BIBLIOTHECA ROMANICA

EDENDAM CURAT W. v. WARTBURG

SERIES PRIMA

MANUALIA ET COMMENTATIONES

X

ÉCONOMIE DES CHANGEMENTS PHONÉTIQUES

TRAITÉ DE PHONOLOGIE DIACHRONIQUE

PAR

ANDRÉ MARTINET

DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

Troisième édition

ÉDITIONS A. FRANCKE S. A. BERNE

©

A. Francke AG Verlag Bern, 1955

3e édition 1970

Tous droits réservés

A JEANNE

Collaboratrice infatigable et avisée

PRÉFACE

Le titre et le sous-titre du présent ouvrage pourraient presque dispenser l'auteur de toute autre présentation. Ceux qui tendent à identifier «phonologie» et formalisme linguistique s'étonneront peut-être de voir ce terme rapproché de celui d'«économie» avec tout ce que ce dernier implique de réalisme et de dynamisme. On espère que la lecture des pages qui suivent les convaincra que le choix n'est pas entre une linguistique traditionnelle que paralyse le respect du fait isolé, et une linguistique «structurale» où se donne libre cours l'arbitraire du linguiste, entre une routine dépassée et un byzantinisme stérile. L'analyse fonctionelle et structurale, lorsqu'on la conduit judicieusement, c'est-à-dire sans négliger aucun aspect de l'objet à l'étude et en veillant que tempéraments et partis pris ne viennent pas déformer la réalité, conduit à une hiérarchie des valeurs au moins aussi «réelle» et infiniment plus productive que la masse des faits considérés un à un. C'est ce que confirme l'examen de l'évolution linguistique lorsqu'il est fait avec la conviction qu'il n'existe, en ces matières, aucun mystère insondable.

L'apparition d'un titre aussi général parmi ceux de la *Bibliotheca Romanica* pourra surprendre dès l'abord. On se demandera peut-être si le contenu du livre ne s'accorde pas mieux avec l'en-tête de la Collection qu'avec le titre du volume, et si ce dernier ne pèche pas par manque de spécificité. Il n'en est rien. Il s'agit bien d'un ouvrage de linguistique générale où les langues romanes occupent, tout au plus, une place de choix. Alors qu'il était en préparation, M. Walther von Wartburg avait suggéré de l'inclure dans la collection qu'il dirige. Après examen du manuscrit et en accord avec l'éditeur, il a finalement confirmé une invitation que l'auteur a acceptée avec gratitude, mais sans se croire tenu de restreindre le champ de ses observations. On espère que les romanistes ne se sentiront trop dépaysés ni du fait des nouveautés méthodologiques, ni de celui des longues excursions auxquelles on les convie hors de leur domaine. On espère aussi rencontrer la même bonne volonté chez d'autres spécialistes.

L'extension du champ d'études à l'ensemble des langues indo-européennes et au-delà pose des problèmes de transcription qu'on ne résout pas entièrement en conservant pour

chaque langue ou branche particulière le système qui a cours parmi les spécialistes. Lorsqu'on compare des parlers d'apparentement génétique lointain, on peut être amené à éviter certains contrastes trop choquants. On a reculé, par exemple, devant *y* avec la valeur de *yod* pour transcrire des formes franco-provençales dans un contexte slave où cette lettre désigne une voyelle postérieure ou moyenne sans arrondissement. Lorsqu'on traite d'une langue écrite, il peut être utile de distinguer entre la graphie traditionnelle en italique, une transcription phonologique entre barres obliques et une transcription phonétique entre crochets carrés, ces deux dernières en romain. Mais, pour un idiome sans traditions graphiques ou pour des formes reconstruites, l'emploi de l'italique est habituel pour une représentation écrite qui reproduit à peu près l'analyse fonctionnelle. Aussi, dans bien des cas, a-t-on pu hésiter entre l'italique et la transcription proprement phonologique. Il y a eu là une nouvelle source d'inconséquences qui, malheureusement, n'était pas la dernière: à une exception près, les chapitres 7 à 14 représentent de nouvelles versions d'écrits antérieurs, publiés dans quatre revues différentes et rédigés pour des publics fréquemment distincts. Un réel effort d'unification n'a pas toujours porté fruit: le ton des chapitres successifs reste plus différent que ne le réclamerait la variété des sujets traités; certaines inconséquences formelles n'ont été relevées que sur épreuves et n'ont pu toutes être éliminées.

Parmi les nombreux amis qui ont lu tout ou partie du manuscrit, je dois remercier tout particulièrement MM. Jean Cantineau et Stanley Lampach pour leur critique constructive et détaillée des six premiers chapitres. A M. Luis Michelena va ma gratitude pour avoir résolument entamé le dialogue dans les termes que j'avais choisis pour la reconstruction des consonnes du basque ancien, établissant ainsi les conditions d'une collaboration fructueuse. A Mlle Geneviève Corréard, MM. Eugene Gordon et Ray Rodriguez, j'exprime mes remerciements pour le soin avec lequel ils ont relu les épreuves de la première partie. A ma femme, Jeanne Martinet, je dédie ce livre qui lui doit trop pour que la mention de son nom en fin de préface suffise à l'expression de ma reconnaissance.

PREMIÈRE PARTIE

THÉORIE GÉNÉRALE

1. INTRODUCTION

1.1. En tant que rubrique d'un programme de recherche, la phonologie diachronique est aussi ancienne que la phonologie en général dans le sens où le mot a été employé par l'Ecole de Prague et les linguistes qui se réclamaient d'elle. En tant que discipline organisée, le plus qu'on puisse dire est qu'elle commence lentement à prendre forme et à s'imposer, comme ordre légitime de recherche, à des groupes encore restreints. C'est au désir d'élargir le cercle de ceux qui appliquent à l'étude de l'évolution phonique les points de vue fonctionnel et structural que le présent *Traité* doit son existence.

1.2. La question du public à atteindre a été une des premières qui se soient présentées à l'auteur. Qui, des «structuralistes» et des traditionalistes, étaient les plus susceptibles de répondre à l'appel? A priori on aurait pu croire les «structuralistes» mieux préparés; écrire pour eux pouvait permettre de supposer acquis certains points de vue, familière certaine terminologie. Mais, sous l'étiquette commune et trompeuse de «structuralisme» se retrouvent des écoles d'inspiration et de tendances fort divergentes. Ces écoles ont surtout en commun un certain dynamisme favorisé par la rupture de tradition qui a marqué un peu partout l'apparition des mouvements «structuralistes». L'emploi assez général de certains termes comme «phonème» et même «structure» contribue souvent à camoufler des différences profondes. En fait, la plupart des «structuralistes» s'intéressent fort peu à l'évolution linguistique: certains, consciemment ou non, épousent le point de vue saussurien selon lequel les méthodes structurales ne sauraient s'appliquer qu'en linguistique statique puisqu'il n'y a de structure qu'en synchronie; d'autres, qui ne connaissent et même ne reconnaissent d'autre linguistique que descriptive et statique, seraient bien en peine de dégager des rapports génétiques entre les langues, généralement contemporaines, dont ils ont l'expérience, à supposer qu'ils perçoivent l'intérêt de tels rapports. En fait, parmi les «structuralistes», il n'y aurait, pour pouvoir aborder de plain-pied des recherches de phonétique évolutive fonctionnelle et structurale, que les linguistes qui, à aucun point de leur analyse, n'ont exclu de leurs préoccupations la substance phonique et, parmi eux,

ceux seulement que leur réalisme a su garder de tout apriorisme spectaculaire, binariste ou autre. Mais quel auteur n'hésiterait à réduire le cercle de ses lecteurs à un public aussi restreint?

1.3. Il a donc paru bon de s'adresser en priorité à un autre public, celui qui est resté fidèle à la tradition qui veut voir dans les recherches proprement linguistiques le couronnement d'un entraînement philologique prolongé, d'études menées en profondeur dans un domaine bien délimité. L'entreprise en devient particulièrement difficile, car elle consiste, pour une large part, à renouer certains liens qu'à tort ou à raison les pionniers du structuralisme contemporain n'avaient pas hésité à rompre. Ceci équivaut souvent à repenser en termes inaccoutumés tout ce qui, dans les théories structuralistes, peut aider à résoudre les problèmes d'évolution phonique. Il ne saurait être question d'écarter en bloc la terminologie phonologique existante: il faut pouvoir identifier les concepts avec lesquels on doit opérer, et innover en ces matières serait ajouter à la confusion. Mais on s'est efforcé de ne pas employer les termes qui sont propres à telle ou telle école sans les définir et en justifier l'emploi. La difficulté d'établir des contacts est certainement accrue du fait que l'auteur de ce *Traité*, quelle qu'ait pu être sa formation première, n'est plus, depuis bientôt vingt ans, spécialiste d'aucune langue ou d'aucune famille de langue déterminée, mais s'est cantonné dans un ordre spécial de recherches, la phonétique fonctionnelle et structurale, sans autres limitations dans l'espace et dans le temps que celles que pouvait lui imposer son activité professionnelle. Aux yeux des «structuralistes», pour qui la linguistique est surtout générale, ce type de spécialisation est non seulement licite, mais normal: à Cornell University, aux Etats-Unis, tous les linguistes sont officiellement «professeurs de linguistique», qu'ils soient en fait romanistes, germanistes, ou classicistes. Pour les linguistes traditionnels une telle spécialisation «horizontale» a quelque chose d'un peu monstrueux qui les porte à garder leurs distances. Le romaniste de profession, qui lit une étude de phonologie diachronique appliquée produite par un structuraliste romaniste d'occasion, une fois qu'il a relevé certaines erreurs de détail, ne sait trop comment porter un jugement valable: l'échelle des valeurs choisie n'est pas celle à laquelle il est accoutumé et il peut avoir de la peine à reconnaître, sous la plume du structuraliste, la langue qui est l'objet même de ses études. Il n'ose

discuter le fond, car il a l'impression, qui doit être justifiée parfois, qu'une discussion l'entraînerait dans des parages où il pourrait perdre pied. Pour susciter les réactions nécessaires, il convient donc de mettre en confiance le spécialiste «vertical» en lui offrant tous les éléments d'appréciation. Il est clair que si l'auteur réussit dans cette entreprise, il se sera placé dans une position fort vulnérable, car il aura rendu confiance non seulement aux esprits ouverts et réceptifs, mais aussi à des adversaires de principe. Assurés de ne pas tomber dans un piège caché, ceux-ci pourront, s'ils sont de mauvaise foi ou simplement d'humeur agressive, tenter de conclure d'imperfections et d'inexactitudes de détail, inévitables de la part d'un non-spécialiste, à l'invalidité de la méthode, ou, ce qui revient pratiquement au même, à son inefficacité dans le cas en litige. Ce qu'on reproche le plus volontiers au structuraliste c'est de n'avoir pas saisi toute la complexité du réel. Mais qui peut se vanter de l'avoir toujours fait? En tout cas, plus que tout autre, le structuraliste est conscient de cette complexité, lui dont l'effort préalable a précisément consisté, non point comme certains le croient encore, à rejeter arbitrairement certains éléments de la réalité, mais à établir une hiérarchie des faits adéquate à l'objet. Pour critiquer valablement une explication structuraliste il faudra montrer, non point qu'elle néglige certains aspects de la réalité, puisque c'est là ce que le phonologue fait, à un point de sa recherche, de propos délibéré et à bon escient, mais que les aspects négligés étaient précisément ceux qui auraient dû, en l'occurrence, être retenus comme pertinents.

Description et explication

1.4. La résistance la plus tenace à l'application des points de vue fonctionnel et structural à l'étude de l'évolution linguistique viendra moins, sans doute, de ceux qui, par tempérament ou du fait de leur formation, ont cru devoir se montrer réticents ou même hostiles aux doctrines structuralistes, que de ceux qui, «structuralistes» ou non, sont enclins par nature à ne pas se risquer au delà de la description des phénomènes observables. L'épithète de «descriptiviste» ne s'applique en général qu'aux linguistes spécialistes de la description synchronique et statique. Mais on aurait tort de croire que ce soit uniquement dans les rangs des «structuralistes» que se rencontrent ceux qui voient, dans la description des faits de

langue observables, la fin unique des études linguistiques. On peut dire que l'idéal descriptiviste a été celui de plusieurs générations de linguistes, bien que peu d'entre ces descriptivistes de fait aient cru pouvoir, en principe, dénier à d'autres le droit de sortir du cadre étroit de la description pour se risquer à l'explication des faits[1]. Aujourd'hui encore la plupart de ceux qui s'occupent d'évolution linguistique s'intéressent bien plus à l'établissement de séries de correspondances régulières qu'à l'explication causale des changements eux-mêmes. On estime en général que nous sommes trop imparfaitement renseignés sur les conditions de tout ordre caractérisant par exemple la France du Xe siècle pour pouvoir présenter un tableau convaincant des causes, lointaines ou directes, d'un changement phonétique qui se serait produit dans ce pays à cette époque. Comment le pourrions-nous, dira-t-on, puisque nous sommes normalement incapables de ce faire dans le cas d'un changement contemporain qui se produit, pour ainsi dire, sous nos yeux? Si nous voulons bien nous contenter d'établir des «lois phonétiques», nous nous trouvons en face de problèmes que n'importe quel chercheur un peu doué et bien formé est en mesure de résoudre à la satisfaction générale de ses confrères en linguistique. En limitant nos prétentions, nous sommes ainsi capables d'accomplir intégralement notre programme. Puisque nous n'opérons qu'avec des faits observables, la vérification est toujours possible, ce qui est conforme à l'idéal scientifique. Pour l'essentiel c'est là la méthode pratiquée par les Néogrammairiens, et elle est restée celle de bien des linguistes parmi les mieux informés et les plus productifs.

1.5. Parmi les «structuralistes», il en est beaucoup qui ne conçoivent leur discipline que sous l'angle de la description statique, et ce n'est pas un hasard que ceux-ci se rencontrent surtout parmi les disciples de Bloomfield, l'élève des Néogrammairiens, celui qui écrit sans ambages que «les causes des changements phonétiques sont inconnues»[2]. Bloomfield lui-même ne va pas plus loin, mais qui ne serait tenté de conclure de son exposé que toute recherche qui vise à identifier de telles causes est inévitablement condamnée à l'échec? On comprend

[1] Cf. toutefois B. Delbrück, Das Wesen der Lautgesetze dans Ostwalds *Annalen der Naturphilosophie* I (1902), pp. 277–308, cité ici d'après Kasper Rogger, *Vom Wesen des Lautwandels*, Leipzig-Paris 1934, p. 59. [2] *Language*, New York 1933, p. 385.

que les bloomfieldiens soient, de tous les «structuralistes», les moins enclins et les plus mal préparés à dépasser le stade des équations métachroniques du type *ū* latin = *ü* français[3]. Ces esprits, avides de rigueur formelle, craignent à juste titre qu'en s'aventurant dans le domaine des explications, la linguistique ne perde l'allure de science exacte qu'on s'efforce, en maints endroits, de lui conférer.

1.6. Il est difficile dans l'absolu de donner tort ou raison à ceux qui voudraient s'en tenir à la description, en diachronie tout comme en synchronie. Chacun, en ces matières, se prononcera selon son tempérament et sa formation. En tout cas, il y a toujours eu des esprits curieux qui n'arrivent pas à se satisfaire de la linguistique dite historique pratiquée à coups d'équations métachroniques: *ū* latin = *ü* français sans doute, mais quand, comment, pourquoi? La théorie du substrat est née de là. L'autorité des Néogrammairiens n'était pas telle qu'elle pouvait empêcher l'éclosion et la discussion d'hypothèses causales, mais elle a suffi à retarder le travail d'observation qui aurait permis la vérification de ces hypothèses et c'est pourquoi la linguistique explicative existe à peine comme discipline reconnue.

1.7. On comprend bien pourquoi c'est parmi les romanistes que s'est manifestée le plus tôt et le plus vivement la résistance au formalisme descriptiviste des Néogrammairiens: entre les deux termes de la correspondance *f* gotique–*p* sanskrit il y avait et il y a toujours des millénaires de préhistoire; entre le *c(a)* du latin et le *ch(a)*–*ch(e)* du français, il n'y a eu que quelques siècles d'une histoire passablement documentée. L'histoire du *f* germanique est purement et simplement de la préhistoire linguistique, c'est-à-dire de l'hypothèse; celle du *ch* français peut en grande partie être fondée sur l'observation de faits d'ordres divers tout au long du développement de la langue et à partir de l'occlusive latine. Une fois identifié le détail du processus, la tentation était grande de rechercher les causes du phénomène et même de s'engager sur ce point dans des hypothèses. C'est à des romanistes qu'on doit les théories du

[3] Parmi bien d'autres, on notera les formulations de George L. Trager, *The Field of Linguistics*, Studies in Linguistics: Occasional Papers 1, 1949, p. 6.

substrat, du superstrat et de l'adstrat. On peut reprocher bien des choses à l'édifice des strats, et surtout de ne pas être intégré à une théorie générale du bilinguisme. Mais il a eu le mérite de maintenir le principe de la légitimité de l'explication causale en linguistique lors même que l'application de la théorie se faisait parfois sans trop de discernement ni de méthode. C'est essentiellement dans des cercles de Suisse, d'Allemagne et d'Autriche où restait vivace l'esprit de libre examen et de curiosité illimitée d'Hugo Schuchardt, que les premières tentatives pour fonder une phonologie diachronique semblent avoir éveillé le plus d'espoirs. Dès 1931 Eduard Hermann déclare que la phonologie représente un grand progrès, qu'elle éclairera bien des choses et qu'elle révolutionnera la phonétique historique[4]. Albert Debrunner estime qu'elle contribuera à expliquer certains changements phonétiques particuliers et à éclaircir le conditionnement général de tels changements[5]. Kaspar Rogger, après avoir déploré que la notion de système linguistique n'ait pas amené Saussure à reposer le problème de l'explication des changements phonétiques, reprend la thèse phonologique selon laquelle l'évolution de tout phonème est influencée par la nature du système tout entier et vice versa[6]. Plus nettement encore, en 1939, dans les Mélanges Bally[7], Walther von Wartburg prévoit pour la linguistique un épanouissement analogue à celui qui a caractérisé les premières décades du XIXe siècle et qui résultera de la combinaison des méthodes de la linguistique fonctionnelle et structurale avec l'expérience acquise en linguistique historique. Dans le

[4] *Lautgesetz und Analogie*, Berlin 1931 (Abh. d. Gesellschaft d. Wiss. zu Göttingen, phil.-hist. Klasse, N. F. Bd. 23. 3), p. 49, «... ich sehe in der Phonologie einen großen Fortschritt, der uns vielerlei Aufklärungen bringen wird und die historische Lautlehre gradezu umwälzen muß.»

[5] Lautgesetz und Analogie, *IF* 51 (1933), p. 274, «... verspreche mir auch von ihr manches Licht für einzelne Lautwandlungen und für die Systematik der Lautwandelmöglichkeit ...»

[6] *Vom Wesen des Lautwandels*, p. 144.

[7] *Mélanges de linguistique offerts à Charles Bally*, Genève 1939, p. 10, «Wie in den ersten Jahrzehnten des 19. Jahrhunderts, so steht auch heute wiederum die Sprachwissenschaft am Beginn einer großartigen, neuen Entwicklung ..., ihre Zukunft liegt in der Verbindung der neuen, strukturell-funktionellen Forschungsrichtung, mit der Perspektiven und Erkenntnissen, die sich aus der historischen Forschung ergeben.»

même volume[8], Elise Richter indique dans quelle direction devraient se développer les recherches de phonologie diachronique.

1.8. Ces milieux où l'on faisait confiance à la phonologie pour attaquer le problème des causes des changements phoniques n'étaient, bien entendu, pas les seuls où l'on reconnût expressément non seulement la légitimité, mais la nécessité de ce genre de recherche. Sans énumérer ici tous les linguistes qui, dès les années 30, en Europe centrale et orientale, en Scandinavie, en Hollande, en France, avaient, plus ou moins catégoriquement, donné leur adhésion aux principes généraux défendus par l'Ecole de Prague, on ne citera qu'Albert Séchehaye qui écrit en 1940, «Mais la partie purement descriptive de cette science [la linguistique diachronique] n'en épuise pas le programme; il ne suffit pas de raconter les faits, il faut aussi les expliquer, les ramener à leur cause.[9]» Il serait difficile d'exposer plus simplement et plus clairement que ne le fait Séchehaye le but qu'on s'est fixé ici-même. Si la causalité interne que seule la phonologie a permis d'aborder avec fruit est tout naturellement mise en vedette dans ce qui suit, cela ne veut pas dire que le diachroniste se désintéresse des influences externes dont le rôle est certainement considérable. La linguistique fonctionnelle et structurale n'est pas un chapitre de la linguistique, mais toute la linguistique abordée sous l'angle qui, dans l'état actuel de notre discipline, paraît être le plus favorable au progrès rapide de la connaissance. Il est clair toutefois que les facteurs proprement linguistiques, qu'ils soient internes lorsqu'une seule langue est en cause, ou externes et résultant de contacts entre langues[10], seront ceux qui retiendront le plus longuement le linguiste, mieux équipé pour traiter de ceux-ci que de tous les autres.

Finalité

1.9. On se refusera à discuter longuement dans ce *Traité* la question de savoir si l'on doit, en phonologie diachronique,

[8] *Ibid.*, p. 45.

[9] Les trois linguistiques saussuriennes, *Vox Romanica* 5 (1940), p. 31.

[10] Dans l'esprit des sujets bien entendu; sur cette façon de s'exprimer, cf. Uriel Weinreich, *Languages in Contact*, New York 1953, p. 1.

parler de finalité ou de causalité. Ce qui importe n'est pas de mettre sur les phénomènes une étiquette déterminée, mais d'observer et d'interpréter correctement les processus. Si l'on veut bien définir la finalité de façon à lui faire recouvrir toute la séquence des phénomènes observés, on aura le droit de s'exprimer en termes téléologiques. Henri Frei propose[11], après Otto Funke et Anton Marty, l'utilisation du concept de «tastende Auslese». Il a le droit, après ses devanciers, de voir, dans cette sélection tâtonnante, un concept téléologique, à condition de préciser, comme il le fait par référence à Goblot, ce qu'il entend par «finalité». Mais comme par «finalité» et «téléologie» on a voulu faire entendre tout autre chose que les enchaînements toujours réversibles en termes de causalité que présente Frei, celui-ci ne devrait pas s'étonner que la finalité paraisse aux linguistes «insaisissable, antiscientifique et presque métaphysique». C'est ici que serait de mise un peu de «sémantique générale» à la Korzybski: il est clair que les gens ne s'entendent pas sur la valeur des termes «finalité» et «téléologie»; ces termes sont chargés de trop d'affectivité pour qu'on ait jamais intérêt à les introduire dans une discussion scientifique. Il est donc, dans ce cas, préférable de se référer directement à la réalité. Sans doute est-il tentant de se raccrocher, par l'emploi de quelques termes bien choisis, à quelque grand mouvement de pensée, ou encore d'accuser par quelque formule mathématique la rigueur de son raisonnement. Mais il est temps que les linguistes prennent conscience de l'autonomie de leur discipline et se débarrassent du complexe d'infériorité qui les incite à rattacher chacune de leurs démarches à quelque grand principe philosophique, ce qui n'aboutit jamais qu'à estomper les contours de la réalité au lieu de les durcir. C'est le même désir d'être couvert d'une haute autorité qui a poussé certains phonologues, et non des moindres, à identifier, contre toute évidence, la pertinence phonologique et la «langue» saussurienne[12], comme si l'on gagnait rien à expliquer une

[11] *La grammaire des fautes*, Paris 1929, p. 20 et s.

[12] Troubetzkoy l'a toujours fait (cf. *Principes de phonologie*, Paris 1949, pp. 1–15); or, parmi les variantes combinatoires, qui sont par définition non-distinctives c'est-à-dire non-pertinentes, il en est qui ont le caractère arbitraire qu'on reconnaît aux faits de «langue»: les voyelles de durée brève en fin de mot caractérisent en propre le français normal; cette brièveté est donc «arbitraire» au sens saussurien du terme; ce qui n'empêche pas

chose parfaitement claire par référence à une notion qu'on n'est jamais parvenu à définir à la satisfaction de tous[13].

Facteurs actifs et passifs

1.10. Comme c'est dans le cadre causal que s'organise la connaissance, il ne saurait être question de se défier du terme «causalité» encore qu'il vaille mieux de nouveau laisser parler les faits. On se demandera peut-être s'il faut distinguer entre différents types de causes, par exemple, comme le recommande Hermann[14], entre des conditionnements (Bedingungen) et des forces motrices (Triebkräfte) de telle sorte que les facteurs proprement internes ou phonologiques seraient des conditionnements, c'est-à-dire des facteurs passifs, tandis que les facteurs externes seraient seuls essentiellement actifs. On aperçoit bien comment une conception nettement statique et simpliste des systèmes linguistiques peut amener à la conclusion qu'un système ne saurait que se perpétuer sans changements s'il n'était l'objet de pressions venues du dehors. Hermann, plus averti, précise qu'à son sens la rupture d'équilibre d'un système phonique ne peut représenter que le conditionnement passif d'un changement ultérieur[15]. Ceci vient en réponse à la théorie phonologique des changements de proche en proche (réaction en chaîne, cf. ci-dessous 2.15 et 2.27): si pour une raison quelconque un changement survient en un point A du système, ce changement pourra en déterminer un autre sur un point B voisin; ce second changement à son tour pourra en causer un autre sur un point C, et ainsi de suite. Or, comme on peut le constater dans bien des cas, un changement en A qui, dans un dialecte, semble avoir conditionné un changement en B n'a pas eu ce pouvoir dans un autre. On ne peut donc dire que le changement en B, quand il se produit, soit automatiquement, c'est-à-dire entièrement, déterminé par le changement en A. La situation en A est un des facteurs du changement en B, non point le seul facteur. Mais rien ne nous oblige à décréter avec Hermann que ce facteur est passif, tandis que serait actif le facteur inconnu qui doit s'ajouter à la pression en A pour

qu'elle n'ait aucune valeur distinctive et ne puisse être considérée comme phonologiquement pertinente.

[13] Voir l'analyse d'Eugenio Coseriu, *Sistema, norma y habla*, Montevideo 1952.

[14] *Lautgesetz und Analogie*, p. 1 et s.

[15] *Ibid.*, p. 50.

que se produise le changement en B. Là où une seule pression n'aboutit pas, deux pressions conjuguées peuvent aboutir. Qui nous dit que les facteurs externes qu'il faut postuler ici soient nécessairement plus «actifs» que les pressions exercées à l'intérieur du système par ce qu'on pourrait appeler les forces en présence? Rien en tout cas ne nous oblige à mettre à la base de nos recherches une distinction entre facteurs actifs et facteurs passifs.

Facteurs internes et externes

1.11. La distinction entre des facteurs internes et des facteurs externes d'évolution phonique est de celles qui paraissent si bien s'imposer qu'on oublie souvent d'en dégager la nature exacte. Dans le cadre du mentalisme traditionnel, on est, de prime abord, tenté d'appliquer l'épithète d'«interne» à ce qui résulte de l'activité de l'esprit, celle d'«externe» à tout le reste. Mais un instant de réflexion convainc qu'une distinction de ce type est inutilisable parce qu'on est incapable, en pratique, de tracer une limite précise entre le «spirituel» et le «matériel». Plus séduisant et adéquat à l'objet de nos études serait l'emploi du mot «interne» par référence à tout ce qui est proprement linguistique parce qu'arbitraire au sens saussurien du terme, c'est-à-dire, en pratique, à tout ce qui caractérise une langue en propre et l'oppose à toute autre. Serait «externe», dans ce cas, non seulement un facteur comme le climat ou l'habitat qui, de l'extérieur, affecte l'homme et, peut-être, son langage, mais également tout ce qui dans l'activité humaine, mentale ou physique, habituelle ou accidentelle, peut influencer la nature des systèmes linguistiques. C'est évidemment sur ces bases qu'Alphonse Juilland a classé l'influence de l'asymétrie et de l'inertie des organes parmi les facteurs externes et l'a opposée aux nécessités fonctionnelles et aux pressions structurales qui, seules, représenteraient les facteurs internes[16].

1.12. Une distinction de cette nature est théoriquement parfaitement justifiée. En pratique, toutefois, il est préférable de tracer autrement la ligne de partage entre les deux types de facteur. On opposera ce qui, dans une communauté donnée, fait nécessairement partie du circuit qui s'établit entre les

[16] Voir A Bibliography of Diachronic Phonemics, *Word* 9 (1953), p. 199.

interlocuteurs, à ce qui n'intervient dans ce circuit qu'à titre accidentel. En matière de dynamique linguistique, on ne saurait envisager les éléments arbitraires de chaque langue, ceux qui en forment le système, indépendamment des conditions dans lesquelles on les emploie au cours du processus de communication. Même si, pour la clarté de l'exposé, nous sommes amenés ci-dessous à considérer successivement les différents types de facteur, il n'échappera pas qu'on ne peut véritablement rendre compte d'aucun processus évolutif avant d'avoir examiné la réaction des facteurs permanents de toute économie linguistique aux tensions et aux pressions particulières au système en cause. On parlera de causalité interne lorsque les habitudes linguistiques propres à une communauté supposée homogène réagissent les unes sur les autres dans le cadre d'une activité psycho-physiologique considérée comme normale chez l'être humain en général. La loi du moindre effort, le besoin de s'exprimer et bien d'autres besoins plus spécifiques font partie du conditionnement normal et obligé de tout emploi du langage humain. On en fait donc abstraction, comme on fait abstraction en linguistique fonctionnelle de ce qui est automatique, nécessairement présent et non-distinctif. Ce qui se passe à l'intérieur de ce cadre est attribué au système linguistique et considéré comme interne. Mais dès qu'interviennent des éléments de conditionnement particuliers à une communauté donnée, dus à l'habitat, aux traditions, à la constitution somatique des sujets ou encore à des contacts avec quelque autre communauté, on a affaire à des facteurs différenciatifs, donc pertinents, mais perçus comme nettement extérieurs à l'activité linguistique normale. Vue sous cet angle, la différence entre causalité interne et causalité externe dépend sans doute de la façon dont on définira et délimitera l'activité psycho-physiologique normale de l'être humain, mais, sur ce point, un accord pratique n'est probablement pas trop difficile à réaliser, et l'on pourra sans inconvénient continuer à utiliser l'opposition interne–externe. Il faudra toutefois se garder d'identifier ces termes avec les mots allemands *inner* et *äußer* dans l'opposition classique entre *innere* et *äußere Sprachform*, qui se réfèrent à tout autre chose[17].

[17] Cf., par exemple, Otto Funke, *Innere Sprachform*, Reichenberg i. B. 1924.

1.13. La délimitation des causalités interne et externe qu'on propose ici a comme corollaire que l'action exercée sur les phonèmes par leurs voisins dans la chaîne parlée, action à laquelle sont dus les variations combinatoires et les changements phonétiques généralement appelés «conditionnés», doit être considérée comme faisant partie de la causalité interne. Ceci peut choquer au premier abord, car, nous l'avons vu, on a souvent identifié, de façon aventurée, non-pertinence phonologique (et par conséquent variation combinatoire) et fait de parole. Or, on conçoit volontiers la parole comme une extériorisation de la langue, et il peut paraître étrange de voir classés comme «internes» des conditionnements qu'on estime résulter d'actes de parole. Mais, en tout état de cause, le circuit normal de la communication que nous avons choisi comme cadre du conditionnement interne est largement un fait de parole. Il faut se convaincre qu'il n'y a pas correspondance entre les diverses dichotomies en présence, et qu'en matière de causalité linguistique, l'opposition interne–externe ne se justifie pragmatiquement que sur la base marquée ci-dessus.

Le système et la chaîne

1.14. Beaucoup plus importante que la précédente pour la compréhension des démarches de la phonologie diachronique et la classification des phénomènes d'évolution phonique est l'opposition entre le système et la chaîne parlée ou, en termes plus savants, entre la paradigmatique et la syntagmatique. Rien peut-être ne contribue plus à rendre pénible et inféconde la conversation entre bloomfieldiens et linguistes de formation européenne que l'habitude des premiers de tout interpréter par référence à la chaîne parlée et la répugnance qu'ils éprouvent à envisager les rapports paradigmatiques comme doués d'une certaine réalité. Ce qui tend à perpétuer l'incompréhension c'est que pratiquement aucun effort n'a été fait pour créer ou fixer une double série de termes qui distinguent nettement les phénomènes sur les deux plans. Lorsque le phonologue déclare que deux phonèmes se confondent, ou parle, en anglais, de «merger of two phonemes», il fait allusion à un processus dont le résultat est de diminuer d'une unité l'inventaire des phonèmes comme c'était le cas lorsqu'en français *y* et *l* mouillé se sont confondus en une seule unité distinctive. L'interlocuteur bloomfieldien comprendra que deux phonèmes contigus dans la chaîne parlée se sont réduits par coalescence à un seul

complexe articulatoire formant une seule unité distinctive, comme c'est le cas lorsqu'un groupe *k* + *y* passe à *č*. Cette différence de point de vue se manifeste également dans le domaine des variations non-pertinentes: les linguistes américains les désignent du nom d'*allophones*; mais comme pendant longtemps les variantes combinatoires, celles qui résultent de contacts dans la chaîne, étaient pratiquement les seules à avoir retenu l'attention en Amérique, les linguistes européens ont pris l'habitude d'interpréter ce mot comme l'équivalent de «variante combinatoire» et non simplement de «variante», alors que parmi les linguistes américains cette restriction n'est pas générale. L'analyse phonologique a longtemps souffert de l'absence de distinction explicite entre les CONTRASTES dans la chaîne, où les deux termes se trouvent effectivement réalisés, dans angl. *city*, par exemple, où l'accent de *cit-* contraste avec l'absence d'accent dans *-y*, ou encore dans *papa* où la voyelle de grande ouverture *a* contraste au maximum avec l'occlusive *p*, et les OPPOSITIONS, dans le système, dont les termes ne sont pas conçus comme attestés dans une même chaîne, mais tout au plus dans deux chaînes hypothétiques parallèles. En fait cette distinction n'a été concrétisée que récemment[18], et dans l'usage américain le plus général seul le mot «contrast» est de mise dans tous les cas.

1.15. Pour bien comprendre l'apport essentiel de la phonologie à l'explication des changements phonétiques, il convient de prendre pleine conscience de ce qui se passe à chaque point de la chaîne parlée des deux points de vue de la chaîne et du système. Soit, dans une chaîne parlée comme *l'attaque du moulin...*, la succession /tak/. C'est un fait connu et confirmé avec la plus grande netteté par des enregistrements comme ceux du *Visible Speech*[19], que l'articulation de /a/, dans ce contexte, tout en conservant d'ordinaire ses traits caractéristiques, tend à s'adapter à son contexte. Dans le cas d'une articulation soignée du type de celles qu'on enregistre en général, seules sont nettement affectées les zones de liaison de /a/ avec le phonème précédent et le phonème suivant. Dans une prononciation moins attentive, le /a/, sans perdre son identité, pourra

[18] Cf. *Word* 9 (1953), p. 9, note 21, et Luis J. Prieto, Traits oppositionnels et traits contrastifs, *Word* 10 (1954), pp. 43–59.

[19] R. K. Potter, G. A. Kopp et H. C. Green, *Visible Speech*, New York 1947, *passim*.

être affecté pendant toute sa durée. Dans une prononciation tout à fait négligée, il pourra se centraliser, c'est-à-dire s'adapter encore plus étroitement au contexte. Ce que la phonétique évolutive classique décrit sous le terme d'assimilation n'est pas autre chose que la fixation, d'un état de langue à un autre, de phénomènes du type présenté ici dans un cadre synchronique. De façon générale, les changements phonétiques dont on traite sur un mode explicatif dans les traités de phonétique historique sont ceux qui sont dus à l'influence du contexte dans la chaîne parlée. Ces changements n'affectent naturellement un phonème donné que dans des positions déterminées. Ce sont eux qu'on appelle traditionnellement «changements conditionnés».

1.16. Revenant maintenant à la succession /tak/, on se demandera pour quelles raisons le phonème /a/ parvient à maintenir son articulation traditionnelle en dépit des attractions auxquelles il est soumis de la part de ses voisins. On pourrait penser que cette articulation se maintient par habitude: le mot *attaque* a sans doute été prononcé tout d'abord par l'enfant en imitation d'articulations relativement soignées; dans les circonstances où le sujet croit pouvoir se permettre une prononciation relâchée, le mot peut devenir tout autre chose; mais lorsque une articulation précise s'impose, la prononciation traditionnelle réapparaît tout naturellement. Il y a probablement une part de vérité dans cette explication. Mais, à la réflexion, il paraît peu vraisemblable que la tradition seule puisse maintenir inchangée, à travers plusieurs générations, la prononciation des mots et l'articulation des phonèmes si certaines circonstances ne venaient lui prêter main forte. Si une prononciation d'*attaque* avec des *a* centralisés ou même avec des [ə] en guise de voyelles permettait de se faire comprendre aussi bien que la prononciation à *a* grand ouvert, comme elle est certainement mieux adaptée à la plupart des contextes où figure /a/ et notamment à celui que nous avons dans /tak/, on voit mal comment la prononciation par [a] pourrait à la longue se maintenir. Invoquer ici le souci de correction n'aurait de sens que si les sujets parlants avaient à leur disposition un critère fixe, si par exemple la Radiodiffusion Nationale commençait tous ses programmes par un enregistrement de la prononciation standard du /a/ français. Il est clair que ce qui, en dernière analyse, empêche l'articulation de /a/ de s'adapter aux différents contextes où il apparaît est l'existence, dans le

système, d'autres phonèmes susceptibles d'apparaître dans les mêmes contextes et avec lesquels /a/ ne saurait se confondre sans entraîner des conditions incompatibles avec le fonctionnement satisfaisant de la langue comme instrument de communication. Ailleurs que dans une élocution tout à fait relâchée, toute réalisation du phonème /a/ restera distincte de celle de tout autre phonème dans le même contexte. On peut donc dire qu'à chaque point de la chaîne le système exerce une pression qui tend normalement à perpétuer les articulations traditionnelles en s'opposant aux pressions «latérales» exercées par les phonèmes voisins dans le discours. A supposer qu'on identifie les phonèmes /a/ de deux langues différentes, on ne pourra pas considérer que la même pression s'exerce sur chacune de leurs réalisations dans la chaîne puisque chaque langue a son système phonologique propre. Aussi, au nom du principe que dans un système tout se tient et que la nature d'une des parties dépend de celle des autres, se refusera-t-on à de semblables identifications. Les articulations traditionnelles pourront se modifier et un certain type de changement, pouvant affecter toutes les réalisations du phonème, pourra se produire lorsque variera la nature ou la direction de la pression exercée par le système. On n'examinera pas ici les causes possibles de ces variations. On signalera simplement que si /a/ est atteint dans sa nature phonique à la suite d'une variation de ce type, le système s'en verra modifié et exercera une pression différente sur certaines autres voyelles de la chaîne. Ces voyelles, se modifiant à leur tour, changeront de nouveau l'équilibre du système et ainsi de suite. En fait, il est probable que la plupart des systèmes phonologiques observables présentent des traces de déséquilibre dues à l'existence d'une de ces variations se développant de proche en proche. Le type de changement dont il vient d'être question est celui qu'on considérait traditionnellement comme non-conditionné et pour lequel on était surtout tenté de chercher une causalité externe puisque la seule causalité linguistique avec laquelle on opérait était celle qui se manifestait dans la chaîne parlée. A côté du CONTEXTE DU DISCOURS, il faut opérer maintenant avec le CONTEXTE DU SYSTÈME. Les phonéticiens classiques nous ont surtout expliqué ce qu'on peut attendre d'un phonème donné, placé dans telle ou telle condition dans la chaîne. Ce qu'avant tout le phonologue cherche à dégager c'est ce qu'on peut attendre d'un phonème donné placé dans tel ou tel système.

Homonymie et «lois phonétiques»

1.17. L'objection qu'on pourrait soulever ici est que nous considérons un peu trop vite comme acquis l'existence et le dynamisme d'un système phonologique, c'est-à-dire d'un certain nombre d'unités, les phonèmes, exerçant des pressions les uns sur les autres comme des êtres animés ou, au moins, des objets concrets, alors que la réalité sensible, dont nous partons, ne nous offre rien de tel. On pourrait, par exemple, faire valoir qu'une fois admise la thèse que tradition et imitation ne suffisent pas à fixer les articulations, on s'attendrait à voir le troisième segment [a] du mot *attaque* délier ses amarres et adopter une articulation vocalique quelconque puisque n'existe en français aucun des mots **attèque*, **attâque*, **attoque*, **attouque*, **attuque*, **atteuque*, **attanque*, **attonque*, **attinque*, **attunque*, et que, dans un contexte comme *l'attaque du moulin*, personne ne s'aviserait d'interpréter comme *Attique* une succession [at] + voyelle quelconque + [k]. En d'autres termes, le second *a* d'*attaque* pourrait changer sans que soit nécessairement affecté le *a* de quelque autre mot de la langue, simplement parce que, dans son cas, un changement n'entraînerait pas de conflit homonymique. Mais c'est là un processus qu'on n'observe guère dans les langues. Ceux-mêmes, parmi les linguistes, qui ont attaqué avec le plus de vigueur le principe du caractère absolu des «lois phonétiques» ne sauraient nier que, dans le cas de déplacements articulatoires graduels, les restrictions, s'il en existe, à l'extension du changement à tout le vocabulaire ne sont pas fonction de l'existence de conflits homonymiques menaçants; en d'autres termes, les exceptions aux «lois phonétiques» proprement dites ne sont pas causées par la crainte de l'homonymie. Lorsque Hermann suggère[20] que si *frère* et *oreille* ont conservé leur *r* intervocalique, alors que *chaire* a changé le sien en [z], c'est qu'on a voulu éviter la confusion avec *fraise* et *oseille*, il évoque un conflit qui a pu effectivement exister dans la conscience plus ou moins claire de certains locuteurs. Mais, dans l'usage français qui a prévalu, il ne semble pas que le passage de *-r-* intervocalique à [z] ait résulté d'un déplacement articulatoire graduel. Il n'y a probablement jamais eu là qu'imitation sporadique d'un changement régulier réalisé dans d'autres usages. Deux thèses qui ne

[20] *Op. cit.*, p. 38

sont pas contradictoires, celle de Gilliéron que la langue se défend par substitution de mots contre les homonymies fâcheuses, et celle de la phonologie diachronique selon laquelle l'existence de trop de cas d'homonymies menaçantes peut contribuer à empêcher la confusion de deux phonèmes, supposent, l'une et l'autre, un changement phonétique régulier affectant, dans des positions déterminées, tous les exemplaires du phonème atteint.

1.18. On n'a pas assez marqué que la théorie des phonèmes présuppose que la signification et l'emploi d'un mot donné n'influencent en rien l'évolution des phonèmes qui le composent. S'il y a, à cette règle, des exceptions, et il y en a, cela implique que, dans certains cas, la THÉORIE DES PHONÈMES se heurtera à des faits marginaux pour lesquels la THÉORIE PHONOLOGIQUE, plus compréhensive, devra trouver une place. Mais encore qu'ainsi limitée, la théorie des phonèmes reste valable. On reviendra ci-dessous sur ces cas marginaux et sur les exceptions auxquelles ils correspondent sur le plan de la diachronie. Il est clair, en tout cas, que si, dans les descriptions synchroniques, nous sommes à même de répartir au moins la grande majorité des sons en usage dans une langue parmi un nombre défini de phonèmes, c'est qu'en règle générale, toutes les réalisations d'un phonème donné, dans un contexte donné, changent dans le même sens et à la même allure. Là où nous trouvons, correspondant à un même phonème primitif et dans les mêmes contextes, des phonèmes différents, si par exemple un parler gallo-roman montre des voyelles différentes dans les syllabes accentuées de *toile* et d'*étoile*, on devra supposer que, dans l'un ou l'autre mot, la voyelle résultant de l'évolution phonique locale a été remplacée par une autre voyelle du système par imitation de la prononciation du mot dans des dialectes voisins ou dans une langue commune. Si chaque segment phonique, dans chaque mot, avait la latitude d'évoluer à son propre rythme, nous ne devrions pas nous attendre à ce que chaque segment d'un mot quelconque, comme *table*, reste identifiable avec quelque autre segment de n'importe quel autre mot de la langue. C'est peut-être la situation qu'imaginent dans les patois certains «impressionnistes» impénitents. Mais c'est à quoi s'opposent l'expérience linguistique et l'existence même de la graphie alphabétique. L'emploi du concept de «rendement fonctionnel» présuppose l'existence de «lois phoné-

tiques» régulières: le fonctionaliste estime qu'une des raisons pour lesquelles en français /ã/ et /õ/ ne se confondent pas est le fait que leur opposition a un rendement fonctionnel élevé, c'est-à-dire qu'elle sert à distinguer entre un nombre considérable de quasi-homonymes, comme *lent–long, blanc–blond, semence–semonce.* Si dans un mot donné les segments phoniques commençaient à se modifier sans égard à ce qu'il advient aux segments semblables dans les autres mots, nous pourrions nous attendre à voir le mot *change* passer à [šõž] puisqu'il n'y a pas en français de mot **chonge* et que, par conséquent, aucune confusion ne serait à craindre. Dans *lent, blanc, semence,* au contraire, [ã] ne passerait jamais à [õ] parce qu'un tel changement aboutirait à des conflits homonymiques. En fait, c'est là un comportement phonique qui n'a été signalé nulle part, ce qui nous permet de croire que l'existence de quasi-homonymes peut contribuer à empêcher une évolution phonique même dans les cas particuliers où n'existe aucun danger de confusion. Ce que nous supposons c'est qu'il y a en français assez de couples comme *lent–long, blanc–blond* pour empêcher *change* de devenir [šõž] même en l'absence d'un quasi-homonyme **chonge.*

Exceptions aux «lois» et faits marginaux

1.19. Les véritables exceptions aux «lois phonétiques», celles où l'on constate que le contenu sémantique ou la valeur suggestive d'un mot ont exercé une influence sur le destin phonétique de ce mot, doivent se retrouver soit parmi les mots-phrases, comme *oui, si, non,* soit parmi les formules dont le contenu significatif réel est extrêmement réduit, soit encore parmi les formes susceptibles de voir leur articulation renforcée et précisée parce que fréquemment employés dans des contextes où l'affectivité des locuteurs se donne libre cours. L'anglais *yes* vient peut-être de *gēa swā* (cf. suédois *jasȧ* prononcé [jassɔ]), mais nullement selon les processus évolutifs normaux. Il en va de même des rapports de *Sire* et *senior, Monsieur* et *Monseigneur,* esp. *Usted* et *Vuestra Merced,* angl. *good-bye* et *God be with you.* L'anglais *knock* doit provenir d'un prototype **cnoccian,* renforcement de la forme *cnocian* seule attestée et seule explicable en vieil anglais par le jeu normal des «lois phonétiques» identifiables qui ne laissent jamais prévoir une succession [okk] + voyelle[21].

[21] Cf. André Martinet, *La gémination consonantique d'origine.*

1.20. Il a toujours été vraisemblable que les formes de ces types ou du moins, la plupart d'entre elles, aujourd'hui adaptées à la phonologie des langues où on les rencontre, ont dû, dans le passé, présenter de nettes aberrances par rapport au système. Et, de fait, l'examen synchronique des langues a souvent révélé de telles aberrances: en danois *jo* «si», présente le plus souvent une voyelle longue finale sans étranglement glottal, ce qui ne se rencontre guère que dans des mots de ce type[22]. En français, *oui* est souvent prononcé avec un [ɪ] relâché par des gens qui n'utilisent pas ce son par ailleurs. Le *yeah* de l'anglais d'Amérique comporte un timbre vocalique qui varie d'un sujet à un autre et qu'il est impossible d'identifier avec un phonème déterminé. L'allemand ne connaît pas la gémination consonantique, c'est-à-dire, si l'on veut, de consonne redoublée à l'intérieur du même élément signifiant, mais l'on entend des gens, sous l'empire d'une vive émotion, articuler *immer* avec un *m* géminé. A Hauteville[23], le système phonologique comporte trois phonèmes vocaliques brefs, *ă*, *ĕ*, *ŏ*, définis comme ceux après lesquels se gémine ou s'allonge une consonne simple lorsqu'ils apparaissent accentués dans un paroxyton: *ʃătă* «poche» [ˈfatta], *ʃĕnă* «femme» [ˈfənna], *bŏlă* «boule» [ˈbɔlla]; les timbres fermés, [i], [ü], [u], sont longs quand ils apparaissent dans la même position, et la consonne qui les suit reste brève. Cependant, dans un mot, le terme expressif *muisĕ* «petite chipie», et dans ce mot seulement, le [i] est abrégé et le *s* se gémine. Un synchroniste avide de rigueur formelle poserait sans doute un phonème /ĭ/ en face de /i/, mais ce serait mettre sur le même plan la norme et l'exception, un fait central et un fait marginal, des réalités qualitativement différentes. Diachroniquement, on n'a pas d'étymologie à présenter pour *muisĕ*, mais aucune des «lois phonétiques» qu'on pourrait établir pour le parler ne permettrait d'intégrer un /ĭ/ à une correspondance régulière. Il y a de toute évidence, dans le mot *muisĕ*, conservation «expressive» de la voyelle aiguë [i]

expressive dans les langues germaniques, Copenhague 1937, p. 78 et s.

[22] Cf. André Martinet, *La phonologie du mot en danois*, Paris 1937, § 6.14.

[23] Voir André Martinet, Description phonologique du parler franco-provençal d'Hauteville (Savoie), *Revue de linguistique romane* 15 (1939), pp. 1–86; en particulier §§ 3–27, et 3–36 à 3–40; cité ci-après sous la forme de Desc. phonol.

qu'«appelle» le sens (cf. l'équivalent français *chipie*) et qui aurait dû régulièrement s'ouvrir en [ə]. C'est au même principe qu'on doit en anglais *teeny* à côté de la forme standard *tiny*.

1.21. Il est clair qu'aberrances diachroniques et aberrances synchroniques se présentent dans les mêmes domaines marginaux du langage. Si les mots-phrases du type *oui*, *si*, *non* n'évoluent pas nécessairement comme les autres mots de la langue, c'est évidemment parce qu'ils ne s'opposent pas directement à ces autres mots, mais uniquement entre eux. Si, à une question, on ne peut répondre que par *oui* ou par *non*, il suffira d'employer, comme on le fait en anglais d'Amérique, l'un ou l'autre de deux grognements très légèrement différents pour faire connaître sa réponse. Tout ce qui ressemblera à *oui* sera *oui*, tout ce qui ressemblera à *non* sera *non*. Devant un nom propre, il suffira à peu près, en français d'aujourd'hui, de marquer quelque différence entre *Monsieur*, *Madame* et *Mademoiselle*, comme dans l'écriture on distingue à bon marché entre *M.*, *Mme* et *Mlle*. Un geste de salut peut rendre presque inutile la formule qui l'accompagne. Les situations et les contextes qu'on considère ici sont tout autres que ceux où apparaissent les mots ordinaires et l'on s'explique que l'évolution phonique, pour autant qu'elle est déterminée par les nécessités de la compréhension mutuelle, diffère aussi. Ce sont également des différences de situation et de contexte qui expliquent synchroniquement l'apparition des tensions «expressives» responsables des géminations non-étymologiques et des voyelles aiguës inattendues. On ne gagne rien, ni en diachronie ni en synchronie, à intégrer de force ces éléments dans le courant des changements phonétiques réguliers ou dans le cadre des oppositions phonologiques normales. On comprend donc pourquoi ils ne joueront qu'un rôle épisodique dans ce *Traité de phonologie diachronique* où le système doit être normalement au centre de nos préoccupations.

Le phonème

1.22. Tous ceux qui ont pratiqué la description phonologique, moins avec l'intention de prouver l'excellence d'une méthode particulière par un étalage de rigueur formelle, qu'avec le souci de dégager le plus complètement possible les caractéristiques phoniques de la langue étudiée, ont trouvé sur leur chemin les faits marginaux dont nous venons de

traiter. Ils se sont heurtés aux problèmes difficiles que pose souvent la segmentation phonématique de la chaîne: une ou deux unités successives[24]? Ils ont pu alors se reposer la question de ce qu'est en fait le phonème: une hypothèse relative à la réalité linguistique, hypothèse qui se vérifie généralement, mais semble parfois mise en doute? ou une théorie qui rend bien compte de la plupart des faits de segmentation phonique de la chaîne, mais qui, dans certains cas, nous laisse dans une perplexité dont nous ne pouvons sortir que par quelque décision arbitraire? L'histoire de la phonologie indique, en gros, une désaffection progressive pour l'hypothèse réaliste[25] des débuts et une préférence croissante pour la théorie «outil de connaissance»: on part de l'«intention phonique» de Baudouin de Courtenay[26]; on passe bientôt à la définition du Pro-

[24] L'affriquée d'esp. *mucho* ou d'angl. *much*, la diphtongue d'all. *Eis* ou d'angl. *ice* forment-elles chacune une unité ou deux unités successives?

[25] Les personnes qui n'ont pas suivi de près le développement des théories structurales hésitent souvent sur la valeur à donner aux termes «réaliste», «réalisme» dans les discussions de linguistique théorique. «Réaliste» s'y oppose à «formaliste» et non point à «idéaliste»: quiconque postule pour le phonème une existence psychique est un «réaliste» au même titre que celui qui attribue au phonème une réalité neuro-musculaire. Les formalistes conséquents ne voient, dans toute unité linguistique qu'un faisceau de relations. A leurs yeux, une unité /p/ ou une unité *papier* ne se définit que par les combinaisons dans lesquelles elle peut figurer dans la chaîne et par son degré d'autonomie par rapport à ses voisins dans cette chaîne. Les réalités phoniques, musculaires ou psychiques correspondantes ne les intéressent pas. Alors que le réalisme pré-structural choisissait au hasard parmi les éléments de la réalité, le structuralisme réaliste d'aujourd'hui classe les faits observables selon une hiérarchie fondée sur leur fonction communicative. Cf. André Martinet, Où en est la phonologie?, *Lingua* 1, p. 37 et s.

[26] Cf. *Versuch einer Theorie phonetischer Alternationen, Ein Capitel aus der Psychophonetik*, p. 9; le *l* sonore de *lac* est un autre son que le *l* sourd de *peuple* mais représente le même phonème puisque la différence entre *l* sonore et *l* sourd n'est pas susceptible, en français, de servir à distinguer les mots et les formes; c'est là ce qu'on peut appeler le phonème «commutatif» fondé sur la pertinence distinctive: *l* sonore et *l* sourd ne «commutent» pas en français comme commutent /p/ et /b/ dans *pierre–bière*. On a pu dire aussi que *l* sonore et *l* sourd repré-

jet[27] fondée en fait sur ce qu'on appellera plus tard la commutation; sous la pression des critiques formalistes, on engage la chasse au psychologisme, puis au phonéticisme, c'est-à-dire aux éléments les plus marquants du réalisme initial, et l'on aboutit à ne plus voir dans le phonème qu'un concept utilitaire[28]. Il est vrai qu'alors la réalité n'est pas exclue, mais attribuée aux traits pertinents ou distinctifs, en lesquels un phonème peut toujours être analysé. Mais c'est là la concession ultime. Cette évolution doctrinale est compréhensible et légitime dans le cas d'une discipline descriptive comme l'est la phonologie synchronique. Fonder un ordre de recherches sur les «intentions phoniques» serait opérer avec l'introspection aux résultats invérifiables, ou se livrer à un type d'expérimentation peu susceptible de fournir rapidement des données sûres et utilisables; transporter le phonème sur le plan neuro-musculaire est tentant, mais l'expérimentation y serait encore plus délicate et moins accessible au linguiste que précédemment. Il est donc préférable de dégager des critères formels purement linguistiques comme celui de la PERTINENCE DISTINCTIVE. Ce critère est facile à manier et choisi de façon à fournir des unités dont la liste ne diffèrerait pas sensiblement de celle des «intentions phoniques» de Baudouin, mais qui sont indépendantes, en théorie, de toute réalité psychologique ou neuro-musculaire. Il est facile de s'expliquer cette coïncidence pratique entre les produits de la commutation et les indications du «sentiment linguistique»: des gens qui, toute leur vie, ont dû inconsciemment se garder de confondre *pierre* et *bière* auront un «sentiment» beaucoup plus net de la différence entre /p/ et /b/ que de celle qui existe entre le *l* sourd de *peuple* et le *l* sonore de *lac*. En fait, là où les critères formels nous laissent dans l'indécision, la réponse du «sentiment linguistique» ne nous mène guère plus loin, ni, par exemple, dans le cas des deux *ch* de l'allemand

sentent en français le même phonème parce qu'ils résultent de la même intention phonique (Lautabsicht) des sujets parlants. On peut aussi penser que *l* sonore et *l* sourd correspondent en français au même processus neuro-musculaire simplement modifié par le contexte; voir la discussion, ci-dessous 6.7.

[27] Projet de terminologie phonologique standardisée, *TCLP* 4, pp. 311–312.

[28] Cf. André Martinet, Où en est la phonologie?, *Lingua* 1, p. 46, et Structural Linguistics, *Anthropology Today*, Chicago 1953, p. 584 et s.

dont on ne sait trop s'il faut faire ou non un seul phonème, ni dans le cas des diphtongues [ai], [ɔi], [au] de l'anglais qu'on hésite à interpréter chacune comme une ou deux unités. On comprend d'ailleurs qu'une analyse dont la fin dernière est de rendre compte du fonctionnement d'une langue offre un résultat dont le détail s'accorde avec le type d'organisation mentale correspondant à cette langue.

Théorie synchronique et théorie diachronique

1.23. Il y a donc pratiquement coïncidence entre le phonème opérationnel de la description phonologique et une certaine réalité psycho-physiologique. Mais cette réalité, le descripteur, dès qu'il s'est enfermé dans sa théorie, peut l'ignorer. La validité de sa description ne résulte pas de sa conformité avec la réalité humaine, mais avec la théorie. Or, cette théorie a été établie, pour ainsi dire «en consultation» avec la réalité, mais souverainement et sans appel par le linguiste. C'est Louis Hjelmslev qui a le plus intrépidement dégagé[29] toutes les conséquences d'un irréalisme latent chez ses devanciers, et l'on ne s'étonnera pas que ce soit chez ceux qui le suivent que les descriptions marquent le plus d'indépendance vis-à-vis de leur objet[30]. Les phonologues, moins conséquents, ont, en n'excluant point de leurs préoccupations la substance phonique, maintenu un contact plus étroit avec le réel, et c'est sans doute ce qui leur permet d'aborder dans de meilleures conditions que les autres «structuralistes» les problèmes de l'évolution phonique. Sur le plan diachronique, il ne s'agit plus de rendre compte, de façon exhaustive et en visant toujours à la plus grande simplicité, de certains faisceaux de relations observables dans une langue souvent représentée par un «corpus» limité de textes ou d'enregistrements. On peut être certain, dès l'abord, qu'on ne parviendra pas, en diachronie, à démêler tous les fils de l'écheveau de la causalité, ne serait-ce que parce que la causalité n'a ni commencement ni fin. Il ne s'agira certes pas d'inventer à loisir des complications que ne justifierait aucune donnée, mais il ne faudra jamais perdre de vue que la réalité n'est pas tou-

[29] Cf. les premières pages des *Prolegomena to a Theory of Language* (Memoir 7 of the *International Journal of American Linguistics*, Suppl. to vol. 19, no. 1), Baltimore 1953.

[30] On pense à *La structure immanente de la langue française*, Copenhague 1951, de Knud Togeby; voir le compte rendu dans *Word* 9 (1953), pp. 78–82.

jours aussi rectiligne que les constructions de l'esprit. Enfin, il ne pourra être question de décréter que tel ou tel ensemble de données choisies arbitrairement par le linguiste doit permettre d'obtenir des résultats valables. On retrouvera ici la théorie, dans ce sens qu'une fois réunie une somme de renseignements concernant les conditions de tous ordres dans lesquelles s'est produite une certaine mutation, on s'efforcera de dégager une explication où s'intègrent tous les faits présentés. La théorie sera, dans ce cas, un faisceau d'hypothèses réalistes. Un fait nouveau bien établi qui ne pourrait s'y intégrer suffirait à la rendre caduque. Elle ne représente donc rien de définitif. Elle est essentiellement vulnérable. Elle est là pour être confrontée avec des données nouvelles qui, ou bien s'y laisseront intégrer sans difficulté, ou bien demanderont qu'on la révise ou qu'on la remplace. La théorie hjelmslévienne est une tour d'ivoire en réponse à quoi ne sauraient se dresser que d'autres tours d'ivoire. La théorie diachronique, qui n'a en son principe rien de neuf, est de celles qui, par leur caractère limité et ouvert, devraient inviter à la discussion et à la coopération, et faire ainsi progresser la recherche.

Limitations

1.24. Il convient d'insister sur le caractère nécessairement partiel des explications présentées en phonologie diachronique. Si, comme on l'a suggéré ci-dessus (1.16), il existe, dans tout système phonologique et à tous les instants de son histoire, des zones où des changements sont en préparation ou en procès, si l'évolution phonique ne procède pas par vagues entre deux périodes de stabilité, toute tentative pour limiter l'examen diachronique à un certain laps de temps aura nécessairement un caractère artificiel. L'existence de traditions pourrait faire croire à la légitimité de certains cadres: les romanistes partent en général du latin vulgaire de l'Empire avec toutefois quelques jalons jusqu'à la langue classique tellement mieux connue. Mais ce latin vulgaire était un parler italique, un segment d'une longue évolution surtout préhistorique. On a depuis assez longtemps, et particulièrement en Italie, tâché de restituer ici une continuité, et la liaison a déjà été amorcée en phonologie diachronique[31]. Mais, alors même qu'on jetterait

[31] Par Robert Politzer dans On *b* and *v* in Latin and Romance, *Word* 8 (1952), pp. 211–215; voir notamment p. 214.

tous les ponts nécessaires, il viendrait vite un moment où il faudrait s'arrêter faute d'une documentation directe suffisante ou d'éléments utilisables pour la comparaison, et après avoir épuisé tout ce qu'on peut déduire de la structure d'une langue unique, attestée ou reconstruite, pour remonter plus loin dans le passé. Mais ces limitations sont évidentes, et celles sur quoi il faut surtout attirer l'attention dès l'abord sont celles qui résultent de l'infinie complexité du conditionnement à chaque point de l'évolution. A tout moment, le diachroniste honnête devra confesser son ignorance et l'incapacité où il se trouve de rendre compte de tel ou tel trait, positif ou négatif, du déroulement qu'il étudie. Il lui faudra, en conformité d'ailleurs avec une pratique assez générale de la recherche contemporaine, opérer plus ou moins explicitement avec des propositions conditionnelles: A supposer que... dans ce cas.... Il lui appartient de lutter, dans l'esprit de ses confrères, contre la croyance naïve ou le sentiment irréfléchi, si répandus même parmi les linguistes chevronnés, qu'il ne doit y avoir qu'une seule réponse à la question: Pourquoi les sons changent-ils? et qu'un principe d'explication qui s'avère ne pouvoir rendre intégralement compte d'un changement phonétique pris au hasard est, de ce fait, à écarter comme sans valeur[32]. C'est même là, chez certains linguistes, une conviction si bien ancrée, qu'ils se refuseraient à admettre que certains facteurs bien identifiés de conditionnement dans la chaîne donnent une réponse partielle à notre question. En vieil-anglais, *s* intervocalique a été voisé, dans le mot *céosan* «choisir», par exemple, tandis que la sourde a été conservée dans les autres positions. Nous pouvons être sûrs que la position intervocalique fait partie du conditionnement. Mais il est évident que position intervocalique ne signifie pas voisement automatique; le vieil-islandais a conservé la sourde dans *kjósa*, équivalent de *céosan*, et des centaines de langues bien décrites ne font pas mine de sonoriser leurs sifflantes intervocaliques. La raison inconnue qui a per-

[32] Maurice Grammont dit excellemment dans son *Traité de phonétique*, Paris 1939, p. 175: «On enseigne partout qu'elles [les causes des changements phonétiques] sont encore inconnues et mystérieuses. C'est inexact. Mais il n'y a pas une cause, il y en a un grand nombre, et l'erreur de la plupart de ceux qui se sont occupés de la question a été précisément, lorsqu'ils ont reconnu une cause de changements phonétiques, de croire qu'elle était la seule cause et de vouloir tout y ramener.»

mis à l'*s* du vieil-anglais de s'assimiler à son contexte vocalique est, de l'avis de certains, la seule qui mérite le nom de «cause». Cependant ne pourrait-on supposer que cette sonorisation a résulté d'un concours de circonstances phoniques dont nous connaissons une, la position intervocalique, tandis que nous sommes trop mal renseignés pour identifier les autres, qu'il s'agisse d'une nature particulière de l'accent, d'un autre trait prosodique[33], ou de quelque complexe phonétique auquel nous ne pensons pas? Tous les facteurs immédiats seraient, dans ce cas, de même nature, chacun d'entre eux isolément incapable de rien changer au statu quo; c'est leur somme qui, seule, aurait pu déterminer le glissement qui a abouti à la sonorisation des fricatives intervocaliques.

1.25. On ne voit pas pourquoi il faudrait nécessairement un choc initial. Pour que se produise une avalanche, il faut que se réalise un certain concours de circonstances: une certaine déclivité, une certaine masse de neige, un certain degré de réchauffement de cette masse, tous phénomènes absolument normaux à haute altitude à certaines périodes de l'année. Il arrive qu'un skieur imprudent, filant à flanc de montagne, rompe la cohésion des masses de neige et détermine une avalanche qui, sans lui, n'aurait pas eu lieu. Mais la plupart des avalanches n'attendent pas un skieur pour se mettre en mouvement; sur une pente donnée la neige commencera à glisser lorsqu'elle aura atteint une certaine masse et une certaine consistance, sans qu'intervienne aucun skieur imprudent. La déclivité toujours présente, les chutes de neige chaque hiver, et le réchauffement de l'atmosphère chaque printemps rappellent le conditionnement constant des changements phonétiques: moindre effort, besoin de s'exprimer et de communiquer. La masse et la consistance de la neige représentent l'état instable du système qui va changer. Le skieur, le cri du montagnard, représentent les causes fortuites, les chocs, qui existent certes et avec quoi il faut compter, mais qui ne sont pas indispensables pour que se produise le phénomène. L'attention du diachroniste se concentrera donc sur le comportement des unités et des systèmes dans le cadre du conditionnement constant.

[33] Ce mot désigne ici et de façon générale en phonologie les faits phoniques comme l'accent, les tons et l'intonation dont l'extension dans la chaîne ne coïncide pas nécessairement avec celle des phonèmes; cf. le chapitre 5 ci-dessous.

Domaine de la discipline

1.26. Pour éviter toute méprise, il convient de bien préciser ici que le diachroniste n'entend nullement limiter le champ de ses recherches au profit d'une autre discipline qui continuerait la phonétique traditionnelle. Il ne faut pas renouveler l'erreur méthodologique et tactique des synchronistes à leurs débuts qui se figuraient que seuls les faits distinctifs étaient de leur ressort, et qui avaient cru se ménager leurs adversaires en leur abandonnant une partie du domaine des sons du langage. Répétons, en en resserrant la portée, l'affirmation faite ci-dessus (1.8) au sujet de la linguistique: la phonétique fonctionnelle et structurale qu'on appelle phonologie n'est pas un chapitre de la phonétique, mais toute la phonétique abordée sous l'angle qui, dans l'état actuel de la linguistique, doit être le plus favorable au progrès rapide de la connaissance. Ceci vaut pour la diachronie comme pour la synchronie. L'étude des changements dits «conditionnés», ceux dont certains facteurs se retrouvent dans la chaîne, fait donc, de plein droit, partie de la phonologie diachronique. Si nous renonçons à la reprendre en détail dans une section particulière de ce *Traité*, c'est que nos devanciers ont, sur ce point, poursuivi des recherches dont les résultats restent, encore aujourd'hui, généralement valables. Sur le plan théorique c'est, à l'heure actuelle, un fait bien établi qu'un seul et même phonème, lorsqu'il apparaît dans des contextes différents, peut être soumis à des traitements divergents, et l'on ne devrait plus avoir besoin de revenir là-dessus. Dans ce qui va suivre, il importe peu qu'un changement affecte un phonème dans tous ses contextes, ou seulement dans des contextes phonologiquement bien définis, que ce que l'on confond en fin de compte ou qu'on garde distinct représente deux phonèmes ou deux variantes combinatoires de phonèmes différents. Nous savons quel rôle considérable jouent les facteurs combinatoires, mais si nous voulons être capables d'identifier les facteurs fonctionnels et structuraux, nous devons concentrer sur eux notre attention et écarter les premiers de notre champ de vision autant que faire se peut. Afin de simplifier l'exposé, il est recommandé de ne pas souligner, à chaque tournant, l'existence de déviations combinatoires et d'établir la convention suivante: sauf préavis, ce qu'on dit des phonèmes s'applique également aux variantes combinatoires qui ont leur évolution propre. Dans les discus-

sions théoriques nous aurons toujours l'air d'opérer avec des phonèmes dont l'unité n'est jamais mise en danger. Mais les illustrations montreront que l'existence des variantes combinatoires n'est pas perdue de vue, et que leur évolution est soumise aux mêmes facteurs que celle des phonèmes qui se déplacent en bloc. On présentera habituellement les variantes combinatoires sous la forme de combinaisons de phonèmes: les variantes d'avant d'un /k/ seront notées comme /ki/, /ke/ ou /ki/ ET /ke/. En d'autres termes, nous n'opérons plus, dans un cas de ce genre, avec un phonème unique /k/, mais avec les combinaisons de phonèmes /ki/, /ke/. Vu que les combinaisons de phonèmes se réduisent souvent en phonèmes uniques au cours de l'évolution phonologique, et semblent fréquemment exercer une influence sur le comportement, dans le système, des phonèmes simples, cette façon d'opérer avec des combinaisons présente des avantages considérables. Nous avons dit ci-dessus que nos affirmations s'appliquaient aux variantes combinatoires aussi bien qu'aux phonèmes. Nous reformulerons différemment le même principe en disant que, sauf préavis, ce que nous disons des phonèmes s'applique également à des unités phonologiques plus vastes.

2. FONCTION

2.1. Les linguistes contemporains emploient volontiers le mot *fonction*, mais ils ne s'accordent guère sur la valeur à donner à ce mot et ne prennent pas toujours la peine de préciser ce qu'ils entendent par là. Le terme est pris ici avec sa valeur la plus commune d'activité propre, de rôle bien adapté à la nature du sujet agissant, avec toutefois cette réserve qu'en linguistique, l'activité dérive de l'homme qui parle et non des unités phoniques ou de sens à qui l'on prête des fonctions. C'est dans ce sens que le mot est normalement employé dans la littérature phonologique et que l'on peut parler, après Troubetzkoy[1], de fonction distinctive, de fonction démarcative et de fonction culminative. Dans le présent chapitre, on ne traitera que de la fonction distinctive qui paraît être la seule fonction constante des phonèmes, tandis que la fonction démarcative ne leur échoit qu'épisodiquement et secondairement comme un à-côté qui ne semble pas exercer une influence marquée sur leur développement. Sur le plan prosodique, il en va tout autrement. Mais on a intérêt, en diachronie comme en synchronie, à traiter à part des faits prosodiques. On retrouvera, dans le chapitre qui leur sera consacré, la fonction culminative qui, elle, pour ainsi dire par définition, n'existe que sur le plan prosodique. Par *fonction* nous entendrons donc pour le moment *fonction distinctive.*

Fonction «esthétique»

2.2. Il est clair que les phonèmes exercent souvent d'autres fonctions que celles, distinctive ou démarcative, que leur reconnaissent les manuels de phonologie. On pense surtout à la fonction esthétique dont on s'est généralement désintéressé, car il n'est pas facile d'en traiter avec quelque rigueur objective[2]. Mais il y a tout un domaine, qu'on ne pourrait caractériser comme «esthétique» qu'en donnant à ce terme une valeur large quasi étymologique, où l'expérimentation devrait pou-

[1] *Principes de phonologie*, pp. 31 et s.

[2] Ne pas confondre la fonction esthétique des éléments phonologiques, et surtout des phonèmes, avec le rythme ou la métrique qui font intervenir autre chose que des éléments identifiables dans l'usage linguistique normal: l'ictus du vers est bien autre chose que l'accent de la prose.

voir donner quelques résultats. Il s'agit par exemple des valeurs affectives qui peuvent s'attacher en français aux timbres [e] et [ɛ] dans les cas, extrêmement fréquents, où l'un et l'autre peuvent s'employer sans que soit réellement en cause la fonction distinctive. Bien des Français tomberont d'accord pour dire que [e] «fait» alors plus vulgaire, plus simple, plus naturel, [ɛ] plus distingué, plus recherché, plus affecté, et qu'un [ɛ] trop ouvert, c'est-à-dire un [æ], peut être employé pour singer dans, par exemple, *elle est très belle* une prononciation ridicule à force d'affectation[3]. Ceci résulte sans doute de la confrontation de deux usages, l'un où l'on tendait à réduire [e] et [ɛ] à un seul phonème en les répartissant selon la règle: voyelle ouverte en syllabe fermée et fermée en syllabe ouverte, l'autre où la distinction tendait à se maintenir même en syllabe non finale de mot. Il est fort vraisemblable que les fonctions de ce type ne sont pas sans laisser des traces dans le développement du système phonologique. En français contemporain où l'on semble bien constater une tendance à la confusion des deux phonèmes *a* de *patte* et de *pâte*[4], cette tendance serait favorisée par la circonstance que les dépositaires de la prononciation parisienne traditionnelle avec deux *a* bien distincts ne réagissent guère à la confusion des deux phonèmes, courante chez les représentants d'usages provinciaux acclimatés à Paris. Ces derniers, au contraire, trouvent également vulgaires un /a/ légèrement trop avancé et un /ɑ/ un peu trop d'arrière. Il ne s'agit sans doute, dans tout ceci, que de possibilités fort imprécises, mais qu'il convient de ne jamais oublier.

Expression et communication

2.3. On a peut-être, dans certains milieux, indûment simplifié les choses en présentant la communication comme pratiquement la seule fonction du langage. L'homme emploie fréquemment le langage pour s'exprimer, c'est-à-dire pour préciser en mots ce qu'il pense sans trop s'occuper des réactions d'autrui, et aussi, dans bien des cas, pour affirmer son exis-

[3] Ceci ne vaut, bien entendu, qu'en général. Il y a des cas spécifiques où, au moins pour certains sujets, les rôles sont renversés: pour l'auteur de ces lignes, *serai* prononcé avec [e] «fait» plus recherché s'il s'entend dans un parler où [ɛ] n'est pas rare; *cahier* avec [ɛ] «fait» un peu vulgaire.

[4] Cf. A. Martinet, *La prononciation du français contemporain*, Paris 1945, p. 72.

tence, à soi-même et aux autres. Il est presque banal d'énoncer que le langage a peut-être signifié plus pour l'humanité en tant que support de la pensée qu'en tant qu'outil de communication. Cependant la communication reste la fonction primaire et centrale du langage comme pourrait bien l'attester le fait que les sociétés répriment par la raillerie le soliloque, c'est-à-dire l'emploi du langage à des fins purement expressives, et impose de ce fait un ou plusieurs interlocuteurs qui devront au moins jouer la comédie de l'échange linguistique. Tout indique que la langue de chacun se «corromprait» vite, c'est-à-dire deviendrait incompréhensible pour autrui, si ne s'exerçait la pression sociale par un rappel incessant aux convenances linguistiques, et si n'existait cette règlementation permanente qu'impose la compréhension mutuelle. Cette règlementation existe sur le plan des phonèmes aussi bien que sur ceux du lexique et de la grammaire. On parle bien pour se faire entendre ou, du moins, comme si c'était là ce pour quoi on le fait. Il faudra par conséquent qu'on s'en tienne aux conventions qu'accepte et pratique son interlocuteur. Les phonèmes d'une langue font naturellement partie de ces conventions.

Convenances linguistiques

2.4. On pourrait reprocher aux phonologues d'identifier un peu trop vite ce que nous avons appelé les convenances linguistiques et les nécessités de la compréhension mutuelle. Lorsqu'un adulte corrige le «Quoi vous disez?» d'un enfant, on ne saurait prétendre qu'il n'a compris qu'avec difficulté ce que ce dernier voulait dire. Lorsqu'on modèle son parler sur celui d'autrui, on ne se limite pas nécessairement à des traits pertinents. En matière phonique, il est, pour bien des gens, beaucoup plus facile de perdre ou d'attraper un «accent» que de modifier un système phonologique. Il est vrai que, dans ce cas, la situation n'est pas la normale puisqu'elle suppose en contact deux usages bien différenciés. Mais l'observation a son intérêt pour tous les cas. Le problème a été effleuré ci-dessus (1.16) lorsque nous avons opposé l'influence de la tradition et celle du système dans la conservation de la prononciation des phonèmes. L'expérience phonologique suggère effectivement que le maintien de la compréhension mutuelle dans le sens étroit du terme n'est pas le seul facteur qui rythme l'évolution. Un déséquilibre qui se propage à travers un système le fait avec une lenteur qui laisse supposer une action retardatrice con-

stante de l'imitation des prononciations les plus conservatrices. Mais comme c'est là un facteur constant, on signalera ici son existence une fois pour toutes. Il se peut qu'il soit plus ou moins puissant selon les communautés, mais comme nous n'avons aucune donnée qui nous permette d'évaluer sa puissance dans un cas déterminé, nous ne pouvons guère faire, à ce sujet, que des hypothèses invérifiables. Rien n'empêche de croire qu'il doive avoir souvent une action non plus retardatrice, mais inhibitrice, et il peut être de ceux qui sont responsables des divergences qu'on constate d'un dialecte à un autre.

Paul Passy

2.5. La thèse centrale de la phonologie diachronique relative à la fonction tient dans la proposition suivante: toutes choses égales d'ailleurs, une opposition phonologique utile à la compréhension mutuelle se maintient mieux qu'une autre moins utile. Bien entendu, le maintien de celle-ci et l'élimination de telle autre ne résultent pas d'une décision volontaire des sujets parlants, mais du jeu normal des échanges linguistiques qui favorise les traits utiles aux dépens de ceux qui le sont moins. Cette thèse qui paraîtra à certains, sinon révolutionnaire, du moins hardie, n'est pas d'hier. On n'a pas attendu pour l'énoncer l'éclosion de la doctrine phonologique. Dès les années 80 du siècle dernier, trois remarquables phonéticiens qu'unissaient des liens d'estime et d'amitié, l'Anglais Henry Sweet, le Danois Otto Jespersen et le Français Paul Passy partageaient, sur la nature des changements phonétiques, un ensemble de vues qui coïncident largement avec celles des diachronistes d'aujourd'hui. Point n'est besoin d'insister ici sur l'originalité des contributions à la science de Jespersen, un des linguistes marquants de la première moitié du siècle, ou de celles de Sweet, méconnu de son vivant, mais bien vengé depuis. A Paul Passy, trop souvent considéré sans plus comme un bon maître de phonétique pratique, revient l'honneur d'avoir présenté en quelques paragraphes[5] l'exposé le plus lucide de la théorie fonctionaliste des changements phonétiques. Il convient ici de le citer longuement. La thèse se résume ainsi:

«1° Le langage tend constamment à se débarasser de ce qui est superflu.

[5] *Etudes sur les changements phonétiques et leurs caractères généraux*, Paris 1890, p. 227.

«2° Le langage tend constamment à mettre en relief ce qui est nécessaire.

«Le premier principe est ordinairement considéré en même temps que la recherche des articulations «faciles», et réuni avec elle sous le nom de *loi du moindre effort.* Avec Sweet [*History of English Sounds,* § 185] je préfère le considérer à part et l'appeler *principe d'économie.*

«Ce principe d'économie est très actif et d'une application universelle... [il combine] économie dans l'activité des organes [et] effacement des distinctions... trop subtiles.»

Passy nomme le second principe «principe d'emphase»[6].

Passy a bien vu et bien exprimé[7] le conflit permanent entre la tendance à l'assimilation des phonèmes voisins dans la chaîne et la pression conservatrice du système: «Deux sons consécutifs tendent toujours à être assimilés... Cette tendance est combattue par la nécessité de conserver les distinctions significatives.» Ayant écrit de façon un peu relâchée que les sujets parlants ont «senti la nécessité de conserver...», il précise en note[8]:

«Je demande grâce pour cette expression peu exacte, mais bien difficile à remplacer, et qui reviendra plusieurs fois dans la suite de ce travail. Il faut bien s'entendre sur le sens à lui attribuer. Ce n'est pas celui qui parle qui a «senti la nécessité» de conserver quoi que ce soit, mais celui qui écoute. Si en parlant on néglige une partie importante du discours, on est mal compris, on est obligé de recommencer. De là la «nécessité» de bien articuler tout ce qui est important.»

Il y a là une tendance salutaire à retrouver la causalité exacte des faits du discours, tendance dont certains auteurs beaucoup plus récents auraient bien fait de s'inspirer. Il précise plus loin[9]:

«Bien entendu... il n'est pas question de conservation volontaire des éléments importants, d'omission volontaire des éléments superflus. Si je néglige un élément important, on ne me comprend pas, je me corrige, et sans doute j'exagère; si je néglige un élément superflu, on me comprend bien, et je recommence. Voilà tout.»

La seule chose qu'on puisse reprocher à ces quelques phrases c'est leur simplicité et leur limpidité qui, dispensant l'esprit du

[6] *Ibid.*, p. 228. [7] *Ibid.*, p. 224. [8] *Ibid.*, p. 122.
[9] *Ibid.*, p. 229.

lecteur de tout effort, tendent à lui faire croire qu'on lui présente des truismes. On peut dire, sans ironie, que la diffusion des idées de Passy a souffert de la clarté de son exposé. Le cas n'est peut-être pas isolé. Certains linguistes estiment Meillet superficiel pour des raisons analogues.

2.6. En tout cas, on pourra trouver étrange que ces idées, partagées par trois savants en vue dans trois pays différents, n'aient pas eu plus de retentissement. On les retrouve chez Otto Jespersen[10], celui des trois dont l'influence a été la plus large, assez développées, appliquées au détail de cas concrets, et avec d'intéressants corollaires. C'est là, plutôt que dans les écrits proprement phonologiques, que l'auteur de ces lignes a fait connaissance avec elles. Dans le domaine de la phonétique historique de l'anglais, celui-là même où Jespersen a surtout travaillé, Karl Luick avait, dès 1896, bien marqué ce que l'évolution du phonétisme doit à la nécessité de maintenir distincts les éléments existants[11]. Aujourd'hui où l'on est allé plus loin, on comprend pourquoi ces idées n'ont pas beaucoup frappé les contemporains et ne les ont pas incités à en tenter une application généralisée aux problèmes pendants d'évolution phonique: complétées par les thèses structurales et l'enseignement relatif à l'inertie et à l'asymétrie des organes, elles permettent souvent de présenter un tableau assez complet de la causalité de vastes changements; à elles seules, elles n'autorisaient guère qu'à résoudre certaines questions de détail et à reposer correctement certains problèmes. C'est ce qui ressortira des illustrations présentées ci-dessous.

Henri Frei

2.7. Dans un tout autre climat linguistique, la question du fonctionalisme a été vigoureusement posée par Henri Frei dans sa *Grammaire des fautes*[12] contemporaine des premières manifestations publiques de l'Ecole phonologique. Ce livre, desservi par un titre ambigu, n'a pas eu le retentissement qu'il méritait, et n'a pratiquement exercé aucune influence sur les recherches ultérieures. L'auteur y marque avec netteté la nécessité d'une

[10] Cf., par ex., *Language, Its Nature, Development, and Origin*, Londres 1922, chap. XIV et XV.

[11] Voir l'exposé de Josef Vachek dans *Časopis pro moderní filologii* 19 (1932–33), pp. 273–292.

[12] Paris 1929.

linguistique fonctionnelle, science explicative[13], et illustre en détail la dynamique d'une langue en insistant surtout sur les développements populaires, les seuls accessibles dans le cadre des matériaux qu'il utilisait, les plus largement inconscients, et, de ce fait, les plus faciles à systématiser. C'est probablement cette insistance, parfaitement justifiée, sur les comportements linguistiques les moins recherchés qui a froissé certains esprits un peu précieux, et qui explique en partie la médiocre diffusion de l'ouvrage. On a, d'autre part, suggéré ci-dessus (1.9) que le plaidoyer d'Henri Frei en faveur d'une terminologie finaliste peut avoir été une erreur tactique. Du point de vue phonologique, le reproche le plus sérieux qu'on puisse adresser à l'ouvrage est qu'il n'envisage les faits phoniques que pour autant qu'ils satisfont IMMÉDIATEMENT ET INDIVIDUELLEMENT aux besoins morphologiques ou lexicaux. En d'autres termes l'auteur n'opère jamais avec un système phonologique. Ce qu'il retient des traits qui le composent rappelle cet ordre de recherche mal délimité qu'on a désigné du terme terriblement ambigu de *morpho(pho)nologie* et qui est censé examiner l'usage que fait la morphologie des latitudes distinctives de la langue. Henri Frei, non plus d'ailleurs qu'aucun des disciples genevois de Ferdinand de Saussure, n'a jamais pleinement reconnu la légitimité d'une nette autonomie du système phonologique, et c'est ce qui rend parfois difficile la discussion entre phonologues et Genevois[14].

2.8. Les premiers phonologues, désireux de mettre l'accent sur l'originalité de leur doctrine, n'ont guère cherché à dégager les apparentements qui pouvaient exister entre celle-ci et la pratique de devanciers dont ils ne s'étaient pas directement inspirés. En matière de synchronie, ils n'avaient d'ailleurs, à cette date, aucun riva et étaient véritablement les premiers à dépasser l'affirmation cent fois répétée que les unités d'une langue (y compris les unités phoniques) forment un système où tout se tient, et les vagues déclarations relatives à l'existence d'une base d'articulation commune à tous les membres de chaque communauté linguistique. Enfin, on essayait pour de

[13] *Ibid.*, p. 25.

[14] Une partie de l'argumentation d'Henri Frei, dans son très intéressant article Zéro, vide et intermittent, *Zeitschrift für Phonetik*, 4 (1950), pp. 161–191, contre certains écrits phonologiques porte à faux de ce fait.

bon de déterminer précisément ce qu'était ce système ou cette base. Il en allait tout autrement en matière de diachronie, et c'était une gageure que d'essayer de convaincre des spécialistes de l'excellence des nouvelles méthodes avant qu'ait été élaborée la théorie structurale dans tous ses détails. Roman Jakobson s'y est toutefois risqué dans ses *Remarques sur l'évolution phonologique du russe*[15]. Il en est résulté certaines remarques théoriques intéressantes, fâcheusement entremêlées à une profession de foi téléologique qui, sous la plume d'un des chefs du groupe, a eu pour effet de convaincre certains esprits du caractère un peu fantaisiste de l'entreprise phonologique. L'esquisse de l'histoire phonologique du russe qui forme le corps de l'ouvrage, assez confuse et trop personnelle, n'était pas faite pour entraîner beaucoup d'adhésions. Le développement et la popularité de la phonologie diachronique ont d'autant plus souffert de cette tentative prématurée que l'auteur, médiocrement satisfait du résultat obtenu, s'est non seulement détourné des recherches explicatives, mais a, sous le titre de Prinzipien der historischen Phonologie, donné dans les *Travaux du Cercle linguistique de Prague*[16] un exposé qui pratiquement fixait à la phonologie diachronique des buts purement descriptifs. Ce travail, paru dans l'organe officiel du Cercle de Prague et reproduit sous une forme un peu révisée dans la traduction française des *Grundzüge der Phonologie*, a eu pour effet, pendant deux décades, de convaincre la masse du public linguistique du caractère purement verbal et terminologique des recherches de phonologie diachronique.

2.9. Dans l'examen, qui va suivre, du rôle que joue, dans la conservation des oppositions phonologiques ou dans leur élimination, l'importance relative de leur fonction distinctive, on sera constamment tenu d'opérer avec des exemples imaginaires simplifiés à l'extrême, avec au moins une inconnue, un facteur dont on sait quelle action il exerce, mais non point à quel complexe causal il doit son existence. Les illustrations empruntées à des langues réelles seront peu nombreuses, et l'on renvoie ici une fois pour toutes aux problèmes de phonologie diachronique discutés avec une certaine ampleur dans la seconde partie de cet ouvrage. C'est en effet dans leurs rapports avec les autres

[15] *TCLP* 2, Prague 1928.
[16] *TCLP* 4, pp. 247–267.

facteurs d'évolution qu'on peut le mieux apprécier la nature et l'importance des facteurs fonctionnels.

Champ de dispersion

2.10. Il est bien évident que la prononciation par un sujet donné d'un phonème donné, dans le même mot, varie d'une émission à une autre. La variation est normalement imperceptible, mais il n'y a pas à proprement parler deux prononciations identiques. Dans certaines conditions, la variation peut être considérable. En tout cas, nous devons tenir compte de la possibilité d'un «champ de dispersion», même dans le parler d'une seule personne et à plus forte raison sans doute si nous considérons tous les membres d'une communauté. L'existence de ce champ de dispersion ne fait pas de doute lorsqu'on considère un phonème dont les variations combinatoires sont importantes, c'est-à-dire une unité phonologique dont la réalisation varie largement selon le contexte, comme par exemple le français /k/ dont le champ de dispersion couvre une grande partie de la zone palatalo-vélaire, ou le russe /a/ qui peut varier de [æ] à [ɑ]. Mais ce que l'on tient à souligner ici n'est pas la dispersion résultant de variations combinatoires, mais bien celle qui peut affecter un phonème bien identifié dans un contexte bien caractérisé.

Marge de sécurité

2.11. On a pu être tenté d'interpréter l'affirmation de Saussure selon laquelle une «valeur» linguistique est tout ce que les autres «valeurs» du même système ne sont pas[17] dans le sens que le champ de dispersion de chaque phonème n'a d'autres limites que celui des autres phonèmes. Ceci n'est certes pas universellement vrai. Il est vain, assurément, de se demander si [ɸɛ̃] serait interprété par des sujets français comme *pin* ou comme *fin*, parce que ni /p/ ni /f/ ne sont normalement rendus par [ɸ], et que si, dans des circonstances extraordinaires, quelqu'un disait [ɸɛ̃], l'interprétation en *pin*, *pain*, *fin* ou *faim* dépendrait du contexte. Dans le cadre d'une communauté linguistique homogène, il est probable que le champ de dispersion normal de chaque phonème, dans un contexte déterminé, ne sera pas contigu à ses voisins, mais qu'il y aura entre deux champs une marge de sécurité représentée par une sorte de «no

[17] *Cours de linguistique générale*, Paris 1931, p. 162.

man's land». Nous parlons ici de champ «normal», car c'est un fait bien connu que, dans des circonstances extraordinaires, comme l'ivresse, des phonèmes voisins dans le système peuvent se confondre complètement. Il est donc clair qu'un empiètement sur la marge de sécurité, qui représente un moindre mal, doit pouvoir aussi se produire dans des circonstances anormales. Dans ces circonstances, ce n'est pas un seul phonème, mais tous les phonèmes du système, ou la plupart d'entre eux, qui se trouveront affectés dans leur articulation. Ceci, en soi, sera une indication précise de l'anormalité de ces circonstances. On pourra ranger parmi les situations anormales celle de l'étranger parlant une langue dont la phonétique ne lui est pas complètement familière. Dans tous ces cas, les auditeurs feront inconsciemment abstraction des déviations, et s'en remettront plus que d'ordinaire au contexte et à la situation.

Changement phonétique

2.12. Pour bien comprendre ce qui suit, il conviendra de se rappeler qu'en toutes circonstances, c'est la précision qui est difficile; comme le dit Jespersen[18], «il faut un moins grand effort pour fendre du bois que pour opérer de la cataracte.» La grande difficulté pour les enfants, lorsqu'ils apprennent à parler, à écrire ou à dessiner, n'est pas de produire des sons, des barres ou des courbes, mais de tomber juste sur le son, la barre ou la courbe que demandent, à un instant donné, les besoins de la communication. Ceci est également vrai des phonèmes des adultes. Pour chacun d'entre eux, du moins dans un contexte donné, il doit y avoir un optimum que nous pourrions appeler le centre de gravité de son champ de dispersion. Mais, dans la pratique, on ne fera pas mouche à tout coup. On risque même d'en être assez loin. Si alors les réalisations phoniques se trouvent à proximité dangereuse du centre de gravité de quelque autre phonème, il se peut qu'on les corrige et, de toute façon, on ne les imitera pas. Si elles constituent une déviation inaccoutumée, légèrement au delà du champ de dispersion normal, mais nullement dans une direction où elles pourraient donner lieu à des méprises, elles ne menacent aucunement la compréhension mutuelle. Si elles n'imposent pas aux organes une tension particulière, elles peuvent finalement se fixer comme une extension légitime du champ de dispersion. Nous

[18] *Language*, p. 263.

parlerons de changement phonétique dès que le champ normal d'un phonème (dans un contexte donné, que cela soit désormais bien entendu) se déplace, si peu que ce soit, dans une direction ou une autre, de telle sorte que la marge de sécurité qui le sépare de ses voisins, croît ou décroît. Nous ne nous proposons pas de discuter dès maintenant les causes possibles d'un tel changement; nous nous efforcerons plutôt de déterminer comment il peut affecter les autres unités phonologiques du système.

2.13. Appelons A le phonème dont le champ normal se déplace, B celui qui est séparé de A par une marge croissante, C celui qui en est séparé par une marge décroissante. La situation dynamique se présentera alors comme suit:

$$B \quad A \rightarrow C$$

Si, comme on dit, «le jeu des lois phonétiques est aveugle», c'est-à-dire qu'elles se produisent sans égards aux besoins de la communication, l'aboutissement de cette situation sera nécessairement une confusion de A et de C, à moins que quelque raison mystérieuse ne vienne arrêter ou inverser la tendance. S'il se trouve que B et C commencent à se déplacer dans la même direction que A, de sorte que la situation devienne

$$B \rightarrow A \rightarrow C \rightarrow$$

la linguistique traditionnelle postule qu'un même facteur inconnu affecte également les trois unités. En règle générale, il sera, dans un cas de ce genre, difficile de prouver que A s'est mis à changer avant B et C, et, à supposer qu'on y parvienne, les traditionalistes pourront toujours arguer que, pour une raison inconnue, A était plus susceptible de changer et que par conséquent il a cédé le premier à la poussée. Si l'on n'est pas porté à l'économie, on pourra, bien entendu, postuler trois causes différentes pour les trois changements respectifs.

Conservation des oppositions utiles

2.14. Le postulat de base des fonctionalistes, en la matière, est que les changements phonétiques ne se produisent pas sans égards aux besoins de la communication, et qu'un des facteurs qui peut déterminer leur direction, et même leur apparition, est la nécessité foncière d'assurer la compréhension mutuelle en conservant LES OPPOSITIONS PHONOLOGIQUES UTILES. Si

nous ne voulons pas donner l'impression d'opérer à l'aide d'une espèce de providence linguistique, nous devrons présenter une analyse assez détaillée de ce qui nous paraît être le déroulement véritable des phénomènes qui font l'objet du présent examen.

Attraction

2.15. Revenons à la situation envisagée ci-dessus: A dérive vers C en s'éloignant de B. Concentrons d'abord notre attention sur le comportement de B qui va pouvoir s'ensuivre:

1) Le champ normal de B peut rester ce qu'il était avant que A commence à changer, ou il peut se mettre à dériver dans n'importe quelle direction, excepté celle de A; dans ce cas, nous considèrerons que le changement de A n'exerce aucune influence, ou du moins aucune influence directe, sur le comportement de B;

2) le champ normal de B va se mettre à progresser en direction de A: donc

$$B \rightarrow A \rightarrow$$

Si l'on peut montrer que le mouvement de A a véritablement précédé celui de B, et s'il apparaît que les mouvements de A et de B ne peuvent guère être attribués à une même tendance phonétique générale vers ouverture, fermeture ou autre, si par conséquent il est plus adéquat de représenter la situation ainsi:

$$B \rightarrow A \uparrow$$

les fonctionalistes considèreront que B a pour ainsi dire «profité» de l'espace laissé vacant par le déplacement de A. En fait, il est probable que B se trouvait environné d'autres phonèmes, et séparé d'eux par des marges de sécurité que, pour ne pas compliquer, nous supposerons de même dimension que celle qui séparait auparavant B de A. A ce moment-là toute déviation quelconque de B, hors de son champ normal et en direction de l'un quelconque de ses voisins, n'aurait, selon toute vraisemblance, pas été imitée, car elle aurait pu entrer en conflit avec les besoins de la communication. Mais lorsque A commence à s'éloigner de B, les déviations accidentelles de B hors de son champ normal et en direction de l'espace laissé vacant par le recul de A ne risquent plus de gêner les besoins de la communication; désormais, B se trouve contenu de tous côtés, sauf dans la direction de A, et le centre de gravité de son champ se met naturellement à s'éloigner des régions du domaine où son extension reste empêchée. Ce qui arrivera souvent alors,

c'est qu'un des voisins de B profitera à son tour de l'espace laissé vacant par B, engendrant une réaction en chaîne qui, se propageant de proche en proche, et se répercutant d'un phonème à un phonème voisin, finira par affecter une portion importante du système.

Hauteville 1

2.16. A ce point de l'exposé, il n'est pas facile d'offrir des illustrations empruntées à des langues existantes, parce que, dans chaque changement considéré, intervient le jeu de certains facteurs internes que l'on n'a pas encore présentés ni discutés. Cependant on peut, dans un petit nombre de cas, faire abstraction de ces facteurs sans réellement déformer les faits, et pourtant il apparaîtra clairement à un stade ultérieur de notre exposé que la preuve de la cohérence des changements présentés ne peut être faite que si tous les facteurs sont pris en considération.

2.17. Si l'on compare le système phonologique du patois d'Hauteville[19] à celui des autres patois parlés dans la même région, on voit que, vers la même époque, ont dû avoir lieu les changements suivants:

(1) /ẽ/, venant du lat. *īn*, > /ɛ̃/ (abaissement);
(2) /ɛ̃/, venant principalement de lat. *en*, > /ɛ/ (dénasalisation);
(3) /ɛ/, du lat. *ĭ*, *ē*, > /a/ (abaissement et rétraction);
(4) /a/, le plus souvent du lat. *ă̄* en syllabe ouverte, > /ɔ/ (arrondissement).

Comme auparavant il n'existait pas d'/ɔ/ dans le système, aucun de ces quatre changements n'aboutit à une confusion phonologique. Le processus peut être représenté schématiquement comme suit:

$$\tilde{e} \rightarrow \tilde{\varepsilon} \rightarrow \varepsilon \rightarrow a \rightarrow$$

Il n'y a pas eu d'abaissement généralisé dans la série d'avant, car /i/ et /e/ sont intacts, pas d'élévation généralisée dans la série d'arrière, car /u/ et /o/ n'ont pas bougé, pas de dénasalisation généralisée, car /ã/ et /ɔ̃/ subsistent à côté du nouveau /ɛ̃/. On ne peut donc pas attribuer l'ensemble du changement à une seule et même tendance phonétique générale. Pris un à un, chacun des trois premiers changements aurait dû aboutir à une

[19] Desc. phonol., pp. 2 et 3.

confusion. En fait, chacun des quatre phonèmes impliqués s'est gardé des autres. Comme la marge de sécurité séparant l'ancien /a/ de /o/ se trouvait être deux fois plus large que n'importe quelle autre dans le système vocalique, on peut penser que c'est /a/ qui a ouvert la marche. Aujourd'hui, toutes les marges de sécurité ont approximativement la même largeur et il n'y a pas de changement en cours. Il paraît difficile de ne pas conclure que d'un bout à l'autre de l'opération s'est manifesté le besoin de conserver des distinctions phonologiques existantes.

São Miguel

2.18. Un autre exemple nous est offert par le dialecte portuguais de São Miguel, aux Açores[20]. La comparaison avec le portugais métropolitain montre que /u/ est passé à /ü/, /o/ a donné /u/, /ɔ/ est remonté vers /o/ sans toujours le rejoindre, /a/ a pris une valeur d'arrière «tendant vers *ó* ouvert». Cette description du changement n'est pas complète; on a laissé de côté certains traits qui ne prendraient une pleine signification qu'à un stade ultérieur de notre examen. L'influence puissante du portugais métropolitain a été évidemment la cause de quelques dérangements. Il semble clair, en tout cas, que c'est /u/ passant à /ü/ qui a mené le jeu, entraînant bientôt /o/, puis /ɔ/ avec quelque retard, et enfin /a/, dernier à se mettre en mouvement. Le processus pourrait être représenté par le schéma suivant:

a → ɔ → o → u ——→

Le changement de /u/ à /ü/ soulève un problème que nous ne sommes pas encore prêts à aborder[21]. Qu'il suffise de dire qu'il peut avoir résulté d'une pression exercée sur /u/ par ses partenaires de la série arrière. Il faudrait seulement faire remarquer ici que si trois des changements en question peuvent être décrits comme des fermetures, le passage de /u/ à /ü/ est d'une

[20] Cf. F. M. Rogers, Insular Portuguese Pronunciation: Porto Santo and Eastern Azores, *Hispanic Review*, 16, pp. 1–32; voir notamment p. 13.

[21] Voir ci-dessous 4.6; la solution structurale de ce problème, enseignée dès 1939 à l'Ecole des Hautes Etudes, a été exposée par Heinrich Lausberg, *RF* 60 (1947), pp. 295–315 et par A. Haudricourt et A. Juilland dans leur *Essai pour une histoire structurale du phonétisme français*, Paris 1949, pp. 100–113.

nature phonétique tout à fait différente, et pourtant on ne peut pas nier qu'il y ait ici un rapport de cause à effet entre la fermeture de certains phonèmes et l'avancement d'un autre.

Algarve

2.19. L'avancée articulatoire de /u/, accompagnée de déplacements en chaîne de plus ou moins grande amplitude, se retrouve dans d'autres dialectes portugais que celui des Açores. Dans les parlers de l'Algarve, dont la phonétique a été étudiée en détail par Göran Hammarström[22], on note que parfois l'ébranlement a atteint presque tous les phonèmes, y compris ceux de la branche antérieure. Hammarström a bien vu et bien exposé le problème que pose cette série de phénomènes évidemment connexes. Mais, prisonnier de la terminologie traditionnelle qui l'oblige à opérer avec un certain nombre de «tendances» à la vélarisation, à la labialisation, à l'ouverture, comme si chacune d'entre elles représentait une explication, il ne peut se résoudre à voir là, purement et simplement, des pressions qui s'exercent de proche en proche.

Confusions phonologiques

2.20. Portons maintenant notre attention sur ce que peut être le comportement de C, phonème vers lequel se meut le champ de dispersion de A pour des raisons jusqu'ici inconnues. Il se peut fort bien que le champ de C ne recule pas devant l'invasion de A, d'où confusion phonologique. La fréquence indéniable de telles confusions est souvent considérée comme un argument puissant contre le postulat que la conservation des distinctions entre phonèmes est un facteur de l'évolution phonologique. Vu que les phonèmes servent, par définition, à distinguer entre des mots et des formes, toute confusion phonologique impliquera inévitablement des malentendus nuisibles au fonctionnement normal de la langue, ET POURTANT IL SE PRODUIT DES CONFUSIONS. Dans un certain nombre de cas, il se peut que C soit, pour ainsi dire, au bout de sa corde, et que sa réalisation représente une possibilité phonologique extrême: qu'on imagine, par exemple, un /i/ pressé par l'invasion d'un /e/, avec, à l'entour, des diphtongues qui bloquent toute échappée. On pourrait sans doute se demander comment il se

[22] *Etudes de phonétique auditive sur les parlers de l'Algarve*, Uppsala Stud., 1953; voir surtout pp. 160 et s.

fait que ces circonstances n'aient pas empêché, au départ, le champ de /e/ de pénétrer dans la marge de sécurité qui le séparait de /i/. Mais naturellement les facteurs inconnus poussant /e/ vers la fermeture peuvent simplement avoir été plus puissants que les facteurs fonctionnels travaillant pour le statu quo. Cela ne veut pas dire que ces derniers n'existent pas. On ne se lassera pas de répéter que personne n'a jamais prétendu que les facteurs phonologiques internes soient les seuls, ni même nécessairement les plus décisifs. Ce que nous avons à montrer n'est pas que ces facteurs expliquent tous les traits de l'évolution phonologique, mais qu'il y a des situations qu'on ne comprendra jamais, si l'on n'en tient pas compte.

Rendement fonctionnel

2.21. On verra que la nature articulatoire et la nature acoustique des traits distinctifs qui entrent en jeu peuvent être, l'une et l'autre, des facteurs essentiels dans le destin d'une opposition. Mais le problème qui va nous retenir ici est celui de savoir si l'importance relative d'une opposition dans la satisfaction des besoins de la communication joue ou non un rôle dans son élimination ou sa conservation: toutes choses égales d'ailleurs, une opposition phonologique qui sert à maintenir distincts des centaines de mots parmi les plus fréquents et les plus utiles n'opposera-t-elle pas une résistance plus efficace à l'élimination que celle qui ne rend de service que dans un très petit nombre de cas? La réponse est difficile surtout parce que nous sommes jusqu'à présent trop mal renseignés sur les autres facteurs en jeu. Pour éclaircir les données, il convient de rechercher tout d'abord si l'on peut évaluer l'importance distinctive d'une opposition phonologique et comment.

2.22. On donne souvent à l'importance fonctionnelle d'une opposition phonologique le nom de «rendement fonctionnel» (angl. *functional yield* ou *burden*, all. *funktionelle Belastung*). Il n'y a pas accord complet sur la valeur exacte de ce terme. Dans son acception la plus simple et la plus naïve, il s'applique au nombre de paires du lexique qui seraient de parfaits homonymes, s'il ne se trouvait qu'un mot de la paire présente un membre A de l'opposition là où l'autre mot présente l'autre membre B: la paire *blanc–blond* est un élément du rendement fonctionnel de l'opposition /ã/-/õ/ en français, de même que *dent–don*, *sang–son*, *banc–bon* et une foule d'autres. Le nombre

de telles paires /ã/–/õ/ étant considérable, on dit que le rendement fonctionnel de l'opposition /ã/–/õ/ est élevé. Si nous essayons de faire la même chose avec, disons, l'opposition /ɛ̃/–/œ̃/, nous ne trouverons qu'un petit nombre de paires comme *brin–brun, empreint–emprunt.* On dira que le rendement fonctionnel de cette opposition est faible. A condition de considérer un dictionnaire donné comme pleinement représentatif du lexique de la langue que l'on examine, on peut établir une liste exhaustive pour chacune des oppositions phonologiques, bien qu'en pratique il convienne de s'attacher seulement à celles qui font intervenir des phonèmes dont l'analyse phonologique a montré qu'ils ne se distinguent que par un trait pertinent: en français /s/–/š/ et /s/–/z/ devraient être retenus, mais non /s/–/ž/ ou /š/–/z/. Ainsi pourrait-on avantageusement remplacer de vagues étiquettes comme «élevé», «moyen», «faible» par des évaluations numériques exactes.

2.23. Une telle méthode ne permet pas de faire un relevé statistique des cas où un trait distinctif donné est le seul élément qui prévienne les malentendus, comme le serait la voix si l'on disait: *il ne prend plus de boisson,* dans une situation où l'on pourrait hésiter à comprendre *poisson* ou *boisson.* Pour avoir pleine validité, toute estimation du rendement fonctionnel d'une opposition devrait s'appuyer sur une évaluation de la fréquence de situations analogues. Comme il est pratiquement impossible de faire un compte de ce genre, on pourrait se contenter de dresser la liste des paires lexicales qui risquent de donner lieu à des ambiguïtés, comme *boisson–poisson* ci-dessus. Mais afin d'éviter les décisions subjectives, il suffirait probablement d'exclure seulement les paires constituées par des mots appartenant à différentes parties du discours et de ce fait peu susceptibles d'apparaître dans le même contexte grammatical. Dans ce cas, parmi les paires citées ci-dessus, *blanc–blond, dent–don, sang–son* seraient retenues, mais *banc–bon* ou *empreint–emprunt* seraient écartées. Cependant même dans ce cas, des complications peuvent apparaître: la paire *poignée–poignet,* qui présente une différenciation minima, ne donnera jamais naissance à aucune ambiguïté tant que les deux mots seront employés au singulier, car, dans ce cas, la différence de genre apparaîtrait de manière ou d'autre et indiquerait de quel mot il s'agit, même si l'opposition /e/–/ɛ/ venait à être brouillée; mais au pluriel (*les poignées–les poignets*) tout

le poids de la distinction pourrait reposer sur l'opposition vocalique. De plus, ce type d'évaluation négligerait entièrement le facteur essentiel de la fréquence, et donnerait la même cote à *émonder–émender*, mots rares, qu'à *blond–blanc*, mots très fréquents.

2.24. Vu cet enchevêtrement de difficultés, il est peut-être tout aussi significatif, dans la plupart des cas, et certainement incomparablement plus simple, de déterminer la fréquence lexicale de chaque phonème à considérer, en admettant que plus un phonème est fréquent, plus il y a de chances qu'il remplisse des fonctions clairement distinctives. La fréquence dans le lexique est souvent préférable à la fréquence réelle dans les textes ou le discours, car il n'est pas exceptionnel qu'un phonème comme le français /œ̃/, qui entre dans la paire de différenciation minima /ɛ̃/–/œ̃/ avec un rendement fonctionnel très faible, apparaisse assez fréquemment dans les textes, parlés ou écrits, parce qu'il se trouve dans un mot de grande fréquence comme l'article indéfini *un*. Il pourrait cependant y avoir des cas où un phonème très fréquent dans le lexique soit moins fréquent dans le discours qu'un autre de moindre fréquence dans le lexique, si par exemple le premier se rencontrait surtout dans le vocabulaire savant et le second dans la langue de tous les jours. Dans ce cas-là, il conviendrait de nuancer les conclusions auxquelles aurait conduit une statistique lexicale en tenant compte de la situation réelle dans le discours. Dans les langues qui font grand usage de désinences, celles-ci ont toute chance de ne pas figurer dans les lexiques. En conséquence, un examen purement lexical négligerait certains éléments de grande fréquence. Il est vrai que, souvent, les désinences apparaissent dans des situations, accentuelles ou autres, bien définies, de telle sorte que les éléments phoniques qui les composent sont susceptibles d'être soumis à des traitements particuliers. Il convient, dans un cas de ce genre, d'étudier à part le rendement fonctionnel dans le cadre des éléments morphologiques. Il y a toutefois bien des cas où la phonie du lexique et celle de la grammaire sont solidaires, et, ici encore, il faudra largement tenir compte de la fréquence dans le discours. En général, il conviendra d'adapter la méthode à la langue étudiée. William Diver, en face d'une langue dans laquelle il est impossible de trouver un nombre significatif de «quasi-homonymes» et dont on ne possède pas un lexique com-

plet[23], esquisse une méthode selon laquelle on détermine le rendement fonctionnel en étudiant un certain nombre de textes. Pour chaque texte, on compte le nombre total des phonèmes et combien de fois chaque phonème apparaît dans le texte considéré. Si le rapport de ces deux nombres pour un phonème donné est sensiblement constant d'un texte à un autre, on pourra le considérer comme suffisamment indicatif.

2.25. Par ce qui précède, on voit clairement que le rendement fonctionnel d'une opposition ne peut être évalué avec quelque degré de précision que si l'on travaille sur des stades linguistiques pour lesquels il existe des listes de mots à peu près complètes ou au moins des textes abondants. Cette circonstance rend pratiquement impossible la vérification du postulat fonctionnel dans le cas de changements phonétiques préhistoriques. Il semblerait, par exemple, que la confusion de **o* et de **a* en slave, en baltique et en germanique soit, d'une certaine façon, en rapport avec la rareté de **a* (venant de **a* et de **ə*) dans ces langues où, selon l'enseignement traditionnel, *ə* tombe en seconde syllabe médiane et où les sonantes vocaliques *r̥*, *m̥*, *l̥*, *r̥* dégagent universellement des voyelles fermées. Mais comme nous ne connaissons pas le lexique du slave, du baltique, du germanique à l'époque de la confusion de **o* et de **a*, nous ne pouvons guère nous risquer au delà de vagues présomptions. Même dans le cas des premiers stades du roman, notre connaissance assez complète du latin classique nous donne une image imparfaite des ressources lexicales de la langue populaire qui devrait nous servir de point de départ. Dans le cas de certaines confusions qui se produisent à l'époque actuelle dans des langues de culture pour lesquelles nous possédons des données complètes, on constate un rendement fonctionnel extrêmement bas: la confusion, dans le français de Paris, de /ɛ̃/ et /œ̃/, qui est en cours, ne donne à peu près jamais lieu à conflit d'homonymes, et la fréquence lexicale de /œ̃/ est des plus basses. L'arrondissement des lèvres, qui distingue /œ̃/ de /ɛ̃/ est un trait instable dans le cas d'articulations très ouvertes. Sans doute la chose vaut-elle pour /õ/ qu'on s'attendrait à voir se confondre avec /ã/ dans les usages où /œ̃/ se confond avec /ɛ̃/ (qui est en fait un [æ̃]). Mais le rendement fonctionnel de

[23] The Problem of Old Bulgarian *št*, *Word* 11 (1955), pp. 233–6.

l'opposition /õ/–/ã/ est, on le sait, considérable, et la distinction se maintient bien[24]. On pourrait dire la même chose de la confusion de /n̪/ et /ni̯/ qui semble gagner du terrain[25] et de celle, plus ancienne, de /l̪/ et /y/. Toujours en français, la vieille distinction entre longue et brève dans le cas de /i/, /ü/, /u/, /e/, dont la fonction essentielle était de distinguer entre masculin et féminin est maintenant pratiquement éliminée chez les Parisiens[26]. Le genre s'exprimant généralement en français dans les articles ou pronoms qui accompagnent le nom, le rendement véritable de cette opposition était très bas, et cette circonstance peut fort bien avoir joué un rôle dans la confusion. Il est intéressant de noter que, jusqu'à ce jour, les Français n'ont pas trouvé de solution «officielle» à l'irritant problème résultant de l'homonymie de *l'ami, l'amie, mon ami, mon amie.* La composition ne permet pas de se tirer d'affaire comme le fait l'anglais avec *boy friend* et *girl friend.* Il semble que la solution la plus fréquente soit celle qui consiste à prononcer le *e* d'*amie*, d'où les formes «hors-système» [aˈmiˈə] ou [aˈmiˈœ].

2.26. Il ne nous est pas possible de déterminer l'importance véritable du rendement fonctionnel dans la préservation des oppositions phonologiques sur la base des données limitées que nous possédons. Il conviendra de le considérer provisoirement comme un des facteurs internes de l'évolution phonologique et de chercher à en dégager le rôle toutes les fois qu'on le pourra. Le problème sera à reprendre lorsque nous aurons une masse imposante de données pertinentes. On devra pourtant noter tout de suite que

1° deux phonèmes voisins ne tendent pas nécessairement à se confondre pour la seule raison que leur opposition est d'un rendement fonctionnel pratiquement nul: on ne voit pas que /š/ et /ž/ en anglais tendent à se rapprocher en dépit du rendement exceptionnellement bas de leur opposition;

2° des extensions sémantiques, la composition, une réor-

[24] En dépit d'A. Issatchenko, A propos des voyelles nasales, *BSL* 38, p. 275; la confusion est attestée dans les patois gallo-romans du Nord et le français local correspondant où *en* ne s'est pas confondu avec *an*, si bien que la fréquence de /ã/, issu de *an*, était bien moindre qu'en français normal.

[25] Cf. A. Martinet, *La prononciation du français contemporain*, Paris 1945, pp. 170–173.

[26] *Ibid.*, pp. 94–109.

ganisation morphologique apporteront souvent des solutions faciles aux problèmes qui peuvent surgir lorsqu'une opposition importante fonctionnellement se trouve menacée par la tendance de deux phonèmes à se confondre: dès que la marge de sécurité est envahie, et que naît un danger de malentendu, les locuteurs seront conduits à favoriser tels ou tels mots, expressions, ou formes de remplacement qui feront disparaître toute ambiguïté.

Pression

2.27. Reprenons encore, maintenant, notre exemple théorique du phonème A dérivant en direction du phonème C; mais cette fois, supposons que C, au lieu de rester là à attendre une confusion imminente, se replie devant l'envahisseur et maintienne une marge de sécurité constante entre A et lui-même. Ce genre de supposition s'oppose évidemment aux vues traditionnelles concernant le caractère aveugle des lois phonétiques. Pourtant, il n'est pas trop difficile de comprendre comment un phonème peut céder sous la pression d'un de ses voisins. Dès que A envahit la marge de sécurité qui le sépare de C, toute réalisation de C qui tombera trop près de cette marge, courra le risque d'être mal interprétée et sera évitée. Par suite, le centre de gravité du champ de C s'éloignera de A. Il se peut que, ce faisant, C exerce sur l'un de ses voisins le genre de pression que A exerce sur lui; ce voisin entrera en mouvement à son tour, reculant devant l'invasion de C. Nous observerons ainsi une chaîne de réactions semblables à celles que nous avons notées dans le cas de A et de B étudié ci-dessus.

Chaînes de traction et de propulsion

2.28. En pratique, il est parfois difficile de dire si nous avons affaire à une chaîne du type B → A →, ou chaîne de traction, ou à une chaîne du type A → C →, ou chaîne de propulsion[27]. Même dans le type B → A →, il y a une certaine pression exercée par tels ou tels voisins de B qui ne figurent pas sur le schéma. Afin de simplifier l'exposé, nous nous sommes délibérément refusés à rechercher les facteurs qui

[27] En anglais *drag-chain* et *push-chain;* cf. *Word* 8 (1952), p. 11; la partie de ce chapitre qui va de 2.10 à 2.29 inclus reproduit pour l'essentiel le chapitre FUNCTION de l'article Function, Structure, and Sound Change, *ibid.*, pp. 1–32.

agissent sur A et déterminent le déplacement de son champ. Mais parmi ceux-ci, il peut y avoir, dans le cas de B → A → une pression exercée par B et ses voisins. Nous avons, dans le cas d'Hauteville, suggéré l'existence de ce qui revient à une tendance vers l'équidistance entre les phonèmes d'un même système, ou, en d'autres termes, vers l'égalisation des pressions réciproques[28]. Le passage du /a/ d'Hauteville à /ɔ/ résulterait de cette tendance à l'égalisation; celui du /u/ de São Miguel à /ü/, d'une pression exercée sur /u/ par les trois autres phonèmes d'arrière d'une série dans laquelle, par nature, les marges de sécurité sont plus étroites que dans la série d'avant correspondante. Ainsi il faut sans doute envisager de la pression partout, de sorte que la distinction que nous suggérions tout à l'heure, entre traction et propulsion s'estomperait souvent. On peut dire que, dans certains cas, le mouvement du phonème de tête est tel que notre expérience phonétique et phonologique pouvaient nous le faire attendre et, dans d'autres, que c'est le mouvement du dernier phonème qui semblerait s'expliquer le mieux. Ce que nous avons appelé A est le phonème de tête dans le premier cas, et le dernier phonème dans le second cas. Or, A est le phonème dont nous avons considéré, à tout moment, le mouvement comme donné, de sorte que notre jugement définitif en la matière dépendra de notre interprétation de tels ou tels facteurs que nous n'avons pas encore examinés, ou qui resteront en fin de compte hors du cadre de cette étude.

2.29. L'exemple qui va suivre illustre bien la difficulté qu'on peut trouver à décider par quel bout de la chaîne un changement a commencé. En italien le groupe /kwí/ provient régulièrement de formes latines dissyllabiques en /ku+í/ ou /ko+í/; *qui* «ici», par exemple, dérive de *eccu*[*mh*]*ĭc*. Le groupe /ki/ provient de lat. /kwi/, comme dans *chi* «qui» de lat. *qui, quis*. Le groupe /či/ provient de lat. *cī*, comme dans *città* de lat. *cīuitātem*. Trois unités phonologiques[29] se sont donc maintenues distinctes bien que l'articulation de chacune d'entre elles se

[28] L'existence d'une telle tendance avait été entrevue, il y a près de 60 ans, par Karl Luick qui parle de «Streben nach ungefähr gleichen Abständen»; cf. J. Vachek, *loc. cit.*, p. 284.

[29] On parle d'unités phonologiques en référence à des combinaisons de phonèmes aussi bien que dans le cas de phonèmes uniques.

soit modifiée. L'ensemble du changement peut être schématisé comme suit:

kuí ⟶ kwi ⟶ ki ⟶ či

Comme la palatalisation des dorsales devant voyelle d'avant est un phénomène d'une grande fréquence et d'un conditionnement relativement clair, nous pourrions être tentés de parler ici d'une chaîne de traction: /ki/ s'est palatalisé en /ķi/ d'où /či/; /kwi/ a pu alors se réduire à /ki/, et /kuí/ devenir un /kwi/ monosyllabique. Mais on pourrait envisager également une chaîne de propulsion et partir de /kuí/: du fait de la réduction très générale des hiatus en latin impérial, /kuí/ aurait tendu à passer à /kwi/ et, de la sorte, exercé une pression sur l'ancien /kwi/. Celui-ci, à son tour aurait poussé /ki/ hors de son domaine traditionnel, d'où aurait résulté une articulation beaucoup plus antérieure dans la bouche, et finalement une palatalisation. Cette seconde solution présuppose l'antériorité de la réduction de /kwi/ à /ki/ par rapport à la palatalisation de /ki/ en /ķi/ d'où /či/ ou, tout au moins, la concomitance des deux processus. Or, *qui* a dû rester /kwi/ en gallo-roman du nord longtemps après la palatalisation de *ci* en /ķi/ > ... > /tsi/, puisque la palatalisation purement française, celle qui affecte /ki/ dans les emprunts germaniques comme *échine* de **skīna*, laisse la dorsale intacte dans le mot *qui*, et l'on doit supposer la chronologie relative suivante pour cette partie de la Romania:

1. /ki/ lat. > /ķi/ > /či/ > /tsi/
2. { /ki/ germ. > /ķi/ > /či/
   { /kwi kuí/ lat. > /ki/

Ceci ne veut pas dire que le changement en chaîne à partir de /kuí/ soit à exclure dans le cas du latin d'Italie. On peut en effet supposer que seule la palatalisation de *ci* latin s'est étendue hors de son domaine originaire jusqu'aux provinces, avec les exceptions bien connues de la Sardaigne et de la Dalmatie. L'explication à partir de /kuí/ est fort satisfaisante dans la mesure où elle est en parfait accord avec les tendances fondamentales de l'évolution du latin vulgaire: la tendance à éliminer les hiatus résultait probablement du développement d'un accent d'intensité; la résistance des phonèmes ou groupes de phonèmes individuels doit avoir été négligeable en face d'une tendance aussi générale; /kuí/ devait nécessairement passer à /kwi/, et c'est en effet ce qui s'est produit partout. Mais le

rendement fonctionnel de l'opposition /kuí/–/kwi/ était-il si important que /kwi/ dût nécessairement reculer devant l'envahisseur? Beaucoup de ceux qui parlaient latin, en Gaule du nord et ailleurs, ont laissé purement et simplement les deux groupes se confondre. Ne peut-on pas penser que si la confusion ne s'est pas produite en Italie Centrale, c'est parce qu'on y avait déjà palatalisé lat. /ki/ et considérablement affaibli le /w/ de /kwi/ faisant ainsi place à /kuí/? D'un autre côté, on ne peut pas non plus rejeter ici l'hypothèse d'une chaîne de propulsion sous prétexte qu'on connaît bien des cas de palatalisation de dorsales qui ne résultent pas d'une pression exercée sur /ki/ par /kwi/ et /kuí/. Il n'y a pas de raison valable de supposer que la cause dernière d'une palatalisation de ce genre soit nécessairement la même dans tous les cas. Ce qu'il faut ici, comme ailleurs, c'est réunir une masse considérable d'explications fonctionnelles et structurales provisoires pour les cas les plus divers du type de phénomène à l'étude, et être bien déterminé à ne jamais se laisser détourner de la recherche des causes par la complexité des problèmes.

2.30. Il convient, en terminant, de rendre explicite une conclusion qui se dégage de l'examen qui précède: les unités distinctives, les phonèmes, qui coexistent dans une langue tendront naturellement à utiliser au mieux les latitudes que leur offrent les organes dits de la parole; ils tendront à être aussi distants de leurs voisins qu'il est loisible pour eux de l'être tout en restant faciles à articuler et faciles à percevoir. Dans les langues qui ne connaissent que trois phonèmes vocaliques, ceux-ci sont en général /a/, /i/ et /u/, c'est-à-dire la voyelle d'ouverture maxima s'opposant à deux phonèmes aussi fermés qu'il est possible pour une voyelle de l'être sans devenir une consonne, l'un prononcé le plus loin en avant, l'autre le plus loin en arrière. C'est ce qu'on pourrait appeler le principe de différenciation maxima des phonèmes[30].

[30] Ce principe a été suggéré par A. W. de Groot dans Phonologie und Phonetik als Funktionswissenschaften, *TCLP* 4 (1931), p. 121.

3. STRUCTURE

3.1. Plus encore que «fonction», le terme de structure jouit de la faveur de nombreux milieux linguistiques contemporains. «Structuralisme» est même devenu une étiquette qui s'applique pratiquement à tous les mouvements qui ont rompu avec la tradition de la linguistique philologique[1]. En conséquence, on ne devrait guère s'attendre à ce que les «structuralistes» tombent d'accord sur ce qu'est une «structure linguistique» au cas où ils s'aviseraient de confronter leurs vues. On pourrait peut-être parmi eux opposer, en gros, ceux pour qui le structuralisme est un principe directeur dont il convient de déduire des méthodes de recherche, à d'autres qui ne sont arrivés à la conception de la langue comme une structure que par la pratique de la description synchronique. Mais cette ligne de clivage ne se confond nullement avec celles qu'entraînent les différences de tempérament et de climat intellectuel. Il reste toutefois que les «structuralistes», à quelque école qu'ils appartiennent, se sont presque exclusivement cantonnés dans la synchronie, et que les contacts de groupe à groupe, par dessus diverses barrières, se sont plus ou moins maintenus. C'est pourquoi il y a, en dépit de profondes divergences théoriques, assez de ressemblances dans le traitement pratique des problèmes pour qu'une description, préparée par le membre d'un certain groupe, puisse être utilisée avec un minimum de réinterprétation, par les chercheurs d'un autre groupe.

3.2. A la base de la pensée structuraliste, il y a probablement un peu partout, là-même où il n'affleure pas, un substrat commun: la conviction ou, du moins, le sentiment que ce qui caractérise une langue et l'oppose à toute autre est un type d'organisation *sui generis*[2] qui transcende les ressemblances accidentelles entre les réalisations d'unités isolées. Si le persan *bad*, qui a le même sens que l'anglais *bad*, se prononçait très exactement comme ce dernier, ce serait toujours du persan et

[1] Voir A. Martinet, Structural Linguistics dans *Anthropology Today*, pp. 574–586.

[2] Cf. Edward Sapir, *Language*, New York 1921, p. 127: «It must be obvious to any one ... who has felt something of the spirit of a foreign language that there is such a thing as a basic plan, a certain cut to each language.»

non de l'anglais, car ce n'est pas en l'isolant comme on vient de le faire qu'on peut l'identifier valablement. Il EST autre que l'anglais *bad* parce qu'il se présente dans d'autres contextes et d'autres paradigmes, parce qu'il a une place déterminée dans son champ sémantique parce que chacune de ses composantes phonologiques entre dans des combinaisons déterminées dans la chaîne et se distingue à sa façon des autres phonèmes du système. Ce qui compte n'est pas l'identité de la substance, phonique ou sémantique, mais la façon dont se réalisent les fins dernières de la langue. Une émission vocale n'a aucune valeur jusqu'à ce qu'elle soit replacée dans le cadre des rapports particuliers à une langue. Un bilingue, par exemple, risque fort de ne pas comprendre un mot de la langue A (une des deux qu'il pratique) si le mot apparaît dans un contexte en langue B (son autre registre) sans les avertissements indispensables que sont les «guillemets du discours», c'est-à-dire un temps d'arrêt avant le mot de A, ou une articulation particulièrement distincte de tout ou partie de ce mot, qui annonce qu'on passe d'une langue à une autre langue[3].

Grammont

3.3. Ce «sentiment» de la structure, qui peut être si imprécis chez bien des «structuralistes», n'est en revanche pas rare chez des linguistes en qui on verrait plutôt des représentants de la tradition. Tous ceux qui, directement ou indirectement, ont pris contact avec la pensée saussurienne le portent plus ou moins en eux. Mais peu d'entre eux ont essayé d'identifier les faits qui sont à la base de ce sentiment, ou, s'ils l'ont tenté, ils se sont égarés dans le labyrinthe de la psychologie introspective et, finalement, se sont contentés, pour concrétiser leur pensée, de répéter avec les maîtres qu'une langue est un système où tout se tient. Maurice Grammont est un de ceux qui se sont prononcés le plus nettement en faveur d'une conception structurale du langage et, de ce spécialiste de la phonétique historique, on aurait pu attendre des indications précises, accompagnées d'illustrations détaillées, sur la façon dont l'évolution phonique est régie par la structure de la langue. En fait Gram-

[3] Ceci pourra être superflu si le bilingue change de phonétique en passant d'une langue à l'autre. Sur la phonétique des bilingues voir Desc. phonol., § 1–11, et U. Weinreich, *Languages in Contact*, pp. 14–28.

mont n'a, sur ce point, guère plus à son actif que d'intéressantes déclarations de principe. Il écrit, par exemple[4]:

> «Il n'y a pas de changement phonétique isolé, pas de loi phonétique isolée, et une loi phonétique ne peut être reconnue valable que si elle est d'accord avec les principes qui régissent, au moment où elle agit, le système articulatoire de la langue. L'ensemble des articulations d'une langue constitue en effet un système où tout se tient, où tout est dans une étroite dépendance. Il en résulte que si une modification se produit dans une partie du système, il y a des chances pour que tout l'ensemble du système en soit atteint, car il est nécessaire qu'il reste cohérent.»

Nous sommes tentés de retrouver dans ce paragraphe bien des choses que l'auteur ne pouvait y mettre. En fait, c'est vers le passé que se tourne ici Grammont, vers ceux qui, dans les dernières années du XIXe siècle, imaginaient, sur la foi de quelques rapprochements loin cherchés, des «lois phonétiques» d'une complète invraisemblance. En faire ressortir l'invraisemblance structurale était une excellente idée, mais une idée d'application très difficile, et l'on ne peut pas dire que Grammont ait ici dépassé le stade de la formulation. Quand nous lisons que l'ensemble du système est atteint par une modification se produisant dans une de ses parties, nous nous représentons des réactions en chaîne, une série de phénomènes se succédant dans le temps. Nous introduisons une perspective temporelle là où Grammont marquait plutôt une simultanéité: celle de l'affection de tous les phonèmes comportant l'articulation atteinte par la «loi phonétique». Ceci ressort nettement des paragraphes qui suivent la citation ci-dessus et où se trouve clairement analysé ce trait important du comportement des systèmes phoniques. Mais en pratique Grammont, dans son *Traité*, n'apporte rien sur ce point qui n'ait été connu depuis longtemps. Ce qui l'a empêché d'aborder de plain-pied le structuralisme explicatif, c'est ce qui restait de verbal et de mal explicité dans la progression de sa pensée: Pourquoi est-il «nécessaire» que le système «reste cohérent»? Que veut dire exactement «cohérent» en parlant d'un système phonique? Pourquoi, comme le veut Grammont[5], faut-il nécessairement que les *g*, *d* et *b* spirants de l'ancien français tombent s'ils ne peuvent se confondre avec quelques phonèmes préexistants?

[4] *Traité*, p. 167. [5] *Ibid.*

Voilà des questions auxquelles nous ne trouvons nulle part de réponse précise. Aussi Grammont en a-t-il été réduit à reprendre, à titre d'explications, des hypothèses de substrat qui sont de simples affirmations sans véritable fondement dans les faits.

Troubetzkoy

3.4. Il fallait, pour permettre d'aborder avec fruit l'étude structurale des phénomènes évolutifs, le puissant effort de clarification et de classement des faits phoniques que représente le mouvement phonologique à ses débuts. Pour la première fois, au lieu d'invoquer les systèmes, on cherche à les établir, noirs sur blanc. Aujourd'hui, les deux articles[6] que Troubetzkoy a consacrés aux systèmes vocaliques et aux systèmes consonantiques sont, à bien des égards, dépassés, mais ils représentent la première tentative typologique sérieuse en la matière, et c'est d'eux que dérivent les premières recherches de phonologie diachronique. En choisissant le critère précis et maniable de la fonction distinctive, les phonologues ont obtenu d'éliminer la subjectivité de leurs transcriptions linéaires. Mais leurs tableaux de phonèmes, fondés en dernière analyse sur une appréciation de ce qui, abstraction faite de l'influence des articulations simultanées, est identique ou différent, font intervenir des jugements qui augmentent les risques d'erreur. On les a beaucoup critiqués et il faut reconnaître que, pour une langue donnée, le résultat peut varier d'un phonologue à un autre. Mais ceci vaut surtout pour la synchronie où, puisque le tableau est une fin et non un outil, on croit pouvoir se permettre certains coups de pouce pour mieux équilibrer sa construction. On verra ci-dessous (3.17) quelles précautions il faut prendre pour obtenir des schémas à double entrée utilisables dans les recherches diachroniques. En tout cas, avec tous leurs défauts, les tableaux de phonèmes ont eu l'avantage de présenter les systèmes sous des formes que l'on percevait d'un coup d'œil et qui en révélaient souvent les déséquilibres latents. Sans le contrepoids indispensable qu'apporte la considération de l'inertie et de l'asymétrie des organes, il n'était guère possible d'offrir, à l'aide d'opérations structurales, même étayées par la fonction, des explications diachroniques vraiment cohérentes. Il y a cependant beaucoup de suggestions à retenir d'un article comme Zur Entwicklung der Gutturale in

[6] *TCLP* 1, pp. 39–67 et 4, pp. 96–116.

den slavischen Sprachen de Troubetzkoy, où, sous l'étiquette trompeuse «d'harmonie», l'explication structurale a été résolument mise à contribution[7].

3.5. Ayant, dans le chapitre qui précède, examiné les conditions dans lesquelles la fonction distinctive peut jouer un rôle dans l'évolution phonique, il nous sera un peu plus facile dans ce qui suit d'opérer avec des illustrations empruntées à des langues réelles, puisque les facteurs aussi bien fonctionnels que structuraux vont être à notre disposition. Nous continuerons toutefois, dans la première partie de l'exposé, à opérer avec des exemples imaginaires considérablement simplifiés. Certaines des illustrations seront empruntées aux problèmes discutés dans la seconde partie de cet ouvrage, mais ceci ne devrait pas dispenser de lire les traitements détaillés de ces problèmes qui seuls peuvent tenter d'illustrer la complexité réelle de l'évolution linguistique.

Traits distinctifs, articulatoires et acoustiques

3.6. Nous avons jusqu'ici considéré le problème des changements phoniques, comme si chaque phonème était caractérisé par un trait articulatoire spécifique unique, entièrement différent de celui de tout autre phonème de la langue. Or, il semble que ceci soit plutôt l'exception que la règle. L'articulation de la majorité des consonnes dans la plupart des langues implique la combinaison de deux ou plusieurs traits caractéristiques, chacun de ceux-ci se retrouvant dans un ou plusieurs autres phonèmes de la langue[8]. On peut définir ces traits

[7] *Mélanges Miletič*, Sofia 1933, pp. 267–279. Parmi les linguistes qui, plus ou moins indépendamment des phonologues proprement dits, ont aperçu la possibilité et la nécessité d'une explication structurale des changements phonétiques, on citera ici Sextil Puşcariu; voir *Dacoromania* 13 (1932), Fonetica şi fonologie: dezechilibru fonologic.

[8] L'idée que le phonème peut se définir comme un ensemble de caractéristiques phoniques distinctives qui se réalisent simultanément se trouvait en germe dans l'enseignement de Troubetzkoy, et a été dégagée indépendamment par différents linguistes au cours de la seconde guerre mondiale. La formulation ci-dessus est analogue à celle que l'auteur de ces lignes a rédigée pour la deuxième édition (1943) du *Lexique de la terminologie linguistique* de J. Marouzeau. L'analyse des phonèmes en traits distinctifs (en anglais *distinctive features*) telle qu'on la

en termes articulatoires ou en termes acoustiques. En règle générale, nous opèrerons ici avec les données articulatoires qui sont plus accessibles et mieux connues. Certains phonologues ont toujours eu un faible pour les données acoustiques, plus séduisantes, précisément parce que moins bien connues et, plus récemment, remises à la mode par les recherches spectrographiques. Les chercheurs, qui ont poursuivi le plus méthodiquement et utilement les recherches spectrographiques à des fins linguistiques[9], ont cependant toujours senti la nécessité de traduire leurs résultats en termes articulatoires, et n'ont pas montré jusqu'ici qu'il y eût nulle part contradiction entre les deux séries de données. Il y a certainement des faits d'évolution que l'observation instrumentale raffinée d'aujourd'hui doit permettre de mieux comprendre, et les instrumentalistes attendent que les linguistes leur formulent des problèmes à résoudre. Dans l'ensemble, cependant, ce sont plutôt des confirmations qu'apportent les acousticiens. Un seul exemple: selon Grammont[10] la fréquence (au sens acoustique du terme) des voyelles principales est la suivante: *u* 450, *o* 900, *a* 1800, *e* 3600, *i* 7200. Ceci ne nous aide en rien à comprendre pourquoi, si se produisent des diphtongaisons, *u* et *i*, *o* et *e*, sont affectés ou épargnés ensemble. L'analyse spectrographique ne fait que confirmer l'explication que fournissent immédiatement les données articulatoires[11].

3.7. En phonologie, on dit qu'un trait est caractéristique, distinctif ou pertinent lorsqu'il suffit, à lui seul, à distinguer

pratique dans ce qui suit, ne doit pas être confondue avec celle des binaristes (cf., ci-dessous, 3.14 et 15). Certes, l'une et l'autre dérivent, en dernière analyse, des recherches phonologiques poursuivies en Europe au cours des années trente sous la direction du maître de Vienne. Mais, tandis que nous avons toujours tendu à éliminer ce qu'il pouvait y avoir de subjectif dans l'analyse troubetzkoyenne et à ne jamais sacrifier l'originalité de chaque système, le binarisme a, au contraire, procédé par affirmations de caractère général et cherché à faire entrer toute réalité phonologique dans des cadres préétablis.

[9] Notamment Pierre Delattre et ses collaborateurs des Haskins Laboratories de New York; voir *Word* 8 (1952), pp. 195–210, avec bibliographie p. 195.

[10] *Traité*, p. 89.

[11] Cf., par ex., Martin Joos, *Acoustic Phonetics*, Baltimore 1948, chap. II; cf. notamment la figure de la p. 60.

entre mots ou formes. Dans une langue comme le français, les poumons jouent un rôle dans la production de chaque phonème en particulier, et pratiquement c'est le même rôle pour tous; par conséquent, l'articulation pulmonaire n'est jamais ni caractéristique ni distinctive. Au contraire, l'articulation bilabiale caractérise les trois phonèmes /p/, /b/ et /m/, et elle est distinctive puisqu'elle les maintient distincts par exemple des phonèmes /t/, /d/ et /n/ respectivement. La nature occlusive de ces bilabiales n'est pas caractéristique ou distinctive, puisqu'en français les bilabiales sont toujours articulées comme des plosives. Les recherches instrumentales indiqueront peut-être que l'articulation bilabiale n'est pas exactement la même pour /p/, /b/ et /m/, non plus que l'articulation apicale pour /t/, /d/ et /n/, mais il sera facile de montrer que la différence qu'on peut trouver, dans le cas du français, résulte de l'articulation simultanée (glottale ou nasale) qui distingue /p/ de /b/ ou de /m/, /t/ de /d/ ou de /n/ et ainsi de suite. Nous avons donc affaire à une déviation automatique, sans valeur distinctive, et comparable à celle qui rend le /k/ de /ki/ différent de celui de /ka/ sans cependant en faire une autre unité distinctive.

Séries et ordres

3.8. On dira que des phonèmes consonantiques caractérisés par une même articulation forment une SÉRIE, si leurs autres articulations caractéristiques sont situées en différents points, le long du chenal expiratoire. Ainsi, en français, /p/, /t/, /k/, qui sont tous caractérisés par la même articulation glottale, mais distingués par la région où se place l'occlusion, forment une série, et de même /b/, /d/, /g/. On dira des phonèmes caractérisés par une même articulation située en un point donné du chenal expiratoire, mais distingués l'un de l'autre par quelque autre articulation distinctive, qu'ils forment un ORDRE. Ainsi en français /p/, /b/, /m/ forment un ordre bilabial, /t/, /d/, /n/ un ordre apical et ainsi de suite. Pour ce qui est des voyelles, il semble avantageux de baptiser «série» l'ensemble des phonèmes caractérisés par un même type de cavité de résonance (comme, par exemple, la cavité antérieure très réduite qui caractérise les voyelles dites d'avant), mais distingués par divers degrés d'ouverture de la bouche, et «ordre» l'ensemble des phonèmes caractérisés par le même degré d'ouverture, mais distingués par différents types de cavité de résonance. En français /i/, /e/, /ɛ/, forment une série d'avant;

/i/, /ü/, /u/ un ordre fermé. En ces matières, on a souvent avantage à grouper /y/ et /w/ avec les voyelles, et à les considérer comme formant un ordre spécial s'ils sont phonologiquement distincts de /i/ et de /u/.

3.9. Il convient de faire remarquer que «série» et «ordre» sont des concepts oppositionnels, tout comme n'importe quelle autre entité phonologique. De même qu'un phonème, en tant que phonème, présuppose d'autres phonèmes, une série présuppose une ou plusieurs autres séries, un ordre un ou plusieurs autres ordres. Une langue dont l'inventaire consonantique se bornerait à /p/, /t/, /ṭ/, /c/, /k/, /q/ ne présenterait pas de série consonantique, parce que ses six phonèmes n'auraient pas un trait distinctif en commun. Une langue avec /p/, /t/, /k/, /m/, /n/, /ŋ/ présenterait deux séries, une de nasales et une de non-nasales, et trois ordres, labial, apical et dorsal. Séries et ordres présupposent une unité plus grande les groupant en un tout, à savoir, la CORRÉLATION, qui comprend deux séries parallèles et un certain nombre de phonèmes accouplés appartenant aux mêmes ordres. Les six phonèmes de notre deuxième exemple théorique formeraient la corrélation suivante:

p	t	k
m	n	ŋ

3.10. A proprement parler, un phonème qui phonétiquement semblerait appartenir à une série n'est pas en fait un membre de cette série et de la corrélation à laquelle cette série appartient s'il n'a pas de correspondant dans les autres séries: si une langue ne présentait que cinq consonnes /p/, /t/, /k/, /m/, /n/, et que /ŋ/ manquât, /k/, en théorie, n'appartiendrait pas à la série non-nasale comprenant /p/ et /t/ puisque l'absence de nasalité ne serait pas distinctive en combinaison avec l'articulation dorsale. Dans une langue où il y a un seul phonème latéral /l/, articulé avec le bout de la langue dans la même position que pour /t/, /d/, /n/, on ne peut pas dire que ce phonème appartienne à l'ordre apical, parce que l'articulation apicale n'est pas distinctive en combinaison avec la latéralité. Dans la pratique de la phonologie diachronique, pourtant, on trouvera commode d'inclure un phonème dans une série, même quand il n'a pas de contre-partie dans la série parallèle, ou dans un ordre, même quand il n'a pas de contre-partie dans les ordres parallèles, si son comportement général (déviations combina-

toires, distribution, etc.,) est semblable à celui des phonèmes de cette série ou de cet ordre. Dans le cas, présenté ci-dessus, d'une langue avec /p/, /t/, /k/, /m/, /n/, il serait sans doute judicieux d'inclure /k/ dans la série non-nasale parce que l'expérience a montré que si /p/ et /t/ changent dans un certain sens, il est presque assuré que /k/ changera dans le même sens. Mais il pourrait ne pas y avoir les mêmes raisons dans notre deuxième exemple théorique, de placer /l/ dans l'ordre apical, car l'articulation latérale paraît conférer au phonème une grande autonomie vis-à-vis des autres apicales: le /l/ est fréquemment articulé avec un gonflement du dos de la langue là où l'on ne remarque rien de tel pour /t/, /d/ ou /n/.

3.11. Les rapports entre phonèmes d'un même ordre sont habituellement assez différents de ceux qui existent entre phonèmes d'une même série. Dans un ordre ils sembleraient être en général bilatéraux, alors que dans une série ils seraient multilatéraux. En d'autres termes, les phonèmes du même ordre formeraient une opposition binaire, ou, s'ils sont plus de deux, un complexe d'oppositions binaires. Au contraire, le rapport est le même entre tous les phonèmes d'une série. Si une langue a, entre autres phonèmes, /p/, /b/, /m/, /t/, /d/, /n/, ils formeront trois séries, et un ordre labial, un ordre apical, et ainsi de suite. D'où:

p	t	.	.	.
b	d	.	.	.
m	n	.	.	.

Il est vraisemblable que les phonèmes /m/ et /n/ seront normalement voisés, mais ils pourront à l'occasion être dévoisés sans perdre leur identité;

/p/ sera défini comme
dévoisé par opposition à /b/,
non-nasal par opposition à /m/,
labial par opposition à /t/ et à d'autres;

/b/ sera défini comme
voisé par opposition à /p/,
non-nasal par opposition à /m/,
labial par opposition à /d/ et à d'autres;

/m/ sera défini comme
nasal par opposition à /p/ et /b/ et
labial par opposition à /n/ et à d'autres.

Il est clair que /p/ et /b/ ont deux caractéristiques en commun, la non-nasalité et la labialité, qu'ils sont seuls à partager. On dit qu'ils forment une opposition bilatérale, et, considérés tous deux comme une seule unité, ils entrent dans une autre opposition bilatérale avec /m/. On peut aussi dire que /p/ et /b/ sont en RAPPORT EXCLUSIF, puisqu'ils sont les seuls phonèmes à partager les traits distinctifs de labialité et de non-nasalité.

3.12. Le rapport entre les différents phonèmes d'une série (ou les différentes paires d'une corrélation) semble être d'une nature différente. En théorie du moins, chacun d'entre eux s'oppose exactement de la même façon à chacun des autres en particulier. Ceci explique pourquoi une corrélation, qui est le système partiel cohérent le plus simple, comprend un nombre indéterminé d'ordres, mais seulement deux séries de phonèmes, qui sont deux à deux dans un rapport exclusif, le même pour toutes les paires. Deux corrélations parallèles ou plus, forment ce qu'on appelle un FAISCEAU. Un faisceau peut être fait de trois séries, comme dans le cas de

p	t	.	.	.
b	d	.	.	.
m	n	.	.	.

présenté ci-dessus; de quatre séries groupées de diverses façons, comme dans une langue combinant phonologiquement la sonorité et l'aspiration et présentant par exemple les quatre labiales /p/, /b/, /ph/, /bh/; de cinq séries ou plus.

3.13. En pratique cependant, il semblerait y avoir des exceptions à cette opposition bien tranchée entre bilatéralité à l'intérieur des ordres, et multilatéralité caractéristique des séries. On pourrait concevoir un ordre labial formé de /p'/ (aspiré), /p/ et /p'/ (glottalisé) comme une triade plutôt que comme la combinaison de deux oppositions binaires (/p'/ et /p/ opposés comme un tout à /p'/, ou /p'/ et /p/ en face de /p'/?). Dans beaucoup de langues, il semble exister un rapport particulièrement étroit entre un ordre de sifflantes et un ordre de chuintantes, car il n'est pas rare que la sifflante et la chuintante d'une même série s'excluent mutuellement de certaines positions où, en conséquence, on ne peut plus dire que leur opposition garde valeur distinctive et où l'on dit qu'elle est

NEUTRALISÉE. Ceci est le cas dans bien des usages portuguais où l'on ne connaît que des chuintantes en position implosive. En allemand, des faits du même type sont compliqués par une neutralisation de l'opposition de voix: à l'initiale, par exemple, on ne trouve que [z], [š] devant voyelle et [š] devant consonne. Dans le cas des systèmes vocaliques, trois voyelles du même ordre, comme /i/, /ü/, /u/ forment une triade, et les présenter, comme on le fait souvent, dans le cadre de deux oppositions binaires est certainement déformer la réalité. D'un autre côté, dans certaines langues, les phonèmes d'une même série comme /i/ et /e/ ou /e/ et /ɛ/ s'excluent mutuellement de certaines positions, ce qui crée entre eux un certain apparentement.

Le binarisme

3.14. Des considérations théoriques ont conduit certains linguistes à essayer de réduire toutes les oppositions phonologiques au type qui semble prévaloir à l'intérieur des ordres, c'est-à-dire au type binaire[12]. On a suggéré, par exemple, que les phonèmes d'une corrélation consonantique forment en fait un système plus serré que celui que suggère une présentation sur plusieurs lignes parallèles. Les oppositions, dans une série de ce genre, résulteraient de combinaisons entre la qualité aiguë, ou la qualité grave avec deux degrés différents de «densité» (si c'est ainsi qu'on peut traduire l'anglais «compactness»). Si, par ailleurs, on opposait /i/ aigu à /u/ grave et l'un et l'autre à /a/ plus «compact», on établirait un fort séduisant parallélisme entre les systèmes consonantiques et les systèmes vocaliques et, d'un coup, on réduirait considérablement le nombre des traits distinctifs avec lesquels on opère. Cependant, dépouillée de l'appareil physico-mathématique dont on l'a revêtue pour l'agrément des esprits avides de rigueur abstraite, cette théorie apparaît plus comme une vue de l'esprit que comme un effort pour coordonner les résultats d'observations préalables.

Critique du binarisme

3.15. Pour avoir le droit d'affirmer que toutes les oppositions phonologiques sont binaires, il faudrait ou bien avoir constaté, après examen exhaustif, que tel était le cas, ou bien être arrivé

[12] Cf. Roman Jakobson, C. G. M. Fant et Morris Halle, *Preliminaries to Speech Analysis*, Cambridge, Mass. 1952.

à prouver que, l'homme étant ce qu'il est, il ne peut faire autrement qu'organiser ses unités distinctives selon le mode binaire. Mais qui pourrait se vanter d'avoir fait un examen exhaustif de toutes les langues existantes ou attestées? Et que dire des langues disparues sans laisser de traces et de celles qui apparaîtront demain sur la terre? Même si ses auteurs fondaient, et nous en sommes loin, la théorie binariste sur un examen attentif et surtout objectif d'un bon nombre de langues, on aurait le droit de réserver son jugement et de refuser d'induire au général d'un particulier même assez vaste. L'histoire de la phonologie connaît maintes affirmations catégoriques qu'il a fallu si bien nuancer qu'elles se sont finalement réduites à des tautologies. Par ailleurs, on ne nous dit pas à quel endroit du circuit de la parole s'impose à l'être humain la nécessité du mode binaire. Ce ne peut être dans les organes articulatoires susceptibles, un peu partout, de passer de l'occlusion totale à une ouverture maxima par une infinité théorique de degrés d'aperture. Ce ne saurait être au cours du procès de transmission d'un auditeur à un autre: les spectrogrammes nous montrent bien le caractère graduel du passage de [i] à [a] et à [u]. Doit-on supposer que la binarité résulte d'une sorte de filtrage exécuté par les organes de l'audition de telle sorte qu'un groupe de cellules réagirait positivement à l'acuité et négativement à la gravité, et un autre groupe réagirait positivement à la «densité» et négativement à son absence? Ce serait là sans doute, à l'heure actuelle, une supposition absolument gratuite. Il faudrait donc croire que c'est à la perception que se produit le filtrage. Mais, ici encore, quel moyen avons-nous de vérifier la chose? A supposer, ce qui reste à prouver, que les enfants acquièrent l'usage du système phonologique par dichotomies successives[13], on ne voit pas pourquoi cela affecterait nécessairement le fonctionnement du système de l'adulte. Quelle que soit la conception qu'on se fait du «fonctionnement» synchronique d'un système phonologique, on n'y trouve aucune confirmation de la thèse du binarisme généralisé. Et tout ceci nous ramène à la seule opération qui pourrait entraîner l'adhésion si elle était concluante: l'examen objectif de la nature phonique des traits distinctifs. Mais ce que nous trouvons à la place est une manipulation des données qu'un

[13] C'est une des thèses de *Kindersprache, Aphasie und Lautgesetze*, Uppsala 1941, de Roman Jakobson.

savant élagage des «redondances» finit par adapter aux postulats binaristes.

Nature du rapport entre les ordres

3.16. Ecartant la théorie dans son ensemble, nous pourrions peut-être en retenir certaines suggestions, celle par exemple selon laquelle labiales et dorsales sont acoustiquement plus étroitement apparentées que ne le laisserait attendre la distance qui sépare les points d'articulation respectifs. Et, de fait, on constate par exemple que le néerlandais répond par *lucht* à l'allemand *Luft*, que le celtique répond par *-cht-* à un *-pt-* indo-européen et que vice versa le roumain a *lapte* pour latin *lactem*. Mais ces changements n'ont lieu qu'en position implosive, la position faible par excellence, et l'on doit supposer, même dans le cas du roumain, que le passage a eu lieu à une époque où, du fait d'une articulation extrêmement lâche de la spirante [x] ou [ɸ], la nature dorsale ou labiale de la friction n'était plus guère perceptible. On ne connaît en revanche aucun exemple sûr de passage direct d'une occlusion dorsale pure à une occlusion labiale ou inversement. Le passage fréquent de [k^w] à [p] est naturellement tout autre chose puisque la labialité est déjà présente dans [k^w], et que [p] résulte d'un renforcement de l'élément labial accompagné d'un relâchement de l'élément dorsal. En tout cas, on ne gagnerait rien à remplacer la présentation linéaire des corrélations consonantiques par les tableaux carrés ou triangulaires des binaristes. Ces tableaux impliquent une fixité des rapports entre les ordres qui coule toutes les langues dans le même moule et déforme constamment la réalité, tandis que la position des ordres dans la présentation horizontale des corrélations n'indique aucun apparentement particulièrement étroit des ordres voisins, et n'empêche jamais de concevoir des évolutions phonétiques d'un point quelconque à un autre sur l'axe horizontal. Supposons, dans un premier état de langue, une corrélation de voix formée de cinq ordres, labial, apicodental, rétroflexe, dorsal et labiodorsal, présentés dans cet ordre:

p	t	t	k	k^w
b	d	d	g	g^w

les dorsales se palatalisent, et passent à des interdentales (cf. Hauteville *þă* < *cattum*, *ðwă* < **gauta*) qui finalement se confondent avec les apicodentales. L'ancien ordre /k/, /g/ aura

donc pour ainsi dire «sauté» par dessus l'ordre rétroflexe. Si, à partir du même état primitif, /k^{w}/ et /g^{w}/ étaient passés à /p/ et /b/, il y aurait eu «saut» par dessus trois ordres intermédiaires. Mais rien, naturellement, ne nous empêchait de choisir initialement la représentation suivante:

p	k^{w}	t	ṭ	k
b	g^{w}	d	ḍ	g

En phonologie diachronique la position des ordres dans les tableaux doit être déterminée par la nature de l'évolution qu'on veut décrire. Si celle-ci n'impose aucune succession particulière, on rangera les ordres de gauche à droite selon la profondeur de ce qu'on considère comme l'articulation la plus importante.

Précautions à prendre dans la constitution des ordres

3.17. Ce qui rend la position binariste absolument inacceptable en matière diachronique, c'est l'élimination arbitraire, comme «redondantes», de caractéristiques phoniques résultant d'évolutions qui ont changé les rapports à l'intérieur du système, ce qui aboutirait à poser que ces changements sont nuls et non avenus. Le point de vue diachronique exige un beaucoup plus vif souci de la réalité phonétique que celui qui est de mise lorsqu'on s'escrime à réduire au minimum le nombre des traits distinctifs. Même dans une langue comme le français, où /k/ n'a pas de contre-partie fricative exacte [x], et /š/ pas de partenaire occlusif /č/, on ne peut pas dire que /š/ soit la contre-partie fricative ou continue de /k/, car nul ne saurait soutenir qu'une fricative vélaire tende automatiquement vers une articulation chuintante comme conséquence de sa nature fricative. On dira que deux phonèmes appartiennent au même ordre seulement si l'articulation locale caractéristique apparaît chez tous deux sous la même forme exactement, ou sous des formes qui ne diffèrent l'une de l'autre que par des traits dont peut rendre entièrement compte l'influence synchronique d'une articulation simultanée: en arabe, l'articulation apicale de l'«emphatique» /ṭ/ a lieu beaucoup plus en arrière que celle de la «non-emphatique» /t/; les deux phonèmes appartiennent pourtant au même ordre, car l'articulation rétractée de /ṭ/ s'explique très bien comme résultant d'une articulation simultanée vélaro-pharyngale qui est la caractéristique permanente de l'«emphase» arabe moderne. Au contraire, dans une langue

où /t/ a l'articulation apicale normale et où /s/ est prédorsal, nous n'avons pas le droit d'inclure les deux dans un même ordre dental, parce qu'on ne voit pas pourquoi une contrepartie fricative tendue de /t/ devrait s'articuler avec la pointe de la langue oisive et appliquée contre les dents d'en bas et non, comme l'occlusive, avec cette pointe active et dirigée vers les dents supérieures. Il peut être difficile dans certains cas de déterminer si deux phonèmes appartiennent ou non au même ordre, et en pratique nous devrons compter avec des cas limites. Mais il est indispensable que les phonologues se gardent bien d'identifier les ordres tels qu'on les a définis ci-dessus avec la classification traditionnelle et approximative des phonèmes d'une langue en catégories établies une fois pour toutes de labiales, labiodentales, dentales, palatales et vélaires.

Le trait distinctif, unité de changement

3.18. Puisque la plupart des phonèmes résultent en fait de la combinaison de plusieurs articulations distinctives, nous pouvons nous attendre à ce que, dans bien des cas, un changement dans la réalisation d'un phonème résulte de la modification de l'une seulement de ces articulations. Si un /t/, caractérisé par une certaine articulation glottale et une certaine articulation apicale, se trouve de changer, il se peut que soit affectée seulement la nature de son articulation apicale, ou seulement celle de son trait glottal distinctif. Un changement dans l'articulation apicale, comme par exemple la rétraction du bout de la langue des dents supérieures vers les alvéoles, s'il n'est pas en quelque manière en rapport avec le comportement glottal caractéristique de /t/ et des autres phonèmes de la même série, affectera probablement non seulement /t/, mais tous les autres phonèmes de l'ordre apical, c'est-à-dire /d/ et /n/. De même un changement dans l'articulation glottale qui caractérise /t/ par opposition à /d/ affectera non seulement /t/, mais tous les phonèmes de la série sourde, c'est-à-dire /p/ et /k/. En d'autres termes, on peut s'attendre à ce que toute articulation distinctive change sans égards aux autres articulations avec lesquelles elle se combine pour former des phonèmes individuels. C'est ce que nous trouvons en fait dans les langues les plus variées; en règle générale, quand, dans une langue donnée, /t/ s'aspire, on trouve que les autres phonèmes de la série occlusive sourde s'aspirent aussi, ce qui veut dire que l'articulation glottale change sans égards aux articulations orales avec lesquelles elle

se combine. Si /d/ est dévoisé, /b/ et /g/ seront sans doute dévoisés aussi. Si /k/ est palatalisé dans certaines conditions, il est vraisemblable que /g/ sera palatalisé dans les mêmes conditions, et la différence dans l'articulation glottale entre /k/ et /g/ ne déterminera pas un traitement différent. Evidemment, ceci est généralement connu[14], et on a l'impression que ce qu'il faudrait examiner, ce sont les cas où un phonème d'une série donnée montre un traitement spécifique de son articulation glottale, et où un phonème d'un ordre donné voit son lieu d'articulation dans la bouche se déplacer sans que les autres phonèmes de l'ordre suivent le mouvement.

Renforcement des unités dans la corrélation

3.19. Tout ceci a, évidemment, une grande importance en ce qui nous concerne. Si, comme nous l'avons supposé, le rendement fonctionnel d'une opposition est l'un des facteurs de sa conservation ou de son élimination, il est clair que l'opposition de deux traits articulatoires qui servent à maintenir distincts, non pas simplement deux phonèmes isolés, mais deux grandes séries, ou deux ordres, sera, toutes autres choses égales, beaucoup plus résistante. Il se trouve que le rendement réel de l'opposition angl. /θ/–/ð/ est extrêmement bas. Mais ce n'est pas là ce qui compte vraiment: le trait de sonorité, renforcé par des différences concomitantes dans la force articulatoire, qui distingue /ð/ de /θ/, distingue au même titre /v/ de /f/, /z/ de /s/, /ž/ de /š/, /ǧ/ de /č/ et aide au maintien de la distinction entre /p/ et /b/, /t/ et /d/, /k/ et /g/. Le rendement fonctionnel de l'opposition voix–absence de voix est, en anglais, énorme et contribue à la stabilité d'une vaste portion du système consonantique. Tout ceci ne veut pas dire que la nature phonétique d'une telle opposition ne puisse se modifier au cours du temps; mais si un changement se produit, il risquera moins d'aboutir à une confusion que si l'opposition était limitée à une seule paire.

3.20. Outre l'influence stabilisante exercée par le rendement fonctionnel élevé d'oppositions corrélatives, nous devons sans doute tenir compte d'un autre facteur de stabilité résultant de la simple fréquence des articulations caractéristiques de séries

[14] Cf., ci-dessus, 3.3, les vues de Grammont à ce sujet.

et d'ordres. Il est vraisemblable qu'on apprendra plus tôt et qu'on retiendra mieux les traits linguistiques qui reviennent fréquemment dans la chaîne que ceux qui apparaissent moins souvent. Ceci est évident dans le cas des éléments morphologiques et lexicaux et des systèmes syntaxiques, et doit s'appliquer également aux unités phonologiques. Bien qu'il nous manque encore un vaste inventaire de données scientifiquement observées se rapportant à l'acquisition par les enfants des systèmes phonologiques les plus variés, il semblerait qu'en général les oppositions corrélatives soient acquises avant les non-corrélatives. Ici encore, stabilité ne veut pas dire résistance au changement (les articulations peuvent en effet se modifier chez l'adulte aussi bien qu'au moment de leur imitation par l'enfant) mais signifie résistance à la confusion des unités distinctives.

Phonèmes intégrés et non-intégrés

3.21. S'il est vrai que des oppositions intégrées dans une corrélation ou un faisceau de corrélations soient de ce fait plus stables que celles qui peuvent exister entre des phonèmes étrangers à toute corrélation ou entre un phonème d'une corrélation et un phonème qui n'appartient à aucun groupement corrélatif, cela v ut dire que les phonèmes extérieurs au système intégré varieront beaucoup plus librement. Si, pour simplifier les choses, nous supposons une fixité complète pour les phonèmes corrélatifs, et d'incessants déplacements, à l'aventure, pour les phonèmes non-corrélatifs, nous devrons conclure qu'à un moment ou à un autre chacun de ces derniers prendra, simplement par hasard, une forme phonétique qui en fera le partenaire d'un autre au sein d'une corrélation. Supposons, par exemple, la corrélation suivante:

f	s	š
v	z	ž

et en outre un /x/ qui théoriquement n'appartient pas à la corrélation puisqu'il n'a pas de partenaire voisé, mais se comporte exactement comme /f/, /s/ et /š/. Il y a, dans la même langue, un phonème /r/ vibrant, normalement voisé, qui n'est pas intégré puisqu'il n'a pas de partenaire non-voisé, qui est parti à la dérive, et dont le champ de dispersion comporte des réalisations sans vibrations. Un jour viendra peut-être où il prendra une articulation fricative post-vélaire [ɣ], qui en fera le parte-

naire voisé de /x/. Il s'intègrera à la corrélation qui, dorénavant, apparaîtra comme:

f	s	š	x
v	z	ž	γ

et ceci marquera la fin de ses déplacements erratiques.

Attraction du système

3.22. En fait, il y a sûrement plus dans tout ceci que le hasard pur et simple, et l'on doit faire la part de l'attraction exercée par le système intégré. Supposons que le phonème /r/ ait été, à un certain moment, une vibrante uvulaire. Le moindre effort sans plus amènerait sans doute à réduire certaines de ses réalisations à une simple friction. Mais une friction au niveau de la luette ne serait pas si différente, d'un point de vue articulatoire aussi bien qu'acoustique, de la friction post-vélaire caractéristique de /x/. Comme les réalisations de /r/ sont normalement voisées, il n'y a pas de résistance fonctionnelle contre une confusion des deux articulations fricatives. L'articulation buccale de /x/ exercera une attraction sur celle de /r/, ou peut-être sera-ce l'inverse. Ceci veut dire qu'à un moment donné, les sujets parlants ne prendront plus la peine de maintenir la distance entre deux articulations de différenciation minima, dont la distinction n'a aucune utilité véritable. Ainsi l'attraction équivaut à la confusion de deux articulations voisines que rien n'a empêchées de converger de plus en plus parce que ce qui les séparait n'était jamais distinctif; ces articulations étaient, en effet, celles de phonèmes dont d'autres traits suffisaient à préserver l'identité.

Les cases vides

3.23. Cette attraction, exercée par un système cohérent, sur des phonèmes marginaux a été désignée comme le remplissage de «cases vides» (angl. *holes in the pattern*, esp. *casillas vacías*). La formule est certainement pittoresque, mais propre à détourner les linguistes de l'analyse laborieuse des procès successifs qui aboutissent à ce remplissage. On a sévèrement et à juste titre critiqué la phonétique «sur le papier». Il serait également dangereux et répréhensible de jongler avec les symboles de tableaux phonologiques. Les phonèmes isolés ne se précipitent pas dans des lacunes structurales à moins qu'ils n'en soient suffisamment près pour être attirés, et, qu'ils soient

attirés ou non, dépend de divers facteurs qui méritent toujours d'être soigneusement examinés. De plus, nous verrons ci-dessous que ce qui a l'air d'une case vide sur un schéma ne correspond pas nécessairement à une combinaison d'articulations linguistiquement favorable. Cependant, on ne saurait nier que les formations de phonèmes, corrélations et faisceaux, tendent à imposer leurs types articulatoires aux phonèmes isolés.

Y et W castillans

3.24. La nature du procès que nous avons appelé «attraction du système» apparaît bien à l'examen de certains traits dynamiques de la phonologie du castillan contemporain. Mais, pour être bien compris, ces traits demandent naturellement à être replacés dans le système dans son ensemble, ce qui nous entraîne à une présentation assez circonstanciée. Le castillan, dans ses usages les plus traditionnels, groupe tous ses phonèmes consonantiques, *r* et *rr* exceptés, en un faisceau de cinq séries. La première, une série de fortes réalisées comme des occlusives sourdes, comprend les phonèmes que l'orthographe note au moyen de *p*, *t*, *ch*, et *c* (*qu*)[15]. La deuxième est une série de faibles réalisées comme des sonores parfois occlusives, notamment après les nasales dont elles partagent l'occlusion, dans le cas d'emphase, et très fréquemment à l'initiale absolue. Ailleurs, ce sont généralement des spirantes d'articulation peu tendue et de friction faible qui sont des occlusives d'articulation imparfaite plutôt que des fricatives proprement dites; elle comprend les phonèmes notés *b*, *d* et *g* (*gu*) auxquels s'ajoutent deux unités dont nous discuterons précisément ci-dessous le comportement phonologique[16]. La troisième série comporte des fricatives d'articulation ferme normalement sourde, notées *f*, *z*, *s* et *j* (*g*)[17]. Dans ces trois premières séries, les phonèmes qui appartiennent aux mêmes ordres tendent à neutraliser leurs oppositions en position faible, c'est-à-dire dans la partie implosive de la syllabe. Les deux autres séries qui ne nous intéressent pas directement ici, sont celles des nasales *m*, *n*, *ñ* et des latérales avec *l* et *ll* (*l* «mouillé»).

[15] Voir Tomás Navarro, *Manual de pronunciación española*, New York 1944, §§ 79, 98, 118, 125.
[16] *Ibid.*, §§ 80–81, 99–100, 119–120, 126–127.
[17] *Ibid.*, §§ 88, 92, 106–107, 131.

3.25. L'établissement des ordres en castillan pose quelques problèmes dont certains n'admettent pas de solution tranchée. Les phonèmes *p* et *b* sont bilabiaux; les différences qu'on pourrait peut-être relever dans la nature de leur articulation labiale seraient dues au fait qu'ils appartiennent à deux séries différentes et, par conséquent, n'empêcheraient pas leur inclusion dans le même ordre. Le phonème *f* est normalement labiodental et non bilabial, mais sa nature de fricative d'articulation ferme s'accommoderait mal du jeu d'organes aussi mous que les lèvres. En fait, nous notons que dans les langues les plus diverses ce qui devait être autrefois un [ɸ] bilabial est passé à une labiodentale; ceci semble être la seule façon d'éviter le sort qui menace tout [ɸ]: affaiblissement en [h] et élimination. Il faut noter toutefois que des prononciations bilabiales de *f* ont été relevées sporadiquement un peu partout où l'on parle espagnol; cette circonstance qu'on ne paraît pas retrouver dans les autres langues européennes présentant un /f/, indique sans doute une pression constante exercée sur l'articulation de /f/ par la structure à trois séries du système occlusivo-spirant du castillan. On peut dire, en conséquence, que l'articulation de *f* ne dévie de celle de *p* et de *b* que dans la mesure où sa nature de fricative ferme le rend nécessaire. Nous pouvons donc poser un ordre de labiales comportant *p*, *b*, *f* et naturellement *m* à titre nasal. Le *t* apicodental est à *d* ce que *p* est à *b*, et la fricative sourde d'articulation ferme *z* (= [θ]) forme avec *t* et *d* une triade apicodentale, car l'abaissement du bout de la langue, qui en fait une interdentale, semble automatique chez le partenaire fricatif d'un /t/; *n* est naturellement la nasale[18] et *l* la latérale de l'ordre. Les dorsales *c* et *g* forment une paire parallèle à *p–b* et *t–d*, et constituent avec *j* (= [x]) une triade dorsale; il est vrai que l'articulation de *j* est généralement plus profonde que celle de *c* et de *g*, mais l'expérience montre que ceci est normal dans les langues qui présentent un [x] phonologiquement indépendant, en face des occlusives dorsales. Le phonème *s*, normalement une fricative apicoalvéolaire et acoustiquement une mi-chuintante, ne correspond pas exactement à l'affriquée chuintante *ch*; cependant il existe des régions

[18] Selon T. Navarro, *ibid.*, § 110, /n/ espagnol serait normalement articulé plus en arrière que /t/ et /d/, un peu comme le /s/. Le classement phonologique de /n/ pourrait donc poser un problème que nous supposerons ici résolu puisque les nasales ne nous intéressent pas directement.

purement castillanes où l'on constate des tendances soit à faire de *s* une vraie chuintante, comme au nord de la Vieille Castille[19], soit à réduire le chuintement de *ch* et à en faire l'affriquée correspondant à *s*, comme dans certains usages de Madrid et de Tolède[20].

3.26. Restent *y*, *ñ* et *ll* (*l* «mouillé») qui forment naturellement un ordre palatal, et /w/ noté *hu*. Le phonème *y* pourrait être considéré comme établissant le contact entre les systèmes consonantique et vocalique si l'on voulait y voir le degré d'ouverture minima dans la série vocalique d'avant; /w/, à première vue isolé dans le système consonantique, serait mieux intégré comme degré d'aperture minima dans la série vocalique d'arrière. En fait, l'un et l'autre se comportent bien comme des consonnes et, plus spécifiquement, comme des consonnes de notre seconde série faible et sonore. Alors qu'à l'intervocalique l'un et l'autre sont des continues sonores sans cette tension des organes qui semble correspondre à ce que les phonéticiens espagnols nomment *rehilamiento*, à l'initiale absolue, après *n* et, de façon générale, partout où *b*, *d* et *g* se réalisent avec fermeture complète, on a des formes occlusives qu'on peut noter [d̠] pour *y*, [g^{w}] et, dans le parler populaire, [b^{w}] pour /w/[21]. Pour ce dernier, l'occlusion complète semble moins fréquente, d'où également [γ^{w}] en position forte. La réalisation occlusive de *y* prend fréquemment la forme d'une affriquée chuintante qui devient véritablement le partenaire sonore de *ch*[22]. En nous en tenant aux traits les plus généraux, on représentera le système comme suit:

	labiales	dentales	alvéo-palatales	dorsales	dorsales arrondies
fortes	*p*	*t*	*ch*	*c*	
douces	*b*	*d*	*y*	*g*	*hu*
fricatives	*f*	*z*	*s*	*j*	
nasales	*m*	*n*[23]	*ñ*		
latérales		*l*	*ll*		

[19] *Ibid.*, 109.

[20] Voir Menéndez Pidal, *Manual de gramática histórica española* [8], Madrid 1949, p. 108.

[21] *Ibid.*, p. 111, et Amado Alonso, *Estudios lingüísticos, Temas hispanoamericanos*, Madrid 1953, p. 224.

[22] Tomás Navarro, *Manual*, §§ 119, 121.

[23] Cf., ci-dessus, note 18.

Mais on se souviendra qu'il existe de nettes tendances à confondre *ch*, *s* et *y* dans un même ordre.

3.27. Il n'est pas facile de déterminer l'époque où *y* et *hu* ont commencé à se durcir en occlusives, simples ou affriquées, en position forte. Mais on n'a aucune raison de croire que la chose ait précédé l'établissement, relativement récent[24], des triades caractéristiques du castillan contemporain: le durcissement de /w/, qui n'est souvent que partiel et connaît la variante populaire [b^{w}] à côté de [g^{w}], semble indiquer que le procès est encore en cours. Nous supposerons donc une époque où *b*, *d* et *g* étaient déjà ce qu'ils sont aujourd'hui, tandis que *y* et /w/ étaient des continues en toutes positions. Prenons *y* comme exemple. Ce phonème était tout comme *b*, *d*, *g*, une consonne voisée, non-nasale et non-latérale. Mais il différait d'eux en ce qu'il était continu dans toutes ses réalisations, tandis que *b*, *d*, *g*, étaient tantôt des continues, tantôt des occlusives selon le contexte ou le degré d'emphase. Les locuteurs avaient l'habitude dans le cas de *b*, *d*, *g* (beaucoup plus fréquents que *y*, *hu*) de combiner dans des conditions déterminées une fermeture complète de la bouche avec le complexe articulatoire comportant vibrations de la glotte, relèvement du voile du palais, relèvement des bords de la langue. Dans le cas de *y*, il leur fallait dissocier l'occlusion de ce complexe, puisque, par nature, *y* était toujours une continue. Un certain nombre de générations successives ont pu, en imitant leurs aînés, apprendre à faire cette dissociation. Mais la tentation devait être grande, encore qu'inconsciente, d'imposer à *y*, en toutes circonstances, le comportement de phonèmes avec lesquels il partageait, en position faible, tous les traits caractéristiques de la série. On a donc dû assez vite laisser échapper quelques [d̯] à l'initiale et après *n*. Les lapsus que tout le monde commet cessent vite d'être des lapsus, et la situation actuelle est dès lors aisément explicable. Il semble que le processus ait été ralenti dans le cas de /w/, et ceci vient peut-être de ce que la région post-vélaire est moins favorable à l'occlusion complète des phonèmes voisés[25], ou encore que l'intégration complète de /w/ au type *b*, *d*, *y*, *g*, implique une confusion phonologique avec le groupe /g^{w}/; il ne semble pas toutefois que le rendement fonc-

[24] Cf., ci-dessous, 12.18–12.22.
[25] Cf., ci-dessous, 4.22.

tionnel de l'opposition traditionnelle /w/–/g^{w}/ soit très considérable.

Degrés d'intégration

3.28. Lorsqu'on s'occupe de l'attraction du système, il est souvent tentant d'opposer des *phonèmes intégrés* à des *phonèmes non-intégrés*, mais il est beaucoup plus exact d'opérer avec divers degrés d'intégration structurale. Nous devons tout d'abord prendre en considération les phonèmes dont la constitution phonique et le comportement général sont ceux d'une série existante, mais auxquels il manque des partenaires capables de les intégrer dans une corrélation, comme par exemple /k/ dans une langue qui présenterait /p/, /t/, /k/ et /m/, /n/, mais non point /ŋ/. Dans ce cas-là, nous pourrions dire que /k/ est prêt pour l'intégration par remplissage de la case [ŋ]. Dans un système comme:

p	t	k
b	d	
m	n	ŋ

/k/ est sans aucun doute intégré, mais pas au même titre que /p/ ou /t/. Bien entendu, il est clair que nous ne saurions parler de «cases vides», à moins de considérer /k/, dans les deux exemples précédents, comme plus ou moins intégré. Dans une langue où /l/ apical est la seule latérale, nous avons vu qu'il peut être préférable, d'un point de vue tout à la fois théorique et pratique, de ne pas le placer dans le même ordre que /t/, /d/ ou /n/, et de le considérer comme non-intégré. Mais cette langue peut présenter des consonnes géminées dont la fréquence soit comparable à celle de leurs partenaires simples en position intervocalique. Alors que, dans une étude descriptive, on devrait analyser ces géminées comme des successions de deux consonnes simples – de sorte que *t* géminé serait /tt/, *l* géminé /ll/, et ainsi de suite – elles joueraient, du fait de leur fréquence, un rôle fonctionnel semblable à celui de phonèmes simples. Il serait justifié de parler d'une corrélation opposant une série de consonnes simples et une de géminées; /l/ et /ll/ s'intègreraient ainsi dans une corrélation au même titre que /t/ et /tt/, /n/ et /nn/. Mais naturellement /t/ et /n/ resteraient plus pleinement intégrés puisqu'ils appartiendraient à d'autres corrélations outre celle de gémination. On pourrait par conséquent résumer la théorie de l'attraction du système, en disant que les phonèmes d'un système tendent à être aussi pleinement inté-

grés que le permettent les facteurs antagonistes. Ceci veut dire que le remplissage des cases vides peut faire intervenir des phonèmes qui jouissaient déjà d'un certain degré d'intégration, mais qui, en fin de compte, apparaîtront plus pleinement intégrés. Le changement d'Hauteville, schématisé ci-dessus (2.16 et 17), illustre bien ce genre de processus.

Hauteville 2

3.29. A Hauteville, avant comme après le changement, les phonèmes vocaliques de longueur normale s'ordonnent en trois séries caractérisées comme

d'avant rétractée	(type /i/)
d'avant arrondie	(type /ü/)
d'arrière arrondie	(type /u/)

avec quatre ordres (ou degrés d'ouverture) que nous pouvons désigner par 1, 2, 3, 4. Le quatrième ordre ne présente qu'un seul phonème, /a/, dans lequel les oppositions d'avant–d'arrière et rétractée–arrondie sont neutralisées. Tous ces phonèmes entrent en outre dans une corrélation composée d'une série nasalisée et d'une série non-nasalisée. Les phonèmes de la série nasalisée sont moins nombreux que ceux de la série non-nasalisée, ce qui est souvent le cas en pareille circonstance. Seuls les ordres plus ouverts présentent des phonèmes nasalisés. Ceci résulte du fait que l'articulation nasale nuit à la clarté de l'articulation orale simultanée parce qu'elle suppose qu'une partie de l'air s'échappe par le nez et se trouve ainsi perdue pour la cavité orale proprement dite. Cependant, plus l'ouverture de la bouche est grande, plus il y passe d'air, de sorte que, selon toute vraisemblance, les voyelles nasales ouvertes seront plus faciles à distinguer que les nasales fermées. Ceci peut expliquer la tendance, souvent observée, des phonèmes vocaliques nasalisés à s'ouvrir de plus en plus, surtout, il est vrai, dans la région antérieure.

3.30. Avant le changement, les deux systèmes, oral et nasal, devaient être les suivants:

1	i		ü		u				
2		e	ö	o			ẽ		
3			ɛ					ɛ̃		ɔ̃
4				a					ã

Il y a deux cases vides dans l'ordre oral nº 3, à savoir [œ] et [ɔ]. L'absence de /œ/ n'est pas rare dans des systèmes de ce genre, et on peut facilement en rendre compte: pour un degré d'ouverture relativement grand, il est difficile de distinguer entre rétraction et protrusion des lèvres. La rareté relative de /œ/, en tant que phonème distinct, est ainsi due aux mêmes facteurs articulatoires et acoustiques que ceux qui déterminent la fréquence d'un phonème unique pour l'ordre nº 4. Il y a donc seulement deux phonèmes oraux pour la totalité des deux ordres les plus ouverts. Vu que l'opposition de /ɛ/ à /a/ n'est pas seulement une opposition d'ouverture, mais aussi de profondeur, on comprend que les locuteurs aient tendu à négliger la différence entre les ouvertures 3 et 4, qui n'était pas pertinente dans le reste du système oral, et à accentuer la différence entre articulation d'avant et d'arrière qui se trouvait bien appuyée par ailleurs. Dans le processus, /a/ a passé de la position médiane à la position arrière. Le résultat a été un système oral avec seulement trois degrés d'ouverture:

1	i		ü	u
2		e	ö	o
3			æ	a

dans lequel la marge de sécurité était plus grande entre 2 et 3 qu'entre 1 et 2.

3.31. Le système nasal initial avait un phonème de plus à l'avant qu'à l'arrière; parmi les phonèmes nasalisés, /ẽ/ n'était pas aussi pleinement intégré que /ɛ̃/ ou /ɔ̃/, puisqu'il était la seule unité à combiner la nasalité avec l'ouverture nº 2. Nous avons vu que les sujets parlants tendaient à ouvrir les voyelles nasales, et par conséquent /ẽ/ exerçait une pression vers le bas. Dans le cadre du système nasal, /ɛ̃/ ne pouvait pas s'ouvrir davantage sans menacer d'empiéter sur le domaine de /ã/, qui, à son tour, ne pouvait guère se déplacer vers l'arrière à cause de la proximité de /ɔ̃/; /ɛ̃/ était donc coincé entre l'ouverture progressive de /ẽ/ et la résistance de ses congénères d'arrière plus ouverts. D'accidentelles déviations faiblement nasalisées de /ɛ̃/ ont pu être bien acceptées, puisqu'il n'y avait plus de /ɛ/ dans le système. Finalement, /ɛ̃/ a été complètement dénasalisé, et /ẽ/ a pu prendre sa place. La situation qui en est résultée est, de fait, attestée dans des patois parlés à

quelques kilomètres d'Hauteville, patois dont on peut représenter le système comme suit:

1			i			ü			u					
2				e		ö		o						
3	(ɛ̃ >)			ɛ			[ɔ]			(ẽ >)		ɛ̃		ɔ̃
4					æ	a							ã	

Ici, un quatrième degré d'ouverture a retrouvé la pertinence phonologique, mais seulement dans la série d'avant; à l'arrière, l'ouverture nº 3 n'est représentée que par des variantes combinatoires du phonème /a/. A Hauteville, toutes les variantes de /a/ sont passées à [ɔ], et [æ] a reculé jusqu'à la position médiane, d'où:

1			i			ü			u					
2				e		ö		o						
3					ɛ		ɔ					ɛ̃		ɔ̃
4						a							ã	

système qui présente une intégration beaucoup plus complète que le système original.

Objections

3.32. C'est ici qu'on pourrait s'attendre à voir surgir des objections contre la méthode structurale. Comment se fait-il qu'après tant de millénaires d'une pratique ininterrompue du langage, les systèmes en soient encore à avoir besoin d'intégration structurale? Ce que l'on a appelé le système initial d'Hauteville n'était, bien entendu, «initial» que parce que nous avons décidé d'en faire le point de départ de notre recherche. Mais, au même titre que tout autre système roman, il n'était rien qu'un des nombreux avatars du système vocalique latin, système qui peut avoir joui à un moment donné d'un bon degré d'intégration. Nous devons bien entendu supposer que la tendance à l'intégration structurale est constamment à l'œuvre. Mais comment expliquer qu'elle tourne toujours à plein? Pourquoi les systèmes phonologiques ne pourraient-ils atteindre à une stabilité parfaite? Ou voulons-nous dire que le système moderne d'Hauteville, si magnifiquement équilibré, a atteint un tel degré de perfection qu'il durerait éternellement si le patois lui-même n'était destiné à disparaître au cours des six prochaines décades?

Stabilité jamais atteinte

3.33. A toutes ces questions, il convient de répondre séparément. En premier lieu, ce que nous avons présenté du système actuel d'Hauteville semble parfaitement harmonieux, mais tant d'harmonie peut en fait entraîner un surmenage des organes: le comportement de certains locuteurs semblerait indiquer que la série d'arrière, avec ses quatre phonèmes est, en quelque sorte, surchargée, et ceci pourrait être un germe d'instabilité[26]. Ensuite, nous avons laissé de côté les phonèmes vocaliques brefs, dont le système offre des signes évidents de désintégration[27], et si le patois devait survivre, nous-mêmes — ou nos successeurs — pourrions être témoins d'un remaniement total du système vocalique rendu nécessaire par l'élimination des différences quantitatives. On ne peut sans doute jamais parvenir à des systèmes complètement harmonieux, et même s'il s'en trouvait un qui semblât approcher la perfection structurale, il serait au service d'une langue qui, comme toutes les langues, servirait à exprimer des besoins changeants. Ces besoins, agissant à travers la syntaxe, le lexique, la morphologie, le rythme, l'intonation, etc., s'arrangeraient en fin de compte pour détruire le bel équilibre phonologique. Troisièmement, les langues n'évoluent pas dans des tours d'ivoire. Le patois d'Hauteville par exemple, est parlé depuis quelques siècles par un nombre croissant de bilingues dont le moyen d'expression dans les échanges interrégionaux et les activités intellectuelles est le français. Auparavant, il était la variété locale d'une unité dialectale plus vaste dont les usagers, dans les classes supérieures, étaient des bilingues qui se servaient également du français à des fins culturelles. Avant même que le français fût, dans cette région, parlé par l'élite, un certain nombre de traits linguistiques de toute sorte, phonologiques et autres, ont dû s'infiltrer dans le parler local, venus soit de la France du nord, soit des régions de langue provençale. Il n'y a jamais eu, à Hauteville, ni nulle part ailleurs dans la Romania, évolution en vase clos. Quant aux grandes langues de culture, elles ne préservent pas mieux que les patois locaux l'intégrité de leur système lorsqu'elles se répandent sur de vastes aires

[26] Desc. phonol, pp. 36 et 38.

[27] Cf., ibid., pp. 44 et 56, au sujet de l'instabilité latente du système des voyelles brèves.

hétérogènes et deviennent les outils linguistiques de nations entières.

3.34. Tout ceci explique l'incessante fermentation phonologique que l'on peut observer pratiquement partout. Il y aura toujours des cases vides et des phonèmes qui se déplaceront pour venir les remplir. De nouvelles séries et de nouveaux ordres apparaîtront, résultant soit de remaniements généraux, soit de coalescence de phonèmes successifs dans la chaîne parlée, conséquences de nouvelles conditions accentuelles, d'imitations articulatoires, etc. Ces séries et ces ordres nouveaux ne seront pas toujours complets au départ: pendant quelques temps, il y restera des vides que les générations ultérieures combleront par des déplacements articulatoires ou des emprunts. La création d'un ordre chuintant en vieux-castillan illustre de façon intéressante les moyens mis en œuvre lorsqu'apparaît un type phonologique nouveau par convergence des éléments les plus variés[28]: les premières unités chuintantes ont dû résulter de la coalescence d'articulations apicales avec un [i̯] voisin, fraîchement apparu en roman, d'où, à l'intérieur des mots, /č/ et /š/; les vides correspondants du système de l'initiale de mot ont dû être comblés principalement par des emprunts à des parlers voisins. A l'initiale, le phonème chuintant voisé, réalisé probablement comme [ǧ], provenait normalement du *yod* du latin vulgaire. Mais le *yod* intervocalique n'a jamais été modifié, et le vide correspondant du système intérieur de mot a été comblé par le [l̯] roman passant à [ž]. Ce traitement assez surprenant se comprend bien si l'on se rappelle que *l* géminé, sans doute simplement un *l* fort à cette époque, tendait vers son représentant moderne [l̯] et exerçait une pression sur l'ancien /l̯/.

Catalyse

3.35. Ce processus castillan offre en outre une illustration bienvenue de ce que nous pourrions appeler l'action d'un catalyseur phonologique. Nous avons supposé jusqu'à présent que le rendement fonctionnel, même s'il était pratiquement nul, agissait automatiquement contre la confusion de deux phonèmes. Mais si l'opposition en cause met aux prises un phonème pleinement intégré et un autre qui ne l'est pas, ou

[28] Voir, ci-dessous, 12.10.

sur lequel s'exerce une certaine pression phonologique, un rendement fonctionnel minimum n'agira pas contre la confusion. Il est vraisemblable, au contraire, qu'une attraction articulatoire se produira. En termes moins techniques, si un phonème bien intégré est extrêmement rare, il peut attirer et absorber une unité voisine qui n'est pas aussi bien intégrée. Dans le cas du très ancien castillan, il a dû y avoir, dans certains parlers de la région cantabrique, un petit nombre de mots où le groupe [z̥] s'est conservé, échappant à la métathèse qui avait fait *beso* de *basium*; ces quelques groupes [z̥] ont naturellement donné [ž] comme dans *frijuelo* de *phaseolum*[29]. Ce nouveau phonème /ž/, se présentant à l'intérieur des mots, s'est trouvé bien intégré dans un ordre qui comprenait en outre /č/ et /š/ en position interne. Mais les mots présentant ce phonème étaient assez rares pour exclure absolument tout conflit homonymique si ce qui avait été /l̥/ se confondait avec lui; /l̥/, qui était en cours de «désintégration» par suite de la pression d'un ancien /ll/, a dû être attiré par /ž/. L'attraction, présentée ci-dessus, § 3.21, résulte de la confusion de deux articulations lorsque les articulations simultanées suffisent à préserver l'identité phonologique: l'articulation spécifique de /x/ et celle de /γ/ se confondent sans que les deux phonèmes perdent leur autonomie puisque les articulations glottales simultanées suffisent à distinguer les deux phonèmes. Dans le cas du processus qu'on pourrait nommer catalyse, nous avons confusion de deux articulations caractéristiques entraînant confusion de deux phonèmes lorsque ceci ne détermine pas, en fait, de confusion sérieuse de mots ou de formes. Fonctionnellement, les deux phénomènes sont tout à fait parallèles. Ils aboutissent l'un et l'autre à une économie articulatoire sans nuire à la communication[30].

3.36. Sauf lorsqu'on opère avec des stades linguistiques très bien attestés, il peut être difficile de savoir si un certain processus est un remplissage de case vide ou une catalyse. On a de sérieuses raisons de douter de l'existence, à une époque assez ancienne de l'indo-européen, du phonème qu'on restitue comme

[29] Voir Vicente García dè Diego, *Gramática histórica española*, Madrid 1951, p. 103.

[30] Les §§ 3.6 à 3.14, 3.18 à 3.23, 3.28 à 3.35 inclu reproduisent pour l'essentiel le chapitre STRUCTURE de l'article Function, Structure, and Sound Change, *Word* 8 (1952), pp. 1–32.

*b[31]. Comme ce phonème est placé au point de croisement de la série *d, *g, *g^w et de l'ordre labial *p, *bh, l'un et l'autre fort bien identifiés, il devait y avoir là une case vide. Cette case pouvait tendre à se remplir par des emprunts comme s'est remplie la case b du lifou[32]. Mais nous ne saurions dire si la chose s'est produite et quand. On note qu'en celtique, aussi bien en goïdélique qu'en brittonique, *g^w s'est changé en b, dans le mot désignant la vache par exemple. A la date où ceci s'est produit, y avait-il dans la langue quelques b, et devons-nous penser à une catalyse? Ou la case était-elle réellement vide, et devons-nous supposer un simple remplissage? Sans doute, on pourrait objecter que *g^w était fort bien intégré; mais à se rappeler que les langues celtiques des deux branches ont par la suite, d'une façon ou d'une autre, éliminé les labiovélaires, on peut considérer comme une économie la réduction de l'articulation complexe [g^w] à l'articulation simple [b]. Le passage, brittonique seulement celui-là, de *k^w à p, succédant à ce qui équivaut à une élimination de *p indo-européen, peut, lui aussi, être soit un remplissage de case vide, soit, s'il existait dès lors quelques rares p d'emprunt, un phénomène de catalyse. En tout cas, la conservation dans les deux branches de l'articulation vélaire de *gh^w, jointe au comportement différent de *k^w dans les deux branches, montre bien que ce qu'on pourrait appeler une «tendance celtique» à se débarrasser des labiovélaires n'a pu jouer que dans le cadre des latitudes offertes par les systèmes successifs.

3.37. La coïncidence pratique de l'intégration par remplissage de case vide et de la catalyse illustre bien une différence fondamentale entre les méthodes qui prévalent en matière de description et celles qu'imposent au diachroniste ses préoccupations réalistes: en phonologie synchronique, la différence foncière est entre zéro et un, entre rien et quelque chose; que celle qui existe entre deux phonèmes serve dans un cas ou dans mille, les deux phonèmes ne seront ni plus ni moins des unités indépendantes; en diachronie, la différence décisive sera souvent entre peu et beaucoup, et, naturellement, comme il n'y a pas de limite entre peu et beaucoup, il n'est pas possible de

[31] Cf. Holger Pedersen, *Die gemeinindoeuropäischen und die vorindoeuropäischen Verschlußlaute*, Copenhague 1951, pp. 10–12.
[32] Cf., ci-dessous, 4.12.

caractériser rigoureusement les situations dans lesquelles on peut s'attendre au jeu de la catalyse et de les distinguer de celles où un phonème devrait tenir les autres à distance plutôt que les attirer vers lui. Ceci veut dire qu'en diachronie, plus encore qu'en synchronie, on ne saurait se dispenser du bon sens.

4. ÉCONOMIE

L'antinomie de base

4.1. L'évolution linguistique en général peut être conçue comme régie par l'antinomie permanente des besoins communicatifs et expressifs de l'homme et de sa tendance à réduire au minimum son activité mentale et physique. Sur le plan des mots et des signes, chaque communauté linguistique trouve à chaque instant un équilibre entre les besoins d'expression qui demandent des unités plus nombreuses, plus spécifiques et proportionnellement moins fréquentes, et l'inertie naturelle qui pousse vers un nombre plus restreint d'unités plus générales et d'emploi plus fréquent. L'inertie est un élément permanent qu'on peut supposer immuable, mais les besoins communicatifs et expressifs sont, d'un âge à un autre, soumis à variations, et la nature de l'équilibre se modifiera au cours du temps. Une expansion non-économique est une expansion qui entraînerait une dépense d'effort plus grande que celle que la communauté juge en valoir la peine dans une situation donnée. Une telle expansion sera stoppée. L'inertie, lorsqu'on la sent excessive, c'est-à-dire nuisible aux intérêts légitimes de la communauté, sera sévèrement réprimée. Le comportement linguistique sera donc réglé par ce que Zipf a appelé le «principe du moindre effort»[1], expression que nous préférons remplacer par le simple mot «économie».

Economie et articulation phonologique

4.2. C'est l'économie linguistique qui est, en dernière analyse, responsable de l'existence même de l'articulation phonologique. Chaque langue comporte un nombre illimité de signes qui, normalement, doivent être pourvus chacun d'un signifiant distinct. Théoriquement le nombre des différentes productions phoniques homogènes que peuvent articuler les organes de la parole est infini. Pratiquement le contrôle que l'homme exerce sur l'action des muscles de la langue ou de la glotte a des limites. L'ouïe, sans doute, est sans cesse mise à contribution pour guider l'articulation. Mais l'acuité différenciative de l'ouïe elle-même a ses bornes. On pourrait certes envisager un

[1] *Human Behavior and the Principle of Least Effort*, Cambridge Mass. 1949, pp. 56–133.

système où, à chaque signifié, correspondrait un signifiant phoniquement homogène et inanalysable. Mais combien de tels signifiants les organes phonateurs et récepteurs de l'homme sont-ils capables de distinguer? Il n'est pas possible d'indiquer même un ordre de grandeur. Ce qui est certain, en tout cas, c'est qu'il y a une disproportion évidente entre le nombre des unités signifiantes nécessaires à toute communauté, et les possibilités pratiques de ces organes. On atteint un équilibre satisfaisant en limitant à quelques douzaines le nombre des unités expressives spécifiques et distinctives, les phonèmes, et en les combinant successivement en signifiants distincts. Une nouvelle économie est réalisée en faisant résulter ces unités de combinaisons de traits phoniques non-successifs, ce qui réduit encore le nombre des éléments de base. Toutefois, il ne s'agit pas de n'importe quelles combinaisons, mais seulement de celles qui par leur nature servent au mieux les besoins de la communication. A cette restriction sur le plan du système, c'est-à-dire celui des simultanéités, correspond, sur celui des successivités de la chaîne, la nécessité d'alterner des phonèmes de différents degrés d'ouverture, consonnes et voyelles.

Inertie et asymétrie des organes

4.3. Tout ceci veut dire que les locuteurs doivent, sur tous les plans, s'accommoder de la nature vocale du langage humain. Les organes dits de la parole ne servent, on le sait, que secondairement à cette fin. Ils ont une inertie que celui qui parle doit vaincre sans cesse: dans la chaîne la réalisation de chaque phonème est diversement teintée par celles des phonèmes qui précèdent et qui suivent. Ils ne présentent aucune symétrie: une occlusion labiale et une occlusion apicale ont physiologiquement quelque chose de commun, mais elles nécessitent l'intervention d'organes fort dissemblables qui sont d'une part les deux lèvres, d'autre part la pointe de la langue et un point de la partie antérieure de la voûte buccale. Si les phonèmes n'étaient pas de nature phonique, mais résultaient par exemple de combinaisons de pavillons divers, si /p/ au lieu d'être sourd et bilabial, était réalisé par la réunion sur un même filin de la Bannière Etoilée et du Union Jack, /t/ par la combinaison de la Bannière Etoilée et du Tricolore, /d/ par l'adjonction à ce dernier du Dannebrog danois, et ainsi de suite, n'importe quelle combinaison de deux pavillons serait aussi bonne que toute autre. Nous ne saurions combiner une articula-

tion sonore et une articulation sourde, mais nous pourrions combiner sans difficulté la Bannière Etoilée et le Dannebrog. Par ailleurs, si pour réaliser des phonèmes ou des mots nous devions produire une succession de diverses combinaisons de pavillons, toute combinaison pourrait suivre n'importe quelle autre, de sorte qu'un mot pourrait le plus aisément du monde se composer de /ptd/ si les unités respectives en étaient réalisées comme nous venons de le décrire. Mais nous sommes loin de compte avec nos unités distinctives réalisées au moyen d'articulations et des sons qui leur correspondent.

Synthèse des forces en présence

4.4. La thèse centrale de ce chapitre, relative à l'antinomie entre les besoins communicatifs de l'homme et son inertie naturelle, n'est pas nouvelle. Elle s'impose fort naturellement à qui réfléchit assez longuement à la nature du langage et aux conditions de son fonctionnement. Sous une forme ou une autre, on la retrouverait sans doute dans des écrits antérieurs à l'existence d'une discipline linguistique organisée. La difficulté n'a jamais été de reprendre conscience de l'existence de deux tendances antagonistes, mais bien de découvrir l'antinomie dans le détail du fonctionnement du langage et d'en dégager des conséquences pratiques. Un auteur, comme Paul Passy, lorsqu'il présente et jusqu'à un certain point oppose un principe d'économie et un principe d'emphase[2], peut nous sembler à première vue avoir redécouvert l'essentiel de l'antinomie. Mais, en fait, il n'a pas réalisé la synthèse des deux thèses en présence. Désigner l'un des deux termes de l'opposition comme le «principe d'emphase» laisse supposer que ce principe n'entre en ligne de compte qu'en cas de renforcement insolite et qu'il n'a rien à faire avec la conservation pure et simple des éléments distinctifs. C'est comme s'il y avait, dans toute situation linguistique, une zone importante qui n'est affectée par aucun des deux principes. Dans la formulation, d'une si belle simplicité, qui résume la dynamique du fonctionnement linguistique «Si je néglige un élément important, on ne me comprend pas, je me corrige, et sans doute j'exagère, ...» il y a dans «j'exagère» une restriction du champ d'action d'un des termes de l'opposition qui pourrait faire croire que tout ce qui, dans la langue, n'est affecté ni par la négligence impunie ni par le ren-

[2] Cf., ci-dessus, 2.5.

forcement emphatique représente la norme qui est régie on ne sait plus par quoi. En fait, en tout point de la chaîne parlée, sur les deux plans des éléments signifiants (mots, morphèmes, etc.,) et des éléments distinctifs et contrastifs (phonèmes, accents, etc.,), besoins de communication et inertie entrent constamment en conflit. Il n'y a aucune section du discours, grande ou petite, où l'un et l'autre ne soient latents. Dès que ceci est reconnu, on ne peut plus restreindre «économie» au sens de «parcimonie» comme le fait au fond Passy lorsque, jusqu'à un certain point, il oppose «économie» à «emphase». «Economie» recouvre tout: réduction des distinctions inutiles, apparition de nouvelles distinctions, maintien du statu quo. L'économie linguistique, c'est la synthèse des forces en présence. Dans sa tentative pour fonder une linguistique fonctionnelle, Henri Frei, entraîné par le détail de son analyse, n'a pas marqué nettement l'antinomie[3]. George Zipf, au contraire, l'a placée à la base de son étude sur le principe du moindre effort, principe qui, comme pour nous «économie», représente la synthèse des besoins et de l'inertie. Les linguistes regretteront seulement que Zipf n'ait pas développé sa thèse en profondeur au lieu de chercher à élargir son champ jusqu'à le faire coïncider avec toute l'activité des êtres animés.

Restriction à l'harmonie des systèmes

4.5. Pour procéder au delà de la simple constatation de l'existence de cette antinomie, il convenait d'en noter les effets dans les articulations les plus intimes du langage. C'est ce qu'ont permis, sur le plan des sons, les progrès de l'analyse phonologique. Troubetzkoy, on l'a vu[4], avait tenté d'opérer, en matière diachronique, dans le cadre des systèmes phonologiques qu'il venait de dégager, et en postulant une tendance à l'harmonie des systèmes. Une fois dépouillée de son appareil téléologique, cette théorie rendait bien compte de certains aspects de l'évolution. Mais la réalité des systèmes attestés montrait nettement que cette «tendance à l'harmonie» était sujette à de sévères restrictions. Celles-ci, bien que se réalisant sous des formes variables selon les langues, manifestaient clairement certaines constances qui excluaient la possibilité qu'on pût les attribuer uniquement à des facteurs particuliers à chaque communauté — ces facteurs que nous avons appelés «externes».

[3] Cf., ci-dessus, 2.7. [4] Cf., ci-dessus, 3.4.

Le plus souvent, il s'agissait, de toute évidence, de restrictions imposées par la nature des fonctionnements humains intervenant dans l'activité linguistique et, plus spécifiquement, des limitations apportées, par la nature physique des organes d'émission et de réception, à la production simultanée de diverses articulations[5].

4.6. Une fois la notion téléologique d'harmonie remplacée par celle, examinée ci-dessus 3.21, d'intégration phonologique, on peut dire que la résistance la plus sérieuse à l'intégration maxima de tous les phonèmes, a pour origine les limitations qu'imposent l'anatomie et la physiologie. Les articulations elles-mêmes peuvent entrer en conflit si elles font intervenir des organes voisins. Mais, le plus souvent, l'incompatibilité sera d'ordre acoustique, c'est-à-dire que les auditeurs auront de la difficulté à percevoir une différence entre diverses combinaisons du même type, du moins dans les conditions ordinaires du langage qui ne sont pas toujours acoustiquement idéales. Nous avons, dans le chapitre qui précède, indiqué en plusieurs occasions comment les nécessités physiologiques peuvent contrecarrer l'intégration phonologique. Nous avons signalé que les corrélations vocaliques sont, en général, bien mieux représentées dans les ordres supérieurs (fermés) que dans les ordres inférieurs (ouverts): /œ/, en tant que phonème, est certainement plus rare, et, là où il existe, moins fréquent que /ö/ ou /ü/; les systèmes à trois séries (des types /i/, /ü/ et /u/) ne gardent pratiquement jamais ces trois séries distinctes pour l'ordre le plus ouvert, ce qui s'explique aisément si l'on remarque qu'avec les mâchoires écartées au maximum, les

[5] La théorie de l'équilibre des systèmes, comme résultat de l'antinomie entre ce que Troubetzkoy appelait la «tendance à l'harmonie» et l'asymétrie et l'inertie des organes de la parole, a été dégagée par l'auteur de ces lignes vers 1937 et exposée tout d'abord dans une conférence faite dans l'hiver 1938 à l'Institut de linguistique de l'Université de Paris (*CILUP* 6 (1938), pp. 41–58), reprise dans l'article La phonologie, *Le français moderne* 6 (1938), pp. 131–146, et présentée au Congrès de phonétique de Gand en juillet 1938 (cf. *Proceedings of the Third Congress of Phonetic Sciences*, Gand 1939, pp. 30–34). La nature proprement économique de la prétendue tendance à l'harmonie a été précisée en 1939 dans Le rôle de la corrélation dans la phonologie diachronique, *TCLP* 8 (1939), pp. 274–288.

lèvres seront automatiquement rétractées, et qu'il sera difficile de distinguer entre cavités buccales d'avant et d'arrière. Il y aura, entre [o] et [u] une plus petite différence d'ouverture qu'entre [e] et [i], bien que l'angle maxillaire soit le même dans les deux cas. Du point de vue du locuteur, qui doit contrôler le jeu de ses muscles, la proportion [o]:[u] = [e]:[i] sera correcte, mais acoustiquement, il y aura une distinction plus nette entre [e] et [i] qu'entre [o] et [u]. Pour le même nombre de phonèmes dans la série d'avant et la série d'arrière, les marges de sécurité seront plus étroites à l'arrière qu'à l'avant, et ceci peut, en partie, expliquer les divergences de comportement entre les deux séries. Nous avons vu également qu'une nasalisation concomitante affecte la clarté des articulations vocaliques, ce qui veut dire qu'il y a des combinaisons articulatoires qui sont acoustiquement bonnes et d'autres qui le sont moins. Ce sont les problèmes de ce type qui vont être examinés dans ce qui suit. Nous commencerons par un examen de la nature et du rôle des formations phonologiques, corrélations et faisceaux, envisagés du point de vue de l'économie linguistique, et non plus simplement en tant que réalité observable.

4.7. Pour un phonème, il est nécessaire et suffisant d'être distinct des autres phonèmes de la langue. Pour le système, ceci implique que les oppositions entre les différents phonèmes devront être réalisées de façon assez nette pour être perçues dans tous les cas. Toute réalisation de phonème qui ne permet pas à une opposition de se maintenir nettement, met en danger l'existence indépendante de deux phonèmes, et, du même coup, l'intégrité du système. Un système sera d'autant plus stable, c'est-à-dire, en fait, adapté à son rôle, donc économique, que les inévitables déviations articulatoires de la parole seront moins susceptibles d'aboutir à la confusion des phonèmes.

Corrélations et marque

4.8. Il est clair que la latitude de variation des phonèmes est, pour une grande part, sous la dépendance du nombre de ceux-ci. Sans doute, les réalisations phoniques que peuvent produire les organes de la parole sont-elles en nombre infini, de même celles que l'oreille peut percevoir. Mais le nombre des articulations simples qu'un système donné peut maintenir distinctes paraît tout à fait limité. Un moyen simple d'augmenter le nombre des unités identifiables c'est, nous l'avons

vu[6], de combiner les différentes articulations dans les cas où on peut les réaliser et les percevoir simultanément. Or, il y a des articulations qui, par nature, se prêtent bien à être combinées avec d'autres parce qu'elles n'entravent pas leur réalisation et restent perceptibles sans pour cela gêner la perception de l'articulation simultanée. Par exemple, les vibrations de la glotte ne sauraient contrarier en rien le jeu des lèvres ou celui de la langue, et le son qui résulte de ces vibrations n'empêche nullement la perception du bruit de l'air qui frotte, par exemple, entre la lèvre inférieure et les dents d'en-haut. Un bon système sera celui qui présentera un haut pourcentage de phonèmes résultant de combinaisons de telles articulations avec toutes sortes d'autres articulations simples. Soit N, une articulation qui appartient à la catégorie de celles qui se combinent bien: neuro-musculairement, sa production ne contrarie pas celle des articulations A, B, C, D; acoustiquement, la perception du son résultant de N n'est pas affectée par celle des sons résultant de A, B, C, D, et vice versa. Au contraire A, B, C, D, forment entre eux des combinaisons musculairement et acoustiquement peu favorables. Un bon système sera celui qui combinera N avec chacune des articulations citées ci-dessus pour donner les phonèmes que l'on peut noter comme suit:

AN BN CN DN

phonèmes qui se distinguent fort bien les uns des autres et fort bien également de ceux qui se réalisent au moyen des articulations simples

A B C D

Un bon système évitera au contraire des combinaisons comme AB, BC, BD, CD, etc. Les deux séries de phonèmes réalisées au moyen de

AN BN CN DN
A B C D

forment ce que nous avons appelé une CORRÉLATION; N, qui caractérise tous les membres d'une même série et dont l'absence caractérise tous les membres de l'autre série, est appelé la MARQUE de cette corrélation. Si N représente les vibrations glottales ou voix, A, B, C, D, les occlusions labiale, apicale, palatale, et vélaire respectivement, la corrélation sera dite COR-

[6] Cf., ci-dessus, 3.6.

RÉLATION DE VOIX et sa marque sera la VOIX. Les corrélations apparaissent donc comme un moyen d'augmenter le nombre des phonèmes d'une langue donnée sans augmenter dans les mêmes proportions le nombre des articulations à maintenir distinctes.

Faisceaux

4.9. Il n'est pas rare que les mêmes articulations A, B, C, D, qui se combinent favorablement avec N, se combinent également fort bien avec N′ pour donner une nouvelle série de phonèmes, d'où trois séries qui se réalisent comme

A	B	C	D
AN	BN	CN	DN
AN′	BN′	CN′	DN′

On peut même avoir une quatrième série

ANN′	BNN′	CNN′	DNN′

lorsque les deux marques peuvent se combiner sans difficulté. Il est évident qu'une formation de ce type n'est favorable à la stabilité du système général que si N et N′ peuvent être aisément distingués musculairement et acoustiquement dans toutes les combinaisons où on les fait entrer. Les séries parallèles de ce type ont reçu, nous l'avons vu[7], le nom de FAISCEAUX de corrélation. Un exemple de faisceau à quatre séries est celui où N correspond à la voix, N′ à une articulation palatale simultanée; si A représente l'articulation labiale, A correspondra à /p/, AN à /b/, AN′ à /pʲ/, ANN′ à /bʲ/.

Conditions théoriques de la stabilité des systèmes

4.10. Corrélations et faisceaux, à condition bien entendu qu'ils ne comportent que des combinaisons réellement favorables, contribuent à la stabilité du système. En effet, puisqu'ils permettent, au moyen de combinaisons, de réduire le nombre des articulations utilisées à des fins distinctives, ces articulations étant moins nombreuses se distingueront mieux les unes des autres. Par ailleurs, chacune des articulations étant plus fréquente dans la parole, les locuteurs auront plus d'occasions de les percevoir et de les reproduire. Portons notre attention sur un phonème quelconque d'une corrélation. Chacun des élé-

[7] Cf., ci-dessus, 3.12.

ments articulatoires qui concourent à sa réalisation se retrouve dans un ou plusieurs autres phonèmes de la corrélation. Si dans la corrélation ci-dessus, 4.8, nous considérons DN par exemple, nous voyons que l'élément D se retrouve dans le phonème réalisé comme D, et N se retrouve dans les phonèmes réalisés comme AN, BN, CN. On peut en tirer diverses conclusions présentées dans les trois paragraphes qui suivent.

4.11. La disparition d'un phonème corrélatif, disons DN, n'entraînerait l'économie d'aucun mouvement articulatoire pertinent puisque D serait toujours représenté dans le phonème de réalisation D, et N dans chacun des phonèmes de la série marquée. Si, au contraire, un phonème de réalisation E, n'appartenant à aucune corrélation, disparaît, le trait pertinent E disparaît avec lui et il en résulte une économie articulatoire. En conséquence, si l'opposition d'un certain phonème à un de ses voisins ne joue pas un rôle fonctionnel considérable, c'est-à-dire ne sert pas à distinguer beaucoup de mots ou de formes, le sort de ce phonème pourra être différent selon qu'il appartient à une corrélation ou non. Si l'opposition des deux phonèmes réalisés comme DN et CN ne sert pas à grand chose, les sujets parlants ne seront pas tentés de confondre les phonèmes DN et CN en abandonnant la distinction entre D et C puisqu'ils doivent en tout cas distinguer entre le phonème de réalisation D et le phonème de réalisation C. Pour qu'ils soient tentés de confondre DN et CN, il faudra non seulement que cette opposition soit peu utile, mais que le rendement de l'opposition de D à C soit également faible. Lors même que chacune des oppositions a un rendement faible, il se pourrait qu'ajoutées l'une à l'autre leur rendement fût suffisant pour empêcher la confusion de se produire. De même si cette opposition peu utile existe entre D et DN, les sujets ne seront pas tentés de confondre D et DN, puisqu'il leur faut distinguer par ailleurs entre N et zéro. C'est la situation qui a été illustrée ci-dessus 3.19 au moyen des phonèmes /θ/ et /ð/ de l'anglais. Si maintenant l'opposition d'un phonème hors corrélation de réalisation E et du phonème corrélatif B n'a pas un très grand rendement fonctionnel, la confusion des phonèmes E et B pourra se produire sans affecter le reste du système. C'est ainsi qu'en français de Paris où la corrélation de longueur vocalique a disparu, le phonème /ɛ̄/ de *fête* est hors corrélation. L'opposition /ɛ/–/ɛ̄/ réalisée par exemple dans *faite-fête* a un rendement assez faible, et la confusion

de /ɛ̄/ et de /ɛ/, de plus en plus répandue, se produit sans affecter le reste du système[8].

4.12. Si pour une raison quelconque, à la suite d'emprunts par exemple, apparaît dans la langue un nouveau phonème dont la réalisation résulte de la combinaison de deux articulations déjà utilisées, si, par exemple, il s'agit d'un phonème EN combinant l'articulation E déjà utilisée dans la langue pour le phonème E, et la marque de corrélation N, la langue aura acquis un phonème supplémentaire sans augmentation du nombre d'articulations à maintenir distinctes. C'est ainsi que le lifou, langue mélanésienne des Iles Loyalty[9], qui ne présente de /b/ que dans les emprunts à l'anglais et au français, a acquis ce nouveau phonème en combinant la voix, caractéristique pertinente qui préexistait dans /d/ (opposé à /t/) et dans /g/ (opposé à /k/), avec l'articulation labiale occlusive qui préexistait dans /p/. Quatre autres «cases vides» du système lifou ont été remplies de la même façon. L'*r* roulé des emprunts au polynésien qui, lui, représentait une articulation spécifique inexistante en lifou a été remplacé par le /l/ local.

4.13. Si deux phonèmes non-corrélatifs de réalisation F et G modifient leur articulation respective de façon à former une paire corrélative F–FN ou G–GN, le nombre des phonèmes de la langue restera le même, mais les locuteurs auront fait l'économie d'une articulation distinctive, G ou F. C'est le cas, que nous avons envisagé ci-dessus 3.21, d'un /r/, réalisé tout d'abord comme une vibrante, assimilant son articulation buccale à celle d'un /x/ tout en restant distinct de celui-ci du fait de ses vibrations glottales.

4.14. Tout ceci confirme les conclusions auxquelles on était arrivé ci-dessus 3.19 et 20 relativement à l'instabilité des phonèmes isolés, non intégrés, dans un système. Ils sont, en effet, plus exposés à disparaître, à se créer un partenaire corrélatif ou à évoluer pour servir de partenaire à un autre isolé. Théoriquement donc, le système le plus stable, c'est-à-dire, phonologiquement le meilleur, sera celui dont tous les phonèmes

[8] Cf. *La prononciation du français contemporain*, pp. 126–129.
[9] Cf. Maurice Lenormand, The Phonemes of Lifu (Loyalty Islands), The Shaping of a Pattern, *Word* 8 (1952), pp. 252–257.

seront intégrés, c'est-à-dire feront partie de corrélations ou de faisceaux. Ce que les premiers phonologues appelaient harmonie des systèmes phonologiques n'est pas autre chose qu'une stabilité obtenue au moyen de l'utilisation la plus large des types articulatoires pertinents. Pratiquement toutefois, toutes les combinaisons articulatoires n'ayant pas la même valeur, les systèmes les plus «harmonieux» ne sont pas toujours les plus économiques ni les plus stables.

Système théorique optimum

4.15. Avant de procéder à l'examen des solutions pratiques du problème de la stabilité phonologique, il est intéressant d'essayer de déterminer le système phonologique théoriquement optimum: pour un nombre de phonèmes donné, y a-t-il un nombre déterminé de séries corrélatives qui permette de réduire au minimum le nombre des types articulatoires pertinents? Soit un système de 16 phonèmes. Hors corrélation, ces 16 phonèmes représentent 16 articulations à maintenir distinctes et 16 ordres différents:

A B C D E F G H I J K L M O P Q

Groupés en une corrélation ils ne représentent plus que 8 articulations auxquelles s'ajoutent les deux types articulatoires (la marque de la corrélation et son absence[10]) qui, en s'opposant, distinguent les phonèmes des deux séries, soit, au total, 10 articulations distinctives:

AZ	BZ	CZ	DZ	EZ	FZ	GZ	HZ
AN	BN	CN	DN	EN	FN	GN	HN

Groupés dans un faisceau à quatre séries, les 16 phonèmes représentent quatre articulations caractérisant 4 ordres, auxquelles s'ajoutent les quatre types articulatoires caractéristiques de chaque série, soit, au total 8 articulations à distinguer:

AZ	BZ	CZ	DZ
AN	BN	CN	DN
AN′	BN′	CN′	DN′
AN″	BN″	CN″	DN″

[10] Ce qu'on appelle absence de marque doit être ici compté comme une caractéristique positive puisque correspondant à un type articulatoire distinct: pour réaliser l'absence de voix, par exemple, il faut prendre garde à ne pas laisser le contexte im-

S'il y avait plus de séries que d'ordres, si par exemple le faisceau était de 8 séries, il n'y aurait plus que deux ordres, mais le total ($8+2=10$) des articulations à distinguer serait plus élevé que dans la solution précédente.

4.16. Pour illustrer ce qui précède, on supposera une langue sans voyelles phonologiques où, par exemple, chaque consonne est toujours accompagnée d'une voyelle de timbre neutre. Une telle langue pourra comporter 16 phonèmes caractérisés chacun par un trait pertinent particulier et unique. Soit 1) une labiale, 2) une labiodentale, 3) une apicodentale, 4) une sifflante, 5) une chuintante, 6) une latérale, 7) une vibrante, 8) une palatale, 9) une rétroflexe, 10) une dorsovélaire, 11) une uvulaire, 12) une nasale, 13) une pharyngale, 14) une laryngale 15) une inspirée quelconque, et 16) un clic. Une telle langue, naturellement attestée nulle part, est probablement incompatible avec le comportement économique de l'être humain. Un système de 16 phonèmes en deux séries se rapproche, en revanche, de ce qui est effectivement attesté, encore qu'on s'attendrait ou bien à plus de consonnes, ou bien à la présence de voyelles phonologiques; on supposera par exemple des ordres de 1) bilabiales, 2) labiodentales, 3) apicodentales, 4) sifflantes, 5) chuintantes, 6) palatales, 7) dorsovélaires et 8) uvulaires, et deux séries de voisées et de non-voisées, le tout pouvant se représenter comme suit:

p	f	t	s	š	ç	k	χ
b	v	d	z	ž	y	g	γ

Un système de 16 phonèmes en quatre séries et quatre ordres pourrait distinguer entre des sourdes et des sonores, des aspirées et des non-aspirées, 1) des labiales, 2) des apicodentales, 3) des rétroflexes, et 4) des dorsales, d'où le tableau suivant:

p	t	ṭ	k
b	d	ḍ	g
ph	th	ṭh	kh
bh	dh	dh	gh

Ce tableau rappelle le système consonantique sanskrit qui est, toutefois, beaucoup plus vaste. On n'essayera pas d'envisager

poser des vibrations glottales; l'absence de voix correspond à une organisation bien définie de la glotte.

un système à deux ordres et huit séries, combinaison tout à fait invraisemblable.

4.17. Au lieu de 16 phonèmes, nous en considérons maintenant 36. Hors corrélation, ces phonèmes représentent 36 articulations spécifiques. En les groupant en deux séries et 18 ordres, le nombre des articulations distinctives descend à 18+2 = 20. Dans un faisceau à trois séries et 12 ordres le total est de (12+3 =) 15. Un faisceau de 4 séries et 9 ordres donne 13 articulations. Un faisceau de 6 séries et 6 ordres donne 12 articulations. Cette dernière combinaison tout comme celle de 4 séries et 4 ordres considérée ci-dessus, forme ce qu'on pourrait appeler un système carré, qui semblerait, à première vue, représenter l'optimum théorique. Mais en opérant avec des séries à marque complexe, on peut obtenir un système de trois ordres et 9 séries qui ne demande qu'un total de 9 traits distinctifs: soit d'une part les traits 1) labial, 2) apical, 3) dorsal, qui caractérisent les ordres; d'autre part les traits de 1) labiovélarisation (timbre *u*), 2) palatalisation (timbre *i*) et 3) couleur neutre (timbre *a*), et ceux de 1) glottalisation (glotte fermée), 2) voix, 3) aspiration (glotte ouverte); on combine sans difficulté l'articulation apicale avec le timbre *i* et la voix, ou encore l'articulation dorsale avec le timbre *a* et la glottalisation; comme tout phonème sera nécessairement ou labial ou apical ou dorsal, ou labiovélarisé ou palatalisé ou de couleur neutre, ou glottalisé ou voisé ou aspiré, il sera caractérisé par trois traits pertinents, ce qui donnera la possibilité de 27 combinaisons distinctes. L'ordre labial pourra être représenté comme suit:

$p^{i\text{‘}}$ $p^{a\text{‘}}$ $p^{u\text{‘}}$
b^{i} b^{a} b^{u}
$p^{i?}$ $p^{a?}$ $p^{u?}$

Ceci donnerait comme optimum théorique un système qu'on pourrait appeler cubique, si l'on ne pouvait au moins envisager des systèmes théoriquement encore plus économiques où chaque phonème résulterait de la combinaison de plus de trois articulations distinctives.

Optimum théorique et optimum pratique

4.18. Comme les articulations assez fermées qui sont celles des consonnes ne se perçoivent et ne se distinguent bien que lorsqu'elles constrastent dans la chaîne avec le voisinage plus

sonore des voyelles, on conçoit mal une langue où les articulations vocaliques ne joueraient pas au moins un rôle de lubrifiant (comme *e* en français chez ceux qui prononcent *ourse blanc*) et de toile de fond pour les consonnes. Mais les organes sont ainsi faits qu'il est le plus souvent économique de distinguer phonologiquement entre présence et absence de voyelle et presque toujours indiqué d'opposer différents timbres vocaliques. Il en résultera deux systèmes distincts de consonnes et de voyelles qui, certes, peuvent avoir des contacts, mais qui s'organisent selon des axes différents. Mais, lors même que l'on traite séparément des consonnes et des voyelles, on ne doit pas s'attendre à ce que, pour chaque système, l'optimum pratique et réalisé s'identifie avec l'optimum théorique, carré, cubique, en tout cas homogène, que nous avons envisagé ci-dessus. Les raisons qui, en pratique, empêcheront toujours l'extension, à tout le système, d'un même faisceau de corrélation, sont contenues dans les réserves plus ou moins explicites qu'on retrouve sans cesse au cours des pages qui précèdent; l'extension des corrélations et des faisceaux n'est réellement économique qu'autant que les combinaisons d'articulations ainsi obtenues sont faciles à reproduire et faciles à interpréter à l'audition. Or, telle marque qui se combine favorablement avec telle ou telle articulation, se combinera si mal avec telle autre que l'extension de la corrélation dans ce cas irait contre son but même. Par ailleurs corrélations et faisceaux ne sont phonologiquement favorables que si la distinction entre les marques des différentes séries reste toujours facile, et ceci pour tous les ordres. Chaque corrélation ou chaque faisceau ne peut donc apporter qu'une solution partielle du problème de la stabilité des systèmes, et la valeur de cette solution varie selon la nature de l'opposition et des oppositions sur quoi cette formation phonologique se fonde. C'est la valeur et l'extension économique des différentes solutions partielles qui vont être examinées ci-après.

Corrélations à marque glottale

4.19. Les corrélations à marque glottale sont, du fait de leur fréquence, celles qui s'imposènt tout d'abord à l'attention. On a intérêt à les grouper, car souvent elles forment faisceau ou sont diachroniquement apparentées; mais surtout elles présentent d'importantes analogies du point de vue de la stabilité et de celui de l'extension qui, tous deux, nous intéressent

particulièrement ici. La glotte a, parmi les organes de la parole, une place bien à part: elle est, sur la route de l'air qui sort des poumons, le premier obstacle possible et, du fait de la bifurcation nasale prochaine, le seul organe qui commande nécessairement tous les autres. Elle est, en même temps, assez distante de ceux-ci pour ne pas gêner leurs diverses articulations et aussi pour que leur jeu ne contrecarre pas irrémédiablement le sien propre: une occlusion, même assez profonde, ne s'oppose guère aux vibrations des cordes vocales; au contraire, une occlusion labiale rend extrêmement difficiles les vibrations de la luette, et radicalement impossibles celles de la pointe de la langue. Tout ceci recommande particulièrement l'emploi de diverses articulations glottales comme caractéristiques pertinentes de séries corrélatives, et, en fait, il n'est pas beaucoup de langues qui ne fassent aucun usage corrélatif des articulations glottales.

La voix

4.20. Le jeu de la glotte consiste essentiellement à s'ouvrir et à se fermer. Entre l'ouverture maxima de la glotte et sa fermeture, il y a sans doute place pour une articulation fricative, mais celle-ci ne semble guère susceptible d'une utilisation distincte de celle de l'ouverture pure et simple. Au contraire, une articulation plus rapprochée encore de la fermeture, l'articulation vibrée, est si bien adaptée à l'organe, et est acoustiquement si caractéristique, que l'on conçoit mal une langue qui ne la connaîtrait pas; c'est elle qu'on appelle la voix. Phonologiquement, une opposition entre l'articulation vibrée ou voisée, et une articulation sans voix semble s'imposer dans tous les cas où l'articulation sans voix ne rend pas difficile la perception de l'articulation caractéristique du phonème. Ce qu'on intitule corrélation de sonorité est l'ensemble des couples caractérisés par cette opposition. De toutes les corrélations à marque glottale c'est, sans contredit, la corrélation de sonorité qui se présente comme la plus stable et la plus susceptible d'extension à divers types articulatoires. La stabilité est due au fait que la simultanéité des articulations qui entrent en jeu ne diminue la netteté des distinctions ni entre les différents phonèmes, ni entre la voix et son absence. A ceci s'ajoute qu'elle repose sur une opposition acoustiquement fort bien caractérisée et physiologiquement facile à réaliser: le fait qu'elle est simplement l'utilisation phonologique de deux

types articulatoires qui existent presque obligatoirement dans tout parler, lui donne une force de résistance singulière.

4.21. Les raisons qui s'opposent à son extension à l'ensemble du système ne sont que la contre-partie naturelle de la fréquence de la voix: les sons très ouverts, voyelles, nasales, liquides, s'accommodent mal d'une articulation glottale non-voisée, et d'autant plus mal que le son est plus ouvert; là où l'articulation spécifique n'est pas bruyante en soi, la voix est presque indispensable pour caractériser la forme particulière des cavités de résonance; il n'est pas prouvé qu'aucune langue oppose phonologiquement des voyelles chuchotées aux voyelles voisées de type normal; les nasales sourdes ne sont pas rares comme variantes combinatoires d'unités phonologiques d'articulation nasale, mais elles sont exceptionnelles comme phonèmes indépendants; sans être inconnues, les liquides et les semi-voyelles phonologiquement sourdes ne sont pas non plus très fréquentes; pour être identifiable le phonème sourd doit souvent resserrer son articulation spécifique; un *l* sourd, comme le *ll* gallois, est unilatéral et, pratiquement, une fricative. C'est, en définitive, surtout avec les bruits, comme les plosions et les frottements, que l'opposition entre la voix et son absence prend un relief favorable à sa fixation dans le système phonologique. Il est à noter que parmi les langues de civilisation en usage dans l'Europe d'aujourd'hui, il n'y a que le finnois, l'esthonien, le danois et certains usages allemands pour ne faire de la voix aucun usage corrélatif.

4.22. Cependant, même lorsque la corrélation de sonorité ne s'étend qu'aux plosives et aux fricatives, tout conflit entre l'articulation de la marque et celle des phonèmes particuliers n'est pas absolument exclu. C'est surtout l'articulation occlusive dorsale [g] qui, parfois, pourrait sembler mal s'accommoder de la concomitance de la voix. La raison de cette partielle incompatibilité est simple: l'articulation de la marque réclame que le flux de l'air ne s'arrête pas pendant l'articulation du phonème; si cette articulation est «ouverte» (vocalique, liquide, fricative), rien ne s'oppose à la continuation du flux de l'air, puisque cet air s'échappe finalement au dehors: s'il s'agit, au contraire, d'une articulation «fermée», c'est-à-dire d'une occlusive, le flux de l'air qui passe à travers la glotte ne pourra se poursuivre après l'occlusion que sí l'espace compris entre la

glotte et la fermeture est assez considérable pour pouvoir emmagasiner l'air qui sert à la production de la voix; il en découle que plus l'occlusion est antérieure, mieux elle peut se combiner avec la voix; au contraire, le complexe articulatoire noté [g], qui comporte une articulation «fermée» profonde, est absent, comme phonème, de langues qui présentent une série sonore avec ses partenaires apical /d/ et labial /b/. C'est dans le cadre de ces remarques qu'il convient d'envisager, par exemple, le passage de *g* à *h* dans une grande partie du domaine slave, ou la persistance, générale ou partielle, de la spirante dorsale primitive dans certaines langues germaniques comme le néerlandais et le vieil-anglais. Dans les langues de civilisation de l'Europe d'aujourd'hui qui présentent leurs occlusives sous la forme d'une corrélation de sonorité la seule asymétrie importante que l'on puisse noter est l'absence de partenaire sonore à *k* en néerlandais et en tchèque.

4.23. L'accident qui semble menacer le plus sérieusement les corrélations de sonorité dans leur ensemble est le retard de l'entrée en action de la glotte qui peut aboutir, nous le verrons, au remplacement de la corrélation de sonorité par une corrélation d'aspiration avec tout ce que celle-ci comporte de restrictions et d'instabilité: les fricatives ne peuvent guère suivre le mouvement, et il en résulte qu'il faut maintenant deux corrélations pour remplir les fonctions assumées autrefois par une seule. Il est généralement admis que, dans les corrélations de sonorité, les sourdes sont plus «fortes» et les sonores plus «douces» sans qu'on tombe complètement d'accord sur ce que cela veut dire exactement. On peut penser que l'énergie employée pour faire vibrer la glotte dans le cas des sonores est perdue pour l'articulation spécifique, tandis que, pour les sourdes, toute l'énergie disponible se concentre sur cette dernière. Cette différence d'énergie peut se maintenir dans certains contextes où la sonorité disparaît, et c'est elle qui sans doute distingue entre *à jeter* et *acheter*. Mais il n'y a pas là, semble-t-il, une source d'instabilité diachronique.

4.24. Bien que le présent examen porte sur les restrictions aux combinaisons paradigmatiques (dans le système) des différents traits phonologiques, on rappellera rapidement, dans certains cas, les différents types de restrictions auxquels chaque corrélation peut être exposée dans la chaîne, c'est-à-dire,

en fait, les positions où l'opposition de la marque à son absence se maintient le plus difficilement et est le plus susceptible de se neutraliser. Dans le cas de la sonorité c'est en position implosive que la neutralisation est la plus fréquente. Dans ce cas, la consonne implosive s'assimile à une consonne explosive suivante à condition que cette consonne appartienne elle-même à la corrélation, c'est-à-dire que la voix ou son absence y soit distinctive. A la finale absolue, il est très fréquent que les vibrations glottales s'arrêtent avant la fin de l'articulation et que soit neutralisée la distinction de sonorité. Il est remarquable qu'un environnement voisé où la voix n'a pas valeur distinctive n'a pas pour effet, dans les conditions les plus ordinaires, de sonoriser une sourde et de neutraliser ainsi l'opposition de voix[11].

4.25. On n'est guère fixé sur ce qui est la façon la plus naturelle de réaliser l'absence de voix nécessaire au maintien d'une corrélation de sonorité. A priori, on pense à la glotte ouverte au maximum. C'est le point de départ qu'on doit supposer pour une évolution vers une corrélation d'aspiration, et l'on voit mal comment on pourrait réaliser des fricatives sourdes sinon avec la glotte ouverte. Mais il faut aussi envisager, pour les occlusives, la possibilité d'une opposition de l'articulation voisée à une articulation non plus ouverte, mais fermée; le relâchement des deux fermetures, celle de la glotte et celle du phonème particulier, aurait lieu simultanément, le bruit de la plosion caractéristique couvrant celui du relâchement de la glotte. L'effet acoustique de l'articulation à glotte fermée pourrait ainsi, en pratique, ne pas différer de celui de l'articulation à glotte ouverte. Ceci rendrait possible l'emploi concurrent de l'une et de l'autre, à titre de variantes individuelles, dans une même communauté linguistique.

Glotte fermée

4.26. Un type articulatoire à glotte fermée et à relâchement glottal plus ou moins audible est, en tout cas, bien attesté. Les consonnes ainsi réalisées sont, selon les auteurs, désignées comme des glottalisées, des récursives ou des éjectives. Il se rencontre en opposition non seulement avec la sonorité, mais aussi avec l'articulation à glotte ouverte. Acoustiquement, la

[11] Cf., ci-dessous, 4.68.

fermeture de la glotte ne s'oppose bien à son ouverture que si l'articulation glottale se prolonge légèrement au delà de l'articulation propre du phonème considéré. Un *t* prononcé avec la glotte fermée, et un *t* prononcé avec la glotte ouverte ne peuvent guère se présenter comme des phonèmes distincts, à moins que la glotte se maintienne fermée ou ouverte quelque temps après le relâchement de l'occlusion apicale, de telle sorte que, dans un cas, on perçoive le relâchement glottal, et, dans l'autre, une certaine «aspiration». Les deux articulations combinées, glottale et buccale, restant largement simultanées, l'unité de chaque phonème n'est pas atteinte. En pratique, si les séries à glotte ouverte et glotte fermée sont les seules en présence, il suffira de prolonger l'articulation glottale pour les phonèmes de l'une d'entre elles seulement. Si c'est l'articulation à glotte fermée qui est prolongée, nous aurons des paires comme /tʔ/–/t (à glotte ouverte)/; si c'est l'articulation à glotte ouverte, nous aurons /tʰ/–/t (à glotte fermée)/. Dans le premier cas nous parlerons d'une corrélation de glottalisation, dans le second d'une corrélation d'aspiration.

4.27. L'articulation d'une consonne glottalisée suppose deux occlusions simultanées, l'une glottale, l'autre buccale, avec un relèvement de la glotte qui assure la compression de l'air entre les deux occlusions. Ceci implique que la corrélation de glottalisation peut, en principe, s'étendre à toutes les articulations occlusives supraglottales, y compris les affriquées. Il est toutefois intéressant de remarquer que dans un grand nombre de langues qui présentent une série glottalisée, celle-ci ne s'étend pas à l'articulation labiale. Ceci semble indiquer qu'il y a quelque difficulté à réaliser une pression suffisante sur l'air compris entre une glotte fermée et une occlusion labiale dans une cavité ayant pour parois des organes aussi mous que les joues. On peut supposer, d'autre part, qu'une occlusion et un relèvement de la glotte rendraient bien difficile à réaliser une occlusion simultanée plus loin en arrière que la région uvulaire. En revanche, on observe assez souvent que la corrélation de glottalisation s'étend au delà du domaine des articulations occlusives (non-nasales) auquel elle est théoriquement limitée. On trouve par exemple des continues glottalisées qui paraissent résulter de l'affaiblissement d'anciennes affriquées en fricatives du même ordre, comme lorsque /tsʔ/ est passé à /sʔ/. Dans ces cas-là, il est difficile d'imaginer comment une simul-

tanéité partielle des deux articulations peut se maintenir; il doit y avoir une articulation fricative interrompue par une rapide fermeture glottale. En fait, il semble qu'à peu près tous les types articulatoires puissent se rencontrer accompagnés d'un resserrement glottal qui peut aller jusqu'à la fermeture; en danois, les voyelles affectées par le «coup de glotte» ou *stød* pourraient être dites glottalisées, encore qu'il vaille mieux ne pas y voir des phonèmes spéciaux, et considérer le *stød* comme un élément prosodique[12].

4.28. A côté des phonèmes post-glottalisés sourds présentant deux occlusions simultanées avec quelque retard dans le relâchement glottal, il existe des phonèmes pré-glottalisés dans lesquels la glotte, initialement contractée, se détend jusqu'à la position voisée avant que soit relâchée l'articulation buccale concomitante. On obtient donc des sons largement voisés, et le résultat, pour l'ordre apical, peut être représenté au moyen de /ʔd/. Nous pouvons donc concevoir des faisceaux comme le suivant:

p	t	k
pʔ	tʔ	kʔ
b	d	g
ʔb	ʔd	ʔg

dans lequel post-glottalisation et pré-glottalisation ne sont en réalité qu'une seule et même marque. Nous pouvons, par ailleurs, imaginer un passage de /tʔ/ à /ʔd/ par anticipation progressive de la voix d'une voyelle suivante, et même, en fin de compte, un aboutissement /d/ si la sonorité s'étend finalement à tout le phonème. Ceci permettrait d'envisager le passage d'une corrélation comme:

p	t	k	à	p	t	k	et finalement à	p	t	k
pʔ	tʔ	kʔ		ʔb	ʔd	ʔg		b	d	g

4.29. Il faut envisager également la possibilité de l'extension aux organes voisins de la tension nécessaire à la réalisation de l'occlusion glottale. Originellement, un resserrement pharyngal ne serait qu'un accompagnement automatique de la contraction glottale, mais il pourrait devenir l'élément princi-

[12] Voir La phonologie du mot en danois, § 7.21.

pal, puis unique, de l'articulation de la marque. Si nous indiquons les consonnes pharyngalisées au moyen d'un point placé au-dessous ou au-dessus d'elles, nous pouvons représenter comme suit une évolution possible:

p	t	k	⟩	p	t	k	⟩	p	t	k
pʔ	tʔ	kʔ	⟩	ḅ	ḍ	ġ	⟩	ṗ	ṭ	ḳ

avec relâchement progressif de l'occlusion glottale jusqu'à la voix, et enfin jusqu'à la glotte ouverte. Telle peut avoir été l'évolution subie par les «emphatiques» de l'arabe à supposer que les consonnes glottalisées de l'éthiopien représentent le type sémitique primitif[13].

Aspiration

4.30. La corrélation d'aspiration peut s'étendre en principe à toutes les articulations occlusives, affriquées comprises. L'aspiration, marque qui distingue les deux séries en présence, n'est perceptible en principe qu'après le relâchement de l'occlusion buccale caractéristique du phonème. Acoustiquement [tʰ] est [t+h], si bien qu'il pourrait ne pas sembler déraisonnable de parler ici de succession de deux unités distinctives n'était le fait que musculairement les deux articulations restent largement simultanées. Diachroniquement, la corrélation d'aspiration apparaît fréquemment comme une formation transitoire assez instable. On peut souvent se la représenter comme résultant d'une ancienne corrélation de sonorité maltraitée par une glotte lente à se mettre en mouvement: dans le cas des phonèmes de la série sourde, les cordes vocales, au lieu d'entrer en action immédiatement après l'explosion, permettent encore à l'air de s'échapper un instant sans produire la voix, d'où le souffle qu'on nomme aspiration; dans le cas de la série sonore, les cordes vocales n'entrent guère en action qu'au moment où se produit l'explosion, et les phonèmes de cette série finissent par se désonoriser complètement. Là où l'occlusion buccale se relâche assez lentement, l'aspiration peut être acoustiquement recouverte par une friction au niveau de l'occlusion spécifique, ce qui veut dire que la série aspirée deviendra une série affriquée; en danois /tʰ/ s'entend souvent comme /ts/ surtout devant [i]. On aura donc:

[13] Voir Remarques sur le consonantisme sémitique, *BSL* 49 (1953), pp. 67–78.

p	t	k		p	t	k
p^h	t^h	k^h	>	pf	ts	kx

Si l'articulation orale des aspirées n'est pas particulièrement énergique, la cohésion phonétique du complexe articulatoire peut se maintenir au détriment de l'occlusion, les aspirées devenant des spirantes de même ordre:

p	t	k		p	t	k
p^h	t^h	k^h	>	ϕ	þ	x

4.31. Il est très fréquent que l'aspiration et la sourdité concomitante s'opposent ensemble à la voix, ce qui se comprend fort bien puisque, du point de vue articulatoire, il s'agit d'opposer glotte ouverte à glotte vibrante. Ce qui, en théorie, se comprendrait moins bien, c'est que l'aspiration se combine avec la voix en une même articulation glottale. C'est pourtant ce qui se produit dans certaines langues et ce dont les linguistes admettent sans difficulté la possibilité, car le sanskrit possédait une série de sonores aspirées et, traditionnellement, on a postulé cette même série pour l'indo-européen commun. Il semble que, dans ce cas, la voix soit produite par la partie antérieure de la glotte, tandis que la friction appelée «aspiration» se situe vers l'arrière où les deux «cordes vocales» restent séparées. Une série du type b^h, d^h, g^h ne paraît attestée que dans les langues où existe aussi une série de sourdes aspirées p^h, t^h, k^h. Ceci se comprend bien: une articulation glottale aussi compliquée que celle qui vient d'être décrite peut se concevoir comme résultant de l'extension d'un type corrélatif hors du domaine où il est réellement économique. C'est là un phénomène qui ne doit pas être rare et sur lequel on reviendra ci-après[14]. Mais on voit mal comment b^h, d^h, g^h pourraient être les seules aspirées d'un système autrement qu'à titre transitoire. Aujourd'hui, où l'on tend à dénier à l'indo-européen commun une série de sourdes aspirées, il convient de reposer le problème de la marque de la série dite des sonores aspirées.

Nasalité

4.32. La corrélation de nasalité occupe, du point de vue de l'économie des systèmes, une place tout à fait à part parmi les

[14] Cf., ci-dessous, 6.2.

formations phonologiques. Elle est presque universelle: il faudrait chercher longtemps avant de trouver un système où les mouvements du voile du palais n'aient aucun rôle distinctif, et rares sont les langues où des phonèmes nasals[15] ne figurent pas dans au moins deux ordres différents. Cependant il n'est pas fréquent qu'elle comprenne beaucoup d'unités. En effet, sa marque ne se combine favorablement qu'avec un nombre restreint d'articulations, mais alors les complexes articulatoires sont faciles à réaliser, et, du moins dans certaines positions de la chaîne, les produits acoustiques restent bien distincts les uns des autres et très différents de leurs partenaires non-nasals. Les raisons qui s'opposent à l'extension de la corrélation de nasalité sont de l'ordre de la perception et de l'ordre de l'émission. L'abaissement du voile du palais, marque de la nasalité, peut, musculairement, se combiner avec toutes les articulations que cet abaissement ne vient pas contrarier; mais en fait le résultat acoustique de la plupart de ces combinaisons est nettement défavorable au maintien des distinctions phonologiques. La plupart des langues ont un phonème nasal dans l'ordre labial /m/, et un autre dans l'ordre apical /n/; /ɲ/ est probablement à peu près aussi fréquent que ses partenaires non-nasals de l'ordre palatal, mais /ŋ/, comme phonème distinct, est certainement plus rare que /k/ et /g/, ce qui peut être dû à une tendance qu'ont les deux articulations de la région du voile à se contrarier et à s'exclure mutuellement. Les fricatives nasales sont extrêmement rares en tant que phonèmes, car la friction exige une pression qu'on ne peut obtenir si on laisse l'air s'échapper librement par le nez. La rareté des liquides nasales s'explique tout à fait de la même façon. Nous avons vu ci-dessus, 3.29, que, pour des raisons semblables, la nasalité se combine mieux avec les articulations vocaliques ouvertes que fermées. En tout cas, les voyelles nasales ne sont jamais aussi distinctes que les voyelles orales, et ceci expliquerait qu'elles

[15] On devrait peut-être parler de phonèmes «nasalisés» et non de phonèmes «nasals» puisque c'est, en général, au moyen d'un participe passé qu'on désigne l'action de la marque: de même que /tˀ/ est une apicale GLOTTALISÉE, /n/ serait une apicale NASALISÉE. En fait, au moins dans le cas des consonnes, la nasalité paraît beaucoup trop essentielle pour être présentée comme additionnelle; d'autre part, dans le cadre adopté ici, il serait inconséquent de distinguer entre consonnes nasales et voyelles nasalisées.

soient relativement peu fréquentes et instables en tant qu'unités phonologiques. Avec les articulations plosives, l'expérience montre que la nasalisation elle-même est fort bien perçue, mais que la distinction entre les ordres, si elle reste facile en position prévocalique, l'est beaucoup moins dans la partie implosive de la syllabe, comme en témoignent les fréquentes neutralisations des consonnes nasales en finale de syllabe où elles sont assimilées à la consonne suivante, et, à la fin des mots, confondues en [n] ou [ŋ].

Rétroflexion

4.33. Certaines langues, comme le sanskrit, présentent un ordre de consonnes dites cacuminales, cérébrales ou, mieux, rétroflexes réalisées en incurvant vers l'arrière la pointe de la langue de façon que la surface inférieure de cet organe vienne toucher ou frôler le palais dur. Comme marque d'une série corrélative, la rétroflexion se rencontre dans certains usages de l'anglais d'Amérique où elle se combine avec les articulations vocaliques pour distinguer, par exemple, *card* /kaʳd/ de *cod* /kad/, *court* /kɔʳt/ de *caught* /kɔt/, *got (h)er* /ˈgatəʳ/ de *got to* /ˈgatə/. Comme l'indique l'orthographe, ces voyelles rétroflexes résultent de la coalescence de la fricative sonore rétroflexe, notée *r* en anglais, avec une articulation vocalique précédente.

Corrélations de timbre

4.34. Chaque série des corrélations dites de timbre combine les articulations caractéristiques de ses phonèmes avec une disposition particulière des cavités de résonance buccales. En pratique, on décrit chacune des ces dispositions par référence à la forme que prennent les lèvres et à la position, avant ou arrière, de la masse de la langue. Mais on doit garder présente à l'esprit la possibilité que d'autres organes, comme la glotte, puissent ici jouer un rôle. On distinguera théoriquement entre 1) la corrélation de palatalisation «marquée» par le fait que la masse de la langue est poussée vers l'avant et le haut de la cavité buccale, 2) la corrélation de vélarisation dont la marque résulte de la rétraction de la langue vers l'arrière, 3) la corrélation de labialisation dont les phonèmes de la série marquée combinent leur articulation spécifique avec un arrondissement et une protrusion des lèvres. En fait, il y a très souvent combinaison d'une position caractéristique des lèvres avec une position caractéristique de la langue. C'est ainsi qu'on trouve des

corrélations de labiovélarisation dans lesquelles les phonèmes marqués combinent l'articulation de l'ordre à la fois avec un arrondissement des lèvres et une rétraction de la langue. La palatalisation peut se combiner avec une rétraction des lèvres contre les gencives et les dents. Les séries labiovélarisées et palatalisées-rétractées semblent résulter souvent d'un processus selon lequel les voyelles feraient passer certains de leurs traits distinctifs sur la consonne précédente. Dans ces cas-là, les voyelles arrondies d'arrière donnent naissance à des consonnes labiovélarisées, celles d'avant à des palatalisées, d'où deux séries parallèles, chacune avec sa marque propre. Si l'économie conduit à abandonner l'une des deux marques ce sera la marque labiovélaire qui disparaîtra. La raison en est claire: toutes les voyelles d'avant palataliseront la consonne qui précède; mais, parmi les voyelles d'arrière, il est assez fréquent que la plus ouverte soit un /ɑ/ qui n'est pas arrondi et qui ne pourra, en conséquence, labialiser la consonne précédente. Ce qui caractérisera donc l'action de toutes les voyelles d'arrière sera le trait négatif de non-palatalisation, tandis que la labialisation ne sera le fait que de celles d'entre elles qui sont moyennes et fermées. Cette labialisation pourra être négligée sans inconvénient pour la communication. Une vélarisation sans labialisation concomitante existe peut-être comme remplacement d'une ancienne glottalisation dans le cas de ce qu'on appelle en arabe les «emphatiques». En fait, l'articulation «emphatique» s'obtenant en repoussant la masse de la langue le plus profondément possible dans la cavité buccale, il doit y avoir vélarisation et pharyngalisation simultanées, mais c'est probablement cette dernière qui est la plus caractéristique.

4.35. On réserve d'habitude les termes de «palatalisé» et «labiovélarisé» aux séries corrélatives de consonnes, tandis que les séries vocaliques correspondantes sont dites «d'avant» et «d'arrière». Cette différence terminologique est justifiée par le fait qu'un phonème comme /æ/, qui fait partie d'une série d'avant, en anglais par exemple, s'articule assez loin du palais; un phonème /ɑ/ qui s'oppose à un /æ/ est fort bien dit «d'arrière», mais il n'est certainement pas labialisé, et le voile du palais n'intervient aucunement dans sa production. Ceci veut simplement dire que les distinctions qui valent pour les fermées, ont peine à s'affirmer pour les voyelles ouvertes, fait qui a été dûment mis en valeur ci-dessus, 3.30 et 4.6. On pourrait aussi

faire valoir que /i/ n'est pas «palatalisé», mais «palatal», que /u/ n'est pas «labiovélarisé», mais «labiovélaire»; un *t* labiovélarisé est un [t], c'est-à-dire une apicale, avec laquelle se combinent une articulation labiale et une articulation vélaire, tandis qu'un /u/ ne résulte pas de l'addition d'une articulation labiale et d'une articulation vélaire à autre chose, mais simplement se confond avec ces deux articulations. On dira que la marque des séries palatalisée et labiovélarisée se confond avec le phonème le plus caractéristique des deux séries d'avant et d'arrière, ce qui suffit pour établir entre «palatalisé» et «d'avant», entre «labiovélarisé» et «d'arrière arrondi» un apparentement de nature très particulière, mais un apparentement indéniable que confirme absolument l'observation diachronique. Il n'y a en fait aucune raison pour ne pas ranger les séries vocaliques avec les autres corrélations de timbre.

4.36. Les corrélations de timbre sont susceptibles de présenter une grande extension: elles comprennent aussi bien des consonnes que des voyelles, et, dans une langue comme le russe, il est peu de phonèmes qui leur échappent. Il est vrai, d'ailleurs, qu'elles n'arrivent à s'étendre aux éléments les plus divers d'un système que parce qu'elles sont deux à se partager la besogne: en russe, par exemple, les consonnes sont palatales ou non-palatales, tandis que les voyelles sont labialisées ou non-labialisées; dans cette langue, la caractéristique de la voyelle /u/ est l'arrondissement, et non le caractère postérieur qui n'est pas constant puisqu'on trouve des réalisations de /u/ qui sont des [ü]; de même, le phonème /i/ n'est pas une voyelle antérieure, mais une voyelle non-arrondie, qui se réalise comme [i] après consonne palatalisée, mais comme [ы] après consonne non-palatale; la voyelle peut fort bien être plus profonde dans une syllabe /ti/ que dans une syllabe /t'u/. De façon générale, une langue dont les consonnes ont un timbre phonologique propre et ne sauraient, de ce fait, se laisser «teinter» par la voyelle suivante, doit offrir une certaine latitude dans la réalisation des phonèmes vocaliques; ce sont, en effet, les voyelles qui risquent, dans ce cas, d'être «teintées» par les consonnes qui précèdent, et le système ne restera intact que si cette teinte n'entraîne pas de modification des caractères distinctifs des voyelles. On comprend donc combien serait fragile un système où les mêmes caractéristiques de timbre seraient pertinentes aussi bien pour les voyelles que pour les consonnes.

4.37. En fait, les corrélations consonantiques de timbre sont, sinon rares, du moins assez généralement limitées à certaines aires géographiques[16]. Du point de vue de l'économie phonologique, elles ont l'inconvénient majeur d'empiéter sur ce qui peut être considéré comme le domaine proprement vocalique. De plus, leurs marques s'articulent dans les régions buccales elles-mêmes, et peuvent de ce fait entrer en conflit avec l'articulation qui caractérise les différents ordres: on serait bien en peine de distinguer des palatales palatalisées de palatales non-palatalisées, et si, comme dans le cas des apicales et des dorsales, l'articulation spécifique est trop rapprochée de celle de la marque, les deux articulations simultanées peuvent tendre à se confondre en une seule, l'articulation palatale.

4.38. Les systèmes vocaliques vraiment stables sont ceux où s'opposent deux séries caractérisées l'une par une cavité antérieure minima avec lèvres rétractées et langue poussée en avant, l'autre par une cavité antérieure maxima avec lèvres poussées en avant et masse de la langue rejetée en arrière. Dans ce cas, langue et lèvres coopèrent pour réaliser l'opposition la plus nette pour les ordres moyens et fermé. L'utilisation à des fins distinctives d'un ou de deux types de cavité antérieure moyenne (types antérieur-arrondi et postérieur-rétracté), sans être rare, paraît représenter un élément d'instabilité pour un système. Nous avons vu ci-dessus, 4.6, à quelles asymétries organiques tout système vocalique est nécessairement exposé. L'extension des distinctions de timbre vocalique dans la chaîne est, on le sait, sous la dépendance de conditions prosodiques comme l'accent.

Corrélations de modes articulatoires

4.39. A côté des corrélations à marque localisée, il y a des corrélations dont la marque n'a aucune existence objective. Ce qui, dans ce cas, oppose une série de phonèmes à une autre série n'est pas l'existence d'une articulation simultanée, la même pour tous les phonèmes d'une série, mais le fait que l'articulation caractéristique de chaque phonème d'une série

[16] Par exemple l'aire eurasique invoquée par R. Jakobson dans Sur la théorie des affinités phonologiques des langues, *Actes du quatrième congrès international de linguistes*, Copenhague 1938, pp. 48–58. Il n'est pas certain que cette aire soit réellement homogène et ait bien l'étendue qu'on lui prête.

présente un caractère commun qui ne se retrouve pas chez les phonèmes de la série opposée. La corrélation n'est donc pas fondée sur l'opposition de deux articulations, ou sur l'opposition de la présence à l'absence d'une articulation, mais sur celle de deux modes articulatoires. Une série comprendra, par exemple, des occlusives et l'autre, les fricatives de même lieu d'articulation. C'est ce qu'on a appelé corrélation de rapprochement (all. *Annäherungskorrelation*) ou corrélation occlusive et qu'il serait peut-être plus indiqué de désigner comme une corrélation de plosion-friction puisqu'on est souvent bien en peine de dire lequel des deux traits est le plus caractéristique. Une autre corrélation de ce type opposera une série occlusive à une série affriquée, encore que, dans la plupart des langues où elles apparaissent, les affriquées soient à considérer comme des occlusives pures et simples formant, avec les fricatives correspondantes, des ordres particuliers, sifflant, chuintant, latéral, etc. Une corrélation d'affrication se trouve en tout cas en allemand et en hottentot[17].

4.40. Les corrélations de cette catégorie sont naturellement limitées aux types articulatoires (occlusifs, fricatifs et affriqués) qu'elles mettent en jeu: une corrélation de plosion-friction, par exemple, ne comprend, par définition, que des occlusives et des fricatives. On pourrait, à certains égards, rapprocher le type consonantique des affriquées de celui, vocalique, des diphtongues, mais on ne voit pas ce qui, chez les voyelles, correspondrait à l'opposition des occlusives aux fricatives. Les corrélations de mode articulatoire sont instables par nature, car les zones articulatoires où les occlusions se réalisent le mieux ne sont pas exactement celles où les frictions donnent les résultats acoustiques les plus distincts et les plus résistants: vers l'avant, l'occlusion type est bilabiale; les interstices entre les dents s'opposent à l'occlusion labiodentale, et l'occlusion apicolabiale, parfaitement réalisable, n'a été signalée nulle part; les continues d'articulation bilabiale, qui correspondent exactement à [p b], sont des articulations très molles: grâce à sa voix [b̥] se défend assez bien, mais, le plus souvent, il n'a pas d'autonomie phonologique et n'est que la variante affaiblie

[17] Cf. A. Martinet, Occlusives and Affricates with Reference to some Problems of Romance Phonology, *Word* 5 (1949), pp. 118–119.

d'un phonème /b/; quant à [ɸ], il ne peut compter que sur le bruit de sa friction pour s'imposer à l'audition, et celui-ci est sans cesse exposé à se voir couvrir par le bruit du frottement concomitant de la glotte, d'où son remplacement par [h]. Pour bien se maintenir, les spirantes bilabiales devront devenir des labiodentales qui formeront un ordre nouveau indépendant des bilabiales /p/ et /b/. Les apicales représentent, par nature, les articulations les plus fermes; les continues de cet ordre [θ ð] se distinguent des momentanées par une articulation un peu plus basse, ce qui est bien naturel et pratiquement automatique pour assurer le passage de l'air; on les voit souvent se maintenir assez bien; cependant, elles aussi, peuvent se «renforcer» en [f v] ou s'affaiblir jusqu'à zéro; le passage à [s z], qu'on postule souvent, semble résulter presque toujours d'une imitation imparfaite dans des cas de contacts de langues ou d'usages distincts. La continue dorsale qui correspond à [k] s'entend dans la prononciation la plus normale du mot danois *agt* [axt] où [x] alterne, selon les gens, avec l'occlusive [k]; dans l'all. *acht*, où la nature fricative de *ch* est phonologiquement distinctive, l'articulation, beaucoup plus ferme, est très profonde et souvent uvulaire, ce qui paraît nécessaire pour assurer la stabilité d'une fricative dorsale, surtout sourde, mais ce qui tend de nouveau à créer un ordre distinct. La fricative dorsale antérieure sourde (*ich*-Laut de l'allemand) tend, lorsqu'elle est autonome, à prendre une articulation encore plus antérieure et devient souvent chuintante; mais cette dernière tendance semble valoir pour l'ordre palatal tout entier. Aux articulations continues réellement fermes et normalement stables, les sifflantes et les chuintantes, correspondent des affriquées plutôt que des occlusives ordinaires, et c'est surtout pour ces ordres que la corrélation de plosion-friction se maintient bien.

4.41. Les raisons qui rendent compte de l'instabilité des rapports d'occlusive à fricative, valent aussi pour les rapports d'occlusive à affriquée. Dans les cas, relativement rares, où l'on n'a pas intérêt à considérer les affriquées comme des occlusives pures et simples, il semble qu'elles correspondent à une ancienne série d'aspirées, et les occlusives homogènes à une série non-aspirée. Il y a donc eu à l'origine coïncidence de l'articulation spécifique pour les phonèmes corrélatifs des deux séries, mais on remarque qu'en fait il y a eu décalage de l'articulation affriquée de façon à obtenir un type acoustico-moteur plus

stable: [pf], avec un [p] assez particulier, au lieu de [pɸ], [ts] au lieu de [tθ], [kx] très profond, plutôt uvulaire que post-vélaire. Ici encore il y a tendance à création d'ordres nouveaux.

4.42. En matière de description, les affriquées, du fait de leur caractère non-homogène, ont soulevé des problèmes d'interprétation assez délicats. Avec les diphtongues, qui sont en quelque sorte leur contre-partie vocalique, elles forment une classe de complexes articulatoires dont l'interprétation phonologique est une des quelques questions d'analyse synchronique qui restent d'actualité[18]. En diachronie, on est généralement moins tenté de mettre en doute leur caractère unitaire lorsqu'elles sont clairement dérivées d'une articulation homogène primitive. Cependant la graphie par deux signes successifs qu'imposent soit certaines traditions, soit les nécessités de l'impression, a souvent pour résultat qu'on traite des affriquées comme si elles représentaient une classe distincte des occlusives. Ceci a le grave inconvénient de masquer l'identité foncière de certains développements: l'évolution qui mène du /k/ du latin *racēmum* au /z/ du français *raisin* est en tous points parallèle à celle qui, du /p/ de *rīpa*, a fait le /v/ de *rive*, une fois posées la palatalisation et l'assibilation de la dorsale devant voyelle d'avant; [t̪s̪] intervocalique est passé à [d̪z̪], tout comme [p], dans la même position, est passé à [b]; lorsque ce [b] a perdu son caractère occlusif et a dû donner [b̪], [d̪z̪] en a fait autant et a donné [z̪]; seuls le «durcissement» de [b̪] en [v] et l'anticipation de l'articulation palatale dans [z̪] > [i̯z̪] représentent des développements autonomes[19].

Articulations tendues et lâches

4.43. Il existe un autre type de différence de mode articulatoire sur lequel on est assez mal renseigné, et dont on discerne mal les limites. Il s'agit de la différence entre les articulations tendues et les articulations lâches. Il semble qu'il y ait deux raisons pour lesquelles ce type est mal identifié: tout d'abord parce qu'il peut être difficile de distinguer entre tension générale de tout l'appareil vocal et tension spécifique d'un organe, cette dernière seule nous intéressant ici; ensuite parce que la tension

[18] Récemment reprise par Luis J. Prieto dans Traits oppositionnels et traits contrastifs, *Word* 10, pp. 120–122.

[19] Cf. *Word* 5 (1949), pp. 120–122.

spécifique d'un organe ne paraît guère susceptible d'utilisation phonologique par opposition au relâchement du même organe que dans une zone privilégiée, ce qui tend à réaliser une opposition d'ordre à ordre plutôt qu'une opposition de série à série. Cette zone privilégiée est la langue en général, mais surtout sa partie antérieure. Il semble que la tension de cet organe aboutisse à en déprimer le sillon central. Dans le cas des fricatives, il en résulte que la friction se réalise sur les parois d'un étroit chenal longitudinal. Lorsque l'articulation linguale est relâchée, la surface supérieure de l'organe est aplatie, et la friction se réalise sur les parois supérieure et inférieure, assez lâches, d'une fente transversale. Le résultat acoustique diffère considérablement selon qu'on a affaire au chenal ou à la fente. C'est l'essentiel de la différence entre ce que l'on transcrit comme [s] et [θ], ou [z] et [ð]. Le [ð] danois, d'articulation lâche, qui s'articule avec la pointe de la langue contre les dents d'en-bas, tout comme de /z/ français, ne se confond nullement avec ce dernier, et acoustiquement, il est effectivement à classer avec les [ð] articulés avec la pointe de la langue.

Les «rehilantes»

4.44. Le type de tension locale dont on traite ici ne se confond pas avec le *rehilamiento* des phonéticiens espagnols, comme le montre immédiatement le fait que l'esp. /θ/ est décrit comme *rehilante*, alors qu'il résulte incontestablement d'une articulation à fente décrite ici comme relâchée. Le *rehilamiento* suppose une vibration des muqueuses du point d'articulation, mais les phonéticiens qui ont traité de ce phénomène ne sont pas d'accord sur la façon dont cette vibration est mise en branle[20]. Il s'agit certainement, en tout cas, d'un renforcement articulatoire assez général, de ceux qui affectent plutôt une série qu'un ordre, tandis que la tension locale dont nous traitons se trouve, du fait de sa localisation, caractériser plutôt un ou plusieurs ordres dans leur ensemble. Le *rehilamiento*, à l'origine, est essentiellement ce qui se combine avec la sourdité et, dans certains cas, avec de légères différences de point d'articulation pour distinguer en espagnol /θ/ de [ð]

[20] Voir, sur l'état de la question, Bertil Malmberg, Le problème du classement des sons du langage, *Studia linguistica* 5 (1952), pp. 18–20.

(variante du phonème /d/), /x/ de [g] (variante de /g/), /f/ de [ɓ] (variante de /b/): le [ð] espagnol est un [d] mal fermé; le /θ/ est un [θ] bien ouvert parce qu'il doit rester ouvert pour se distinguer de /t/.

Mates et stridentes

4.45. Roman Jakobson[21] fait entrer l'opposition de tension locale examinée ici dans un cadre plus vaste d'oppositions entre stridentes et mates: mates seraient les occlusives simples opposées aux affriquées stridentes, mates également les continues correspondant exactement aux occlusives par opposition aux stridentes qui sont les fricatives que nous avons trouvées dans d'autres positions. Tant qu'il n'y a là qu'une autre façon de dire que les continues, directement issues d'occlusives par relâchement, sont de moins bonne qualité que les autres d'articulation particulière, et que l'économie linguistique tendra à favoriser celles-ci aux dépens de celles-là, rien n'empêche de parler de mates et de stridentes. Mais là où la théorie devient dangereuse, c'est lorsqu'on veut, selon les principes binaristes, apparier obligatoirement telle mate et telle stridente, et voir dans cette opposition une nécessité inéluctable pour toute langue d'un certain degré de complexité. Diachroniquement, on aurait des raisons fort valables de rattacher la «mate» [θ] à la «stridente» [f] plutôt qu'à [s]. En castillan, il faudrait selon Jakobson placer /f/, /s/ et /x/ parmi les «stridentes», mais reléguer /θ/ parmi les mates en compagnie des variantes [ɓ], [ð], [g]; mais c'est un fait que le rapport /θ/–[ð] y est phonologiquement et phonétiquement du même type que /f/–[ɓ] et /x/–[g], et ce sont certainement les phonéticiens espagnols qui, avec leur *rehilamiento*, ont raison contre le binarisme et son compartimentage a priori. Ce qu'oublient les binaristes, c'est que dans la réalité phonétique il n'y a pas d'absolu, pas de sons qui soient absolument stridents, et d'autres qui soient absolument mats; il y a peut-être une hiérarchie assez constante dans la stridence; peut-être un [ɸ] est-il toujours plus mat qu'un [θ] et celui-ci toujours moins strident qu'un [s]; mais les langues, selon leur tradition et selon leurs besoins, rangeront /θ/ avec /ɸ/ ou avec /s/, avec les «mates» ou avec les «rehilantes». Il faut répéter, une fois de plus, que ce n'est pas à la langue de se conformer aux édits des

[21] *Preliminaries*, pp. 23–26.

linguistes, mais aux linguistes d'adapter leurs méthodes si elles ne rendent pas pleine justice à la langue étudiée.

Tension et degré d'ouverture

4.46. Appliquée aux voyelles, l'opposition de tension locale à relâchement local devrait pouvoir distinguer entre deux séries puisque la langue, et notamment la partie antérieure de cet organe, joue un rôle important dans la genèse des voyelles. Mais il semble que le relâchement aboutisse à une plus grande aperture, et il serait sans doute bien difficile de conserver distincts un *i* relâché et un *e* fermé tendu si la seule différence était réellement le degré de tension. En fait la différence entre relâchement et ouverture reste nette pour les ordres vocaliques les plus fermés comme le montre l'existence de signes spéciaux dans les systèmes de transcription: angl. *seat* [sit], mais *sit* [sɪt]; n'importe qui avec un peu d'oreille entend la différence entre le [e] tendu de danois *brik* et le [ɪ] relâché de l'anglais *brick*, mais distinguer entre un [e] relâché et un [ɛ] tendu, à l'émission ou à l'audition, devient un tour de force. Les différences sont aussi moins nettes à l'arrière. En fait, ces différences de tension sont le plus souvent combinées avec des différences quantitatives et contribuent utilement, dans ces conditions, au maintien des distinctions phonologiques.

Intensité

4.47. On peut grouper sous la rubrique «intensité» un certain nombre de corrélations dont les marques ne sont pas localisables, car elles ne résultent ni d'une articulation particulière, toujours la même, comme dans le cas d'une corrélation glottale, ni d'un même mode articulatoire pour tous les phonèmes de la série, comme c'est le cas dans les corrélations de plosion-friction. En théorie, les oppositions d'intensité, dont on va traiter ici, sont distinctes de celles de tension examinées ci-dessus, parce que, dans le cas de ces dernières, le trait distinctif était supposé localisable. Dans l'absolu, la distinction est essentielle. En pratique, on est bien en peine de délimiter, dans l'ensemble des organes, la zone où se réalise la distinction entre anglais *seat* /sit/ et *sit* /sɪt/, et il n'est pas sûr que la différence de tension reste limitée à la partie antérieure de la langue, ni même à la langue en général. En tout cas, on le sait, les oppositions de tension se combinent fréquemment avec celles de quantité. Ces dernières entrent dans les cor-

rélations à marques non-localisables qui vont être examinées dans ce qui suit.

Corrélations dynamiques

4.48. Dans une corrélation dynamique, une série de phonèmes articulés avec une énergie supérieure s'oppose à une série de phonèmes articulés avec une énergie moyenne ou faible; par exemple

P	T	S	.	.	.
p	t	s	.	.	.

De telles corrélations se rencontrent certes, mais il est beaucoup plus fréquent qu'une certaine différence d'énergie se combine en une opposition unique avec quelque différence phonétique d'un autre type: la série intense sera, par exemple, non-voisée et la série non-intense voisée; l'intensité pourra également se combiner avec l'aspiration, ou encore avec la glottalisation.

Corrélations de quantité

4.49. Dans une corrélation de quantité, une série de phonèmes de longue durée s'oppose à une série de phonèmes de durée moyenne ou particulièrement brève; par exemple

p:	t:	.	.	.	a:	e:	.	.	.
p	t	.	.	.	a	e	.	.	.

Les corrélations de ce type existent dans les langues les plus variées et s'étendent soit aux articulations vocaliques, soit aux articulations consonantiques, soit aux unes et aux autres en même temps: certaines langues distinguent /a:ta/ de /ata/, d'autres /at:a/ de /ata/, d'autres encore utilisent à des fins distinctives les oppositions entre /a:ta, ata, at:a/, et même /a:t:a/ (le second /a/ de tous ces exemples théoriques représente une voyelle quelconque, longue ou brève; le premier /a/ et le /t/ correspondent respectivement à une voyelle et à une consonne quelconque, mais de quantité déterminée). Dans bien des langues, on constate que les voyelles longues ne peuvent être suivies que de consonnes brèves (type /a:ta/) et que les voyelles brèves (au moins en position accentuée) ne peuvent être suivies que de consonnes longues (type /at:a/). Dans ces cas-là, il peut être difficile de décider quelle longueur est phonologiquement pertinente, celle de la voyelle, ou celle de la

consonne. S'il apparaît cependant que l'opposition de voyelle brève à voyelle longue est préservée à la finale des mots, cela veut dire que cette opposition est autonome, et on conclura que c'est la quantité vocalique qui est pertinente. Dans la plupart des langues qui opposent des voyelles brèves à des voyelles longues, c'est, semble-t-il, la série des voyelles brèves qui est la plus fournie, et ce sont ces voyelles brèves que l'on trouve réparties avec le minimum de restrictions; on dit, dans ce cas, que la longueur est la marque de la corrélation. Mais il y a des langues où c'est la série des phonèmes de plus grande durée qui est la plus fournie, et ce sont les voyelles brèves dont la répartition est soumise à quelques limitations. On remarque souvent, dans ce cas, que les voyelles brèves sont, en quelque sorte, interrompues en pleine force et comme tronquées; leurs partenaires de l'autre série ne sont réellement de longue durée que dans certaines conditions optima, et, ailleurs, elles ont une durée simplement moyenne: les deux premières voyelles de l'all. *Militär* ne sont pas de durée longue, mais elles représentent le même phonème que le [i:] de *siegen*, et non point le [ɪ] de *dicker*; ceci ressort de l'articulation tendue et fermée et de la coupe syllabique qui suit immédiatement les voyelles de timbre [i] dans les deux premiers mots, ce qui n'est point le cas dans le troisième. On devra donc représenter de telles corrélations comme suit:

a	e	i	.	.	.
ă	ĕ	ĭ	.	.	.

La possibilité pour une même langue d'opposer trois séries de quantité vocalique: une longue, une non-tronquée, une tronquée, ne doit pas être exclue[22].

4.50. La question de savoir si et quand on a le droit ou le devoir d'interpréter un phonème long comme une succession de deux phonèmes identiques ou différents a été une des plus débattues parmi les synchronistes qui s'estimaient tenus de trancher, dans chaque cas, par oui ou par non. Pour le diachroniste, bien décidé à opérer, si cela peut être utile, avec des groupes de phonèmes aussi bien qu'avec des phonèmes uniques, il importe fort peu qu'à /tat/ s'oppose /ta:t/ ou /taat/ pourvu que, dans la langue considérée, [ta:t] et [taat] ne soient pas opposables. Les faits qu'invoque le synchroniste pour donner

[22] Cf. Troubetzkoy, *Principes*, pp. 209–210.

la préférence à l'une des deux interprétations seront dûment retenus par le diachroniste, mais comme éléments d'un conditionnement général, et non plus afin d'obtenir une formulation simple de certains aspects statiques. Il en ira de même dans le cas des consonnes géminées qui, ou bien seront rapprochées des consonnes simples (ou brèves) correspondantes et désignées sous le terme de consonnes longues, ou bien classées parmi les groupes de consonnes et opposées directement à eux.

Intensité oppositionnelle et contrastive

4.51. De par leur nature, les oppositions d'intensité paraissent susceptibles d'une extension très vaste, voire même universelle, puisque tout son peut être articulé plus ou moins fortement et plus ou moins longuement. Mais, en fait, de telles corrélations peuvent être soumises à bien des vicissitudes et ne semblent pas particulièrement stables. La raison majeure de cette instabilité se trouve dans l'emploi que font la plupart des langues de l'intensité, sous sa forme directe, dynamique, et sa forme dérivée, la durée, afin d'établir des contrastes dans la chaîne, en d'autres termes à des fins accentuelles. Il y aura nécessairement des conflits entre l'utilisation oppositionnelle de l'intensité et son utilisation contrastive, conflits qui se résoudront par des limitations variées, pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'intensité de l'un ou de l'autre domaine. Sans quitter nécessairement le domaine de la fonction distinctive, on dira qu'il semble que le phonème soit une unité trop courte pour qu'il soit réellement économique de déclancher tout le branle-bas de l'intensité dynamique généralisée pour un segment aussi restreint de la chaîne parlée; cette mobilisation ne paraît réellement valoir la peine que dans le cadre de la syllabe. Il n'est pas certain que la syllabe soit toujours une unité d'intensité, mais il est sûr que là où l'intensité se manifeste, la syllabe sera le segment du discours où l'unité d'intensité trouvera le plus naturellement sa place.

4.52. En restant sur le plan des oppositions de phonème à phonème, l'existence ou du moins l'extension d'une corrélation d'intensité pourra être menacée par une tendance bien naturelle à affaiblir ou à raccourcir les phonèmes de la série non-marquée pour mieux les distinguer de leurs partenaires marqués. L'affaiblissement ou la réduction pourra aboutir à rendre

aléatoire la distinction entre les différentes unités de ces séries, au moins dans des conditions peu favorables. C'est ainsi qu'en position inaccentuée la distinction entre les différentes voyelles brèves pourra se voir neutralisée, tandis que sera conservée la distinction entre les voyelles longues[23]. Ailleurs, les phonèmes non-intenses peuvent aller jusqu'à disparaître, comme lorsqu'en portugais *n* et *l* intervocaliques ont disparu dans *lua* «lune» et *veu* «voile» sous la pression de leurs partenaires intenses de *pena* «plume» (de *penna*) et de *colo* «cou» (de *collum*). Comme nous le verrons plus longuement ci-dessous 4.64 et 65, les locuteurs tendent à allouer le même quota d'énergie à toutes les unités de valeur différenciative analogue, et ceci a pour résultat de rendre instable par nature toute formation phonologique où s'opposent des unités qui ne se distinguent que par la quantité d'énergie dépensée, alors que leur fonction distinctive est du même ordre.

4.53. Pour compléter l'examen qui précède de la valeur relative des différents types de formations phonologiques dans l'économie linguistique, on devrait, en théorie, examiner comment peuvent se combiner les diverses marques de corrélation. En fait ceci ressort assez fréquemment de ce qui a été discuté ci-dessus; les corrélations à marque glottale ayant été étudiées comme un tout, les avantages et les désavantages de telle ou telle combinaison de marques au niveau des cordes vocales doivent apparaître clairement. Là où existent certaines incompatibilités comme dans le cas de la marque nasale et de l'articulation sans voix, elles ont normalement été signalées. Il existe probablement certaines connexions qui ont échappé à notre examen fondé essentiellement, on l'aura remarqué, sur une expérience personnelle, c'est-à-dire limitée, des possibilités diachroniques. Il s'agissait moins d'épuiser un sujet que d'illustrer une des modalités de l'action de l'économie linguistique sur le devenir d'un système.

Inconvénients possibles de la complexité

4.54. On pourrait résumer la thèse défendue jusqu'ici en

[23] C'est pratiquement ce qui a dû se produire en latin préclassique en syllabe médiane; cf. aussi la situation en kalispel décrite par Hans Vogt, *The Kalispel Language*, Oslo, 1940, p. 21.

énonçant que les meilleurs phonèmes résultent de la combinaison de plusieurs traits pertinents qui, ni à la production ni à la perception, ne souffrent de la simultanéité qu'on leur impose. On peut toutefois se demander si, étant donné que la production de chacun de ces traits nécessite une certaine dépense d'énergie, un phonème ne serait pas d'autant moins économique qu'il est plus complexe. Soit /l/ dans une langue qui ne connaît que ce seul phonème latéral; ce phonème sera donc composé du trait unique de latéralité; en fait, l'articulation latérale sera le plus souvent accompagnée de vibrations des cordes vocales et du relèvement du voile du palais, mais tout ceci sera automatique et ne résultera pas de déterminations particulières; le plus souvent d'ailleurs c'est le contexte dans la chaîne, dans /ala/ par exemple, qui imposera les vibrations glottales et le relèvement du voile; si ce contexte se trouve être, au contraire, sourd ou nasal, rien n'empêchera la latérale d'être prononcée sans vibrations glottales, dans /apl/, ou avec des résonnances nasales, dans /alna/. Soit maintenant /d/ dans une langue où existent également /t/ et /n/. Le phonème /d/ résultera de la combinaison de trois traits pertinents: l'apicalité qui l'oppose aux sonores non-nasales des autres ordres, la sonorité qui l'oppose à /t/, la non-nasalité qui l'oppose à /n/; pour chaque réalisation, le locuteur devra aviser pour que le /d/ reste bien un /d/, pour qu'il garde sa voix, et que le voile ne s'abaisse pas. Il importe peu qu'on postule ici chez le locuteur une dépense d'énergie supplémentaire, ou plutôt un surcroît d'attention ou de tension; il reste que la production du phonème /l/ sera plus aisée que celle de /d/ et qu'on pourrait s'attendre à ce que les usagers favorisent inconsciemment l'emploi de /l/ et des autres phonèmes simples qui peuvent exister dans la langue, et restreignent plus ou moins l'emploi de phonèmes plus complexes comme /d/. Il est vrai que, comme nous l'avons vu, l'articulation apicale occlusive étant commune à trois phonèmes (/d/, /t/, /n/), elle est sans doute plus fréquente que l'articulation latérale et, de ce fait, peut-être plus tôt acquise et plus habituelle. Pour intéressantes que puissent être ces considérations a priori, c'est par référence à ce qui se passe effectivement dans les langues qu'on jugera de la valeur comparée des deux argumentations. En fait, dans les idiomes qui présentent les conditions phonologiques postulées ci-dessus, on ne voit pas que /l/ soit toujours et nécessairement plus fréquent que /d/, ni le contraire, ce qui semblerait indiquer qu'au moins dans ce cas

se contrebalancent les avantages de la simplicité et ceux de la coopération.

Zipf

4.55. C'est à George K. Zipf qu'on doit les premières suggestions relatives à l'existence d'un rapport inverse entre la complexité des phonèmes et leur fréquence dans la chaîne[24]. Zipf a, dès l'abord, donné à sa théorie un tour diachronique en parlant d'un équilibre maintenu entre ces deux grandeurs de telle sorte que si la fréquence d'un phonème change, on doit s'attendre à ce que change, en sens inverse, sa complexité. Si, par exemple, la fréquence dans le discours du phonème /d/ s'accroît du fait de l'extension à de nouvelles catégories grammaticales d'une certaine désinence, on notera une tendance à réduire la complexité phonique de /d/ et un changement phonétique se produira. Dans l'abstrait, cette théorie est séduisante: si, dans une langue, une articulation ou un complexe articulatoire se retrouvait automatiquement devant tout autre segment phonique de la chaîne, cette articulation ou ce complexe n'aurait aucune valeur distinctive puisque ses apparitions seraient toujours prévisibles, et l'on pourrait s'attendre à ce que les locuteurs le prononcent de façon de plus en plus indistincte jusqu'à disparition totale. De façon générale, moins les apparitions d'un phonème sont prévisibles et attendues, ce qui veut dire, en gros, fréquentes, plus grande est sa valeur distinctive et moins les locuteurs sont tentés d'en négliger l'articulation. On comprendrait mal qu'un phonème très fréquent reste très complexe. Il est vrai qu'en pratique il n'est pas toujours facile d'apprécier la complexité d'un phonème et, comme nous l'avons vu, cette complexité doit aussi présenter des avantages dont on ne sait pas jusqu'à quel point ils contrebalancent la dépense supplémentaire d'énergie ou de tension qu'elle occasionne. Sans passer inaperçue, la thèse de Zipf n'a pas eu beaucoup de retentissement. Elle venait à une époque où les linguistes «progressistes» s'intéressaient plus à la description des états de langue qu'à la dynamique linguistique. L'application de la théorie à des cas concrets n'était guère concluante, car Zipf n'avait pas pris soin de réunir toutes les données, et

[24] Dès 1929 dans *Harvard Studies in Classical Philology* 40, pp. 1–95, mais, en détail, dans *The Psychobiology of Language*, Cambridge Mass., 1935, notamment p. 49 et s.

opérait à la néogrammairienne sans grand souci de la perspective historique: son traitement[25] de la mutation consonantique du germanique, par exemple, est extrêmement superficiel, et son affirmation qu'un des facteurs de la mutation était l'augmentation considérable de la fréquence des occlusives à la suite de chutes massives de voyelles et de désinences se heurte à ce que nous savons de la chronologie véritable des phénomènes. Zipf a eu également le tort de vouloir tout expliquer au moyen de l'équilibre qu'il postulait, et il est clair qu'il a souvent, de la sorte, desservi sa thèse au lieu de la renforcer. Enfin, il n'avait pas reposé le problème de la complexité réelle des phonèmes; on ne doit pas, par exemple, affirmer sans examen que les occlusives sonores sont plus complexes que les occlusives sourdes; ces dernières sont en général plus fortes, ce qui pourrait être porté au compte de leur complexité; dans un contexte voisé, dans [apa] par exemple, le dévoisement du [p] est un fait nouveau qui complique le travail des organes. Trop fréquemment[26], Zipf, estimant sans doute ses lecteurs convaincus, est tenté de conclure, dans des cas tout à fait discutables, de la moindre fréquence à la plus grande complexité parce qu'il sait calculer la fréquence, mais non la complexité.

Zipf–Troubetzkoy

4.56. Troubetzkoy est revenu sur ce qu'on a appelé la loi de Zipf[27], et a tenté de donner à cette loi une formulation proprement phonologique précisant dans quels cas on peut parler de plus ou moins grande complexité. Même avec ces réserves, Troubetzkoy renonce sagement à établir, entre les deux grandeurs, autre chose qu'un rapport assez vague. Mais Troubetzkoy a replacé le problème sur le plan de la synchronie, sans chercher à déterminer ce qu'implique, pour l'évolution linguistique, la relation qu'il ne nie pas entre complexité et moindre fréquence. Zipf lui-même, qui ne semble pas avoir prêté trop d'attention aux réactions que ses théories sur l'évolution phonique avaient suscitées en Europe, n'est pas revenu sur ces questions dans son livre sur le moindre effort, ce qui pourrait indiquer qu'il n'estimait plus trop bien fondées ses thèses relatives à la substance phonique.

[25] *Psychobiology*, p. 121 et s.
[26] *Ibid.*, pp. 76–79.
[27] Cf. Troubetzkoy, *Principes*, pp. 282–284.

Mutation ou sélection?

4.57. A reprendre la question à la base, on s'aperçoit que Zipf, dans son ardeur à découvrir la clef des changements phonétiques, s'est probablement trop hâté de décréter que la rareté relative des phonèmes complexes et la fréquence relative des phonèmes simples ne peuvent s'expliquer, là où on les note, que par des mouvements de bascule; les changements phonétiques résulteraient d'une tendance à réduire la complexité du phonème au degré qui lui revient du fait d'une fréquence accrue, ou à développer cette complexité pour la placer au niveau qui convient à un phonème devenu relativement moins fréquent. Est-il tout à fait exclu que les locuteurs, dans leur choix des éléments en voie de grammaticalisation, ceux qui contiennent les phonèmes qui seront demain de grande fréquence, soient inconsciemment conduits à donner la préférence à ceux qui comportent les articulations les plus faciles et les phonèmes les moins complexes? Qui niera d'autre part que ce qu'on peut appeler la mortalité lexicale ne puisse, jusqu'à un certain point, être déterminé par des préférences phonologiques inconscientes? Dans bien des cas, la fréquence d'un phonème s'explique mal à ne considérer que ses antécédents réguliers ou la productivité des «lois phonétiques» auxquelles il peut devoir son existence. C'est le cas, par exemple, de *b* initial français.

4.58. Il n'y a pas un seul mot, parmi ceux qu'on restitue pour l'indo-européen commun, qui, de toute certitude, présente à l'initiale le phonème qui devrait apparaître comme *b* en latin, en grec et en sanskrit, comme *p* en germanique[28]. Le latin a quelques *b* initiaux qui, dans les mots proprement romains, proviennent généralement de **dw*-; mais même avec les emprunts, les mots latins en *b*- ne sont pas nombreux. Or, en français d'aujourd'hui, il y a presque autant de mots qui commencent par *b* que par *d* (dans le Petit Larousse, 52 pages des uns et 56 pages des autres). La comparaison avec *g* est rendue difficile par diverses évolutions phonétiques comme la palatalisation, et le durcissement de *w* germanique. Mais, que l'on compte les mots commençant par le son [g], ou, étymologiquement, ceux qui doivent avoir commencé par [g] avant la palatalisation, le total reste nettement inférieur à celui qu'on a

[28] Cf. Holger Pedersen, *Die... Verschlußlaute*, pp. 10–12.

trouvé pour *b-* et *d-*. Cette masse de mots en *b-* provient des sources les plus diverses, mais il ne semble pas que, dans les plus abondantes d'entre elles, *b-* ait été tellement plus fréquent que *d-* que leur apport ait pu contribuer décisivement à compenser la rareté de *b-* par rapport à *d-*. On pourrait arguer que les mots français qui remontent en ligne droite, par voie orale et transmission héréditaire, à l'indo-européen ne représentent plus qu'une faible fraction du vocabulaire actuel, surtout lorsqu'on compte les pages d'un dictionnaire. Mais ceci n'empêche pas que la plupart des mots en *d-* des dictionnaires français ont un *d-* qui était déjà là en latin et que l'on peut restituer comme **d-* en indo-européen, que ces mots soient «populaires» ou «savants», formés anciennement ou récemment à l'aide d'un préfixe en *d-*. En dépit de la masse énorme de ces derniers, et en dépit du fait qu'il n'y a pas de préfixe vraiment fréquent commençant par *b*, les mots en *b-* et les mots en *d-* sont pratiquement à égalité de fréquence lexicale, ce qui veut dire qu'il y a nettement plus de mots simples en *b-* qu'en *d-*. Ne devrait-on pas supposer une suite de phénomènes commençant par un remplissage de case vide avec **dw-* passant à *b-* ou, plus vraisemblablement, l'action d'un catalyseur si quelques rares *b-* existaient déjà avant **dw-* > *b-*? Ce *b* initial, longtemps rare dans le lexique et sporadique dans la chaîne, aurait eu de ce fait une force distinctive et, ajoutons-le, expressive (lourdeur, gaucherie) qui aurait conféré une vitalité particulière aux vocables qui en étaient pourvus. Cette valeur expressive, qu'on postule ici pour le passé, ne semble pas avoir totalement disparu dans le cas du phonème français /b/ qui, dans le discours et en toutes positions, reste encore de fréquence relative assez faible[29]. Il est fort possible que le *-b-* d'*imbécile*, qui s'allonge sous l'accent d'insistance, ait contribué à l'évolution sémantique du mot et à sa popularité. On s'accordera sans doute à trouver le *b-* de *balourd* et de *ballot* fort bien adapté au sens du premier et aux emplois populaires du second, et l'on notera la valeur fort différente des «synonymes» *bête* et *animal* appliqués à un être humain. Tout ceci nous entraîne assez loin des rigueurs chiffrées de Zipf; plus que la simplicité phonologique très

[29] Selon Zipf, *ibid.*, p. 75, 1,39 % contre 3,55 pour *d* et 3,54 pour *p*. Sur 98 mots de l'argot de l'Ecole polytechnique recueillis par un élève de cette école qui ignorait l'utilisation qu'on devait en faire, 21, c'est-à-dire plus d'un sur cinq, commençait par *b-*. D'autres sondages ont confirmé cette proportion.

relative de /b/ français c'est, semble-t-il, sa valeur distinctive et expressive, résultant d'une part d'une faible fréquence originelle, et, d'autre part, de certaines qualités phonétiques, qui a contribué à son extension progressive, extension qui naturellement lui fait perdre une partie de sa valeur distinctive.

Maintien d'articulations complexes et fréquentes

4.59. On pourra donc être tenté d'expliquer par une sorte de sélection naturelle la fréquence relative des articulations simples et la rareté relative des articulations complexes là où on les trouve effectivement. Mais ce serait sans doute aller trop loin que de nier que la complexité de certains phonèmes ou, mieux peut-être, des phonèmes de certaines séries, puisse être un des facteurs qui déterminent ou facilitent une mutation lorsque ces phonèmes ont vu leur fréquence s'accroître de façon considérable. Ce que l'expérience linguistique ne confirme pas, c'est que le déséquilibre entre fréquence et complexité entraîne obligatoirement et à brève échéance une mutation qui rétablit l'équilibre. On peut, dans bien des cas, discuter des hiérarchies établies par Zipf entre phonèmes de complexité variable. Mais il y a des cas où l'accord pourra se faire assez vite. Un d'entre eux est celui des sonores aspirées qui combinent deux marques glottales, la voix et la friction glottale, qu'on pourrait croire incompatibles puisque vibrations et friction résultent de degrés différents d'ouverture. Les séries de sonores aspirées, on l'a vu, 4.31, ne paraissent attestées que dans les langues qui présentent concurremment une série de sourdes aspirées. C'est même là la condition qui permet de les définir phonologiquement comme des sonores, car dans une langue où n'existeraient que les types *t*, *d* et *dh*, ce dernier ne serait à définir que comme aspiré, puisque toutes les aspirées seraient sonores, et qu'«aspiré» sous-entendrait «sonore». En sanskrit, où existaient sourdes et sonores aspirées, les sourdes aspirées, moins complexes, sont des phonèmes vraiment rares, tandis que les sonores aspirées sont très fréquentes en dépit de leur complexité. Nombreux sont aujourd'hui les linguistes qui ne croient plus que le sanskrit reflète nécessairement sur ce point la situation indo-européenne, mais l'indo-iranien commun connaissait déjà les deux séries aspirées, et celles-ci se sont conservées jusqu'à ce jour dans certaines langues de l'Inde. Ceci tendrait à indiquer que la complexité phonétique ou phonologique, peut fort bien, au moins dans certaines condi-

tions qu'il resterait à déterminer, se combiner avec la fréquence sans créer un état de déséquilibre fauteur de bouleversements.

Complexité ou netteté?

4.60. L'erreur centrale de Zipf a été probablement de parler de complexité, alors qu'il aurait dû opérer constamment avec des degrés d'intensité et de netteté articulatoire. En donnant une interprétation proprement phonologique de la complexité, Troubetzkoy n'a fait que renforcer l'impression qui se dégageait des affirmations de Zipf. La négligence articulatoire, qu'on peut supposer dans des cas de très grande fréquence, ne va certainement pas se manifester par l'affaiblissement et l'élimination d'une seule articulation d'un complexe, tandis que les autres continueront à se profiler avec toute leur netteté primitive. Si le phonème est atteint, c'est toutes ses articulations composantes qui le sont, au même titre et également. Zipf lui-même illustre bien la chose au moyen du *d* de l'espagnol[30]: parmi les occlusives sonores relâchées de cette langue, l'apicale est de beaucoup la plus fréquente (5,20 contre 2,05 pour *b* et 0,07 pour *g*) et c'est également celle qui disparaît le plus fréquemment dans un parler un peu négligé. Ceci est d'autant plus remarquable que, des articulations labiale, dorsale et apicale, cette dernière est probablement par nature la plus ferme, celle qui peut être occlusive lorsque les deux autres ont encore conservé ou déjà pris un caractère spirant. Peu importe le degré de simplicité ou de complexité phonologique du *d* espagnol; toutes les caractéristiques qui le distinguent de son contexte s'atténuent et finissent par se fondre dans ce contexte. On notera qu'en vieux français c'est [đ] (issu de *-t-* et de *-d-*) qui, seule des spirantes des trois ordres, a complètement disparu, et c'était, comme *d* en espagnol et pour les mêmes raisons, de beaucoup la plus fréquente. Il serait donc indiqué de faire quelques statistiques de fréquence lorsque les phonèmes des différents ordres manifestent plus ou moins de célérité à se renforcer, à s'affaiblir, ou à disparaître.

Fréquence et intensité

4.61. Même si la thèse de Zipf, ainsi restreinte, peut être appelée à rendre quelques services dans le cas de phonèmes isolés, c'est surtout dans le cadre plus vaste des corrélations

[30] *Ibid.*, p. 117.

d'intensité qu'il convient de voir si la fréquence dans la chaîne des unités de chaque série ne joue pas un rôle dans le comportement diachronique de chacune des catégories en présence. Pour bien comprendre la nature des processus évolutifs dont on va traiter ci-après, il ne faut pas perdre de vue que la quantité n'est le plus souvent qu'une forme, en quelque sorte, étalée de l'intensité et qu'il n'est ni toujours facile ni constamment indiqué de distinguer entre une consonne intense et une consonne longue. D'autre part, il n'y a souvent, ni synchroniquement ni diachroniquement, aucune solution de continuité entre consonne longue et consonne géminée, encore qu'on puisse, en phonétique générale, distinguer entre l'une et l'autre. Au cours d'un procès évolutif donné, il pourra être impossible de dire si, à un point déterminé du temps, l'unité qui s'opposait à un phonème simple, bref ou non-intense /t/ était une géminée /tt/, une longue /t:/ ou une intense /T/, et cela n'aura sans doute aucune importance, car ce qui importera surtout sera la distance supposée constante entre les deux unités distinctives. D'ailleurs, dans un même état de langue et dans le même mot, une même unité pourra effectivement être, selon le cas, une géminée, une longue ou une intense.

Géminées et groupes de consonnes

4.62. Les consonnes géminées occupent une place à part parmi les traits phoniques catalogués du langage humain[31]. Il est des langues, comme l'anglais, où on n'aperçoit pas la nécessité d'en faire une catégorie particulière, et d'autres, comme l'italien, où l'on voit mal comment on pourrait ne pas opérer avec elles. Objectivement, rien ne semblerait s'opposer à ce qu'on les considère comme des combinaisons de deux consonnes qui n'ont de particulier que le fait que la première, implosive, s'articule au même endroit que l'explosive qui suit: [atta] ne serait qu'un cas un peu particulier du type de succession qu'on trouve dans [akta] ou dans [atka]. En fait, il est rare que ce qu'on pourrait appeler une succession de deux consonnes identiques soit complètement assimilé à un groupe de deux consonnes quelconques, et ne soit pas soumis, de façon

[31] Les paragraphes 4.62 à 4.69 reproduisent, dans l'ensemble, la thèse exposée dans notre contribution, intitulée Le rôle de la gémination dans l'évolution phonologique, aux Mélanges Panconcelli-Calzia, à paraître.

ou d'autre, à un traitement particulier qui justifie l'existence d'une désignation spéciale et d'un classement à part. On pourra, à cet égard, distinguer entre les langues où les géminées sont exclues de bien des positions où se rencontrent les groupes consonantiques hétérogènes, et celles où les géminées sont attestées là où les groupes hétérogènes n'apparaissent pas. Dans une langue du premier type, comme l'anglais, un groupe /-nd-/ se trouve un peu partout, à l'intérieur des éléments signifiants, comme dans *candy*, sur leur frontière, comme dans *hand*, aux sutures des types les plus divers comme dans *condemn*, *Sunday*, *run down*; /-nn-/, au contraire, ne se trouve qu'à la suture dans des mots comme *unknown* ou *pen-knife*. Dans une langue du second type, comme le finnois, les géminées apparaissent dans des contextes où les groupes sont inconnus, comme dans *kirkko*, *kolkko*, *sointtu*; en italien, langue du second type également, /-tt-/ et /-kk-/ sont fréquents, alors que des groupes comme /-kt-/ et /-tk-/ ne sont admis en aucune position.

Fréquence variable des géminées

4.63. D'un point de vue statistique, les conditions qu'on vient d'esquisser correspondront vraisemblablement à deux types linguistiques différents: d'une part un type où une géminée déterminée a toute chance d'être moins fréquente qu'un groupe hétérogène comportant la même articulation plus une autre: en anglais, par exemple, /nn/ est beaucoup moins fréquent que /nd/, /tt/ beaucoup moins fréquent que /kt/; d'autre part un type où, au contraire, une géminée déterminée sera normalement plus fréquente qu'un groupe hétérogène comportant la même articulation plus une autre: en finnois /ss/ doit être plus fréquent que /ts/; en italien /tt/ est extrêmement fréquent, mais /tk/ n'existe pas. On peut envisager le cas d'une langue où la fréquence des géminées dans le lexique ou dans les textes soit du même ordre que celle des consonnes simples dans les contextes où simples et géminées sont attestées. Désignons par /a/ une voyelle quelconque, par /t/ et par /k/ des consonnes déterminées: il y aurait, dans cette langue, un nombre tout à fait comparable de mots présentant /-ata-/ et de mots présentant /-atta-/; par contre le nombre de mots présentant /-akta-/, c'est-à-dire un groupe hétérogène, ne serait qu'une petite fraction de celui des mots en /-atta-/. Pour fixer les idées, disons que pour 100 mots en /-ata-/ on en trouverait 80 en /-atta-/ et 10 en /-akta-/. Dans une langue du type illustré ci-dessus au

moyen de l'anglais et auquel appartient le français dans ses usages les plus répandus, on attendrait une proportion toute différente: par exemple, pour 100 mots en /-ata-/, 10 en /-akta-/ et 5 en /-atta-/.

Fréquence et pouvoir distinctif

4.64. Il est clair que, dans ces deux langues, /-akta-/, ou simplement /-kt-/, a un pouvoir distinctif bien supérieur à celui de /-ata-/, ou simplement /-t-/, c'est-à-dire que, si, de deux mots, je n'entendais que /-akt-/ de l'un et /-at-/ de l'autre, j'aurais beaucoup plus de chances de deviner, à l'aide du contexte, le mot en /-akt-/, puisque je n'aurais à choisir qu'entre dix mots là où il me faudrait me décider entre cent concurrents pour le mot en /-at-/. Si j'entends quelqu'un dire «Il me faut act...» et que le reste de la phrase m'échappe, je n'aurai guère à choisir, pour compléter le mot à moitié perçu, qu'entre «activer» et «actualiser». Si j'avais entendu «Il me faut at...» c'est probablement entre une trentaine de candidats qu'il m'aurait fallu choisir. Je puis donc dire qu'en français /-kt-/ est beaucoup plus riche d'information que /-t-/ et que, du point de vue de l'économie de la langue, la distinction supplémentaire apportée par /-k-/ vaut bien le surcroît de travail musculaire qu'il implique.

4.65. Si nous passons maintenant à /-atta-/, nous pourrons dire que, là où cette combinaison se rencontre cinq fois pour cent fois /-ata-/, le surcroît de travail que représente la prononciation du /-t-/ implosif, qui distingue /-atta-/ de /-ata-/, vaut largement la peine, puisqu'il a pour effet de limiter l'incertitude dans la proportion de 100 à 5. La géminée a donc ici un grand pouvoir distinctif. Dans la langue où l'on rencontre /-atta-/ 80 fois pour 100 exemples de /-ata-/ et 10 exemples de /-akta-/, /-tt-/ représentera une dépense d'énergie de même ordre que celle qui est nécessaire pour articuler /-kt-/, mais pour un pouvoir d'information beaucoup plus bas: le sujet qui aura entendu /att.../ ne sera pas beaucoup plus avancé sur la voie de la compréhension que s'il avait perçu /at.../; il aura à deviner entre 80 mots au lieu de 100 mots pour un surcroît d'énergie qui, dans une autre langue, lui vaudrait de réduire l'incertitude de 100 à 5. Les locuteurs seront constamment tentés d'établir un équilibre entre l'énergie dépensée et le pouvoir distinctif de l'unité phonique, c'est-à-dire, ici, de réduire la géminée à une

articulation dont la durée et la complexité seraient comparables plutôt à celles de /t/ simple qu'à celles d'un groupe /kt/. Si certains sujets cédaient, sans plus attendre, à cette tentation, ils aboutiraient à confondre /-atta-/ et /-ata-/, et toutes les géminées avec toutes les simples correspondantes. Mais ceci, vu les chiffres que nous avons adoptés, amènerait une réduction si brutale des possibilités distinctives que les interlocuteurs, par leurs questions et leurs réactions négatives, ne manqueraient pas de faire rétablir une distinction entre /-atta-/ et /-ata-/. On chercherait probablement en vain une langue où la gémination ait été d'une fréquence supérieure à celle que le hasard des rencontres aurait laissé attendre, et où la confusion de la géminée et de la simple se soit produite pour tous les phonèmes consonantiques, en toutes positions, et sans transfert de la distinction phonologique sur les phonèmes voisins de la chaîne parlée. Mais si l'économie de la langue s'oppose à l'adoption de la solution paresseuse qui consiste à tout confondre, le problème n'en existe pas moins, et un jour viendra où les locuteurs le résoudront d'une façon ou d'une autre.

Gémination mise au compte de l'accent

4.66. La solution extérieurement la plus conservatrice, celle qui ne comporte pas de changements qualitatifs, est celle où l'énergie supplémentaire nécessaire à l'articulation de la géminée est, pour ainsi dire, mise au compte de l'accent de mot. Ceci pourra se produire dans une langue où la distinction entre géminée et simple est surtout essentielle après voyelle accentuée. Le processus consiste à rendre longues toutes les syllabes accentuées en allongeant toute voyelle en syllabe ouverte sous l'accent: /-áta-/ devient /-ā́ta-/; /-átta-/ et /-ákta-/ ne changent pas. En même temps, les voyelles inaccentuées s'abrègent si elles sont longues, et les géminées qui les suivent se simplifient: /-ātá-/ > /-atá-/ et /-attá-/ > /-atá-/. Il en résulte un état de langue où la longueur syllabique est un des éléments les plus nets de l'accent de mot. La gémination est réduite à n'être plus qu'un des deux modes de cette longueur. Elle garde fonction distinctive en tant que longueur consonantique opposée à la longueur vocalique: /átta/ est un autre mot que /ā́ta/; mais, en tant que longueur syllabique, elle appartient au domaine des contrastes dans la chaîne et assume la fonction dite culminative; ce phénomène semble s'être produit un peu partout dans la moitié ouest de l'Europe au cours des deux mille et quelques

dernières années. Le suédois et le norvégien sont de bons exemples de langues où la gémination n'apparaît qu'après voyelle accentuée brève et est automatique dans cette position. Le processus décrit plus haut semble le plus général. Mais on doit en signaler une variante selon laquelle /-áta-/ ne devient pas /-ấta-/, mais /-átta-/. La chose s'est produite dans certains cas en scandinave[32] et a dû jouer un grand rôle dans les parlers franco-provençaux où la gémination accentuelle a été signalée[33].

Réduction des géminées après mutation

4.67. Les solutions d'aspect révolutionnaire sont celles qui impliquent des changements qualitatifs: si soit la simple, soit la géminée change sa nature articulatoire, la géminée pourra, sans danger de confusion, se réduire à une consonne de durée et de complexité normales. Si, dans l'opposition /-tt-/–/-t-/, /-t-/ passe à [-θ-], /-tt-/ pourra se réduire à [-t-] sans danger de confusion; si c'est au contraire /-tt-/ qui change, en [-t̪t̪-] par exemple, /-t-/ ne bougera pas et, pour autant qu'il n'y a pas de /-t̪-/ préexistant, [-t̪t̪-] pourra facilement se réduire à [-t̪-]. Il peut se produire que l'un des deux membres de l'opposition, la simple ou la géminée, tende vers une articulation distinctive préexistante, et que celle-ci, sous la pression de l'envahisseur, prenne une nouvelle articulation: le membre /-t-/ du couple /-tt-/–/-t-/ tend vers [-d-], et /-d-/ tend vers [-ð-] qui n'existait pas auparavant; /-tt-/ pourra tendre vers [-t-] au fur et à mesure du déplacement de /-d-/ vers [-ð-] et de /-t-/ vers [-d-]. Ce type de solution est largement illustré dans la phonétique historique des langues celtiques, dans celle des langues romanes de l'Occident et à une certaine période du développement du consonantisme de l'hébreu[34]. On aurait peut-être intérêt à considérer sous un angle analogue certains traits de la mutation consonantique du haut-allemand et de la phonétique historique danoise. La «gorgia» toscane et, de façon générale, tous les affaiblissements intervocaliques qu'on voit se produire dans les langues où les géminées ont quelque fréquence, mériteraient, de ce point de vue, un examen détaillé.

[32] Voir Hallfrid Christiansen, *NTS* 9, pp. 248 et s.
[33] Cf. Desc. phonol., pp. 18 et s. et 40 et s.
[34] Cf. *Language* 28, p. 192 et s. et, ci-dessous, chapitre 11.

Affaiblissement des simples

4.68. La modalité la plus fréquente de la simplification des géminées est probablement celle qui s'accompagne d'un affaiblissement articulatoire des simples correspondantes: toutes les occlusives simples de l'irlandais primitif sont passées à des spirantes; c'est le cas, en hébreu, de toutes les occlusives «non-emphatiques», en brittonique et en roman de l'ouest, de toutes les occlusives sonores[35]. L'affaiblissement peut aller jusqu'à la disparition, comme on le voit en portugais où *-n-* et *-l-* ont disparu à l'intervocalique, tandis que *-nn-* et *-ll-* se simplifiaient. On comprend fort bien que le contexte vocalique d'articulation très ouverte ait favorisé le relâchement de l'occlusion. Mais il y a trop de langues qui conservent sans fléchissement des occlusives intervocaliques pour que ce contexte puisse être considéré comme autre chose qu'un élément du conditionnement: en face d'un /-tt-/ au contact apical ferme et prolongé, /-t-/ pouvait bien tendre à relâcher son occlusion, et rien dans l'environnement vocalique ne s'opposait à ce relâchement, bien au contraire; mais, pour déterminer le changement, il a fallu la nécessité économique de donner à une unité de pouvoir distinctif déterminé le volume physique correspondant à ce pouvoir. Pour changer /-t-/ irlandais en [-θ-] il a fallu la combinaison des pressions latérales des éléments de grande aperture voisins dans la chaîne et de la pression «verticale», dans le système, de /-tt-/ tendant vers [-t-]:

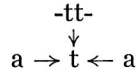

Rythme des mutations

4.69. Ces phénomènes et d'autres, qui illustrent le rôle de la gémination dans l'évolution phonique, seront longuement analysés ci-dessous. On fera toutefois immédiatement quelques observations concernant leur rythme. Pour simplifier l'exposé, nous venons d'opérer avec les deux termes de l'opposition différenciés au maximum, mais entre cette situation et les solutions révolutionnaires esquissées ci-dessus, on pourrait concevoir des stades intermédiaires avec une intense s'opposant à une non-intense (/-aTa-/–/-ata-/) ce qui, au moins sur

[35] Cf., ci-dessous, ibid.

le papier, semblerait diminuer l'urgence d'une révolution égalitariste donnant à chaque phonème un volume sensiblement égal. En fait, l'élimination des géminées peut prendre de longs siècles, parfois des millénaires; elle ne commence pas tout d'un coup: les tentations d'affaiblir les géminées deviennent de plus en plus pressantes à mesure que s'accroît la fréquence de ce type articulatoire, ce qui a des chances de se produire graduellement. Il est possible qu'une fois les conditions réalisées pour la mutation de certains types articulatoires, cette mutation elle-même soit rapide. Mais comme les solutions varient d'un type phonique à un autre, toutes les distinctions quantitatives pourront ne pas être éliminées en même temps: il est fort possible qu'en ancien castillan le passage de /-tt-/ à [-t-] ne soit pas contemporain de celui de /-nn-/ à [-n̪-]. En tout cas, l'opposition /-rr-/–/-r-/ a été, dans maints dialectes de la Romania Occidentale, conservée jusqu'à ce jour; éliminée en français normal, fort atteinte dans le domaine gallo-roman, elle se maintient dans les parlers hispaniques, non cependant sans esquisser en bien des endroits des mutations articulatoires annonciatrices d'une isochronie future. Cette lenteur nous rappelle opportunément combien un changement non concerté, comme le sont les changements phonétiques, peut être tâtonnant, zigzaguant. Il faut sans doute, dans certains cas, largement compter avec des suggestions fournies par des contacts avec des réalités linguistiques différentes, et, faute de ces suggestions, des communautés peuvent, pendant des siècles, s'accommoder d'unités phoniques de volume aussi différent que le *-rr-* de *perro* et le *-r-* de *pero*.

Longueur vocalique et gémination consonantique

4.70. On a longuement insisté sur le rôle de la gémination dans l'économie diachronique, car le passage des géminées aux simples illustre bien le processus par lequel la fréquence impose au système une réorganisation qualitative et permet de constater la réduction d'une dualité objective à une unité. Dans le cas de la quantité vocalique, la dualité n'existe guère que du fait de la décision du synchroniste qui peut la postuler pour aboutir à simplifier la description; l'interprétation la plus évidente de [a:] est l'interprétation comme une seule unité; la confusion de /ā/ et de /a/ est celle de deux phonèmes du système et ne résulte pas de la coalescence de deux phonèmes successifs de la chaîne. Là où se produisent de telles confusions,

on n'a pas, à proprement parler, réduction de la longue à la brève; l'isochronie se réalise normalement en donnant aux voyelles une durée moyenne ou, mieux peut-être, une durée qui varie selon le timbre et le contexte: /i/ sera plus bref que /a/; /a/ accentué sera plus long que /a/ atone; /a/ en syllabe ouverte sera plus long que /a/ en syllabe fermée; selon les contextes ce sera la brève ou la longue qui modifiera sa durée pour arriver à l'isochronie. Sur le plan synchronique, on pourrait donc supposer que la distinction de deux quantités vocaliques résulte d'efforts positifs pour faire les longues plus longues et les brèves plus brèves que ne le voudraient les aises du locuteur, de telle sorte qu'on pourrait opposer le cas des géminées et celui des voyelles longues au moyen du tableau suivant:

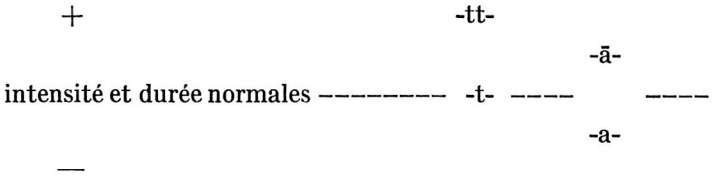

Mais cette divergence qu'on croit constater entre la durée consonantique et la durée vocalique vient peut-être du fait qu'on considère la quantité vocalique au moment où triomphe l'isochronie, c'est-à-dire où elle va perdre sa valeur distinctive. Il se peut qu'à ce moment /ā/–/a/ corresponde plutôt à /-T-/–/-t-/ qu'à /-tt-/–/-t-/, et que dans /-T-/–/-t-/, /-t-/ soit d'une énergie nettement inférieure à la moyenne. On aurait donc en fait le tableau suivant:

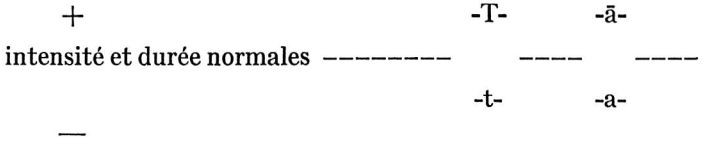

En fait, il est assez probable qu'il existe quelque rapport inverse entre la fréquence des voyelles longues et leur durée (réelle ou subjective), et que, lorsque la fréquence des voyelles longues est de même ordre que celle des voyelles brèves, on ait atteint un état instable susceptible d'aboutir à une élimination de la quantité vocalique distinctive.

Isochronie après mutation

4.71. Comme dans le cas des consonnes, un moyen d'éviter les conflits qui résulteraient de la confusion pure et simple des deux quantités est de modifier la qualité d'un des deux membres de l'opposition. Ici encore la modalité la plus fréquente est celle selon laquelle la moins intense, c'est-à-dire la brève, relâche son articulation locale, d'où, par exemple, une opposition /i/–/ī/ qui, par l'intermédiaire de [ɪ]–[i:], se transforme en /ɪ/–/i/; ce relâchement peut se résoudre en une simple différence d'ouverture comme on le remarque dans l'évolution du latin vulgaire où, dans la plupart des usages, /ɪ/ et /e/ (de /ĭ/ et /ē/) en viennent à se confondre. Plus rarement, semble-t-il, ce sont les longues qui s'ouvrent; ceci pourrait résulter d'une tendance générale à réduire la partie «implosive» ou descendante de la syllabe et, en conséquence, à réduire la durée de toutes les voyelles; dans ce cas, les voyelles ouvertes étant par nature plus susceptibles de durée que les voyelles fermées, les longues phonologiques tendent à s'ouvrir pour maintenir leur longueur relative: /ɛ/ reste [ɛ], mais /ɛ̄/ passe à [æ]. Dans un cas de ce genre les voyelles les plus brèves par nature et par fonction, /i/ et /u/, tendent à disparaître comme l'ont fait les jers du vieux-slave, phénomène parallèle à la disparition en portugais de /-n-/ et /-l-/ simples sous la pression des anciens *n* et *l* géminés.

Fréquence et simplification des groupes

4.72. On a jusqu'ici supposé une action de la fréquence sur la qualité des unités phonologiques uniquement dans le cadre de séries entières comprenant pratiquement tous les phonèmes, consonantiques ou vocaliques, d'une langue. On peut légitimement se demander si des groupes non-homogènes comme /sk/, /nt/, /nd/, ou les diphtongues biphonématiques, ne seraient pas exposés à être réduits à des articulations plus courtes et homogènes lorsqu'ils prennent une fréquence comparable à celle des phonèmes uniques de nature analogue. Zipf a bien vu cette possibilité, et en traite assez longuement[36]. Ce qu'il faut bien marquer ici c'est que la grande fréquence d'un tel groupe implique certes qu'il tende à réduire son volume, mais aussi qu'il ne saurait, en se réduisant, se confondre avec un phonème

[36] *Psychobiology*, pp. 101–106.

existant, à moins, bien entendu, qu'il y en ait un assez faiblement utilisé et assez proche du point de vue articulatoire. En d'autres termes, une combinaison de ce type a surtout des chances de se réduire lorsqu'elle est voisine d'une case vide ou d'un catalyseur. On peut reprendre *sk* germanique, qui est l'exemple de Zipf, et montrer qu'il s'est maintenu en danois où l'on ne connaît pas d'ordre de chuintantes, qu'il s'est changé en /š/ en anglais où il a occupé une place disponible dans l'ordre de chuintantes issues de la palatalisation anglo-frisonne, et qu'en allemand, où il a donné également /š/, il s'est partagé avec *s* la zone chuintante. En sanskrit, le même groupe a profité de la case vide à l'intersection de la série des sourdes aspirées et de l'ordre des palatales[37]. Il faut noter que *st*, qui était en indo-européen plus fréquent que *sk*, s'est dans l'ensemble mieux maintenu, peut-être parce qu'il était plus éloigné des cases vides disponibles. Il y a toutes chances pour que *ei* ait été, en indo-européen, la plus fréquente des diphtongues, et c'est sans doute aussi celle qui s'est le plus largement réduite à une voyelle simple. Mais il convient de ne pas oublier que *i* long était relativement rare et offrait une case pratiquement disponible qui, dans des conditions certes très différentes, a absorbé la voyelle issue de *ei* en grec, en latin, en slave et en germanique, tandis qu'en celtique c'est **ē* qui passait à *i* long, laissant sa place à **ei*. La fréquence est donc probablement à retenir comme un des facteurs possibles de la simplification des combinaisons, mais il convient de n'en faire état que lorsqu'on peut être sûr que c'était une fréquence exceptionnelle.

Incompatibilités et solidarités inéluctables

4.73. La préférence témoignée au point de vue synchronique par la plupart des théoriciens de la linguistique contemporaine a eu pour résultat que l'étude des antinomies qui règlent l'économie des langues n'a guère été placée sur le plan de l'évolution et des «lois phonétiques» comme chez Zipf, mais a généralement abouti à la formulation d'incompatibilités statiques: si une langue comporte un trait A, elle ne saurait comporter un trait B. Ces formulations ont été complétées par celles de solidarités inéluctables, toujours sur le plan statique: un trait C

[37] Cf. William Diver, The Problem of Old Bulgarian *št*, *Word* 11, pp. 228–236.

ne saurait exister dans une langue qui ne comporte pas le trait D. On a vu une manifestation de la même tendance lorsque Troubetzkoy a donné une formulation synchronique de ce qu'il a appelé la loi de Zipf. On aperçoit bien quelles seraient, pour la diachronie, les conséquences de telles incompatibilités et de telles solidarités, si l'on pouvait prouver que les formulations qu'on en donne expriment des réalités universelles et des nécessités absolues: s'il était vrai que A et B sont incompatibles, on ne devrait pas s'étonner que B disparaisse d'une langue où A fait son apparition, et si l'incompatibilité est non seulement proclamée, mais justifiée, on aurait replacé la disparition de B dans une chaîne causale. En fait ces prétendues lois universelles sont fondées sur des considérations a priori étayées par l'examen d'un certain nombre de structures linguistiques; elles sont, de ce fait, toujours exposées à être invalidées par la découverte de langues où coexistent les deux traits prématurément déclarés incompatibles. Une des plus connues de ces «lois» est celle selon laquelle quantité vocalique distinctive et place distinctive de l'accent ne sauraient coexister dans la même langue. On est évidemment parti de l'hypothèse que la quantité vocalique n'étant qu'une forme de l'intensité, tout comme l'accent dynamique, elle ne pouvait jouer un rôle distinctif dans une langue où l'accent joue également ce rôle, car pensait-on, un même trait ne saurait jouer le même rôle sous deux aspects différents. A cela on peut objecter que s'il est vrai que la quantité se présente souvent comme une forme prise par l'intensité, et que l'une et l'autre se combinent et alternent fréquemment, on ne voit pas pourquoi elles ne pourraient être dissociées dans certaines langues, l'une, la quantité, servant à des fins purement distinctives, l'autre, l'intensité sous sa forme dynamique, la plus naturelle, assumant essentiellement une fonction contrastive avec, par raccroc, certaines utilisations distinctives. L'examen d'un certain nombre de langues paraissait confirmer la loi. Certes une langue comme l'allemand semblait donner un rôle distinctif aussi bien à la longueur vocalique (*kann/Kahn*) qu'à l'accent (*únterhalten/unterhálten*). Mais il y avait deux façons d'invalider ce témoignage: on pouvait faire valoir que l'accent n'était pas distinctif dans l'unité de base, le sémantème, au moins dans les mots indigènes; ou bien, on pouvait arguer que la distinction entre *kann* et *Kahn* n'était pas de longueur, mais de coupe syllabique, puisque /a/ allemand n'apparaît jamais qu'interrompu par une

consonne et, en conséquence, n'existe pas à la finale accentuée. Mais rien de ceci ne vaut pour le parler d'Hauteville[38] où la place de l'accent est distinctive (*bérə̆* «boire»/ *berə̆* «béret») dans le cadre du mot et du sémantème, et où la distinction entre deux quantités vocaliques apparaît aussi bien à la finale absolue (*mɔ* «mal» / *mɔ̆* «mot») que dans d'autres positions (*bólă* «bale» / *bŏlă* «boule»). Par ailleurs, le cas d'Hauteville n'est pas aussi exceptionnel qu'on a pu le croire tout d'abord[39]. Certes, il est intéressant de noter que l'opposition quantitative d'Hauteville est clairement entre voyelles normales et voyelles brèves, celles-ci étant interrompues brusquement, soit du fait de la gémination de la consonne qui suit, sous l'accent, dans les paroxytons (*bŏlă* = [*bólla*]), soit du fait d'une prononciation «sèche» à la finale absolue accentuée et en position prétonique. Il se pourrait donc que l'opposition quantitative prenne un caractère un peu spécial lorsqu'elle doit se combiner avec les oppositions de place d'accent. Mais c'est là tout ce qu'on peut dire. D'ailleurs Troubetzkoy, qui avait donné précédemment une certaine publicité à la «loi» de l'incompatibilité de la quantité distinctive et de l'accent distinctif, a, dans ses *Grundzüge*[40], préféré une formulation assez nuancée qui tient compte de tous les faits dont il avait pris connaissance.

Formulations diachroniques

4.74. Ces formulations, qu'on aurait voulu durcir en «lois panchroniques», sont surtout critiquables lorsque, de forme sibylline, elles cherchent à s'imposer en voilant les rapports réels entre les grandeurs mises en cause. Une formulation, même trop catégorique, si elle est accompagnée d'une analyse de la chaîne causale qui explique l'incompatibilité ou la solidarité, s'offrira à la discussion et, diversement assouplie, pourra devenir un fort utile principe d'explication. André Haudricourt qui, comme Zipf, s'est placé d'emblée sur le plan diachronique, est l'auteur d'un certain nombre de telles formulations[41] dont

[38] Desc. phonol., pp. 40–41 et 52–56.

[39] Une situation analogue doit se retrouver largement ailleurs en franco-provençal; sur la position du frioulan, cf. Bender, Francescato et Salzmann dans *Word* 8 (1952), pp. 221–222.

[40] *Principes*, pp. 201–212.

[41] Quelques principes de phonologie historique, *TCLP* 8 (1939), pp. 270–272.

plusieurs ont été reprises ci-dessus sous une forme plus nuancée et avec certains développements. Il est le premier à avoir exprimé l'idée que l'affaiblissement des consonnes intervocaliques postule l'existence de géminées dans la langue où cet affaiblissement se manifeste[42]. Sur des bases surtout empiriques, il a cherché de longue date à établir entre divers types d'oppositions des hiérarchies fondées sur le degré plus ou moins grand de généralité.

Hiérarchie des oppositions et différenciation maxima

4.75. Dans le même ordre d'idées, on doit à Roman Jakobson une tentative ambitieuse[43] de classement des oppositions selon l'ordre dans lequel les enfants les acquièrent au cours de leur apprentissage du langage. Cet ordre serait exactement l'inverse de celui qui s'observe lorsque certains aphasiques perdent progressivement l'usage de leur système phonologique. La hiérarchie ainsi établie entre les oppositions serait telle qu'aucune langue ne saurait présenter une opposition d'un certain niveau de généralité sans présenter celles qui la précèdent dans la hiérarchie. L'idée de certaines constances dans l'ordre d'acquisition par l'enfant des types phoniques en rapport avec leur fréquence dans les diverses langues avait, dès 1928, été présentée par Alf Sommerfelt[44]. Ce qui est nouveau chez Jakobson est la comparaison avec l'aphasie, le désir de couvrir tous les faits, et l'effort pour les faire entrer tous dans un cadre binariste. La tentative est viciée dès l'abord par un apriorisme évident. Les renseignements sûrs qu'on possède sur le détail de l'acquisition par l'enfant des diverses langues sont trop sporadiques pour qu'on puisse sérieusement rien fonder sur eux. Les conclusions relatives aux aphasiques demanderaient évidemment à être vérifiées longuement. L'examen des systèmes phonologiques les plus divers n'est pas fait sous les yeux du lecteur, et il est assez facile de trouver des langues qui ne se conforment pas à la hiérarchie postulée. La thèse peut fort bien être juste dans l'ensemble, c'est-à-dire dans la mesure ou elle coïncide avec les données du sens commun, mais il faut s'attendre à ce que bien des enfants, bien des aphasiques et

[42] Exposée finalement dans Haudricourt-Juilland, *Essai* ..., p. 51.
[43] Celle de *Kindersprache, Aphasie und Lautgesetze.*
[44] Dans *NTS* 1 (1928), pp. 10–21.

bien des langues aient un comportement fort différent de celui que postule Jakobson. L'idée qui méritait d'être dégagée et mise en valeur est celle que les productions phoniques les mieux adaptées aux fins linguistiques sont, dans chaque cas, les plus différentes possibles: pour le même degré d'ouverture [i] ne saurait être plus antérieur et [u] plus postérieur et, dans l'ensemble d'un système, [a] d'une part, la plus sonore et la plus ouverte de toutes les voyelles, les occlusives sourdes d'autre part, les plus fermées et les plus sourdes de toutes les consonnes, seront naturellement mises à contribution lorsqu'on cherchera, consciemment ou non, à établir entre les phonèmes un contraste dans la chaîne. Il y a, selon toute vraisemblance, une relation entre ce dernier fait et l'existence dans toutes les langues attestées d'occlusives sourdes et de voyelles de grande ouverture. Mais il y aura toujours des enfants qui préfèreront inaugurer leur vie linguistique en imitant, de façon bien imparfaite, des mots intéressants à articulation «difficile», plutôt que le [papa] qu'on leur serine à longueur de journée. Le principe de la différenciation maxima[45] que Jakobson, peu tenté d'en révéler l'évidence, n'a pas suffisamment mis en valeur, est celui qui, en dernière analyse, s'impose comme le grand ordonnateur des systèmes phonologiques dans les limites imposées par l'inertie naturelle et la structuration économique du système. La différenciation maxima n'implique en aucune façon une binarité généralisée, ni un cadre préétabli, identique pour toutes les langues. C'est elle qui, par exemple, aboutit à faire articuler le /š/ du français, de l'allemand et de bien d'autres langues qui le présentent à côté de /s/, avec une protrusion des lèvres qui contribuera à mieux l'opposer à ce dernier, et ceci sans préjudice de la façon dont s'articulent, dans ces différentes langues, les phonèmes que les binaristes voudraient à tout prix ranger avec la chuintante.

4.76. On évitera donc d'opérer avec rien qui rappelle des «lois» sans exceptions et universellement valables. Une constatation comme celle qu'on a faite ci-dessus concernant l'existence d'occlusives sourdes dans toutes les langues connues ne perd rien de son intérêt ni de sa force à être présentée pour ce qu'elle est: un résumé d'expérience dont chacun tirera les conclusions qu'il voudra dans la mesure de la confiance que lui ins-

[45] Cf., ci-dessus, 2.30.

pirent le sérieux et l'étendue de l'information de celui qui le formule. Il est temps de se déshabituer des déclarations de style augural. Ce chapitre sur l'économie phonologique a visé essentiellement à présenter un cadre ou chacun pourra essayer d'organiser les données de son expérience personnelle.

5. PROSODIE

Phonématique et prosodie

5.1. Les spécialistes de la description linguistique s'accordent à distinguer dès l'abord entre deux types de fait phonique qui font l'objet de deux chapitres distincts, ceux que nous appelons ici la phonématique et la prosodie. Comme son nom l'indique, la phonématique traite des phonèmes, de leurs variations et de leurs composantes. A la prosodie, revient tout ce qui, dans la phonie, n'entre pas dans le cadre du phonème, comme l'accent, les tons, l'intonation et, jusqu'à un certain point, la quantité. Cette dichotomie de base s'accorde fort bien avec le sentiment des sujets parlants. On verra que, fonctionnellement, elle n'est pas sans inconvénients, mais elle se justifie théoriquement assez bien. En pratique, il existe des raisons impérieuses de traiter à part des éléments dits prosodiques, et ceci aussi bien en diachronie qu'en synchronie: tout le monde sait et sent ce qu'est une voyelle ou une consonne, mais beaucoup de linguistes n'ont aucune expérience vécue de ce qu'est un ton, et le mot «accent» ne correspondra pas à la même réalité sentie pour un Français, un Allemand, un Tchèque et un Russe. Dans toute étude phonologique, on aura donc intérêt à présenter les discussions théoriques dans le cadre de la phonématique aussi longtemps qu'il est possible, et à réserver pour un chapitre spécial les problèmes spécifiquement ou essentiellement prosodiques.

5.2. La caractérisation négative et énumérative donnée ci-dessus de la prosodie peut paraître bien sommaire. Elle n'en touche pas moins au cœur même du problème. L'usage le plus répandu aux Etats-Unis, selon lequel on distingue dès l'abord entre «segmental» et «suprasegmental phonemes», a l'inconvénient d'étendre l'emploi du mot «phonème» hors du domaine de la fonction distinctive, mais il a l'avantage d'indiquer immédiatement le pourquoi du groupement prosodique: les limites des unités prosodiques («suprasegmental») ne coïncident pas avec la segmentation de la chaîne qui livre les phonèmes au sens le plus généralement admis du terme; les faits prosodiques affectent et caractérisent des unités de la chaîne dont les dimensions ne sont pas nécessairement celles des phonèmes; ces unités sont souvent plus considérables que le phonème,

comme la syllabe, ou le noyau syllabique qui comporte fréquemment une diphtongue de deux phonèmes; elles peuvent aussi être plus petites que lui, comme lorsqu'on analyse le noyau syllabique (qui peut être un phonème unique) en deux mores successives. Dans un mot comme l'ital. *asino*, la syllabe accentuée *a-* coïncide avec le phonème /a/ sans s'identifier avec lui.

Quantité et prosodie

5.3. On comprend pourquoi une partie seulement des faits de quantité appartient au domaine prosodique: pour autant qu'on distingue entre des phonèmes longs et des phonèmes brefs, la quantité sera un trait phonématique. Ce n'est que lorsqu'il nous faudra opérer avec la quantité syllabique que la prosodie sera mise en cause. En latin, rien ne nous oblige à voir, dans la différence entre *malum* et *mālum*, autre chose qu'une différence phonématique, et rien ne nous empêche de poser deux phonèmes /a/ et /ā/. Par ailleurs, il nous faut opérer, dans la même langue, avec la distinction entre syllabe longue et syllabe brève puisque la place de l'accent en dépend; longueur phonématique et longueur syllabique ou prosodique pourront coïncider, comme dans *amīcus*; mais on pourra, dans *amantis* par exemple, rencontrer la longueur prosodique sans longueur phonématique. La distinction est bien connue dans la «prosodie» latine au sens scolaire et métrique du terme. La quantité n'est pas le seul trait phonique qu'on rencontre aussi bien en phonématique qu'en prosodie: l'intensité sous sa forme dynamique – la plus naturelle – peut figurer parmi les marques corrélatives[1] aussi bien que sous forme d'accent dans la prosodie.

Accent et prosodie

5.4. Il y a bien des langues où l'on n'hésitera pas à rattacher l'accent à la prosodie. C'est le cas en latin où existent des rapports évidents entre l'accent et la quantité prosodique. C'est le cas en grec classique où l'accent est un sommet mélodique qu'on peut concevoir comme affectant une more du mot, c'est-à-dire une unité souvent plus petite que le phonème. Mais il y a des langues où l'accent est bien dégagé de toute implication quantitative, où intensité et hauteur mélodique se

[1] Cf., ci-dessus, 4.48.

combinent en une seule caractéristique à laquelle il semble qu'incombe parfois un rôle distinctif. Tel est le castillan. Dans un mot de cette langue comme *paso*, il ne semble pas qu'objectivement [p] soit très nettement affecté par la mise en valeur accentuelle qui donne à [a] son relief. On pourrait en conséquence être tenté de faire ici de l'accent une caractéristique phonématique, et de poser deux phonèmes différents: /a accentué/ et /a atone/, et de même pour chacun des quatre autres timbres vocaliques distinctifs. En réalité, ce qui rend l'accent foncièrement différent d'une caractéristique phonématique comme le degré d'ouverture ou de profondeur d'une voyelle, ce n'est pas la dimension du segment de la chaîne où il se manifeste effectivement, mais quelque chose de beaucoup plus décisif: une fonction linguistique différente. La fonction normale d'une différence pertinente de degré d'ouverture est la fonction distinctive, celle qui assure l'identification de chacun des signes successifs du discours en écartant de la conscience de l'auditeur les mots et les formes qui ne figurent pas dans le message et que, cependant, situation et contexte pourraient évoquer. La fonction essentielle d'une caractéristique accentuelle n'est pas d'opposer un mot effectivement présent dans la chaîne à quelque autre mot de la langue qu'il convient d'éviter de suggérer à l'interlocuteur, mais de mettre ce mot en valeur par rapport aux autres mots effectivement présents dans la chaîne. Cette fonction n'est pas oppositionnelle et distinctive, mais contrastive. C'est l'unicité de l'accent dans l'unité sémantique, le mot en castillan, le «sémantème» dans une langue comme l'allemand, qui montre bien que telle est sa fonction de base là-même où sa place dans le mot peut être utilisée à des fins distinctives comme dans cast. *paso* «je passe»–*pasó* «il passa». On a *páso* et *pasó*, mais *pásó*, avec deux accents, et *paso*, sans aucun accent au moins virtuel, sont impossibles. Ce qu'on appelle «accent» est précisément cette caractéristique unique de l'unité sémantique de base. On peut certes dire que l'accent caractérise le mot, c'est-à-dire une unité plus grande que le phonème, et que, par conséquent, il se classe bien parmi les faits prosodiques tels que nous les avons définis. Mais il caractérise le mot d'une façon très particulière qui n'est pas celle dont les tons caractérisent mores ou syllabes dans des langues comme l'éfik ou le cantonais:[2] les tons ne sont des tons que

[2] Voir, par ex., Ida C. Ward, *The Phonetic and Tonal Struc-*

parce qu'il y en a de plusieurs types dans la langue considérée, qu'un ton peut donc s'opposer à un autre ton ou à plusieurs autres, et exercer ainsi une fonction distinctive. L'accent[3], dont la raison d'être est d'établir des contrastes dans la chaîne, restera essentiellement une unité contrastive là-même, en grec classique, en lituanien, en serbo-croate, où les circonstances lui ont conféré un statut distinctif en le faisant apparaître sous des formes et en des endroits variables, comme aigu ou circonflexe, comme descendant ou montant, sur telle ou telle syllabe du mot.

5.5. Comme, dans les descriptions phonologiques, on donne la priorité aux éléments distinctifs, phonèmes en tête, on a trop insisté sur la fonction distinctive occasionnelle de l'accent aux dépens de la fonction contrastive qui est la seule qui soit commune à tous les accents. Ce qui a pu faire croire à l'importance primordiale de la place de l'accent à l'intérieur des unités sémantiques là où cette place n'est pas fixe, est le fait, fréquemment constaté, que cette place paraît beaucoup plus décisive pour la compréhension de ce qui est dit que l'observance de bien des distinctions phonématiques[4]. C'est sans doute que l'accent s'impose si fortement aux sujets, locuteurs et auditeurs, que les renseignements qu'il se trouve donner sur l'identité du mot sont enregistrés en priorité: *pasó* est perçu tout d'abord comme appartenant au schème accentuel $- \acute{-}$; de ce fait, tous les mots d'un schème $\acute{-} -$, y compris *páso*, sont écartés dès l'abord de la conscience de l'auditeur; pour identifier *pasó*, il convient simplement de l'opposer à d'autres mots ou formes de même schème comme *pasé* «je passai». En fait, l'individualisation par l'accent des unités sémantiques dans la chaîne entraîne, dès que la place de l'accent n'est pas automatiquement déterminée, un début d'identification dans laquelle on aurait tort de voir la fonction essentielle de l'accent. L'accent s'impose bien à l'auditeur parce qu'il affecte des segments relativement vastes de la chaîne, parce qu'il met en jeu des moyens phoniques souvent peu délicats et fréquemment en

ture of Efik, Cambridge, 1933, et D. Jones and K. T. Woo, *A Cantonese Phonetic Reader*, London.

[3] Noter, ici même, «les tons» au pluriel et «l'accent» au singulier.

[4] Cf. Desc. phonol., 5.5 et 5.6, et Accents et tons, *Miscellanea phonetica 2* (1954), Association Phonétique Internationale, pp. 13–24, notamment pp. 14–16.

combine plusieurs, et aussi parce qu'il a, par rapport à d'autres unités phonologiques, un caractère assez peu «arbitraire», c'est-à-dire non strictement limité à un système linguistique particulier. De plus, l'accent étant contrastif, tous les éléments qui le caractérisent sont présentés dans la chaîne par le locuteur, alors que les unités oppositionnelles comme les phonèmes ne sont identifiées qu'après avoir été replacées inconsciemment par l'auditeur dans leurs paradigmes. C'est pourquoi, sans doute, l'accent est d'une perception plus directe et immédiate que les traits phonématiques qui, brefs, fugaces, ne voient réalisée leur valeur linguistique que par un jeu complexe de confrontations mémorielles.

La double articulation du langage

5.6. S'ils ne sont pas toujours d'accord sur la portée exacte à attribuer au terme saussurien d'arbitraire[5], les théoriciens ne contestent guère le caractère conventionnel des faits linguistiques. C'est ce caractère qui explique qu'il faille apprendre les langues, qu'il y ait des langues différentes, et que les langues évoluent. Chaque langue articule ses messages selon un code particulier et chaque unité du code est à son tour articulée en unités distinctives qui forment également un système particulier. Cette double articulation[6], qui paraît être une nécessité économique, et qui est commune à tout ce que les linguistes s'accordent à appeler langue, est en quelque sorte le cadre qui préserve le caractère conventionnel des faits linguistiques. Cependant on trouve, dans toutes les communautés, des faits marginaux qui, d'une façon ou d'une autre échappent à tout ou partie de la double articulation. Les interjections en sont les exemples les plus nets: soit, en français, *aïe*. Cette interjection, qui peut à peu près faire l'office de «tu m'as fait mal.», échappe à la première articulation du message selon le code de la langue qui aurait pu précisément donner tu-m-as-fait-mal; sur le plan phonique, elle correspond à la fermeture graduelle mais rapide de la bouche qui paraît être un réflexe normal de l'individu atteint d'une douleur soudaine, mais elle a ceci de conventionnel que c'est l'appartenance à la communauté

[5] Voir notamment E. Benveniste, Nature du signe linguistique, *Acta linguistica* 1 (1939), p. 23 et s., et A. Sechehaye, Ch. Bally et H. Frei, Pour l'arbitraire du signe, *ibid.* 2 (1940), p. 165 et s.

[6] Cf. André Martinet, La double articulation linguistique, *TCL Copenhague* 5 (*Recherches structurales*), pp. 30–37.

linguistique française qui fait préférer une fermeture antérieure au [au] postérieur qu'articulerait un Danois par exemple. Si les Français «préfèrent» cette fermeture antérieure, c'est sans doute qu'elle offre un produit qui se conforme aisément à la deuxième articulation de leur langue, puisque *aïe* se prononce sans inconvénient comme les mots tout à fait normaux *ail, aille, aillent.* De même [au] s'intègre fort bien à l'articulation phonologique danoise.

Marginalité fréquente des faits prosodiques

5.7. C'est dans le sens où l'on peut dire qu'une interjection comme *aïe* est linguistiquement marginale parce qu'assez peu conventionnelle et échappant largement à la double articulation, qu'il faut comprendre ce qui a été dit ci-dessus du caractère relativement peu arbitraire de beaucoup d'unités prosodiques. Considérons par exemple l'intonation. Même sous ses formes les plus intellectualisées, elle ne s'intègre jamais dans un cadre strictement linguistique: la montée mélodique finale qui indique une interrogation a une fonction parallèle à celle d'un élément adverbial comme *est-ce que,* angl. *do,* russe *li.* Comme cette montée est un tout inanalysable phonologiquement, ce trait d'intonation échappe à la seconde articulation, celle qui conduit à l'analyse de *est-ce que* en /e-s-k/. On est, en outre, en droit de se demander jusqu'à quel point cette montée de valeur interrogative peut être décrite comme conventionnelle. Elle n'est en fait qu'un corollaire de la tendance peut-être universelle à terminer un énoncé complet par une descente mélodique: puisque la mélodie ne descend pas, mais monte, et que cependant le sujet s'arrête de parler, c'est à son interlocuteur de fournir la descente sous forme de réponse. Par nature, les faits prosodiques tendent à être employés et interprétés de la même façon par tous les hommes.

La tendance à former sommet

5.8. Un trait remarquable, commun à la hauteur musicale, à l'intensité, et aussi à la quantité en tant que modalité de cette dernière, est la tendance à former sommet, c'est-à-dire à caractériser certaines sections de la chaîne comme plus importantes que les autres et d'autant plus importantes qu'elles sont plus aiguës ou plus intenses. C'est là un comportement fort différent de celui des traits phoniques mis à contribution à des fins strictement linguistiques. Il n'a rien de commun avec ce qui se

passe dans le cas d'une opposition phonologique fondée sur la présence ou l'absence d'un certain trait phonique comme la voix, car, là où elles sont distinctives, la présence de la voix et l'absence de la voix ont exactement la même fonction, et dans un contexte où figurerait *pierre* et *bière*, *bière* n'aurait pas plus d'importance pour la communication que *pierre* du fait que /b/ a de la voix et que /p/ n'en a pas. On sait d'autre part que les systèmes phonologiques sont formés d'unités «discrètes», de nombre bien déterminé, qui valent par leur présence ou leur absence, sans que leur participation soit jamais susceptible de degrés, et tout trait phonique qui, en se modifiant graduellement, modifierait concurremment le contenu du message, cesserait *ipso facto* de faire partie du système phonologique au sens étroit du terme. Si, de plus, le rapport entre la modification phonique et la modification du message était si «naturel» que tout être humain pût le percevoir immédiatement sans apprentissage, et l'utiliser sans l'avoir jamais imité, ce trait phonique cesserait d'être arbitraire et partant proprement linguistique.

L'accent unité discontinue et hiérarchie des accents

5.9. Dans beaucoup de langues, une majorité d'entre elles peut-être, cette tendance de la hauteur et de l'intensité à former sommet est mise à contribution sans que le trait en cause perde son caractère linguistique ni même son statut phonologique. Ce qui en résulte, l'accent, n'est, au moins dans un certain sens, pas susceptible de degrés: le mot, comme en espagnol, l'élément signifiant, comme en allemand, porte l'accent ou ne le porte pas; certains mots, certains éléments signifiants, peuvent l'avoir ou ne pas l'avoir selon les cas, mais ils ne l'ont jamais à moitié. L'accent dit «secondaire» est, selon les langues, un rappel rythmique de l'accent «principal», automatique, donc sans autonomie, ou un accent pur et simple. En tchèque, par exemple, il y a, de façon générale[7], un accent sur les syllabes impaires du mot, la première portant l'accent principal; les autres accents, «secondaires», étant prévisibles, n'ajoutent rien à celui-ci. Une accentuation de ce type a dû exister en très ancien irlandais[8]. En allemand, où l'unité

[7] Cf., par ex., E. Smetánka, *Tschechische Grammatik*, 1920, pp. 16–17.

[8] Cf., ci-dessous, 7.18.

accentuelle est l'élément signifiant et non le mot, un mot composé comme *Wachsfigurenkabinett* comporte trois accents. Il y a eu ici lexicalisation de la hiérarchie grâce à laquelle l'accent maintient dans le discours sa qualité d'élément d'arbitraire limité. Il n'y a pas en allemand un accent «principal» et un accent «secondaire», mais une hiérarchie théoriquement illimitée dont nous avons ici trois degrés dans *Wachs-* (1er degré), *-nett* (2e degré) *-gu-* (3e degré). La situation est analogue en anglais, bien que compliquée par le caractère moins autonome des éléments de formation romans. La hiérarchie des accents dans le discours est en partie conventionnelle, donc proprement linguistique, mais elle reste largement sous la dépendance des besoins des locuteurs qui peuvent la modifier à leur guise pour préciser ou modifier leurs messages.

5.10. L'accent est ainsi une unité aux aspects divers, une unité linguistique «discrète» puisqu'une tranche accentuable ne peut être qu'accentuée ou inaccentuée, une unité que sa place, souvent variable, et les variations mélodiques qui peuvent l'accompagner peuvent faire participer à la fonction distinctive; mais il est aussi un sommet qui contraste avec les autres sommets du contexte, classant tel ou tel mot, tel ou tel élément signifiant au-dessus ou au-dessous de tel autre selon l'importance, réelle ou traditionnellement établie, de chacun dans le procès de communication. Ainsi donc la nature de l'accent variera selon les besoins de la communication, et, comme l'accent n'est qu'une façon d'articuler les unités phonématiques, les variations de l'accent auront des chances de modifier la nature substantielle de ces unités. C'est par le biais de l'accent que les besoins de la communication pourront le plus directement modifier le système des phonèmes et les latitudes distinctives de la langue. C'est ce qui donne à l'accent une importance capitale en phonologie diachronique. C'est sur quoi nous reviendrons longuement ci-dessous après un rapide examen des configurations que peuvent former les éléments de nature mélodique et des traits généraux de leur comportement diachronique.

Hauteur mélodique non-culminative

5.11. Encore que la hauteur mélodique partage largement avec l'intensité la tendance à former sommet, il semble qu'il lui soit plus facile qu'à l'intensité d'échapper complètement à

l'action de cette tendance. On trouve un peu partout, sauf peut-être en Europe, des langues sans accent où chaque syllabe est caractérisée par sa hauteur relative ou par une courbe mélodique donnée. Certaines, parmi ces langues, distinguent deux degrés de hauteur: l'aigu et le grave, mais les unités signifiantes de même type pourront avoir autant de tons aigus ou de tons graves qu'elles comptent de syllabes, c'est-à-dire que les tons aigus ne forment pas sommet. Dans les langues à accent, si la hauteur mélodique joue un rôle accentuel, la syllabe accentuée sera marquée par la note la plus haute ou une montée caractéristique; un ton grave n'aura de valeur que négative. Dans une langue à tons et sans accent, un ton grave aura une valeur aussi positive qu'un ton aigu. Bien que nettement prosodiques du fait des segments qu'ils caractérisent, les tons des langues non-accentuelles se présentent dans les mêmes rapports mutuels que les phonèmes. Là où ils sont assez nombreux, ils forment des séries et des ordres en tous points analogues à ceux qu'on a pu établir ci-dessus dans le domaine phonématique. En général, ce qu'on peut appeler «série» est un registre de hauteur; les ordres sont caractérisés chacun par un certain dessin mélodique, le même pour tous les tons de l'ordre, mais articulé sur des registres différents. Une corrélation tonale assez répandue dans l'Asie du sud-est[9] pourrait être représentée ainsi:

	plain	mélodique	glottal
Registre haut	—	~	ʔ
Registre bas	—	~	ʔ

Les différents ordres s'opposeront du fait de leur direction (montant–descendant–uni), du fait de leur complexité (simple de direction fixe ou variable–complexe), ou encore du fait du comportement de la glotte. Les conditions d'évolution de ces systèmes sont analogues à celles qu'on a dégagées ci-dessus pour les phonèmes. Il faut envisager la possibilité de transferts de traits différenciatifs des tons aux phonèmes d'articulation simultanée ou en contact syntagmatique, et vice versa. Il semble, par exemple, qu'il existe de fréquents rapports diachroniques entre la sonorité d'une consonne et un ton bas du noyau syllabique qui suit[10].

[9] Cf. celle du vietnamien chez Lê-van Ly. *Le parler vietnamien*, Paris, s. d., cité par A. Haudricourt dans *BSL* 47–2 (1951), p. 271.

[10] Cf. Samuel E. Martin, *The Phonemes of Ancient Chinese*,

Hauteur mélodique culminative

5.12. Outre les tons des langues non-accentuelles, il y a ceux dont on peut avoir intérêt à reconnaître l'existence dans les langues à accent où la mise en valeur de la syllabe accentuée s'accompagne de traitements mélodiques qui varient selon les mots, ou encore résulte de dessins mélodiques variables et distinctifs. On n'a pas d'exemple sûr de langues à accent où des tons distinctifs se retrouveraient hors de la syllabe accentuée (accent «primaire» ou «secondaire» dans les langues où la hiérarchie du discours est lexicalisée[11]). Pour une langue comme le chinois mandarin, cette dissociation de l'accent et des tons est universellement pratiquée. Dans les langues européennes «à tons», toutes accentuelles, on préfère, en général, opérer avec différents types d'accent: accents aigu et circonflexe comme en grec classique, simple et complexe comme en suédois et en norvégien, montant et descendant comme en serbo-croate, accompagné ou non de constriction glottale comme en danois et en letton. Mais, fonctionnellement, il serait indiqué de distinguer entre la fonction contrastive propre à l'accent et la fonction distinctive exercée par l'opposition des deux types mélodiques. Il est vrai que, dans certaines de ces langues, la place de l'accent a aussi valeur distinctive, si bien que traiter à part des tons et de l'accent, en grec classique par exemple, aboutirait à placer sous des rubriques différentes deux modalités de la même fonction distinctive. Diachroniquement cependant, le comportement des tons doit présenter, d'une langue à une autre, bien des analogies, qu'ils contribuent ou non à une mise en valeur accentuelle.

Mélodie culminative et intensité

5.13. On peut se demander s'il est utile de distinguer entre des langues accentuelles à tons, comme le grec classique et le suédois, et des langues à plusieurs types d'accent où la distinction entre ces types résulterait de différences non-mélodiques. Il y aurait d'abord le cas de langues comme le danois où l'on distingue entre un accent simple et un accent accompagné de constriction glottale[12]. Mais la constriction glottale doit pro-

Suppl. to The Journal of the American Oriental Society, nº 16, Baltimore 1953, p. 10.

[11] Comme l'allemand; cf. ci-dessus 5.9.

[12] Cf. *La phonologie du mot en danois*, pp. 91–102.

venir d'une ancienne mélodie à montée rapide, et il n'y a aucun avantage, ni en diachronie ni en synchronie, à traiter à part d'un trait prosodique qui fonctionnellement se comporte comme le ton dont il dérive. Parmi les modalités de l'intensité qu'on pourrait considérer comme susceptibles de distinguer entre deux accents dans une même langue, il y a ce qu'on appelle les différents types de coupe syllabique[13]: en allemand, on pourrait dire que *hacken* se distingue de *Haken*, moins par la quantité de la voyelle, que par la façon dont /k/ coupe la voyelle au moment où celle-ci a encore toute sa force dans *hacken*, lorsqu'elle est déjà affaiblie dans *Haken*. Comme, en fait, cette distinction n'existe qu'en syllabes accentuées, il y aurait certaines raisons d'y voir un fait prosodique accentuel. On pourrait, pour des raisons analogues, parler de deux types accentuels différents là où la gémination a été, pour ainsi dire, mise au compte de l'accent[14], et l'on pourrait prétendre que suéd. *skatta* a un accent «géminé» ou «consonantique» et *skata* (avec [-á-] long) un accent «simple» ou «vocalique». Mais comme le suédois connaît une distinction entre deux types d'accent fondée sur des différences mélodiques, et qu'il est clair que dans cette langue, gémination et différences tonales n'appartiennent pas au même plan linguistique, on n'a aucun intérêt à parler de deux accents différents dans suéd. *skatta* et *skata*, tous deux de même type mélodique, non plus sans doute que dans all. *hacken* et *Haken*.

Intonation

5.14. Pour en terminer avec les faits mélodiques, il resterait à traiter de l'intonation d'une façon qui laisse prévoir son rôle dans l'évolution phonique. La chose est fort difficile, car on manque absolument de données à ce sujet. Sur le plan synchronique, les quelques tentatives[15] pour amorcer un traitement fonctionnel et structural ne peuvent guère être considérées comme décisives, probablement parce qu'on a été trop tenté d'appliquer à la zone linguistiquement marginale qu'est l'intonation, les méthodes qui avaient fait leurs preuves en phonématique. Il reste à prouver que l'intonation d'une langue est réductible à des unités discontinues. Pour clarifier le problème,

[13] Cf., ci-dessus, 4.49.

[14] Cf., ci-dessus, 4.66.

[15] Voir, notamment Kenneth L. Pike, *The Intonation of American English*, Ann Arbor 1945.

il faudrait pouvoir, par élimination de tout ce qui est psychologiquement motivé, dégager ce qui, dans chaque langue, est spécifique et, par conséquent, linguistiquement valable. Mais ceci demanderait une connaissance précise de l'intonation des langues les plus variées, connaissance qu'on ne peut acquérir que si les descriptions sont faites selon certains principes communs. Diachroniquement, il paraît difficile aussi bien de reconstituer l'évolution de l'intonation dans une langue donnée que de déterminer en quoi l'intonation a pu agir sur l'évolution des autres domaines de la phonie, puisqu'on ne possède aucune donnée sur la situation dans d'anciens stades linguistiques. Peut-être la comparaison de langues modernes, lorsque leur intonation aura été bien étudiée, pourra-t-elle, un jour, permettre de reconstituer une perspective historique.

Caractère accidentel de la «liberté» de l'accent

5.15. Rien ne montre mieux combien le rôle distinctif de la place de l'accent (cas du castillan *paso–pasó*) est épisodique et fortuit qu'un examen diachronique des quelques cas où nous sommes assez bien renseignés sur les antécédents d'un accent dit «libre» c'est-à-dire dont la place n'est pas automatiquement déterminée par la composition phonématique du mot ou de l'unité accentuelle. Cet accent, occasionnellement distinctif, est général dans les langues romanes autres que le français. Il y résulte de la réduction, en latin vulgaire, des voyelles à une seule et même quantité, la durée effective des voyelles ne dépendant plus que de leur timbre et du contexte. En conséquence, les deux types *ātăta* et *atāta* qui, dans la langue classique, se distinguaient par la quantité de la seconde voyelle, sont devenus *átata* et *atáta* où seule était pertinente la place de l'accent. On a suggéré ci-dessus, 4.70, une explication causale de ce changement fondée sur la fréquence comparée des phonèmes de chacune des deux séries, longue et brève. Quelles que soient, en fait, les causes du phénomène, il est évident que le désir de distinguer entre des mots comme cast. *cortes–cortés* ou des formes comme *paso–pasó* n'en fait certainement pas partie. Certes, une fois que l'accent est «libre» c'est-à-dire qu'il peut servir à des fins oppositives, rien n'empêche qu'on en fasse un large usage, moins d'ailleurs pour opposer telle unité lexicale à telle autre, *cortes* à *cortés*, que tel type de la composition, de la dérivation ou de la morphologie à tel autre, comme l'anglais oppose des verbes comme *présent, refúse,*

increase à des substantifs comme *présent, réfuse, increase.* Peu importe, dans ce cas, qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas de paires de quasi-homonymes que la place de l'accent est seule à différencier. Ce qui importe c'est que la forme soit repérée comme appartenant à telle catégorie avant même que le mot soit pleinement identifié au moyen de ses composants phonématiques. C'est toute la dynamique de cette utilisation de l'accent «libre» des anciennes langues indo-européennes dont Jerzy Kurylowicz a longuement traité dans son récent ouvrage[16]. Là où nous pouvons constater ou supposer non plus une extension des fonctions de l'accent par suite de la défaillance d'autres éléments du système, mais l'installation d'un système accentuel assis sur des bases autonomes, nous trouvons un accent dont la place dans le mot ou l'unité accentuelle est automatiquement déterminée par rapport aux limites du mot ou de l'unité et à la quantité de ses phonèmes ou de ses syllabes. Ce sont des systèmes accentuels de ce type qu'on peut supposer en latin préhistorique et qu'on connaît en latin classique.

Réduction progressive de la «liberté» de l'accent

5.16. On voit bien par quel processus l'accent automatique du latin classique est devenu l'accent libre du roman. On pourrait restituer sans trop de difficulté la genèse d'un système accentuel comme celui de l'allemand d'aujourd'hui à partir de l'accent fixe initial qu'on doit restituer pour le germanique le plus ancien en dépit de certaines opinions mal fondées qui ont la vie dure[17]. Il est en général beaucoup plus difficile de rendre compte de l'apparition dans une langue d'un accent automatique succédant à un accent libre. On tente en général d'expliquer le phénomène par une réduction progressive et analogique de la liberté de l'accent: les schèmes accentuels les plus fréquents s'imposent de plus en plus aux nouvelles générations jusqu'à ce que l'utilisation de chacun soit réglée, non plus par l'appartenance du mot ou de la forme à certaines catégories de sens (compositionnelles, dérivationnelles, ou morphologiques) mais par la composition phonologique de l'unité d'accentuation et spécifiquement le nombre et la quantité de ses syllabes. Le

[16] *L'accentuation des langues indo-européennes*, Cracovie 1952.

[17] Cf. par ex. E. Prokosch, *A Comparative Germanic Grammar*, Philadelphie 1939, p. 119, qui, pourtant, cite l'excellent exposé de R. Loewe, *Germ. Sprachwissenschaft* I, Berlin 1922, p. 32.

système accentuel de l'attique comparé à celui d'autres langues indo-européennes anciennes, avec son accent pratiquement fixe sur les formes verbales et d'extension sévèrement limitée sur les formes nominales, illustre bien un stade de la réduction progressive dont une modalité possible est longuement exposée par Kuryłowicz[18].

Accent «fixe» par imitation ou «spontané»

5.17. L'apparition d'un accent «fixe» par réduction progressive de la liberté de l'accent est une hypothèse plausible dans certains cas. Mais on peut envisager bien entendu d'autres hypothèses, comme celle de l'influence exercée par une langue «en contact», qu'il s'agisse de substrat, de superstrat, ou d'adstrat: il est tentant d'arguer du voisinage du germanique et du hongrois pour expliquer l'accent initial du tchèque et du slovaque. Mais pourquoi le même voisinage n'a-t-il pas eu le même effet sur le slovène? Ceci n'est pas une objection, mais un rappel que les explications par des contacts restent d'intéressantes suggestions tant qu'elles ne portent que sur des éléments isolés, même lorsqu'ils sont aussi importants que l'est l'accent. Parmi les hypothèses qu'on peut faire, il y a celle de l'apparition «spontanée» d'un accent démarcatif. Elle aussi risque de rester une simple hypothèse, car il sera toujours difficile de déterminer pourquoi cet accent démarcatif s'est développé «spontanément» à telle époque ou à tel endroit, et non plus tôt, plus tard ou ailleurs. Cependant, ici encore, on ne doit pas rejeter une suggestion que, peut-être, dans certains cas, il serait possible d'étayer.

Démarcation passive

5.18. On trouve dans toutes les langues, peu ou prou, des éléments ou des combinaisons d'éléments phoniques qui peuvent aider l'auditeur à analyser la chaîne parlée en ses unités sémantiques successives. Ceci ne veut pas dire que ces éléments se trouvent toujours là précisément à cette fin: /h/ en anglais ou en allemand signale presque toujours le début d'une nouvelle unité de sens, mais sa fonction essentielle est certainement distinctive, *hill* n'est pas *ill*, *heilen* n'est pas *eilen*. Mais si la fonction démarcative des phonèmes est fortuite et passive en quelque sorte, il y a des traits phoniques dont on explique mal

[18] *Ibid.*, pp. 121–190.

la présence là où on les rencontre, sinon comme des signes démarcatifs. Ceci ne signifie pas que les sujets qui les emploient s'en servent effectivement à des fins démarcatives; à supposer qu'en allemand du nord, le coup de glotte qui introduit chaque voyelle initiale de sémantème soit réellement, en son principe, purement démarcatif, il ne faudrait pas se figurer que tout sujet qui prononce *verachten* avec une attaque dure devant le /a/ le fasse avec l'intention de marquer l'articulation du discours; il n'y a guère là qu'imitation pure et simple du mot *verachten* tel qu'il a été perçu et reproduit par l'enfant; pour autant que le sujet ne pourrait pas prononcer ce mot autrement qu'avec une attaque dure, celle-ci n'a aucune «valeur» pour lui. On pourrait probablement en dire tout autant de l'accent initial automatique de tout mot tchèque. Renforcé, c'est-à-dire prononcé avec plus d'intensité qu'à l'ordinaire, il devient un moyen à la disposition du locuteur. Avec l'intensité qui lui revient normalement dans le contexte où il apparaît, il contribue certainement à l'analyse correcte par l'auditeur de ce qui est dit, mais pour le locuteur, il résulte de l'observance d'une tradition, non d'une intention démarcative.

L'accent d'insistance

5.19. La mise en valeur du début du mot avec intention démarcative est pourtant un fait observable dans le français contemporain. Il s'agit de ce qu'on a appelé l'accent d'insistance, phénomène bien distinct, par sa localisation, sa nature physique, et surtout par son caractère intentionnel non-automatique, de ce qui reste dans cette langue de l'accent traditionnel sur la finale du mot. Cet accent a, on le sait, deux formes distinctes, une forme affective et une forme intellectuelle. Sous sa forme affective, il est caractérisé par une intensité et un allongement insolites de la première consonne du mot; sous sa forme intellectuelle, par un relief particulier donné à la première syllabe[19]. Formellement, les deux variétés ne se distinguent nettement que dans les mots qui commencent par une voyelle (*impóssible* / *impossible*), et, même dans ce cas, la mise en valeur de la première syllabe s'entend dans les contextes où sa nature affective ne peut laisser de doute (*c'est impossible* avec mise en valeur de la syllabe /tɛ̃/). Dans ce qu'on pourrait

[19] Voir, par ex., J. Marouzeau, Quelques aspects du relief dans l'énoncé, *Le français moderne* 13, pp. 165–168.

appeler le style didactique, la mise en relief de la première syllabe est assez fréquente et sa fonction est nettement démarcative; en dégageant chaque unité sémantique du contexte, elle a pour effet d'accuser les articulations successives de la pensée. Essentiellement culminatif sous sa forme affective plus intense et moins uniformément initiale, nettement démarcatif sous sa forme intellectuelle où l'on vise plus à la précision qu'à l'effet de force et où c'est clairement le début du mot qui est mis en relief, cet accent d'insistance couvre un terrain assez large et varié pour servir de tremplin à une généralisation éventuelle. Il deviendrait dans ce cas la caractéristique automatique de tous les mots «pleins» dans tous les contextes où ils apparaissent. Il y aurait donc là une source possible de l'accent «fixe». On voit, ou l'on devine, les conditions culturelles d'ordres divers et les conditions linguistiques, comme la faiblesse de l'accent traditionnel, qui ont pu, en français moderne, favoriser le développement de cet accent d'insistance; mais on ne pourrait tenter de dégager un conditionnement type de l'apparition de l'accent «fixe» que si l'on possédait des descriptions satisfaisantes d'un certain nombre de cas analogues. Il serait surtout désirable de pouvoir étudier en détail le processus de généralisation et d'automatisation d'un tel accent facultatif et intentionnel.

Causes multiples de l'accent «fixe»

5.20. Il ne faut surtout pas oublier que les diverses sources possibles de l'accent «fixe» ne s'excluent pas nécessairement les unes les autres: l'imitation d'une autre langue, qu'on pratique cette langue activement ou qu'on soit exposé à l'entendre, devrait faciliter l'apparition, l'expansion, ou l'automatisation d'un accent de ce type; l'existence d'un «accent d'insistance» ou celle d'un accent fixe dans des usages linguistiques voisins pourrait probablement favoriser une réduction progressive de la liberté de l'accent dans une direction déterminée. Par ailleurs, il est clair que le conditionnement des changements phonétiques devient considérablement plus complexe dès qu'interviennent des éléments que le locuteur emploie pour la satisfaction directe de ses besoins communicatifs et expressifs: si celui qui parle a besoin d'employer le mot *impossible*, il n'est pas libre d'employer ou non le phonème /p/ dans ce mot; /p/ lui est imposé par le choix préalable d'une certaine articulation de sa pensée qui entraîne l'emploi du mot *impossible* sous sa forme traditionnelle; mais il peut choisir entre la mise en relief

de *im-* et une prononciation sans emphase, et dès qu'un conditionnement comporte un nombre immense de tels choix, il est vain de tenter d'analyser en détail la causalité d'un phénomène. On peut donc se demander si, en ces matières, on dépassera jamais le stade des présomptions. Il faudra donc le plus souvent se contenter de considérer l'accent observable, ou supposé sur la foi de ses effets, comme une donnée de base et le point de départ d'une chaîne causale plutôt que comme un chaînon dans un ensemble plus vaste.

Accent d'intensité, syncope et apocope

5.21. On n'a pas attendu l'éclosion d'une linguistique fonctionnelle et structurale et l'apparition de ses développements explicatifs pour attribuer à l'accent d'intensité une action décisive sur la phonie des langues qu'il atteint. Il ne semble pas cependant que l'on ait jamais observé directement l'action d'un fort accent dynamique favorisant à tel point les syllabes qu'il atteint que les autres voient leur voyelle perdre rapidement son timbre distinctif, voire même disparaître tout à fait. Il est probable que le phénomène prend du temps pour s'accomplir, et qu'on pratique des descriptions phoniques assez exactes depuis trop peu de temps pour qu'on ait pu constater d'une description à une autre plus récente, une déchéance plus marquée des voyelles inaccentuées. Rappelons, d'ailleurs, qu'on n'est guère plus avancé en ce qui concerne n'importe quel autre type de changement phonétique. On se fait probablement une idée un peu trop simpliste et brutale de l'action d'un accent d'intensité. On y voit toujours une force aveugle à laquelle rien ne peut résister et qui saccage sans rémission les distinctions morphologiques ou lexicales qui ont le malheur de mettre en cause le vocalisme non-accentué. Ce qu'il ne faut pas oublier c'est que toute langue, même au moment où elle subit les effets d'un tel accent, reste toujours utilisable pour la communication entre ses usagers; les distinctions indispensables doivent se maintenir coûte que coûte ou ne disparaître que lorsque les usagers se sont, de façon ou d'autre, prémunis. Ce qui peut s'écrouler assez vite c'est tout ce que ne maintenait que l'inertie de la tradition. On serait presque tenté de supposer qu'un fort accent dynamique n'apparaît ou, disons, n'arrive à s'imposer que là où la tradition a entassé une masse d'éléments sans utilité réelle qu'il est économique de balayer hors du cadre de la structure nouvelle en train de s'imposer. On pourrait

même en arriver à concevoir que ce n'est pas l'accent dynamique qui estompe le timbre des voyelles et supprime les syllabes, mais que ce sont les distinctions de timbre inutiles qui, s'estompant, perdent une partie de leur énergie qui se reporte sur les zones proprement lexicales du mot qu'elles renforcent[20]. Lorsqu'on voit, par exemple, toutes les langues indo-européennes de l'Occident affaiblir leurs syllabes désinentielles, on peut imaginer qu'une évolution morphologico-lexicale commune comportant, entre autres choses, un affaiblissement de maints adverbes en prépositions, a été ce qu'on pourrait appeler la raison profonde de l'affaiblissement des désinences. Celle-ci, à son tour, a causé la concentration de l'énergie sur les parties lexicales du mot, celles qui sont les plus rapprochées de l'initiale. Dans ce cadre tout à fait général, il faudrait prévoir tout un jeu d'influences de dialecte à dialecte qui expliquerait, par exemple, que tandis que l'osco-ombrien affaiblit effectivement les syllabes désinentielles (*húrz* pour **hortos*), le latin n'en fait rien pendant assez longtemps (*hortus*) et si, probablement par imitation, il adopte l'accent initial, il conserve un rythme tel que seul en pâtit le timbre vocalique des syllabes médianes. Quelle que soit la valeur de cette hypothèse, il reste vraisemblable que la chaîne causale n'est pas nécessairement accent fort > réduction vocalique, mais que ce peut être une tendance à estomper la netteté des distinctions vocaliques dans certaines syllabes qui aboutit à accuser la netteté de celles d'autres syllabes. Il n'est pas certain qu'on doive, dans ce cas, nécessairement postuler un accent particulièrement intense.

Répercussions dans le système

5.22. A première vue, on pourrait croire que l'action qu'on postule d'un fort accent dynamique ne saurait avoir d'autre effet que de réduire le nombre des phonèmes vocaliques dans les mots et dans la chaîne sans en changer le nombre dans le système. Il se produirait tout au plus des neutralisations d'oppositions en syllabes inaccentuées comme celle, qui semble bien avoir existé en ancien latin, selon laquelle en syllabe médiane étaient neutralisées toutes les distinctions de timbre entre

[20] La thèse exposée ici est celle de Fredrick Jungemann qui l'a, à maintes reprises, vigoureusement exprimée, oralement et dans son importante étude *The Substratum Theory and the Hispano-Romance and Gascon Dialects* à paraître en traduction espagnole en 1955 à Madrid.

voyelles brèves, les différents timbres ([e], [i], [u], [ü?]) attestés plus tard dans la graphie étant sous la dépendance du contexte. En fait, il n'est pas rare que la voyelle d'une syllabe accentuée soit teintée par celle qui tombe dans la syllabe suivante. Comme il n'y a aucune raison valable de voir, dans la préservation d'un élément du timbre d'une voyelle disparue, le résultat d'une inertie, il doit y avoir des raisons économiques à cette préservation, et il devient, dans un cas de ce genre, assez douteux que l'affaiblissement des voyelles désinentielles ait été déterminé par leur redondance dans le système linguistique dans son ensemble. Pour le système, la réduction du volume de chaque mot aboutit à une augmentation du nombre des unités distinctives: en perdant leur seconde syllabe, v. h. a. *scōno* et *scōni* ne se sont pas confondus, car les locuteurs ont dû inconsciemment favoriser dans le second les déviations de /ō/ où tendait à être anticipée l'articulation antérieure de /i/, d'où l'allemand moderne *schon* et *schön*, ce dernier avec le nouveau phonème/ō/.

5.23. Un autre cas où l'on postule souvent l'action d'un accent dynamique est celui où les voyelles en hiatus tendent à perdre leur caractère vocalique devant voyelle portant l'accent. C'est une situation de ce type qu'on restitue pour le latin impérial tardif et qui explique les palatalisations romanes, y compris peut-être celles des dorsales devant voyelles d'avant[21], la disparition de *i* dans *parīētem* > *pared*, *paroi* et de *u* dans *battuere* > battre. Ici encore l'élimination de certains phonèmes de la chaîne a abouti à un accroissement considérable du nombre des unités dans le système phonologique. Ces phénomènes de compensation se comprennent aisément et il est inutile d'en analyser plus longuement le détail.

Accent dynamique et accent quantitatif

5.24. On a peut-être trop insisté sur la différence entre accent d'intensité et accent mélodique aux dépens d'une autre différence qui, du fait de ses conséquences diachroniques, mériterait d'être mise largement en valeur. Il s'agit de celle qui existe entre l'accent d'intensité proprement dit et un accent plus quantitatif que dynamique. Il n'est peut-être pas facile de noter ce dernier à l'audition, mais il se révèle comme tel par l'observation de ce qui se passe dans les syllabes inaccentuées.

[21] Cf., ci-dessus, 2.29.

Là où l'accent est proprement dynamique, on ne saurait guère décider a priori dans quel ordre les voyelles inaccentuées doivent disparaître. Dans la phonétique historique des langues germaniques, où l'on serait tenté de postuler un fort accent dynamique, on ne remarque guère de hiérarchie dans la stabilité relative des voyelles ouvertes ou fermées en syllabes inaccentuées. Là où l'on note parfois quelque décalage, c'est *i* et *u* qui paraissent se maintenir mieux que *a*. En portugais, la nature essentiellement quantitative de l'accent est particulièrement frappante parce qu'on compare volontiers le portugais et le castillan, et que l'accent castillan, qui n'entraîne pratiquement aucun accroissement de la durée vocalique (ce qui ressort d'une comparaison de la quantité des voyelles accentuées et inaccentuées), contraste vivement avec celui du portugais où la disproportion de la durée entre voyelles accentuées et voyelles inaccentuées est criante. Dans une langue où la différence entre les unes et les autres est essentiellement quantitative, on peut s'attendre à ce que les voyelles fermées, naturellement brèves, disparaissent, en position faible, avant les voyelles ouvertes normalement plus longues. C'est exactement ce qu'on constate en portugais où, des trois voyelles qui subsistent en syllabes inaccentuées, /i/, /u/ et /a/, les deux premières sont très fréquemment inaudibles dans le discours, tandis que la troisième subsiste presque toujours, sous la forme d'un [ə] en général[22]. On sait que, dans le plus ancien gallo-roman, /i/ et /u/ inaccentués se sont affaiblis et ont disparu là où ils ne servaient pas comme voyelles d'appui de groupes consonantiques; /a/ inaccentué, noté *e*, est au contraire demeuré. Ceci indiquerait donc, pour cet état de langue, un accent plus quantitatif que proprement dynamique. Si l'on suppose que ce type d'affaiblissement des finales s'est, en Gaule, propagé du nord au sud, et qu'il n'est structuralement valable qu'au nord, on pourrait le mettre en rapport avec l'allongement considérable des voyelles accentuées en syllabes ouvertes qui a finalement abouti aux diphtongaisons que l'on sait.

[22] Ce que G. Hammarström dit, à ce sujet, des parlers de l'Algarve dans ses *Etudes phonétiques* ..., vaut pour le portugais en général.

6. CONCLUSION

Influence des faits expressifs et lexicaux sur la phonie

6.1. L'examen des traits prosodiques et de leur comportement diachronique a montré que plusieurs d'entre eux forment, en quelque sorte, le biais par lequel les besoins variables de la communication peuvent le plus directement exercer une influence sur la nature des unités phonologiques, leur nombre, et leur pouvoir distinctif. Il y a d'autres voies d'accès. L'une d'elles est représentée par les franges expressives qui échappent partiellement à l'arbitraire linguistique et à la double articulation[1]: les faits d'origine expressive peuvent, une fois fixés dans le système, se répandre largement à travers le vocabulaire et modifier profondément la statistique phonologique. L'adoption de nouveaux phonèmes par emprunts de mots étrangers est, dans certains cas, une source abondante d'innovations dans le système des phonèmes. L'aspect structural du processus a été examiné et illustré ci-dessus, 4.12. Même lorsqu'elles ne comportent pas de types phonologiques originaux, de nouvelles unités lexicales, affluant en masse, peuvent avoir des répercussions sur la phonie si elles modifient la fréquence relative des unités distinctives, en favorisant par exemple /tt/ aux dépens de /t/. Ceci ressort de notre discussion des théories statistiques de Zipf[2]. Enfin, on n'oubliera pas que l'augmentation de la fréquence de certains phonèmes aura presque sûrement pour effet de modifier le rendement fonctionnel des oppositions dans lesquelles ils figurent.

Pressions morphologiques

6.2. Il y a, dans ce domaine, une autre possibilité qu'il convient d'examiner. Supposons qu'un trait distinctif, comme la glottalisation, caractérise avec une particulière fréquence une certaine catégorie morphologique ou lexicale. Ne pourrait-on penser que les locuteurs seraient tentés de la combiner avec de nouvelles articulations et de l'étendre au delà des portions du système phonologique où l'on s'attend normalement à la trouver? L'exemple dont on dispose n'illustre pas exactement ce type de pression, mais l'extension d'une corrélation hors de son champ normal sous la pression d'un système envahissant

[1] Cf., ci-dessus, 5.6 et 7. [2] Cf., ci-dessus, 4.35 à 61.

d'alternances morphologiques. La plupart des consonnes du breton se groupent en deux séries PHONOLOGIQUES de fortes et de faibles[3]; les faibles sont voisées et les fortes correspondantes le plus souvent sourdes; le membre fort de couples phonétiquement voisés tend à se dévoiser, tendance qui a pleinement abouti en gallois où les liquides fortes, notées *ll* et *rh*, sont sourdes. L'opposition de faible à forte coïncide souvent avec l'alternance MORPHOLOGIQUE des consonnes «lénifiées» et «non-lénifiées»: /b/ par exemple est le partenaire faible de /p/, mais aussi sa contre-partie «lénifiée». Mais comme [b] est aussi la contre-partie «non-lénifiée» de /v/, il y a eu tendance à établir une distinction phonologique entre le [b] morphologiquement «fort» qui alterne avec /v/ et le [b] morphologiquement «faible» qui alterne avec /p/. En conséquence, nous avons aujourd'hui deux phonèmes *b*: un *b* fort transcrit /bb/ que les Bretons tendent à dévoiser et auront donc une certaine difficulté à distinguer de /p/, et un /b/ faible pleinement voisé. La distinction entre ces deux *b* est largement neutralisée; mieux peut-être, elle ne s'est établie que dans un contexte bien spécifique: à l'initiale d'un mot non-initial dans l'émission lorsque le dernier phonème du mot qui précède est une voyelle. En tout cas, l'influence des nécessités morphologiques sur le système des phonèmes est ici bien établie.

Confrontation

6.3. L'élargissement du champ d'étude qu'a entraîné le traitement des faits prosodiques ne doit pas nous faire oublier que le chapitre qui a précédé celui-ci visait avant tout à compléter l'examen de la causalité phonologique interne, et il est indiqué de faire le point pour voir dans quelle mesure les principes d'explication dégagés jusqu'ici permettent de rendre compte des principaux types de changement phonétique. Dans l'examen qui suit, il ne peut guère être question d'apprécier dans chaque cas particulier choisi comme illustration la valeur des explications proposées. Celle-ci varie probablement beaucoup d'un exemple à un autre à l'intérieur d'un même type. Or, ce sont des types que nous passons en revue. Nous ne considèrerons ici que les changements qu'on peut désigner comme systématiques, c'est-à-dire ceux qui affectent toutes les réalisa-

[3] Voir F. Falc'hun, *Le système consonantique du breton*, Rennes 1951, notamment pp. 63–65.

tions des phonèmes mis en cause, dans toutes les positions ou dans des contextes phoniques déterminés. Nous laissons par ailleurs de côté ce qu'on peut appeler des emprunts et qui résulte de l'influence d'autres systèmes linguistiques; on reviendra ci-dessous sur cet aspect essentiel du conditionnement phonologique. On distinguera, sur une base fonctionnelle, parmi 1) les changements qui n'aboutissent à aucune extension ou aucune restriction des latitudes distinctives de la langue, 2) ceux qui consistent en des confusions phonologiques, et 3) ceux qui aboutissent à un accroissement du nombre des unités distinctives. Parmi les premiers, on considérera à part ceux qui n'affectent pas la nature des rapports entre les unités du système. Dans chaque cas, on envisagera de préférence les changements généraux («non-conditionnés»), mais les changements limités à certains contextes pourront être considérés dans la mesure où leur conditionnement dans la chaîne ne suffit pas à les expliquer. A l'intérieur de chaque catégorie, on pourra considérer différents types que distingueront le degré d'intégration des phonèmes en jeu et l'importance du changement pour l'économie générale du système. Le tableau que voici résume le cadre de l'examen qui va suivre:

		Changements « non-conditionnés »	Changements « conditionnés »
I Changements qui n'affectent pas les possibilités distinctives	A Changements sans incidence sur le système		
	B Changements dans les rapports mutuels des unités		
II Changements qui réduisent les possibilités distinctives			
III Changements qui accroissent le nombre des unités distinctives			

I A Changements sans incidence sur le système
Cas d'un phonème non-intégré

6.4. Un changement non-combinatoire qui n'affecte pas la nature des oppositions phonologiques du système est d'ordinaire de peu d'envergure. C'est le plus souvent l'amorce d'un changement plus vaste qui aboutira à une modification des rapports à l'intérieur du système, On imagine cependant certains cas où un changement de ce type peut, sans trop d'arbitraire, se concevoir comme un tout. Soit tout d'abord un phonème non-intégré dont l'articulation se modifie sans aboutir à plus d'intégration, par exemple, un /r/, seule vibrante du système, qui prend une prononciation uvulaire dans une langue où n'existe pas d'ordre aussi profond. A moins que le changement puisse s'expliquer comme l'imitation d'un usage étranger, on sera très légitimement tenté d'y voir un trait pathologique dont il resterait au physiologiste à déterminer la causalité. Les linguistes amateurs invoquent volontiers un zézaiement de Charles-Quint pour expliquer l'apparition de l'interdentale sourde en espagnol. Les linguistes sérieux, même traditionalistes, reculent en général devant un conditionnement aussi externe et fortuit.

Cas d'un phonème intégré

6.5. Parmi les phonèmes intégrés, il en est qui paraissent disposer de certaines latitudes: dans un système vocalique avec un seul phonème pour le plus grand degré d'ouverture, celui-ci peut fort bien varier de [æ] à [å] sans que son identité phonologique de voyelle d'ouverture maxima soit affectée. Il se pourrait donc que /a/ passe de [a] à [æ], comme la chose a dû se produire en anglais du sud, sans modifier le système. En fait, avant de conclure à la «spontanéité» absolue du changement, il conviendrait de vérifier s'il ne coïncide pas avec certains mouvements d'autres voyelles du système. Dans quel cas, on pourrait avoir affaire à des pressions s'exerçant de proche en proche, et le changement considéré ferait, en réalité, partie d'un processus qui aboutit bien à modifier les rapports mutuels des unités. Les dialectologues font parfois état de différences très minimes qui suffiraient à elles seules à opposer, dans l'esprit des usagers, les parlers locaux de deux villages voisins. Il n'est pas nécessaire, dans les cas de ce genre, de supposer un changement phonétique «spontané»; on envisagera plutôt qu'au

cours d'un ancien processus évolutif, un décalage a pu survenir dont les locuteurs des deux villages sont devenus conscients et qu'ils ont fixé pour accuser leur autonomie mutuelle.

Cas d'un ordre

6.6. C'est dans le cas de changements affectant un ordre entier qu'il est le plus facile de trouver des illustrations à peu près valables de changement sans incidence sur le système. Il est par exemple très fréquent qu'un ordre de palatales acquière, au cours du temps, une articulation chuintante. On doit supposer qu'un tel phénomène s'est produit dans toutes les langues où /k/ et /g/ se sont autrefois palatalisés devant yod et voyelle d'avant, et où l'on constate aujourd'hui des chuintantes au lieu des palatales. Il est vrai que, dans les langues où n'existe pas d'équivalent du français «chuintant», on désigne volontiers un [č] comme une palatale. Il y a là néanmoins deux types phoniques bien distincts. On les trouve certes qui, dans certains cas, alternent à titre de variantes: l'angl. *did you?* s'articulera aussi bien [dɪdžə] que [dɪdyə]; mais, à Hauteville par exemple, /ʈ/ et /ɖ/ ne sont jamais des chuintantes, bien qu'il n'y ait pas, dans le système, de phonèmes de ce type dont il conviendrait de maintenir /ʈ/ et /ɖ/ bien distincts. Pour expliquer ce changement là où il se produit, on fera valoir la tendance à la différenciation maxima, /č/ étant mieux distinct de /k/ que la palatale correspondante. Mais il resterait à expliquer pourquoi il y a des états de langue où la chose ne se produit pas. Il est possible qu'un examen attentif de l'ensemble du système, des réalisations des phonèmes dorso-vélaires, et de la chronologie des changements antérieurs explique le maintien, peut-être précaire, des palatales de certaines langues. Il va sans dire que le maintien de /ʈ/ et /ɖ/ en tchèque, où existent des phonèmes affriqués chuintants et sifflants, ne pose aucun problème.

Changements combinatoires

6.7. Il est très remarquable que les changements du type examiné jusqu'ici, pour lesquels n'existe de conditionnement ni dans la chaîne ni, en théorie, dans le système, soient en fait si rares et que, lorsqu'on croit en avoir trouvé un, un examen structural plus poussé révèle le plus souvent un conditionnement par ce système. Ceci renforce la thèse structurale de l'importance des facteurs internes. Dès qu'on passe aux changements, sans implication pour le système, limités à certains

contextes, on n'est plus en peine pour trouver des exemples. Ce sont tous les cas où joue le conditionnement de la chaîne, tous ceux que présupposent les variantes combinatoires des descriptions synchroniques. Dans l'absolu, l'économie des changements combinatoires est très simple: on s'attendrait à ce que toute réalisation d'un phonème cède aux pressions du contexte dans la mesure où, ce faisant, elle reste nettement distincte de celles des autres phonèmes de la langue dans le même contexte. En réalité, les variations sont le plus souvent sévèrement limitées. La tradition doit fréquemment jouer un rôle retardateur, voire même inhibiteur[4]. D'autre part, il se pourrait que le phonème soit une unité neuro-musculaire dont toutes les réalisations, dans n'importe quel contexte, résultent d'une impulsion nerveuse absolument uniforme. De ce fait, chacune de ces réalisations comporterait le même prototype articulatoire chaque fois modifié par le contexte: les sujets qui prononcent le mot *cou*, ne chercheraient pas à reproduire un [k] teinté par un [u] suivant, mais un phonème /k/ de profondeur moyenne que le contexte [u] entraînerait légèrement vers l'arrière[5]. Ceci, naturellement, freinerait beaucoup les déplacements articulatoires résultant d'interférences diverses, et notamment de celles qui sont dues aux voisins dans la chaîne. On s'expliquerait mieux, dans ces conditions, que, dans la plupart des langues, un phonème /k/ devant /i/ ne s'articule pas comme [ķ], c'est-à-dire aussi loin en avant que le suggèrerait le contexte, ou encore que le [i] suivant ne soit pas tiré en arrière de façon que son point d'articulation coïncide avec celui de [k]. Quoiqu'il en soit, la résistance de /k/ à la palatalisation s'explique structuralement dans les langues qui possèdent un phonème /ķ/ ou /ţ/. Mais il reste à déterminer pourquoi, dans les langues qui ne connaissent aucun phonème de ce type, une assimilation au contexte se produit dans certains cas et ne se produit pas dans d'autres, pourquoi /ki/ devient [ķi] ici et reste [ki] là-bas. Un examen approfondi du type de celui que nous avons esquissé ci-dessus, 2.29, au sujet de la palatalisation romane, s'il ne permet pas de déclarer le problème résolu, révèle souvent d'importants facteurs du conditionnement. En théorie, un changement «conditionné» par le contexte produit une variante combinatoire et non un nouveau phonème: un [k] qui passe à [ķ] devant [i] ou [y] n'en reste pas moins une réalisation

[4] Cf., ci-dessus, 1.16. [5] Cf., ci-dessus, 1.22.

du phonème /k/. Il faut un fait nouveau, par exemple la réduction de [kya] à un [ḵa] distinct de /ka/, pour marquer la naissance d'une nouvelle unité distinctive. C'est sur quoi on reviendra ci-dessous, 6.19 à 22. On notera simplement ici que l'existence de paires comme /ḵa/–/ka/ est une garantie de l'existence de deux phonèmes «commutatifs» distincts, mais que, si la thèse de l'unité neuro-musculaire du phonème est correcte, la dissociation des deux types phoniques doit être beaucoup plus ancienne. Il faudrait, dans ce cas, la dater du moment où l'articulation dorsale devant voyelle ou semi-voyelle d'avant s'est faite selon un prototype distinct de celui qu'on employait dans les autres contextes. Les synchronistes discutent encore pour savoir si le *ich*-Laut et le *ach*-Laut de l'allemand sont, ou non, le même phonème commutatif. Il ne fait, en tout cas, aucun doute qu'ils ne sont plus aujourd'hui un seul et même prototype diversement teinté par le contexte.

I B Changements dans les rapports mutuels des unités
Intégration

6.8. Fréquents sont les changements phonétiques qui n'aboutissent ni à la suppression totale ou partielle (neutralisation) d'une opposition phonologique, ni à l'apparition de nouvelles unités distinctives, mais qui entraînent une modification de la nature de certaines des oppositions existantes. Ce sont les changements de ce type qu'on peut appeler des mutations, encore que ce mot soit normalement réservé aux cas où des séries entières sont atteintes par le phénomène. Un changement de ce type peut résulter du comportement d'un seul phonème: de non-intégré qu'il était, il est devenu membre d'un ordre ou d'une série, ou, de mal intégré, il est devenu mieux intégré. C'est pour les cas de cette sorte qu'on a envisagé l'existence d'une attraction du système[6]. Il convient surtout de ne pas confondre ce phénomène avec le «remplissage de case» dont il n'est que la phase ultime. Pour que soient réalisées les conditions favorables à l'attraction du système, il faut un conditionnement qu'on identifiera d'autant mieux que le phonème en question aura, dès l'abord, été mieux intégré, c'est-à-dire plus susceptible d'être soumis à des pressions de la part d'autres phonèmes. Dans le passage, en vieux-castillan, de /*ļ/ a [ž], qu'il ait été un remplissage de case ou une catalyse[7], il faut tenir compte de la

[6] Cf., ci-dessus, 3.22. [7] Cf., ci-dessus, 3.35.

pression de /ll/ tendant à passer à [l̪]. On n'oubliera pas que la tendance fonctionnelle de base à favoriser les traits qui permettent aux unités distinctives d'être mieux perçues et mieux différenciées de leurs partenaires divers dans le système, pourra, dans certains cas, aboutir à une meilleure intégration: la tendance économique des voyelles nasales à s'ouvrir aboutit, à Hauteville, à mieux intégrer l'ancien /ẽ/ sous la forme plus ouverte de /ɛ̃/[8].

Expulsion

6.9. Il arrive aussi qu'un phonème initialement intégré se trouve expulsé de la place qu'il occupait dans le système. Dans certains cas, il peut trouver une case vide qui lui permettra de s'intégrer de nouveau. Le plus souvent, c'est du côté de l'asymétrie des organes qu'il faut chercher une explication à ces aberrances. Un exemple caractéristique d'un tel changement est celui de /u/ en /ü/ tel que nous l'avons rencontré ci-dessus, 2.18, à São Miguel. Souvent, dans ce cas, et à São Miguel en particulier, le /ü/ fonde en quelque sorte une nouvelle série en déterminant l'apparition d'un /ö/. Dans les parlers qui sont à la source de l'allemand littéraire d'aujourd'hui, la mutation du haut-allemand s'est faite sur un rythme variable pour les différents ordres dans les trois séries primitives d'occlusives et de fricatives: pour *b̪, *ð, *g̪, on a *b*, *g*, mais *t* (all. *Tier*–angl. *deer*, dan. *dyr*); **p*- et **t*- passent à *pf*- et *z*- ([ts]) respectivement, mais *k*- ne bouge pas; à **þ* correspond l'occlusive *d*, mais à **f* la fricative *v*. En supposant avec J. Fourquet un renforcement articulatoire, on comprend bien que **þ*, devenu *dh* ([ð]), se soit durci en *d* sans que la labiodentale *v* ait pu suivre le mouvement[9]. L'ancienne interdentale sourde, tendant vers *d*, a exercé une pression sur le *d* primitif que le renforcement articulatoire tendait déjà à faire passer à *t*, alors que l'ancien **t* passait à *z*-, *-zz*- par l'intermédiaire de l'aspirée [tʰ]. Ici encore, c'est à l'asymétrie des organes qu'on attribuera tous les décalages qu'on constate.

Changements en chaîne

6.10. Certains changements, qui affectent des phonèmes bien intégrés, mais non l'ensemble de formations phonologiques (ordres ou séries) dont ils font partie, seraient à considérer, du

[8] Cf., ci-dessus, 3.29 à 31. [9] Cf., ci-dessus, 2.18.

point de vue structural, comme une expulsion suivie d'une réintégration s'il n'était plus simple et plus instructif d'y voir des éléments de ce que nous avons appelé des chaînes, de traction ou de propulsion selon les cas[10]. Ces chaînes caractérisent surtout les systèmes de voyelles, mais on trouve, chez les consonnes, des cas de poussée de proche en proche où des phonèmes quittent leur ordre ou leur série. C'est, au fond, ce que nous avons rencontré ci-dessus dans le cas de *d–t–th* germaniques en allemand.

Cas spécial des ordres

6.11. On pourrait presque dire que, par définition, les ordres ne sont pas susceptibles de mutations qui changeraient leurs rapports mutuels avec les autres ordres. C'est que, comme nous l'avons vu[11], un ordre est, en principe, dans le même rapport avec tous les autres ordres de la corrélation ou du faisceau: un ordre labial n'entretient pas de rapports plus étroits avec un ordre apical, d'articulation plus voisine, qu'avec un ordre dorsal plus lointain. A l'intérieur d'un ordre, les rapports entre phonèmes sont étroitement hiérarchisés et normalement binaires: /p/ est dit «non-voisé» uniquement parce que /b/ «voisé» existe dans le système; s'il n'y avait pas de /b/, /p/ continuerait peut-être à se prononcer sans voix, mais l'absence de voix n'étant plus distinctive ne ferait plus partie de la définition de /p/; /p/ et /b/ non-nasals, ont en commun quelque chose que /m/ n'a pas et sont, de ce fait plus étroitement apparentés l'un à l'autre que chacun d'eux avec /m/. Mais l'ordre labial restera «labial» quels que soient le nombre et la nature des autres ordres du système; un ordre labial et un ordre labiodental peuvent mettre en jeu pour se réaliser un même organe, la lèvre inférieure, mais ils n'ont pas en commun une même articulation comme en ont une /p/, /b/ et/m/. Toute cette rigueur est certes un peu théorique, et on en a marqué ci-dessus, 3.13, les limites. Mais dans le présent classement des changements phonétiques, on a intérêt à s'y tenir. Les raisons qui font que nous refusons aux ordres la latitude de modifier, par leurs changements, les rapports dans le système sont naturellement les mêmes qui nous ont permis de leur faire une place dans le premier type considéré dans le présent examen[12]; un ordre

[10] Cf., ci-dessus, 2.28.
[11] Cf., ci-dessus, 3.11.
[12] Cf., ci-dessus, 6.6.

palatal qui devient chuintant ne change pas de ce fait la nature phonologique des dorsales ou des apicales du système, encore que ce changement puisse accorder aux dorsales plus de latitudes articulatoires.

Mutations

6.12. Les changements qui affectent les rapports phonologiques de deux séries ou plus, sans augmentation ou diminution des latitudes distinctives, sont proprement ce qu'on appelle des mutations[13]. Les mutations résultent de changements dans le rapport des traits phonologiques qui distinguent les séries en présence. Le plus souvent ces traits se présentent dans des rapports nettement binaires et forment des groupes un peu fermés selon l'organe mis en action. Dans chacun de ces groupes, dont le principal est le groupe glottal, il y a solidarité diachronique évidente de tous les traits: l'aspiration d'une série non-voisée entraîne en général un dévoisement graduel concomitant de la série voisée: si, dans une corrélation de voix, /t/ tend vers [tʰ], /d/ tendra vers [d̥]. On peut donc s'attendre à des pressions structurales. Mais, de façon générale, ces pressions s'exercent en circuit fermé, et il est rare qu'on puisse suivre leur chaîne de la zone des marques au reste du système et vice versa. Ceci vaut surtout pour les corrélations à marque glottale, les plus répandues et les plus stables, précisément parce qu'il y a dans ce cas un minimum d'interférences de la marque avec l'articulation buccale et vice versa. C'est probablement dans le cas des mutations que les principes d'explication fonctionnels et structuraux nous offrent le moins de suggestions intéressantes. Ils permettent seulement de faire avec plus d'assurance ce que certains prédécesseurs du structuralisme avaient déjà tenté: rattacher tous les «actes» d'une mutation, autrefois conçus comme successifs, à un même principe ou une même tendance et en dégager par là la simultanéité[14].

II Confusions

6.13. Les changements phonétiques qui aboutissent à des confusions de phonèmes (par exemple la confusion de /l̥/ et /y/

[13] Sur le concept de mutation, voir J. Fourquet, *Les mutations consonantiques*, pp. 1–4.

[14] C'est ce qu'a bien fait Fourquet, *op. cit.*, et ce que nous avons tenté ci-dessous pour le celtique (11.43), l'italique (13.11 à 37) et le slave (13.38 à 68).

en français moderne et, avec un certain délai, en castillan[15]) ou à la neutralisation d'oppositions dans des positions déterminées (comme la confusion des sonores et des sourdes à la finale du «sémantème» au cours de l'évolution de l'allemand, d'où l'homophonie de *Rad* et *Rat*) s'expliquent économiquement comme l'abandon, par négligence, de distinctions qui n'offraient pas d'avantages contrebalançant la dépense d'énergie et d'attention nécessitée par leur maintien. On n'oubliera pas que l'économie phonologique des langues est en un perpétuel état de fluctuation, d'où il résulte que la dépense d'énergie ou d'attention nécessaire au maintien d'une distinction peut croître ou décroître: une pression du phonème B sur A pourra rendre plus difficile la conservation de la distinction entre A et un autre voisin C. On ne perdra pas de vue que la confusion de deux phonèmes résulte de l'abandon d'un trait pertinent qui peut se retrouver ailleurs dans la langue, ce qui fait dépendre le maintien des distinctions du degré d'intégration des unités en cause. Enfin, on se rappellera que les avantages que retire la communauté d'une distinction phonologique donnée peuvent, pour des raisons diverses, varier aussi au cours du temps. Pour chaque cas de confusion examiné, il faudra envisager, de ces divers points de vue, la situation au moment où se produit cette confusion. D'autres éléments du conditionnement apparaîtront dans l'examen qui suit de quelques types particuliers.

Opposition isolée

6.14. Le cas d'une opposition limitée à une paire de phonèmes et qui se maintient mal est celui de /ɛ/–/ɛ̄/ en français contemporain. Dans l'usage le plus normal à Paris et dans une grande partie de la France, cette paire est la seule où la quantité joue incontestablement un rôle distinctif[16]. Ce rôle est d'ailleurs assez restreint: la distinction n'existe réellement qu'en dernière syllabe fermée de mot (types *faite-fête*). Le rendement fonctionnel de cette opposition n'est pas absolument négligeable: *j'ai vu ton mètre* ou *ton maître*? *ils sèment* ou *ils s'aiment*? Mais les conflits réels doivent être exceptionnels. Il n'y a pas toujours accord, parmi les sujets qui conservent

[15] Cf. Amado Alonso, *Estudios linguísticos: Temas hispanoamericanos*, p. 222 et s.

[16] Cf. *La prononciation du français contemporain*, pp. 126–129.

l'opposition, sur l'identité de la voyelle de timbre [ɛ] de tel ou tel mot: certains opposent *maître* et *mètre* à *mettre*, encore que *mètre* avec /ɛ/ soit plus fréquent; pour l'auteur de ces lignes *reine*, *renne* et *Rennes* sont de parfaits homophones, et *pelle* est /pɛ̄l/ en général, mais /pɛl/ avec le sens argotique de «chute». On comprend qu'un enfant, exposé à entendre tantôt [mɛtr] tantôt [mɛ̄tr] pour la même notion, ait des difficultés à enregistrer pour [ɛ] une différence quantitative qu'il ne retrouve pas pour d'autres timbres. Il faut voir dans les incertitudes de ce type le résultat du contact d'usages différents (ce que, dans d'autres situations socio-linguistiques, on appellerait un «mélange de dialectes»). Pour toutes ces raisons, l'opposition /ɛ/–/ɛ̄/ paraît en voie d'élimination.

Opposition faiblement intégrée

6.15. Dans certains cas, un faible degré d'intégration est impuissant à freiner une confusion qui réduit la fréquence d'un certain type articulatoire assez particulier au profit d'un autre plus général; le rendement fonctionnel doit être, en pratique, insignifiant: c'est le cas de la confusion de /l̪/ et /y/ citée plus haut pour le français et le castillan contemporain: /l̪/ paraît intégré tant qu'il y a un /n̪/ dans le système et que les deux paires /n/–/n̪/, /l/–/l̪/ maintiennent clairement l'opposition d'un ordre apical et d'un ordre palatal. Mais l'articulation latérale, qui est en théorie une marque de corrélation, et l'articulation palatale, censée être plus spécifique, tendent à se confondre; en fait, il y a, dans /l̪/, une seule articulation, partiellement semblable à celle de /n̪/; cette articulation, toute spécifique, donnera par relâchement [y] dès qu'il n'y aura plus de raisons de faire l'effort d'occlusion centrale. Ces raisons pouvaient être le maintien d'une tradition, relâchée dans les communautés urbaines, assez tôt en France, plus tard en Espagne.

Confusion de deux phonèmes intégrés

6.16. Des cas de confusion de deux phonèmes dans le cadre de formations phonologiques très cohérentes doivent aussi exister. On pense au cas de catalyse signalé ci-dessus, 3.36, de $*g^w$ se confondant avec *b* en goïdélique ou peut-être déjà en celtique commun, alors que $*k^w$ et $*gh^w$, *p* et **bh* se maintenaient parfaitement distincts. Il semble qu'on ait là un cas où la faiblesse du rendement fonctionnel a joué le rôle décisif puisque

la tendance évidente des labio-vélaires à se réduire en celtique n'a eu d'effet que dans le cas de $*g^w$–*b* où le rendement devait être pratiquement nul.

Confusion de deux ordres

6.17. Plus fréquentes cependant doivent être les confusions de deux ordres, celle par exemple des labiales et des labio-vélaires indo-européennes qu'on peut poser pour l'osco-ombrien. Là où le rendement fonctionnel de l'opposition des deux ordres confondus était faible, il a pu seconder une tendance, qu'éclaire ou non un examen structural, à rapprocher l'articulation des deux ordres. Là où le rendement fonctionnel devait être considérable, comme dans le cas de l'osco-ombrien où se sont confondus, entre autres, $*p$ et $*k^w$, phonèmes de grande fréquence en indo-européen, il nous faut reconnaître que nous manquons tout à fait de données explicatives. On se contentera donc de noter que tout se passe comme si les labio-vélaires avaient tendu un peu partout à se réduire à des articulations simples ou successives, et que c'est une modalité de cette réduction qu'on constate en osco-ombrien. Il ne faut pas toutefois jeter trop tôt le manche après la cognée: on pourrait par exemple s'étonner qu'en slave *s* et *z* se soient confondus avec le correspondant de $*k'$ et $*g'$, $*gh'$ indo-européen. Mais 1) *z* indo-européen n'était qu'une variante de *s*, 2) *s* indo-européen est largement représenté par *š* et *x* après *r*, dorsale, et voyelle fermée[17], 3) les représentants de $*s$ et $*k'$ sont passés à *š* et ceux de $*g'$, $*gh'$ à *ž* en combinaison avec *yod*. Tout ceci veut dire que les confusions ont été largement compensées par des différenciations qui, toutes, ont pu être au moins amorcées avant que les confusions soient des faits acquis.

Confusions de séries

6.18. Ce qu'on vient de dire pour les ordres vaut également pour les séries. On pourra se demander pourquoi tant de langues indo-européennes confondent les séries dites sonores et sonores aspirées. Mais lorsqu'on se rappelle les restrictions à la distribution des sonores dans la racine[18], l'inexistence pra-

[17] Cf., ci-dessous, 9.7 à 10.

[18] Jamais deux sonores non-aspirées dans la même racine; cf. A. Meillet, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*[8], Paris 1937, pp. 173–174.

tique de $*b$[19], et la rareté de ces sonores comme éléments de dérivation, on comprend mieux la confusion des deux séries encore qu'on puisse s'étonner de la constater aussi tardive en celtique et en iranien. Les neutralisations, c'est-à-dire les confusions limitées à certains contextes et pour lesquelles, par conséquent, il existe un conditionnement dans la chaîne, ne paraissent pas poser de problèmes distincts de ceux des confusions de phonèmes, une fois compte tenu de ce conditionnement.

III Apparition de nouvelles distinctions
Transfert de trait distinctif

6.19. Si l'on exclut les cas d'emprunts de mots étrangers entraînant l'adoption de nouveaux phonèmes, et peut-être certains processus expressifs qui pourraient aboutir à l'apparition et, ultérieurement, à la fixation de nouvelles espèces phoniques, il semble que les langues n'élargissent guère leur inventaire de phonèmes que par transfert de certains traits distinctifs d'un segment de la chaîne à un autre. Ceci revient à dire que la nature des traits distinctifs peut certes se modifier, que l'absence de voix peut devenir de l'aspiration et la palatalité du chuintement, mais qu'on ne voit guère les locuteurs créer *ex nihilo* de nouveaux éléments distinctifs. On peut concevoir ce transfert de façon assez variée: tout d'abord lentement, en deux temps, si nous supposons que, dans un groupe /ti/, /i/ palatalise le /t/ en [t'] par anticipation de l'articulation palatale de /i/ sans que ce [t'] cesse d'être une réalisation du phonème /t/; puis le /i/ s'affaiblit et disparaît ayant transmis au segment précédent de la chaîne l'essentiel de sa valeur distinctive; de /t/, ce segment devient alors /t'/, un nouveau phonème plus complexe que /t/ du fait de la caractéristique de palatalité. On résumera ce type évolutif au moyen du schéma suivant où les segments de droite marquent la durée des articulations respectives et leur parallélisme indique leur concomitance:

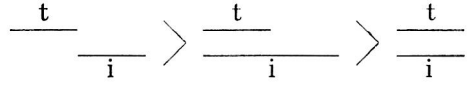

On peut supposer un autre type évolutif dans lequel la durée de l'articulation palatale resterait constante, mais reculerait

[19] Cf., ci-dessus, 3.36 et 4.58.

progressivement et finirait par perdre son autonomie lorsqu'elle coïnciderait dans le temps avec le segment (ou les segments) précédent. Ce type se résumerait ainsi:

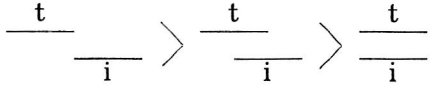

Selon un troisième processus, plus direct, le report en arrière de l'articulation palatale pourrait être total dès l'abord, avec, pour un temps, deux variantes synchroniques [ti] et [t']:

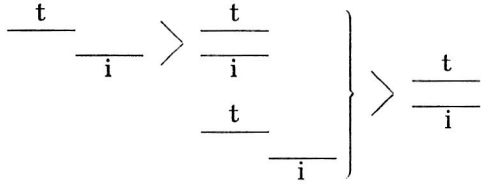

On ne saurait exclure a priori aucune des trois possibilités esquissées ci-dessus.

Expansion d'un trait distinctif

6.20. Il y a des cas où l'on pourrait supposer qu'un nouveau phonème apparaît par emprunt d'une caractéristique pertinente à un voisin sans que celui-ci la perde: de ce que /ki/ (avec *i* tendu) du latin apparaît comme /či/ en italien, on pourrait conclure que la scission du /k/ latin en /k/ et /č/ a pu se produire sans que les articulations vocaliques qui avaient déterminé la palatalisation perdent aucun de leurs caractères pertinents. Il semble toutefois que, par principe, une variation phonologique ne puisse acquérir un statut distinctif, c'est-à-dire donner un nouveau phonème, que si, au moins dans certaines situations, la cause de cette variation est éliminée. Pour que la scission de /k/ latin en deux phonèmes /k/ et /ķ/ (d'où /č/) soit un fait accompli, il faudra que, dans /kya/, /y/ soit éliminé et ses caractéristiques distinctives transférées à /k/, d'où /ķa/. Il faut cependant compter avec le cas où le trait qui est la cause de la variation n'est pas, lui-même, éliminé, mais où, à la suite de quelque autre changement, il se révèle comme incapable désormais de déterminer cette variation: si le /w/ de /kwi/ disparaît, on obtient /ki/ distinct de /ķi/ (> /či/), et il est alors patent que /i/ ne cause plus la palatalisation d'une dorsale précédente.

Contagion de trait non-distinctif

6.21. On doit envisager le cas où un élément du contexte qui n'est pas distinctif le devient à la suite d'un transfert sur un segment voisin et de l'élimination du segment qu'il caractérisait à l'origine. Soit un /t/ qui devient [d] à l'intervocalique dans une langue qui n'a pas alors de phonème /d/, et qui présente des /t/ à la finale de mot. Dans une succession comme [-ada], phonologiquement /-ata/, le deuxième /a/ tombe, d'où [-ad]; mais comme il y a des /-at/ prononcés [-at], [-ad] doit désormais s'interpréter comme /-ad/ avec un nouveau phonème /d/. Comme nous avons tacitement supposé que, dans cette langue, toutes les voyelles étaient normalement voisées, la voix n'est pas une caractéristique distinctive en combinaison avec les articulations vocaliques, et cependant c'est elle qui a voisé le /t/. On pourrait objecter que c'est là un exemple théorique, qu'on connaît certes des langues sans /d/ qui voisent souvent les /t/ intervocaliques, mais que si, dans ces langues, une voyelle finale tombait, il est assez vraisemblable qu'un /t/ précédent, de prononciation voisée, cessant d'être entre voyelles, perdrait automatiquement sa voix. Fonctionnellement, cependant, on comprendrait assez bien que la voix demeure dans la nouvelle consonne finale afin de préserver l'ancienne distinction entre /-t/ et /-t + voyelle/. On pourrait dire alors que la voix, qui n'est pas pertinente lorsqu'il s'agit de distinguer entre une voyelle et une autre, le devient lorsqu'il s'agit de distinguer entre voyelles en général et zéro phonique. Il vaut donc mieux ne pas exclure la possibilité de la transmutation de traits non-pertinents en traits distinctifs à l'occasion de transfert accompagné de la chute d'un segment du contexte primitif. Mais on gagnera à y voir quelque chose d'exceptionnel avec quoi on évitera, par exemple, d'opérer en reconstruction[20].

Assimilation et traits distinctifs

6.22. L'extension d'un trait phonique à un segment voisin, sans apparition dans le système d'un nouveau phonème, représente ce qu'on appelle traditionnellement une assimilation. L'examen synchronique des assimilations d'une langue donnée révèle ce à quoi on peut s'attendre en diachronie: de façon géné-

[20] Cf., ci-dessous, 8.10.

rale ce sont les traits distinctifs qui s'imposent d'un phonème à un autre. L'assimilation de voix est normale en russe où, dès qu'une sourde entre en contact avec une consonne suivante dont la sonorité est distinctive, elle se sonorise et où, vice versa se dévoise une consonne phonologiquement sonore suivie d'une consonne de sourdité pertinente. Mais si la deuxième consonne du groupe est une sonante dont la sonorité est non-distinctive, on ne voit pas que la première soit en rien influencée par cette sonorité si elle-même est sourde. Dans un mot comme *oknó*, *k* reste sourd, ce qui s'explique fort bien fonctionnellement: comme le groupe /gn/ existe en russe, prononcer /kn/ comme /gn/ serait une source de confusion, tandis que rien n'empêche de dévoiser le début du /n/ d'*oknó* si l'articulation en paraît facilitée, puisqu'un *n* dévoisé n'existe pas comme phonème du russe. On peut dire qu'en français où l'assimilation de voix existe, sans toutefois amener la confusion complète des phonèmes de la corrélation (*à jeter* restant distinct de *acheter*), on peut en formuler l'économie comme suit: l'assimilation est régressive lorsque les phonèmes appartiennent à la corrélation, c'est-à-dire qu'une consonne phonologiquement sourde tendra à se voiser devant consonne phonologiquement sonore et qu'une consonne phonologiquement sonore perdra sa voix devant une consonne phonologiquement sourde; lorsqu'une consonne phonologiquement sourde est en contact avec une nasale, une liquide, ou une semi-voyelle, types qui se réalisent généralement comme des sonores, mais n'ont pas de sonorité pertinente, c'est cette dernière qui tendra à s'assimiler à la sourde, qu'elle la précède ou qu'elle la suive. Dans *anecdote*, *c* se prononce généralement comme une sonore; dans *médecin*, *d* correspond à une sourde faible; dans *galetas*, *caneton*, *feuilleton*, *atteler*, *attenant*, *tiers*, /l/, /n/ et /y/, au contact de /t/ phonologiquement sourd, perdront fréquemment un peu de leur voix, mais n'affecteront jamais le caractère sourd de /t/; /t/, sonorisé, risquerait d'être pris pour un /d/; /l/, /n/ et /y/, même totalement dévoisés, restent identifiables comme /l/, /n/ et /y/ puisqu'ils n'ont pas de partenaires sourds dans le système[21].

6.23. Sans entrer dans le détail de processus qui sont analogues dans tous les cas, qu'il s'agisse de l'apparition d'un phonème isolé ou de celle d'une formation phonologique, on

[21] Voir *BSL* 42 (2), pp. 107–108.

rappellera que les nouvelles unités qui apparaissent dans un système peuvent le faire individuellement (ce qui n'est probablement pas le cas le plus fréquent) ou en groupes comprenant soit une fraction de formation phonologique, soit, plus souvent, une formation tout entière, ordre ou série. Par nature, l'apparition de nouveaux phonèmes connaît toujours un conditionnement dans la chaîne. Mais un examen des conditions structurales est toujours révélateur de certains facteurs d'importance et souvent décisif.

Nécessité de facteurs externes

6.24. La confrontation qui précède et qu'on s'est efforcé de faire sans parti-pris fonctionnel et structural, nous semble d'une part témoigner de la nécessité absolue d'un examen de l'économie de la langue chaque fois qu'il s'agit de déterminer la causalité d'un changement phonétique. Elle laisse d'autre part deviner l'importance d'autres principes d'explication qu'il sera utile d'identifier et d'examiner sommairement. Comme tous les facteurs dégagés dans ce qui précède font partie de ce que nous avons désigné comme la causalité interne des changements, et comme nous avons cherché à faire un examen aussi complet que possible, il est vraisemblable que les autres principes d'explication seront de ceux qu'on peut désigner comme externes, c'est-à-dire, à nous référer à notre formulation[22], ceux qui caractérisent en particulier la communauté ou la fraction de communauté dont on étudie l'idiome, une fois, bien entendu, mis à part le conditionnement résultant de la structure particulière de cet idiome. Il est clair que la divergence linguistique, c'est-à-dire le fait qu'une langue peut, au cours du temps, se transformer en un nombre considérable de parlers différents, implique obligatoirement de tels facteurs spécifiques.

6.25. Pour expliquer la différenciation dialectale, on pourrait, si l'on est décidé à donner le beau rôle aux facteurs d'évolution internes, argumenter comme suit: du fait de l'évolution antérieure, un problème se posait pour lequel les deux variétés dialectales naissantes ont trouvé deux solutions également satisfaisantes du point de vue de l'économie de la langue; pour simplifier à l'extrême, on dira par exemple qu'il y avait, à

[22] Cf. ci-dessus 1.12.

égale distance du phonème en cause, deux cases vides, l'une à droite et l'autre à gauche, et que certains sujets ont choisi l'une et les autres la seconde. Il resterait certes à expliquer le choix des uns et des autres. Mais, à ce niveau, les facteurs décisifs pourraient être d'un ordre si personnel qu'ils échapperaient à la compétence du linguiste, qui en prendrait fort bien son parti. Même si les choix différents paraissaient être le fait de deux vastes provinces, ils pourraient sans doute, en dernière analyse, se ramener aux préférences, conscientes ou inconscientes, de cercles extrêmement restreints, et la chose se trouverait de nouveau réduite à des proportions telles que le linguiste pourrait légitimement se satisfaire des explications fonctionnelles et structurales mises en lumière.

Facteurs externes, linguistiques et non-linguistiques

6.26. Mais il s'en faut probablement que les points de départ de divergences dialectales se laissent généralement ramener à un choix différent entre deux solutions économiquement aussi satisfaisantes l'une que l'autre. Il y a certainement bien des cas où, dans le cadre du système, une solution paraissait s'imposer beaucoup plus que l'autre. Ailleurs, un des dialectes n'a pas bougé, tandis que l'autre s'est engagé sur une voie dont rien, dans les antécédents de la langue, ne permettait de faire deviner le choix. Il est bon pour le point de vue que nous présentons dans ce traité qu'il y ait effectivement des cas de ce genre[23]. Ils font ressortir la valeur des solutions fonctionnelles et structurales en démontrant qu'il y a des cas où, quoiqu'on fasse, elles sont impuissantes, et que, par conséquent, elles ne sont pas un ensemble de recettes permettant d'expliquer tout à partir de n'importe quoi. Les linguistes auront intérêt à distinguer, parmi les facteurs dits externes qu'on peut invoquer au moment où l'économie de la langue ne suffit plus, entre les facteurs linguistiques et les facteurs non-linguistiques. Ces derniers sont ceux pour lesquels les amateurs manifestent une prédilection qui devrait les rendre suspects aux yeux des linguistes sérieux. Toutefois, comme jusqu'ici l'explication causale en linguistique a été considérée volontiers comme le fait d'originaux ou comme le délassement des chercheurs res-

[23] Ceci justifie le traitement détaillé que nous accordons ci-dessous, chapitre 12, à l'action que nous supposons du basque sur le castillan.

pectables, les facteurs non-linguistiques continuent à jouer, dans les spéculations relatives aux changements phonétiques, un rôle probablement disproportionné à leur importance réelle. Il va sans dire qu'indirectement, par le chenal de celles des parties de la structure linguistique qu'elles influencent sans conteste, les modifications de la conscience collective, l'évolution sociale, les habitats successifs, les modes peuvent avoir un retentissement dans le système phonologique. Ce qui est moins vraisemblable c'est que, par une action directe et immédiate, elles renouvellent sans cesse le matériel phonique des différentes langues. Même la tentative intéressante et suggestive de Koppelmann[24] pour réhabiliter l'influence de l'habitat et établir l'existence de traditions phonétiques n'entraîne guère la conviction. L'influence de la race pose un problème distinct qu'on ne peut écarter une fois pour toutes, mais dont la solution demanderait de longues et patientes recherches menées sans parti-pris d'aucune sorte et en s'abstenant soigneusement de faire intervenir autre chose que des caractéristiques somatiques.

Rôle de l'interférence linguistique

6.27. On reconnaîtra sans doute qu'il est d'une bonne méthode de ne jamais postuler l'action de facteurs non-linguistiques avant d'avoir essayé d'appliquer au cas en litige tous les principes d'explication purement linguistiques et, en particulier, l'explication par le contact de langues, de dialectes, ou d'usages différents. Dans l'état actuel des recherches, on est tenté de dire qu'une fois analysée l'économie interne d'une langue et décrits les phénomènes d'interférence linguistique auxquels elle est exposée, on est bien près d'avoir assemblé toutes les données nécessaires à la compréhension de sa dynamique et de son évolution ultérieure. Ce que nous groupons ici sous le terme d'interférence linguistique, sont les changements déterminés, dans une langue, par ce qu'on a appelé le contact avec une autre réalité linguistique, contact qui se réalise naturellement dans l'esprit de locuteurs plus ou moins bilingues. Comme en témoignent ici même nos précautions terminologiques, il s'agit d'un ordre de recherches dont peu de linguistes ont pleinement apprécié toute l'ampleur. Pour beaucoup, les phénomènes d'interférence paraissent se résumer dans la théo-

[24] H. L. Koppelmann, *Ursachen des Lautwandels*, Leyde 1939.

rie du substrat et ses annexes contemporaines, alors que celle-ci n'a été qu'un essai bien timide et, pourrait-on presque dire, pré-scientifique, pour donner aux explications causales une place dans la pratique linguistique.

Le substrat

6.28. Le succès que la théorie du substrat a remporté dans certains milieux a été certainement dû, moins à la qualité des solutions qu'elle offrait, qu'au fait qu'elle était une première tentative pour échapper au descriptivisme néogrammairien: on était prêt à se déclarer d'accord en principe sans discuter la valeur des illustrations présentées. Mais on ne s'est guère hâté de faire passer la théorie, du domaine de l'hypothèse, à celui de l'observation qui aurait pu pleinement révéler l'ampleur des problèmes en jeu: on a bien peu d'indications valables sur le processus selon lequel les dialectes et les langues «minoritaires» sont lentement étouffés par les langues plus puissantes et sur la façon dont ces dernières peuvent être diversement «teintées» par les idiomes qui disparaissent sous leur poussée. La création des nouveaux concepts de superstrat et d'adstrat représente un effort louable pour ébaucher une classification de divers types d'apparentement non-génétique. Mais on peut reprocher au triptyque des strats son caractère sommaire qui masque, plutôt qu'il ne la révèle, la grande variété des situations socio-linguistiques. Tout comme le traditionnel «substrat», les deux nouveaux-venus incitent les linguistes à se satisfaire d'étiquettes peu spécifiques au lieu de les pousser à observer et analyser en détail. Il y a pourtant longtemps que des pionniers, qui n'estimaient pas la recherche des explications indigne des préoccupations des savants, ont fait remarquer que les phénomènes que le substrat est censé expliquer ne sont qu'une portion réduite d'un vaste chapitre de la linguistique qui doit traiter de toute influence exercée par un idiome sur un autre, qu'il s'agisse de deux langues totalement distinctes que le hasard a rapprochées, ou de deux dialectes ou deux usages de la même langue[25]. Cette influence mutuelle se constate partout, aucune langue n'évolue à huis clos, et les interférences qui en résultent ne sauraient manquer d'être un des facteurs essentiels de l'évolution linguistique.

[25] Voir ce que dit H. Schuchardt dans Sprachverwandtschaft, *Sitz.-ber. ... Berlin* 1917, p. 522.

Economie et interférences

6.29. Ce n'est certainement pas un hasard si ce sont les mêmes milieux linguistiques qui s'occupent activement de diachronie structurale et d'interférences synchroniques[26]. L'un et l'autre champs d'études demandent, certes, pour être abordés, une même conception dynamique de la langue. Mais les rapports sont plus étroits: l'étude de la structure permet de vérifier les hypothèses relatives aux interférences et de préciser les zones où celles-ci ont pu réellement s'exercer. Les analogies isolées qu'on peut constater entre deux langues qu'on soupçonne de s'être influencées mutuellement ne sont guère décisives, car elles peuvent être dues au hasard. Au contraire, des ressemblances qui font intervenir de larges portions du système phonologique de chacun des deux idiomes peuvent avoir un caractère et une ampleur qui excluent pratiquement toute convergence fortuite[27].

6.30. Un examen de l'économie du système de la langue où se produit le phénomène étudié pourra souvent permettre d'établir si ce phénomène est dû à une évolution purement locale que justifie pleinement le contexte structural, ou si l'on doit penser au résultat d'interférences parce que le changement ne paraît guère avoir trouvé d'appui dans le système où on le constate. En termes plus familiers, on dira que certains changements «ont un sens» dans une langue, mais n'en ont pas dans une autre. On comprend fort bien qu'en français de Paris, les phonèmes orthographiés *in* et *un* se confondent: il est normal que s'ouvrent les voyelles nasales, surtout d'avant; il est normal que l'ouverture croissante aboutisse à rendre difficile l'arrondissement labial qui, en pratique et en théorie, est la seule caractéristique qui distingue *un* de *in*; il est normal que les sujets ne fassent aucun effort spécial pour conserver une opposition dont le rendement fonctionnel est pratiquement nul. Nous notons que la confusion s'étend à certaines provinces[28]. Cette extension doit se réaliser de façon variable selon les

[26] Notamment le Cercle linguistique de New York; cf. sa revue *Word* et ses publications.

[27] Voir, ci-dessous, chap. 12, et en particulier 12.23 à 26, le cas du basque et du castillan.

[28] Cf., dans *La prononciation du français contemporain*, les cartes de la p. 149.

régions: 1) le degré d'ouverture qui aboutit au désarrondissement de *un* résulte d'une évolution naturelle qu'a pu accélérer l'influence de Paris; 2) les voyelles nasales d'avant sont encore assez fermées pour permettre l'arrondissement, mais la distinction en général est abandonnée par imitation du parler parisien et tous les *un* passent à *in*; 3) *un* et *in* restent parfaitement distincts, mais, par imitation, certains mots qui présentent *un* sont prononcés avec *in*, alors que les autres conservent l'articulation traditionnelle; à la longue, la plupart des mots en *un* acquièrent *in* et le phonème *un* disparaît lorsque les enfants n'ont plus d'occasion de l'entendre et de le reproduire[29]. Ces trois possibilités doivent être prises en considération non seulement pour le français local, mais aussi pour les patois, qu'ils soient romans ou non. Le breton, par exemple, a deux phonèmes /œ̃/ et /ɛ̃/ dont l'opposition peut y avoir[30] un rendement bien supérieur à celui qu'on constate en français. On s'attendrait cependant à ce que, si les bilingues franco-bretons confondent *un* et *in* en français selon un des deux premiers processus considérés plus haut, ils en fassent autant en breton. La confusion de *in* et de *un*, qui s'explique bien dans le cadre du parler de Paris et des environs, peut s'étendre à des régions où n'existent pas les mêmes raisons phonologiques et lexicales de la réaliser.

6.31. Il ne peut être question ici d'esquisser, même à grands traits, les mécanismes de l'interférence linguistique, et nous renvoyons au traitement qui fait aujourd'hui autorité, celui d'Uriel Weinreich dans *Languages in Contact*. Toutefois, les influences phoniques résultant de contacts seront largement illustrées dans la seconde partie de ce traité, car il doit entrer dans notre plan de montrer d'une part l'importance du point de vue structural dans l'identification comme tels des faits d'interférence, d'autre part les frontières respectives des deux grands principes d'explication des faits diachroniques.

[29] Cf. Language Diffusion and Structural Linguistics, *Romance Philology* 6, p. 9.

[30] Voir F. Falc'hun, *Le système consonantique du breton*, p. 23.

DEUXIÈME PARTIE

ILLUSTRATIONS

7. UN CAS DE CONSERVATION DE TRAITS DISTINCTIFS: L'INFECTION IRLANDAISE

7.1. Pour expliquer l'affaiblissement ou la chute des voyelles dans certaines positions du mot, on a traditionnellement recours à un fort accent d'intensité. Un tel accent, il est vrai, a été généralement plutôt postulé qu'observé, et l'on aurait peut-être le droit, dans certains cas, d'opérer directement avec une hypothèse fonctionnelle: les timbres qui ne rendaient pas les services correspondant à l'effort réclamé par leur articulation se sont estompés ou ont disparu[1]. Il faudrait, dans ce cas, compter avec un transfert de l'énergie articulatoire ainsi disponible sur les syllabes où la distinction entre les différents timbres vocaliques garde toute son importance; le résultat serait un renforcement de l'intensité accentuelle, accompagné de corollaires comme l'élimination des hiatus. Il est possible que l'évolution du vocalisme du latin vulgaire gagnât à être envisagée sous cet angle[2]. Ce type d'explication doit être mis à l'épreuve partout où les traits distinctifs dont se composent les voyelles atteintes disparaissent sans laisser de traces. Ceci est probablement le cas le plus général dans les langues romanes, même celles qui, comme le français, ont poussé le plus loin l'affaiblissement des voyelles atones. En revanche, dans les langues où l'on constate que certains traits distinctifs, menacés par l'estompement progressif des timbres vocaliques, sont transférés à quelque phonème plus stable du voisinage, on retiendra l'hypothèse traditionnelle d'un accent fort, outil démarcatif et expressif, «spontané» ou suscité par l'imitation d'usages linguistiques en contact[3].

7.2. Ce transfert de traits distinctifs coïncidant avec syncope et apocope généralisées se rencontre en germanique où il a son nom *Umlaut*, parfois calqué sous la forme «métaphonie». On dit mieux, en français, «inflexion». Il est vrai que l'*Umlaut* a certainement désigné tout d'abord le jeu d'alternances morphologiques que l'allemand moderne s'est créé à

[1] Cf., ci-dessus, 5.21. [2] Cf., ci-dessus, 2.29.

[3] Cf., ci-dessus, 5.17 à 20. Ce qui suit est, pour l'essentiel, une traduction de l'article Concerning the Preservation of Useful Sound Features, *Word* 9 (1953), pp. 1–11.

partir des résultats d'un processus phonologique, et non point ce processus phonologique lui-même. Celui-ci a dû consister, à l'origine, dans le transfert de certains traits des voyelles atteintes par la syncope ou l'apocope à une voyelle stable précédente, en général celle de la syllabe initiale accentuée. C'est ainsi que le runique *gastiR* a donné *gestr* en norrois et *walþuR* a donné *vǫllr*. Il en est résulté de nouveaux phonèmes vocaliques compensant, sur le plan distinctif, la chute des voyelles inaccentuées, et l'on peut croire que les sujets ont été inconsciemment entraînés à anticiper l'articulation de la voyelle qui disparaissait PARCE QUE cette voyelle contribuait à l'identification du mot ou de la forme. Cependant le témoignage du germanique en faveur des thèses fonctionnelles n'est pas décisif: dans bien des cas, nous sommes certains que la voyelle accentuée a été affectée bien avant que l'autre s'estompe ou disparaisse; dans le dan. *kærling* (de *karl*) et l'all. *mächtig* (de *Macht*), la voyelle infléchissante est toujours là et la coloration de la voyelle accentuée ne peut être définie comme le résultat du transfert d'un trait distinctif disparu.

7.3. Ces cas de conservation de la voyelle d'inflexion ne signifient pas nécessairement que le raisonnement fonctionnel soit ici en échec. Il faut souvent compter avec des extensions analogiques récentes, ce qui vaut pour *mächtig* par exemple. On a pu anticiper l'articulation de la voyelle d'inflexion sans que celle-ci s'estompe ou disparaisse, parce que son identité a pu être temporairement menacée. L'anticipation a pu n'exister à l'origine que là où la voyelle disparaissait effectivement, mais, étant devenue, en quelque sorte, une habitude articulatoire, elle s'est finalement étendue à toutes les formes présentant le timbre infléchissant en syllabes inaccentuées. Peut-être, d'ailleurs, confondons-nous sous la même désignation deux phénomènes de conditionnement différent. La chronologie de l'inflexion norroise par *i*[4] montre que 1) avant l'an 700 de notre ère tous les cas d'inflexion impliquent chute de *i*, celui-ci étant conservé sans inflexion après syllabe accentuée brève (tendance à l'isochronie du mot qui tend à se composer d'une syllabe longue ou de deux syllabes brèves); 2) entre 700 et 900, des voyelles inaccentuées se sont estompées ou ont disparu sans

[4] Voir, par ex., A. Heusler, *Altisländisches Elementarbuch*, Heidelberg 1921, p. 21.

causer d'inflexion; 3) après 900, pour la première fois, on trouve des cas d'inflexion due à une voyelle conservée.

7.4. Cependant, on pourrait voir, dans l'inflexion germanique un cas d'assimilation régressive de proche en proche: dans des mots comme norrois *gasti, staði, -i* a pu tout d'abord palataliser les consonnes ou la consonne qui précédaient, l'articulation palatale se maintenant d'un bout à l'autre des groupes *-sti* et *-ði*; lorsque le *-i* de *gasti* est tombé, les sujets ont tendu à maintenir constante la durée de l'articulation palatale[5] [mais pourquoi ne l'avaient-ils pas fait plus tôt?]; cette articulation a donc reculé et, se combinant avec [a], a donné [e]. Cette conception, autrefois fort répandue, a été généralement abandonnée. Elle n'est pas économique, car il faut prévoir une dépalatalisation subséquente des consonnes intermédiaires. Mais d'aucuns pourraient bien la préférer à l'anticipation fonctionnelle. Il faut d'ailleurs reconnaître qu'une fois mises à part les extensions analogiques de l'inflexion, les oppositions de voyelles infléchies à voyelles non-infléchies correspondantes ne jouent pas un très grand rôle dans la distinction formelle des catégories morphologiques. Un examen des paradigmes nominaux du vieil-islandais ne nous offre que peu de paires des types nom. sg. *land* – nom. pl. *lǫnd*, ou nom. sg. *fótr* – nom. pl. *fœtr* où seul le trait distinctif préservé par l'inflexion différencie les deux membres. Le rôle lexical de l'inflexion est probablement plus important, mais on pourra toujours maintenir que la conservation, au moyen de l'inflexion, de certains traits pertinents a dû résulter d'un processus purement mécanique qui, dans un certain nombre de cas, a dispensé les locuteurs de chercher une solution à des conflits homonymiques. L'inflexion en germanique ne saurait, dans son ensemble, être considérée comme une preuve de la validité des solutions fonctionnelles.

7.5. L'évolution phonologique du vieil-irlandais offre, en même temps que des phénomènes souvent comparés ou même assimilés à certains aspects de l'Umlaut germanique au sens le

[5] Cf. les trois possibilités théoriques considérées ci-dessus 6.19. Sur cette théorie et sur l'Umlaut en général, on consultera avec fruit Herbert Penzl, Umlaut and Secondary Umlaut in Old High German, *Language* 25 (1949), pp. 223–240.

plus large du mot[6], un système complet de coloration des consonnes appelé «infection»[7]. L'infection résulte de l'anticipation de l'articulation caractéristique de la voyelle suivante. Dans une combinaison comme /ti/, le /t/ combinera son articulation occlusive apicale spécifique avec la rétraction des lèvres et la position de la langue typique de /i/. Il est bien évident qu'aussi longtemps que se maintiendront les voyelles d'«infection», le système phonologique de la langue ne sera affecté en aucune façon: /ti/ restera /ti/ et /te/ restera /te/, que la prononciation soit [tʲi] et [tᵉe] ou simplement [ti] et [te][8]. Ce n'est que lorsque certaines de ces voyelles se confondent ou tombent que l'infection devient phonologiquement pertinente, du moins dans les positions où les consonnes ne sont plus suivies du timbre vocalique correspondant au leur: si [atʲi] et [atᵘu] deviennent [atʲə] et [atᵘə] ou [atʲ] et [atᵘ], la coloration de la consonne prendra une fonction distinctive devant [ə] ou zéro. Dans ce cas-là, il n'est pas vraisemblable que [tᵉ] soit conservé. On retiendra trois colorations au plus, les plus faciles à maintenir distinctes, à savoir les colorations en *i*, en *u* et en *a*. Cette dernière, dont la production suppose une position des lèvres et de la langue tout à fait analogue à celle qui est normale lorsqu'il n'y a pas infection, peut être considérée comme neutre, ou, en d'autres termes, comme n'étant pas une coloration.

7.6. L'infection, en tant que processus phonologique, a dû coïncider en irlandais prélittéraire avec l'apparition d'un fort accent initial d'intensité. Cet accent, entre les Vᵉ et VIIIᵉ

[6] Voir R. Thurneysen, *A Grammar of Old Irish*, Dublin 1946, pp. 46–55.

[7] Voir H. Lewis et Holger Pedersen, *A Concise Comparative Celtic Grammar*, Göttingen 1937, pp. 96–102. Thurneysen, *op. cit.*, pp. 96–109, évite le terme «infection» et parle de «qualité» des consonnes. Dans une description statique, «qualité» est fort acceptable, mais lorsqu'on traite du processus, «infection» est certainement préférable. Dans ce qui suit, nous emploierons également le terme «coloration» dans un sens aussi bien statique que dynamique.

[8] Nous opérons ici dans le cadre de l'hypothèse, que nous rejetterons ultérieurement, que l'infection a, dès l'abord, affecté toute consonne suivie de voyelle conservée ou disparue. Comme on l'indiquera ci-après, les formes considérées ici doivent probablement leur existence à des extensions subséquentes, et non à l'infection proprement dite.

siècles, a saccagé d'abord les désinences héritées, puis toutes les voyelles que ne protégeaient pas un accent primaire ou secondaire, un tel accent caractérisant toute syllabe impaire à partir du début du mot. La syllabe qui est restée dernière après l'apocope a été aussi conservée. Les fonctionalistes verront dans l'infection un cas manifeste du maintien des traits distinctifs que menaçaient la syncope ou l'apocope imminentes. Si la dernière syllabe des mots de l'irlandais primitif avait disparu sans laisser de trace, tous les cas du singulier de l'équivalent vieil-irlandais du lat. *uir* auraient été identiques; en fait, nous avons trois formes distinctes[9] *fer* (nom., acc.), *fir* (voc.; gén.) et *fiur* (dat.) que distingue essentiellement la coloration de *-r*.

7.7. On pourrait prétendre que les usagers de l'irlandais prélittéraire ont été contraints par le nouveau système accentuel de condenser en une seule syllabe, sinon la totalité, du moins le plus grand nombre possible des traits phoniques traditionnels de deux syllabes successives, et qu'ils n'ont fait preuve d'aucun souci, conscient ou inconscient, de conserver les traits distinctifs importants. L'erreur résiderait ici dans la supposition que tout usager de n'importe quelle langue ne se soucie pas constamment du succès de toute entreprise de communication dans laquelle il s'engage. C'est ce souci – souci dont on peut le plus facilement du monde prendre pleine conscience – qui détermine en dernière analyse si /i/ atone disparaîtra par coalescence articulatoire avec la consonne précédente, (/ti/ > /tʲ/), ou du fait de sa confusion phonologique avec d'autres phonèmes vocaliques dans la même position (/ti/ > /tə/, /tu/ > /tə/, etc.), et de la syncope ultérieure du [ə] ainsi obtenu.

7.8. On suppose en général que l'infection a été universelle[10], c'est-à-dire que toute consonne de la langue a été colorée par la voyelle suivante, que celle-ci ait finalement été syncopée ou préservée. C'est là un argument que l'on pourrait utiliser contre une explication fonctionnelle et en faveur d'un conditionnement mécanique du processus, car cela indiquerait que, dans bien des cas, ce n'est pas afin de préserver un trait distinctif

[9] Quatre si l'on compte à part *fer* nom. et *fer* acc. du fait de l'action nasalisante de ce dernier sur l'initiale d'un mot suivant du même groupe syntaxique; cf. Thurneysen, *ibid.*, pp. 147–150.

[10] Cf. Thurneysen, *ibid.*, § 157: «every consonant was conditioned by the following vowel.»

que les consonnes ont été colorées. Mais le caractère général de l'infection à date ancienne n'est qu'une hypothèse. On ne saurait dire si les consonnes initiales de mot, après lesquelles les voyelles étaient pleinement accentuées, et conservées en conséquence, ont été infectées ou non dans les stades les plus anciens de l'irlandais[11]. S'il y avait eu, en ces positions, coloration de la consonne, cette coloration n'aurait pas été phonologiquement distinctive, et, en fait, on n'en trouve pas trace dans nos documents. L'irlandais moderne présente la coloration à l'initiale de mot. Ceci peut être ancien, mais pas nécessairement aussi ancien que la syncope des voyelles. Quand /t^{i}/, /t^{u}/ et /t^{a}/ se sont trouvés solidement établis comme unités phonologiquement distinctes, en position médiane et finale de mot, là où la syncope et l'apocope des voyelles s'étaient produites, il est compréhensible que la coloration se soit étendue là où elle n'avait pas de pouvoir distinctif et que /ti/ se soit prononcé [t^{i}i] et /tu/ [t^{u}u]. En effet, les gens qui devaient prononcer [t^{i}] dans certains contextes étaient tentés de prononcer [t^{i}] là où peu importait qu'on employât [t^{i}], [t^{u}] ou [t^{a}], mais où le contexte faisait de [t^{i}] l'articulation qui réclamait le moindre effort de différenciation successive.

7.9. Comme nous le verrons ci-dessous, il n'y avait, en vieil-irlandais classique[12], qu'une autre position où une consonne pouvait être suivie d'une voyelle de timbre distinctif: là où consonne et voyelle forment la dernière syllabe du mot, combinaison du type -CV. Si l'infection n'avait été rien d'autre qu'une anticipation articulatoire purement mécanique, nous nous attendrions à ce que la coloration de la consonne soit automatiquement déterminée par la qualité de la voyelle suivante, et, par conséquent, non distinctive. Or, on ne peut pas toujours prédire la coloration de la consonne à partir du contexte synchronique; cette coloration est donc généralement distinctive: /-d^{a}i/ est distinct de /-d^{i}i/, et /-d^{i}a/ de /-d^{a}a/. Dia-

[11] Il est difficile d'interpréter les faits observables à la suture des composés; les exemples que donne Thurneysen, *ibid.*, § 159, n'offrent pas de preuve de l'existence d'une coloration initiale en *i* ou en *u*.

[12] Nous désignerons ainsi la langue que les manuels présentent comme la norme et qui exclut les traits linguistiques qui caractérisent les «sources archaïques»; cf. Thurneysen, *ibid.*, pp. 8 et 9.

chroniquement, il faut étudier à part la consonne des combinaisons -CV

1) quand elle était, et est restée, intervocalique (-VCV);

2) quand elle était intervocalique, mais que, par suite de la syncope de la voyelle précédente, elle est devenue le second élément d'un groupe (*-CVCV > -CCV);

3) quand elle était, et est restée, le dernier élément d'un groupe (-CCV).

7.10. Les formes finissant en -VCV ne sont pas rares en vieil-irlandais, mais elles font d'ordinaire partie de certains paradigmes, comme *mogo*, gén. sg. de *mug* «serf», et, de ce fait, elles ont été fréquemment soumises à des nivellements analogiques. Cependant les formes finissant en *-i* et *-e* sont particulièrement bien représentées, et il semble possible de formuler les règles selon lesquelles une voyelle d'avant finale a ou n'a pas infecté une consonne simple précédente. En gros, une consonne labiale ou dorsale précédée d'une voyelle d'arrière apparaît devant *-i* ou *-e* avec la coloration neutre (*a*), par exemple *cnámai* /ˈknāmᵃi/ «os» nom. pl., *ruccae* /ˈrukᵃe/ «honte». Ces mêmes consonnes précédées par une voyelle d'avant, et les apicales, après n'importe quelle voyelle, apparaissent devant *-i* ou *-e* avec une coloration palatale (*i*)[13]. Tout ceci semble bien indiquer que les voyelles n'ont pas automatiquement et mécaniquement imposé leur coloration à la consonne précédente. Si, par exemple, le /k/ d'une combinaison /-uke/ avait d'abord été palatalisé, il serait difficile de comprendre pourquoi la palatalisation aurait été finalement éliminée pour donner la forme attestée /-ukᵃe/. Ici encore, nous supposerons que la voyelle conservée n'a pas, à l'origine, palatalisé une consonne précédente pour se perdre ensuite. Ce n'est que lorsque l'articulation palatalisée d'un [kⁱ] s'est trouvée phonologiquement pertinente en bien des contextes (par exemple pour n'importe quelle consonne de la combinaison -CCVC) qu'elle s'est étendue comme trait non-distinctif à tout [k] dans des environnements où, tout compte fait, il était plus facile de prononcer [kⁱ] que [kᵃ] ou [kᵘ]. Tel n'était pas le cas dans le contexte */-uke/ où la coloration neutre [kᵃ] a prévalu. En vieil-irlandais classique ce

[13] Cf. Thurneysen, *ibid.*, § 166. En transcription phonologique, l, r, m, n désignent les produits de la lénition en position interne ou finale de mot; dans les mêmes positions, les phonèmes non-affaiblis sont notés au moyen de petites capitales.

n'est, bien entendu, plus le contexte /-u-/ et /-e/ qui, synchroniquement, entraîne la coloration neutre de la consonne intervocalique de *ruccae*; en d'autres termes, les «lois phonétiques» dégagées ci-dessus pour les combinaisons -VCV ne «jouent» plus à cette époque, et c'est pourquoi nous notons dans *ruccae* un PHONÈME /-k^{a}-/.

7.11. Dans les combinaisons -CCV résultant de la syncope de la première voyelle de -CVCV, la règle est que tout le groupe reçoit la coloration de la voyelle syncopée. Ainsi, à partir de **athera* nous avons /^{l}aθ^{i}r^{i}a/ «pères» acc.[14] Le processus a dû être le suivant: *e* d'avant est tombé en palatalisant /θ/, mais comme il est difficile de donner des colorations différentes aux consonnes successives d'un même groupe, la palatalisation s'est étendue au /r/ suivant. Si l'infection avait été un processus purement mécanique par lequel une voyelle colorait une consonne précédente, on attendrait /^{l}aθ^{a}r^{a}a/ et non /^{l}aθ^{i}r^{i}a/, car l'infection serait essentiellement une assimilation régressive; /-θ^{i}ra-/ se serait coloré régressivement en /-θ^{a}r^{a}-/ plutôt que progressivement en /-θ^{i}r^{i}-/, et ceci d'autant plus aisément et «naturellement» que la source de la coloration en *i-* avait disparu, alors que la voyelle colorante *a* était toujours là. Envisagé d'un point de vue fonctionnel, l'ensemble du processus devient parfaitement clair. Une assimilation en /-θ^{a}r^{a}-/ aurait eu pour résultat l'élimination du trait pertinent de palatalité. Au contraire l'assimilation en /-θ^{i}r^{i}-/ n'a pas rendu la forme moins distincte, car toute coloration de /r/ en *a* aurait fait double emploi puisque le phonème /-a/ était conservé.

7.12. C'est la même conservation d'un trait distinctif que l'on trouve dans *aingliu* /^{l}aN^{i}g^{i}l^{i}u/ «anges» acc. pl., de **angelu*, au lieu d'une forme */aN^{u}g^{u}l^{u}u/ qu'aurait donnée une assimilation régressive mécanique. Dans *frecrae* /^{l}freg^{a}r^{a}e/ «réponse», de **freggare*, on voit le trait distinctif de coloration *a* s'affirmer malgré un environnement de coloration *e* (palatal).

7.13. Thurneysen donne comme règle que la qualité (coloration) du groupe «est déterminée par celle de la première consonne». Il vaudrait mieux dire qu'elle est déterminée par la

[14] Thurneysen, *ibid.*, § 158, d'où proviennent tous nos exemples de -CCV, -CVCV.

qualité de la voyelle syncopée. L'essentiel ici, ce n'est pas que l'assimilation soit progressive, mais que le trait le plus important de la voyelle disparue est conservé en dépit du contexte restant. Il faut cependant mentionner que

1) des données des types de celles que nous venons de présenter se rencontrent surtout dans des cas où l'une des colorations en présence est la coloration palatale;

2) si la première consonne est colorée en *u* et que le groupe soit suivi par une voyelle d'avant, le groupe devient palatal. Ainsi *tuicse* /ˈtugʲsʲe/ «choisi», vient de **tuggusse*. Devrait-on supposer ici qu'un *u*, menacé de syncope, ait tendu à prendre l'articulation antérieure d'une voyelle suivante?

7.14. Dans bien des formes finissant en -CCV, -CC- est un groupe hérité. Si -V est une voyelle d'avant, le groupe consonantique est normalement neutre (coloré en *a*). Ainsi *sercae* /ˈserᵃkᵃe/ «d'amour»[15]. Thurneysen[16] suppose que la seconde consonne du groupe s'est palatalisée, alors que la première restait neutre (*/ˈserᵃkʲe/), mais que la coloration neutre a fini par s'étendre à tout le groupe. On supposera plutôt que la seconde consonne n'a jamais été palatalisée. La comparaison du génitif *sercae* /ˈserᵃkᵃe/ avec le datif *seirc* /serʲkʲ/ du même mot est très instructive[17]: *seirc* vient d'un ancien **serki*, dans lequel *-i* final est tombé; dans *sercae*, la voyelle d'avant finale s'est conservée et toute qualité palatale du groupe précédent aurait fait double emploi; au contraire la qualité *a* est distinctive, puisqu'un mot */ˈserʲkʲe/ venant de **sereke* pourrait exister. Dans *seirc* la voyelle finale d'avant est tombée régulièrement et la palatalisation du groupe précédent l'a remplacée. Notons que /-rʲkʲ/ à la finale de mot ne pourrait guère dériver d'autre chose que de /-rk-/ + voyelle d'avant suivie ou non d'une consonne. La fonction distinctive de la palatalité du groupe est évidente, puisqu'elle permet de maintenir le datif et l'acc. sing. *seirc* distincts du nom. sg. *serc* /serᵃkᵃ/.

7.15. Ce qu'on vient de dire au sujet de l'infection des consonnes et des groupes consonantiques avant voyelle finale de mot (dans -VCV et -CCV) vaut largement aussi lorsque la voyelle qui suit n'est pas finale de mot (dans -VCV- et -CCV-) avec pourtant une restriction importante: en vieil-irlandais

[15] *Ibid.*, § 160. [16] *Ibid.*, § 169. [17] *Ibid.*, § 160.

classique, à part quelques voyelles longues, toutes les voyelles qui ont été conservées en syllabe interne de mot ou finale entravée n'appartenaient plus à des catégories phonologiques distinctes[18]. Toutes les oppositions vocaliques ont été neutralisées en ces positions. Ces voyelles ont pu présenter des timbres variés, mais elles n'en étaient pas moins toutes des réalisations d'une même unité distinctive que nous pouvons désigner par /ə/. Les graphies *i, e, a, o, u, ai, ui, iu* n'ont plus rien à nous apprendre dès que nous y avons vu l'indice de coloration des consonnes et des groupes voisins: *i*, par exemple, indique normalement que consonnes ou groupes précédents et suivants sont palatals, *ai* que la consonance précédente est neutre et la consonance suivante palatale, *e* l'inverse, et ainsi de suite[19]. Donc, *berid* «il porte» est phonologiquement /ˈberʲəđʲ/ (phonétiquement, la voyelle de la seconde syllabe a pu être [i] ou [ɪ]), *mórait* «ils agrandissent» /ˈmōrᵃəđʲ/, *lécem* «laissons» /ˈlēgʲəmᵃ/.

7.16. Il peut se faire que rien ne se maintienne nulle part de la qualité étymologique d'une telle voyelle: dans /ˈmōrᵃəđʲ/, la qualité originelle ([a]) de /ə/ est conservée dans la coloration de /rᵃ/, mais la troisième syllabe de *do-adbat* /do'ađᵃvᵃəđᵃ/ «il montre» ne porte pas de trace de la voyelle d'avant du celtique *wēd-* < i.-e. *weid-* encore présente sous l'accent dans *ad-fét* /ađᵃˈfēđᵃ/ «il narre»: le groupe /-đᵃvᵃ-/ de *do-adbat*, qui n'était pas le fait d'une syncope, avait la coloration neutre régulière; /-đᵃ/ final avait sa propre coloration, neutre aussi; l'ancien *ē*, sans doute déjà abrégé, n'était pas assez fort pour déloger l'une quelconque de ces colorations, toutes deux pleinement distinctives. Cela n'affaiblit en rien notre hypothèse fonctionnelle puisque toute nouvelle extension de l'infection se serait faite aux dépens de traits distinctifs existants.

7.17. En fait, on ne peut comprendre la nature réelle du procès de syncope dans son ensemble que si on l'analyse en plusieurs actes successifs:

1) Les syllabes finales de mot de l'indo-européen ont été affectées et beaucoup d'entre elles éliminées selon des modali-

[18] *Ibid.*, § 101: «The quality of unstressed short vowels in the interior of words is altogether dependent on that of the flanking consonant.»

[19] *Ibid.*, §§ 102 et 103.

tés que nous n'avons pas à décrire ici; nous retiendrons seulement que leurs voyelles n'ont pas disparu sans infecter la consonne précédente (*seirc* /ser^{l}k^{l}/ < **serki*).

2) Les voyelles des syllabes totalement inaccentuées ont été syncopées avec une tendance (jamais entravée dans le cas des voyelles d'avant) à infecter la consonne précédente et finalement tout le nouveau groupe (*aithrea* /^{l}aθ^{l}r^{l}a/ < *athera). La voyelle de toute syllabe impaire à partir du début du mot et celle de la syllabe finale avaient été protégées par un accent secondaire et avaient jusqu'alors conservé leur identité phonologique. On trouve au moins quelques traces de cette situation dans des textes archaïques où au lieu de *coicsed* /^{l}kog^{l}s^{l}əđ^{a}/ «compassion», venant régulièrement de **com-cessath*, nous trouvons *coicsath* qu'il faut sans doute interpréter phonologiquement comme /^{l}kog^{l}s^{l}aθ^{a}/[20]. Ceci correspond à un état de langue dans lequel la qualité «palatale» de toute voyelle indo-européenne d'avant s'était conservée de façon ou d'autre, soit comme coloration consonantique, soit comme voyelle phonologiquement distincte.

3) Une fois la syncope accomplie, les syllabes protégées auparavant par un accent secondaire étaient devenues les seules syllabes faibles à faire contraste avec les syllabes initiales pleinement accentuées; elles s'étaient donc trouvées déchues au rang de syllabes parfaitement atones: d'un système prosodique où un mot de cinq syllabes apparaissait comme

$$\overset{//}{1}\ \overset{-}{2}\ \overset{/}{3}\ \overset{-}{4}\ \overset{/}{5}$$

le processus de syncope avait conduit à un nouveau système dans lequel une seule syllabe par mot pouvait être mise en relief. Donc

$$\overset{/}{1}\ \overset{-}{3}\ \overset{-}{5}$$

Comme le contraste d'intensité avait encore une pleine validité synchronique, les voyelles atones allaient tendre de nouveau à se brouiller. Beaucoup d'entre elles n'ont pas perdu leur identité phonologique sans en transférer une partie sur la consonne précédente quand cette dernière ne faisait pas partie d'un groupe. Ainsi *isel* /^{l}is^{l}əl^{a}/ «bas» de */^{l}īsel^{a}/. Mais ceci ne s'est produit que lorsque l'environnement était favorable. On ne le

[20] *Ibid.*, § 104.

constate pas, par exemple, après *úa* dans /ˈūasᵃəlᵃ/ «haut» de */ˈōselᵃ/[21]. En d'autres termes, l'extension de l'infection s'est faite selon des principes analogues à ceux que nous avons décrits ci-dessus dans le cas de -VCV.

7.18. On pourrait, à certains égards, présenter l'évolution phonologique de l'irlandais primitif comme une action retardatrice menée par les besoins distinctifs des usagers contre les poussées d'un puissant accent d'intensité à fonction démarcative. En moins de trois siècles, la phonétique de la langue a subi un processus de détérioration que l'on pourrait constater dans d'autres langues, mais dont le rythme, en irlandais, est unique à notre connaissance. Les locuteurs ont certes, à leur disposition, bien des moyens de se prémunir contre les dangers de l'homonymie. La composition en est un, et sans aucun doute l'irlandais primitif en a-t-il fait largement usage, comme le montre la fréquence en vieil-irlandais de formes verbales caractérisées par un nombre respectable de préverbes successifs. Pour une langue qui avait pratiquement perdu une syllabe sur deux, le vieil-irlandais présentait des mots remarquablement longs. Mais, dans leurs tâtonnements pour assurer la permanence de la compréhension mutuelle, les locuteurs s'arrangeaient pour conserver à chaque pas tout ce qu'ils pouvaient des distinctions héritées. Ils ne cédaient, à chaque étape, que des portions limitées du système phonologique, celles que le progrès de la prophylaxie syntaxique et les remaniements analogiques avaient rendues pratiquement superflues. Notre connaissance du lexique du vieil-irlandais est trop lacunaire pour qu'on puisse être très catégorique. Il est toutefois probable que, lorsque vers le début du VIIIe siècle la langue estompait la qualité de ses voyelles internes atones, elle ne créait pas, ce faisant, trop de conflits homonymiques. Il est intéressant de noter que le v.-irl. *fer* «homme», équivalent sémantique et étymologique du lat. *uir*, distingue dans sa flexion entre sept formes phonologiquement distinctes, tout comme *uir* lui-même[22]. Il est vrai que certaines des formes irlandaises ne sont distinctes que pour autant qu'elles déterminent une modifica-

[21] *Ibid.*, § 166.

[22] Nom. sg. *fer*, acc. sg. et gén. pl. *fer* + nasalisation, nom. acc. gén. duel *fer* + lénition, voc. gén. sg. et nom. pl. *fir* + lénition, voc. acc. pl. *firu*, dat. sg. *fiur* + lénition, dat. pl. *feraib*, qu'on comparera avec lat. *uir*, *uirum*, *uirī*, *uirō*, *uirōs*, *uirōrum*, *uirīs*.

tion de l'initiale d'un mot suivant appartenant au même groupe syntaxique, et il arrive souvent que ces changements n'aient pas l'occasion de se produire. Mais si nous nous rappelons l'état de délabrement phonétique que révèle la comparaison, nous serons frappés par la conservation remarquable des catégories morphologiques primitives, conservation qu'a rendu possible le processus fonctionnel décrit ci-dessus.

8. L'ANALYSE EN TRAITS DISTINCTIFS ET LA RECONSTRUCTION: LE VOCALISME *O* NON-APOPHONIQUE EN INDO-EUROPÉEN*

8.1. La théorie de l'alternance vocalique en indo-européen offre au linguiste la latitude de faire abstraction, au cours de ses recherches, de certaines divergences dans le vocalisme pour lesquelles, vu leur grande fréquence, on devrait donner une explication d'ensemble et non point une explication *ad hoc* pour chaque exemple qui se présente: on peut établir une équation entre gr. ποδός et lat. *pedis* parce que la différence entre **podos* et **pedes* est exactement de même nature que celle qui existe entre des centaines d'autres paires reconstruites. Cette différence soulève donc un problème général dont nous n'avons pas besoin d'attendre la solution pour procéder à ce qu'on pourrait appeler la réduction de toutes les langues indo-européennes à un même dénominateur.

8.2. Ceci, cependant, n'implique pas que nous ayons le droit d'interpréter tout **o* de nos reconstructions comme le degré *o* d'une alternance *e/o*, et tout **ō* comme une forme longue de ce degré *o*. Même ceux qui ne suivent pas J. Kuryłowicz dans tous les détails de son argumentation au sujet de l'origine de l'alternance qualitative[1], verront dans son exposé que le degré *o* caractérise des catégories bien définies de la morphologie et de la dérivation, que son extension et son existence même sont dues au jeu de l'analogie et que, par suite, nous ne devrions pas nous attendre à trouver le degré *o* n'importe où. Ceci veut dire en premier lieu qu'un **o* qui se trouve hors des catégories où on peut l'attendre, doit sans doute résulter d'un autre processus que l'alternance. En outre, si l'analogie a été responsable de l'apparition et de l'expansion du degré *o*, l'analogie doit aussi être tenue pour responsable de l'apparition de formes en *-e-* alternant avec des formes en *-o-* là où *o* seul était légitime à l'origine. En d'autres termes, on ne doit pas se borner à postu-

* Ce chapitre est, à quelques détails près, une traduction de l'article Non-Apophonic O-Vocalism in Indo-European paru dans *Word* 9 (1953), pp. 253–267.

[1] Voir *Word* 6 (1950), pp. 205–216.

ler un **o* original là où le membre **e* de l'alternance n'est pas attesté dans nos documents, mais aussi dans les cas où *o* apparaît dans certaines situations morphologiques et dérivationnelles bien déterminées. En cas de données contradictoires, nous ne devons pas oublier la possibilité d'un développement analogique de l'alternance *e/o* à partir d'un **o* original non-apophonique.

8.3. Il est clair que ce point de vue ne sera pas accepté par les linguistes qui considèrent que l'économie est une vertu fondamentale en matière de reconstruction, et que, puisque l'alternance nous donne la possibilité de concevoir tout **o* comme un substitut de **e*, la seule méthode correcte est de dénier l'existence à toute autre source du vocalisme *o*. On s'occupera, ci-dessous, du problème de savoir si l'économie est actuellement une vertu lorsqu'il s'agit de reconstruire la phonologie de l'indo-européen commun. On se contentera de souligner ici que si nous voulons expliquer en détail pourquoi nous trouvons *o* dans le gr. δίδωμι au lieu du degré *e* qu'on attendrait, expliquer le *ō* comme le degré *o* allongé d'une racine en *e* exige infiniment plus d'ingéniosité et d'audace qu'il n'en a jamais fallu pour mettre sur pied la théorie des laryngales. Si l'économie est ici une vertu, ce devrait être une économie totale, et non point une économie dans le système des phonèmes reconstruits réalisée aux dépens de la simplicité morphologique.

8.4. En faveur du vocalisme *o* non-apophonique, il existe un argument qui ne semble pas avoir été présenté jusqu'ici: le fait que dans un grand nombre de cas où **o* ne se trouve pas alterner avec **e*, il apparaît à l'initiale de mot, par ex. gr. ὄσσε «les deux yeux», ὀδμή «odeur», ὄζος, «branche». Ceci, en soi, semblerait indiquer un comportement particulier et l'existence d'une classe à part. Mais le fait prend une signification supplémentaire lorsqu'on dresse un parallèle entre le comportement de **ŏ* non-apophonique et celui de **ă* «non-expressif». Meillet a fait remarquer[2] qu'hormis certains mots de nature expressive ou technique, susceptibles d'être des créations récentes ou des emprunts, *a* i.-e. n'apparaît guère qu'à l'initiale comme dans gr. ἀγρός «champ», αἶθος «feu», ἄγχω«serrer». Or,

[2] *Introduction*, pp. 166–168.

il n'y a pas de doute que *a* i.-e. ne fait pas partie du système d'alternance *ĕ–ŏ*–zéro, et le parallèle mentionné ci-dessus suggère que le *o* initial de ὅσσε, ὀδμή, ὄζος, n'en faisait pas partie non plus. Meillet n'essaie pas de rendre compte de la restriction dans la distribution du *ă* i.-e. traditionnel. Mais, dans le cadre de la théorie des laryngales, nous pourrions essayer de le faire en reprenant une suggestion d'Henry Hoenigswald[3] concernant la perte d'une laryngale après *s* initial et avant voyelle. Nous dirons qu'il a dû y avoir chute d'une laryngale après toute consonne initiale sans coloration de la voyelle suivante, c'est-à-dire à une date beaucoup plus ancienne que dans d'autres positions. Ceci, cependant, nous intéresse moins en ce moment que le parallélisme entre **ă* et ce que nous supposons avoir été *ŏ* non-apophonique.

8.5. Nous supposerons donc, dans ce qui suit, l'existence dans les langues indo-européennes de *ō* comme voyelle normale de degré plein, et de *ŏ* au même titre, du moins à l'initiale de mot. Dans aucun des deux cas, il n'y a lieu de supposer d'alternance qualitative, et la forme à poser pour le degré zéro dépendra du fait que l'on adoptera ou non la théorie des laryngales.

8.6. Lorsqu'on se penche sur les écrits consacrés au *ō* non-apophonique, et en particulier sur ceux d'auteurs qui n'opèrent pas avec les laryngales, on ne peut s'empêcher d'être frappé par le fait que la plupart des «racines», «bases» ou éléments signifiants reconstruits et présentés comme finissant en *-ō*, manifestent une tendance certaine à dégager un [w] devant une voyelle suivante, de sorte que certains auteurs sont portés à les présenter avec une diphtongue finale *-ōu*. La racine *dō* «donner» présente en plusieurs langues des traces de ce [w], comme dans le cypr. δοϝεναι, skt. *dāvánē*, lit. *dovanà*, v. sl. *davati*, lat. *duam*, *duim*[4]; Hirt et d'autres rapprochent **g^{w}ō* «paître» du *g^{w}ōu-* de *bōs*, *bouis*[5]; **g^{w}(e)rō* «grue» manifeste une labiale dans le lat. *grūs*, v-sl. *žeravĭ*[6]; Hirt fait remonter le groupe du grec τιτρώσκω, τραῦμα à une base **terōu* «percer,

[3] *Language* 28 (1953), p. 184.

[4] Cf. Boisacq, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque* s. δίδωμι, et M. Vasmer, *Russisches etym. Wörterbuch* s. *davat'*.

[5] *Der indogermanische Ablaut*, § 61.

[6] *Ibid.*, § 213.

blesser»[7], et pose également **ghelōu* pour le grec χέλυς, χελώνη «tortue»[8]; le grec γάλως «sœur du mari», dat. sg. homer. γαλόῳ et le serbe *zaova* «id.» font supposer **g'(e)lōu*[9]. Dans une discussion concernant l'étymologie de mots tels que grec στρωτός, βιβρώσκω, θρώσκω et quelques autres que nous présenterons par la suite, on peut voir qu'au moins certains linguistes opèrent avec des «bases lourdes» en *-ōu*[10]. Enfin, il faudrait mentionner des morphèmes comme le **-ō(u)* du nom. acc. duel des thèmes en *o*, et le *-ωF-* de grec μήτρως «oncle maternel», πάτρως «oncle paternel»[11].

8.7. Bien entendu, il est toujours possible de partir d'une racine ou base en *ō* et de postuler un élargissement, ou «Wurzelerweiterung», en *w-*, mais pourquoi un tel élargissement, qui est relativement rare ailleurs, devrait-il apparaître si fréquemment après un *ō* final de racine ou de base? On dirait que le *-ō* final a dégagé un [u̯] lorsqu'il précédait immédiatement un *e/o* thématique ou un suffixe commençant par une voyelle. Ceci donnerait des formes secondaires en *-u̯* de la racine qui pourraient, par extension analogique, se retrouver dans les dérivés avec suffixe commençant par une consonne: **trō* devant consonne explique le grec τρῶμα «blessure»; τραῦμα «id.» doit provenir d'une forme secondaire **trōu*, extraite de dérivés en *-os* ou *-ā*. En termes de phonologie, nous dirions que, puisque [u̯] s'ajoutait ici automatiquement à /ō/ prévocalique, le groupe phonétique [o·u̯] était à l'origine la variante combinatoire de /ō/ devant une autre voyelle, alors que [o·] était, à date ancienne, la variante combinatoire devant consonne. Dans le cadre de la reconstruction traditionnelle de l'indo-européen, cette analyse phonologique n'aurait de valeur que dans une période antérieure à l'alternance, avant qu'un *ō* apophonique se soit dégagé en alternance avec *e-o-ē*-zéro. Il ne semble pas que le *ō* apophonique ait dégagé aucun [u̯]. Le *ō*, avec variante prévocalique [o·u̯] devait donc être distinct du *ō* avec variante prévocalique [o·] au moins en position prévo-

[7] *Ibid.*, § 223. [8] *Ibid.*, § 473.

[9] Cf. J. B. Hofmann, *Etym. Wörterb. des Griech.*, s. v. et Boisacq, *ibid.*, s. γαλόω.

[10] Voir, par ex., la discussion des vues de Hirt par A. Walde dans *Stand und Aufgaben der Sprachwissenschaft, Festschrift Streitberg*, pp. 160–163.

[11] Boisacq, *ibid.*, s. μήτρως.

calique, et l'identification de ces deux *ō* supposerait l'identification du dégagement [u̯] avec le phonème *w*, [o·u̯o], phonologiquement tout d'abord /ōo/, passant ultérieurement à /ōwo/. Mais ceci ne saurait nous mener très loin, aussi longtemps que nous répugnons à une analyse des voyelles longues non-apophoniques. Le bénéfice net est l'économie d'un certain nombre d'«élargissements». Mais après tout, certains linguistes n'en sont pas à quelques élargissements près.

8.8. La remarque qu'*ō* non-apophonique, dans son degré plein ou son degré zéro, est d'habitude séparé de la voyelle suivante par un élément labial est, au contraire, très féconde aussitôt que nous sommes prêts à analyser la voyelle longue de degré normal en une succession de voyelle brève + une consonne que l'on appelle traditionnellement «laryngale»[12]. Si l'on se représente **ō* comme le résultat de la coalescence de *e* + *x* (*x* désignant ici une laryngale de pouvoir colorant *o*), le [u̯] de liaison que nous devrions supposer avant une voyelle suivante doit être une trace laissée par *x*. Or si *x*, lorsqu'il s'est confondu avec la voyelle précédente, a laissé demeurer un glide labio-vélaire, nous pouvons supposer qu'il y avait une articulation labio-vélaire parmi ses composants phoniques.

8.9. L'idée que l'articulation de la laryngale de pouvoir colorant *o* comprenait une composante labio-vélaire n'est pas nouvelle[13]. Tout linguiste formé à la phonétique présumerait que le pouvoir de colorer en *o* les voyelles voisines doit impliquer un arrondissement des lèvres accompagné d'une rétraction de la langue. Mais on ne semble pas jusqu'ici avoir tiré les conséquences de cette observation. Seuls des linguistes enclins à l'analyse des phonèmes en traits pertinents seraient tentés de s'avancer au delà de la simple supposition d'un arrondissement des lèvres dans l'articulation du ∂_3 de Kuryłowicz.

8.10. L'analyse en traits pertinents des laryngales de l'indo-européen commun ne peut s'appuyer que sur l'observation des

[12] Ce qui ne veut pas dire qu'il faille nécessairement l'imaginer sous la forme d'une articulation laryngale.

[13] Cf. A. Cuny dans *Revue hittite et asianique* 5, pp. 38–39; longtemps auparavant, Henry Sweet l'avait interprétée comme une pharyngale labialisée (cf. W. P. Lehmann, *Proto-Indo-European Phonology*, p. 104).

traits distinctifs laissés dans les langues attestées par les phonèmes disparus. A proprement parler, ce que nous pouvons faire, c'est attribuer au phonème reconstruit, les caractéristiques, anciennement distinctives ou non, qui ont laissé des traces dans nos documents. Mais l'expérience phonologique confirme l'hypothèse qu'en règle générale seuls les traits phonologiquement distinctifs des phonèmes disparus se sont transportés sur leurs voisins dans la chaîne parlée quand l'existence de ces phonèmes s'est trouvée menacée[14]. Par opposition au timbre *e*, qui est celui du degré vocalique normal attesté pour l'indo-européen[15], la voyelle *o* est caractérisée par la rétraction de la langue, trait qu'elle partage avec la voyelle [a], plus le trait additionnel d'arrondissement des lèvres, accompagné d'un certain degré de relèvement de l'arrière de la langue vers le voile du palais. Si la coloration *a* d'une voyelle anciennement d'avant est due à l'action d'une consonne voisine, cette consonne a dû être caractérisée par une articulation rétractée de la langue semblable à la pharyngalisation qui donne leur qualité aux «emphatiques» de l'arabe; la coloration *o* du degré vocalique normal a dû résulter de la combinaison de la rétraction caractéristique de la laryngale de pouvoir colorant *a*, avec l'arrondissement et la protrusion des lèvres que l'on désigne comme labiovélarisation lorsqu'il s'y ajoute un certain degré de relèvement de l'arrière de la langue[16]. Si nous désignons par *A* la consonne (ou les consonnes: a_2 et

[14] Cf., ci-dessus, 6.22.

[15] Si, avant les alternances et l'élimination des laryngales, l'indo-européen n'avait qu'un phonème vocalique, celui-ci devait être de timbre très variable, surtout selon le contexte, mais aussi sous la dépendance de tous les facteurs responsables des variations non-pertinentes. Toutefois, le centre de gravité de ce phonème doit avoir été plus près d'un [a] plus ou moins centralisé que du [ɛ] que suggère la lettre *e*. Mais, qu'on parte de [ɛ] ou de [a], rétraction signifie [ɑ] et, avec arrondissement labial, [ɑ̊] d'où, par différenciation dans le système, une véritable voyelle de type *o*.

[16] En fait la rétraction de la langue fournit automatiquement la «vélarisation» nécessaire. L'essentiel est d'obtenir une cavité antérieure aussi vaste que possible, et, mieux encore que la vélarisation, la pharyngalisation permettra d'atteindre ce résultat. Dans ce qui suit, nous dirons simplement «arrondissement labial» ou «labialisation» au lieu de «labiovélarisation»; cf., ci-dessus, 4.33 et s.

∂_4) d'articulation rétractée, qui finalement exerce un effet de rétraction sur les voyelles voisines, nous devrions désigner par A^w la consonne (∂_3 de Kurylowicz, ou LES CONSONNES! voir ci-dessous) qui combine l'articulation rétractée avec un arrondissement des lèvres. Ceci veut dire que $*A^w$ était à $*A$ ce que $*k^w$ était à $*k$, et nous ne devrions pas nous étonner si $*A^w$ partage avec $*k^w$ et ses congénères certains traits de leur comportement phonologique.

8.11. Dans une langue comme le latin, ou nous pouvons supposer que $*k^w$ a été longtemps conservé pratiquement inchangé, nous ne constatons pas que l'élément labio-vélaire affecte la prononciation des voyelles voisines: on ne voit pas que *quam* passe à **quom* ou *quaerō* à **quoirō*; dans *colō*, de $*k^welō$, le changement de qualité de la première voyelle est dû à l'*l* suivant comme dans *olīua*, à côté du grec ἐλαί(ϝ)α. Lorsque le trait labio-vélaire vient à se combiner avec un élément voisin, il se trouve perdu pour la dorsale avec laquelle il se combinait à l'origine: dans le gr. γυνή, «femme», de $*g^wonā$, ^{w} a coloré ^{o} en $^u > u$, mais $*g^w$a, du coup, perdu sa labialité, d'où *g-*; dans le béotien βανά, aussi de $g^wonā$, $*g^w$ a conservé sa labialité, d'où $*g^w > b$, et ^{o} s'est développé normalement en *-a-*. Un élément tel que ^{w} ne se trouvera conservé qu'une seule fois dans un contexte donné, et ce qui vaut pour $*k^w$, $*g^w$, $*gh^w$ s'appliquera sans doute aussi à $*A^w$. Nous devrions donc nous attendre à ce qu'un groupe comme $*-eA^wt-$ apparaisse en grec et en latin comme *-ōt-* puisque, dans un contexte de ce genre, la rétraction et l'arrondissement de $*A^w$ se transmettront l'un et l'autre à *e* en même temps que sa durée. Mais dans $*-eA^w + o-$, où ^{w} se conservera d'abord comme un glide, puis comme un phonème indépendant, nous ne devrions pas nous attendre à ce que l'arrondissement se transmette à *e*, mais seulement la rétraction accompagnée par la durée de $*A^w$, d'où $*-ā^wo- > -āwo-$[17]. C'est là le résultat phonologique qu'on doit régulièrement attendre, mais il est clair que dans un grand nombre de cas il a dû se modifier en *-ōwo-* par analogie

[17] On pourrait supposer transfert de la rétraction et préservation comme *w*, phonème plein, de ce qui reste de A^w; dans ce cas, la voyelle précédente resterait brève et apparaîtrait comme *a*. Mais cette hypothèse est moins fertile que celle que nous adoptons ici.

avec des formes dans lesquelles **-eA^{w}-* original était suivi d'une consonne et s'est développé en *-ō-*. Dans le cas de **-eA^{w}* final de mot (radical, suffixe ou désinence), nous devrions supposer l'existence, à l'origine, de deux traitements réguliers, *-ō* ou *-āw*, selon que le mot suivant commençait par une consonne ou par une voyelle. Mais, bien entendu, l'analogie a dû tendre à réduire *-ō/-āw* à *-ō/-ōw*, que l'on peut fort bien poser comme l'antécédent de la terminaison sanscrite de duel thématique *-ā, -āu*.

8.12. Cependant, si notre hypothèse est correcte, nous devrions trouver des cas où l'on a retenu le produit phonétiquement régulier. Le latin *octāuos* «huitième» semblerait en être un. Il est évident que le latin dérive ses ordinaux de 7 à 10 directement des cardinaux par addition de la voyelle thématique, et *octāuos* est évidemment le mot pour 8, *octō*, plus *-o-(s)*. Comme on pouvait s'y attendre, les linguistes se sont activement employés à essayer d'expliquer le *ā* de cette forme. Thurneysen[18] postule en latin un changement régulier de *ŏ* devant *u* intervocalique à *ă̆*; *octāuos* est son unique exemple de *ō* > *ā* devant *u* consonne. Vendryes[19] apporte des exemples supplémentaires d'un changement de *-ōuo-* à *-āuo-*. Meillet[20] est plus sceptique et fait valoir le *ō* conservé dans *ōuum* «œuf», que Sommer[21] ne trouve pourtant pas décisif, d'où son acceptation à demi-enthousiaste de la proposition de Thurneysen. Vendryes rapproche ses autres exemples *flāuos* «blond» (cf. *flōrus*), *rāuos* «gris», *gnāuos* «diligent» des formes germaniques v.-h.-all. *blāo* «bleu», *grāo* «gris», v.-isl. *knár* «brave» dont le *ā* est issu d'un ancien *ē*. Ceci semblerait indiquer que le *ā* du latin, dans ces mots, est issu d'un *-ō* apophonique, ce qui nous empêcherait d'interpréter *flāuos*, par exemple, comme venant de **bhleA^{w}-o-*. Mais on pourrait élever quelques doutes au sujet de l'identification de *flāuos, rāuos* avec *blāo*,

[18] *KZ* 28, p. 154.

[19] Meillet-Vendryes, *Traité de grammaire comparée des langues classiques*, § 163, rem. 1; J. Vendryes, seul responsable de la seconde édition, y a non seulement conservé, mais développé ce paragraphe.

[20] Ernout-Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*[3] s. *octō*.

[21] *Handbuch der lateinischen Laut- und Formenlehre*, Heidelberg 1948, p. 69.

grāo; d'ailleurs le **ē* des formes germaniques pourrait s'expliquer, comme nous le verrons dans le cas de *gnāuos–knár*, par une extension analogique de l'alternance.

8.13. En ce qui concerne la racine du latin *(g)nōscō* «savoir», on suppose, en général, qu'elle était homonyme de celle qui signifie «naître, engendrer», à savoir *g'(e)nē/ō*, et que les diverses langues indo-européennes ont innové afin d'éviter des conflits gênants. Mais s'il n'est pas de langue qui puisse supporter d'avoir des formes identiques pour des notions comme «savoir» et «naître, engendrer», et c'est là une chose que la plupart des linguistes nous accorderont volontiers, on ne voit pas bien comment l'indo-européen primitif, qui était une langue comme une autre, aurait toléré l'homonymie. En fait, toutes les branches de l'indo-européen sauf une s'accordent pour indiquer **ō* comme la voyelle. Seul le germanique, avec v.-angl. *cnāwan*, v.-h.-all. *chnāan* indiquent **ē* (cf. v.-angl. *sāwan* «semer», de **sē-*). Mais, plus que partout ailleurs, l'alternance *e-o-ē-ō* a joué en germanique un rôle morphologique si capital que nous devons ici compter avec une expansion analogique du type *ĕ-ŏ* d'alternance hors de son domaine originel[22]. De même que le *-ē* des gen. pl. masc. en gotique ne nous donne pas le droit de postuler une voyelle autre que *ō* ou *o* pour la terminaison du gen. pl. en indo-européen[23], le témoignage du germanique ne devrait pas nous empêcher de supposer **g'(e)nō* avec *ō* non-apophonique c'est-à-dire **g'(e)neA^{w}* comme la

[22] Le caractère analogique de **ē* germanique dans cette racine est bien marqué par J. Vendryes dans A propos du lituanien *žinau* «je sais», *Studi Baltici* 5 (1935–36), pp. 62–68, qui récuse, dans le même article, le témoignage de l'albanais parfois cité comme appuyant un **ē* indo-européen.

[23] Cet *ŏ* est, selon toute vraisemblance, un *o* apophonique, mais la fixation de *-ŏm*, non attesté en hittite, comme désinence de génitif pluriel s'est produite longtemps après la période d'apparition des alternances, et cette désinence a toujours eu le phonème *o* de l'indo-européen récent, et non point la voyelle indifférenciée de la période antérieure aux alternances; **-om* s'explique bien comme la finale de l'accusatif (ou nominatif neutre) singulier d'un adjectif thématique, soit par exemple **owy-o-s*, **owy-o-m* de **owi-s*, employé tout d'abord dans des contextes comme **owyom genos* «l'espèce ovine», interprété ultérieurement comme «l'espèce des moutons»; *-ōm* dérive de *-o* thématique + *om*.

racine en i.-e. commun. Le *-w-* de *cnāwan*, si surprenant, milite en faveur de notre interprétation: à partir de **g'neA^{w}-* nous attendrions en germ. **knāw-* avant voyelle, passant régulièrement à **knōw-*[24], d'où, par analogie, **knēw-* > v.-angl. *cnāw(an)*. Le *w* du v.-angl. *blāwan* «souffler», doit avoir la même origine: il faut partir d'une racine **bhleA^{w}* attestée dans le lat. *flāuī* «j'ai soufflé» (< **bhleA^{w}* + *ai*; d'où, par analogie, le *ā* de *flāre*, comme nous le verrons plus bas) qui devant une voyelle donnerait en germ. **blāw-* > **blōw-* et par analogie **blēw-* > v.-angl. *blāw(an)*. Par la suite, le *w* a été étendu par analogie à la racine en *-ē* de **sē*, «semer», germ. occ. **sā*, d'où v.-angl. *sāwan*.

8.14. A partir de la racine **g'neA^{w}* postulée ci-dessus, nous attendons en gr. et en lat. *gnō-* devant consonne, d'où grec γιγνώσκω, ἔγνων, lat. *(g)nōscō*, et le degré zéro **g'nə$_3$* > **g'n̥* comme dans gr. γνωτός, v.-irl. *gnáth* «connu» (le latin *(g)nōtus* a *ō* par analogie, sous la pression de l'homonymie dangereuse de *(g)nātus*). Devant voyelle, nous attendons en lat. *(g)nāu-*, et c'est précisément ce que nous trouvons dans *gnāuos* «diligent» où une évolution sémantique particulière a empêché le remplacement de *ā* par *ō*, sur l'analogie de *gnōscō*. C'est ce remplacement analogique que nous trouvons, comme on pouvait s'y attendre, dans le parfait *gnōuī*, de **g'neA^{w}* + *ai* > **gnāuī*.

8.15. Ainsi, les parfaits en *u*, jusqu'ici mystérieux, du latin et du sanskrit s'expliquent à partir de «bases lourdes» en *-ō-*, avec extension initiale à d'autres «bases lourdes» en *-ē* et en *-ā*. En sanskrit, l'extension dans le lexique n'a jamais dépassé ce point; dans le paradigme, on la trouve limitée à ce qui a dû être le berceau primitif du phénomène, à savoir la 1ère et la 3e pers. du sg., là où les désinences étaient vocaliques[25]. En

[24] On peut avoir eu **knōw-* avant le passage de *ā* à *ō*, avec *ō* sur l'analogie de **knō-* régulièrement dérivé de **gneA^{w}* devant consonne. Les verbes de la catégorie vieil-anglaise *cnāwan–cnēow* n'appartiennent plus au type d'alternance *ē–ō*, mais ils en faisaient encore partie en gotique comme on le voit par *saian–saisō* «semer» qui correspond à vieil-angl. *sāwan–sēow*. Au sujet des verbes de ce type, voir H. Hirt, *IF* 17 (1904–05), p. 281 et 35 (1915), pp. 142–147.

[25] Un parfait sanskrit comme sg. 1 et 3 *jajñāu* reste inattendu,

latin, bien que le parfait en *u* caractérise toutes les personnes, et soit, à l'époque classique et plus tard, la seule marque productive de parfait, il ne fait pas de doute qu'il se soit étendu, par analogie à partir de thèmes à voyelle longue. En sanskrit, où *ē*, *ā* et *ō* se sont confondus, il est facile de comprendre comment un trait, à l'origine caractéristique des thèmes en *ō*, a pu s'étendre à d'autres «bases lourdes». En latin, nous pouvons, au sein des parfaits primitifs en *-uī*, compter avec des formes en *-ōuī* et *-āuī*; la présence de *gnōscō* tendait naturellement à faire de **gnāuī gnōuī*, mais, dans les verbes qui n'offraient pas de degré plein *ō* au présent, l'analogie ne pouvait jouer, et, *-āuī*, phonétiquement régulier, s'est trouvé conservé. De cette façon, il est plus facile de comprendre l'extension de *-uī* aux thèmes en *ē* (cf. *sprēuī*) et au delà, que si *-uī* s'était trouvé limité aux thèmes finissant tous avec la même voyelle latine. C'est ce *-āui* phonétiquement régulier que nous trouvons conservé dans *strāuī* «j'ai étendu», dont le présent *sternō* n'avait pas d'*ō* qui pût provoquer un changement en **strōuī*. On suppose souvent que le *ā* de *strāuī* est dû à l'analogie de *strātus*[26]. Mais le grec, avec στρωτός, ἔστρωκα, indique très nettement un *ō* non-apophonique, c'est-à-dire une racine **streA*^{w} d'où ont été dérivés

1) un présent à infixe *n* **stṛneA*^{w}-, d'où skt. *stṛnáti*, v.-irl. *sernaid*, et aussi, finalement, lat. *sternō*,

car on n'y trouve point la désinence régulière *-a; *g'e-g'neA*^{w} + *e* aurait dû donner **jajñāva*, et, à moins de supposer l'existence d'un parfait athématique sg. 3 **g'e-g'neA*^{w} à côté de la forme thématique, il nous faudra expliquer *jajñāu* comme le résultat d'une suite d'extensions analogiques: les parfaits réguliers de *dhā* et *sthā* ont dû être **dadhā* (< **dadhaa*) et **tasthā* (< **tasthaa*); des générations de nouveaux locuteurs ont dû en conclure que les parfaits des «bases lourdes» monosyllabiques se formaient sans désinence aux sg. 1 et 3; en conséquence un **jajñāva* a dû céder le pas à *jajñāu;* finalement *-u* a été étendu à toutes les «bases lourdes» monosyllabiques. On trouvera la bibliographie et une autre suggestion chez Thumb-Hirt, *Handbuch des Sanskrit*, Heidelberg 1930, § 27. Sur les apparentements possibles du parfait latin en *-uī* cf. Karl H. Meyer, *IF* 61 (1952), pp. 29–39.

[26] Ernout-Meillet, *ibid.*, s. v. Sur les différentes formes de cette racine et en général au sujet du vocalisme *o* dans les racines dissyllabiques en grec, voir Martín S. Ruipérez, El vocalismo del tipo ὄρνυμι, στόρνυμι, *Emerita* 17, pp. 106–118.

2) un parfait et un aoriste, à partir de **streA*^{w}-, d'où gr. ἔστρωσα, ἔστρωκα, lat. *strāuī*,

3) un adjectif verbal, **stṛA*^{w}*-tó-*(**stṛ*$_{3}$*-tó-*) d'où, régulièrement, gr. στρωτός, lat. *strātus*.

Le *u* de skt. *stṛnóti*, gr. στόρνυμι, got. *straujan* doit-il s'expliquer comme un *w* original ou une extension analogique du ^{w} dégagé par **A*^{w}? C'est là un problème qui ne nous retiendra pas ici.

8.16. La reconnaissance de **ō* non-apophonique comme membre légitime du système de l'indo-européen a certainement été retardée par le fait que les thèmes en *ō* ne semblent s'être affirmés nulle part comme une classe régulière et productive, même temporairement. La majorité des langues i.-e. a confondu *ā* et *ō*. En grec, δίδωμι est seul de son espèce et, de façon ou d'autre, le latin s'est arrangé pour se débarrasser de tous ses verbes à thème en *ō* primitif. Le traitement *-āuī* de **eA*^{w} + *ai* qui est attesté dans *strāuī* nous fournit une indication précieuse quant au sort de cette classe. Revenons au lat. *flāre*, que nous avons rapproché ci-dessus du v.-angl. *blāwan* et pour lequel nous avons posé une racine primitive **bhleA*^{w}. Un **bhleA*^{w}*-mi* primitif > **flō-mi* a dû donner **flōō*, d'où *flō*, la forme attestée, dès que la désinence thématique en *ō* a remplacé *-mi*; au pluriel (et au duel) la racine apparaissait au degré zéro sous la forme **bhlṛA*^{w}- (ou **bhlə*$_{3}$-) qui devait donner régulièrement *flā-*, forme que nous trouvons en fait dans *flāmus*, *flātis*. Puisque, ainsi que nous l'avons vu, le *ā* se trouvait aussi régulièrement assuré au parfait *flāuī*, il est facile de comprendre comment un verbe de ce type a pu passer à la classe en *-ā*. Il est vrai que *ā* ne serait pas aussi fréquent dans une racine où la voyelle i.-e. n'était pas précédée par un groupe consonne + sonante, comme dans **bhleA*^{w}. Mais, même dans ce cas, le *ă*, équivalent latin normal du degré zéro de **-eA*^{w}-, soutenu par un parfait en *-āuī*, tendrait à amener les verbes en *-ō* à se conformer dans leur flexion aux verbes en *-ā*. Même en l'absence d'un parfait en *-āuī*, nous trouvons que *dō*, *dăre*, suit à l'infectum le modèle des verbes en *ā* (*dăbam*, *dăbō*) bien qu'il conserve le *ă* bref du degré zéro. Pour ce qui est du parfait, la racine **deA*^{w} a été attirée dans l'orbite de **stā* et de **dhē*, au lieu de les attirer, comme nous supposons qu'elle l'a fait en sanskrit. Une forme comme *dedimus* est, en tout cas, le correspondant attendu d'un **de-dA*^{w}*-mos* régulier, et le parallé-

lisme *stetimus*, (*con*)*didimus*, *dedimus*, explique celui de *stetī*, (*con*)*didī*, *dedī*.

8.17. Supposer, pour le concept de «labourer», une base $*areA^{w}$, ($*A(e)reA^{w}$) pourrait aider à expliquer le désaccord entre le o du grec ἀρόω et le *ā* du latin *arāre*. On devrait alors faire remonter le *ā* de *arāre* à celui de *arāui* ($*areA^{w} + ai$) avec l'appui du *ă* que nous pourrions supposer dans $*aramos$ ($< *arA^{w}$-*mos*), au lieu de la forme analogique attestée *arāmus*. Le o du grec ἀρόω reflèterait un degré zéro ou un degré réduit de la seconde syllabe de la racine, à savoir $*arA^{w}$ ou $*ar^{o}A^{w}$ (avant consonne; voir 8.18). Le lat. *arātrum* et le grec ἄροτρον montrent que le vocalisme du verbe s'est étendu au nom de l'instrument. On pourrait aussi interpréter le lat. *aruos* «arable, labouré» (cf. gr. ἄρουρα) comme une preuve de l'existence d'une laryngale à arrondissement labial dans la seconde syllabe de la base, si nous supposons que $*ar^{o}A^{w}$-*o*- > $*arauo$- a pu se réduire en latin à *aruo*-; le *u* de *aruos* pourrait être la source de celui de *pascuos*[27].

8.18. Nous pourrions être tentés d'invoquer $*A^{w}$ toutes les fois que le gr. o se trouve alterner avec le lat. *ă*. Mais il faut nous en abstenir là où le gr. a -o(*F*) + voyelle et le latin -*ău* + voyelle; $*^{o}A^{w}$ + consonne a dû donner o en gr. comme dans δοτός, parce que le trait labial n'est pas conservé hors de la voyelle; mais s'il se manifeste sous la forme d'un *F* devant une voyelle, nous devrions attendre un *ă* pour la voyelle, tout comme en latin. Par suite, postuler $*A^{w}$ ne fournit pas une explication qui permette d'éliminer le désaccord entre gr. κοέω «remarquer» et lat. *caueō* «faire attention»[28], gr. κοοι «creux» et lat. *cauos* «creux», etc.[29] Comme, cependant, le grec a o comme représentant préconsonantique d'un $*$-eA^{w}- réduit, nous pourrions supposer que, dans un petit nombre de cas, le grec présente des o analogiques (-o(*F*)-) en position prévocalique, alors que ceci est exclu en latin où $*$-eA^{w}- réduit donne *a* devant une consonne (comme dans *datus*) et *au* devant une voyelle. Nous pourrions donc nous demander si, par

[27] Cf. Ernout-Meillet sous *arō* où l'on trouve, tiré de Plaute, *non aruos hic sed pascuost ager.*

[28] *Ibid.*, s. v.

[29] Meillet-Vendryes, *ibid.*, § 168.

exemple, le désaccord entre gr. λόω, λούω, «laver» et lat. *lauo* «id.» ne devrait pas être attribué à des traitements différents d'un ancien *$^{o}A^{w}$. Si nous posions une racine *leA^{w}, le gr. λόω, avec ó analogique et le lat. *lauō*, *lauere* en représenteraient un degré réduit. Si le hitt. *laḫḫwa-* «verser» vient de la même racine, on voudrait peut-être y voir le représentant d'une laryngale labialisée. Le verbe hittite est souvent écrit avec un seul *ḫ*[30], de sorte que l'identification serait acceptable pour ceux qui insistent sur la sonorité de ∂_3. Mais, comme nous le verrons ci-dessous, 8.26, même si nous devions poser ici une laryngale sourde, nous pourrions encore voir dans *-ḫḫw-* l'aboutissement d'une laryngale labialisée. Il est vrai que lorsque nous trouvons une forme du verbe écrite *la-aḫ-ḫu-u-wai* nous pouvons être enclins à douter que, ce qui était à l'origine un glide labial ait jamais pu devenir un son qui nécessitât une transcription aussi insistante que *-u-u-w-*. Mais *kwat* «pourquoi», de *$k^{w}od$ s'écrit *ku-wa-at*, et l'on voit souvent *-u-u-w-* alterner avec *-u-w-*. Ce qui pourrait nous dissuader de restituer ici *leA^{w} est plutôt le fait que dans cette famille de mots, on trouve plus souvent, devant suffixe consonantique, une diphtongue en *u* (v.-isl. *laudr*, *laug*, gaul. *lautro*, ir. *lóthar*, lat. *lautum*) que le *ō* attendu du lat. *lōtus*, *lōmentum*, etc. ... et ceci rendrait plus vraisemblable une forme primitive avec un *w* phonologiquement indépendant[31].

8.19. Le cas du gr. τραῦμα, que nous avons effleuré ci-dessus, 8.7, illustre dans quelle mesure on peut accepter des diphtongues en *u* dans les produits de racines en *$-eA^{w}$; on fait généralement dériver le gr. τιτρώσκω et sa famille d'une base *$t(e)rōu$, extension de la fréquente racine *ter* au moyen de ce que nous pourrions appeler maintenant un suffixe en *$-eA^{w}$. On peut faire remonter la combinaison τρω-, dans les diverses formes grecques où elle se trouve suivie d'une consonne, soit à *$treA^{w}$ soit au degré zéro *$tr̥A^{w}$; la forme phonétiquement régulière τρῶμα est fréquente hors de l'Attique, mais la forme classique est τραῦμα que, dans le cadre de la théorie présente on doit expliquer comme un dérivé en -μα d'une variante *τραϝ- de la

[30] Cf. Sturtevant, *The Indo-Hittite Laryngeals*, p. 35.

[31] Par ailleurs, si véritablement un glide labial s'est si bien conservé dans *laḫḫwa-*, on se demande pourquoi il n'apparaît pas dans *hastai* «os» que nous faisons remonter à *$A^{w}est-$.

racine, extraite de formes dans lesquelles **treA*^{w} était suivi d'une voyelle.

8.20. Le latin *prō* représente un groupe étymologique qui illustre bien les comportements divers de la combinaison **eA*^{w}. On suppose parfois que *prō* vient de *pro* avec un allongement régulier dans une forme de ce type. Mais comme il apparaît dans Ernout-Meillet, *prō* est sans doute une forme aussi ancienne. Nous posons **preA*^{w}. Avec addition de la voyelle thématique, procédé normal pour dériver des adjectifs de substantifs, de numéraux ou d'adverbes, elle apparaît dans le v.-sl. *pravŭ* «droit» et le lat. *prāuos* «oblique» avec une étrange volte-face sémantique. A partir du degré zéro **pr̥A*^{w} + voyelle thématique, nous avons le skr. *pūrvas*, v.-sl. *prĭvŭ* «premier». Avec degré plein et addition de *-i-* nous trouvons gr. πρωΐ (< πρωϝι avec *ō* analogique), all. *früh*; avec suffixe nasal, nous avons, à partir de **preA*^{w}, v.-sax. *frūa* «dame» < **frōwōn*[32], et à partir de **pr°A*^{w} le groupe du v.-angl. *frēa*, v.-h.-all. *frō* «seigneur»; de *frau-*, que *frēa*, *frō* font supposer, ou de quelqu'un de ses antécédents, est dérivé le type du got. *frauja* «seigneur». A côté de πρωΐ, le grec a un bon nombre de formes avec *ā* comme πρᾱνής «penché en avant» (cf. lat. *prōnus*, avec *ō*), dor. πρᾶτος (att. πρῶτος) «premier», dont le vocalisme pourrait s'expliquer par l'analogie d'un **πρᾱϝος* non attesté en grec.

8.21. On pourrait faire dériver les divers mots attestés pour «soleil» d'une base présentant, entre deux voyelles, **A*^{w} au lieu de la laryngale de pouvoir colorant *a* que l'on postule souvent. Il n'est pas impossible de concevoir le latin *sōl* comme résultant d'une contraction d'un ancien **sāwel*, mais c'est là une hypothèse *ad hoc*, puisqu'on n'a pas enregistré d'autre cas de contraction de ce genre. Cependant, en partant d'un **seA*^{w}*el* primitif, on peut interpréter *sōl* comme l'aboutissement régulier de **seA*^{w}*l*, avec degré zéro dans la deuxième moitié du thème. Les formes grecques viennent de **seA*^{w}*el-iyo-* qui est dérivé du double degré plein **seA*^{w}*el-*. Le got. *sauil* vient, selon toute apparence, du même **seA*^{w}*el-*, mais le nordique *sōl* s'explique mieux à partir de **seA*^{w}*l-* comme la forme latine

[32] Cf. Sigmund Feist, *Vgl. Wörterb. der got. Sprache*, s. *frauja*.

homophone. On pourrait interpréter le véd. *sū́riyas*, avec le même suffixe que dans les formes grecques, et le v.-irl. *súil*, thème en *i*, comme venant de $*s^{o}A^{w}l$- avec degré réduit de la première syllabe et degré zéro de la seconde; *ū* venant de $*^{o}A^{w}$ résulterait de la coloration de la voyelle réduite par la labialisation suivante et, pour finir, d'un allongement après disparition du $*A$. Il y aurait à déterminer si un traitement de ce genre se limite strictement à l'indien et au celtique, ou s'il représente une possibilité générale parmi d'autres[33]. Il est vrai que, mis à part le *sōl* du lat. et du nordique, toutes les formes peuvent s'expliquer tout aussi bien si nous partons de **seAwel* avec un groupe **-Aw-* (**-$ə_2$w-*) au lieu d'un phonème unique $*A^{w}$, et c'est aux théoriciens de la racine qu'il appartient de décider si *CeCCel* est préférable à *CeCel* comme point de départ.

8.22. Postuler $*A^{w}$ permet de réduire d'une le nombre des consonnes dans la reconstruction de certaines racines ou de certains thèmes et contribue ainsi à l'unification de familles étymologiques peu homogènes. On suppose, en général, que le latin *uīuos* et ses congénères sont dérivés d'une «base lourde» $*g^{w}y\bar{e}/\bar{o}$ par addition d'un élément *w* et de la voyelle thématique. Cependant, l'hypothèse d'un vocalisme primitif *ē* semble s'appuyer exclusivement sur la forme grecque ζῆν «vivre» où le vocalisme *ē* peut être analogique; cf. homérique ζώω. Poser une racine dissyllabique $*g^{w}(e)yeA^{w}$ (ou une racine $*g^{w}ey$ et un suffixe **-eA^{w}-*) nous donnera la possibilité d'expliquer aussi

[33] Nous avons, ci-dessus, 8.17 et 18, posé en grec o et en latin *ă* comme les correspondants de $^{o}A^{w}$ devant consonne, et ceci semblerait exclure un traitement *ū* dans ces deux langues. En fait, dans le cadre de l'enseignement traditionnel, on attendrait *ă* partout sauf en grec. Mais il faut souvent admettre, dans la même langue, des traitements divergents (pour le grec, cf., ci-dessus, 8.11 et, ci-dessous, 8.24) du degré zéro ou réduit sans pouvoir préciser les différences de conditionnement. Nous ne savons même pas si, en contact avec une laryngale, nous devons distinguer entre degré zéro et degré réduit. Il nous faudrait une théorie dynamique du degré faible du vocalisme indo-européen qui tiendrait compte, mieux qu'on l'a fait jusqu'ici, de l'économie changeante des systèmes successifs, attestés ou non, de l'indo-européen et des langues issues, ainsi que des rétablissements et des renforcements analogiques des voyelles réduites; cf. Lejeune, *Traité de phonétique grecque*, p. 117 et s., où l'auteur traite des voyelles d'appui.

bien des formes sans *w* comme av. *ǰyātu-*, gr. ἐβίων «je vivais», βίοτος «vie», venant de **g^{w}yeA^{w}-*, **g^{w}i(y)eA^{w}-*, **g^{w}i(y)^{o}A^{w}-* préconsonantiques, que des formes à *ī*, venant de **iA(^{w})* comme le skt. *jīvás*, v.-sl. *živŭ*, *živǫ*, *žiti*, lat. *uīuos*, etc., toutes à partir de **g^{w}iA^{w}-* passant à **g^{w}īw-* devant voyelle et à **g^{w}ī-* devant consonne. Jusqu'à ce jour, la flexion du russe *žit'* reflète la présence primitive de *w* (> *v*) devant des désinences vocaliques (*živ-ët*), son absence devant des désinences consonantiques (*ži-l*). Le grec homérique ζώω, de *g^{w}yeA^{w} + yo-*, illustre le traitement *ō* de *eA^{w}* devant yod.

8.23. Le traitement en *aw* du degré réduit ou zéro de **eA^{w}* avant voyelle, avec lequel nous avons opéré en grec tout comme dans les autres langues (européennes), expliquera un certain nombre de formes dans lesquelles *ă* se trouve alterner avec *ō*, comme par exemple dans σάος, σῶος (σῶς) «sauf»; σάος vient régulièrement de **tw^{o}A^{w}+ os*, σῶος représente **σᾱος* < **σᾱϝος* < **twe A^{w}+ os* avec *ō*, comme dans σώζω «sauver», à partir de formes préconsonantiques.

8.24. Nous avons supposé jusqu'ici que le degré zéro ou le degré réduit de **eA^{w}* en position préconsonantique est en gr. ο (comme dans δοτός) en opposition avec le lat. *ă* (comme dans *dătus*). Cependant, si **A^{w}* était une articulation profonde labialisée, tout comme **k^{w}*, nous pourrions nous attendre à trouver des cas dans lesquels une voyelle réduite en contact avec la labialité de **A^{w}* tendrait à l'absorber, et apparaîtrait comme *u*; c'est là exactement ce que nous avons dans certaines formes grecques où υ résulte de la combinaison voyelle réduite + labialité d'une labio-vélaire voisine (précédente ou suivante). Nous avons vu ci-dessus, 8.11, le cas de γυνή, dans lequel υ est dû au mélange intime du ^{o} de **g$^{w o}$nā́* avec la labialité du **g^{w}* précédent, alors que dans le béotien βανᾱ, aussi de **g$^{w o}$nā́*, la voyelle réduite n'a pas été affectée et s'est développée régulièrement comme α tandis que **g^{w}* conservait sa labialité, d'où le β attesté[34]. Nous trouvons, en fait, quelques formes grecques dans lesquelles υ apparaît comme le degré réduit ou le degré zéro de **ō*; correspondant au latin *nōmen* (d'une forme avec **-eA^{w}-* entre les deux nasales), nous trouvons à côté de ὄνομα, la forme ὄνυμα, et le υ est normal dans le second élément de

[34] D'autres exemples chez Lejeune, *ibid.*, p. 36 et s.

composés tels que εὐώνυμος «gauche», ἀνώνυμος «anonyme»; le mot πρυμνά «étrave», si on le rapproche de **prō* (< **preA*^{w})[35], en serait un autre exemple. Tout comme il serait malaisé de rendre compte en détail de la dualité γυνή-βανᾱ, il est difficile de dire dans quelles conditions exactement υ a dû apparaître en grec au lieu de o comme le produit du degré réduit d'une forme en **A*^{w}.

8.25. Alors que la dissimilation d'aspiration est un phénomène bien attesté, un peu partout[36], et notamment en indo-européen, où on le trouve indépendamment en grec et en indo-iranien, la dissimilation de labialité semble n'avoir été nulle part un changement régulier. Cependant, il en est des cas sporadiques comme le latin *quinque* > *cinque*, et on pourrait avoir intérêt à rechercher si l'hypothèse de cas épars d'une telle dissimilation ne pourrait pas être développée en un principe d'explication de certaines alternances *o–a* à l'initiale de mot. Sans quitter le domaine des comparaisons lexicales les plus évidentes, nous voyons que les mots pour «œil», «oreille» et «agneau» présentent des problèmes phonétiques qu'une hypothèse comme celle-ci pourrait aider à résoudre. Pour «œil», nous postulons évidemment **A*^{w}*ek*^{w}, mais l'initiale de l'arm. *akn* présente un *a* qui pourrait s'expliquer si le mot venait d'une forme **Aek*^{w} dont la première labialité aurait été dissimilée. Le gr. οὖς «oreille», semble remonter à un **A*^{w}*eus-*, alors que le lat. *auris*, le v.-irl. *au* indiquent un **Aeus-* qui a l'air d'une forme dissimilée du prototype grec. Le mot pour agneau commence par *a* dans le gr. ἀμνός qui suppose **Aeg*^{w}*nos*, mais par *o* en celtique, v.-irl. *úan*, gallois *oen* qui s'expliquent mieux à partir de **A*^{w}*egno-*, toutes choses qui indiquent une dissimilation en gr. ancien, et le maintien de **A*^{w} dans les formes du celtique commun en **-gn-* au lieu de **-g*^{w}*n-*.

8.26. Nous nous sommes appliqués jusqu'ici à déterminer dans quelle mesure postuler **A*^{w}, complexe phonologique qui comprend rétraction et arrondissement des lèvres, peut nous aider à expliquer certaines formes attestées et à rendre compte de certaines alternances vocaliques. Il reste à voir quelle position un complexe de ce genre occuperait dans le système des

[35] Cf. J. B. Hofmann, *Etym. Wörterb.*, s. v.
[36] Par exemple en basque; cf., ci-dessous, 14.7.

phonèmes reconstruits pour l'indo-européen. Contrairement à la plupart des laryngales postulées jusqu'ici, notre $*A^w$ est structuralement assez bien intégré[37]; ses deux traits pertinents identifiés sont représentés ailleurs: 1) la rétraction, dans $*A$ qui correspond au $*\partial_2$ et $*\partial_4$ de Kurylowicz et aux troisième et seconde laryngales de Sturtevant, 2) l'arrondissement, dans le groupe labio-vélaire traditionnel $*k^w$, $*g^w$, $*gh^w$. Ce dernier groupe est habituellement conçu comme un ordre[38], c'est-à-dire un ensemble de phonèmes qui ont la même articulation buccale, mais des traits glottaux différents. Or, il serait difficile de voir en $*A^w$ le membre d'un ordre ainsi défini, parce que l'articulation buccale de $*A^w$ implique une rétraction de la langue, trait que nous n'avons pas de raison de supposer dans $*k^w$, $*g^w$, $*gh^w$. Il nous faudrait donc voir dans l'arrondissement labial un trait distinctif de l'indo-européen commun se combinant avec divers types d'articulation orale, et nous pourrions parler d'une corrélation de labialité. Ceci concorderait avec les conclusions auxquelles arrive Benveniste au sujet de la composition du nouvel ordre d'occlusives qu'il postule pour l'indo-européen au lieu du $*\hat{p}$ de Brugmann[39]. Il fait entrer dans cet ordre $*k^s$, $*g^zh$, $*g^z{}_wh$, et ce dernier phonème indique

[37] Au sujet de l'intégration, cf., ci-dessus, 3.21.

[38] Cf., ci-dessus, 3.8 et s.

[39] Voir *BSL* 38, pp. 139–147, et le résumé de Lejeune, *Traité*, p. 31 et s. On pourrait faire valoir contre les graphies de Benveniste que k^s, etc. évoquent des combinaisons phoniques qui ne paraissent correspondre à des phonèmes uniques dans aucune langue connue. Pour Benveniste, il s'agit sans doute de signes conventionnels, mais Lejeune, après Cuny (*RPh.* 2, pp. 97–133), parle d'élément sifflant. Il aurait mieux valu employer un diacritique de valeur phonique moins évidente. Le complexe graphique g^zwh qu'emploie Lejeune, le même avec z superposé à w qu'emploie Benveniste, accusent les inconvénients des graphies traditionnelles g^wh, k^wh pour ce qu'on suppose avoir été en indo-européen des phonèmes uniques. Ces graphies sont fondées sur l'idée erronée que l'arrondissement labial et la fermeture dorsale étaient simultanés, mais que l'aspiration correspondait à une articulation succédant au relâchement de l'occlusion dorsale. Rien n'empêche, en fait, de supposer que les trois traits distinctifs: occlusion dorsale, arrondissement labial et friction glottale, étaient le fait d'articulations simultanées; acoustiquement l'effet du relâchement de l'occlusion devait être teinté par l'arrondissement labial et la prononciation glottale spécifique.

que, dans le cadre de l'hypothèse de Benveniste, la labialité en tant que marque distinctive pourrait se combiner avec divers types d'articulation orale. En combinant les suggestions de Benveniste et les nôtres, nous pourrions illustrer le système partiel qui en résulte au moyen du tableau suivant:

sans arrondissement labial	k^s	k	
		g	
	gh^z	gh	A
avec arrondissement labial		k^w	
		g^w	
	gh^{zw}	gh^w	A^w

8.27. Si l'arrondissement labial ne caractérise pas un ordre particulier, $*A$ et $*A^w$ peuvent bien appartenir au même ordre (comme notre tableau l'indique), ordre caractérisé par une articulation à langue rétractée. Il est vrai qu'il a pu y avoir divers types de rétraction, de sorte que ce que nous désignons par $*A$ peut avoir été deux phonèmes d'articulation buccale différente. On le sait, notre $*A$ correspond et au $*\partial_2$ de Kurylowicz attesté en hittite, et au $*\partial_4$ qui n'y est pas attesté. Or la distinction entre $*\partial_2$ et $*\partial_4$ a pu se réaliser au moyen d'une articulation glottale différente, c'est-à-dire qu'ils appartenaient au même ordre. Mais la différence a pu être aussi celle que nous avons suggérée ci-dessus. On n'oubliera pas non plus que certains linguistes ne sont guère tentés de postuler un $*\partial_4$ dont l'identité n'est assurée que par le trait négatif de sa non-apparition en hittite. Tout ceci, en vérité, ne donne pas de certitudes, mais il ne saurait en être autrement dans l'état présent de nos connaissances; on clarifiera cependant la situation si, en matière de laryngales, on opère moins avec des phonèmes qu'avec des traits distinctifs.

8.28. Les données fournies par le hittite sont essentielles quand c'est la légitimité même de la théorie des laryngales qui est en cause: aucun linguiste sérieux ne peut ignorer le *ḫ* de *ḫastai* «os» ou celui de *ḫanti* «en face» lorsqu'il imagine ou reconstruit un prototype pour ces concepts. Mais des analyses et des discussions récentes[40] ont montré que ces données sont si

[40] On les trouvera résumées par E. Polomé dans *Revue belge de philologie et d'histoire* 30, p. 445 et s.

souvent ambiguës qu'on ne saurait s'y fier aveuglément pour établir les détails de la théorie des laryngales. S'appuyer principalement sur des données non-hittites conduit d'habitude à postuler trois laryngales, les ∂_1, $*\partial_2$, $*\partial_3$ de Kuryłowicz, les $*H_1$, $*H_2$, $*H_3$ d'autres auteurs. Toutes ont eu pour effet d'allonger la voyelle précédente dans une combinaison *VəC*, mais on les distingue les unes des autres par la coloration qu'elles ont imposée aux voyelles adjacentes. Jusqu'ici tout est parfait. Nous n'avons fait ici que remplacer $*\partial_2$ ($*H_2$) par $*A$ (c'est-à-dire revenir à l'un des symboles de Saussure) et $*\partial_3$ ($*H_3$) par un $*A^w$ plus analytique. Mais l'erreur de beaucoup de «laryngalistes» est de postuler une fois pour toutes TROIS PHONÈMES LARYNGAUX. Si, au cours de leurs recherches, ils découvrent que, dans un cas donné, une certaine coloration vocalique s'accompagne d'un accident particulier, comme l'aspiration ou la sonorisation d'une consonne voisine, ils attribuent cet accident à l'action de la laryngale et en tirent des conclusions quant à la qualité phonétique de la laryngale disparue, $*\partial_2$ ou $*\partial_3$, selon les cas. Il est légitime de tirer ces conclusions, à condition toutefois qu'elles s'appliquent seulement à la laryngale particulière que nous supposons dans le mot où se rencontre aspiration ou sonorité: le skt. *píbati* vient d'une racine $*p\bar{o}$ qui présente un $\bar{o}$ long non-apophonique, c'est-à-dire $e\partial_3$; dans *píbati*, où la racine apparaît au degré zéro (*-b-* < $*$-$p\partial_3$-), nous trouvons que *p* a été sonorisé en *b*. La conclusion à tirer ici devrait être que la laryngale de $*p\bar{o}$ combinait le pouvoir de coloration en *o* et le pouvoir de sonorisation, mais non point que toutes les laryngales nanties du pouvoir de coloration en *o* avaient aussi le pouvoir de sonorisation. En d'autres termes, $*\partial_3$, ou $*H_3$, ou notre $*A^w$ ne représente pas nécessairement toujours le même phonème. Nous pourrions en dire autant de $*A$ ($= *\partial_2$, $*\partial_4$): nous voyons qu'il aspire le *t* de la racine de *tísthati*, mais nous n'avons pas le droit de supposer que $*A$ avait un pouvoir virtuel d'aspiration dans la racine $*Aeidh$ du grec αἶθος «feu» par exemple. Ceci veut dire que le $*A$ de $*steA$ et celui de $*Aeidh$ ont pu être des phonèmes différents, tout comme le $*A^w$ de $*peA^w$ «boire» et celui de *t(e)*reA^w «blesser».

8.29. Nous pourrions même aller plus loin, et affirmer que le fait même que certains des $*A^w$ sonorisaient une consonne précédente est la preuve qu'ils étaient sonores non seulement

phonétiquement, à la manière d'*n* dans le français *non*, mais distinctivement, phonologiquement, tout comme *g* est phonologiquement sonore dans *gant* et distinct du [k] de *camp*. En fait, il semblerait que dans des cas d'assimilation en contact, les traits distinctifs soient ceux qui s'imposent d'un phonème à un autre: l'assimilation de sonorité est assez générale en russe où toute combinaison du type *-ap + da-* passera à *abda*; mais *oknó* ne montre pas de traces d'un passage imminent à **ognó*[41]. Or, dire que le $*A^w$ de $*peA^w$ «boire» était phonologiquement, distinctivement, sonore équivaut à dire que la voix seule suffisait à maintenir ce $*A^w$ distinct d'un autre phonème qui a dû être aussi caractérisé par la rétraction et l'arrondissement labial et que par suite nous représenterons aussi par le symbole $*A^w$. Si nous voulions marquer la différence, nous pourrions ajouter à $*A^w$ un signe diacritique supplémentaire, chaque fois que nous avons une indication claire qu'il a exercé un effet de sonorisation sur le contexte. Mais, en général, il ne faut interpréter $*A^w$ et nos autres symboles de laryngales que comme la représentation d'un complexe de traits distinctifs simultanés que les données dont nous disposons nous ont permis d'identifier. Nous ne serons sans doute jamais en mesure de décider combien il y avait de laryngales distinctes en indo-européen, mais si nous postulons des phonèmes laryngaux, nous devons en postuler plus de trois.

8.30. L'offensive du formalisme moyen-âgeux[42] qui menace de stériliser les recherches linguistiques a eu pour effet de convaincre beaucoup de linguistes qu'il faut tendre à tout prix vers la simplicité maxima, même aux dépens de la vérité ou de la vraisemblance. Il est incontestable qu'en matière de phonétique indo-européenne une sérieuse révision s'imposait: nos prédécesseurs du XIXe siècle nous avaient légué un système qui embrassait un bon nombre des complications des langues attestées, avec un vocalisme plus riche que celui du grec et un édifice consonantique plus monumental que celui du sanskrit. Mais la subtilisation par analyse des sourdes aspirées, la réduction à deux des ordres dorsaux, l'élimination de **b*, la réduction du système vocalique à une seule unité au prix de quel-

[41] Voir, ci-dessus, 6.22.

[42] Cf. Knud Togeby, *Structure immanente de la langue française*, Copenhague 1951, p. 7.

ques laryngales, toutes démarches parfaitement légitimes, nous amènent à un système si maigre avec ses 21 consonnes et sa voyelle unique qu'aucune langue ne pourrait fonctionner dans ces conditions. Dans le cadre de l'hypothèse de Carl Borgström[43] ceci réduit à 21 le nombre des syllabes distinctes; les racines n'auraient pas plus de deux de ces syllabes, et il y aurait de sérieuses restrictions à leur libre combinaison. En ajoutant le nouvel ordre d'affriquées dorsales de Benveniste, on obtiendrait un total légèrement plus acceptable. Mais même si nous envisagions un ordre entier de sifflantes et douze laryngales au lieu des quatre avec lesquelles opéraient Sapir et Sturtevant, nous aurions encore une langue relativement pauvre en possibilités distinctives. Ce qui reste du système consonantique de Brugmann ne représente peut-être que la moitié de ce qui existait réellement aux époques pré-apophoniques. Nous ne devrions donc jamais avoir peur de postuler un nouveau phonème indo-européen dès que celui-ci se trouve justifié par de bonnes raisons comparatives et structurales.

[43] *NTS* 15, pp. 137–187 et 16, pp. 136–147. Cf. *Word* 10 (1954), pp. 275–287.

9. UN ASPECT DE LA DIFFÉRENCIATION MAXIMA: *S* EN INDO-EUROPÉEN

9.1. Les recherches de phonétique théorique ou appliquée relatives aux sifflantes ont souffert de l'absence d'une terminologie internationale adéquate. Il est probable que l'inexistence d'une telle terminologie est due, en dernière analyse, au fait que les langues classiques ne connaissaient l'une et l'autre qu'un seul phonème de ce type. Le français est, dans un sens, bien placé avec le terme «chuintante» qui lui permet de mettre à part un des types de sifflantes. Mais, pour distinguer l'autre type, celui de son propre [s], il n'a que le terme générique de «sifflante», si bien que les lecteurs de ces lignes auront pu à bon droit se demander quelle extension il convenait de donner ci-dessus à ce mot. L'anglais, longtemps handicapé par l'absence d'équivalent de «chuintante», offre aujourd'hui les deux adjectifs commodes «hushing» et «hissing» qui, combinés avec «sibilant», fournissent une terminologie assez souple. En matière de description statique, l'opposition de deux types de sifflantes suffit le plus souvent. En matière diachronique et en ce qui nous concerne ici, il faut en prévoir au moins trois que nous désignerons respectivement comme le type prédorsal, le type apical et le type chuintant. Ce sont des considérations pratiques et surtout la nécessité d'être bref qui justifient l'emploi, dans le même schème, de «prédorsal» et d'«apical», qui désignent un point d'articulation, et de «chuintant» qui appartient à une terminologie impressioniste. Les trois types ont en commun l'articulation tendue à chenal central, et non l'articulation lâche à fente qui caractérise un [θ][1]. Dans l'articulation du type prédorsal, la pointe de la langue est passive derrière les dents d'en-bas et la friction se produit entre un point très antérieur du dos de la langue et les alvéoles des dents d'en-haut. C'est l'articulation normale du /s/ français. Les sifflantes apicales s'articulent aussi contre les alvéoles, mais avec la pointe de la langue. Elles sont les réalisations normales du /s/ castillan en Europe. L'articulation chuintante se réalise dans la même région de la voûte, mais elle est un peu plus reculée, elle peut engager une plus grande superficie du dos de la

[1] Cf. ci-dessus 4.42.

langue que l'articulation apicale, et elle reçoit tout son caractère d'une protrusion labiale simultanée[2]. Nous transcrirons la prédorsale par [s̻], l'apicale par [ś] et la chuintante par [š]; [z], avec les mêmes diacritiques, désigne les variétés sonores correspondantes. Acoustiquement [ś] est intermédiaire entre [s̻] et [š], ce que laissaient attendre les considérations articulatoires qui précèdent.

9.2. Lorsqu'une langue ne connaît qu'un seul ordre de sifflantes, des considérations économiques peuvent faire attendre, pour les phonèmes de cet ordre, une articulation apicale. Toutes les langues connues, en effet, présentent au moins un phonème apical de réalisation occlusive /t/, et il est normal qu'une fricative articulée dans la même région tende, par économie articulatoire, à présenter les mêmes caractéristiques pour autant que celles-ci ne contrarient pas la perception de la sifflante comme bien distincte de l'occlusive. Le phonème /s/ s'articulera donc dans ce cas comme [ś], et c'est bien ce qu'on constate dans la plupart des langues qui ne connaissent pas de phonèmes chuintants, par exemple en castillan, en danois, en finnois et en grec contemporain. Dans les langues qui connaissent deux ordres de sifflantes, on s'attend au contraire à ce que, selon le principe de différenciation maxima[3], ce soit les deux types extrêmes [s̻] et [š] qui soient mis à contribution, et c'est ce qu'on constate en effet très généralement. Les langues où l'on signale trois ordres assez stables de sifflantes doivent probablement présenter un ordre d'articulation plus ou moins cacuminale qui, dans le domaine indo-européen, est surtout connu en sanskrit.

9.3. Dans l'état actuel de la reconstruction, on restitue pour l'indo-européen commun un seul phonème sifflant qu'on note naturellement *s* comme son aboutissement en latin. C'est un phonème fort mal intégré[4] car il ne fait partie d'aucune corré-

[2] Il y a certainement des façons très différentes de réaliser l'effet acoustique caractérisé comme chuintant; une large cavité de résonance vers l'extérieur est sans soute un trait plus ou moins constant comme l'implique la protrusion labiale; voir Bertil Malmberg, *Studia linguistica* 6 (1952), pp. 8–13 et notamment les coupes, pp. 12 et 13; voir aussi Martin Joos, The Medieval Sibilants, *Language* 28 (1952), p. 222 et s.

[3] Cf., ci-dessus, 2.30. [4] Cf., ci-dessus, 3.21.

lation existante, même dans le sens lâche où l'on peut dire que /k/ s'intègre à une corrélation de voix, alors même que la série sonore ne comporte pas de /g/. Il n'a donc aucun trait distinctif en commun avec aucun autre phonème, ce qui nous prive d'une des possibilités de serrer d'un peu près sa nature phonique. Les considérations qui précèdent nous permettent toutefois de supposer pour /s/ indo-européen l'articulation apicale [ś] caractéristique des langues à ordre sifflant unique. On n'oubliera pas, d'autre part, que l'unicité de /s/ dans le domaine sifflant lui assure des latitudes considérables: on doit pouvoir non seulement le voiser au contact des phonèmes sonores (**nisdos* = [nizdos]), mais, en l'articulant, étendre le contact avec la voûte au-delà des régions proprement apicales chaque fois que le contexte y incite, c'est-à-dire qu'il comporte une articulation dorsale ou une voyelle très fermée. Dans ce qui suit, nous désignerons les variantes qui résultent de cet élargissement du contact de la langue et de la voûte comme les VARIANTES HAUTES. Ce qui se passe dans certaines langues de la famille permet de croire que **r* exerçait sur **s* une influence peut-être différente, mais tendant également à rapprocher l'articulation de **s* de l'articulation chuintante. Ces hypothèses, qui ont pour elles la vraisemblance phonologique et phonétique, permettent de mieux comprendre bien des traits de l'évolution phonique de diverses langues indo-européennes. Pour résumer en quelques mots les considérations qui vont suivre, nous dirons que c'est le plus souvent à l'époque où est apparu un ordre de chuintantes dans chacune des branches ou des langues de la famille qu'entre en jeu le sort ou la nature de l'articulation sifflante primitive.

9.4. Les premières langues indo-européennes à compliquer leur système de sifflantes ont sans doute été celles du groupe dit *satəm*. Ce sont celles qui palatalisent toute une catégorie de dorsales que les premiers documents disponibles attestent souvent sous la forme de sifflantes, encore affriquées dans bien des cas, mais déjà fricatives dans maints autres. Elles ont toutes en commun une tendance plus ou moins manifeste à scinder la sifflante primitive en deux phonèmes distincts qui s'opposent le plus souvent comme une chuintante à une non-chuintante probablement prédorsale. C'est Meillet qui, dans ses *Dialectes indo-européens*[5], a le premier attiré l'attention sur la coïncidence

[5] Paris 1922, p. 33 et s.

des deux isoglosses de la palatalisation *satəm* et du passage à *š* de certains **s*. On a tenté, en 1951[6], de dégager les rapports structuraux entre les deux phénomènes et, dans ce qui suit, nous reproduisons en partie notre premier exposé. Comme l'interprétation des faits arméniens et albanais est fort délicate, nous nous occuperons surtout des faits slaves et indo-iraniens, ne faisant que toucher en passant au baltique où le traitement chuintant est fort limité. Le passage de certains **s* à *š* qui, peu ou prou, apparaît dans toutes les langues *satəm*, est traditionnellement présenté comme un changement phonétique. Il faut y voir plus précisément la fixation phonologique de certaines variantes du phonème **s* primitif, fixation qui s'est produite indépendamment dans les différentes branches du groupe, car ses modalités varient, mais en rapport avec l'apparition de chuintantes provenant des anciennes dorsales palatalisées. Il convient donc de considérer séparément chacune de celles où nous désirons examiner le phénomène en détail.

9.5. La répartition des deux phonèmes issus de **s* est sensiblement la même en indien et en iranien: dans les deux groupes, **s* apparaît comme un autre phonème, 1) lorsqu'il était précédé de *i* ou de *u*, syllabique ou second élément de diphtongue, y compris *i* indo-iranien issu de **ə*[7], 2) après *r*, y compris *r* indo-iranien venu de *l*, et 3) après toute «gutturale». La chose se produit aussi bien devant consonne que devant voyelle. Si la consonne suivante est phonologiquement sonore, la sifflante l'est aussi. Toutefois l'aboutissement phonétique n'est pas identique en indien et en iranien. Nous trouvons en sanskrit un *ṣ* cacuminal; devant une occlusive sonore, la sifflante est tombée en transférant son caractère cacuminal à cette occlusive lorsque celle-ci était apicale. En iranien, nous trouvons une chuintante *š*, et son partenaire sonore *ž* devant une occlusive sonore. Il reste cependant très vraisemblable que la phonologisation des variantes hautes de **s* s'est produite en aryen commun. Pour comprendre le processus qui a abouti à cette phonologisation, il convient de noter que les palatales indo-européennes **k'*, **g'*, **gh'*, sont représentées, devant occlusive suivante, par *š* et *ž* en iranien et *ṣ* et zéro en sanskrit, ce qui est,

[6] Dans Concerning some Slavic and Aryan Reflexes of IE *S*, *Word* 7 (1951), pp. 91–95.

[7] Si un tel *i* a jamais existé; cf. T. Burrow, «Shwa» in Sanskrit, *Transactions of the Phil. Soc.* 1949, p. 22 et s.

nous venons de le voir, l'aboutissement, dans ces langues, des variantes hautes de **s*. Ceci veut dire qu'en indo-iranien des combinaisons comme **-ik't-* et **-ist-* se sont confondues. On comprend bien comment un [č] issu de **k'* a pu se réduire à [š] dans un groupe **-ičt-* (c'est-à-dire, si l'on veut, [-itšt-]); dans un contexte comme **-ist-*, la variante haute de **s* devait différer assez peu d'une chuintante. On supposera donc que les deux groupes se sont confondus en *-išt-* qui est resté en iranien, mais que l'indien a changé en *-ist-* lorsque sont apparues dans cette langue des articulations cacuminales. Comme une combinaison **-ak't-* était également passée à *-ašt-*, alors que *-ast-* primitif conservait sa sifflante apicale non-chuintante, *š* et *s* étaient phonologiquement distincts. Toutes les variantes hautes de **s* ont suivi le *s* de **-ist-*, **-ust-* dans l'accentuation de son caractère chuintant, et l'ancien **s* s'est trouvé scindé en deux unités distinctes. La confusion des palatales préconsonantiques et des variantes hautes de **s*, limitée à des contextes bien définis, n'a pas dû affecter beaucoup les possibilités distinctives de la langue: il n'y a eu que peu d'anciennes palatales à devenir des chuintantes. Mais cette confusion restreinte a suffi pour assurer la phonologisation des variantes hautes.

9.6. Une fois *s* et *š* bien établis comme phonèmes distincts, la tendance à la différenciation maxima a dû jouer: pour différencier au maximum chuintante et non-chuintante les sujets peuvent, entre autres choses, accentuer pour celle-là le creusement de la langue derrière le point d'articulation et pousser les lèvres en avant, et, pour celle-ci, aplatir le dos de la langue ce qui pousse la pointe de cet organe en avant et vers le bas, et aboutit à une articulation prédorsale. En indien, peut-être sous l'influence de langues de substrat, la solution qui a prévalu a été, pour la chuintante, une cacuminalisation comportant un creusement considérable de la langue. En iranien, l'opposition a dû s'accentuer en termes dynamiques, l'ancienne affriquée *š* restant la forte, et *s* tendant à s'affaiblir, d'où évolution vers *h* dans les contextes de grande ouverture. La transmutation de l'opposition en termes de force est peut-être en rapport avec les tendances à l'affaiblissement des articulations qui, dès cette époque, devaient se faire jour en iranien[8]. Dans une autre langue

[8] Voir J. Fourquet, *Les mutations consonantiques du germanique*, Paris 1948, p. 55.

où les articulations s'affaiblissent, le grec, nous trouvons peut-être une évolution similaire.

9.7. En slave **s* est représenté par *š* ou par *x*[9] 1) après **i* et **u* syllabiques ou seconds éléments de diphthongues, 2) après *r*, et 3) après occlusive dorsale, c'est-à-dire dans les conditions où l'on trouve la phonologisation des variantes hautes en indo-iranien. Mais, en slave, ceci ne se produit que devant voyelle suivante[10]. Devant occlusive suivante, on trouve *s* ou *z* comme dans vieux-sl. *iskati* «chercher», *mĭzda* «salaire». On supposera, au début, la même évolution qu'en indo-iranien: des combinaisons primitives **-ik't-* et **-ist-* ont dû se confondre en **-išt-*; **-ak't-* est passé à **-ašt-*, mais **-ast-* n'a pas bougé; on peut d'autre part envisager, pour le slave et pour l'indo-iranien, qu'au moment où **-itšt-* (issu *de *-ik't-*) est passé à *-išt-*, un phénomène analogue s'est produit dans le cas de **-itst-* qu'on reconstruit traditionnellement entre i.-e. **-it* + *t* et le *-st-* attesté par exemple dans v.-sl. *věstŭ* «su» (< **woistó-* < **woit-tó-* < **woid-tó-*): lorsque le premier *t* est tombé dans **-itšt-*, il a dû tomber aussi dans **-itst-*, d'où un nouvel *-ist-*. Dans ce groupe, *s* a dû conserver la qualité, normale après *t*, de variante basse d'effet non-chuintant, ce qui a contribué à assurer l'indépendance phonologique du *s* d'articulation haute de l'ancien groupe **-ist-* et à amener sa confusion en **-išt-* avec l'aboutissement de **-ik't-*. En slave, à la différence de ce qui s'est produit en indo-iranien, toutes les variantes hautes n'ont pas suivi le **s* de **-ist-*, **-ust-* dans son mouvement de confusion avec l'aboutissement de **k'*.

9.8. La situation phonologique à ce moment doit pouvoir se caractériser comme suit: on a un phonème chuintant, d'articulation affriquée [č] en général, mais fricative [š] devant consonne suivante, donc

[-ača-], [-iča-] (< **-ak'a-* et **-ik'a-*), mais
[-ašt-], [-išt-] (< **-ak't-* et **-ik't-*, **-ist-*).

On a, d'autre part, une sifflante apicale avec variantes de hauteur variable, les variantes hautes étant seules notées par [ś], donc

[9] Certainement issus d'un même phonème; voir, ci-dessous, 9.9.

[10] On doit à Holger Pedersen un examen détaillé des données slaves dans *IF* 5, p. 33 et s.

[-asa-] (< **-asa-*), mais [-iśa-] (< **-isa-*)
[-ast-], [-ist-] (< **-at* + *t-* et **-it* + *t-*)

Certes, [ś] ne se trouve jamais dans les mêmes contextes que [s], et c'est pourquoi on peut les considérer, du point de vue distributionnel[11], comme un seul et même phonème. Mais ce n'est pas vraiment le contexte qui détermine la différence entre le [ś] de [-iśa-] et le [s] de [-ist-], et ceci a dû vite assurer l'autonomie phonologique de [ś].

9.9. A une époque ultérieure, le phonème chuintant défini ci-dessus perd son caractère chuintant, devient fricatif en toutes positions et se confond avec les variantes basses de **s*. Lorsque **-ik'a-*, par l'intermédiaire de **-ičа-* et **-itsa-*, aboutit à *-isa-*, avec un *s* probablement prédorsal, l'ancien **-isa-*, avec son *s* apical tendant vers la chuintante, ne se confond pas avec lui, et l'indépendance phonologique des anciennes variantes hautes devant voyelle se voit définitivement confirmée. Si donc le slave présente *s* pour un ancien **s* précédé de **i*, **u*, *r* ou dorsale et SUIVI DE CONSONNE, c'est que, dans cette position, la confusion avec le produit de **k'* (ou de **g'*, **gh'* devant occlusive sonore) a été très ancienne, à une epoque où ce produit était chuintant, et qu'au cours du temps, ce premier ordre de chuintantes a perdu ce caractère. S'il présente normalement une fricative soit chuintante [š], soit dorsale [x] pour un ancien **s* précédé de **i*, **u*, *r* ou dorsale et SUIVI DE VOYELLE, c'est que, dans cette position, les variantes hautes se sont maintenues distinctes d'un produit [č] de **k'* indo-européen et n'ont acquis leur indépendance phonologique définitive que lorsque le produit de **k'* a atteint le stade *s* qui est celui du slave attesté.

9.10. La variante haute d'un ancien **-isa-*, une fois qu'elle a été phonologiquement distincte de la sifflante d'un nouvel *-isa-* issu de **ik'a-*, a dû tendre à se différencier en [š]. Mais il y a au moins deux façons de concevoir l'évolution qui a abouti à la situation attestée dès les premiers textes. Cette chuintante était la seule de son ordre: elle n'avait pas de partenaire voisé ni même de variantes sonores puisqu'elle n'était jamais suivie d'une consonne qui eût pu la voiser; il ne devait pas y avoir, à cette époque, de phonèmes *č* et *ǧ* dans la langue.

[11] Par opposition au point de vue neuro-musculaire; cf., ci-dessus, 6.7.

Elle a donc pu tendre à reculer pour devenir le partenaire fricatif de *k*. Si, avec Meillet[12], nous posons en indo-européen un **kh*, phonème rare apparaissant surtout dans les mots expressifs, et admettons qu'il avait donné *x* en slave, on peut supposer que ce *x* a joué le rôle de catalyseur[13], et a attiré la chuintante au lieu de la maintenir à distance. Devenu ainsi *x*, l'ancienne variante haute prévocalique est redevenue plus tard *š* et *s* dans les contextes palatalisants, en même temps que *k*, par exemple, passait à *č* et à *c*. Mais si nous n'opérons pas avec un **kh* indo-européen, nous nous trouvons avec un système consonantique sans *x* et sans couple occlusif–fricatif préparant le cadre d'un appariement de **š* à *k*. Dans ce cas, il faudrait supposer qu'au moment de la première palatalisation des dorsales slaves, notre *š* s'est confondu avec le nouveau *š* en position palatalisante, mais qu'il a reculé jusqu'à *x* devant voyelle d'arrière selon une distribution parallèle à celle des produits d'un plus ancien **k* : *č* en position palatalisante et *k* devant voyelle d'arrière. Dès lors, le parallélisme *k*–*x* était assuré et, au moment de la seconde palatalisation, *x* est passé à *s* partout où *k* passait à *c*.

9.11. Les différents types d'évolution attestés en baltique s'expliquent assez facilement lorsqu'on opère à partir des variantes hautes de **s*. En lituanien, où **k'* apparaît comme *š*, il semble que les variantes hautes se soient abaissées progressivement pour éviter la confusion avec l'aboutissement de **k'*: lorsque **-ik'a-* est passé à **-ičа-* puis **-iša-*, le [ś] de **-isa-* est devenu un [s] à pointe plus ou moins abaissée. Seule l'articulation de *r* a dû empêcher cet abaissement puisque un **-rs-* s'est confondu avec l'aboutissement de **-rk'-* en *-rš-*, d'où lit. *viršùs* «sommet», mais *blusà* «puce», *trisù* «par trois» en face du vieux-sl. *vrŭxŭ*, *blŭxa*, *trĭxŭ*[14]. En letton, les produits de i.-e. **s* et **k'* ont finalement été confondus sous la pression d'un nouvel ordre chuintant issu de **tj* et **dj*[15].

9.12. Dans les langues dites *centum*, on ne remarque pas que les variantes hautes de **s* s'isolent nulle part en un nou-

[12] *Le slave commun*[2], Paris 1934, p. 23 et s.

[13] Cf., ci-dessus, 3.35.

[14] Voir, par ex., Ernst Fraenkel, *Die baltischen Sprachen*, Heidelberg 1950, p. 113.

[15] *Ibid.*, p. 51.

veau type phonologique. Certes, il se produit presque partout des palatalisations qui finalement aboutissent à de nouveaux ordres de sifflantes, mais ces palatalisations ne se produisent guère devant consonnes proprement dites, et elles n'aboutissent pas à des combinaisons comme *-čt-*, *-št-*, qui nous ont paru déterminantes dans le cas de l'indo-iranien et dans celui du slave. En grec, par exemple, la palatalisation a joué un grand rôle, et la langue classique lui doit une large part de ses *s* internes et initiaux. Mais les nouvelles sifflantes, affriquées issues de palatales, ne sont apparues que devant voyelle dans des positions où *s* i.-e. sous toutes ses formes s'affaiblissait en *h*. On est tenté de supposer que ce passage de *s* i.-e. à *h* est dû à une pression structurale exercée par les nouvelles affriquées jointes aux *-ss-* et *-ts-* de suture. Sans doute, *s* s'est-il affaibli dans certains contextes comme *-sl-*, *-sn-* où n'apparaissait aucune affriquée. Mais, sous la pression des affriquées, *s* a pu tendre à s'affaiblir généralement, et ne s'est finalement maintenu qu'en contact avec une occlusive. A la finale, les nécessités morphologiques ont imposé l'extension analogique de *-s* dans tous les cas. Dans le cadre de cette hypothèse, on supposera aussi que le passage de *s* à *h* n'a été conditionné structuralement que chez les premiers des Grecs à occuper l'Hellade, c'est-à-dire en ionien, en attique et en arcadien, et qu'il s'est transmis aux nouveaux arrivants[16]. Certes, on ne saurait douter que *s* i.-e. ait abouti à *h* bien avant que les affriquées aient perdu toute trace d'occlusion, là-même où la moisson des nouveaux *s* a été la plus précoce. Mais ce retard dans l'évolution des nouvelles sifflantes est bien ce à quoi on doit s'attendre si l'on ne veut pas qu'une catégorie d'*s* se confonde avec la fournée suivante. On ne s'étonnera pas que le phonème d'où provient la pression soit le dernier à compléter la mutation. Entre le moment où des affriquées sifflantes ont commencé à se relâcher dans un parler négligé, et le moment où l'articulation normale de ces phonèmes est devenue régulièrement fricative du début jusqu'à la fin de l'articulation, des siècles ont pu s'écouler. On reviendra ci-dessous, 11.14, sur ce type de processus à l'occasion des consonnes du brittonique.

9.13. En germanique, l'*s* traditionnel se scinde assez tôt par phonologisation de variantes voisées dès que disparaît l'accent

[16] Cf. M. Lejeune, *Traité de phonétique grecque*, § 87.

hérité qui conditionnait le voisement. Mais l'ordre des sifflantes reste seul de son espèce assez longtemps un peu partout et, jusqu'à ce jour, en danois où il ne comporte d'ailleurs qu'un seul phonème. En suédois et en norvégien, c'est la palatalisation de certains groupes consonantiques qui fournit les premiers [š] qui tendent à changer en prédorsales tous les *s* traditionnels, sauf ceux qui, étant en contact avec *r*, se cacuminalisent. Il conviendrait de rechercher si la tendance scanienne à prononcer le /š/ comme une sorte de [ɸ], c'est-à-dire à exagérer la protrusion labiale aux dépens de l'articulation linguale ne résulterait pas d'une tendance à mieux distinguer le /š/ d'un /s/ articulé à la danoise, c'est-à-dire comme une apicale[17]. En anglais les *sh* du vocabulaire traditionnel proviennent de *-sk-* primitifs en toutes positions, aussi bien après voyelle fermée ou après *r*, comme dans *fisc* > *fish*, *þrysce* > *thrush*, *mersc* > *marsh*, que dans *æsc* > *ash*, et ces nouvelles sifflantes ont dû exercer une forte pression sur le *s* traditionnel. On verra ci-dessous (9.15) qu'on a des raisons de croire à une prononciation prédorsale pour ce phonème en moyen-anglais. Une prononciation à pointe généralement basse est probablement toujours la plus normale en anglais d'aujourd'hui. Mais comme dans cette langue toutes les articulations prélinguales tendent à se relever, il est vraisemblable que l'articulation moyenne s'approche plus de l'apicale que dans la prononciation normale de /s/ en français[18].

9.14. Le problème des sifflantes s'est, en allemand, posé de façon toute particulière parce que les premières innovations en ces matières ne résultent pas d'une palatalisation de dorsales qui aurait donné un ordre chuintant, mais de l'action de la mutation consonantique du haut allemand sur les occlusives apicales traditionnelles, d'où un phonème, affriqué en positions fortes et fricatif long à l'intervocalique et en position implosive,

[17] B. Malmberg, *ibid.*, p. 10, donne le *s* suédois comme prédorsal, mais dit avoir constaté que le *s* apical est assez répandu dans le sud de la Suède.

[18] Malmberg, *ibid.*, donne le *s* anglais comme apico-alvéolaire, ce qui est certainement inexact sous une forme aussi catégorique; Joos, *ibid.*, note 3, déclare n'avoir observé la prononciation apicale que chez un sur trois de ses étudiants américains et, p. 231, note 23, il mentionne et critique l'opinion de Viëtor qui déclare sans ambages que les [s] et [z] de l'anglais sont apicaux.

noté *z* ou *zz*. Selon toute vraisemblance, la variante fricative était prédorsale. Le *s* traditionnel a eu tendance à accuser les caractéristiques qui le distinguaient du nouveau-venu et le rapprochaient de la chuintante. Mais cette tendance a été freinée par l'apparition d'un /š/ issu de *sk* comme en anglais. Toutefois comme *sk* n'existait guère que devant voyelle, *s* a pu passer à [š] devant consonne, dans la langue littéraire, il est vrai, seulement à l'initiale de l'élément signifiant. On ne peut entrer ici dans un examen du détail de solutions qui varient selon les dialectes. Il suffira de marquer que, tous les *s* traditionnels ayant été, à un moment donné, exposés à une certaine pression, les différences entre les variantes primitives ont tendu à s'estomper. Il ne paraît pas qu'en allemand *s* traditionnel ait été régulièrement traité de façon différente après *i*, *u*, et *r*.

9.15. Le seul problème qui semble s'être posé en latin au sujet des sifflantes est celui du rhotacisme qui, n'aboutissant pas à la création d'un nouvel ordre, ne nous retiendra pas ici. Ce n'est qu'à l'étape romane de l'évolution de la langue qu'apparaît un peu partout un ordre chuintant. Les affriquées de ce type doivent se rencontrer partout, mais le français ne paraît pas, à date ancienne, présenter de chuintantes fricatives: dans des formes comme *raison*, *laisser*, tout comme dans *fait*, articulation palatale et articulation apicale sont restées ou sont devenues successives et n'ont pas abouti aux chuintantes qu'on trouve au moins dans l'équivalent de *laisser*, italien *lasciare* et vieil-espagnol *dexar*. Selon la thèse présentée ici, nous devons supposer que l'*s* traditionnel est resté apical en français au moins jusqu'au moment où, vers le XIIe ou le XIIIe siècle, les sifflantes affriquées notées *c* et *ch*, analytiquement [ts] et [tš], ont relâché leur occlusion et sont devenues des fricatives. De fait, les preuves abondent que tel était bien le cas: les emprunts anciens de l'anglais au français ont le plus souvent *sh* pour fr. *-ss-* comme dans *push* < *pousser*, *finish* < *finiss-*, c'est-à-dire que le /s/ français devait rappeler aux anglais plutôt leur /š/ que leur /s/ qui avait eu le temps de devenir prédorsal sous la pression du phonème chuintant issu de *sk*; les Italiens, qui avaient de longue date une fricative chuintante et probablement, de ce fait, un /s/ prédorsal, ont une chuintante notée *-g-* (c'est-à-dire en prononciation toscane [ž]) dans *Parigi* < *Paris* ou *Luigi* < *Louis* (la sonorité est celle de *parisien*, *parigiano*, *Louise*, *Luigia*). La réduction de la sifflante affriquée du vieux

français *face* à une fricative n'a pas abouti, au moins dans l'immédiat, à des confusions phonologiques. En effet [ts] a dû passer à [s] prédorsal représenté par des prédorsales en anglais (*face*) et en allemand (m.-h.-all. *buzzel* < v. fr. *boucel*). La confusion de l'apicale traditionnelle avec la prédorsale récente s'est faite au profit de cette dernière, ce qui s'explique bien du fait de la présence d'un phonème chuintant /š/ dans le système. Comme l'articulation apicale entraînait une dépression de la partie antérieure du dos de la langue et un relèvement de sa partie postérieure, elle tendait à ouvrir une voyelle antérieure précédente ([e] > [ę]) et à fermer une voyelle postérieure dans la même position ([o] > [ǫ]). On avait donc avec une prédorsale, [-eṣ-], [-oṣ-], mais [-ęś-], [-ǫś-] avec une apicale. Cette différence de timbre a pris valeur distinctive lorsque /ṣ/ et /ś/ se sont confondus en /s/, et c'est ainsi que le français distingue encore aujourd'hui entre (*il*) *lace* [las] et *lasse* [laṣ][19].

9.16. Dans la péninsule ibérique, la question des sifflantes pose des problèmes fort délicats sur lesquels nous reviendrons longuement dans un prochain chapitre. En ce qui concerne la qualité spécifique des ordres de sifflantes, les progrès de la recherche ont été freinés par l'idée un peu simpliste que l'apicale du castillan d'Espagne représente nécessairement une innovation, puisque, raisonnait-on subconsciemment, les autres grandes langues romanes, le français et l'italien, présentent un *s* prédorsal. L'existence d'un /š/ ne semble pas avoir eu pour effet, au moins dans certaines parties de la péninsule, de changer en prédorsale l'apicale traditionnelle: l'*s* roman est, en arabe, normalement rendu par /š/, et réemprunté par le roman d'Espagne comme /š/ (**sabon* devient *šabon* en arabe, d'où, dans le moderne *jabón*, *j* qui dérive d'un /š/). Il est fort probable que certaines données essentielles du conditionnement des phénomènes nous échappent dans ce cas. On notera seulement ici que le /š/ du vieil-espagnol est issu le plus souvent

[19] On supposera avec Joos, *ibid.*, que différences de durée et de timbre se sont relayées au cours de l'histoire du français pour assurer la distinction entre les deux phonèmes *a* et les membres des autres paires non fermées de phonèmes vocaliques. Nous avons repris dans ce paragraphe un certain nombre de points de la théorie de Joos, mais nous ne sommes pas convaincu par ses suggestions relatives au conditionnement de la chute de *s* préconsonantique.

d'un groupe roman [-i̯s-] dont l'élément palatal a, dans une forme comme *dexar* «laisser», affecté aussi bien le *a* qui précédait (et l'a changé en *e*) que le *s* suivant; aussi longtemps que le [i̯] est resté perceptible comme second élément de diphtongue, la sifflante suivante, qui pouvait bien être déjà un [š], est restée une variante du phonème /s/ qui n'avait dès lors aucune raison de changer son articulation apicale pour une autre d'effet moins chuintant; d'autre part, il a pu y avoir des régions où, de même que *[bai̯zo] «baiser» devenait [bezo] sans chuintement du [z][20], *[dai̯sar] «laisser» a pu, comme dans le français correspondant, passer à *[desar] en conservant à l'*s* son articulation apicale sans chuintement.

9.17. On n'a pas voulu, dans l'exposé qui précède, faire plus qu'illustrer par référence à celles des langues indo-européennes dont la phonétique historique est la plus accessible, la thèse exposée aux deux premiers paragraphes. Pour chacune des langues considérées ci-dessus, le problème des sifflantes mériterait d'être repris longuement et en détail. Par exemple, ce n'est pas un paragraphe qu'il faudrait consacrer aux sifflantes du haut-allemand, mais une monographie particulière où seraient examinés à loisir non seulement l'histoire fonctionnelle et structurale des ordres de sifflantes, mais ses rapports avec celle du reste du système, le témoignage des emprunts du slave, les divers développements dialectaux, l'interaction des divers usages et parlers en contact, et tous les facteurs qui ont conditionné la fixation de la prononciation de l'allemand littéraire d'aujourd'hui.

[20] Ailleurs [-i̯z-] a sans doute abouti à [-ž-]; voir, ci-dessus, 3.35.

10. LA MODALITÉ ANGLAISE DE L'ISOCHRONIE ET LE «GREAT VOWEL SHIFT»

10.1. L'isochronie est l'état qui résulte de l'élimination du trait phonologique de quantité vocalique[1]. Les modalités du processus peuvent varier considérablement d'une langue à une autre, mais l'aboutissement est toujours un état où la durée de chaque voyelle de la chaîne dépend essentiellement du contexte, phonématique et prosodique, et l'on doit supposer que l'isochronie est obtenue dans tous les cas par allongement de certaines voyelles, originairement brèves et devenues trop brèves pour leur contexte, et par abrègement d'autres voyelles, originairement longues et devenues trop longues pour les syllabes entravées ou inaccentuées où elles se trouvent. Un des cas les mieux connus d'isochronie est celui du latin vulgaire où, par exemple, *a* et *ā* de la langue classique se sont confondus en une voyelle qu'on a des raisons de supposer plus longue que *a* classique en syllabe ouverte accentuée, dans *malum* par exemple, et plus brève que *ā* classique en position atone ou en syllabe entravée, dans *mālŏrum*, *bónā* ou *āctus*. Il est vraisemblable que, dans toutes les provinces, *a* tendait à être plus long en syllabe ouverte sous l'accent que partout ailleurs, encore que la chose n'ait laissé de traces nettes que dans certaines parties de la Romania. Lorsque l'isochronie s'établit dans une langue à géminées et à accent, il est fréquent que les géminées se simplifient partout ailleurs qu'immédiatement après la voyelle accentuée. Il y a, dans ce cas, ce que nous avons appelé ci-dessus, 4.66, mise de la gémination au compte de l'accent, avec deux types de syllabe accentuée: *á-ta* et *át-ta*, où le *á-* du premier est phonétiquement long et le *á-* du second bref. La gémination, dans ce cas, pourra se maintenir assez mal, car la négliger n'équivaudra pas à confondre les deux types: *á-ta* deviendra *á-ta* et *át-ta* deviendra *á-ta* ce qui rétablira dans la langue la quantité vocalique phonologique. C'est ce double processus, aboutissant tout d'abord à l'isochronie, puis, par simplification des géminées, au rétablissement de la quantité phonologique, qu'on doit poser pour comprendre l'évolution phonologique du moyen-anglais.

[1] Cf., ci-dessus, 4.70 et 71.

10.2. La tendance à l'isochronie a, sous une forme ou une autre, atteint, au cours des deux derniers millénaires, la plupart des langues indo-européennes d'Europe, et la linguistique générale gagnerait sans doute à ce qu'on recherche dans quelle mesure ceci résulte de la diffusion par imitation d'un processus conditionné structuralement sur un point du domaine, ou d'évolutions parallèles, plus ou moins précoces ou retardées selon les langues. Vu l'ampleur du problème, on ne saurait ici même simplement amorcer une telle étude. On ne désire, pour l'instant, qu'examiner sommairement les conditions particulières dans lesquelles s'est produit le phénomène en ancien anglais, et comment il a abouti, vers la fin de la période du moyen-anglais et à l'aube des temps modernes, à la mutation[2] qu'on désigne souvent comme le «Great Vowel Shift». Un traitement approfondi de la question exigerait tout un volume.

10.3. Etant donné l'époque où se manifeste en anglais l'isochronie, on pourrait être tenté d'y voir un résultat de l'influence du français si largement répandu comme langue de prestige dans l'Angleterre d'alors. Ce serait sans doute une erreur: on pourrait retrouver en vieil-anglais bien avant la conquête normande, les premières traces de processus qui tendent à l'élimination de la quantité vocalique; on voit mal, d'autre part, comment le français du XIe et du XIIe siècles, qui était en train d'organiser tout son système vocalique autour de la quantité[3], aurait pu inciter les anglophones à abandonner la leur; il y avait beau temps que le français, ou ses antécédents roman ou latin, avait réalisé puis dépassé l'isochronie, et, si l'on voit bien comment des bilingues peuvent transporter, d'une langue à l'autre, les processus qui y aboutissent, on ne voit pas du tout comment l'isochronie romane du VIe siècle aurait pu influer sur l'anglais du XIIe. Il y avait longtemps que le français avait supprimé ses géminées[4], et fr. *cotte*, prononcé [kǫtə] avec [ǫ] gardé bref autrefois par la géminée suivante, allait voir sa voyelle allongée en moyen-anglais comme toutes les voyelles brèves accentuées en syllabe ouverte, d'où aujourd'hui la longue diphtonguée de *coat*. Si

[2] Cf., ci-dessus, 6.12.

[3] A la suite de la chute de *s* avec allongement compensatoire; voir, ci-dessus, 9.15, note 19, et ci-dessous 13.1 et 2.

[4] Cf., ci-dessous, 11.14, note 28.

l'on veut à tout prix voir, dans l'isochronie anglaise, le résultat d'une influence, on devrait, sur les traces d'Ingerid Dal[5] chercher plutôt du côté d'un substrat brittonique. Mais rien n'empêche de voir dans cette isochronie, qui n'est sans doute, en son principe, que la mise de la gémination consonantique au compte de l'accent, le premier temps de l'élimination de cette gémination devenue trop fréquente pour être économique. On se rappellera que l'ensemble du germanique occidental s'était saturé de géminées phonétiquement régulières; quant aux géminées expressives[6] on ne peut guère juger de leur fréquence réelle d'après nos textes où le parler familier est fort mal représenté; on se fera plutôt une idée de cette fréquence en se rappelant que la plupart des mots à «*o* bref» (britan. [ɒ], amer. [a] ou [ɔ]) de l'anglais d'aujourd'hui, *fog*, *knock*, *lock*, etc., ne peuvent justifier leur vocalisme que si l'on suppose une géminée «spontanée» suivante. Si, comme il est vraisemblable, le procédé de gémination expressive était encore productif au moment où s'allongeaient des voyelles brèves en syllabes ouvertes accentuées, une homonymie menaçante entre un mot en *-ēte* et un autre en *-ęte* pouvait aisément être prévenue par la gémination de *-ęte* en *-ętte*. Nous sommes donc enclin à poser, pour l'isochronie anglaise, un conditionnement interne.

10.4. Bien que l'existence d'une tendance générale donnant un sens à la multitude des changements quantitatifs de détail ait été entrevue par les chercheurs les plus perspicaces, il n'existe pas de traitement structural de l'évolution de la quantité et des timbres vocaliques en anglais vers le début du second millénaire de notre ère. L'allongement des voyelles accentuées en syllabe ouverte, qui est le trait le plus marquant du processus qui mène à l'isochronie, n'est jamais facile à dater parce que la graphie n'en témoigne guère, surtout là où il n'aboutit pas à des confusions phonologiques. Dans le cas de l'anglais, Jespersen dit, de façon fort vague[7], qu'il a eu lieu

[5] Voir la si suggestive étude Zur Entstehung des englischen Participium Praesentis auf *-ing*, *NTS* 16, pp. 5–116, qui fait bien comprendre comment l'action d'un substrat peut se manifester avec un retard considérable; il n'est pas dit, toutefois, que ce qui vaut pour le morphologie vaille nécessairement pour la phonie.

[6] Cf. A. Martinet, *La gémination consonantique*, pp. 29–44.

[7] *Modern English Grammar* I, § 4.211.

«in early M[iddle] E[nglish]». Wyld, encore plus imprécis, parle simplement de moyen-anglais[8]. C'est probablement par l'étude de l'extension analogique de la gémination hors de son domaine étymologique qu'on pourrait arriver, sur ce point, à plus de précision: un mot comme *small* a, originellement, un *l* simple et apparaît donc, comme radical pur ou avec désinence, sous des formes *smal*, *smale*; lorsqu'est consommé l'allongement en syllabes ouvertes accentuées, on ne connaît plus comme types dissyllabiques, que *á-te* et *á-te*; si donc on veut conserver à *smale* la voyelle brève qui reste normale dans la forme sans désinence à syllabe fermée *smal*, on ne peut le faire qu'en géminant la consonne qui suit, d'où *smalle*[9]. Il convient toutefois de ne pas oublier qu'il n'y a plus alors qu'un seul phonème /a/ de durée variable selon les contextes, et qu'il n'y a aucune alternance vocalique appelant un nivellement analogique dans un paradigme *smal* (avec /a/ = [ă]), *smale* (avec /a/ = [a·]). En période d'isochronie, le passage de *smale* à *smalle* ne peut s'expliquer que par l'analogie de *al* (< *all*), *alle*.

10.5. L'isochronie n'est naturellement assurée que lorsque la durée de toute voyelle est automatiquement réglée. C'est vers quoi tendent naturellement les abrègements qu'on constate devant le plupart des groupes consonantiques. Mais c'est aussi vers quoi tend ce qu'on considère comme des allongements: par exemple, devant *-ld*, celui auquel on doit le [ai] de *child*. Ce qui se produit, en fait, devant *-ld*, comme devant tout autre groupe de consonnes, c'est le relâchement de la nécessité pour les sujets de distinguer entre longue et brève. Ici comme ailleurs, la durée de la voyelle va dépendre du contexte, phonématique et prosodique, et de son timbre propre[10]. Le rattache-

[8] H. C. Wyld, *A Short History of English*[3], p. 127.

[9] Cf. les formulations intéressantes, mais un peu timides parce que non-structurales, de A. J. Bliss dans Vowel-Quantity in Middle English; Borrowings from Anglo-Norman, *Archivum Linguisticum* 5, p. 28: «simple consonants may be geminated after a short vowel, but they are never geminated after a long vowel or after a diphthong» et, plus loin, «The reason for this gemination is not far to seek: in native words, for various reasons, a short vowel was very frequently followed by a double consonant, and a long vowel was never followed by a double consonant.»

[10] Bien que la distinction entre *ĭ* et *ī*, *ŭ* et *ū* se maintienne tout

ment de telle voyelle devant tel groupe consonantique à la longue ou à la brève dépendra des nuances de timbre et de durée entraînées par le contexte consonantique: la voyelle de *mind* a dû être fermée par la nasale suivante, et elle suivra de ce fait le sort de /ī/ fermé et non celui de /ĭ/ ouvert.

10.6. Le trait le plus intéressant de l'allongement anglais des voyelles accentuées en syllabe ouverte est le fait qu'il ne s'étend que sporadiquement aux voyelles les plus fermées /ĭ/ et /ŭ/: qu'on compare la brève de l'anglais *driven* à la longue de l'allemand *getrieben*. Luick et d'autres auteurs ont contesté ce traitement exceptionnel, mais à tort comme l'a bien montré l'analyse détaillée de Jespersen:[11] dans quelques mots, *ĭ* et *ŭ* ont suivi plus tard le sort de *ę̄* et de *ǭ* respectivement; le contexte (*-v-* suivant par exemple) a certainement joué ici un rôle. Mais, du point de vue du système, ce qui compte est le maintien certain de /ĭ/ et de /ŭ/ comme unités distinctes de leurs voisins plus longs /ę/, /ī/ et /ǫ/, /ū/. On sait que, toutes choses égales d'ailleurs, une voyelle ouverte sera de durée plus longue qu'une voyelle fermée, et que /ę/ ait été plus long que /ĭ/ se comprend dans le cadre même de l'isochronie. Mais si le phonème qui se réalise comme un *i* fermé est de durée supérieure à celui qui se réalise comme un *i* ouvert, il y a là une disproportion quantitative que les timbres respectifs ne justifient en aucune façon; le maintien de la quantité longue de /ī/ demande un effort supplémentaire, ce qui, en termes phonologiques, s'exprime en disant que cette quantité est pertinente. D'un point de vue diachronique, s'il est vrai, comme nous le supposons, que l'isochronie en anglais découle, en dernière analyse, de la mise de la gémination au compte de l'accent avec allongement des voyelles brèves en syllabe ouverte accentuée, c'est l'absence ou l'insuffisance de l'allongement de *ĭ* et de *ŭ* qui est responsable de la situation que nous constatons. On pourrait invoquer ici des raisons phonétiques, celles qu'on invoquerait pour expliquer qu'en lituanien[12] *i* et *u* sont les seules voyelles

d'abord, puis s'accentue par diphtongaison, il a dû y avoir neutralisation des deux oppositions devant les groupes consonantiques, c'est-à-dire isochronie dans ce cas tout comme pour les autres timbres.

[11] *Ibid.*, §§ 4.214, 215 et 216.

[12] Cf. l'exposé récent de A. Senn, Die Beziehungen des Baltischen zum Slavischen und Germanischen, *KZ* 71 (1954), § 16.

qui ne se sont pas allongées en syllabes ouvertes lorsque l'isochronie a atteint cette langue. Mais ces raisons n'expliquent pas tout puisqu'elles n'ont pas empêché l'allemand d'aboutir à *getrieben* avec une longue en face de la brève de *driven*. Nous laisserons aux spécialistes le soin de dégager par examen des rendements, les raisons fonctionnelles qui ont pu contribuer au maintien des oppositions /ī/–/ĭ/–/ę/ et /ū/–/ŭ/–/ǫ/. Ce qui va retenir ici notre attention, ce sont les conséquences de cet état de fait sur l'évolution ultérieure du système.

10.7. Si on laisse de côté les voyelles mixtes (arrondies d'avant) dont l'existence est vraisemblable, mais qui n'affectent pas ceux des aspects de l'évolution qui nous intéressent directement, le système se présente comme suit:

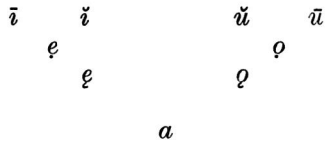

Les voyelles brèves du vieil-anglais qui se sont allongées en syllabes ouvertes accentuées ont donné *ę*, *a* et *ǫ*; exceptionnellement certains *ę* proviennent de *ĭ* et quelques rares *ǫ* de *ŭ*. L'exception à l'isochronie que représente le maintien des paires /ī/–/ĭ/ et /ū/–/ŭ/ doit naturellement tendre à s'éliminer, car l'expérience phonologique montre qu'une opposition quantitative se maintient mal lorsqu'elle se limite à deux paires. La liquidation de ces deux paires se produit par diphtongaison des longues, ce qui élimine une quantité devenue insolite pour un tel degré de fermeture: [ī], impossible dans le cadre de l'isochronie, passera à [ɪi̯], c'est à dire que /ī/ se résoudra phonologiquement en /i + i/, et que la réalisation phonétique se calquera sur cette interprétation. Les auteurs qui se sont occupés de ce problème ne sont pas absolument d'accord sur la nature exacte du processus phonétique qui suit: on voit, dans le premier élément des deux diphtongues soit une centralisée, soit un timbre clair non-centralisé. Mais il s'est certainement agi, à l'avant et à l'arrière, de diphtongues à premier élément accentué. Il est impossible de dater le phénomène avec quelque exactitude. Il y a toutes chances pour qu'une diphtongue [ɪi̯], analogue à celle qui est aujourd'hui assez générale dans un mot comme *meet*, n'ait pas été notée et signalée par les contemporains. Jespersen

estime[13] que, sur la voie des [ai] et [au] d'aujourd'hui, des degrés [ei], [ou] devaient être atteints vers 1500. Mais le début de la diphtongaison peut bien avoir été plus ancien de deux siècles. Elle est certainement plus qu'amorcée quand les géminées commencent à faiblir.

10.8. Dans une langue où une voyelle accentuée est toujours longue en syllabe ouverte (type *ā-ta*) et toujours brève devant une géminée (type *ăt-ta*), la géminée peut se réduire à une simple sans que ceci entraîne aucune confusion phonologique; la fonction distinctive, assumée précédemment par l'opposition *-t-/-tt-*, le sera désormais par *-ā-/-ă-*. En moyen-anglais, il y a certes des cas où une voyelle brève accentuée se rencontre aussi bien devant une simple que devant une géminée, à savoir lorsque cette voyelle est /ĭ/ ou /ŭ/. Une réduction de la géminée à la simple devait donc aboutir à des conflits homonymiques dont on pourrait s'étonner que la menace n'ait pas fait conserver les géminées. Mais, ici comme pour les voyelles, l'expérience indique qu'une opposition quantitative comme celle de simple à géminée tient trop de place dans l'économie d'une langue pour que son maintien puisse être assuré par le rôle distinctif qui peut lui échoir après deux voyelles seulement. Les quelques cas où une forme de type *-ĭtt-* pouvait, en simplifiant sa géminée, entrer en conflit avec un quasi-homonyme en *-ĭt-* n'ont pas pesé dans la balance. Il est possible que, dans certains cas comme *week* «semaine», de v.-angl. *wicu*, où l'on trouve un traitement aberrant de *ĭ* en syllabe ouverte, il y ait eu préférence accordée à quelque variante, dialectale ou syntaxique, permettant d'éviter l'homonymie avec un mot à géminée comme *wick* «mêche» au moment où la géminée faiblissait. Il est de nouveau bien difficile de dater ce faiblissement: Luick parle de la fin du XIVe siècle et veut établir un rapport entre réduction des géminées et chute de *-e* final de mot[14]. Jespersen établit le même rapport, mais voit le phénomène se produire au cours du XVe siècle[15].

10.9. Une fois la réduction des géminées accomplie, la quantité vocalique se trouve de nouveau pourvue d'une fonction

[13] *Ibid.*, § 8.21.
[14] *Histor. Grammatik der engl. Sprache*, Leipzig 1940, § 753.
[15] *Ibid.*, § 4.87.

distinctive, au moins pour les plus grands degrés d'ouverture, d'où les paires *ę/ę̄*, *a/ā* et *ǫ/ǭ*. Pour les moyennes fermées *ę* et *ǫ*, on a surtout des longues et peut-être quelques brèves, mais seulement dans des premiers éléments de composés comme dans *shepherd* < *sheep* + *herd* et *gospel* < *gōdspell*, ce qui fait que l'opposition de longue à brève reste inutilisée. On peut d'ailleurs penser que, dès cette époque, la première voyelle de *shepherd* et celle de *gospel* avaient pris le timbre ouvert des voyelles de *set* et de *lock*. Pour le plus grand degré de fermeture, on n'a en revanche que des brèves *i* et *u*. Il y a donc deux cases vides: [i·] et [u·], et *ę̄* et *ǭ* ont dû très vite tendre à les combler. Selon Jespersen[16] on a trace, dès 1500, de voyelles fermées notées en orthographe galloise *i* et *w*, correspondant à *ę* et *ǫ* du moyen-anglais classique.

10.10. Ce que nous avons appelé ci-dessus, 2.28, la tendance à l'équidistance, et qui n'est qu'un cas particulier de la tendance à la différenciation maxima, va naturellement jouer bientôt: on signale[17] jusqu'au milieu du XVIIe siècle des appariements de *met* et *meat*, *cost* et *coast* comme mots que seule distingue la longueur de la voyelle; mais selon toute vraisemblance, les sujets faisaient là abstraction d'une différence de timbre, comme le font ceux qui, aujourd'hui, estiment que c'est la quantité vocalique qui distingue *bit* de *beat*. D'ailleurs, tant que /ā/ ne bougeait pas et que les diphtongues ne tendaient pas à se simplifier, il n'y avait pas de raison pour que /ę̄/ et /ǭ/ se fermassent beaucoup, l'équidistance demandant simplement qu'ils deviennent des [e] et des [o] ni ouverts ni fermés. Mais, dès le moyen-anglais classique, avec son système à quatre degrés d'aperture, /a/ pouvait avoir une légère tendance à pousser vers l'avant, puisqu'il y a plus de place à l'avant qu'à l'arrière[18]. Entre [a] et [o] l'espace est vaste, et *au* vient s'y loger en se réduisant à une voyelle longue ouverte, tout d'abord peut-être assez peu arrondie. On aboutit donc au système de voyelles longues suivant:

ī	*ū*
ē	*ō*
ā	*ā* (ou *ɑ̄*)

que de nouvelles monophtongaisons vont venir étoffer et com-

[16] *Ibid.*, § 8.32. [17] Cf. Jespersen, *ibid.*, §§ 8.411 et 42.
[18] Cf. ci-dessus 4.6; tous les *a* d'alors, qui, longs ou brefs,

pliquer; *ē* se confondra avec *ī* au XVIIIe siècle; mais dès maintenant l'essentiel du «Great Vowel Shift» est terminé.

10.11. Pour nous résumer, nous dirons que les changements qui se sont produits du vieil-anglais tardif aux premiers temps du moyen-anglais avaient laissé subsister deux paires quantitatives *ī*/*ĭ* et *ū*/*ŭ* qui ont été liquidées par diphtongaison des longues. Vers la fin de la période moyen-anglaise, la réduction des géminées a rétabli des paires quantitatives, sauf pour les timbres les plus fermés, là même où la période précédente en avait conservé le plus longtemps. Les places ainsi disponibles dans le système des longues ont été comblées par tout un ensemble de fermetures combinées avec des monophtongaisons. Ce qu'il y a de particulièrement intéressant dans l'histoire du vocalisme moyen-anglais, histoire qui d'ailleurs déborde largement sur la période précédente et sur celle qui suit, est la possibilité d'en rattacher tout l'essentiel à une même tendance initiale à éliminer les oppositions quantitatives, même lorsque, finalement, des oppositions du même type se réinstallent dans la langue. Dans une même continuité évolutive, sans qu'on ait à postuler des accidents extérieurs, de nouveaux substrats, des changements de climat, de nouveaux contacts de langue, se succèdent diphtongaisons et monophtongaisons, stabilité relative et glissements continus, le tout formant des actes successifs qui se gouvernent les uns les autres. Ceci illustre le fait que les langues, ou mieux leurs usagers, ne sont jamais guidés par une aversion ou une préférence pour tel ou tel type articulatoire, mais par ce que tel ou tel type articulatoire représente de préjudiciable ou d'avantageux pour l'économie de la langue à un moment précis de son histoire: l'anglais élimine l'*i* long par diphtongaison et le rétablit un peu plus tard par fermeture; il élimine les paires quantitatives *ę*/*ē*, *a*/*ā*, *ǫ*/*ō* d'abord, *ĭ*/*ī*, *ŭ*/*ū* ensuite, pour les rétablir dans le même ordre quelques siècles plus tard. Il n'y a là d'incohérence que pour le descripteur passif qui voit les mêmes symboles, tels des marionnettes, passer et repasser dans son champ visuel.

étaient les réalisations d'un même phonème, ont été soumis à cette poussée vers l'avant; c'est ce qui explique que les variantes brèves, au moment de leur phonologisation, se soient fixées comme /æ/.

11. LA LÉNITION EN CELTIQUE ET LES CONSONNES DU ROMAN OCCIDENTAL*

I. LA LÉNITION EN CELTIQUE

11.1. «Lénition», en allemand «Lenierung», proposé par Rudolf Thurneysen[1], a aujourd'hui largement remplacé le terme traditionnel mais ambigu d'«aspiration»[2] pour désigner un ensemble de phénomènes qui caractérise toutes les langues celtiques insulaires. La définition la moins ambiguë de la lénition est sans doute celle qui se trouve chez Thurneysen:[3] «Lénition est le terme usité pour décrire une mutation de consonnes qui a normalement trouvé son origine dans une réduction de l'énergie employée à leur articulation. Elle a affecté non seulement les consonnes médianes, mais aussi celles des consonnes initiales qui se trouvaient étroitement associées au mot précédent .... Elle est antérieure à la perte des voyelles en syllabes finales et intérieures ..., car elle présuppose l'existence ininterrompue de ces voyelles.» Dans les paragraphes suivants[4], Thurneysen indique les contextes phonétiques dans lesquels la lénition irlandaise s'est produite; mais comme on s'occupe ici du phénomène de la lénition en général plutôt que de son détail dans une langue particulière, on n'énumèrera pas toutes les positions où, dans les diverses langues goïdéliques et brittoniques, les consonnes ont dû s'adoucir. Qu'il suffise ici de dire que la lénition proprement dite est apparue quand une consonne était entourée d'articulations ouvertes, surtout voyelles et *w*, mais aussi, dans le cas de certaines consonnes, lorsqu'elles étaient suivies de *l*, *r*, *n*. Pour simplifier, nous emploierons fréquemment par la suite l'expression «position intervocalique» en référence à tous les contextes dans lesquels s'est produite la lénition[5].

* Ce chapitre est une version française révisée de l'article Celtic Lenition and Western Romance Consonants, *Language* 28 (1952), pp. 192–217.

[1] *IF Anz.* 9, p. 42.

[2] Cf. H. Pedersen, *Aspiration i irsk*, Leipzig 1897; J. Vendryes, *Grammaire du vieil-irlandais*, Paris 1908, p. 23.

[3] *Grammar of Old Irish*, Dublin 1946, p. 74; cf. le *Handbuch des Altirischen* du même auteur, p. 68.

[4] §§ 119–121.

[5] La même chose vaudra ci-dessous pour le roman où le

11.2. Selon la définition de Thurneysen, la lénition est un processus phonétique par lequel toute consonne qui se trouve en position intervocalique voit son articulation affaiblie. Phonologiquement, il semble que nous devrions la décrire comme l'apparition d'un ensemble de variantes combinatoires, chaque consonne étant justiciable de deux articulations différentes, l'articulation primitive en position non-adoucissante, et une articulation affaiblie en position adoucissante. Elle ne devrait pas avoir pour résultat l'apparition de nouveaux phonèmes, aussi longtemps que reste inchangé le contexte qui a conditionné le changement. Nous verrons ci-dessous jusqu'à quel point ceci correspond à la réalité. En tout cas, la formulation de Thurneysen a le rare mérite de placer le phénomène dans sa vraie perspective historique. Ce n'est pas ce qu'on peut dire de la définition de la lénition que nous trouvons dans Lewis-Pedersen:[6] «En celtique, pratiquement tous les sons non-syllabiques entre deux voyelles et dans certaines autres positions avaient une prononciation différente de celle qu'ils avaient normalement; dans ces circonstances, ils étaient adoucis. En position initiale aussi ... ils étaient adoucis devant une voyelle syllabique ou non-syllabique, avant *p* i.-e. ou avant une sonante si le mot précédent finissait à l'origine par une voyelle et se trouvait en rapport grammatical étroit avec le mot suivant.» Ce qui est dit ici du *p* i.-e. veut dire bien entendu que la lénition s'est produite après la disparition de ce phonème à l'initiale ou à l'intervocalique, ou, du moins, que la tendance à la lénition était alors encore en action. Cependant, la maladresse de l'expression contribue sans aucun doute à obscurcir les conditions phonétiques du processus. Mais ce qu'il y a de pire dans cet exposé, c'est qu'il n'exprime pas clairement que les voyelles en question sont celles qui existaient dans la période préhistorique et prélittéraire, avant que la grande extension de la syncope et de l'apocope ait affecté radicalement la distribution des voyelles et des consonnes de l'i.-e. dans les langues celtiques insulaires[7]. Après cet exposé, les étudiants pourront rester rêveurs lorsqu'on leur dira que le *-t-* intervocalique du v.-irl. *cétal* «chan-

changement de *t* à *d* dans *patrem* > *padre* sera censé être couvert par la formule «*t* intervocalique passe à *d*».

[6] *A Concise Comparative Celtic Grammar*, Göttingen 1932, p. 127.

[7] Bien que parlé aujourd'hui sur le continent, le breton est à juste titre inclu sous la désignation de celtique insulaire.

son» N'est PAS adouci, alors que le *-th-* de *pecthe* «péchés» est adouci en dépit du fait qu'il apparaît comme second élément d'un groupe de consonnes.

11.3. On ne peut atteindre à la clarté, en matière de phonétique historique, qu'en distinguant soigneusement entre les stades successifs de la langue à l'étude. Ceci est d'autant plus important dans le cas du problème qui nous occupe, que le terme de lénition est employé de façon extensive pour désigner certaines alternances morphologiques à l'initiale de mot, alternances caractéristiques du celtique insulaire depuis les textes les plus anciens jusqu'à ce jour. Il est très fréquent de lire ou d'entendre dire, par exemple, que la consonne initiale d'un nom féminin au nominatif est adoucie après un mot comme *cach* «chaque», ce qui veut dire que si le nom commence normalement par *t-*, ce *t-* apparaîtra comme *th-*, ainsi *túath* «peuple», mais *cach thúath* «chaque peuple». En vieil irlandais, d'où cet exemple est tiré, le remplacement de *t* par *th* n'est pas déterminé par la phonétique, mais par le contexte morphologique; nous trouvons *t* et *th* dans les mêmes situations phonétiques exactement, comme dans *a tabart* «the giving of her», *a thabart* «the giving of it»[8], ce qui indique clairement que *t* et *th* représentent deux phonèmes différents de la langue. Or, c'est un fait bien établi que le *t* initial de l'ancêtre préhistorique du v.-irl. *túath* a été affaibli (adouci) en une spirante, représentée historiquement par *th*, lorsque le mot était immédiatement précédé d'une voyelle; et comme la forme du nominatif féminin de la plupart des pronominaux finissait par une voyelle, à savoir *-ā*, un *t* initial de mot suivant prenait une prononciation spirante que nous pouvons bien imaginer n'avoir été rien d'autre, à l'époque, qu'une variante du phonème *t*. A une date ultérieure, lorsque les voyelles finales de mot sont tombées, ce *-ā* a disparu; mais la prononciation spirante de la consonne suivante s'est conservée et a acquis au cours du processus un statut phonologique, puisque le trait spirant n'était plus désormais déterminé par le contexte. Ainsi donc, il y a un rapport évident entre la lénition, processus phonétique, et la «lénition», ensemble d'alternances morphologiques. Mais l'emploi du même mot pour désigner deux phénomènes tout à fait différents synchroniquement est propre à créer une confusion qu'il a semblé

[8] Thurneysen, *ibid.*, p. 218.

préférable d'écarter avant de nous appliquer à l'examen du changement phonologique que l'on désigne du terme de lénition[9].

11.4. Provisoirement, nous supposerons que la lénition n'est pas autre chose que l'apparition d'une variante faible pour chaque consonne à l'intervocalique et en quelques autres positions. Si nous prenons *k* pour exemple et désignons par [x] le produit adouci correspondant, nous pouvons illustrer comme suit les stades successifs du processus. Au premier stade, avant l'action de la lénition, nous trouvons des groupes comme

-oko- -osko- -so ko- -sos ko-

Ici, on peut dire que *k* représente pratiquement le même son dans tous les cas. Quand la lénition entre en jeu, au second stade, le tableau phonologique ne change pas, c'est toujours

/-oko- -osko- -so ko- -sos ko-/

Mais phonétiquement, *-k-* intervocalique est passé à [x]; d'où, nous avons, phonétiquement,

[-oxo- -osko- -so xo- -sos ko-]

Au troisième stade, après élimination des finales par apocope, nos formes théoriques se manifestent comme:

-ox(o)- -osk(o)- -s xo- -s ko-

A ce moment-là, la lénition en tant que processus phonétique prend fin; *k* et *x* sont maintenant deux phonèmes différents qui peuvent servir à distinguer morphèmes ou mots.

11.5. De notre point de vue, c'est le deuxième stade qui est le plus intéressant. Phonologiquement, la situation que nous avons supposée n'a rien d'étrange en soi. Il y a beaucoup de

[9] J. Vendryes distingue bien le phénomène phonétique et l'alternance morphologique lorsqu'il parle, *ibid.*, p. 53, de «certains phénomènes phonétiques dont l'application est antérieure à l'époque des plus anciens textes et qui n'ont d'intérêt en vieil-irlandais que parce qu'ils y ont donné naissance à des alternances morphologiques.» D. M. Jones, dans *Actes du 6ème Congrès des linguistes*, Paris 1949, p. 241 et s., et F. Falc'hun, *Le système consonantique du breton*, Rennes 1951, p. 84 et s., opposent nettement les deux aspects de la «lénition».

langues, faciles à observer, dans lesquelles les mêmes phonèmes apparaissent soit comme des occlusives, soit comme des spirantes, selon le contexte, et sans égards aux frontières de mot. L'exemple le mieux connu est sans doute l'espagnol, où *b*, *d*, *g* sont prononcés d'habitude comme des occlusives au début d'une émission et en milieu occlusif, mais comme des spirantes en d'autres positions (sans tenir compte des frontières de mot); par exemple [b] dans *Barcelona*, isolé ou dans *en Barcelona*, [embarθeˈlona], mais [β] dans *a Barcelona*. Le seul aspect surprenant de la situation que nous devons supposer pour le celtique est l'existence de variantes combinatoires de ce genre pour TOUS les phonèmes consonantiques; mais il n'y a pas de raison a priori pour qu'un contexte intervocalique n'influence pas toutes les consonnes de la même façon. En espagnol, [y] et [w] tendent à se comporter comme *b*, *d*, *g*;[10] et si *p*, *t*, *c* ne manifestent pas de tendance à s'affaiblir à l'intervocalique, c'est sans doute parce qu'ils risqueraient alors de se confondre avec les phonèmes fricatifs ou voisés du même ordre.

11.6. On peut trouver un peu partout l'affaiblissement des consonnes dans des contextes de grande ouverture; mais il est rare que cela se produise aux frontières de mot, sauf là où la mise en valeur accentuelle est relativement faible, comme en espagnol, ou pratiquement inexistante, comme dans beaucoup de dialectes basques contemporains, et où, par conséquent, l'unité phonétique des mots n'est pas clairement marquée. Nous avons par suite des raisons de croire que la lénition s'est développée en celtique à une époque où la langue — ou les langues — en cause avait encore conservé l'accent mélodique que nous supposons pour les stades plus anciens des langues indo-européennes. Cette opinion est confirmée par le fait que la lénition est apparue dans une forme de langue où la distribution des voyelles et des consonnes était encore, dans l'ensemble, celle que nous reconstruisons pour l'indo-européen, c'est-à-dire une forme antérieure à l'apparition du fort accent d'intensité que nous supposons pour expliquer l'élimination de tant de voyelles primitives dans les langues celtiques insulaires. Ainsi, la lénition s'est certainement produite en irlandais avant la période ogamique tardive à laquelle la syncope a fait son apparition.

[10] Cf., ci dessus, 3.26.

11.7. En matière de chronologie, la question centrale est évidemment de savoir si l'on doit considérer la lénition comme un phénomène 1) celtique commun, affectant un dialecte unitaire de l'indo-européen, d'où toutes les langues celtiques devaient sortir, ou 2) pan-celtique, et se produisant à une époque où le celtique s'était déjà divisé en un certain nombre de dialectes. Dans ce dernier cas, nous pourrions envisager plusieurs possibilités:

1) le changement a surgi dans un dialecte et s'est étendu à d'autres;

2) il peut avoir eu pour cause un substrat commun à tous les dialectes;

3) il peut avoir résulté d'un développement parallèle qui était en germe dans la structure du celtique commun.

En tout cas, personne ne pourrait défendre sérieusement l'opinion que la lénition en goïdélique et la lénition en brittonique sont deux développements complètement indépendants.

11.8. Contre l'hypothèse d'un changement celtique commun, on peut faire valoir le fait que le résultat final de la lénition est souvent fort variable d'une branche du celtique à l'autre: l'aboutissement d'un **katu-* primitif «bataille» est *cath* en irlandais et *cad* en gallois; autrement dit, *-t-* intervocalique donne [θ] en goïdélique et [d] en brittonique. Mais, bien entendu, ceci n'est pas décisif: *t* intervocalique a pu s'affaiblir en celtique commun, disons en une sourde douce, à partir de laquelle [θ] et [d] se sont l'un et l'autre développés à une date ultérieure. Le *-t-* du gaulois *Caturiges* n'est pas un argument contre l'hypothèse d'une lénition du celtique commun, car il a fort bien pu servir à rendre une sourde douce qui n'aurait été qu'une variante du phonème *t*.

11.9. Tout ce qu'on peut interpréter comme la preuve de la lénition en gaulois a été réuni par H. L. Gray[11]. L'ensemble de ces données suffit à suggérer qu'il a dû y avoir dans cette langue une tendance à affaiblir les consonnes intervocaliques, mais ne permet pas d'arriver à des conclusions quant au type d'affaiblissement que des sons comme *p, t, c* ont pu subir. Chez

[11] Dans Mutation in Gaulish, *Language* 20 (1944), pp. 223–230.

les auteurs et dans les documents tardifs, on trouve de nombreux signes de sonorisation à l'intervocalique (cf. le *Petrogoricus* de Grégoire de Tours correspondant au *Petrocorii* de César); mais comme un passage de *-c-* à *-g-* est en accord avec l'évolution phonologique du roman occidental, nous ne pouvons pas affirmer que ce soit là le résultat d'un processus celtique. Les inscriptions, et en général les données les plus anciennes, avec quelques exemples de *-th-*, -θ-, et *-ch-* en milieu voisé (par exemple *gnatha*[12]), semblent indiquer un relâchement plutôt qu'une sonorisation. Cependant l'emploi fréquent de -ζ- par les auteurs grecs dans des noms galates comme Γαιζατοριξ[13] en face de *Gaesati*, γαισάται (cf. lat. *gaesum*), peut être interprété comme l'indice d'une sonorisation, à tout le moins galate, du *-s-* intervocalique. Dans l'ensemble, les données du gaulois renforcent plutôt qu'elles ne réfutent l'hypothèse que la lénition est un phénomène du celtique commun.

11.10. On pourrait être tenté de rapprocher de la lénition le traitement pan-celtique, sinon celtique commun, du *p* indo-européen. La disparition préhistorique de ce son à l'intervocalique résulterait du même affaiblissement que celui qui explique l'irlandais *-th-* et *-ch-*, le gallois *-d-* et *-g-*, mais avec un résultat plus radical dans le cas d'une articulation labiale naturellement plus faible. A l'initiale, il nous faudrait supposer une unification analogique en faveur de la forme faible, à l'époque où celle-ci était le [h] que nous pouvons postuler comme l'un des stades phonétiques entre *p* et zéro: alors que la divergence relativement faible entre les variantes [t, d̥] d'une part et [k, g̊] de l'autre ne mettait pas en danger l'unité des phonèmes *t* et *k*, des sons aussi disparates que [p] et [h] ne pouvaient guère échapper à la dissociation phonologique[14]. Une fois que /p/ et

[12] G. Dottin, *La langue gauloise*, Paris 1920, insc. 59.

[13] Voir Carl J. S. Marstrander, *NTS* 1, p. 116, et Leo Weisgerber, Galatische Sprachreste, *Natalicium Joh. Geffcken*, Heidelberg 1931, p. 168, note 4.

[14] D'un point de vue théorique, on peut dire que même si [p] et [h] n'apparaissent pas dans les mêmes contextes, on doit les considérer comme des phonèmes différents puisque leur seul trait distinctif commun est leur articulation consonantique; cf. Troubetzkoy, *Principes de phonologie*, p. 37 et s. En pratique, ce sont souvent les mots d'emprunt et les créations

/h/ ont été sentis comme deux phonèmes distincts, on comprend que l'alternance phonologique à l'initiale de mot ait dû être éliminée, dans un état de langue où elle ne se rencontrait pas autrement, par une extension analogique de l'un des compétiteurs à toutes les positions. Il reste à voir pourquoi *p* s'est trouvé complètement balayé au cours du processus. Quand à une date ultérieure l'alternance de *s* et de *h* à l'initiale prévocalique a été détruite en brittonique par suite de l'extension généralisée de *h*, *s* initial s'est conservé dans un bon nombre de mots comme gall. *saith* «sept», *sedd* «siège», *sugn* «sève»[15]. Si l'élimination du *p* celtique primitif avait été analogique, nous devrions nous attendre à en trouver des traces isolées. L'argument le plus sérieux contre le rattachement de l'affaiblissement du *p* i.-e. à la lénition réside pourtant dans le fait que *p* n'est pas retenu tel quel lorsque le contexte consonantique du mot aurait dû le préserver, tout comme il a préservé *t*, *k* et k^w. Si nous laissons de côté *st-*, qui le plus souvent est passé à *ts-*, nous trouvons que les occlusives sourdes se conservent telles quelles après *s-* initial de mot; cependant *sp-* a dû d'abord donner *sφ-* (d'où le britt. *f-*) et *sw-* (d'où l'irl. *s* adouci en *f*)[16]. Ceci semble indiquer un affaiblissement universel de *p* en quelque contexte que ce soit. On verra toutefois ci-dessous, 11.43, qu'il n'est pas impossible d'établir un rapport entre l'affaiblissement de **p* et les débuts du processus dont nous traitons ici.

11.11. On ne saurait tirer aucun argument, quant à la chronologie de la lénition, du fait que les mots d'emprunt au latin, en celtique insulaire, y ont été soumis[17]. Si nous supposons que la lénition en tant que phénomène phonologique a eu lieu après l'époque où se situent les emprunts, ceux-ci, tout naturellement, auront été affectés par elle. Mais si la lénition avait déjà abouti à créer, pour chaque consonne, une variante faible, les mots latins auraient été automatiquement adaptés au schème des variations locales, tout comme lorsqu'un sujet espagnol mentionnant Boston dit [em boston], mais [a βoston]. Tout emprunt entrant dans la langue à une période où la lénition n'était plus un phénomène phonologique, mais une réalité

expressives qui apportent la preuve de l'indépendance phonologique.

[15] Lewis-Pedersen, *ibid.*, p. 17.

[16] *Ibid.*, p. 18. [17] *Ibid.*, p. 59 et s.

morphologique, devait se conformer au système, comme il apparaît, par exemple, en gallois moderne[18]. Quand, cependant, nous remarquons qu'en brittonique, *s-* initial se conserve plus communément dans les emprunts latins que dans le vocabulaire traditionnel, nous en déduisons que l'extension analogique qui a mis fin à l'alternance de *s* et de *h* était alors en plein essor. Ceci veut peut-être simplement dire que la lénition était en action depuis un certain temps, et que les produits adoucis n'étaient encore en général rien d'autre que des variantes des mêmes phonèmes que les sons correspondants non-adoucis, mais que [h] était devenu phonétiquement trop différent de [s] pour éviter la dissociation phonologique. Nous n'arrivons donc pas à des conclusions bien nettes; il semble toutefois ressortir que la lénition est ce que nous avons appelé un phénomène «panceltique», phénomène dont nous ne sommes pas encore prêt à discuter les causes ultimes.

11.12. Bien que, ainsi que nous l'avons signalé, la divergence entre les produits de la lénition en goïdélique et en brittonique ne constitue pas un argument contre l'hypothèse d'une origine pan-celtique pour le processus, il semble qu'il vaille la peine de rechercher pourquoi la même impulsion initiale a pu finalement donner [-θ-] et [-x-] dans une branche et [-d-] et [-g-] dans l'autre. Il se peut que les systèmes respectifs du goïdélique et du brittonique nous donnent la clé des divergences finales. Nous laisserons de côté, dans la suite, certains développements phonologiques particuliers au brittonique, qui ont sans aucun doute laissé des traces dans toutes les langues de cette branche, mais dont le conditionnement général semble indiquer un développement plus tardif[19].

[18] Voir Robert Fowkes, Initial Mutation of Loan-words in Welsh, *Word* 5 (1949), p. 205 et s.

[19] Nous faisons ici allusion au phénomène appelé mutation spirante du brittonique selon lequel certaines fortes originelles, simples ou géminées, apparaissent comme des fricatives après consonne (Lewis-Pedersen, *ibid.*, p. 122 et s.). Le fait que les différentes langues brittoniques ne présentent pas le même conditionnement pour cette mutation indique que le changement doit être assez récent. Ces langues ne sont pas d'accord non plus sur le conditionnement morphologique de l'alternance correspondante à l'initiale de mot (Lewis-Pedersen, *ibid.*, p. 47 et s. et 123). Tout ceci fait contraste avec l'universalité et la régu-

11.13. Pour le brittonique commun, nous pouvons reconstruire le système suivant d'occlusives intervocaliques:

-pp-	-tt-	-kk-
-p-	-t-	-k-
-b-	-d-	-g-

Les sourdes géminées doivent dans une large mesure remonter à la période celtique commune ou à la période pan-celtique, puisqu'elles apparaissent fréquemment dans les mêmes mots en goïdélique. Beaucoup d'entre elles doivent sans doute leur existence à un procédé expressif, et quelques-unes peuvent provenir d'une évolution phonologique régulière[20], mais l'hypothèse traditionnelle selon laquelle *n* après occlusive aurait été assimilé est dénuée de toute vraisemblance phonétique et ne trouve guère à s'appuyer sur des étymologies convaincantes[21]. Sans doute y a-t-il eu des occlusives sonores géminées, mais exceptionnellement ailleurs qu'à la suture des morphèmes. La situation devait être tout à fait analogue à celle que l'on constate en latin où les géminées sourdes étaient fréquentes aussi bien à la suture (dans *at-tingo*, *ap-pello*) qu'ailleurs (dans *bucca*, *puppa*, *mitto*), alors que les occlusives sonores géminées étaient exceptionnelles[22] sauf à la suture (dans *ag-ger*, *ab-breuio*, *red-do*). Même à la suture, on a tendu à les éliminer dès que le sentiment de la composition a commencé à s'estomper: cf. *credo* en face de skrt. *çrad-dadhāmi*, et, plus tard, *reddo* > *rendo* avec une dissimilation sans doute suggérée par *pre(he)ndo*; cf. aussi ital. *argine* «digue» de *agger* (hapax *arger*). C'est une situation semblable à celle-ci qui a été la norme en grec classique; -ππ-, -ττ-, -κκ-, -πφ-, -τθ-, -κχ-

larité du passage brittonique de *-t-* intervocalique à *-d-* par exemple.

[20] Par ex. dans gallois *rhech* «pet» si, comme le veut Osthoff, *ZfcPh.* 6, p. 396, le mot vient de **rikka* < **rit-kā* < **pṛd-kā́*.

[21] Voir Thurneysen, *ibid.*, p. 92 et s.; ce fantôme de loi phonétique a tout d'abord été imaginé pour le germanique où il ne trouve pas plus de justification qu'en celtique; cf. W. Wißmann, *Nomina postverbalia in den altgerm. Spr.*, Göttingen 1932, p. 160 et s., et A. Martinet, *La gémination consonantique d'origine expressive dans les langues germaniques*, Copenhague 1937, p. 84 et s.

[22] Cf. A. Graur, *Les consonnes géminées en latin*, Paris 1929, p. 33 et s.

sont fréquents (comme géminées phonétiquement régulières et comme résultats de procédés expressifs), mais -ββ-, -δδ-, -γ+γ- sont si exceptionnels en grec commun que rien n'a empêché l'emploi de -γγ- pour [ŋg]. Le germanique, à date ancienne, a dû connaître une tendance à dévoiser les géminées, au moins expressives, comme on le voit, par exemple, par la sourde du v.-angl. *liccian*, v.-h.-all. *lecchōn*, en face du got. *bilaigon* (avec un *-g-* régulier venant de **-gh'-*; cf. gr. λείχω, v.-irl. *ligim*, etc.). C'est ce qu'on a appellé parfois la *Verschärfung*[23].

11.14. L'évolution brittonique du système occlusif intervocalique présenté ci-dessus peut être décrite comme suit:

1) *-b-*, *-d-*, *-g-* ont été affaiblis en spirantes *-b̆-*, *-d̆-*, *-g-* (en gallois moderne, ils correspondent, dans la graphie, à *-f-*, *-dd-* et zéro respectivement);

2) *-p-*, *-t-*, *-k-* ont été voisés en *-b-*, *-d-*, *-g-* conservés jusqu'à ce jour;

3) les sourdes géminées ont dû d'abord se simplifier en *-p-*, *-t-*, *-k-* d'articulation ferme, par la suite s'aspirer, et finalement s'affaiblir en spirantes sourdes (gallois *-ph-*, *-th-*, *-ch-*)[24].

Mis à part le développement plus poussé de cette dernière série, le processus, dans son ensemble, est exactement celui qu'on peut poser pour le roman occidental. Structuralement, son interprétation n'offre pas de difficultés: dans une langue où les géminées deviennent si communes en toutes positions, non seulement à la suture, mais aussi à l'intérieur des morphèmes, que leur fréquence est comparable à celle de leur contre-partie non-géminée, on doit s'attendre à ce que les sujets tendent inconsciemment à réduire la durée et l'énergie de leur articulation[25]. Dans le parler normal, les géminées deviendront des consonnes longues ou énergiques, appartenant entièrement à la seconde syllabe, au lieu de se diviser entre deux syllabes successives. Dans certaines situations, elles pourront même être articulées avec une durée si courte que seul le contexte sauvegardera l'identité des mots et des morphèmes[26]. Le maintien de cette situation sans modifications ultérieures ou son élimination dépend d'un certain nombre de

[23] Cf. Martinet, *ibid.*, p. 114 et s.

[24] Voir, ci-dessus, note 19.

[25] Cf., ci-dessus, 4.64 et 65.

[26] Cf. la situation en suédois illustrée par Martinet, *ibid.*, p. 20 et s. et 159.

facteurs dont certains peuvent n'être pas linguistiques. Si l'ensemble de ces facteurs ne favorise pas le maintien du statu quo, les géminées, en s'affaiblissant, exerceront une pression sur leur partenaires intervocaliques simples, de sorte que l'articulation de ces derniers s'affaiblira aussi et qu'ils tendront à s'assimiler à leur contexte. Si [atta] tend à s'articuler comme [a-t:a] ou [a-Ta], [ata] deviendra [a̤đa]; mais alors [ada] à son tour tendra vers une articulation plus faible, spirante, d'où [ađa]. Dès que l'occlusive primitive de [ada] prend une articulation pleinement spirante, le [đ] de [a̤đa] peut s'assimiler à son contexte voisé, donnant [ada] pour un [ata] primitif[27]. Rien alors n'empêchera [a-t:a] ou [a-Ta] de s'affaiblir encore jusqu'à devenir [ata], comme en roman occidental, à moins que, comme en brittonique, le [T], qui était probablement une aspirée énergique, parte dans une autre direction. Si nous ne tenons pas compte de ce développement particulier, nous pouvons représenter l'ensemble du processus comme suit:

[atta] > [a-Ta] > [ata]
[ata] > [a̤đa] > [ada]
[ada] > [ađa]

A première vue, on pourrait s'attendre à une évolution équidistante qui amènerait /-tt-/ à [t] au moment même où /-t-/ devient un [d] pleinement voisé et /-d-/ atteint le stade spirant [đ]. Mais, en fait, on doit envisager à chaque stade une certaine latitude articulatoire pour chacune des unités en cause. Comme l'économie de la mutation consiste à ne réduire la dépense d'énergie que pour autant qu'on peut le faire sans sacrifier les distinctions traditionnelles, les sujets resteront susceptibles de prononcer comme telles les anciennes géminées tant qu'on rencontrera, dans la communauté, des attardés, comme les vieillards et les locuteurs venus de régions plus conservatrices, pour qui [-t-] évoque plutôt l'ancien /-t-/ que le nouveau, issu de /-tt-/. Ainsi, bien que la mutation ait à son origine la tendance des géminées à se simplifier, la simplification définitive des géminées peut prendre assez longtemps. En brittonique, ce stade n'a jamais été atteint puisqu'est intervenu un changement qualitatif. En ce qui concerne le roman occidental, il est

[27] Bien entendu, ceci présuppose qu'il n'y avait pas, ou très peu, de *-dd-* susceptibles de tendre vers *-d-* long, puis bref, ce que nous supposerons ci-après pour le goïdélique.

fort possible que l'affaiblissement des géminées n'ait été total que longtemps après l'aboutissement du reste de la mutation[28].

11.15. Pour le goïdélique primitif, nous devons supposer un système d'occlusives intervocaliques qui dévie sur deux points de celui que nous avons établi pour l'autre branche du celtique:

1) il n'y avait pas de labiale sourde;

2) les géminées sonores, ou du moins douces, ont dû constituer un trait tout à fait fréquent aussi bien à l'intérieur des morphèmes qu'à la suture.

Nous pouvons représenter ce système comme suit:

	-tt-	-kk-	-k^{w}k^{w}-
	-t-	-k-	-k^{w}-
	-dd-	-gg-	-g^{w}g^{w}-
-b-	-d-	-g-	-g^{w}-

Il est probable que les sourdes géminées ont dû leur existence aux mêmes causes qu'en brittonique; il n'y a pas de raison, dans certains cas, de mettre en doute leur caractère celtique commun. D'autre part, les occlusives sonores géminées, ailleurs qu'à la suture, résultent d'un développement spécifiquement goïdélique par lequel *-nt-*, *-nk-*, et *-nk^{w}-* sont passés respectivement à *-dd-*, *-gg-* et *-g^{w}g^{w}-*[29]. Nous n'essaierons pas ici-même d'imaginer les détails du processus[30]. Le témoignage de l'irlandais indique nettement que les deux classes d'occlusives géminées du goïdélique ont tendu vers des occlusives simples; il est clair en outre qu'aucune des quatre séries ne s'est confondue avec aucune autre. La mutation à partir du système esquissé ci-dessus a dû être provoquée par les mêmes causes que celles que l'on propose pour le brittonique, le facteur principal étant une tendance des géminées à affaiblir leur articulation. La divergence entre les deux branches s'explique facilement par les différences structurales initiales. En brittonique, *-dd-* et *-gg-* étaient exceptionnels, sauf à la suture morphologique; en goïdélique, ils étaient d'une extrême fréquence en toutes positions intervocaliques. Dans cette dernière branche, [adda] a

[28] Voir l'essai de Robert Politzer, On the Chronology of the Simplification of Geminates in Northern France, *Modern Language Notes* (1951), p. 527 et s.

[29] Thurneysen, *ibid.*, p. 126 et s.

[30] Voir les suggestions de A. Sommerfelt, *NTS* 5, p. 126 et s., et ci-dessous 11.43.

tendu vers [a-d:a] ou [a-Da], et finalement [ada], tout comme [atta] a tendu vers [a-t:a] ou [a-Ta], et [ata]; la pression exercée par [adda] a fait passer [ada] à [aða]; [ata] primitif, ayant atteint le stade [aḍa] ne pouvait pas pousser ce changement jusqu'à [ada] sans risquer de se confondre avec l'aboutissement de [adda] primitif, et [ḍ] s'est affaibli jusqu'à devenir la spirante correspondante [θ]. Ce processus peut être représenté comme suit:

[atta] > [a-Ta] > [ata]
[ata] > [aḍa] > [aθa]
[adda] > [a-Da] > [ada]
[ada] > [aða]

Il est difficile de savoir de façon certaine si l'ensemble de la mutation était terminé à l'époque de nos premiers documents manuscrits; cependant, on peut interpréter des graphies sporadiques en *-tt-* et *-cc-* au lieu du *-t-* et du *-c-* normaux pour **-dd-* et **-gg-* primitifs (comme dans *creittem* à côté de *cretem* «foi», plus habituel) comme une indication que les anciennes géminées ne s'étaient pas encore affaiblies au point de n'être plus que des occlusives ordinaires d'énergie et de durée moyennes[31].

11.16. Cette évolution du système goïdélique est en parallèle étroit avec celle que l'on suppose pour l'hébreu. Dans cette langue, le *t* et le *d* du sémitique commun sont représentés par les spirantes [θ] et [δ] en position initialement intervocalique, mais par des occlusives à l'initiale de mot et ailleurs. L'orthographe des Massorètes distingue les occlusives des spirantes au moyen du *dageš*, diacritique qui sert aussi à indiquer la gémination, de sorte que les aboutissements de **t-* et **-tt-* s'écrivent de la même façon, et contrastent dans la graphie avec l'aboutissement de **-t-* intervocalique[32]. Structuralement, la muta-

[31] Voir Thurneysen, *ibid.*, p. 90; Sommerfelt a bien présenté l'opinion que les occlusives non-affaiblies du vieil-irlandais étaient articulées vigoureusement, *NTS* 5, p. 123 et s. Voir cependant les réserves de Marstrander, *NTS* 5, p. 258 et s.

[32] Voir, par ex., J. Cantineau, Essai d'une phonologie de l'hébreu biblique, *BSL* 46, pp. 86, 100 et s., 105 et s. Nous n'avons pas ici à prendre parti sur la question si, dans une description synchronique de l'hébreu, on doit considérer les occlusives et les fricatives comme des variantes des mêmes phonèmes, ce qui est le point de vue de Cantineau, ou comme des unités distinctes (cf. Z. S. Harris, Linguistic Structure of Hebrew, *JAOS* 61,

tion de l'hébreu semble résulter de conditions primitives largement semblables à celles que nous avons postulées pour le goïdélique commun: en sémitique en général, les géminées sont extrêmement fréquentes; et comme la gémination a des fonctions morphologiques bien nettes, elle affecte toutes les consonnes, qu'elles soient sourdes ou sonores. De même qu'en goïdélique commun, la fréquence de *-dd-* était en hébreu ancien comparable à celle de *-tt-*.

11.17. On suppose souvent que le celtique ancien, voire même le celtique commun, présentait un système d'occlusives dans lequel l'aspiration n'était, phonologiquement, pas moins distinctive que la sonorité[33]. Postuler des aspirées au lieu d'occlusives pures n'affecterait guère notre conception de l'évolution du système des occlusives et pour le brittonique et pour le goïdélique. Cependant, si le *-t-* intervocalique avait été aspiré en brittonique ancien, un affaiblissement en direction de [θ] aurait été plus vraisemblable que le passage attesté à [d]. En outre, il y a des raisons impérieuses de douter de l'existence d'une aspiration claire en celtique ancien: il n'y en a pas de traces en gaulois, où (si *p, t, k* avaient été vraiment des aspirées) nous devrions nous attendre à trouver pour *t* et *k* i.-e. des graphies en *th* et *ch* dans l'alphabet latin et en θ et χ dans l'alphabet grec, ceci non seulement en position intervocalique, où on les trouve sporadiquement, mais également en position forte. De plus, si le celtique commun avait déjà la prononciation aspirée de *k*, sauf après *s*, qui a prévalu plus tard en irlandais et en gallois (cf. des graphies galloises comme *ysgol* «école», et gaël. comme *sgamhan* «poumons»), nous devrions nous attendre à trouver des traces d'une «lénition» de *k* initial en *g* après *s* i.-e. final de mot, de sorte que «la tête» serait **in genn* en v.-irl. et **an geann* aujourd'hui et non *in cenn, an ceann*. Il est donc vraisemblable que la prononciation aspirée

p. 147). Disons seulement qu'on pourrait être tenté d'interpréter l'identification orthographique par les Massorètes des occlusives et des géminées comme une indication qu'à leur époque les «géminées» n'étaient que des occlusives articulées avec fermeté, phonologiquement et, peut-être, phonétiquement identiques aux occlusives «simples»; dans ce cas, il faudrait interpréter les fricatives comme des phonèmes à part.

[33] Voir, par ex., Lewis-Pedersen, *ibid.*, p. 40: «IE, *q* ... became *k*' in Celtic.»

des occlusives sourdes, telle que nous la trouvons aujourd'hui dans les langues celtiques parlées dans les Iles Britanniques, résulte d'une innovation insulaire.

11.18. Pour comprendre la nature exacte de la lénition en tant que processus phonologique, un examen de ses effets sur les nasales et les liquides est peut-être plus révélateur que l'aperçu qui précéde de l'évolution du système occlusif. Pour les occlusives, on a pu opérer constamment avec l'hypothèse que la lénition était exactement ce que le mot indique, à savoir un affaiblissement des consonnes dans certaines positions bien définies. Nous avons considéré comme acquis que dans un certain nombre de situations syntaxiques «fortes» la prononciation primitive des consonnes a été simplement CONSERVÉE. C'est là une position qui n'est plus tenable dans le cas des nasales et des liquides.

11.19. Si nous commençons, il est vrai, par la nasale labiale *m*, nous notons bien qu'elle a été affaiblie en position faible et conservée ailleurs. Aussi bien en goïdélique qu'en brittonique, on constate que *-m-* intervocalique est devenu spirant, alors que l'*m* non-adouci est tout simplement resté [m]. Il n'est nul besoin pour nous d'entrer dans le détail de ce traitement ici ou là. Dans l'une et l'autre branche, la spirantisation a dû être accompagnée de quelque nasalisation des voyelles voisines. Le produit adouci a, un peu partout, perdu aujourd'hui sa qualité nasale et a pris une articulation labio-dentale [v]. En breton et dans certains dialectes goïdéliques, la nasalité de la voyelle précédente s'est conservée, de telle sorte qu'un ancien **-ama* ne se confond pas avec **-aba-*[34]. On notera que *m* géminé résultant de **m* + *m* à la suture morphologique a été simplifié assez tôt pour subir la lénition. Un groupe *-mm-*, plus récent, celui qui, par exemple, provient de **-sm-*, conserve son occlusion labiale jusqu'à ce jour[35]. Le sort de **-mm-* primitif est l'indice, en celtique ancien, d'une débilité générale de l'occlusion labiale, à laquelle on attribuera aussi l'affaiblissement pan-celtique de **p*. C'est par cette même débilité naturelle qu'on expliquera que la lénition de *m* ait un autre caractère que celle de son partenaire apical *n* à laquelle nous passons maintenant.

[34] Pour le détail, voir Lewis-Pedersen, *ibid.*, p. 53 et s.
[35] *Ibid.*, p. 55 et s.

11.20. Dans le cas de *n*, *l*, *r*, on a tout autre chose. Les formes adoucies sont représentées aujourd'hui par des [n, l, r] normaux, alors que les formes non-adoucies, dans la mesure où elles sont maintenues distinctes des formes adoucies, correspondent à des sons articulés énergiquement et transcrits d'habitude par *N*, *L*, *R*. Ceux-ci restent sonores en goïdélique et en breton. En gallois, où *n* adouci et *n* non-adouci ont été confondus, *L* et *R* présentent une articulation sourde de grande énergie[36]. Ainsi, contrairement à ce que nous avons trouvé pour *m*, la «lénition» n'aboutit pas ici à un affaiblissement de la sonante, mais à un renforcement de la forme non-adoucie. L'aboutissement des anciennes géminées offre la même articulation énergique. Ici, la vieille articulation s'est conservée en position faible, et s'est RENFORCÉE en position forte, claire indication que le mot «lénition» ne rend pas pleinement compte, par lui-même, du phénomène en cause: pour certains phonèmes au moins, et probablement pour la plupart, nous devons envisager l'apparition, à une certaine période, d'un renforcement des formes non-adoucies. Le redoublement fréquent des consonnes non-adoucies en vieil irlandais est une indication que ce renforcement n'était pas limité aux sonantes, mais affectait aussi les occlusives et les sifflantes[37]. Avant d'essayer de déterminer quand et comment a pu apparaître un tel renforcement, nous examinerons l'évolution du système consonantique du latin vulgaire en roman occidental, évolution qui, à bien des égards, rappelle les processus que nous avons considérés jusqu'ici.

II. LES CONSONNES DU ROMAN OCCIDENTAL

11.21. Celticistes et romanistes se sont avisés de longue date des analogies qui existent entre la lénition des occlusives en brittonique et l'affaiblissement des consonnes en roman occidental. Ils n'ont, cependant, de façon générale, accordé à ces analogies guère plus qu'une mention passagère[38]. C'est que la lénition celtique s'est imposée à l'attention comme un tout

[36] *Ibid.*, p. 48 et s.; mais ce qu'on trouve là au sujet de la confusion de *l*, *n*, *r* affaiblis et non-affaiblis doit être corrigé en se reportant à F. Falc'hun, *op. cit.*, qui a montré que l'opposition s'est conservée en armoricain.

[37] Voir Thurneysen, *ibid.*, p. 85 et s., et aussi p. 23.

[38] Voir, par exemple, J. Vendryes, Celtique et roman, *RLiR* 1 (1925), pp. 272–273.

parce que l'alternance des produits de la lénition et de leurs contre-parties non-affaiblies joue un rôle essentiel dans la morphologie du celtique insulaire, dans toutes ses branches et à toutes les époques de son histoire. Au contraire, l'affaiblissement des occlusives intervocaliques n'ayant abouti, en roman de l'ouest, à aucun système d'alternances morphologiques, l'unité du phénomène a pu échapper à bien des linguistes, et, la minutie néo-grammairienne aidant, on en a généralement traité comme si chaque phonème avait suivi sa propre voie. Certains manuels ne signalent même pas que le changement de *-t-* à [d] est parallèle à celui de *-k-* à [g]; et il semble que ce soit une pratique fort usuelle de traiter du changement de *-d-* à [đ] comme s'il n'avait aucun rapport avec celui de *-t-* à [d], et de ne même pas mentionner l'existence des géminées. Seuls des structuralistes convaincus sont prêts à relier la simplification finale des géminées au sort des *-p-*, *-t-*, *-k-* et *-b-*, *-d-*, *-g-* du latin vulgaire[39]. Plus rares encore sont, à ce jour, ceux qui ont bien voulu établir un rapport entre le sort des nasales et des liquides et celui des occlusives[40]. Or, dès qu'on prend conscience de la similitude foncière du traitement des occlusives en brittonique et en roman occidental, il est tentant d'étendre la comparaison à l'ensemble du système consonantique. Nous avons vu qu'en celtique on peut s'attendre à ce que pratiquement n'importe quelle consonne se trouve affectée par la lénition. Si, comme nous le supposons ici, l'évolution des occlusives, dans les premiers stades du roman occidental, a été guidée par une seule et même tendance, qui ne diffère pas essentiellement de celle à laquelle est due la lénition celtique, nous pouvons nous attendre à ce que, tout comme en celtique, cette tendance affecte aussi les liquides et les nasales. Dans l'examen des langues romanes, où les consonnes à l'initiale de mot ne sont pas soumises à l'alternance que l'on constate en celtique, il vaudra mieux nous limiter tout d'abord à l'intervocalique, c'est-à-dire à la distinction entre consonnes simples et géminées.

11.22. Dans le cas de *m*, nous trouvons que la distinction entre la consonne géminée et la simple n'a été conservée nulle

[39] Voir Martinet, Occlusives and Affricates with Reference to some Problems of Romance Phonology, *Word* 5, p. 120 et s.

[40] Voir Haudricourt-Juilland, *Essai pour une histoire structurale du phonétisme français*, Paris 1949, p. 52 et s.

part; l'aboutissement de l'une et de l'autre est *-m-* comme dans l'esp. *llama*, de *flamma*, *comadre*, de *com+matrem* (latin tardif *commater*) et *comer* de *comedere*. Deux facteurs ont pu contribuer à cette confusion:

1) bien qu'on ne puisse pas dire que le latin *-mm-* en position interne de morphème soit exceptionnel, il était sans doute moins commun que *-nn-*, *-rr-* et *-ll-*, de sorte que sa confusion avec *-m-* risquait moins d'entraîner des conflits homonymiques;

2) les articulations labiales sont normalement plus faibles que les apicales, fait que nous avons déjà fait valoir pour expliquer le traitement particulier de *m* en celtique. Ce que le celtique et le roman occidental ont en commun ici, c'est le fait que *m* a un comportement différent de celui de ses congénères *n*, *l*, *r*, sans doute en raison de son articulation naturellement plus faible. Seule une étude statistique assez difficile permettrait de savoir si la différence entre la confusion romane et la conservation celtique de la distinction doit être attribuée à une plus haute fréquence de *-mm-* en celtique[41].

11.23. En opposition avec la confusion universelle de *-m-* et *-mm-*, on constate que beaucoup de dialectes du roman occidental ont conservé jusqu'à ce jour une distinction entre les aboutissements de *-n-* et *-nn-*, *-l-* et *-ll-*, *-r-* et *-rr-*; et il semble que ces distinctions aient dû être encore plus générales dans le passé. Il convient de considérer chaque type articulatoire en particulier[42].

11.24. Sur toute l'étendue de la péninsule ibérique et en Gascogne, s'est maintenue une distinction entre ce qui était à l'origine *-n-* et *-nn-*[43]. On trouve en outre des aboutissements

[41] Rappelons-nous qu'il y a eu confusion de *-m-* et *-mm-* en très ancien celtique; cf., ci-dessus, 11.19.

[42] Dans le rapide examen qui suit, nous utiliserons largement les données recueillies par Haudricourt-Juilland, *op. cit.*

[43] La situation en catalan est un peu confuse: nous trouvons *son* < **sonnu* < *somnum* à côté de *dany* < *damnum*. Bourciez, *Eléments de linguistique romane*[3], Paris 1930, p. 313, restreint la palatalisation de *-nn-* en catalan à la finale de mot comme dans *any de annum*. Mais *canya* < *canna*, *penya* < **penna* tendent à nous faire croire, avec Meyer-Lübke *Das Katalanische*, Heidelberg 1925, et A. Griera, *Gramàtica històrica del Català antic*,

divergents dans plusieurs dialectes du franco-provençal et en piémontais. En léonais, en castillan et en catalan, *-n-* a été conservé et *-nn-* a pris une articulation palatale de durée normale; *lūnam* donne en léonais *l̃úna*[44] en cast. *luna*, en cat. *lluna*; mais nous trouvons *utóñǫ* en léonais, *otoño* en castillan pour *autumnum*, et *caña* en cast., *canya* en cat. pour *cannam*. Le *-ñ-* palatal, au lieu de *-nn-*, résulte sans doute de la transmutation du supplément de durée et d'énergie en une application plus large de l'avant de la langue contre les racines des dents d'en haut et la portion antérieure du palais[45]. Cette transmutation est un des aspects du processus par lequel une ancienne opposition générale de consonne forte à consonne faible a été éliminée en tant que telle avec un minimum de confusion phonologique; *-T-* (< *-tt-*) a pu passer à *-t-* parce que le *-t-* original était devenu *-d-*, mais *-N-* ne pouvait pas devenir un simple *-n-* apical dans des dialectes où *-n-* original s'était conservé. En gascon et en portugais, c'est *-n-*, membre faible de l'opposition, qui a subi un changement. Il a dû tout d'abord passer à *-h-* (probablement voisé), avec nasalisation des voyelles voisines; aujourd'hui, nous trouvons en général un hiatus, comme dans port. *lua*, gasc. *lue* pour *lūnam*. L'*N* d'articulation énergique, issu de *-nn-*, a pu devenir un *n* simple, même là où la tradition graphique maintient *-nn-*, comme dans le portugais *anno*, *penna*. On trouve une évolution analogue dans certains dialectes franco-provençaux; d'autres ont changé *-n-* en [r] et *-nn-* en [n]; d'autres encore partagent avec le piémontais le changement de *-n-* en [ŋ] avec simplification de *-nn-*[46].

Barcelone 1931, p. 73, que *-ny-* correspond régulièrement à *-nn-* en toutes positions.

[44] Les formes léonaises sont empruntées à M. C. Casado Lobato, *El habla de la Cabrera Alta*, Madrid 1948. Le tilde désigne la palatalisation.

[45] Cf. Sommerfelt, *NTS* 5, p. 124: «comparées aux consonnes du degré faible, les consonnes du degré fort ont été caractérisées par une pression plus grande de la langue ... par une étendue du contact des organes articulateurs plus large ...»

[46] Cf. J. P. Soffietti, *Phonemic Analysis of the Word in Turinese*, New York 1949, p. 38. La distinction est certainement conservée dans d'autres parties de l'Italie du nord et du domaine romanche; cf. Meyer-Lübke, *ZfrPh.* 41, p. 555, où l'auteur traite du sort de *-n-* sans s'occuper de celui de *-nn-*. G. Rohlfs, *Historische Gram. der ital. Spr.*, Berne 1949, pp. 370 et s. et 394

11.25. On trouve une distinction entre l'aboutissement de *-l-* et celui de *-ll-* sur toute l'étendue de la péninsule ibérique, en Gascogne, en Auvergne, dans des patois isolés du gallo-roman occidental et dans certaines sections de l'Italie du nord. Le léonais, le castillan et le catalan ont, ici encore, une palatale pour l'ancienne géminée, et conservation du *-l-* simple: *palum* donne léon. *pálo*, cast. *palo*, cat. *pal*, mais *-ellum* > léon. *-éḻo*, cast. *-illo*, cat. *-ell*. Le processus évolutif a dû être analogue à celui que nous avons esquissé pour *-nn-*. Le portugais, qui laisse tomber *-l-* et conserve *-ll-* sous forme de [l] (*ceo* < *caelum*; *castello*, avec *ll* pour [l], de *castellum*), traite *l* et *n* de façon similaire. Le gascon, lui, conserve *-l-* tel quel, mais présente à l'intérieur des mots [r] pour *-ll-*, comme dans *garie* < *gallinam*; les représentants occlusifs ou affriqués en position finale de mot, comme dans *castet*[47], *castetš* < *castellum* sembleraient indiquer une évolution ancienne *-ll-* > [l̥] > [ḏ][48], c'est-à-dire, à l'origine, une conservation de l'articulation forte. Ainsi, contrairement au portugais, le gascon a des traitements différents pour *-n-*/*-nn-* et *-l-*/*-ll-*; les deux membres de la seconde opposition ne sont pas affaiblis, mais renforcés l'un et l'autre, ce que nous allons retrouver dans le cas de *r*. En Auvergne, *-l-* passe à [w], avec divers développements ultérieurs, ce qui permet à *-ll-* de se simplifier. Sur d'autres points du gallo-roman méridional, *-l-*/*-ll-* passe à [ɫ/l] ou [ʀ/l]. En Ligurie et dans certaines parties du Piémont et de la Lombardie, *-l-* passe à *-r-*[49], alors que *-ll-* semble être devenu *-l-*.

et s., a le tort de ne pas traiter de l'opposition de *-n-* à *-nn-* comme d'un tout.

[47] On peut se demander si l'aboutissement normal, dans le nord de la Gascogne, a été réellement *-t*. Les noms de lieu girondins sont en *-ts* (*Castets*, *Portets*, etc.). Les finales en *-ll* n'existaient guère que dans des formes nominales où le *-s* de *-ts* a pu être traité comme un *s* de pluriel, donc supprimé ailleurs que dans les noms propres figés. Phonétiquement *-ts* se comprendrait beaucoup mieux que *-t*.

[48] G. Rohlfs, Zur Entwicklung von *-ll-* im Romanischen, Berliner *Beiträge zur roman. Philol.* 1, p. 390 et s., suppose un stade cacuminal duquel le gascon n'offre toutefois aucun témoignage. Du point de vue articulatoire, cacuminales et palatales sont très différentes.

[49] Rohlfs, *Historische Gram.*, p. 364 et s.

11.26. Dans le cas de *r*, la distinction entre formes intervocaliques faibles et fortes correspondant respectivement à la simple et à la géminée, semble avoir été beaucoup plus résistante que pour les autres sonantes, et nous en trouvons au moins des traces dans toute l'étendue du domaine roman de l'ouest. En tant qu'opposition d'une vibration unique à des vibrations répétées, comme dans le castillan *pero/perro*, elle est pratiquement universelle dans la péninsule ibérique, bien qu'en beaucoup de régions le phonème le plus faible tende à pousser son affaiblissement jusqu'à zéro, ou que l'un des deux tende à prendre une prononciation fricative. La même opposition doit être encore assez générale dans les dialectes gallo-romans parlés dans la moitié sud de la France, et nullement exceptionnelle dans la moitié nord. Elle existe aussi dans des variétés locales du français[50]. L'opposition traditionnelle s'est trouvée menacée dans le centre nord de la France quand, au XVIe siècle, *-r-* est passé à [z] (d'où *chaire* > *chaise*). Le français de Paris n'a guère été affecté à l'époque, et la solution qui a prévalu, plus d'un siècle plus tard, a été le passage de *-rr-* à [ʀ] uvulaire, alors que *-r-* conservait son articulation apicale. C'est ce qui explique que, dans les usages parisiens, *parage* ait un *a* d'avant et *barrage* un *a* d'arrière dans la première syllabe. Finalement, [r] et [ʀ] ont été confondus en [ʀ], probablement par hypercorrection, les gens ayant eu, à partir d'un certain moment, le sentiment que [ʀ] était socialement préférable à [r]. Dans la plupart des régions de France, l'[ʀ] «parisien» à articulation d'arrière ne se substitue tout d'abord qu'au *r* apical long, et ce sont les générations suivantes qui complètent la confusion. Mais on rencontre aussi d'autres types de différenciation[51]. En Italie du Nord, dans de vastes portions de la Ligurie, du Piémont et de la Lombardie, on laisse tomber *-r-*, tandis que *-rr-* passe à *-r-*[52]. Ce dernier développement semble beaucoup plus récent que l'élimination des autre géminées de l'italien du nord[53].

11.27. De ce qui précède, il ressort que le gallo-roman septentrional a dû être, en ceci comme en bien d'autres choses,

[50] Voir Jean Séguy, *Le français parlé à Toulouse*, Toulouse 1950, p. 19 et s.
[51] Voir Haudricourt-Juilland, *ibid.*, p. 56 et J. Séguy, *ibid.*
[52] Rohlfs, *ibid.*, p. 372.
[53] *Ibid.*, p. 396.

bien moins conservateur que le reste du roman occidental: nous n'y trouvons aucune trace directe des oppositions *-n-/-nn-* et *-l-/-ll-*, et c'est dans cette région-là probablement que se sont confondus en premier les aboutissements de *-r-* et *-rr-*. On rend souvent l'influence germanique responsable de toute innovation phonologique que l'on peut repérer à date ancienne dans le parler de la France du nord et c'est ce que nous pourrions faire ici. Mais comme il n'y a pas de raison de supposer que le francique, au temps des Mérovingiens et des premiers Carolingiens, confondait ses liquides et ses nasales géminées avec les simples correspondantes, on ne peut pas tenir l'imitation directe de l'usage germanique pour responsable des confusions. L'explication se trouvera plutôt dans le système local roman, qui, bien entendu, peut, en dernière analyse, devoir certains de ses traits à une influence germanique antérieure. D'un point de vue fonctionnel, il est compréhensible qu'une distinction entre *-n-* et *-nn-* se conserve dans un état de langue où leur confusion pourrait aboutir à des conflits homonymiques, ou, de façon plus générale, à la confusion de deux types phonologiquement distincts. Dans une langue où *pena* et *penna* coexistent, nous devons nous attendre, si la gémination se trouve éliminée, à ce que *-nn-* ne se confonde pas avec *-n-*, mais prenne une articulation spécifique, par exemple [ñ], de telle sorte que *pena* et *penna* demeurent distincts sous les formes *pena* et *peña*. Mais si, avant l'élimination des géminées, les voyelles en syllabe ouverte commencent à se diphtonguer, si, par exemple, *e*, en cette position, passe à *ei*, *pena* deviendra *peina* et *penna* pourra passer à *pena* sans mettre en danger le fonctionnement normal de la langue. Or, cette diphtongaison des voyelles en syllabe ouverte est précisément ce que nous trouvons en gallo-roman septentrional pour *a*[54], *ę*, *ẹ*, *ǫ*, *ọ* du latin vulgaire. Quant au *i* et au *u* restants, issus de *ī*, *ū* du latin classique, on ne les rencontrait probablement jamais devant *-nn-* ou *-ll-*[55]. Dès que *pena*

[54] Nous supposons qu'*a* en syllabe ouverte s'est tout d'abord diphtongué en [aę] (cf. *manu-* > *main*), mais si l'on préfère une évolution *a* > *e*, la quantité de la voyelle a dû être longue constamment, ce qui l'a gardée distincte de *ę* en syllabe originairement entravée.

[55] Tout *-īnn-* ou *-ūnn-* latin a dû passer à *-inn-*, *-unn-* dès l'époque pré-classique; le latin de Gaule a dû réduire *-ll-* à *-l-* après voyelle longue, d'où fr. *étoile* < **stēla* < *stēlla;* cf., au contraire, ital, *stella*, esp. *estrella.*

(< *poena*) est devenu *peine*, la géminée de *penna* a pu s'affaiblir, sans aucun danger de confusion, d'où [pɛnə], puis [pɛ̃nə] > [pãnə], attestés comme *penne*, *panne*. Le fait que l'opposition *-r-/-rr-* a été généralement conservée (bien que nous trouvions des graphies médiévales comme *tere* à côté de *terre*) est dû probablement à la nature particulière de la vibrante (cf. la conservation de *r* long en roman ibérique où *l* et *n* sont éliminés comme tels).

11.28. En provençal, où, du moins dans la période la plus ancienne, on ne voit pas que les voyelles soient soumises à des traitements divergents en syllabes ouvertes et entravées, on s'attendrait à ce que l'opposition entre *-n-* et *-nn-*, *-l-* et *-ll-* se conserve d'une façon ou d'une autre. Cette conservation n'est que sporadique, mais on pourrait interpréter l'existence d'îlots conservateurs, dans le cas de *l*, comme une indication que l'opposition de forte à faible était très générale dans un passé éloigné, mais s'est trouvée largement abandonnée sous la pression des habitudes linguistiques septentrionales. Dans celles des parties du nord de l'Italie où la distinction entre l'aboutissement des sonantes simples et celui des géminées ne s'est pas conservée, on attribuera peut-être la confusion à des causes analogues à celles que nous avons présentées pour le gallo-roman septentrional, à savoir l'allongement et la diphtongaison des voyelles en syllabe ouverte[56].

11.29. On le voit donc, l'existence de sonantes géminées en roman occidental a fortement influencé l'évolution des liquides et des nasales, tout comme le sort des occlusives latines a été largement déterminé par le comportement des géminées correspondantes. En d'autres termes, nous pensons que le développement du système consonantique du roman occidental a été largement conditionné par la tendance des géminées primitives à se simplifier, tendance que nous avons également vue à l'œuvre en celtique insulaire. Mais le parallèle entre roman occidental et celtique ne semble pas se borner au comportement des consonnes médianes intervocaliques. Il vaut la peine de rechercher ce qu'ont pu être les rapports phonologiques entre consonnes intervocaliques et initiales de mot dans

[56] Cf. von Wartburg, *Die Ausgliederung der roman. Sprachräume*, Berne 1950, p. 117 et s.

les systèmes consonantiques successifs des principaux dialectes du roman occidental. Les linguistes sont si habitués à considérer l'initiale de mot comme une position privilégiée que peu d'entre eux seraient tentés de se demander pourquoi *t-* latin initial a été universellement conservé sans changement, alors que *-t-* intervocalique est si généralement passé à [d] et au delà. Parce que le français *temps*, l'esp. *tiempo*, l'ital. *tempo* commencent par *t-* tout comme *tempus*, il semble naturel de supposer que *t-* initial n'a jamais été affecté. Cependant, un examen structural du sort des sonantes initiales dans certains dialectes du roman occidental peut conduire à la conclusion que l'évolution des consonnes initiales n'a pas été aussi rectiligne qu'on l'a supposé en général.

11.30. C'est un fait bien connu que, dans les langues romanes de la péninsule ibérique, *r-* initial de mot est phonétiquement semblable non pas à l'*r* intervocalique faible, mais au *-rr-* à plusieurs vibrations, dérivé normalement de l'*r* latin géminé; ainsi, *rosa* présente les multiples vibrations de *perro*, et jamais la vibration unique de *pero*. Il existe sans doute une répartition similaire des deux types de vibrantes dans bien des dialectes gallo-romans, bien qu'il soit souvent difficile de trouver, sur ce sujet, des renseignements dignes de foi[57]. En d'autres termes, dans la majeure partie du roman occidental, sinon dans la totalité de ce domaine, nous devons compter avec un processus phonologique par lequel *r-* initial a fini par s'identifier avec le correspondant de la géminée latine, et ceci moins du fait d'un affaiblissement de *-rr-* que de celui d'un renforcement de *r-* initial. Un rapide examen de la situation en italien montrera clairement que l'articulation actuelle de *r-* initial en roman hispanique résulte d'une innovation. En italien littéraire, *r* en début d'émission (par ex. dans *Roma*) est phonétiquement beaucoup plus proche du *-r-* de *caro* que du *-rr-* de *terra*. Les géminées sont un trait normal de l'italien. Elles peuvent apparaître à l'initiale de mot par suite de la fixation de certains an-

[57] Sur ce point, le témoignage de l'*ALF* ne vaut rien. Nous avons des données sûres pour Hauteville (*RLiR* 15, p. 28 et s.), Agen et probablement Toulouse (cf. Séguy, *op. cit.*, p. 20); à Arles (cf. H. Coustenoble, *La phonétique du provençal moderne en terre d'Arles*, Hertford 1945, p. 92 et s.), *r-* initial et *-rr-* sont devenus [ʀ], mais *-r-* est toujours [r]; on trouve la même situation chez certains locuteurs à Hauteville.

ciens traits de phonétique syntaxique, par exemple lorsque *a casa* (de *ad casam* *[at kasa]) se prononce [akˈkasa], avec [kk] qui s'oppose à la consonne simple de *la casa* [laˈkasa] (de *illa casa*). Mais on ne les trouve pas à l'initiale du mot lorsque celle-ci coïncide avec celle de l'émission. Dans *terra*, *-rr-* est un *r* géminé qu'on peut analyser phonologiquement comme /r/+ /r/; dans *Roma*, l'*r*, initial d'émission, est un phonème unique /r/. Comme le latin avait des géminées, il n'y a pas de raison de supposer que la situation italienne résulte d'une innovation. C'est donc l'*r* initial énergiquement vibré du roman hispanique et du gallo-roman qui nécessite une explication[58].

11.31. Dès qu'on interprète les liquides et les nasales palatales [l̪, n̪] du léonais, du castillan et du catalan comme les aboutissements d'anciens *l* et *n* articulés avec force, il devient clair que le renforcement initial de *r* n'est pas un phénomène isolé. En léonais, comme en catalan, *l* initial latin est représenté par [l̪], par exemple dans *l̪una*, cat. *lluna*, et l'*l* initial fort que nous pouvons postuler pour une période ancienne résulte évidemment de la même innovation que celle à laquelle nous devons *r* initial fort. Le léonais présente normalement [n̪] pour *n* latin initial de mot, par exemple dans *ñwe̪i̪te* (< *nocte*); ce [n̪] s'expliquera aussi à partir d'un *n* renforcé par un procès qui l'a identifié avec un *-N-* d'articulation énergique (< lat. *-nn-*). Le portugais et le gascon traitent *n-* initial et *-nn-* de la même façon, alors que l'affaiblissement de *-n-* va jusqu'à zéro; le portugais a [l] pour *l* initial ou géminé, alors que *l* intervocalique a disparu. On pourrait rendre compte de ces traitements portugais et gascon comme le fait d'un simple affaiblissement de gasc. *-n-*, port. *-n-* et *-l-*; mais ils peuvent aussi être l'indice d'un système plus ancien, semblable à celui que nous avons supposé pour le léonais, c'est-à-dire un système dans lequel *N* et *L* initials forts étaient pratiquement identiques aux corres-

[58] Un *r* fort, phonologiquement une géminée, est normal à l'initiale de mot dans de vastes sections de l'Italie du sud (cf. Rohlfs, *ibid.*, p. 278 et s.) où on l'expliquera comme une extension analogique de la géminée qui résulte de l'assimilation de la consonne finale du mot précédent. En roman de l'ouest, le *r* fort ne provient pas de l'assimilation d'une consonne précédente, mais d'un renforcement après consonne qui est conservée: *-os ro-* aurait donné *-or ro-* en italien du sud, mais *-os Ro-* en roman de l'ouest.

pondants de *-nn-* et *-ll-* respectivement. Un affaiblissement ultérieur de *-n-* et *-l-* a pu alors permettre à *N* et *L* de devenir *n* et *l* simples.

11.32. Pour expliquer le renforcement des sonantes initiales, on pourrait être tenté de faire valoir que les consonnes initiales de mot sont souvent articulées avec une énergie particulière. Ceci peut être vrai de langues à accent d'intensité initial, et peut-être aussi d'autres formes de langue où quelque autre type d'accent démarcatif donne au mot une certaine unité phonétique. Mais il est difficile d'imaginer pourquoi le castillan aurait été affecté de la sorte, alors que le toscan ne l'a pas été. Si, pour les premiers stades du roman occidental, nous supposons que la prononciation d'*r* initial de mot était, à peu de chose près, la même en tous contextes, alors qu'à l'intérieur du mot il y avait une opposition phonologique *-r-*/*-R-*, nous ne voyons pas ce qui aurait pu pousser *r* initial de mot, en position de neutralisation, à prendre l'articulation de *R* au lieu de conserver sa réalisation primitive, qui était ou bien identique à celle de *-r-* (si ce dernier n'avait pas encore été affaibli, comme il l'est par exemple en castillan moderne), ou bien intermédiaire entre celles de *-R-* et de *-r-*. Si, au contraire, nous supposons que *r* initial de mot était [r] faible ou [r] fort suivant qu'il était précédé par une voyelle ou par une consonne (*-o ro-* mais *-os Ro-*, tout comme en position interne de mot *-oro*, mais *-osRo-*; cf. l'*r* fort du castillan *Israel*, *honrar*), nous pouvons expliquer l'*r* initial fort permanent d'aujourd'hui comme résultant d'une extension analogique du phonème fort, par où la stabilité phonologique du début du mot s'est trouvée rétablie.

11.33. Si nous supposons que la sonante faible et la forte, même après être devenues des phonèmes distincts en position interne, ont continué d'alterner à l'initiale pendant quelques temps, suivant la nature de ce qui les précédait, nous pouvons comprendre pourquoi *l-* faible, par exemple, s'est généralisé en castillan, langue où *R-* fort au contraire est devenu universel. Si, dès que *-rr-* était passé à *-R-* et *-ll-* à *-L-*, tout *r* initial était devenu *R-*, on comprendrait mal pourquoi tout *l-* initial ne serait pas aussi passé à *L-*. Mais si, au contraire, nous envisageons une période pendant laquelle *l-* et *L-* alternaient à l'initiale de mot, nous comprendrons pourquoi, quand *L* a tendu vers [l̪], le phonème faible s'est étendu analogiquement partout

à l'initiale: dès cette époque, *pl-*, *fl-*, *cl-* avaient en castillan abouti à [ļ], et régulariser à l'initiale l'aboutissement du phonème fort aurait créé des conflits homonymiques qui n'existaient pas lorsque *l-* faible l'emportait; aussi longtemps que *L* a été un *l* fort non-palatal, *lana* «laine» a pu être articulé soit avec *l-*, soit avec *L-*, selon le contexte, sans aucun danger de confusion; mais quand *L* a commencé de se modifier en [ļ], les locuteurs ont donné la préférence à *lana*, car *Lana* devenu [ļana] se serait trouvé identique à *llana* «truelle» de *plana*. En catalan, au contraire, où *pl-*, *fl-*, *cl-* se sont conservés, et en léonais, où ils sont devenus [č], *L* passant à [ļ] a pu être conservé et finalement généralisé.

11.34. Dans le cas des occlusives, les problèmes se posaient fort différemment. Il n'y a pas de preuve directe que les occlusives initiales de mot en position forte aient jamais été renforcées au point de devenir identiques aux fortes correspondant aux géminées latines. Le partenaire faible de *t* était *d*, de sorte qu'il n'y avait pas besoin de changer *t* en *T* pour le maintenir distinct de son partenaire. Il a pu y avoir, pendant quelque temps, un phonème *t* avec deux variantes principales, [*t*] à l'initiale de mot, après consonne ou pause, et [T] en position interne entre voyelles. Même si nous supposons que les deux variantes aient dû tendre vers une prononciation uniforme, ce n'était pas forcément [T], puisque rien ne pouvait empêcher [T] de devenir [t] simple, alors que *N*, *L*, *R* n'auraient pas pu devenir *n*, *l*, *r* simples sans affecter le système phonologique. Cependant, si, comme nous l'avons supposé, *-os ro* et *-osro-* étaient devenus *-os Ro* et *-osRo-* (ce qui veut dire que, dans certains contextes, *r* avait été renforcé sans intention distinctive), nous pourrions aussi imaginer que *-os to-* et *-osto-* passaient à [-os To-] et [-osTo]. Nous avons vu (11.20) qu'il y a de bonnes raisons de supposer un renforcement de ce genre pour les occlusives du goïdélique, langue où le système général ne peut pas avoir été très différent de celui que nous reconstruisons pour le roman occidental. Mais dans l'ensemble, cette discussion semble un peu oiseuse tant que nous ne sommes pas en mesure de montrer qu'un tel renforcement des occlusives a laissé des traces dans l'évolution phonique ultérieure du roman occidental.

11.35. Nous sommes arrivés à la conclusion que les sonantes fortes et faibles ont dû alterner à l'initiale, même à l'époque où

elles avaient pris des fonctions distinctives en position interne, et nous pourrions peut-être supposer que des alternances analogues existaient aussi pour les occlusives, de sorte que *totu-* était *todo* après consonne et **dodo* après voyelle. Mais ici encore nous ne devons pas oublier que la situation était différente pour les occlusives et pour les sonantes: [d] était en même temps le partenaire faible de *t* et le partenaire fort de *ð*, tandis que [r] à l'initiale de mot ne pouvait être interprété que comme le partenaire faible de *R*. De plus, il n'est pas nécessaire de supposer une alternance de ce genre dans le cas des occlusives pour expliquer la suite de leur développement. Nous pouvons donc laisser la question pendante.

11.36. Lorsque, plus haut, nous traitions du problème de *l* initial en castillan, nous avons admis comme un fait d'évidence que, lorsque l'identité du début des mots a été rétablie par l'extension analogique à tous les cas de l'une de deux sonantes, forte ou faible, il était normal de favoriser la première, et qu'on doit des explications chaque fois que la dernière a eu la préférence. Cette hypothèse est fondée sur le fait que l'extension analogique du phonème fort rend compte dans la plupart des cas de ce que nous trouvons en fait. Le choix du phonème fort a dû être déterminé par son emploi lorsque le mot était prononcé isolé ou après une pause, c'est-à-dire là où l'identité du mot était la plus claire. De plus, les locuteurs n'avaient pas l'habitude d'articuler le phonème faible en position forte, alors que le phonème fort était fréquent à l'intervocalique. On a rendu compte de l'exception que représente le castillan *l*, mais il n'est pas aussi facile d'expliquer pourquoi le castillan a généralisé la nasale faible *n-*, et le gascon la latérale faible *l-*. Nous devons peut-être tenir compte de l'influence perturbatrice du basque, qui est probablement responsable de tant de traits phonologiques particuliers du castillan et du gascon. Le basque, entraînant avec lui un petit nombre de dialectes romans des montagnes du Béarn et de l'Aragon, n'a pas été affecté par le processus de différenciation que nous posons pour le celtique et le roman occidental: le basque a *bake*, *pake* pour lat. *pacem*, et le béarnais *cleto* pour lat. *cleta*, avec conservation des sourdes latines intervocaliques[59].

[59] Cf. Rohlfs, Le gascon, *ZfrPh.* 85 (*Beiheft* 3), p. 83 et s. Faut-il croire que l'extension analogique en catalan de *n-* faible est également due à l'influence du basque?

11.37. Le *y* et le *w* du roman occidental ont dû être soumis au même processus de différenciation que les autres consonnes du système. Le latin vulgaire avait à date ancienne fait passer le *u* consonantique (=[w]) à *v*, en faisant ainsi la contre-partie voisée de *f*. Un nouveau *w* s'est introduit à la faveur des emprunts germaniques, et plus tard, en Espagne, avec les emprunts à l'arabe. Le *i* consonantique latin n'ayant pas de partenaire sourd immédiatement disponible, s'est d'abord conservé tel quel. Le manque de parallélisme, en roman occidental, entre le traitement de *ci-*, *ce-* et celui de *gi-*, *ge-* semble être l'indice d'un passage du *g* palatal à *y*, du moins dans de vastes portions de la Romania; le groupe [dį̯] a dû aussi passer à *y*. Le *i* de *maius*, *cuius* était en latin un *y* géminé avec lequel a dû se confondre l'aboutissement du groupe [dį̯] du latin vulgaire, d'où, en italien, une géminée aussi bien dans *poggio*, de *podium*, que dans *maggio*, de *maius*. Le *g* intervocalique devant voyelle d'avant a dû, au contraire, donner un *y* simple tôt confondu avec la voyelle suivante, comme dans *maestro*, de *magistrum*. Le *y* géminé a pu dès lors se réduire, comme en témoigne le traitement français: dans cette langue, *y*- initial s'est, comme on pouvait s'y attendre, renforcé en [ǧ], d'où [ǧ], par ex. dans *jeu*, de *iocum*, tandis qu'à l'intervocalique *y* est représenté par un second élément de diphtongue, comme dans v.-fr. *pui*, de *podium*. Dans la Péninsule ibérique, la réduction du *y* géminé semble avoir été sporadique et tardive, comme l'a montré Emilio Alarcos Llorach dans son examen structural du problème[60].

11.38. Le *w* géminé du germanique commun s'était renforcé en *-ggw-* en germanique nordique et oriental, d'où got. *triggwa* «pacte» (< **trewwa*). En germanique occidental, la première moitié de la géminée était devenue le second élément d'une diphtongue, comme dans v.-h.-all. *triuwa*, v.-angl. *tréow*. Le francique étant un dialecte germanique occidental, c'est la forme avec diphtongue et *w* simple que le français a empruntée; d'où v.-fr. *trieve*, avec *v* comme aboutissement intervocalique de *w* (comme aussi dans *avachir* < **a* + *waikjan*), et la diphtongue *ie*, accentuée anciennement sur l'*i*, pour *iu* germanique, comme dans les emprunts au norrois où *Dieppe* correspond à **diup-* (plus tard, en Scandinavie, **djúp-*).

[60] Resultados de $g^{e,i}$ en la Península, *Archivum* 4 (1954), pp. 330–342.

Le castillan *tregua* remonte évidemment à la forme gotique avec *-ggw-*. La situation italienne est trop confuse pour qu'il nous soit possible d'établir des correspondances régulières. En tout cas, un aboutissement intervocalique faible de *w* simple est attesté en français. A l'initiale, *w* est renforcé en [gw] (ultérieurement [gw] ou [g] partout, sauf dans un certain nombre de dialectes du français de l'est et du franco-provençal où l'on peut attribuer l'absence de renforcement à l'influence germanique). En provençal, où la désinence *-ui* du parfait latin était anciennement passée à [wi] après consonne, le [w], apparaissant en position post-consonantique forte, a été renforcé en [-gwi] comme on pouvait s'y attendre, d'où *aguist* (< **abgwist* < *habuisti*)[61]. En ce qui concerne le produit initial [gw] en italien littéraire, nous devons tenir compte du fait que les formes du germanique occidental ont atteint la Toscane par la voie de la vallée du Pô, où se parlait le roman de l'ouest. Il n'est donc pas certain que le [gw] de *guerra* y soit dû à un développement local. Cependant, un tel renforcement y serait parallèle à celui de *giuoco* < *iocum*.

11.39. Un problème délicat qui se présente dans le cas des semi-voyelles est celui du sort de *y* initial en castillan et en gascon. Les autres dialectes septentrionaux du roman d'Espagne ont dû, comme le français et le provençal, généraliser par analogie le membre fort de la paire *ǧ/y*; mais le castillan a généralisé soit *ǧ*, soit *y*, au moins en partie selon la nature de la voyelle suivante: *yeso* < *gypsum*, *ya* < *iam*, *juego* < *iocum*, *joven* < *iuuenem*, *jamás* < *iam magis*, *yugo* < *iugum*, avec un affaiblissement de *y* jusqu'à zéro devant voyelle d'avant inaccentuée: v.-cast. *ermano* < *germanum*; cf. cependant *uncir* < *iungere*, où la voyelle inaccentuée était d'arrière. En gascon méridional et occidental, c'est le membre faible de la paire qui a été généralisé, d'où *y* dans *yetà* < *iectare*, *yu* < *iugum*[62]. Ici encore, comme ci-dessus dans le cas de *n-* et *l-*, on est tenté d'attribuer ces déviations castillanes et gasconnes à l'influence des parlers euskariens voisins.

11.40. Le traitement des semi-voyelles en celtique insulaire

[61] Bourciez, *op. cit.*, pp. 165 et 342.

[62] Pour le castillan, voir maintenant E. Alarcos Llorach, ibid., p. 336 et s.; Rohlfs, Le gascon, p. 93 et s.

diffère en bien des détails de ce à quoi nous devrions nous attendre si ces sons avaient été soumis dans tous les cas au processus de différenciation qui est celui que nous étudions en fait sous le nom de lénition. Le **y* du celtique ancien a dû être un [i̯] non-syllabique, qui a disparu partout en goïdélique; en brittonique, *y* initial (écrit *i-*) est conservé et n'entre dans aucune alternance[63]. En ce qui concerne **w*, nous devons supposer pour le goïdélique un [u̯] non-syllabique qui a disparu à l'intervocalique, que ce soit en position initiale ou interne de mot; *-so wo-*, *-owo-* ont donné respectivement *-s o-*, et *-oo-*. A l'initiale de mot, après consonne ou pause, le correspondant régulier de *w* est *f;* le *f* s'explique comme l'extension, à tous les cas où l'alternance morphologique demandait la «forte», du produit phonétique régulier de la combinaison d'un *s* final de mot avec *w-* initial de mot suivant: *-os wo-* a donné *fo-* exactement comme *-o swo-;* le *w* a donc, comme une voyelle, permis l'affaiblissement de *s* à *h*, mais, au contact de cet *h*, il s'est dévoisé comme seule une consonne pouvait le faire; on a donc eu *-os wo-* > *-oh wo-* > *-o w̥o-* > *fo-*[64]. Le seul cas vraiment clair de renforcement nous est offert par le brittonique, où nous trouvons un phonème fort *gw-* alternant avec un phonème faible *w-*[65].

III. LE PROCESSUS DE DIFFÉRENCIATION

11.41. Notre conclusion est qu'en celtique comme en roman occidental, les phonèmes purement consonantiques ont été soumis à un processus phonologique dans lequel nous distinguons les étapes suivantes:

1) Sous la pression des géminées, dont l'articulation tendait à se relâcher, les consonnes intervocaliques simples[66] ont été affaiblies dans une certaine mesure, de sorte que dans des contextes de grande ouverture tout phonème consonantique a acquis une variante combinatoire clairement distincte. Cette

[63] En général et au sujet de *-y-* interne en brittonique, voir Lewis-Pedersen, *op. cit.*, p. 13 et s.

[64] En position interne de mot *-sw-* > [-v-], ce qui se comprend fort bien du fait de la position intervocalique où se trouvait le produit [-w̥-] (< *-hw-* < *-sw-*).

[65] Lewis-Pedersen, *op. cit.*, p. 11 et s.

[66] Plus exactement, toute consonne simple entourée d'articulations assez ouvertes.

variante n'a pas été limitée à la position interne de mot, mais est apparue partout où les conditions phonétiques de son apparition se trouvaient présentes dans le discours.

2) Les géminées ayant été réduites à des consonnes simples articulées avec force, les variantes non-affaiblies de toute unité consonantique sont arrivées à s'identifier phonologiquement avec les anciennes géminées, et non plus avec les consonnes intervocaliques simples. Cette réorganisation phonologique a dû déterminer, au moins dans le cas des liquides et des nasales, une identification des produits des anciennes géminées et de ceux des consonnes simples non-affaiblies correspondantes; ces dernières en ont reçu une articulation énergique: *-ollo-* devient *-oLo-; -os lo-* et *-oslo-* (avec *l* non-affaibli) deviennent alors *-os Lo-* et *-osLo-*, tandis que *-o lo-* et *-olo-* (avec *l* affaibli) ne changent pas. En d'autres termes, on a dû prononcer un mot indo-européen ou latin commençant par *l* avec un *L* fort après une pause ou un mot finissant par une consonne, mais avec un *l* faible après un mot finissant par une voyelle. L'initiale de mot était donc une position de neutralisation pour l'opposition *L-l*, puisque l'emploi de *L* ou *l* y était déterminé par le contexte.

3) Au stade suivant, on constate que celtique et roman divergent. En celtique, l'extension de la syncope et de l'apocope a complètement modifié la plupart des contextes, de sorte que l'emploi de *L* et de *l* est devenu distinctif aussi en position initiale de mot et y a acquis un rôle morphologique important. En roman occidental, la stabilité phonologique de l'initiale de mot s'est trouvée rétablie par l'extension analogique d'un seul et même phonème à toutes les situations syntaxiques.

11.42. Nous pouvons résumer l'ensemble du processus comme suit. (le signe ⁑ marque les formes dues à l'analogie).

FORMES THÉORIQUES ORIGINALES:

	-olo-	*-ollo-*	*-so lo-*	*-sos lo-*
PREMIER STADE:				
phonologiquement:	/-olo-	-ollo-	-so lo-	-sos lo-/
phonétiquement:	[-*o*lo-	-ollo-	-so *l*o-[67]	-sos lo-]

[67] En transcription phonétique, c'est-à-dire entre crochets carrés, *l* (en italique) indique la variante faible.

	DEUXIÈME STADE:			
phonologiquement:	/-olo-	-oLo-	-so lo-	-sos Lo-/
phonétiquement	[-*o*lo-	-oLo-	-so *l*o-	-sos Lo-]
	TROISIÈME STADE:			
Celtique:	*-ol(o)-*	*-oL(o)-*	*-s lo-*	*-s Lo-*
Castillan:	*-uelo-*	*-ue*l̥*o-*	*-so lo-*	***-sos lo-*
Catalan:	*-ol(o)-*	*-o*l̥*(o)-*	***-s* l̥*o-*	*-s* l̥*o-*

11.43. En ce qui concerne le celtique, on peut supposer que le processus a pris naissance dans le cadre d'un affaiblissement articulatoire GÉNÉRAL comme celui que J. Fourquet a supposé pour le germanique[68] et nous-même pour l'italique[69]. Un système occlusif comme le suivant

	p	t	k	k^w
	b	d	g	g^w
s'affaiblit en				
	b̥	d̥	g̊	$\mathring{g}^w$
	ƀ	đ	g̱	$g̱^w$

La labiale b̥, naturellement faible parce que labiale, pousse son affaiblissement jusqu'à [ɸ], puis passe à *h* et zéro lorsqu'elle n'était pas protégée par une consonne voisine. Le changement goïdélique de *-nt-*, *-nk-*, *-nk^w-* en *-dd-*, *-gg-*, *-g^{w}g^w-* peut s'expliquer comme suit: *-nt-*, par exemple, est devenu naturellement *-nd̥-; -nd-* original n'a pas bougé car l'occlusion du *d* était protégée par celle du *n* voisin; la nécessité de distinguer *-nd̥-* de *-nd-* a entraîné le dévoisement du *-n-* du premier, d'où *-n̥d̥-;* dans un groupe comme *-and̥-*, le trait de nasalité a tendu à passer de *-n̥-* à la voyelle précédente, étant acoustiquement beaucoup plus net en combinaison avec un son voisé qu'avec une nasale sourde, d'où *-and̥-* > *-ād̥d̥-*. Il devait y avoir dans la langue des *t*, *k* et *k^w* géminés [les *-pp-* ont-ils suivi le sort de *p* tout comme *-mm-* a suivi le sort de *-m-*? cf. ci-dessus 11.19], la plupart d'entre eux d'origine expressive, qui ont dû conserver une articulation assez énergique; *-tt-* et *-d̥d̥-* ne se sont donc pas confondus, mais au contraire se sont différenciés encore plus

[68] *Les mutations consonantiques du germanique*, Paris 1948, p. 51–70.

[69] Cf., ci-dessous, chapitre 14.

par sonorisation de *-d̥d̥-* en *-dd-*. Comme il n'y avait pas de nécessité fonctionnelle de conserver une prononciation vraiment géminée pour *-tt-* et *-dd-*, ils ont pu se réduire à *-T-* et *-D-* respectivement; d'où en goïdélique, en position intervocalique, les quatre phonèmes *-T-*, *-d̥-*, *-D-*, *-d̆-*. A l'initiale de mot, la consonne finale d'un mot précédent avait dû freiner l'affaiblissement des occlusives; on avait donc une variante faible après voyelle et une variante forte après consonne, ce qui nous ramène à notre hypothèse précédente.

11.44. Même si cette théorie rend compte de façon satisfaisante de deux traits supplémentaires de la phonologie du celtique ancien, nous ne la présentons ici que comme l'une de deux possibilités. On ne peut pas l'appliquer au roman occidental, et nous n'avons jusqu'ici cherché qu'à souligner le parallélisme de l'évolution phonologique dans les deux groupes de langues. Elle ne mérite qu'on s'y arrête que dans la mesure où l'on trouvera acceptable l'hypothèse, présentée ci-dessous, d'une influence du celtique sur le roman occidental.

11.45. Comment rendre compte de ce parallélisme évident, aux répercussions profondes, dans le développement phonologique du celtique insulaire et du roman occidental, c'est là une question à laquelle nous ne voudrions pas répondre à la légère. Nous n'excluons pas a priori la possibilité que l'apparition d'un tel processus de différenciation ait pu résulter de l'existence, dans les deux groupes linguistiques, de conditions originelles semblables, entre autres la présence d'un grand nombre de géminées et de certains traits prosodiques, tous peut-être issus d'une période antérieure de développement commun ou parallèle (hypothèse italo-celtique)[70]. Il se peut que le processus de différenciation dont les celtisants décrivent l'aboutissement comme la lénition ne soit pas aussi exceptionnel que nous pourrions être tentés de le croire. Si, comme nous le pensons, on ne peut révéler sa nature véritable que par un examen structural, il n'est pas impossible que des recherches ultérieures montrent qu'un processus semblable a caractérisé l'évolution phonologique des langues les plus diverses.

[70] Il est vrai que, dans ce cas, il faudrait expliquer pourquoi l'Italie du centre et du sud fait bande à part et, au lieu d'affaiblir les géminées, les conserve et même les étend.

11.46. Cependant, nous ne pouvons manquer de remarquer que la distribution géographique du phénomène coïncide largement avec au moins certaines des portions de l'Europe occidentale où l'on a pu parler des langues celtiques aux alentours de l'an 300 av. J.C.: le nord-ouest de l'Italie, avec le domaine romanche, la Gaule, de vastes sections de l'Hispanie centrale et septentrionale, et les Iles Britanniques. Dans l'ensemble, le processus de différenciation semblerait se retrouver surtout là où des sujets de langue celtique ou bien ont conservé leur langue, ou bien l'ont abandonnée en faveur du latin. Il nous faudra sans doute envisager des extensions au delà du domaine original du celtique, par exemple en Catalogne et dans la moitié inférieure de la vallée de l'Ebre, pour ne rien dire des régions méridionales de l'Espagne et du Portugal où la reconquête a finalement apporté des parlers du nord[71]. En Grande Bretagne, le système ne semble pas avoir laissé de traces dans les parlers germaniques importés du continent au Ve siècle. Si le phénomène a existé dans le celtique de l'Allemagne centrale et méridionale, nous pourrions nous attendre à en trouver des traces dans les dialectes germaniques que l'on parle maintenant dans cette région. En fait, on pourrait bien interpréter certains traits de la mutation consonantique du haut-allemand comme les traces du genre d'oppositions qui caractérise la «lénition». Ainsi, les occlusives sourdes montrent, en vieux-haut-allemand, le même traitement qu'elles soient initiales de mot, géminées, ou initiales de syllabe après une consonne, à savoir *pf*, *ts*, *k* ou *kx*; *-p-*, *-t-*, *-k-* intervocaliques apparaissent au contraire comme *-ff-*, *-zz-*, *-hh-*. En alémannique, les occlusives initiales et géminées (anciennement sonores) sont écrites avec *p*, *t*, *k*, mais les occlusives intervocaliques avec *b*, *d*, *g*. Chez Notker, nous trouvons, même à l'initiale de mot, une alternance de *p* et *b*, *t* et *d*, *k* et *g*, selon que la finale du mot précédent est sourde ou voisée. Mais nous ne trouvons nulle part aucune indication que les liquides, les nasales et les semi-voyelles aient été affectées par le processus[72]. L'affaiblissement

[71] Voir Antonio Tovar, *Estudios sobre las primitivas lenguas hispánicas*, Buenos Aires 1949, la carte en face de p. 200.

[72] Noter toutefois l'interprétation fort séduisante que donne N. Otto Heinertz, dans *Eine Lautverschiebungstheorie*, Lund-Leipzig 1925, p. 52, du *a* prothétique devant *r* initial d'élément signifiant dans les dialectes alémanniques du Valais; dans ce livre,

des occlusives intervocaliques se retrouve ailleurs en germanique, à savoir en danois, langue pour laquelle personne ne songerait à postuler une influence celtique. Nous pourrions donc être tenté de suivre J. Fourquet, qui considère[73] que la spirantisation intervocalique du vieux-haut-allemand résulte d'une tendance spécifiquement germanique. Mais il se peut que le changement danois ait été une innovation locale, et nous ne rejetterons pas aussi catégoriquement que le fait Fourquet la possibilité d'une influence celtique, surtout lorsque nous nous rappelons que la ligne de Benrath (qui délimite les régions où les occlusives sourdes intervocaliques ont été spirantisées) coïncide en bien des points avec ce que nous pouvons supposer avoir été pendant des siècles la frontière linguistique du germanique et du celtique. Mais si le vieux-haut-allemand a vraiment été affecté par les habitudes articulatoires celtiques, la tendance à la lénition a dû jouer à une époque où, en haut-allemand, la corrélation de sonorité se transformait en corrélation d'aspiration, et où les conditions prosodiques ont dû être très différentes de celles que nous avons supposées pour le celtique ancien. Il est donc douteux que nous puissions jamais parvenir sur ce point à une solution bien tranchée.

11.47. Si le processus de différenciation que nous avons postulé pour l'Europe occidentale est dû aux habitudes articulatoires celtiques, nous devons rechercher comment il se fait que de toutes les langues indo-européennes, le celtique ait été le seul à le faire naître. Certains linguistes seraient sans doute tentés de parler d'un substrat pré-celtique, peut-être en Allemagne du sud. Mais comme on ignore quelle langue on parlait dans ce pays avant l'arrivée de locuteurs indo-européens, invoquer un substrat ne serait une fois de plus qu'une confession d'ignorance. Il est donc préférable, ou bien de laisser la question pendante, ou bien de se demander quels facteurs structuraux du celtique ancien ont pu contribuer au développement du processus de différenciation. Comme nous l'avons déjà mentionné, la condition essentielle de son apparition a dû être l'existence de géminées comme trait normal et fréquent, non seulement à la suture de morphèmes, mais aussi à l'intérieur des

Heinertz utilise la lénition celtique pour expliquer certains traits de la phonétique du haut-allemand.

[73] *Op. cit.*, p. 102.

unités signifiantes. En outre, il ne suffit pas à la gémination d'être pertinente phonologiquement; elle doit se présenter dans des situations où la voyelle précédente ne pourrait pas aisément assumer sa fonction distinctive. Les conditions favorables au processus de différenciation ne sont pas réalisées si toute consonne qui suit une voyelle brève accentuée est automatiquement géminée, où c'est donc la quantité syllabique plutôt que la gémination qui est pertinente[74]. Dans ces cas-là, la gémination peut se simplifier sans causer aucune confusion phonologique, puisque la quantité de la voyelle est phonologiquement pertinente ou peut facilement le devenir: si seuls les deux types *átta* et *ā́ta* existent côte à côte, *átta* peut passer à *áta* sans être confondu avec *ā́ta*. Nous avons vu que dans le roman de la Gaule septentrionale, où les voyelles accentuées en syllabes ouvertes s'étaient allongées (et ultérieurement diphtonguées), *-ll-* et *-nn-* ont pu se simplifier respectivement en *-l-* et *-n-* sans causer aucune confusion. Les conditions les plus favorables au processus de différenciation sont réalisées lorsque la langue distingue entre au moins les trois types syllabiques suivants: *att(a)*, *at(a)*, *āt(a)*, situation qui a dû exister en celtique ancien. Pour confirmer l'hypothèse que le processus de différenciation n'est pas apparu indépendamment en latin vulgaire, mais a été importé du celtique par des bilingues, nous pourrions souligner le fait que le système syllabique du latin classique *att(a)*, *at(a)*, *āt(a)*, *ātt(a)* tendait, en latin vulgaire, vers *att(a)* : *at(a)*, ou *att(a)* : *āt(a)*.

11.48. Une autre condition essentielle de l'apparition du processus de différenciation a dû être un accent phonétiquement faible, qui ne servait pas à marquer la frontière du mot. Comme nous l'avons vu, on doit supposer qu'à l'époque où la «lénition» a commencé, la répartition indo-européenne des voyelles et des consonnes dans les mots n'avait pas encore été généralement affectée. Ceci semblerait indiquer que l'accent qui existait en celtique à cette époque était dynamiquement faible. En revanche, il est probable qu'en latin vulgaire l'accent subissait un renforcement, comme l'indique l'évolution phonique de la langue, et l'on pourrait présenter ce fait comme un argument en faveur de l'influence celtique. Il est vrai qu'une

[74] Cf., ci-dessus, 4.66 au sujet de la gémination mise au compte de l'accent.

gémination extensive combinée avec un accent faible doit ou a dû exister en maintes langues où nous ne constatons pas l'apparition du processus de différenciation. En grec classique, par exemple, l'accent devait être un accent de hauteur et les géminées étaient fréquentes. Il doit en avoir été de même en sanskrit. Il faut donc supposer, en celtique ancien, des facteurs additionnels, structuraux et autres, que nous n'avons pu identifier.

11.49. Une autre question se pose: comment se fait-il que le celtique ait finalement conservé ses alternances à l'initiale de mot, alors que le roman occidental a nivelé par analogie le consonantisme initial? On ne saurait, ici encore, donner à cette question une réponse définitive. Mais il est bon de faire remarquer qu'en celtique insulaire l'initiale des mots principaux, noms, adjectifs, et même verbes, coïncidait rarement avec l'initiale de l'émission. La plupart des propositions du celtique insulaire appartiennent à deux types: dans l'un, le verbe vient en premier, dans l'autre, un élément non-verbal apparaît avant le verbe principal, mais cet élément est lui-même précédé par la copule. Dans ce dernier cas, la proposition commence, en vieil irlandais, par des formes comme *is* «(c')est» ou *ni* «(ce) n'est pas». Dans le premier cas, le verbe est habituellement précédé par quelque préverbe, dont la fonction est ou bien de modifier le sens du verbe (*do-*, *for-*, *fo-*, etc.) ou sa valeur d'aspect (*ro-*), ou bien d'introduire des infixes pronominaux[75]. Même si nous tenons compte des pauses internes, après lesquelles les consonnes initiales de mot devaient être traitées comme si elles étaient initiales d'émission, le système syntaxique du celtique insulaire a dû aboutir à un nombre extraordinaire de cas où la nature de la consonne initiale de mot était déterminée par le contexte. Ceci rend sans doute partiellement compte de la conservation des alternances initiales.

11.50. Un autre facteur qui a pu jouer un rôle dans la préservation de ces alternances est la nécessité de maintenir certaines distinctions morphologiques que le progrès de l'apocope aurait pu mettre en danger. Dans le roman occidental, les consonnes finales se sont longtemps conservées, et à l'époque où la différence entre les variétés faibles et fortes a reçu un statut

[75] Voir Vendryes, La place du verbe en celtique, *MSL* 17, p. 337 et s.

phonologique, les locuteurs étaient capables de se tirer d'affaire sans paradigmes nominaux compliqués.

11.51. Nous nous sommes abstenus de rejeter catégoriquement l'hypothèse que la «lénition» celtique et l'évolution des consonnes du roman occidental résultaient d'une évolution parallèle déterminée par des conditions structurales analogues. Mais il existe sans aucun doute de puissants arguments en faveur de l'interprétation du phénomène roman comme l'aboutissement, à plus ou moins longue échéance, d'une influence celtique. Dans ces cas-là, on parle habituellement de substrat, terme qui en vaudrait bien un autre, si on ne l'avait galvaudé dans des cas où l'on ne savait pratiquement rien de la langue de substrat, ou pour expliquer les errements articulatoires de phonèmes isolés. Quiconque a conscience de l'importance prépondérante de la structure des langues en matière d'évolution n'acceptera une explication par le substrat que si l'on peut prouver que le changement en cause est beaucoup plus plausible structuralement dans la langue supposée substrat que dans celle qui passe pour avoir été influencée. Ainsi, si l'on pouvait prouver qu'en brittonique *u* i.-e. est réellement passé par [ü] pour aboutir à *i*, que dans cette langue, le changement de [u] à [ü] était structuralement plus plausible qu'en ancien français, et que le système vocalique du gaulois était assez analogue à celui du brittonique pour que ce qui valait pour l'un dût valoir pour l'autre, nous aurions quelque droit de suggérer que, sur ce point, le celtique a pu influencer le français, et il serait alors profitable de rechercher pourquoi l'étendue du changement ne coïncide pas en fait avec l'expansion ancienne des Celtes et pourquoi il a fallu tant de siècles au français pour arriver à réaliser l'avancement de la voyelle. Tant que la théorie du substrat était la seule tentative pour donner, des changements phonétiques, une explication causale, les linguistes que ne satisfaisait pas entièrement une méthode purement descriptive, ne pouvaient se permettre trop de critiques. Mais aujourd'hui où la linguistique structurale nous offre de nouveaux outils, on est en droit d'être plus exigeant et de réclamer des «substratistes» qu'ils vérifient chacune de leurs hypothèses en faisant usage de toutes les données structurales à leur portée.

12. STRUCTURES EN CONTACT: LE DÉVOISEMENT DES SIFFLANTES EN ESPAGNOL*

I. INTRODUCTION

12.1. Parmi les langues romanes d'aujourd'hui, l'espagnol frappe par la grande simplicité de son système phonologique. Il n'en est pas d'autre qui se contente de cinq voyelles et n'ait pas plus de phonèmes que l'alphabet latin ne compte de lettres. Cette simplicité ne veut pourtant pas dire que l'espagnol n'ait pas eu part aux changements phonologiques du latin tardif ou des premiers temps du moyen-âge qui ont considérablement augmenté l'inventaire des phonèmes de presque tous les dialectes romans. S'il semble parfois qu'en matière de lexique la péninsule ibérique ait été plus conservatrice que d'autres régions, elle a dû partager, peut-être avec un certain retard, la plupart des innovations phonologiques communes à la Gaule et à l'Italie septentrionale. Le castillan en particulier, avec sa diphtongaison presque générale de *ĕ* et de *ŏ*, apparaît très vite, par opposition à ses voisins hispaniques, comme un dialecte innovateur. Aux premiers stades de leur évolution phonologique, le roman d'Espagne en général et ses variétés du centre nord en particulier ne semblent pas s'être écartés du cours habituel des développements romans. Plus tard, bien entendu, les dialectes individuels du roman occidental ont largement divergé. Le français, en particulier, a subi un certain nombre de changements radicaux qui ont abouti à le mettre complètement à part de ses congénères, surtout en matière d'accent et de quantité. Mais, à bien des égards, le français n'a fait que précéder, souvent de plusieurs siècles il est vrai, les autres formes du roman: la nasalisation se retrouve en portugais de façon extensive et a dû exister en provençal; le français partage le passage de [u] à [ü] avec le provençal, les dialectes nord-ouest de l'Italie, et, plus récemment, certains usages portugais[1]; enfin l'élimination totale des voyelles atones posttoniques n'est que le résultat final d'une tendance vieille de deux mille ans à

* Ce chapitre est une version française condensée et révisée de l'article The Unvoicing of Old Spanish Sibilants, *Romance Philology* 5 (1951–52), pp. 133–156.

[1] Cf. ci-dessus 2.18 et 19.

les affaiblir. Dans la péninsule ibérique, le catalan, et même le portugais, souvent si innovateur, ne se sont écartés sur aucun point essentiel des grandes lignes de la phonologie du roman occidental.

12.2. Pendant tout le moyen-âge, le castillan tel que nous le connaissons, d'abord par les gloses, puis par les productions littéraires, semble avoir suivi la voie commune. Le long intermède arabe, qui a profondément marqué le vocabulaire, ne paraît pas avoir affecté les systèmes plus intimes de la langue: phonologie et morphologie. A l'aube des temps modernes, cependant, un certain nombre de changements phonétiques se manifestent. C'est d'abord le remplacement généralisé de *f* par *h*. Puis, dans la seconde moitié du XVIe siècle et les premières décades du XVIIe, une série de changements révolutionnaires: *b* et *v* ne se distinguent plus, trois phonèmes sonores sont confondus avec leurs partenaires sourds, et le système fricatif est l'objet d'une réorganisation phonologique radicale. En moins d'un siècle, le système consonantique de la langue semble avoir subi des changements plus profonds qu'au cours du millénaire précédent. On connaît ailleurs des périodes de changement phonologique rapide et extensif. Mais ce qui est surprenant dans les changements castillans du XVIe siècle, c'est qu'ils dévient violemment, et soudainement semble-t-il, de la ligne romane traditionnelle. Il n'y a rien d'exceptionnel dans l'apparition des nouveaux types phonétiques [θ] et [x]. Le vieux français [θ] n'était certes rien d'autre que la variante de [đ] à la finale de mot, mais la plupart des dialectes franco-provençaux ont la paire [θ], [đ]. On peut entendre une fricative dorsale sourde dans un certain nombre de parlers romans modernes. Il n'est pas besoin de rappeler que des confusions phonologiques se produisent fréquemment un peu partout. Mais une confusion de phonèmes sonores et sourds qui ne se limite pas à la finale de mot est un phénomène assez extraordinaire en roman. Hors du castillan, il semble n'être connu que de quelques dialectes de la France méridionale[2] qui partagent avec cette langue certains autres traits, et dans lesquels nous aurions sans doute à l'expliquer comme l'aboutissement des mêmes tendances que celles que nous devrons invoquer pour en rendre compte du côté hispanique des Pyrénées.

[2] Voir Haudricourt-Juilland, *Essai* ..., p. 68.

12.3. Cette confusion phonologique n'a pu manquer d'arrêter les linguistes qui ont pris l'habitude de considérer les changements linguistiques, et, plus particulièrement les changements phonologiques, d'un point de vue fonctionnel et structural. Ils se demandent, en effet, avec quelque raison comment les sujets castillans ont pu être conduits à brouiller trois oppositions phonologiques qui devaient jouer un rôle décisif dans l'économie de la langue. Avant de rechercher les tendances responsables de ces changements, nous donnerons une présentation détaillée des unités phonologiques en cause.

12.4. Les textes vieux-castillans distinguent, à l'intervocalique, entre *-s-* et *-ss-*. Le parallélisme avec les autres dialectes romans occidentaux, le caractère régulier de la sonorisation intervocalique partout où les géminées du latin classique ont été éliminées[3], le témoignage d'Antonio de Nebrija[4], tout semble indiquer que *-s-* représentait la contre-partie voisée du phonème rendu par *-ss-*. Il est plus difficile de déterminer ce que pouvait être l'articulation exacte de ces deux phonèmes; ils étaient sans aucun doute sifflants, tout comme le latin *s* dont ils sont la continuation, et le castillan moderne *s* qui en découle; il semble que vers 1500, au moment où Nebrija écrivait, on devait les articuler avec le bout de la langue contre les alvéoles, tout comme en espagnol moderne[5].

12.5. Au cours de l'histoire du vieil espagnol, on a pris de plus en plus l'habitude de distinguer, dans la graphie, entre *ç* (*c* devant *i*, *e*)[6] d'une part, *z* d'autre part, sauf à la finale de mot, où l'on employait exclusivement l'ancienne graphie indifférenciée *z*[7]. Les données fournies par la comparaison, ainsi que divers témoignages dénotent une prononciation affriquée, *c* et *ç* indiquant un phonème sourd que nous pourrions transcrire [ts], et *z* sa contre-partie voisée [dz]. Cependant, à la finale

[3] Sur le rapport entre les deux phénomènes voir ci-dessus 11.14 et 21, et *Word* 5 (1949), p. 121.

[4] A. Alonso, Examen de las noticias de Nebrija sobre antigua pronunciación española, *NRFH* 3 (1949), pp. 1–82.

[5] *Ibid.*, p. 58 et s.; *ś* et *ź* désignent ci-après les apicoalvéolaires.

[6] Cf. J. D. M. Ford, The Old Spanish Sibilants, [*Harvard*] *Studies and Notes in Philology and Literature* 7 (1900), p. 2, n. 2.

[7] Cf., par ex., R. J. Cuervo, *Disquisiciones filológicas* I, Bogota 1939, p. 149.

de mot, où la distinction entre les deux phonèmes était neutralisée, *z* devait représenter [ts][8]. Il est difficile de dire quelle était la nature exacte du glide sifflant, mais il semble bien établi que vers 1500 les phonèmes représentés par *ç* et *z* n'étaient pas les contre-parties affriquées des sifflantes écrites *-ss-* et *-s-*. Pendant tout le seizième siècle, les grammairiens ont identifié le *ç* et le *z* espagnols avec les deux phonèmes italiens rendus par *z*, c'est-à-dire /ts/ et /dz/[9].

12.6. Quant à l'*x* du vieil espagnol, on ne peut douter qu'il ait correspondu à la fricative chuintante que le français représente par *ch* et l'italien par *-sc(i)-*[10]. Le cas de *j*, ou *g* devant *i*, *e*, est plus embarrassant; *j* initial correspond normalement au *i* consonne latin ou à la palatale *g* du latin vulgaire, toutes deux phonétiquement [i̯]; à l'intervocalique, c'est le résultat d'une évolution purement castillane de *l* palatal du roman primitif. Les données dont on dispose indiquent une articulation chuintante, mais on hésite à postuler l'affriquée [dž] ou la fricative [ž]. Pour [i̯] initial, on supposera un renforcement en [d̯], comme dans l'ensemble des parlers romans de l'ouest, d'où ultérieurement [dž]. Dans le cadre du processus de différenciation présenté ci-dessus, chapitre 11, on entrevoit pourquoi ce changement n'a pas été général: la forme renforcée, normale après consonne finale de mot précédent, a dû longtemps alterner avec la forme faible [i̯]; on comprend que devant *a*, voyelle de grande ouverture, [i̯] ait été généralement conservé, dans *ya* par exemple, sauf dans un mot comme *jamàs* susceptible de prononciations expressives renforcées; devant voyelles d'avant, on a normalement [i̯], comme dans *yeso*, qui est tombé en position faible prétonique, d'où *hermano*, avec un *h* purement orthographique; on voit mal quels facteurs phonétiques ont pu favoriser ici la forme faible [i̯]. En position interne de mot, on ne peut guère supposer que [l̯] soit passé à la chuintante par l'intermédiaire de [i̯], puisque *y* se conserve dans *poyo*, de *podium*; on pourrait donc être tenté de postuler un passage de [l̯] à [dž] par extension sur les côtés du contact linguo-palatal. Cependant, on signale[11] en Argentine, en Equateur et au Mexique des usages où le [l̯] de l'espagnol moderne est représenté

[8] Ford, *ibid.*, p. 94 et s.

[9] Alonso, Examen . . ., p. 28 et s. [10] *Ibid.* p. 75.

[11] Amado Alonso, *Estudios lingüisticos; Temas hispanoamericanos*, Madrid 1953, pp. 230–231, 235, 237.

par [ž] alors que *y* n'a pas changé, donc *cabažo* «cheval», mais *mayo* «mai». Ceci suggère un passage direct de [ļ] à [ž], encore qu'on ne puisse complètement écarter la possibilité que le *ž* de l'hispano-américain *cabažo* soit la réduction normale à l'intervocalique d'un [dž] antérieur. On supposera que la répartition judéo-espagnole de [dž] et [ž][12], le premier dans *general, ángel, vergel,* le second dans *viejo, paja, ojo* continue la norme du vieux-castillan, mais nous verrons plus loin que la prononciation fricative a dû, dans certaines parties du domaine castillan, devenir générale en toutes positions.

12.7. Avant le changement qui nous intéresse, l'espagnol commun présentait donc probablement les sifflantes suivantes:

ts (*c*, *ç*, *-z*)	ś (*s*, *-ss-*)	š (*x*)
dz (*z*)	ź (*-s-*)	ǧ [dž] ou [ž] (*j*,*g*)

plus l'affriquée /č/ (*ch*). Moins d'un siècle plus tard, des témoignages formels indiquent que les meilleurs usages espagnols présentaient [θ] pour les anciens /ts/, /dz/, la spirante dorsale [x] au lieu de /š/ et /ǧ/, et un [ś] qui correspondait aussi bien à l'ancien /ź/ qu'à /ś/. Il convient d'examiner l'ensemble du système phonologique du castillan avant cet extraordinaire faisceau de confusions afin de voir si l'on peut y découvrir des données qui pourraient contribuer à en rendre compte.

II. LES TRAITS COMMUNS AU ROMAN DE L'OUEST ET AU CASTILLAN

12.8. Puisque nous cherchons à déterminer avant tout des tendances générales, nous ne pouvons nous contenter d'une description de la phonologie de la langue dans la période qui précède immédiatement les changements du XVIe siècle. Le conditionnement d'innovations aussi radicales doit résulter de tendances qui étaient à l'œuvre dans la langue depuis plusieurs siècles. Il nous faudra donc remonter assez haut et suivre l'évolution qu'a subie le système du roman occidental dans les parties de la Péninsule où est apparu le castillan. Lorsque nous parlons du roman occidental comme d'un tout, nous ne voulons pas dire que tous les dialectes que ce terme englobe ont

[12] Cf. A. Alonso, Correspondencias arábigo-españolas, *RFH* 7 (1946), p. 15, no. 1.

subi un changement donné à la même époque comme s'ils étaient une seule et même langue. Nous n'opérons pas avec un roman occidental commun, mais nous envisageons des évolutions parallèles, sinon toujours synchrones. Ce parallélisme résulte le plus souvent de tendances héritées, mais aussi d'influences réciproques.

12.9. Laissant de côté liquides et nasales dont l'évolution n'affecte celle du système occlusif et spirant que dans certains cas particuliers, on cherchera à restituer un système consonantique résumant les résultats atteints par tous les parlers romans de l'ouest. Nous ne prétendons nullement que tous ces parlers, ou même l'un quelconque d'entre eux, aient jamais présenté ce système exactement sous la forme où nous le donnons: il se peut très bien, par exemple, que de nouvelles assibilations se soient amorcées avant que se fixent en [ts] et [dz] les produits de la palatalisation du latin vulgaire; mais chacune n'a dû affecter qu'une portion du domaine et n'a, par conséquent, nul droit de figurer dans ce tableau:

p		t	ts		k
b		d	-dz-		g
	v	-đ-		-ź-	-g̱-
	f			ś	

En général, compte non tenu des développements internes ailleurs qu'à l'intervocalique, /p t ts k/ viennent d'occlusives sourdes initiales ou géminées, /b d dz g/ d'occlusives sonores initiales et d'occlusives sourdes intervocaliques, /-v- -đ- -ź- -g̱-/ d'occlusives ou de fricatives sonores intervocaliques; /v-/ vient de *u* consonne latin, et /f ś/ sont les aboutissements de *f-*, *-ff-* et *s-*, *-ss-* respectivement.

12.10. A l'inventaire précédent, le castillan, tout comme ses congénères, ajoute graduellement un groupe de phonèmes chuintants, mais à la suite de procès phonologiques qui ne coïncident pas nécessairement avec ceux des autres dialectes. La fricative sourde /š/ dérive le plus souvent de la combinaison du /s/ sourd roman avec un [i̯] précédent ou suivant selon un processus que le castillan a en commun avec ses voisins hispaniques. Mais alors que ces derniers changent *sc* + [i̯] et *st* + [i̯] en [š], le castillan présente là une affriquée sourde non-chuintante, celle qu'on rend dans la graphie au moyen de *c* ou *ç*.

Le *ch* castillan, contre-partie affriquée de /š/, provient d'un [kl] post-consonantique et d'une évolution spécifique du groupe [ɻt]. Nous avons discuté ci-dessus, 12.6, la question de l'origine et de la nature de la chuintante sonore. Les conditions de son apparition diffèrent beaucoup de celles que nous devons supposer pour le portugais et le catalan. A l'intervocalique, on considère le passage de [ɻ] à *j* comme un phénomène spécifiquement castillan.

12.11. Il y a toutes raisons de croire que le mode d'articulation de /ts dz/ différait de celui de /ś ź/[13], surtout avant l'apparition d'un ordre chuintant. En français, où les fricatives chuintantes apparaissent très tardivement, on comprend fort bien que l'articulation apicale des sifflantes traditionnelles se soit maintenue pendant longtemps. Là où, comme dans la péninsule ibérique en général, /š/ est très ancien, on aurait pu s'attendre au passage à la prononciation prédorsale qui s'est finalement produit en français. Mais, nous l'avons vu ci-dessus, 9.16 et 12.4., rien n'indique que la chose se soit jamais produite dans le domaine traditionnel du castillan.

12.12. Il est difficile de se prononcer sur le degré d'indépendance phonologique réciproque de [-d-] et [-đ-], [-g-] et [-ǧ-]. L'orthographe du vieil espagnol ne fait pas de distinction entre l'occlusive et la fricative de chaque paire, mais dans le cas de /d/–/đ/ au moins, nous remarquons une différence dans le comportement de *-d-* provenant de *-t-* latin et *-d-* provenant de *-d-* latin. Le premier est parfaitement stable, le dernier apte à disparaître; d'où toujours *vida* pour *uīta*, mais *frido* ou *frío* pour *frīgidum*. Ceci semblerait être l'indice d'une prononciation plus faible, probablement fricative, dans le cas de *-d-* traditionnel. Nous posons donc deux phonèmes différents, /d/ et /đ/, et analogiquement /g/ et /ǧ/.

12.13. Tout ceci conduit, pour le castillan ancien, au système suivant:

p		t	ts		č	k
b		d	-dz-		ǧ [dž], [ž]	g
	v	-đ-		-ź-		-ǧ-
	f			ś	š	

[13] Cf. ci-dessus 9.15.

Jusqu'ici, l'évolution phonologique du castillan ne semble pas avoir dévié sur des points essentiels de celle du roman occidental en général. Un trait comme [ļ] > *-j-* est spécifique, mais tout à fait admissible dans le cadre de la phonologie romane, et aisément explicable si nous examinons les conditions phonologiques de son apparition: il y a dans le système un phonème voisé chuintant, à savoir *j-*, provenant du [i̯] d'articulation renforcée; mais ce phonème ne se trouve jamais à l'intervocalique, c'est-à-dire précisément dans la position où l'on trouve les [ļ]. D'un autre côté, *n* et *l* géminés, seuls survivants avec *-rr-* du système assez complet de géminées du latin, remplacent la durée de l'articulation par une application plus large de l'avant de la langue contre la voûte de la bouche, par où *-ll-* menace de se confondre avec [ļ] roman. Le passage de [ļ] à [ž] préserve l'intégrité phonologique de la langue.

III. LE PASSAGE DE *F* A *H*

12.14. Nous arrivons maintenant à une innovation phonologique que l'on considère souvent comme le plus typique de tous les changements qui ont contribué à opposer le castillan aux autres parlers romans: l'affaiblissement assez régulier de *f* latin en *h*. Il est vrai que c'est là une innovation qu'il partage avec le gascon et certains dialectes de l'Italie méridionale, et que le changement gascon est beaucoup plus général que le castillan (gasc. *huec* contre esp. *fuego*). Mais, d'un point de vue hispanique, ce changement, qui coupe en deux la Péninsule, laissant de chaque côté les aires catalanes et gallégo-portugaises, plus conservatrices, est un phénomène fort remarquable. Vu que le castillan proprement dit était à l'origine le dialecte roman parlé sur les confins septentrionaux de la Vieille Castille proches de la région de langue euskarienne, et que le gascon est aussi le voisin immédiat du basque sur le versant nord des Pyrénées, il est tentant d'essayer de trouver dans le basque la clé d'un changement qui, bien qu'attesté ailleurs, demeure, du point de vue roman, un peu mystérieux. C'est un fait que le basque ne connaît guère de *f*, hors de certains emprunts récents au roman[14]. Nous n'essaierons pas de présenter ici, même sous une forme condensée, toutes les

[14] Voir H. Gavel. *Grammaire basque*, Bayonne 1929, I, p. *62.

vues jamais exprimées à ce sujet. Nous fonderons plutôt notre discussion du problème sur le traitement présenté, dans ses *Orígenes del español*[15], par Menéndez Pidal qui, par une étude détaillée de l'aspect géographique de la question, s'est approché beaucoup plus que ses prédécesseurs d'une solution satisfaisante. Il est maintenant établi que les exemples les plus anciens de *h* (ou zéro) venant de *f*, du XIe au XIIIe siècles, se localisent, avec une exception aragonaise, dans l'extrême nord de la Vieille Castille, tout près de ce qui est aujourd'hui une région de langue basque. Ce n'est pas avant la fin du XIVe siècle que nous trouvons un exemple de *h* pour *f* à Ségovie, au sud de la Vieille Castille[16]. Pour citer Menéndez Pidal, *h* n'était à l'origine «pas autre chose qu'un barbarisme dialectal limité à la Castille septentrionale (la vieille Cantabrie) et la Rioja», et son extension ultérieure est l'un «des cas si nombreux de particularités castillanes, à l'origine très limitées, qui plus tard, avec l'extension de la Castille, se sont répandues sur la presque totalité de la Péninsule»[17]. Vers la fin du XVe siècle, *h* pour *f* semble être normal dans le vocabulaire de tous les jours, sauf devant consonne, et, de façon irrégulière, devant [u̯] et [i̯][18]. La plupart des mots savants gardent *f*. Le judéo-espagnol a soit *f*, soit zéro: *fižo* ou *ižo*, *favlar* ou *avlar*[19].

12.15. Selon Menéndez Pidal, on doit rendre responsable du changement de *f* à *h* les habitants de langue ibérique de la Cantabrie[20]. Ceux-ci, lorsqu'ils apprenaient le latin, remplaçaient, par «équivalence acoustique»[21], *f*, qu'ils ne possédaient pas dans leur langue, par *h*. C'est là, sans doute, l'aspect le plus discutable de l'hypothèse du grand linguiste espagnol.

[15] 3e édition, pp. 208–233.

[16] *Orígenes*[3], p. 227; cf. J. H. English, *The Alternation of* h *and* f *in Old Spanish*, New York 1926, pp. 35–39.

[17] *Orígenes*[2], p. 230 et s.

[18] Alonso, Examen ..., p. 80.

[19] Cf., par ex., Bourciez, *Eléments de linguistique romane*[3], Paris 1930, pp. 406, 411.

[20] Nous ne désirons pas nous engager dans les discussions relatives à l'extension à donner au terme ibérique, et nous emploierons le terme «euskarien» pour désigner non seulement le basque attesté, mais aussi les parlers disparus qu'on parlait autrefois sur les franges du domaine basque actuel.

[21] *Orígenes*[2], p. 232; cf. également *Orígenes*[3], p. 217.

Nous ne doutons pas que le vieux basque ait eu un phonème *h*, même si cet *h* manque aujourd'hui dans ses variétés péninsulaires. Menéndez Pidal apporte d'excellents arguments en faveur de cette hypothèse, que confirme encore ce que nous pouvons entrevoir de l'évolution phonologique du basque. Mais on ne voit pas clairement pourquoi les sujets euskariens auraient remplacé l'*f* labio-dental fermement articulé du latin par une faible aspiration glottale. Ceci n'est guère en accord avec ce que nous savons de cas semblables de remplacement d'un *f* labio-dental étranger par des phonèmes autochtones, où, en fait, nous trouvons que le caractère labial de *f* est soigneusement conservé. Si la langue emprunteuse a, parmi ses phonèmes, une occlusive labiale aspirée, c'est celle-ci, en général, qu'on choisira comme substitut; sinon, une simple sourde bilabiale fera l'affaire. Mais nous ne voyons pas de langue qui, ayant /p/ et /h/, donne la préférence à ce dernier[22]. Dans le cas des emprunts basques au latin et au roman, nous trouvons, à côté

[22] Il ne serait pas difficile de dresser une longue liste de langues qui ont /h/ et qui n'ont pas /f/, et qui remplacent automatiquement /f/ étranger par /p^{h}/ ou /p/. Quelques exemples seulement: le *f* latin est rendu par gr. φ même à une époque où φ était rendu en latin par *ph* ce qui indique qu'il était toujours une occlusive aspirée; Polybe, par ex., a Φαλίσκοι pour *Faliscī;* le Chinook Jargon, qui connaît /h/ et /p/, reproduit le /f/ anglais comme /p/ dans *piah* pour *fire*, *kaupy* pour *coffee* (H. Hale, *Oregon Trade Language*, Londres 1890, p. 11 et G. C. Shaw, *The Chinook Jargon and How to Use it*, Seattle 1909); le kutenai a *ha·le·* pour angl. *Harry* et *pilaswá*, *pa·pyán* pour fr. *François*, *Fabien* (voir P. L. Garvin, Christian Names in Kutenai, *IJAL* 13 (1947), p. 70). Les langues qui ont un /w/ sourd ou des combinaisons /hw/ ou /hv/, mais n'ont pas de /f/, préfèrent en général ces complexes à /p/ comme remplaçants de /f/ étranger. En tout cas, le trait labial se conserve. Menéndez Pidal, *ibid.*[3], p. 217, fait valoir que, sur les autres points du territoire roman où l'on trouve des remplacements de /f/, c'est toujours /h/ que l'on trouve, jamais /b/ ou /p/; mais il est probable que, dans les cas qu'il cite, il ne s'agit pas de substitution, mais d'évolution phonétique à partir d'un ancien [φ] qu'on avait employé au lieu d'un [f] labiodental. Si, en espagnol vulgaire d'aujourd'hui, *f* peut s'entendre comme [h], c'est que le *f* dont on est parti était une bilabiale relâchée, et non la labiodentale qui, dans un système comme celui de l'espagnol contemporain, doit lutter à chaque instant pour maintenir sa fermeté et son intégrité; cf. ci-dessus 3.25.

des mots à initiale vocalique correspondant au latin *f-*, des exemples fréquents de *b-* ou *p-* initiaux, par exemple *baba*, pour *faba*, *bago*, *pago* pour *fāgum*, *besta*, *pesta* pour *festa*, tous cités par Menéndez Pidal lui-même. Il fait dériver une forme comme *iru* «fil» de *fīlu(m)*, par l'intermédiaire de **hilu*, avec remplacement automatique du *f-* étranger par le *h-* local. Mais comme il semble exister des cas où l'initiale vocalique basque correspond au *p-* latin ou roman, comme dans *ollo*, *oilo* «poule»[23], nous pouvons aussi supposer un équivalent basque **pilu* d'un original *fīlu(m)*. Il reste bien entendu à expliquer comment un **p* initial du basque ancien peut être représenté dans les formes modernes de la langue par *h* ou zéro. On verra ci-dessous, chap. 14, qu'on peut restituer à l'initiale de mot, en très ancien basque, une série d'aspirées sourdes *ph*, *th*, *kh* et une de douces sourdes *b̥*, *d̥*, *g̊*; *p-* latin, sourde forte non-aspirée, a dû être normalement rendue par *b̥-*, mais en certains cas par *ph-*; *b̥-* s'est plus tard sonorisé, sans doute sous l'influence romane, et *ph-* s'est affaibli en [ɸ], d'où, aujourd'hui, selon les dialectes, *h* ou zéro; *f-* latin, pour lequel il n'y avait pas d'équivalent basque, a dû être rendu d'abord par la sourde aspirée **ph* ou sa forme affaiblie [ɸ]; d'où, pour *fīlu(m)*, **philu* ou **ɸilu* et, avec un affaiblissement plus poussé, **hilu* > *iru*. Après l'affaiblissement de *ɸ en *h*, *b̥* est resté la seule labiale initiale du système, et a ét éemployé désormais comme substitut du *f-* latin ou roman, comme dans *bago*, pour *fāgum*, *besta* pour *festa*. Des variantes comme *pago*, *pake* sont dues à un dévoisement plus tardif déterminé par l'initiale sourde des formes romanes correspondantes.

12.16. Considérons maintenant la romanisation d'une communauté de langue euskarienne. Elle n'a guère pu s'accomplir du jour au lendemain. En fait, nous devons compter avec un long processus qui s'étire sur plusieurs générations successives de bilingues complets ou partiels, imitant de leur mieux soit les sujets romans unilingues qu'ils rencontrent, soit ceux de leurs compatriotes à qui une assez bonne connaissance de la langue socialement supérieure a conféré un certain prestige. Si nous supposons que le processus se situe assez tôt, à une époque où

[23] Voir C. C. Uhlenbeck, *Contribution à une étude comparative des dialectes basques*, Paris 1910, p. 92, et Gavel, *Eléments de phonétique basque*, Paris 1920, p. 330; cf. ci-dessous 14.12.

le basque avait encore **ph* ou son développement ultérieur *ɸ, on a dû rendre un *forno* du latin vulgaire au moyen de **phorno* ou **ɸorno*. Si les contacts avec les sujets de langue latine ou romane étaient suffisamment fréquents et intimes, un jour a dû venir où les enfants ont été capables de reproduire exactement l'articulation fricative labio-dentale normale, d'où *forno*. C'est ce processus que nous devons supposer pour une vaste portion du nord de l'Espagne. Dans des régions où les relations avec des sujets de langue latine étaient espacées, et où l'on apprenait la langue de prestige par imitation d'indigènes récemment romanisés, une forme comme **ɸorno* a dû subsister jusqu'à ce que l'évolution phonologique du parler local ait affaibli [ɸ] en [h], d'où *horno*. Ou peut-être, l'appui du *f* latin a-t-il tendu à conserver [ɸ] en roman longtemps après que le *ɸ basque se fût affaibli en [h]; mais l'affaiblissement a dû finalement se produire aussi en roman, du moins en position prévocalique[24].

12.17. Il convient d'envisager aussi une autre possibilité; à savoir la romanisation d'une communauté de langue euskarienne à l'époque où **b̥* était la seule labiale initiale qui restât en basque. On a dû reproduire un *forno* roman, d'abord comme **b̥orno* (cf. basque *bago, besta*). Mais dans leurs efforts pour parvenir à la maîtrise du système phonologique de la nouvelle langue, les sujets bilingues ont sûrement dû s'arranger pour distinguer en quelque façon entre l'occlusive et la fricative: en combinant le trait articulatoire fricatif sourd (qu'ils connaissaient par leurs sifflantes /s/ et /š/) avec l'articulation bilabiale spirante de leur [β] (variante combinatoire du pho-

[24] Le sort de [ɸ] devant les sons non-syllabiques [l r u̯ i̯] ne saurait s'expliquer par le basque, langue où ces combinaisons n'existaient vraisemblablement pas à date ancienne. Il est certain que l'articulation fermée de sons non-syllabiques suivants a dû jouer un rôle dans la conservation de la labiale dans *flor, frente, fuego*, etc., mais il n'est pas facile de déterminer quand et comment ce facteur a joué son rôle. On peut supposer que [ɸ] est passé à [h] devant les sons syllabiques, mais est demeuré [ɸ] devant liquide ou semi-voyelle; lorsque cette répartition a été adoptée par ceux qui avaient gardé *f*, [h] a été reproduit comme tel, et [ɸ] est devenu [f]. Finalement, le dialecte innovateur a pu changer tous les [ɸ] restants en [h] comme le gascon, ou en [f] par imitation de la langue commune.

nème dont la variante initiale était [b]), ils ne pouvaient manquer de tomber précisément sur [ɸ] comme équivalent approché du /f/ roman. Cependant, ce nouveau [ɸ] a dû avoir le même sort que son prédécesseur euskarien, c'est-à-dire finalement passer à [h], sauf devant des phonèmes non-syllabiques.

12.18. Pendant des siècles, *h* a dû céder devant *f* dans le centre nord de l'Espagne romane. Mais un jour est venu où le processus de remplacement de [h] par [f] s'est arrêté et s'est renversé. Les communautés où l'on disait *horno*, unilingues depuis bien des générations, n'avaient plus le sentiment d'être socialement inférieures à leurs voisines qui disaient *forno*. L'adoption d'un certain nombre de mots français avec *h* initial a bien pu jouer un rôle dans le renversement de la tendance: ceux qui faisaient *honta* du mot *honte* qu'ils entendaient de la bouche des pélerins, des chevaliers ou des aventuriers français savaient qu'ils avaient «raison» contre ceux qui laissaient tomber le *h* ou disaient *fonta*, parce que [f] était ce qu'ils articulaient quand leurs voisins disaient [h]. L'issue de la lutte a été en fait un compromis, tous les sujets castillans devenant capables de prononcer aussi bien [f] que [h] jusqu'au jour où ce dernier s'est estompé, sort normal pour une fricative glottale dans une langue où l'aspiration ne se retrouve pas ailleurs comme trait distinctif. Comme /h/ et les occlusives aspirées sont en général conservés en basque «français», et ont normalement disparu des dialectes euskariens parlés au sud des Pyrénées, il est vraisemblable que c'est le castillan, et non le basque, qui a été le premier à éliminer l'aspiration.

12.19. Le processus de romanisation que nous avons esquissé ci-dessus est, en gros, celui que nous avons des raisons de supposer pour bien des régions de la Romania. Ce qui peut sembler surprenant dans le cas de l'espagnol, c'est le renversement d'une tendance, renversement qui laisse croire que le prestige est passé des plus anciens et des plus fidèles représentants de l'héritage latin à des membres plus récents de la famille romane au parler tout fourmillant de barbarismes phoniques. C'est ce que pourtant l'histoire permet de comprendre[25].

[25] Les quelques indications historiques qui suivent se fondent essentiellement sur la troisième partie (Regiones y épocas) des *Orígines*[3] de Menéndez Pidal, p. 415 et s.; en ce qui concerne

12.20. Pendant le premier millénaire, la vallée supérieure de l'Ebre, surtout la rive nord du fleuve, a dû rester, d'un point de vue culturel aussi bien que politique, un domaine tout à fait marginal. Aux temps romains, cette région était partagée entre la Tarragonaise à l'est et la Gallaecia à l'ouest, et les deux portions se trouvaient, l'une et l'autre, fort éloignées du centre de leur province. Aux jours de la domination wisigothique, elle était plus marginale que jamais, à une grande distance de Tolède, la capitale. Les premiers essais de reconquête sur les Maures, de la part des chrétiens du Nord de la Péninsule, lancés par la monarchie asturienne, sont d'abord partis d'Oviedo, puis de León, plus au sud. Ce n'est pas avant la fin du IXe siècle que le pays cantabre, jadis bien insignifiant, a commencé de s'imposer sous le nom de Castille, et ses seigneurs, quoique vassaux du roi d'Asturie, se sont mis à étendre leurs domaines vers le sud, occupant d'abord la région de Burgos, puis au cours du Xe siècle poussant au sud jusqu'à Avila et Ségovie, et atteignant ainsi les portions les plus méridionales de ce que l'on connaît aujourd'hui sous le nom de Vieille Castille. Ce n'est pourtant qu'au XIe siècle que cette Castille, alors royaume indépendant, s'est révélée comme le facteur puissant de la vie politique espagnole qui devait bientôt se placer à l'avant-garde de la reconquête de l'Espagne sur les Maures. Dès lors, le dialecte de Castille a rayonné en éventail vers le sud, supplantant non seulement les vieux dialectes mozarabes, mais aussi, à l'est et à l'ouest, ses anciens rivaux aragonais et léonais. Pour interpréter correctement les faits linguistiques, on doit garder présent à l'esprit que les débuts de l'expansion militaire de la Castille ont précédé de près de deux siècles le moment où elle s'est véritablement affirmée comme la principale puissance politique de la Péninsule, celle qui devait finir par imposer sa langue. Quand les portions centrales et méridionales de la Vieille Castille, anciennement romanisées, se sont trouvées, au cours des Xe et XIe siècles, affranchies, de façon plus ou moins définitive, de la domination arabe, le parler cantabrique ne pouvait guère apparaître aux chrétiens libérés, ni même aux conquérants, comme un modèle à imiter. Des développements tels que le passage de [l̪] à *j*, celui de [i̪t] à *ch*, celui de *sc* + [i̪] ou *st* + [i̪] à *ç*, qui sont en accord avec les

l'extension probable du basque aux IXe et Xe siècles, on se reportera à la carte placée entre les pages 464 et 465 de ce livre.

tendances normales de la phonétique historique romane, bien qu'ils mettent le castillan à part des autres dialectes ibéro-romans, ont dû avoir leur point de départ en territoire traditionnellement roman. Menéndez Pidal indique sur deux cartes[26] l'extension probable des deux premiers changements à la fin du XIe siècle. On voit que leur domaine s'étend à l'ouest jusqu'à Sahagún et Salamanque, et vu l'insignifiance relative de la Castille au cours des siècles précédents, il est vraisemblable que ceux des secteurs du León qui présentent les phénomènes à cette date devaient faire partie du domaine limité à partir duquel ils se sont propagés. Depuis leur berceau d'origine, sur les deux rives du Douro, ces changements ont dû gagner vers le nord, les produits chuintants étant imités tant bien que mal par les gens du nord qui devaient encore à cette époque en être à chercher au dehors leurs modèles linguistiques. Avec la montée ultérieure de l'hégémonie castillane, le tableau a bien changé par la suite, mais nous ne devons pas oublier qu'il a fallu quatre siècles pour qu'un trait aussi fruste que cet *h* finisse par s'imposer.

IV. LA CONFUSION DES OCCLUSIVES ET DES SPIRANTES SONORES

12.21. Nous avons traité assez longuement du passage de *h* à *f*, parce qu'à notre avis, il donne la clé des principaux changements phonologiques qu'a subis le castillan entre le XIIIe et le XVIIe siècles, y compris les traits les plus étonnants des changements consonantiques des XVIe et XVIIe siècles. Il est le premier à témoigner, et de la façon la plus évidente, de l'influence que la phonologie euskarienne a dû exercer sur l'évolution phonologique du castillan, mais il est loin d'en être la seule manifestation. Ainsi qu'en témoigne Nebrija[27], le *v* de l'espagnol était, à la veille du XVIe siècle, une spirante labiodentale, parfaitement distincte de la bilabiale *b*, sans doute uniformément occlusive. Cependant, un siècle plus tard environ, la confusion, c'est-à-dire la situation que nous trouvons en castillan moderne, semble être la norme[28]. Or, le basque moderne n'a pas de [v] et présente pour son *b* les mêmes variations com-

[26] *Orígenes*[3], p. 492.
[27] Alonso, Examen ..., p. 63 et s.
[28] Cf. Cuervo, *Disquisiciones*, p. 143.

binatoires que le castillan moderne. Il n'y a pas de raison de supposer que le basque ait jamais eu de *v* distinct de *b*, et, pour les stades les plus anciens de la langue, des traits tels que l'alternance de *b* et de *g* à l'intervocalique indiquent une articulation spirante des douces dans cette position. De sujets parlant l'euskarien primitif et s'efforçant de reproduire les mots du latin vulgaire, nous attendrions une confusion de *b* et *v* latins non seulement à l'intervocalique, où cette confusion a dû être assez générale dans tout le domaine roman, mais aussi à l'initiale absolue. A l'intervocalique, le produit de la confusion devait être une spirante bilabiale [β]; à l'initiale, une occlusive bilabiale avec tout ce que les sujets euskariens pouvaient mettre de voix dans ces cas-là[29]. Le *-p-* intervocalique que la masse des sujets romans occidentaux devait bientôt voiser, a dû se conserver comme [p] ainsi que le montre le maintien en basque moderne des occlusives sourdes intervocaliques du latin, comme dans *bake* de *pāce(m)*. Les documents les plus anciens, issus du nord de la Vieille Castille et de la Rioja voisine, reflètent un système labial que l'on peut comprendre facilement comme résultant d'une imitation imparfaite du latin vulgaire par des sujets de langue basque: *b* et *u* (consonantique) semblent être employés indifféremment pour *b* et *u* latins, non seulement à l'intervocalique (comme dans *labat, culpauiles*), mais en position médiane en général, et à l'initiale (comme dans *serbicios, betatu, uetait*)[30]; *-p-* intervocalique est le plus souvent représenté par *p* quoique moins régulièrement dans la région qui nous intéresse que plus à l'ouest, en Navarre et en Aragon. On a voulu voir dans ces graphies des «cultismos», même quand elles apparaissent dans des formes par ailleurs romanisées comme *copiertos*[31]. Mais il n'y a pas de raison pour que ces «cultismos» soient plus fréquents en Castille que dans le León, par exemple, où on ne les trouve guère, et nous pouvons y voir les reflets de prononciations effectivement sourdes, comme celles qui sont attestées jusqu'à ce jour dans certains dialectes d'Aragon et de Béarn. Cependant, le castillan tardif présente *-b-* comme l'aboutissement de *-p-* latin intervocalique, et nous devons en conclure que toutes les traces qui pouvaient rester en castillan primitif des sourdes intervocaliques originelles ont bientôt cédé le pas aux occlusives sonores du léonais et de la généralité du roman occidental.

[29] Cf. ci-dessous 14.9. [30] *Orígenes*[3], p. 68. [31] *Ibid.*, p. 249.

12.22. Les documents castillans plus récents, tel le *Cantar del Mio Cid*, qui proviennent le plus souvent du territoire reconquis, offrent très clairement un système moins euskarianisé: la distinction entre [b] et [v] semble normalement conservée à l'initiale bien qu'on puisse trouver des exemples d'hésitation et que la répartition de *b* et de *u* ne corresponde pas toujours à l'étymologie[32]. Dans bien des cas, nous devons compter avec la dissimilation et des phénomènes de phonétique syntaxique, mais il est évident que la situation est infiniment plus confuse que dans la plupart des dialectes romans. On ne peut jamais, dans ces cas-là, exclure tout à fait la possibilité de mélanges de dialectes. Dans la mesure où la langue du *Cantar* reflète un parler bien défini, l'incertitude dans la distribution de *b* et de *u*, à l'initiale et en position post-consonantique, semblerait indiquer un dialecte où [b] et [v] étaient encore deux unités phonologiques distinctes, mais dont les usagers avaient eu des contacts avec des habitudes moins conservatrices; *-p-* intervocalique est représenté par *-b-*, qui n'est jamais confondu avec les produits de *-b-* et de *-u-* consonne primitifs[33]. C'est là ce que nous attendrions à cette époque d'un dialecte roman d'Espagne non-influencé par le basque. Jusqu'à la fin du XVIe siècle, les cas de confusion de *b* et de *v* se limitent en gros à la Vieille Castille et aux provinces septentrionales avoisinantes. Nous avons vu que l'Andalou Nebrija conserve la distinction entre *b* et *v* initiaux.

12.23. A l'aube du XVIIe siècle, le tableau change: /b/ et /v/ initiaux sont complètement confondus, sans doute en [b] et [β] selon les conditions syntaxiques, et de même en position médiane post-consonantique. A l'intervocalique, [b] (venant de *p*) et [v] (venant de *b*, *u*) se sont confondus en [β]. C'est la situation en espagnol d'aujourd'hui: un phonème labial sonore unique, dont la prononciation occlusive ou spirante dépend du contexte. Elle résulte de l'extension à la plus grande partie du centre nord de l'Espagne d'un système labial limité d'abord à la Rioja, le nord-est de la Vieille Castille et, peut-être certaines portions plus méridionales de cette province où le repeuplement qui a suivi l'expulsion des Maures avait amené un nombre

[32] Menéndez Pidal, *Cantar del Mio Cid*[2], Madrid 1944–46, p. 172 et s.

[33] *Ibid.*, p. 177.

considérable de sujets basques[34]. Ces éléments de la population n'avaient sans doute jamais été capables de distinguer [b] de [v] à l'initiale. Pour ce qui est de *-p-* intervocalique, son correspondant [p] des parlers influencés par l'euskarien a dû être rapidement éliminé par imitation du [b] de la norme, mais les sons occlusifs sonores intervocaliques étant étrangers au système du basque autochtone, on a dû aboutir à la spirante [β], que l'on employait aussi pour *-b-* et *-u-* primitifs. Dans les premières décades du XVII[e] siècle, le nouveau système, parti de la Vieille Castille, gagnait rapidement du terrain et s'étendait partout où se parlait le castillan.

12.24. Contre l'attribution de l'extension de la confusion castillane de /b/ et /v/ aux mêmes influences que le passage de [f] à [h], on pourrait faire valoir l'absence de parallélisme dans l'expansion des deux phénomènes. L'un et l'autre se sont répandus d'abord sur la Vieille Castille, et se sont étendus plus tard à d'autres régions; mais alors que nous trouvons chez Nebrija, vers 1500, une répartition de *f* et de *h* qui correspond à celle de /f/ et zéro en castillan moderne, plus d'un siècle devait s'écouler avant que la confusion de /b/ et de /v/ devînt la règle. Mais il ne faut pas perdre de vue que nous avons affaire à deux processus différents: dans le cas de [f] > [h], nous sommes en présence d'un phonème unique dont l'articulation est passée de la zone labiale à la zone glottale dans une portion limitée du domaine castillan, à partir d'où [h] s'est ultérieurement diffusé à titre de variante individuelle du phonème *f*. Ceci ressort nettement de graphies comme l'espagnol moyen-âgeux *fonta* correspondant au v.-fr. *honte*. Dans le parler de la plupart de ceux qui écrivent *fonta*, il n'y a pas de son [h], mais ces gens ont l'habitude d'interpréter les [h] de leurs voisins tout simplement comme une autre façon de prononcer /f/. Si on leur présente une forme [honta][35], ils l'interprètent comme *fonta* et la

[34] *Orígenes*[3], p. 473.

[35] C'est sans doute sous cette forme qu'on a, dans la Péninsule, rendu tout d'abord le vieux-fr. *honte;* comme le dit J. H. English, *op. cit.*, p. 68 et s.: «il existait en Espagne septentrionale un domaine primitif de *h* où les aspirées étrangères pouvaient accéder et survivre comme *h* depuis le moment même où elles pénétraient en Espagne ... Il est clair ... que les Français pénétraient en Espagne par le nord, qui était le domaine de l'*h* ibérique.»

reproduisent comme [fonta]. A la longue, bien des sujets sont devenus capables d'articuler les deux variantes, dont la répartition, dès lors, a tendu à être déterminée soit par le contexte phonique, [h] devant les sons vocaliques, [f] ailleurs, soit par le sentiment que [h] était plus familier, et [f] plus «raffiné», d'où le maintien de ce dernier dans un mot comme *fe*. Dans le castillan de la fin du moyen-âge, ce qu'on appelle le passage de [f] à [h] n'est pas autre chose que l'extension aux grands centres de la région de langue castillane de la répartition que nous venons d'indiquer. Phonologiquement, on peut décrire le résultat du processus comme la scission en deux d'un phonème unique, par quoi l'économie de la langue ne s'est pas trouvée affectée profondément, puisqu'aucune confusion ne risquait d'en résulter. Ceci contribue certainement à expliquer pourquoi la victoire finale de [h] a précédé de bien plus d'un siècle celle d'innovations qui aboutissaient à confondre des unités phonologiques auparavant distinctes.

12.25. La confusion de /b/ et de /v/, moins spectaculaire, parce qu'elle n'a jamais profondément affecté l'orthographe de la langue, n'est en réalité qu'un aspect d'un processus général de confusion par où les occlusives sonores se confondent avec les spirantes sonores correspondantes. Il est très vraisemblable que l'ancien basque, tout comme les dialectes euskariens modernes, n'avait pas de [đ] et [g] comme phonèmes indépendants, mais comme variantes de /d/ et /g/ avec une répartition analogue à celle de l'espagnol moderne. Toutes les données dont on dispose indiquent un parallélisme complet dans l'évolution de *p*, *t* et *c* intervocaliques dans le castillan primitif et médiéval, et si nous attribuons au basque la confusion des aboutissements de *b* et de *u* intervocaliques avec ceux de *-p-*, nous devons faire de même en ce qui concerne la confusion des aboutissements de *t* et de *c* avec ceux de *d* et de *g* respectivement, ou du moins ce qui en restait. La confusion des deux séries castillanes primitives /b d g/ et /v đ g/ a dû affecter très profondément l'économie de la langue, et on ne s'étonnera pas qu'il ait fallu, pour qu'elle soit acceptée généralement, beaucoup plus de temps que pour que s'impose la scission parfaitement inoffensive de /f/ en deux unité phonologiques. Il ne faudra pas perdre de vue, dans ce qui suit, la différence fondamentale entre confusion et scission phonologiques.

V. LA DÉSONORISATION DES SIFFLANTES

12.26. Vu l'évidence démontrée d'une influence prolongée de la phonologie du basque sur celle de l'espagnol, et le dynamisme manifeste des usages linguistiques qu'elle a le plus intimement affectés, il est assez naturel de supposer que le basque a aussi joué un rôle dans l'évolution du système consonantique aux XVIe et XVIIe siècles. En fait, l'examen du système fricatif du basque, et sa comparaison avec ce que nous savons ou pouvons entrevoir du système fricatif du vieil espagnol confirme l'hypothèse que le trait le plus surprenant de l'évolution en cause, à savoir la confusion phonologique, reçoit une explication plausible si nous supposons qu'il résulte de la généralisation d'un système qui a dû caractériser le parler de générations de Castillans du nord que rien n'avait jamais induits à réaliser des distinctions phonologiques parfaitement étrangères au parler de leurs ancêtres euskariens.

12.27. Le système des sifflantes de la plupart des dialectes basques est caractérisé par une préférence presque exclusive pour les articulations sourdes[36]. Si nous laissons de côté le souletin, parlé sur le versant français des Pyrénées et à l'extrémité nord-est de l'aire, dialecte profondément influencé par son voisin béarnais, nous pouvons dire que les sifflantes sonores n'apparaissent jamais qu'à titre de variantes combinatoires de phonèmes normalement sourds, comme, par exemple, dans le labourdin *gasna* «fromage», que les jeunes sujets de Sare prononcent [gažna]. Bien des dialectes modernes n'ont que deux phonèmes sifflants; mais il ressort de nombreuses données que le système traditionnel est représenté par ceux des usages qui distinguent entre trois sifflantes: une prédorso-alvéolaire sourde /s/ (orthographiée *z*), une apico-alvéolaire sourde, cacuminale dans certains dialectes, /ś/ (écrite *s*), et un phonème chuintant sourd, légèrement palatal, /š/ (écrit d'habitude *ch* en France, *x* en Espagne). Tous apparaissent souvent en combinaison avec un /t/ précédent, d'où /*ts*, *tś*, *tš*/. Cependant, ces groupes sont normalement limités aux positions médiane ou finale de mot. Seul /tš/ se rencontre avec quelque fréquence à l'initiale, en particulier dans les mots expressifs. Il semble toutefois que /ts-/ initial et peut-être aussi /tś-/ existaient autrefois, mais

[36] Gavel, *Grammaire basque*, I, p. *55 et s.

qu'ils se sont réduits à /s-/ et /ś-/[37]. Il est tout à fait vraisemblable que /ś/ et /š/ au moins existaient déjà à l'initiale à côté de /tś/ et /tš/. Nous envisagerions donc, pour une période assez ancienne de la langue, le système suivant:

Initial		Interne	
Sourd	Sonore	Sourd	Sonore
ts-	s-(?)	-ts-	-s-(?)
tś-(?)	ś-	-tś-	-ś-
tš-	š-	-tš-	-š-

12.28. On peut, pour le vieux castillan, poser ce qui suit:

Initial			Interne		
Sourdes		Sonores	Sourdes		Sonores
ts-			-ts-	-dz-	
	ś-			-ś-	-ź-
č-	š-	ǧ-	-č-	-š-	-ž-

Ces tableaux montrent que les sujets euskariens n'ont dû avoir aucune difficulté à reproduire avec une exactitude suffisante n'importe laquelle des sifflantes sourdes du vieux castillan, fricative ou affriquée, mais qu'ils ont dû être enclins à remplacer /dz ź ž ǧ/ par leurs contre-parties sourdes /ts ś š č/, confondant ainsi les phonèmes représentés par *ç* et *z*, *-ss-* et *-s-*, et, selon la nature du phonème chuintant sonore, *x* ou *ch* et *j*. Or, c'est là exactement ce que nous trouvons aux premiers stades de l'espagnol moderne où, comme nous le savons, *j* s'est confondu avec *x* et non avec *ch*. On peut voir dans le schéma suivant

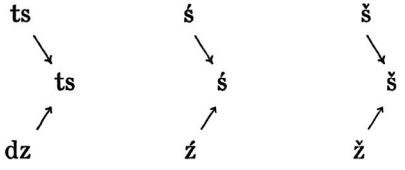

aussi bien une illustration de la réaction des sujets basques à une forme du système des sifflantes castillanes dans lequel *j* était uniformément spirant, que ce que nous pourrions appeler

[37] Gavel, *Eléments de phonétique basque*, p. 146 et s.; R. Lafon, Correspondances basques-caucasiques, *Eusko-Jakintza* 2 (1948), p. 362.

le premier acte du changement consonantique des XVIe et XVIIe siècles. On ne saurait guère attribuer au hasard un parallélisme aussi frappant dans deux langues que nous savons avoir été en contact intime tout au long de l'histoire du castillan. Or, dès qu'on exclut le hasard, il est évident qu'en ces matières, c'est le basque qui a dû influencer le castillan, et non l'inverse, parce que c'est un fait établi que le roman occidental et le castillan primitif distinguaient entre sifflantes sonores et sourdes alors que, bien certainement, le basque ne le faisait pas.

12.29. Ici encore, comme dans le cas de la confusion des occlusives et des spirantes sonores, nous devons supposer des phases successives dans la castillanisation des sujets basques. Il nous faut même envisager un stade dans lequel le système transmis à de nouveaux venus au sein du roman avait été insidieusement affecté par des générations de sujets de souche euskarienne. Pendant bien des siècles, on a présenté aux candidats à la castillanisation une fricative sonore chuintante [ǧ] qu'ils tendaient à confondre avec [č]. Cette hypothèse est en accord avec les données que nous présenterons ci-dessous. Pour autant que les sujets acquéraient finalement l'usage de l'articulation voisée, ils donnaient à [ǧ] le même traitement qu'à leurs /b d g/. S'ils tendaient encore à spirantiser leurs occlusives sonores en milieu vocalique, à la façon euskarienne, [ǧ] s'affaiblissait très généralement en [ž]. Les nouveaux candidats, mis en face d'un [ž], le reproduisaient normalement comme *š*, de sorte que *a Juan* [a žuan] devenait [a šuan]; alors que *con Juan* (c'est-à-dire [kon ǧuan]) était bien entendu imité directement comme [kon čuan]; mais comme [č] et [š] ne pouvaient, pas plus en castillan qu'en basque, être considérés comme les variantes d'un seul et même phonème, l'unité phonique du mot devait être rétablie par l'extension à tous les cas de l'une des deux unités chuintantes. On ne peut guère s'étonner que /š/ ait fini par l'emporter, quand on considère que *-j-* interne, sauf après *n*, sonnait automatiquement comme [ž], d'où [š], et que *j-* initial de mot tendait à devenir une fricative partout sauf à l'initiale d'une émission et après *n*.

12.30. Il serait vain, bien entendu, d'essayer de dater ou de localiser exactement l'un quelconque des processus avec lesquels nous avons opéré dans ce qui précède. Géographiquement, nous pourrions les situer dans les confins du domaine

basque traditionnel, qui allait toujours se resserrant, ou dans les parties de la Vieille Castille qu'avaient repeuplées des colons basques, régions qui, comme un tout, constituaient une assez vaste portion du tremplin de la reconquête castillane. Le reste du domaine était occupé par des sujets traditionnellement de langue romane, mais aussi, ce qu'on oublie souvent, par une masse compacte d'euskariens unilingues que l'on ne devrait en aucune façon considérer comme un élément hétérogène dans un âge où la religion et les liens féodaux étaient des facteurs sociologiques sans doute plus décisifs que la langue. Il est probable qu'au cours des siècles, tout excédent de population basque tendait à descendre vers le sud. Plus loin allaient ces gens et plus il leur était facile de s'assimiler totalement à leur nouvel entourage. Mais ceux qui ne poussaient pas beaucoup plus au sud que Burgos, y trouvaient sans doute, dans les basses classes, un parler roman déjà pénétré de traits euskariens de toute sorte. S'ils s'y établissaient, eux-mêmes et leur descendance apprenaient ce parler local et peut-être y apportaient quelques traits basques supplémentaires. Dans le cadre de notre hypothèse, il n'est pas nécessaire de supposer que l'on ait parlé le basque de façon extensive hors de son domaine traditionnel, disons au delà du XIIe siècle. Mais dès cette époque, les basses classes de vastes portions de la Castille devaient utiliser un système phonologique qui coïncidait dans une large mesure avec celui qui allait devenir la norme, ou qui du moins la portait en germe. Le fait que jusqu'au XVIe siècle nous trouvions si peu de traces de ce système indiquerait qu'il n'était pas employé dans les classes de la population où se recrutaient normalement les scribes et les clercs.

12.31. Ce que nous constatons à partir de 1550 environ ne peut être un changement phonétique du type qui consiste pour une communauté entière à changer graduellement ses articulations. Si l'on comprend que toutes les provinces et toutes les classes de la société de toute l'Espagne de langue castillane ont été atteintes par des changements aussi révolutionnaires que ceux que nous venons de passer en revue, il est difficile de les imaginer s'étendant à tous les coins d'une aire aussi vaste en trois quarts de siècle, la vie d'un homme, et, du point de vue d'un linguiste, une période bien courte en vérité. Il est inconcevable que la nation entière, de Burgos à Grenade, ait prononcé [vi̯eżo] en 1550 ce que la nation entière devait prononcer

[bi̯exo] en 1625. Qu'aurait fait l'octogénaire né en 1540? Certes, bien des gens, surtout dans les coins reculés, ont pu encore dire [vi̯eżo] en 1650 et plus tard. Mais ceci ne suffit pas. Ce qui s'est passé ne peut se comprendre que comme l'écroulement d'une tradition linguistique, longtemps conservée par les classes supérieures, mais trouvant de moins en moins d'appui dans la masse de la population d'une aire toujours croissante, parler maintenu par une sorte de ségrégation sociale et en dépit de l'influence des nourrices et des serviteurs. Les soutiens de cette tradition linguistique devaient comprendre aisément le jargon populaire, tout comme, dans l'Europe contemporaine, le bourgeois comprend la langue des ouvriers et même le patois de ses fermiers. A notre octogénaire vivant vers 1625, [bi̯exo] pouvait sembler encore appartenir à un parler très vulgaire, bien qu'il ait eu l'occasion de l'entendre dès le berceau. Il faut des siècles pour que des changements d'une telle ampleur se développent, s'étendent et s'imposent universellement. Au cours des siècles précédents, une forme de castillan sans sifflantes sonores et aux frontières indécises entre occlusives et spirantes sonores avait dû, venant du nord, se répandre lentement parmi les paysans et les classes inférieures d'artisans, gagnant les frontières de la Vieille Castille, peut-être les dépassant, et minant progressivement la forme traditionnelle de la langue. Au cours de son expansion graduelle, ce système a atteint des régions où d'autres changements étaient en progrès, modifiant les réalisations phonétiques de certains phonèmes. C'est le produit de cet amalgame qui, finalement, émerge des ruines du système phonologique traditionnel.

12.32. L'examen des documents du vieux castillan n'apporte pas de preuve absolument convaincante de tendances anciennes à confondre les sifflantes sonores avec leurs partenaires sourdes. On trouve cependant quelques indications intéressantes. Dans le cas de /ts/ et /dz/, l'emploi de *z* (ou de sa variante ç) pour /ts/ aussi bien que /dz/ jusqu'au XIIIe siècle[38] est trop général en Castille et ailleurs, en León en particulier, pour être interprété comme le résultat d'une tendance à la confusion. Il faut ici tenir compte d'habitudes orthographiques qui masquent une distinction phonologique et nous empêchent de dire où et quand *z* représente une confusion de /ts/ et de /dz/.

[38] Cf. *Orígenes*[3], p. 63 et s.

Dans le manuscrit de *Mio Cid*, écrit à une époque où l'on distinguait assez normalement entre ç et *z*, il n'y a trace d'aucune confusion de phonèmes sonores et sourds[39]. Cependant, certains documents d'alors ne mettent pas à profit l'existence des deux lettres ç et *z*[40], et l'on peut voir là l'effet d'une certaine répugnance de la part des scribes à symboliser une distinction phonologique qu'ils trouvaient difficile à reproduire dans leur propre parler. Les documents ultérieurs confirment notre hypothèse que la Vieille Castille a été la première des provinces d'Espagne à être affectée de façon décisive[41]. En ce qui concerne les fricatives apicoalvéolaires, pour lesquelles *-s-* simple intervocalique devrait représenter la sonore et *-ss-* double la sourde, nous trouvons dans les documents anciens des signes fréquents de confusion[42]. Dans *Mio Cid*[43], *-s-* pour *-ss-* est rare, mais les scribes de cette époque emploient parfois *-ss-* quand on s'attendrait à *-s-*[44].

12.33. Dans le cas des chuintantes, nous trouvons des preuves nombreuses, dans les documents les plus anciens, d'une tendance à confondre dans l'écriture l'affriquée sourde /č/ avec l'aboutissement castillan du [ļ] roman: il n'est pas rare de trouver *gg* pour l'un et pour l'autre, et la lettre *i* ou les combinaisons *ch* et *ih* sont parfois employés indifféremment pour la sonore ou la sourde[45]. Ceci semblerait indiquer que le son voisé était à l'époque une affriquée [dž] que les sujets d'origine euskarienne pouvaient être enclins à confondre avec la sourde /č/. Pour les périodes ultérieures, il serait imprudent de tirer des conclusions de graphies comme *xamas* pour *jamás* qu'on prétend trouver[46] dans des documents de Madrid aussi tôt que le XIIIe siècle. Madrid, en effet, ne fait pas partie de l'aire où les sifflantes ont pu être désonorisées à une date aussi ancienne. Dans l'ensemble, on ne dispose guère d'indications claires et nettes d'une confusion générale avant le XVIe siècle, c'est-à-dire le moment où le parler de toutes les classes de la société s'est trouvé affecté.

[39] *Cantar del Mio Cid*, p. 212.
[40] Cuervo, *Disquisiciones*, p. 162.
[41] *Ibid.*, p. 163 et s. [42] *Orígenes*[3], p. 67. [43] P. 180.
[44] *Ibid.*, p. 221, n. 3.
[45] *Orígenes*[3], p. 60 et s.
[46] Cf. Gavel, *Essai sur l'évolution de la prononciation du castillan depuis le XIVe siècle*, Paris 1920, p. 470.

12.34. Dans le second volume des *Estudios lingüísticos* d'Amado Alonso, on trouve le relevé d'une série d'observations relatives à l'évolution contemporaine, en Espagne et en Amérique, de certaines continues de l'espagnol[47]. Il en ressort que les continues sonores affectées de ce que les phonéticiens et linguistes espagnols nomment le *rehilamiento*[48] tendent un peu partout à perdre leur sonorité. Alonso voit dans cet assourdissement le même phénomène qui a abouti, il y a plus de trois siècles, à la confusion des sifflantes sonores et sourdes: en espagnol, les *rehilantes* tendraient toujours à s'assourdir, tandis que les faibles, non *rehilantes*, conserveraient leur sonorité. La théorie est fort séduisante. Mais on se demandera pourquoi l'assourdissement des sonores d'articulation ferme ne se produit qu'en castillan, et est inconnue en portugais et en français, pour ne citer que deux autres formes du roman. En d'autres termes, on pourra rechercher pourquoi il faut savoir bien parler l'espagnol pour saisir d'emblée ce à quoi correspond ce mot de *rehilamiento*. Puisque les autres parlers romans ne le connaissent pas, il faut bien que le castillan ait acquis à un moment donné de son évolution cette façon de traiter différemment différents types de continues. On a signalé en breton et en gallois[49] une tendance analogue à assourdir les consonnes fermement articulées. Mais il existe, pour cela, en celtique, d'excellentes raisons morphologiques. Rien de semblable en castillan: l'Argentin «porteño» qui tend à faire passer son *cabažo* à *cabašo* n'obéit pas à la pression d'un paradigme de déclinaison; il y a là un processus phonique pur et simple, résultant de ce qu'on pourrait appeler une tendance spécifique du castillan contemporain. Si l'on cherche d'où cette tendance peut bien provenir, on est de nouveau ramené au basque, qui traditionnellement ignore les continues sonores autres que des occlusives relâchées. Le problème revient donc à déterminer quand cette tendance est passée du basque au castillan. Il s'agit surtout de ne pas se laisser leurrer par sa propre terminologie: une tendance ne s'attrappe pas comme une maladie; elle n'est transmise que lorsqu'une structure a profondément influencé une autre structure; la structure phonologique du basque a influencé celle du castillan en lui faisant confondre /b/ et /v/, /ts/ et /dz/, /ś/ et /ź/, /š/ et /ž/. C'est une fois ces confusions

[47] Cf., notamment pp. 226–258.
[48] Cf., ci-dessus, 4.44 et 45. [49] Cf., ci-dessus, 6.2 et 11.20.

consommées que les sujets parlants ont perdu la latitude de combiner la voix avec une continue autre qu'une liquide ou une occlusive relâchée; aujourd'hui, si l'évolution de la langue fait apparaître ici ou là quelque [ž], celui-ci est trop isolé dans le système pour imposer définitivement la combinaison insolite des vibrations glottales et d'une articulation énergique comme celle de la chuintante. En bref, c'est le dévoisement des sifflantes qui est à la source du comportement ACTUEL des usagers du castillan, et non le comportement de l'éternel castillan qui est responsable du dévoisement des sifflantes.

12.35. L'hypothèse de l'origine euskarienne de la confusion des sifflantes sonores et des sifflantes sourdes demande, pour s'imposer à l'esprit, une comparaison des structures phonologiques du roman et du basque. Mais cette comparaison ne peut porter ses fruits que si, au préalable, le complexe de changements qui se révèle vers le début du XVIIe siècle est analysé en deux actes distincts, encore que partiellement concomitants: la désonorisation d'une part, le déplacement des articulations spécifiques d'autre part. Si nous voulons comprendre la vraie nature de ce dernier phénomène et percevoir certains des facteurs qui ont contribué à cette réorganisation des articulations orales, nous devons essayer de nous abstraire maintenant des faits de confusion, bien que les documents n'indiquent que le produit de leur amalgame. Le système plosif et fricatif résultant de la somme des influences euskariennes examinées ci-dessus peut être représenté au moyen du schéma suivant:

p	t	ts		č	k
b	d				g
f			ś	š	

D'un point de vue distinctif, ce système souffre de trop de concentration dans le domaine des sifflantes, alors que les possibilités articulatoires voisines demeurent inexploitées. Le basque commun, qui n'a pas de phonème unitaire /ts/, mais les trois fricatives /s/, /ś/, /š/, tend à résoudre le problème en en confondant deux. On doit supposer une confusion similaire (celle de /ts/ et de /ś/) pour de larges portions de l'Andalousie, d'où elle a pu atteindre l'Amérique. Mais en espagnol central, nous notons que /ts/ a fini par acquérir une articulation dentale qui en fait la contre-partie fricative de /t d/. Il est vraisemblable que dans certaines portions du domaine castillan, une évolu-

tion de ç et *z* vers [θ] et [đ] a précédé la confusion de ces deux phonèmes, de sorte que les sujets de ces régions ont finalement confondu [θ] et [đ] par imitation de ceux qui confondaient [ts] et [dz] ([θ] et [ts], [đ] et [dz] étant bien entendu les variantes individuelles des mêmes phonèmes). Le fait que la fricative [đ] ne s'est pas généralement confondue avec la variante relâchée de /d/ peut être dû à l'articulation plus énergique de [đ] (*z* de l'écriture)[50]; c'est un fait bien connu que la voix n'est pas le seul trait qui distingue, en espagnol moderne, entre le *d* de *-ado* et le *z* de *-azo*. Mais *juzgar*, *-azgo* de *judgar*, *-adgo* montrent qu'au moins en position finale de syllabe et interne de mot, la confusion s'est produite.

12.33. La chuintante /š/ a aussi tendu à devenir acoustiquement plus distincte de /ś/ par recul en direction de l'articulation dorsale de /k/ et /g/. Ici encore, il se peut fort bien que le changement ait été amorcé, en certaines régions, avant que fût acquise la confusion de /š/ et de /ž/. Bien que le passage de l'articulation chuintante à la dorsale soit attesté dans certains dialectes basques[51], il n'est pas vraisemblable qu'en castillan, le changement soit dû à une influence de la phonologie euskarienne, car l'évolution [i̯ > j > ḏ > dž > tš > š > x], donnée par Gavel comme le processus par où certains dialectes basques ont acquis des fricatives dorsales sourdes, est limité à certaines régions d'Espagne. Les sons [i̯] et [ḏ] restent les réalisations les plus normales du phonème basque noté *j*[52]. Il est donc probable que les dialectes euskariens qui présentent [x] doivent cette articulation à une influence castillane relativement récente. On ne pourrait déterminer la nature exacte et la marche de cette influence que par un examen de tout le système phonologique de chacun des dialectes en cause. L'incertitude où nous sommes quant à l'origine géographique de la rétraction cas-

[50] Il serait naturellement utile de pouvoir distinguer en transcription entre la spirante relâchée et la fricative ferme; on remarquera que nous tendons à utiliser le qualificatif de «spirante» pour les occlusives relâchées et celui de «fricative» pour les continues d'articulation ferme.

[51] Gavel, *Grammaire*, I, p. *48.

[52] En basque, le *j* se rencontre normalement à l'initiale de mot, et un renforcement de [i̯] en [ḏ] dans cette position est naturel dans une système où *b*, *d* et *g* sont des occlusives à l'initiale et des spirantes à l'intervocalique.

tillane de l'articulation chuintante ne peut affecter notre opinion que la confusion des sifflantes sonores et sourdes, à un stade quelconque de son expansion, a dû atteindre des régions où s'accomplissait la réorganisation des articulations orales, et que c'est le système qui en est résulté qui a continué de s'étendre et qui est devenu enfin partie intégrante de l'espagnol commun. A l'issue de tout ceci, on aboutit à un système que nous pouvons représenter ainsi:

p	*t*		*ch*	*c*
b	*d*			*g*
f	*z*	*s*		*j*

Si l'on fait abstraction des liquides et des nasales, le tableau que nous avons présenté ci-dessus, 3.26, pour le castillan contemporain ne diffère du présent schéma que par la présence de *y* et de *u* non-syllabiques. Or, nous avons vu que le durcissement des «semi-voyelles» s'explique fort bien dans le cadre de la phonologie du castillan contemporain. Lorsqu'on constate qu'un durcissement analogue se manifeste dans maints dialectes basques, au nord des Pyrénées comme au sud de la chaîne, il n'est pas nécessaire d'invoquer une influence mutuelle. Il s'agit simplement d'une évolution parallèle dûe à la similitude fondamentale des systèmes consonantiques des deux langues.

13. TROIS TENDANCES GÉNÉRALES DU CONSONANTISME: AFFAIBLISSEMENT ET AFFERMISSEMENT EN ITALIQUE SYLLABES OUVERTES EN SLAVE COMMUN

I. INTRODUCTION

13.1. La notion de tendance ne jouit pas de la faveur de ceux des linguistes qui se piquent de pratiquer leur science avec quelque rigueur. La faute peut en être à ceux qui ont employé ce terme à tort et à travers. Mais sont également responsables ceux qui ont négligé de préciser qu'en invoquant une tendance, ils ne prétendaient pas fournir une explication causale des phénomènes décrits, mais simplement suggérer que certains changements particuliers ne sont que les modalités diverses d'un seul et même processus. Il est clair, toutefois, que postuler une tendance c'est toujours, si l'on veut, formuler une hypothèse que seule pourrait définitivement confirmer une analyse exhaustive des antécédents et du déroulement de ce processus. Lorsqu'au cours de l'évolution du français jusqu'au XVIe siècle, on voit les géminées se simplifier, les *s* implosifs s'affaiblir et tomber, les nasales finales ou appuyées disparaître en affectant la voyelle précedente, les diphtongues se simplifier ou, de descendantes (type [oi̯]), devenir montantes (type [wɛ]), on est légitimement tenté de voir là toute une série de faits connexes pour lesquels on peut parler d'une tendance à l'ouverture des syllabes. Mais, pouvons-nous être absolument sûrs que les raisons qui ont fait passer de [hastə] à [ha·tə] sont les mêmes qui, de [fai̯tə], ont conduit à [fɛ·tə]? Et si même cela paraît vraisemblable, et si l'on croit pouvoir risquer une formulation générale, il ne faut pas oublier qu'en dernière analyse cette formulation n'explique rien. Pourquoi cette tendance, si tendance il y a, affecte-t-elle le français du Moyen-âge et non le français d'aujourd'hui ou l'allemand de toutes les périodes connues?

13.2. Une fois faites toutes ces réserves, il demeure qu'à moins de nous cantonner dans un atomisme stérile, nous ne saurions nous dispenser de la notion de tendance en phonétique évolutive. Dès que nous avons échappé à la croyance

naïve à l'identité matérielle absolue de ce que nous représentons par le même symbole graphique, nous nous rendons compte que le [s] de [ast] a toutes chances de différer quelque peu de celui de [isk]. Or, si nous constatons que l'un et l'autre subissent le même sort, nous n'hésiterons pas, pour rendre compte des deux phénomènes, à adopter une formulation identique qui reçoit traditionnellement le nom de «loi phonétique». Nous avons le droit et le devoir de supposer que les causes qui, par exemple, ont déterminé l'amuissement du [s] de [ast] sont les mêmes que celles qui ont abouti à l'amuissement du [s] de [isk]. Si nous notons un amuissement du [z] de [azn] ou de celui de [izl], nous devrons rédiger notre «loi phonétique» de façon qu'elle couvre le cas de toutes les sifflantes, qu'elles soient sonores ou sourdes. Si le [š] de [išt] et le [x] de [axt] sont affectés de façon analogue, nous aurons peut-être à rédiger notre loi en lui faisant couvrir tous les cas de constrictive appuyée. Dès que nous n'opérons plus avec des symboles graphiques, mais avec des réalités phonétiques, nos formulations embrassent un nombre croissant de phénomènes, et nous aboutissons nécessairement dans bien des cas à un degré d'abstraction et de généralisation qui nous permet de caractériser en quelques mots l'essentiel de l'évolution phonétique d'une langue pendant plusieurs siècles. Comme toutefois certains aspects du processus d'évolution considéré peuvent n'avoir été qu'amorcés au moment où la langue s'engage sur de nouvelles voies, une formulation très générale demande le plus souvent à être nuancée, et c'est pourquoi le terme de «tendance» avec ce qu'il comporte d'esquissé et de non réalisé répond le plus souvent mieux à la réalité qu'une expression comme «formule générale d'évolution phonétique» qui ne laisserait pas prévoir les exceptions et les bavures que l'on constate en fait. En français, par exemple, on sait que *r* final de syllabe a été affecté, mais la plus vocalique des consonnes a été atteinte en dernier à une époque où, les *e* féminins s'amuissant, les locuteurs devenaient capables d'articuler les consonnes implosives[1]. Avec l'aide probable de la graphie, un bon nombre de *r* finals de syllabe ont survécu. On ne peut donc dire que la syllabe ouverte ait jamais été une «loi» du français à aucun stade de son évolu-

[1] Nous employons ici «implosif» avec la signification fort générale d'élément postvocalique de la syllabe que donne à ce terme Ferdinand de Saussure; voir *Cours de linguistique générale*, Paris 1931, p. 79 et s.

tion. Mais elle a été le but d'une «tendance» qui a joué pendant des siècles sans jamais se réaliser intégralement.

13.3. Dans la mesure où nos «lois phonétiques» et nos formulations en général sont plus qu'une façon d'organiser les faits observables selon les exigences de notre esprit, et où elles correspondent à une réalité extérieure à la pensée du linguiste, elles doivent, en dernière analyse, faciliter l'étude de la causalité des phénomènes, en nous permettant de les identifier, de les classer, puis de dégager les traits communs du conditionnement de toutes les unités d'une même classe. Sans même attendre d'avoir rassemblé un grand nombre de faits du même type, on doit rechercher quel est le conditionnement structural probable de chaque type. C'est ce que nous tenterons de faire ici pour les tendances les plus générales de l'évolution du consonantisme.

13.4. Dans le livre qu'il a consacré aux mutations consonantiques du germanique, J. Fourquet a clairement démontré que plusieurs groupes de langues indo-européennes ont été, à date ancienne, affectés par un affaiblissement général de l'articulation des consonnes[2]. Plus tard, la tendance a été renversée en germanique, et des articulations, précédemment relâchées, se sont raffermies. Nous avons, à la suite de Fourquet, cherché à retrouver, en italique, la même succession d'un affaiblissement géneral suivi d'un renforcement également général[3]. Ces phénomènes généraux, qu'on postule pour expliquer l'ensemble de l'évolution phonique pendant une période de l'évolution d'une langue, sont bien ce que l'on peut appeler des tendances, et nous dirons qu'on constate, dans l'évolution de certains dialectes indo-européens, l'action d'une tendance au relâchement des articulations consonantiques et celle, ultérieure, d'une tendance à les affermir. Ramener à un même principe une multitude de changements phonétiques de détail représente un tel progrès sur les méthodes traditionnelles qu'on est peu tenté de pousser au-delà, de chercher les raisons de ces coups de bascule,

[2] *Les mutations consonantiques*, pp. 30–40.

[3] Dans Some Problems of Italic Consonantism, *Word* 6 (1950), pp. 26–41. La seconde partie de ce chapitre reproduit, en gros, la thèse soutenue dans cet article; la troisième partie est une version révisée de l'article Langues à syllabes ouvertes: le cas du slave commun, *ZfPh.* 6 (1952), pp. 145–163.

et de se demander pourquoi, à tant de nonchalance, succède un tel déploiement de force. L'histoire politique nous est toujours présentée comme une succession sans fin de grandeurs et de décadences, et il paraît naturel de retrouver, dans l'histoire linguistique, les mêmes alternances de vigueur et de langueur.

13.5. Comme il est, à l'heure actuelle, impossible de mesurer l'énergie de tout ordre dépensée par un locuteur pour un acte de communication donné, on doit, en saine méthode, postuler que, quelle que soit la langue qu'il parle, l'ère ou la période où il vit, l'homme se dépense sensiblement de la même façon pour arriver à ses fins linguistiques. On pourra remettre ce postulat en question dès que des données bien établies sembleront le contredire. Il est en tout cas vraisemblable que les renforcements articulatoires ne sont pas nécessairement le fait de communautés exubérantes ou politiquement et économiquement dynamiques, les affaiblissements celui de peuples réservés ou décadents. Ce qu'on pourrait appeler le tempérament national peut sans doute influencer le devenir de la langue, mais par des voies détournées, et ce ne sont pas les violences de langage qui entraîneront un affermissement généralisé de l'occlusion.

13.6. Si l'on suppose la dépense d'énergie sensiblement constante d'une langue et d'une époque à une autre, on ne peut plus parler de renforcement articulatoire général; il ne pourra y avoir, dans la phonie de la langue, renforcement de quelque chose qu'aux dépens d'autre chose. Si tous les phonèmes du système se rencontrent sous des formes renforcées, ceci ne peut avoir lieu que dans certains contextes, et tous doivent se retrouver ailleurs sous des formes affaiblies, là où les oppositions du système tendent à se neutraliser. La chose est claire pour les voyelles des langues à accent fort et doit valoir aussi pour les consonnes. N'oublions pas d'ailleurs que voyelles et consonnes font partie du même circuit économique, et qu'on peut s'attendre à ce que les consonnes se renforcent lorsque tombent les voyelles. Notre thèse est donc qu'un renforcement de l'articulation ne peut se produire sans compensation, que ce soit aux dépens de voyelles inaccentuées ou de consonnes en position faible. La compensation peut exister dans le cadre d'unités plus ou moins vastes de la chaîne: la syllabe, le mot, les unités plus grandes que le mot. Dans les langues à accent fort, où le mot est nettement mis en relief, seront favorisées les portions

accentuées de la chaîne et l'initiale des mots importants aux dépens des parties sans relief particulier. Dans ce cas, on pourra, pour simplifier, parler du mot comme le cadre normal de la compensation. C'est à propos de langues de ce type qu'on a pu parler d'affermissement de l'articulation; mais, selon nous, un affermissement ne peut être général.

13.7. Dans les langues sans accent ou à accent faible, le déplacement de l'énergie ne pourra pas se faire, là où il existe, dans le cadre du mot, qui n'est plus guère ici une réalité phonétique, mais dans le cadre de la syllabe. Qu'elle ait ou non une fonction dans la langue, la syllabe résulte automatiquement du degré d'ouverture variable des éléments composant la chaîne. Pour des raisons diverses, psychologiques et physiologiques, les parties de la syllabe qui précèdent la voyelle sont les plus résistantes, celles où les distinctions se maintiennent le mieux; les portions de la syllabe qui suivent la voyelle, dites souvent «implosives» même si elles ne comportent que des sons continus, sont les plus faibles, les plus exposées à disparaître. La compensation jouera au profit des premières et aux dépens des secondes. On parlera dans ce cas de tendance aux syllabes ouvertes.

13.8. On peut théoriquement envisager l'existence d'états de langue où les voyelles seraient favorisées aux dépens des consonnes, et où, de ce fait, toutes les consonnes devraient tendre à s'affaiblir, mais on aperçoit mal quel pourrait être le conditionnement d'une telle situation. En fait, pour rendre compte des affaiblissements généralisés du consonantisme, on se demandera plutôt si, dans les langues où ne se produit aucun transfert d'énergie d'un point à l'autre de la chaîne, le jeu normal de l'économie n'aboutit pas à la longue à tout l'affaiblissement compatible avec le maintien des oppositions phonologiques essentielles. Ces langues doivent être de celles où l'accent est pratiquement inexistant ou dynamiquement faible, accompagné ou non de traits pertinents de hauteur. Il est clair que l'affaiblissement sera plus marqué en position dite «implosive». Mais, contrairement à ce qui se passe en cas de tendance aux syllabes ouvertes, l'affaiblissement des implosives sera ici moins poussé et ne se fera pas au profit d'autre chose.

13.9. A supposer que toute langue soit nécessairement soumise à une des trois tendances envisagées ici, un accent fort

entraînerait nécessairement affermissement par transfert d'énergie, mais on ne voit pas ce qui pousserait une langue à accent faible vers l'affaiblissement des implosives plutôt que vers l'affaiblissement généralisé ou l'inverse. A ne considérer que les langues jusqu'ici les mieux étudiées, on pourrait être tenté de voir dans la fréquence des géminées un facteur qui préviendrait l'affaiblissement des implosives au profit des parties prévocaliques de la syllabe: là où l'on constate un affaiblissement général des articulations consonantiques, on trouve (ou l'on peut supposer) de fréquentes géminées; en revanche, celles des langues romanes qui ont tendu ou tendent encore aux syllabes ouvertes ne présentent plus de géminées distinctives au moment où la tendance se manifeste; en slave, où les syllabes ouvertes ont été générales, l'évolution phonétique s'explique parfaitement sans qu'on suppose de consonnes doubles à aucun stade de l'histoire ou de la préhistoire de la langue. On voit bien, en tout cas, comment les géminées, dont le premier élément est implosif par définition[4], pourraient freiner ou empêcher un affaiblissement généralisé des éléments post-vocaliques de la syllabe.

13.10. Le problème que posent la stabilité de l'énergie articulatoire et ses transferts d'un point à un autre de la chaîne est certainement beaucoup plus complexe que les paragraphes qui précèdent sembleraient l'indiquer. Sans quitter le domaine du conditionnement interne, on entrevoit d'importantes interférences des systèmes morphologique et lexical. Il est certain que Fourquet n'a pu découvrir des parallélismes aussi poussés dans le processus d'affaiblissement des diverses langues qu'il examinait, que parce que celles-ci, dialectes d'une même langue plus ancienne, présentaient des analogies foncières de structure, aussi bien dans leur morphologie et leur glossaire que dans leur phonologie. L'arabe classique révèle une structure qui aurait laissé attendre un affaiblissement généralisé de l'articulation consonantique: il combine en effet un accent faible et de fréquentes géminées. Or, on y trouve bien des traces d'affaiblissement, surtout dans la série sourde «à glotte ouverte»[5] où la

[4] Cf. la discussion de la différence entre longues et géminées chez A. Martinet, *La gémination consonantique*, pp. 11–18; cf. aussi ci-dessus 4.62.

[5] Cf. A. Martinet, Remarques sur le consonantisme sémitique, *BSL*, (1953), pp. 67–78.

labiale, par exemple, s'est relâchée en [f]. Mais le système morphologico-lexical de la langue, fondé sur la permanence des racines et des schèmes[6], est tel qu'un laisser-aller articulatoire aurait vite eu des conséquences linguistiques trop révolutionnaires pour ne pas être stoppé. Notre théorie des trois tendances demandera donc certainement de sérieux assouplissements dès qu'on voudra l'appliquer à d'autres cas concrets que ceux qui l'ont fait naître. Mais ces réserves n'empêchent pas qu'il est utile de caractériser dans le détail les trois processus que nous avons postulés ci-dessus, et ce sont eux qu'on illustrera dans ce qui suit par l'examen de faits italiques et slaves.

II. LE CONSONANTISME ITALIQUE

13.11. On ne peut plus aujourd'hui employer le terme «italique» sans préciser ce qu'on entend lui faire couvrir. L'usage le plus répandu parmi les linguistes italiens[7] en restreint l'application à celles des anciennes langues indo-européennes de la Péninsule qui avaient changé k^w en p et, de façon générale, réduit à des labiales les labio-vélaires originelles. On est tenté d'autre part d'élargir, avec Madison Beeler[8], la portée du terme de façon à lui faire couvrir non seulement l'osque, l'ombrien, les dialectes dits sabelliens d'une part, le latin et le falisque d'autre part, mais également le vénète qui se révèle, au fur et à mesure qu'on le connaît mieux, comme plus proche du latin et plus différent de l'illyrien qu'on ne l'avait cru tout d'abord. Nous ne désirons pas ici reprendre la question dans son ensemble[9], même en nous limitant à l'aspect phonétique des problèmes. Nous avons simplement tenté de construire une théorie structurale de la phonétique historique latine qui s'est révélée telle, qu'elle a pu sans modifications foncières s'appliquer à ce que l'on peut deviner de l'évolution phonique de l'osco-ombrien et du vénète. Nous donnons donc au terme «italique» son sens le plus large sans désirer nous prononcer sur la

[6] Cf. Jean Cantineau, Racines et schèmes, *Mélanges William Marçais*, pp. 119–124, Paris 1950.

[7] A la suite de Giacomo Devoto; voir, par ex., *Storia della lingua di Roma*, Bologne 1940, p. 59 et s.

[8] *The Venetic Language*, Berkeley-Los Angeles 1949, pp. 48–57.

[9] Elle a été traitée récemment par William Diver, *The Relation of Latin and Oscan-Umbrian*, Thèse de Columbia University 1953.

nature des groupements et des contacts préhistoriques qui pourraient expliquer les parallélismes que nous croyons constater.

13.12. La phonétique historique du latin, prise comme caractérisant l'italique tout entier, semble, dans sa présentation traditionnelle, consister en un conglomérat de changements désordonnés et de chutes accidentelles qui contraste défavorablement avec la netteté des mutations germaniques. Il n'est pas facile de décider si ceci reflète très exactement des différences de fait, ou si les linguistes responsables de la description de l'évolution phonétique des divers dialectes indo-européens ont trouvé facile de dégager et de formuler les grandes lignes de celle du germanique et se sont égarés dans le dédale des faits latins. Ce sera aux lecteurs de ces lignes de se prononcer finalement. Il nous semble qu'en dégageant ce qu'il y a de commun à un grand nombre de changements individuels, on obtient une image plus cohérente de l'évolution phonique du latin et de l'italique. Par un effort pour rétablir la perspective historique, on parvient à distinguer entre des périodes successives caractérisées par des tendances générales qui expliquent la plupart des changements en apparence particuliers.

13.13. Traditionnellement on postule que l'italique commun, tout comme le grec, avait changé en sourdes aspirées les sonores aspirées indo-européennes. Les linguistes italiens[10] qui dissocient le latin et l'osco-ombrien, retiennent les sourdes aspirées à l'origine de ce dernier, mais, se fondant sur les aboutissements internes *-b-* et *-d-* du latin, posent que celui-ci n'a pas dévoisé les aspirées de la série **bh*, **dh*, **gh*, **gh^{w}*. Il semble pourtant plus facile d'expliquer une sonorisation interne qu'un dévoisement initial. Puisqu'en tout état de cause le grec atteste les sourdes aspirées, correspondant aux sonores aspirées sanskrites, dans le parler de sujets indo-européens tôt arrivés sur les côtes méditerranéennes, on aurait tort de se figurer qu'on pratique une sage économie en partant, pour le latin, de sonores aspirées. On n'oubliera pas non plus que les sonores aspirées indo-européennes ne sont qu'une hypothèse[11]. Quiconque n'a pas pris parti pour l'indépendance préhisto-

[10] Par exemple Guilia Porru, Les aspirées de l'indo-européen, *Acta Linguistica* 2 (1941), pp. 87–97.

[11] Cf., ci-dessus, 4.31 et 59.

rique du latin et de l'osco-ombrien ne pourra faire fi d'un parallélisme phonique qui est d'autant plus frappant qu'on ne se laisse pas égarer par des divergences minimes et, peut-être, une interprétation inexacte de certains faits de graphie. Pour l'italique commun, c'est-à-dire une langue ou un groupe de dialectes qu'unissait au moins un faisceau d'isoglosses phonologiques et d'où sont issus les trois groupes de parlers qu'on examine ici, nous posons donc le système occlusif suivant:

*p	*t	*k	*k^{w}
*b	*d	*g	*g^{w}
*ph	*th	*kh	*kh^{w}

On verra que ce système ne dévie de celui que nous constatons en grec classique que dans la mesure où l'ordre dit labio-vélaire a disparu de ce dernier par coalescence avec les autres ordres, labial et apical en particulier. Il est phonologiquement identique à celui que nous pouvons poser, après J. Fourquet, pour le premier stade de l'évolution du germanique, de sorte que, d'un point de vue comparatif, on a pour les dorsales les correspondances suivantes:

germanique	proto-italique	grec
*t	*d	δ
*d	*th	θ
*th	*t	τ

13.14. Fourquet a montré de façon convaincante que, si nous partons d'un système comme celui-ci pour le germanique, nous pouvons expliquer les développements phonologiques ultérieurs qui mènent à ce qu'on peut proprement appeler le germanique commun, de la façon même dont on peut rendre compte de l'évolution qui conduit du grec classique au grec byzantin et moderne. La plupart des changements que nous devons supposer, aussi bien en germanique qu'en grec, peuvent être décrits comme le résultat d'un affaiblissement général de l'articulation. Nous pouvons nous en tenir ici aux traits principaux: les aspirées relâchent leur occlusion et deviennent spirantes: *th* > *þ*; les sonores, relativement faibles, en font autant: *d* > *đ*; les «fortes» sourdes doivent perdre une partie de leur énergie, de sorte que *t* tend vers *ṯ*. On est loin d'avoir autant de données sur cet affaiblissement des «fortes» que sur celui des aspirées et celui des sonores. Cependant, la spiranti-

sation des occlusives sourdes en position finale de syllabe, telle que nous la trouvons en grec moderne, ἐφτά, ὀχτώ, au lieu de gr. class. ἑπτά, ὀκτώ et en germanique *naxt-*, de **nokt-*, peut très bien être un résultat de cet affaiblissement. Dans le cas du grec, on peut invoquer certains faits qui sembleraient montrer une articulation faible de π, τ, κ en général. Tels sont par exemple les *mediae* latines dans *gubernare*, de κυβερνᾶν, *buxus* de πύξος, etc. Ceci indiquerait naturellement un affaiblissement très ancien des «fortes», au moins dans certains dialectes grecs, mais qui ne serait pas plus ancien que les premières traces de l'affaiblissement dorique de θ en la spirante correspondante[12]. Le fait que, dans les emprunts savants, π, τ, κ sont rendus en latin par *p*, *t*, et *c* n'implique pas un renforcement de l'articulation des sourdes grecques, mais reflète la réaction de bilingues soucieux de maintenir la distinction entre π et β, τ et δ, etc. L'identité épigraphique de τ et *t*, κ et *k* peut avoir aussi joué un rôle. Il se peut d'ailleurs que, même au temps de Cicéron, la prononciation la plus recommandable de la κοινή n'ait pas encore été sérieusement affectée par l'affaiblissement.

13.15. Dans le cas de l'italique commun, non seulement nous postulerons le système mentionné ci-dessus, mais nous lui appliquerons le processus d'affaiblissement généralisé qui est attesté par le grec post-classique et qu'après Fourquet, nous admettons également pour le germanique. Nous examinerons les effets de l'affaiblissement supposé d'abord sur la série sourde non-aspirée, puis sur les occlusives sonores, et finalement sur les aspirées. Ce sont ces dernières dont le sort nous retiendra le plus longuement dans la seconde moitié de cet exposé.

13.16. Dans l'ensemble, il y a peu de raisons de douter du caractère «fort» des occlusives sourdes en latin, en osco-ombrien et en vénète à l'époque où les premiers monuments de ces diverses langues ont été gravés sur le métal ou sur la pierre. Nous venons de voir que, par opposition au grec, ou du moins au grec occidental, les occlusives latines ont dû avoir une articulation assez énergique, peu avant la période littéraire de la langue ou à son début. Quant à l'osque et à l'ombrien, leurs échanges lexicaux et graphiques avec le latin

[12] Cf., par ex., E. Sturtevant, *The Pronunciation of Greek and Latin*, Philadelphia 1940, § 92.

n'indiquent aucune différence dans la qualité des occlusives sourdes entre les deux branches. Par conséquent, si, comme nous le supposons ici, il y a eu à un moment donné une tendance à affaiblir *p*, *t*, *k* (et k^w) dans ces langues, cette tendance avait dû s'épuiser avant l'époque où ont été écrits les documents dont nous disposons.

13.17. Les preuves d'un affaiblissement ancien des occlusives sourdes sont fournies, ici comme en grec post-classique et en germanique, par le traitement des finales de syllabes. D'abord, quand la fin de la syllabe coïncide avec celle du mot, nous trouvons dans nos documents **p* et **t* finals représentés par *-b* et *-d*. Le cas le plus clair est celui des désinences secondaires de troisième personne du singulier. La forme indo-européenne de cette terminaison, qui alternait avec **-ti* primaire, était certainement **-t*; cependant, aussi bien dans les documents latins les plus anciens qu'en osque, **-t* apparaît comme *-d* (lat. *fhefhaked*, *feced*, *sied*, *essed*, osque ***fakiiad***, ***kahad***). Le *-t* général en latin classique est évidemment dû à l'extension analogique de la désinence primaire. L'ombrien, qui a laissé tomber le *-d* final, oppose encore à l'occasion sa désinence secondaire zéro à la désinence primaire *-t*. D'autres cas d'occlusives finales voisées sont plus discutables: il n'y a par exemple aucun moyen de dire si le *d* final des terminaisons d'ablatif remonte à *-t* ou à *-d*. Mais personne ne niera qu'on doive, en italique, attendre des douces pour les sourdes finales primitives. Il n'est pas facile de se prononcer sur la nature phonétique exacte du ***-d*** final de os. ***fakiiad***, par exemple. Qu'il ait été phonologiquement distinct de *-t* est évident, mais il est difficile de déterminer s'il était entièrement ou partiellement voisé, ou encore si c'était une douce sourde. Une forme intéressante, à cet égard, est l'os. δεδετ, avec *-τ*, à côté de ***deded*** (cf. aussi, ανα*f*ακετ «dedicauit»[13]) dans lequel nous pourrions interpréter la graphie grecque comme une indication que, dans l'osque historique, *-d* final est une apicale faible sourde[14]. Comme le passage d'une occlusive sourde finale de mot à sa contre-partie voisée serait phonétiquement surprenant, il est très vraisemblable que le *-t* proto-italique a été affaibli en *-d̨*. Quand, à une

[13] C. D. Buck *A Grammar of Oscan and Umbrian*, Boston 1904, pp. 82 et 170.

[14] Cf., ci-dessus, 13.14.

période ultérieure, l'apocope a donné de nouveaux *t* à la finale (**-ti* > *-t*), ceux-ci ont dû être à l'époque de véritables «fortes» qui ne se sont pas confondues avec *d̥*. Ce dernier est donc devenu une variante combinatoire du phonème *d*, sans nécessairement prendre sa prononciation normale pleinement voisée. Telle peut bien avoir été la situation que reflètent nos documents.

13.18. Quand les sourdes étaient en position finale de syllabe avant une autre sourde, l'analogie du grec et du germanique nous fait attendre un affaiblissement extrême aboutissant à des spirantes. Et c'est en effet ce que nous trouvons dans un partie de notre domaine italique. En osque, **-pt-* est représenté par *-ft-* (*scriftas*; cf. lat. *scrīptae*). En ombrien, *-ft-* a subi un affaiblissement encore plus poussé, d'où *-ht-* (*screhto*; cf. lat. *scrīptum*). Dans les mêmes dialectes, **-kt-* donne *-ht-* (os. ***Úhtavis*** cf. lat. *Octāuius*; om. ***rehte***; cf. lat. *rēctē*) venu d'un [xt] plus ancien. Nous n'avons pas de preuve certaine que **-ks-* soit passé à *-ss-*, mais **-ps-* apparaît comme *-ss-* en osque, *-s-* en ombrien (os. ***essuf***, om. ***esuf***; cf. lat. *ipse*). Dans tous ces cas, le latin garde inchangée la première occlusive du groupe. Mais même dans cette langue, nous trouvons des preuves de l'affaiblissement; devant nasale **p*, **t*, et **k* sont représentés par la nasale du même ordre: *somnus* < **swepnos* (skt. *svapnaḥ*), *annus* < **atnos* (got. *aþn*), *dignus* [diŋnus] < **deknos*; le premier temps aura été l'affaiblissement de la forte, par exemple *p* > [b̥]. Une forme comme om. *somo* (lat. *summum*) indique un développement analogue en osco-ombrien. Dans toutes ces formes, la sourde affaiblie a dû être assimilée au contexte nasal et ultérieurement voisée. Dans des cas comme lat. *factus*, *scrīptus*, nous pouvons supposer qu'un affaiblissement de *-k-* et de *-p-* a vraiment eu lieu, mais n'est jamais allé plus loin que *g̊* et *b̥* qui ont été préservés comme sourdes par le *-t-* suivant. La réduction de **-ts-* à *-ss-*, largement attestée dans la morphologie, peut être rangée parmi les affaiblissements. Les *-χs-* et *-ϕs-* du vénète sont d'une interprétation délicate[15].

13.19. Dans la série voisée **b*, **d*, **g*, **g^w*, un affaiblissement articulatoire doit aboutir finalement à *b̥*, *d̥*, *g̊*, *g̊^{w}*. Cet affaiblissement se constate en grec et on doit le supposer pour

[15] Voir Beeler, *ibid.*, pp. 32 et 37.

le germanique. En italique, les spirantes ne sont directement attestées nulle part. Mais une graphie comme *b* n'indique pas nécessairement une prononciation occlusive et les produits romans de *b* intervocalique pourraient faire supposer que, même après l'affermissement que nous postulerons ci-dessous, l'occlusion restait peut-être approximative dans bien des cas[16]. Les graphies vénètes n'excluent en aucune façon au moins des variantes spirantes[17]. Il y a en latin un cas où l'affaiblissement avait été trop loin pour que l'affermissement ultérieur ait pu restaurer le *statu quo ante*; c'est celui de $*g^w$ qui est représenté par *u* (= [w]), sauf après nasale et avant consonne, d'où *ueniō*, de $*g^w$*emiō* (cf. got. *qiman*), *uīuos* de $*g^w$*īuos* (got. *qius*), etc. Pour expliquer comment un complexe comme [g^w] peut perdre son élément occlusif, il ne suffit pas de dire qu'il avait, comme tout son voisé, une articulation faible. Les sons voisés ne deviennent pas spirants, à moins qu'ils ne soient rendus encore plus faibles que d'habitude. Au contraire, si nous supposons un affaiblissement général de la série des occlusives voisées en spirantes, il est très facile de comprendre comment g^w a pu passer à [w], qui s'articule exactement de la même façon avec seulement un peu moins de friction. On ne connaît pas le correspondant vénète de $*g^w$.

13.20. L'osque et l'ombrien ne partagent pas avec le latin le changement de $*g^w$ à [w] puisque $*g^w$ y apparaît comme *b* (os. *bivus* correspondant à lat. *uīuī*). Nous devons supposer ici que la tendance à l'affaiblissement avec laquelle nous opérons a commencé à se faire sentir à l'époque de l'unité italique, mais a porté tous ses fruits à une période ultérieure, lorsque les différentes branches se trouvaient plus ou moins séparées, ou du moins exposées à des influences différentes, de sorte qu'avant même la réduction de $*g^w$ à [w], les labio-vélaires s'étaient changées en labiales et $*g^w$ était passé à *b*, qui a plus tard été affaibli en *β̆* tout comme le **b* primitif. Nous pourrions aussi supposer que dans la branche osco-ombrienne, on avait atteint le stade g^w, et que ce g^w est directement passé à *β̆*. On pourrait aussi invoquer cette bifurcation des deux branches au milieu de la période d'affaiblissement pour expliquer le fait que, dans

[16] Cf., ci-dessus, 1.24, note 31.

[17] Ceci n'implique pas que nous rejetions la thèse de Beeler, *ibid.*, pp. 7–8.

le cas de **p*, **t*, **k*, **k^w*, les résultats de l'affaiblissement ne sont pas uniformes d'une branche à une autre.

13.21. Une fois **g^w* éliminé comme tel, aussi bien en latin qu'en osco-ombrien, la série des anciennes occlusives sonores a dû se présenter, à la fin de la période d'affaiblissement, sous la forme de trois spirantes sonores: *b̆*, *d̆* et *ğ*. Cependant, la qualité occlusive de la consonne a dû être préservée par une nasale précédente, par exemple dans les formes latines *scandō*, *longus*, *inguen*. Le latin *-gu-* provenant de **g^w* après nasale indique clairement que, dans cette position, la consonne n'a pas été affaiblie dans la même mesure qu'ailleurs où **g^w* est devenu *u*. Au demeurant, des considérations de phonétique générale et le parallèle avec le grec classique rendent peu vraisemblable que les plosives aient jamais perdu leur nature occlusive après des nasales d'articulation orale fermée. Dans ces cas-là, il faut bien entendu interpréter [b], [d], [g] comme des variantes combinatoires des phonèmes *b̆*, *d̆* et *ğ* respectivement.

13.22. Le traitement de certains groupes confirme l'hypothèse de l'affaiblissement des occlusives sonores: **g̯i̯* en position interne apparaît en latin comme *i*, c'est-à-dire [i̯i̯], par exemple dans *maior* (de **mag̯i̯os*; cf. *magnus*); **d̯i̯* est aussi affaibli en *i* comme dans *Iouis*, *Iuppiter* (cf. skt. *dyauḥ*) et *peior* (avec [i̯i̯]) de **pedios* (cf. skt. *padyate*); **-d̯u̯-* devient *-u-*, comme dans *suāuis*, de **sy̯ādy̯is* (skt. fém. *svādvī*); **dl* devient *l-* à l'initiale de mot et *-ll-* en position interne, comme dans *longus* (s'il vient de **dlonghos*, skt. *dīrghaḥ*), *sella* (got. *sitls*). En général, **d* et **g* semblent être éliminés en position finale de syllabe, circonstance qui pourrait indiquer que le *-d* des ablatifs remonte à un ancien **-t*. Il serait difficile de justifier tous ces changements, et tout particulièrement l'assimilation de **g* et **d* devant *-i̯-* et la chute de **-d-* devant *-u̯-* si l'on ne supposait pas une prononciation spirante.

13.23. Comme en germanique, c'est en italique la série aspirée que l'affaiblissement semble avoir affecté de la façon la plus permanente; **ph*, **th*, **kh*, **kh^w*, de l'italique commun ont dû donner les spirantes sourdes correspondantes **ϕ*, **f̭*, **x*, **x^w*. On ne saurait dire si l'osco-ombrien a changé ses labio-vélaires en labiales avant d'atteindre **x^w* ou plus tard, et cela n'a pas d'importance pour le résultat final. Nous posons donc

$*\phi$, $*\beta$, $*x$, $*x^w$ pour le latin primitif, la même série sans $*x^w$ pour l'osco-ombrien commun. Pour le vénète, où aucun produit de i.-e. $*gh^w$ n'a été identifié, on n'hésitera pas à poser $*\phi$, $*\beta$, $*x$, bien que Beeler lui-même n'ait pas osé mettre en doute les rapprochements traditionnels fort hasardés qu'on faisait valoir à l'appui d'un aboutissement [g] ou [g̱] de $*gh$ en toutes positions[18]. Une même tendance à confondre $*\phi$ et $*\beta$ existe dans les trois branches, mais alors que l'osco-ombrien la fait aboutir, le vénète et le latin conservent l'apicale médiane, le premier partout, semble-t-il, le second dans certains contextes seulement: l'osque a ***mefiaí*** en face de lat. *medius*, le vénète *lo·u·zera·i·* en face de latin *līber*. Nous verrons plus tard qu'il est facile d'expliquer ces divergences si nous supposons une apparition relativement tardive de cette tendance à la confusion de ϕ et β, s'étendant en Italie, de l'osco-ombrien jusqu'aux régions de langue latine et vénète et atteignant celles-ci lorsque la sonorisation des spirantes internes était en bonne voie.

13.24. L'affaiblissement de $*kh$ et $*kh^w$ en $*x$ et $*x^w$ s'est poursuivi jusqu'à h et h^w (c'est-à-dire [w] sourd) en toutes positions sauf après nasale; la chose vaut pour le vénète comme pour les deux autres branches. Pour la fin de la période d'affaiblissement articulatoire et à la veille d'un nouveau développement de la phonétique historique de l'italique, nous posons le système suivant d'occlusives et de fricatives, dans lequel les phonèmes manquant en osco-ombrien sont mis entre parenthèses, et les variantes combinatoires importantes entre crochets droits:

b̥	d̥		g̊	(g̊ʷ)
b̥ [b]	d̥ [d]		g̱ [g]	(w [gʷ])
ɸ	þ	s	h [x]	(hʷ [xʷ])

13.25. Avant d'aller plus loin, il est important de souligner que tous les changements que nous avons décrits jusqu'ici se produisent quelle que soit la position du phonème dans le mot. Un facteur important est la position initiale ou finale de SYLLABE de la consonne, l'affaiblissement ayant plus de chances de laisser des traces dans le dernier cas; $*g^w$ à l'initiale de

[18] Voir le compte rendu du livre de Beeler dans *Word* 7 (1951), pp. 69–72.

syllabe et avant voyelle passe à [w], qu'il soit, dans le mot, à l'initiale ou en position interne. Bien que, pour être clair, nous ayons été conduit ci-dessus à distinguer entre la finale de syllabe et la finale de mot, qu'il soit bien entendu que nous ne supposons pas, pour l'italique commun, de traitements foncièrement différents dans les deux positions: l'affaiblissement de *feced* est de la même nature que celui d'**atnos* en **ad̨nos* d'où plus tard *annus*. Si le résultat attesté est différent, c'est que le contexte du *d̨* de *feced* variait d'un acte de parole à un autre, tandis qu'il était constamment nasal dans **ad̨nos*. Tout ceci témoigne d'un état de langue où toutes les syllabes avaient sensiblement le même «poids», et où les mots successifs se liaient les uns aux autres dans la prononciation comme en français d'aujourd'hui et, sans doute, en sanskrit classique. Ceci semble incompatible avec un fort accent de mot, accent qu'on pourrait vouloir restituer pour la période où sont apparues les alternances dites apophoniques, mais que la stabilité générale du vocalisme ne permet de supposer en indo-européen ni à l'époque qui a immédiatement précédé les dialectalisations les plus accusées, ni pour les périodes les plus anciennes de l'évolution de chaque branche.

13.26. Nous passons maintenant à une nouvelle période de l'évolution phonique de l'italique, dans laquelle conservation, affaiblissement ou chute des voyelles dépendront dans une large mesure de leur position DANS LE MOT. C'est là, semble-t-il, un signe qu'un fort accent de mot était apparu dans la langue. Un tel accent a pour effet de donner un relief phonétique au mot dans la phrase, relief qui s'accuse en indépendance lorsque l'accent se trouve toujours, par exemple, sur la première ou la dernière syllabe du mot et acquiert ainsi une valeur démarcative. Dans une langue à accent fort, et en particulier démarcatif, les frontières du mot prennent une importance qu'elles ne sauraient avoir quand l'unité du mot n'est réalisée que par son contenu sémantique. Ceci est particulièrement clair si l'accent fixe est initial, détachant ainsi, dès l'abord, le mot de ce qui le précède. S'il est relativement faible, son effet sur la dynamique de la langue peut être minime, comme on peut le constater en tchèque ou en hongrois. S'il est fort, il se manifestera par l'estompement du timbre de certaines voyelles, par des syncopes et des apocopes. Pour étrange que cela soit, nous nous faisons de la nature phonétique de l'accent en latin classique

une idée moins précise que de celle de l'accent d'une période précédente, que nous reconstruisons par examen des données de la langue classique. La raison en est que les effets de l'accent latin préhistorique sont à tout instant sous nos yeux, car le vocabulaire moderne de la pensée européenne en porte, aujourd'hui encore, des traces indélébiles. Il est bien établi que le latin a eu, à un moment donné, un accent initial de mot, et tout semble indiquer l'existence du même trait à certains stades de l'évolution de l'osque et de l'ombrien. Le vénète est trop mal connu pour qu'on puisse même se mettre d'accord sur les faits de syncope que certains auteurs ont cru y constater[19]. L'accent ne semble pas avoir eu tout à fait les mêmes effets en latin et en osco-ombrien. En latin, la syncope est relativement rare dans les syllabes internes, et très limitée dans les syllabes finales, alors que l'altération de la voyelle en syllabe interne est allée si loin que la qualité des voyelles brèves, dans cette position, doit avoir été déterminée, dans la majorité des cas, par le contexte consonantique. En osco-ombrien, au contraire, celles des voyelles de syllabes internes qui sont conservées retiennent souvent leur valeur première, mais la syncope a joué un rôle beaucoup plus étendu qu'en latin, aussi bien en syllabe interne que finale. Ces divergences suggèrent que latin et osco-ombrien ont été exposés l'un et l'autre aux facteurs qui ont déterminé l'apparition de l'accent initial, mais que les contacts entre les locuteurs des deux sous-groupes ont dû être fort lâches à l'époque où l'intensité initiale a développé ses conséquences. Ceci s'accorde mal avec les vues de ceux qui attribuent à des contacts relativement récents les ressemblances entre les langues qu'on nomme traditionnellement «italiques»[20].

13.27. Dès que l'individualité du mot est clairement assurée au moyen d'un fort accent dynamique, le comportement des consonnes est largement déterminé par leur position dans le mot. La phonétique syntaxique d'une part, la position de la consonne dans la syllabe de l'autre, qui sont deux facteurs décisifs dans une langue sans accent, perdent beaucoup de leur importance. Ce qui compte essentiellement, désormais, c'est le contexte à l'intérieur du mot. A l'initiale et à la finale de mot,

[19] Cf. Beeler, *ibid.*, pp. 42–44.

[20] William Diver, *ibid.*, Chap. IV et V, a montré que ces contacts non pas dû être aussi intimes que d'aucuns le supposent.

ce contexte se trouve restreint au phonème suivant ou précédent. Dans une langue où la syllabe est pratiquement la seule réalité phonétique plus vaste que le phonème et plus petite que la phrase, peu importe que dans une succession *a-sa* le trait d'union corresponde ou non à une frontière de mot. Si, pour quelque raison, *s* est affecté, s'il tend, par exemple, à devenir une aspirée, la succession *a-sa* passera à *a-ha* dans tous les cas, que *s* soit initial de mot ou non. En revanche, dès que le mot se détache phonétiquement du contexte, *asa* sera différent de *a sa* et ceci se manifestera dans la dynamique phonologique: le *s* initial et le *s* interne pourront évoluer de façon toute différente, le premier, par exemple, se conservant tel quel, le second se sonorisant à l'intervocalique et passant ultérieurement à [r]. C'est là précisément un changement que les différents parlers italiques ont dû au moins amorcer et qui n'est qu'un aspect d'un voisement plus général des fricatives internes dans un contexte sonore.

13.28. Il n'est pas facile de reconstituer l'ensemble du conditionnement de cette sonorisation des fricatives. Certes l'expérience montre qu'une telle sonorisation se produit fréquemment dans le cas des fricatives là où les occlusives ne sont pas atteintes: dans l'histoire et la préhistoire de l'anglais, on ne constate aucune sonorisation de *t* par exemple (*etan* > *eat*), mais à trois reprises les fricatives sont atteintes: 1) dans le cadre de la loi de Verner (**wēs-′* > *wēz-* d'où *wǣron* > *were*), 2) avant la période littéraire (*cēosan* avec [z] d'où *choose*), 3) à la fin de la période moyen-anglaise dans des conditions analogues à celles de la loi de Verner (*posséss* prononcé [pəˈzes]). Du point de vue articulatoire, rien ne s'opposera jamais à ce qu'une continue soit accompagnée de vibrations des cordes vocales, tandis qu'une occlusion un peu prolongée peut faire stopper ces vibrations par refus de la cavité buccale d'emmagasiner plus d'air. Du point de vue acoustique, une continue d'articulation relâchée sera mieux perçue si elle est voisée que si elle est sourde: [ƀ] s'entend beaucoup mieux et est de ce fait beaucoup plus fréquent que son équivalent sourd [ɸ][21]. Mais il reste à trouver des facteurs particuliers à l'italique: l'accent fort qu'on postule crée des conditions différentes à l'initiale et en position interne, mais il ne manque pas de cas où un accent

[21] Cf., ci-dessus, 4.40.

fort n'entraîne pas le voisement des fricatives internes. Structuralement, on pourrait penser à la pression de géminées: il pouvait, dès l'époque considérée, y avoir en italique beaucoup de *-ss-* provenant de **t+t* indo-européen; mais, pour les autres fricatives, il faudrait supposer des géminées expressives dont on n'a aucune trace identifiable. Sans doute, tous ces facteurs ajoutés à d'autres que nous n'avons pas su retrouver, ont-ils contribué à déterminer un phénomène qui, lui, ne fait pas de doute.

13.29. Il faut supposer qu'au moment où le voisement a commencé, un certain nombre de parlers italiques avaient changé la bilabiale sourde continue d'articulation lâche [ɸ] en un *f* labiodental acoustiquement mieux identifiable. On comprend bien que [β̞], qui était un [b] faible et, comme phonème, le partenaire sonore de /p/ (réalisé peut-être encore comme [b̞]), n'ait pas suivi le mouvement; d'ailleurs un /β̞/, du fait de sa sonorité, peut garder son identité là où /ɸ/ sourd est menacé de perdre la sienne s'il ne se «durcit» en [f]. L'isoglosse de ce changement, à la date où il pouvait influencer nettement l'évolution ultérieure de la langue, ne coïncide nullement avec celle du passage des labio-vélaires aux labiales: la labio-dentalisation ancienne a dû avoir lieu, non seulement en osco-ombrien, mais en falisque et dans tous les parlers latins où l'on trouve des *f* intervocaliques. Ni le latin de Rome, ni le vénète n'ont été touchés par le phénomène avant la sonorisation des fricatives, ce qui pourrait indiquer qu'ils représentaient alors les zones extrêmes du domaine italique et que la labio-dentalisation s'étendait à partir du centre de ce domaine.

13.30. En latin, [-ɸ-] est devenu [-β̞-], attesté plus tard comme *-b-* dans *tibi* par exemple. On peut supposer que **β̞* s'est partout confondu avec [f] dès que */ɸ/* a pris cette articulation dans les divers dialectes, c'est-à-dire que là où, comme en osco-ombrien, **ɸ* est devenu [f] avant la sonorisation, tous les **β̞* sont passés à [f]. Mais là où, comme à Rome ou en vénète, **ɸ* s'est conservé plus longtemps sous cette forme, certains **β̞* internes se sont voisés en un [đ] qui ne s'est jamais confondu avec un [β̞] qui, lui, gardait son articulation bilabiale. Ce [đ] se retrouve attesté plus tard comme *-d-* dans *medius* par exemple. Seuls, dans ces parlers, les **β̞* initiaux sont restés tels jusqu'au moment où **ɸ* est passé à [f] et où **β̞* a pu se confon-

dre avec lui. Mais en latin, dès avant la sonorisation, **β* était passé à [ɸ] après l'arrondie [u], [u̯] et en contact avec les liquides dont l'articulation à pointe de la langue relevée devait contrarier celle de **β*. Ce [-ɸ-] en contexte sonore est passé à [-ƀ-] attesté plus tard comme *-b-* dans *iubō* (skt. *yodhati*), *uerbum* (got. *waurd*), *stabulum* (< **stəd̑hlom*). Il est possible que *-h-* intervocalique se soit sonorisé, mais les graphies ne nous renseignent pas à cet égard; *h^w*, c'est-à-dire [w] sourd, s'est sonorisé en [w] comme dans *niuem* (< **snigh^w-m̥*). La sonorisation s'est produite aussi après nasale, dans *ambo* (cf. ἀμφώ) par exemple, et dans ce cas **-x-* et **-x^w-* ont dû passer par **-ɣ-* et **-$ɣ^w$-* avant d'aboutir à *-g-* et *-gu-* dans *lingua* par exemple. Appliqué à *-s-*, la sonorisation donne naturellement **-z-* qui passera ultérieurement à *-r-*. Mais, pour ce dernier phonème, le voisement ne s'étend pas à la position après nasale: *-ns-* devant voyelle est conservé, et ceci nous indique que le conditionnement ici n'est pas entièrement le même que pour les autres spirantes du système. Celles-ci proviennent d'occlusives anciennes par relâchement et sont d'articulation faible; *s* au contraire, fricative de longue date, est d'articulation naturellement ferme. On doit établir ici une distinction analogue à celle que font les phonéticiens espagnols entre *rehilantes* et *non-rehilantes*, celles-ci s'accomodant beaucoup mieux de l'articulation voisée que celles-là. La sonorisation intervocalique de l'italique a dû atteindre automatiquement les spirantes faibles en toute position PHONÉTIQUEMENT voisée[22]. Elle n'a entraîné *-s-* qu'à l'intervocalique, c'est-à-dire dans les cas où existait la pression structurale de la géminée *-ss-*, qui était probablement la seule fricative géminée de la langue[23] et de ce fait pouvait tendre à se simplifier.

13.31. En vénète, la sonorisation est parfaitement attestée pour la labiale et pour l'apicale. Il ne semble pas que **β* interne ait, dans cette langue, été comme en latin changé au préalable en [ɸ] après arrondie ou en contact avec une liquide. L'évolution est, pour l'essentiel, identique à celle du latin, mais certainement indépendante puisque le détail ne concorde pas. Le sort de **x* et **x^w* en contexte voisé n'est pas documenté de

[22] Au sujet de la différence entre voix phonétique et voix phonologique, cf. ci-dessus 6.22.

[23] Tout au moins la seule phonétiquement régulière et, de ce fait, fréquente dans l'ensemble du vocabulaire.

façon satisfaisante. Quant à **-s-*, il semble être représenté par *s* en tous les cas. Mais cet *s* peut fort bien représenter une variante sonore [z].

13.32. En osco-ombrien, */ɸ/ a dû très anciennement passer à [f], et **ƀ* dès lors s'est confondu avec lui. Les documents qu'on possède présentent *f* pour **bh* (**gh*^{w}) et **dh* primitifs en toutes positions avec des traces d'exceptions après nasales. Comme le *v* des alphabets locaux correspond à **w* de l'indo-européen et à *u* de l'alphabet latin, on estime qu'il se réalisait comme [w]. Rien n'empêche donc que la lettre *f* (le 8 des alphabets locaux) ait correspondu, dans des contextes définis, à une variante [v] du phonème /f/, tout comme *s* correspond à l'intervocalique à une variante [z] du phonème /s/, puisqu'à ***-s-*** intervocalique de l'osque correspond *-z-* dans les textes en alphabet latin: ***-asúm***, *-azum*. On a donc pu supposer que le /f/ de l'osco-ombrien commun et de ceux des dialectes latino-falisques qui avaient acquis /f/ à la même époque, avait été soumis à la sonorisation tout comme /s/[24]. Dans le cadre de cette hypothèse, il faudrait supposer que dans un emprunt comme *rūfus*, le latin de Rome qui n'avait pas de variante [v] de /f/ rendait un [ru·vus] provincial comme [ru·fus]. Les formes italiennes littéraires comme *tafano*, *bufalo* ou dialectales comme *ottufre* «octobre» qui présentent *f* au lieu de la sonore que laisserait attendre une forme latine attestée comme *tabānum*, seraient dans ce cas issus de mots locaux prononcés à la romaine, par exemple quelque chose comme [tava:nos] romanisé en [tafa:nus]. Le processus aurait donc été identique à ce qui a dû se produire dans le cas de mots osques à *-s-* intervocalique de prononciation [z] où les usagers du latin n'ont pu prononcer que [s].

13.33. On peut toutefois envisager la possibilité que [f] intervocalique ne s'est pas voisé, parce que contrairement à ce qui s'est passé en latin de Rome, où les produits de **ph* et **th* anciens étaient d'articulation relâchée, le produit [f] était une *rehilante* beaucoup moins susceptible de se sonoriser. L'autre *rehilante*, *s*, a pu se sonoriser à l'intervocalique, en osco-ombrien comme en latin, parce que la géminée *-ss-* exerçait sur elle une pression; mais comme il n'existait pas de *-ff-*, [f] se sera

[24] Cf. *Word* 6, pp. 38–40; la même interprétation chez L. L. Hammerich, *Laryngeal before Sonant*, Copenhague 1948, pp. 44.

maintenu partout. Il n'est pas possible de savoir quelle était la nature, sonore ou sourde, du ***h*** de l'osque ***féihúss*** (cf. gr. τεῖχος); *x^w n'avait jamais dû exister dans cette branche de l'italique. Après nasale, il ne semble pas y avoir accord entre l'osque qui a ***f*** dans ***amfret*** «ambiunt» et l'ombrien qui a *b* dans *amboltu* «ambulato».

13.34. Si les prémisses présentées ci-dessus, 13.6 et s., sont correctes, nous devons constater en italique, assez tôt après l'apparition d'un accent fort, un certain affermissement de l'articulation des consonnes dans certaines positions, si l'on doit supposer que la compensation que nous avons admise s'exerce seulement dans le cadre des consonnes; dans ce cas, la sonorisation examinée ci-dessus pourrait être la première manifestation d'un déséquilibre. Si la compensation s'est exercée dans un cadre comprenant également les voyelles, on pourra constater un renforcement général de l'articulation consonantique avec toutefois des retards assez sensibles dans le cas de consonnes en «position faible». L'affermissement aura pour effet de durcir en occlusive toute continue qui ne résulte que du relâchement d'une occlusive: un [b̆] et un [d̆] deviendront un [b] et un [d]; un [ɸ] et un [þ], s'il en restait, deviendraient respectivement [p] et [t]; en germanique, *þ* s'est renforcé en *t* dans dan. *tre* (vieil-isl. *þrír*), et son développement *đ* s'est affermi en *d* dans dan. *det* (vieil-isl. *þat*), all. *drei, dass,* néerl. *drie, dat.* Mais une fricative naturellement ferme ne peut, en s'affermissant, qu'accuser ses traits fricatifs: [f] restera [f] et [s] restera [s]; une articulation qui s'est déplacée ne peut, naturellement, revenir à son point de départ: un [x] qui est passé à [h] ne pourra, bien entendu, jamais se raffermir en [k].

13.35. Appliquées aux consonnes postulées ci-dessus, 13.24, ces considérations expliquent bien les faits attestés; les occlusives sourdes, de douces qu'elles étaient devenues, retrouvent leur antique fermeté; ce sont elles qui se manifestent en latin comme *p, t, c, qu,* ailleurs comme ce qu'on transcrit *p, t, k*; ce n'est qu'à la finale que se sont fixées certaines traces d'affaiblissement. La série des sonores, relâchées en spirantes partout ailleurs qu'après nasale, retrouve, d'abord à l'initiale de mot, son articulation occlusive; mais, en latin, *$ǵ^w$, définitivement réduit à [w], l'a perdue pour de bon. L'affermissement pure-

ment mécanique que nous postulons ici, ne peut renforcer un [w] en [gʷ] comme l'a réalisé le processus de différenciation, de nature fonctionnelle, posé ci-dessus, 11.41 et s., pour le celtique et le roman de l'ouest. De même *di̯*, *gi̯*, passés à *i* [j], ne pouvaient être restaurés. Nous retrouverons ci-dessous les variantes intervocaliques [b̥], [d̥], [g̊] dont certaines n'ont peut-être jamais tout à fait perdu leur caractère spirant.

13.36. La série des spirantes sourdes devait être, au moment où commençait l'affermissement, représentée à l'initiale par *f*, *h* et *s* dans les trois branches. Un affermissement articulatoire n'a pu réellement modifier ni les fricatives naturellement fermes *f* et *s*, ni «l'aspiration» *h*. A l'intervocalique, l'affermissement, s'il a eu lieu, n'a pu affecter la labio-dentale (sourde ou sonore?) des dialectes à *f* interne. Mais il a pu, en latin de Rome et en vénète, changer les spirantes [-b̥-] et [-d̥-] en [-b-] et [-d-]. Rien, toutefois, ne nous oblige à postuler un tel durcissement en vénète, et les données de la comparaison romane pourraient faire supposer que [-b̥-], correspondant à **-bh-*, **-dh-* ou **-b-* indo-européen, est resté très généralement spirant au cours de la latinité classique; [g̊], provenant de **g* indo-européen a pu également rester spirant dans certains contextes, même à l'initiale, notamment devant voyelle palatale[25]. Ceci rappellerait la situation en anglais où **b̥* et **g̊* germaniques sont jusqu'à ce jour représentés par les continues [v] à la finale de *have* et [j] à l'initiale de *yellow*. On peut croire que **d* original n'a jamais été renforcé à l'intervocalique en ombrien, et que ce qu'on transcrit *-r̥-* (en caractères latins *-rs-*) était une spirante continuant directement le **d̥* que nous avons postulé à l'issue de la période d'affaiblissement. Le passage latin et ombrien de [-z-] à [-r-] est peut-être à interpréter comme une sorte d'affermissement puisque [r] est, en un sens, occlusif, encore que de façon intermittente. Mais si *-f-* ombrien était réellement une sourde, on pourrait aussi interpréter le rhotacisme, dans les deux langues, comme l'élimination économique d'un type de variation sourde-sonore ([s-] initial – [-z-] intervocalique) inconnu par ailleurs dans le système.

13.37. L'hypothèse d'un affermissement succédant à une période d'affaiblissement des articulations consonantiques

[25] Cf., ci-dessus, 11.37.

permet de rendre compte non seulement de ce qu'on sait des grands traits de l'évolution phonique des trois branches, mais d'une foule de faits de détail dont nous n'avons pu ici citer que quelques-uns. Il est difficile de dire si l'affermissement articulatoire incontestable de l'italique tardif s'étend ou non à toutes les positions du mot et si, par conséquent, nous devons postuler la compensation uniquement aux dépens des voyelles, ou s'exerçant, au moins pendant un temps, également aux dépens de certaines consonnes de la chaîne. L'examen se complique d'ailleurs du fait que l'ombrien, entraînant le falisque avec lui, semble, au moment où nous le connaissons, en plein procès d'affaiblissement des éléments implosifs de la syllabe[26]. Mais la langue est trop imparfaitement connue pour qu'il soit indiqué de s'y référer dans l'étude d'un processus à l'examen duquel nous passons maintenant.

III. LES SYLLABES OUVERTES DU SLAVE COMMUN

13.38. L'affaiblissement généralisé des articulations consonantiques ne peut, pour des raisons fonctionnelles évidentes, jamais aboutir complètement. C'est, au contraire, un fait d'expérience que l'affaiblissement des implosives peut se poursuivre jusqu'à disparition totale des éléments qu'il atteint. Cette élimination radicale, assez spectaculaire, a depuis longtemps retenu l'attention des slavistes qui trouvaient, dans leurs plus anciens documents, une langue qui venait d'y être soumise. Dans la Romania occidentale, une tendance à l'élimination des implosives a joué en français au cours des derniers siècles du moyen-âge. Le détail en est bien connu, et on a comparé le phénomène avec l'ensemble des affaiblissements et des neutralisations postvocaliques qu'on constate en espagnol contemporain[27]. Nous avons ci-dessus, 13.1, parlé à propos du français d'une tendance à l'ouverture des syllabes. A considérer certains aspects du processus, par exemple dans le cas, sur lequel nous reviendrons, des liquides slaves, on a l'impression

[26] Le parallélisme des évolutions ombrienne et falisque a été dégagé par William Diver, *ibid.*, chap. V.

[27] Voir notamment Bertil Malmberg, Note sur les groupes de consonnes en espagnol, *ZfPh.* 2 (1948), p. 239 et s., et La structure syllabique de l'espagnol, *Boletim de filologia* 9 (1948), p. 99 et s.

qu'une telle désignation, qui constate le résultat plus qu'elle n'indique la marche du procès, serait préférable à celle de «tendance à l'affaiblissement des implosives»: dans russe *gorod* < **gard-*, le *r* implosif ne s'est nullement affaibli, non plus d'ailleurs que dans l'équivalent vieux-slave *gradŭ;* de même lorsqu'en vieux-français [oi̯] passe à [we], [wɛ], l'élément implosif [i̯], loin de s'affaiblir, acquiert un relief considérable. Ceci, toutefois, ne veut pas dire que l'ensemble des phénomènes ne se ramène pas, en dernière analyse, à un affaiblissement des implosives: fonctionnellement on comprend bien que là où un élément distinctif important est menacé dans son intégrité par l'affaiblissement, les locuteurs soient poussés à donner leur préférence à une variante accidentelle, comme [garəd-] à côté du traditionnel [gard-], qui permet à la consonne, ici /r/, de bien se maintenir.

13.39. Comme illustration du processus, on aurait pu penser au phénomène tel qu'on peut l'observer en français. Comme il a, dans cette langue, pratiquement coïncidé avec la période littéraire médiévale, on peut assez aisément en poursuivre le déroulement. Sans doute, en français même, poser la tendance éclaire bien des choses et facilite l'interprétation de certains faits de graphies et de certaines données de détail. Mais, dans l'ensemble, on n'est pas réduit à reconstruire les processus phonétiques en fonction d'une tendance qu'on postule sur la base des résultats. Dans le cas, par exemple, d'une forme [hastə] qui devient [ha·tə], le point de départ et le point d'arrivée sont tous deux attestés, et l'on possède même des données permettant de restituer des formes intermédiaires. Nous donnons cependant la préférence au slave où, dans la plupart des dialectes, la tendance a abouti complètement, c'est-à-dire où l'on ne constate à l'intervocalique que des consonnes ou groupes de consonnes qui figurent à l'initiale de mot ou de phrase. Ceci n'est pas le cas en français. D'autre part la tendance a dû affecter en slave les voyelles longues, phonèmes unitaires, mais de quantité analogue à celle des diphtongues qui, naturellement, se simplifient. En français, au contraire, le jeu de la tendance coïncide avec un développement des oppositions de quantité.

13.40. Le phénomène, en slave, n'est pas comme en français de ceux dont on peut jusqu'à un certain point suivre le dévelop-

pement dans les textes: ce que nous font connaître les documents vieux-slave est un état de langue où la tendance ne joue plus guère, faute d'implosives à éliminer. L'évolution phonétique que les textes les plus anciens nous permettent de suivre conduit à des états linguistiques où la syllabe fermée redevient parfaitement normale. La situation est analogue à celle où nous nous trouverions pour le français si la langue n'était pas attestée avant le XVIe siècle, date à laquelle apparaissent de nombreuses syllabes fermées par suite de la chute des *e* féminins. Le jeu d'une tendance générale à l'ouverture des syllabes est donc en slave entièrement prélittéraire. Dans son ensemble, c'est un phénomène slave commun, encore que certains dialectes, comme le polonais, puissent sembler avoir échappé à toutes ses conséquences: le pol. *zą̨b* prononcé [zɔmp] conserve le groupe consonantique attesté dans gr. γόμφος, lit. *žambas*, en face de vieux-sl. *zǫbŭ* avec la voyelle nasale qui est à l'origine du *u* de russe *zub*. Il résulte de ces circonstances que l'évolution phonétique du slave, au cours de la période qui nous intéresse ici, doit être retrouvée en partant d'une forme linguistique restituée par la comparaison avec d'autres langues indo-européennes. Dans ces conditions, la part de l'hypothèse devient considérable, et ce n'est plus l'observation des processus évolutifs qui peut conduire à formuler une tendance, mais l'hypothèse d'une tendance qui nous amène à reconstruire d'une façon particulière certains processus évolutifs. Il reste néanmoins qu'à ne considérer qu'un point de départ restitué par la comparaison, un balto-slave par exemple, et le point d'aboutissement qu'est le vieux-slave, l'hypothèse de la tendance à l'élimination des implosives résume parfaitement une large part des traits les plus caractéristiques de l'évolution phonétique du slave commun.

13.41. Nous ne saurions ici prendre parti au sujet de l'existence, à date plus ou moins ancienne, d'un balto-slave commun. On peut faire au sujet des rapports de deux groupes linguistiques comme le groupe balte et le groupe slave trop d'hypothèses conciliables ou contradictoires pour que nous nous laissions ici entraîner sur ce terrain. En tout cas, le parallélisme, de part et d'autre, de certaines évolutions phonétiques anciennes est tel qu'on pourra très souvent utiliser le lituanien par exemple pour illustrer ce que pouvait être la forme slave avant qu'ait agi la tendance que nous postulons. En effet, à supposer un balto-

slave commun, la tendance à l'ouverture des syllabes n'y a certainement joué aucun rôle, et les traces qu'on pourrait vouloir en trouver dans les langues baltiques doivent être dues à des contacts ultérieurs ou sont à interpréter comme le résultat d'autres tendances.

13.42. Au cours du processus d'élimination des éléments implosifs, il n'est pas certain que nous puissions toujours constater un ordre immuable selon lequel les premières consonnes affectées seraient immanquablement celles dont l'articulation est la plus fermée, et les dernières celles dont l'articulation se rapproche le plus de celle des voyelles. Il semble cependant que ce soit ce que l'on constate en gros en français, encore que l'élimination du second élément de certaines diphtongues se soit produite plus tôt que celle d'éléments plus proprement consonantiques[28]. Il est donc assez normal, dans l'examen qui va suivre, de partir des occlusives pour terminer par ce qu'il convient d'appeler les voyelles non-syllabiques.

13.43. Les consonnes et groupes de consonnes finals de mot ont disparu au cours de l'évolution du slave commun. Bien que les conditions de cette disparition et les traces qu'ont pu laisser les implosions finales ne coïncident pas nécessairement avec celles que l'on peut supposer ou constater à l'intérieur du mot, il n'est pas nécessaire, en ce qui nous concerne, d'entrer ici dans le détail des phénomènes. Contrairement à ce qui s'est passé en français où les consonnes finales de mot ont été fréquemment conservées dans les liaisons ([pəti], [ãfã], mais [pətitãfã]), le slave a généralisé la forme sans implosive, phonétiquement régulière à la finale absolue. Seules certaines prépositions font exception[29].

[28] Par exemple, il est probable que *ai* s'est monophtongué ailleurs qu'en hiatus bien avant que *r* final commence à s'affaiblir; cf. E. Bourciez, *Phonétique française*, Paris 1937, pp. 55 et 250.

[29] Le slave offre des consonnes simples dans quelques mots ou radicaux comme *otĭcĭ* qui, dans d'autres langues indo-européennes, se présentent avec des géminées: got. *atta*, gr. ἄττα, etc. Il n'est pas certain que ce soit ici le slave qui ait innové (voir A. Martinet, *La gémination consonantique*, p. 59 et s.) et nous pouvons ici faire abstraction d'éventuelles implosives comme premiers éléments de géminées.

13.44. De façon générale, la première consonne d'un groupe intérieur de deux occlusives a été éliminée au cours de l'évolution phonétique du slave commun: *ob*+*kopati* apparaît sous la forme *okopati* «fouir autour». alors que le lituanien conserve l'implosive dans l'équivalent *atkapóti; ot*+*kryti* donne *okryti* «découvrir», à côté de *otŭkryti* avec une forme analogique *otŭ* du préverbe[30]. Il y a également élimination de l'occlusive lorsqu'elle est suivie d'une sifflante comme dans *osa* «guêpe», lit. *vapsà*. Devant une nasale, une occlusive disparaît, sauf dans *-gn-*, groupe qui se maintient à l'initiale du mot et qui, par conséquent, ne ferme pas la syllabe précédente. On a donc *dŭno* «fond» pour **dub-no-*, de la racine de lit. *dubùs* «profond», mais *ognĭ* «feu» avec maintien d'un groupe attesté à l'initiale de *gnida* «lente». On pourrait supposer que, dans tous ces cas d'élimination, il y a eu tout d'abord assimilation de l'implosive à l'explosive suivante, puis simplification de la géminée ainsi obtenue: dans le cas d'un groupe **-kt-*+voyelle palatale dont le traitement varie d'une langue slave à l'autre, mais est toujours identique à celui de **-tj-*, on pourrait poser un stade *-t't'-* à quoi aurait également pu aboutir **-tj-*. Mais, dans d'autres cas, on doit nécessairement supposer un affaiblissement pur et simple changeant l'occlusive en une spirante qui se relâche et disparaît: si **dubno-* avait passé à **dumno-*, **dunno-*, on attendrait **duno* (de **dǫno*)[31] et non *dŭno*. D'ailleurs le traitement de **-kt'-* s'explique fort bien si l'on suppose une spirantisation de *-k-*[32]. Ceux des groupes consonantiques qui ont été réduits l'ont donc été par affaiblissement et élimination des éléments implosifs plutôt que par assimilation de ces éléments aux suivants, avec maintien, à l'origine, de la frontière syllabique à l'intérieur des groupes.

13.45. En ce qui concerne les groupes occlusive +*l*, *r*, *j* ou *w*, on ne saurait dire s'ils faisaient ou non position en slave à l'époque qui a immédiatement précédé l'action de la tendance que nous postulons, mais comme ils existaient à l'initiale et s'y sont maintenus soit intacts, soit sous des formes diversement modifiées, rien n'était plus simple que de les rattacher en entier à la syllabe suivante, et l'occlusive s'y est maintenue sauf dans

[30] Cf. A. Vaillant, *Grammaire comparée des langues slaves*, Lyon-Paris 1950, p. 204.
[31] *Ibid.*, pp. 99 et 148. [32] Cf., ci-dessous, 13.63.

des cas particuliers (**gj-* > **ǧ-* > *ž-*) qui n'ont rien à voir avec le traitement des implosives. Le cas des groupes à premier élément sifflant (type *-st-*) est analogue. Ces groupes, se maintenant à l'initiale, ont été préservés à l'intérieur, mais rattachés en entier à la syllabe suivante. C'est là une des différences les plus nettes entre le phénomène en slave et le phénomène en français. En français, *s* initial n'existait plus devant consonne depuis qu'à date très ancienne, les groupes *sp-*, *st-*, etc. avaient reçu une voyelle prothétique; dans un mot comme *teste*, le *s* ne pouvait être qu'implosif, d'où affaiblissement et élimination.

13.46. L'élimination d'une nasale implosive se produit le plus simplement en anticipant l'abaissement du voile du palais de telle sorte que la voyelle qui précède se nasalise en partie ou totalement. Si la langue dans laquelle ceci se produit ne connaît pas de voyelles nasales phonologiques et si, comme il n'est pas rare, le choix de *m*, *n*, *ŋ* implosifs est déterminé par le contexte, ce phénomène n'affectera en rien l'économie de la langue; peu importe, en effet, qu'on prononce un mot [pant] ou [pãt] si [ã], dans ce contexte, ne saurait venir que de [an]. On voit mal ce qui empêche d'admettre que le slave méridional et oriental, à quelques dialectes près, ait eu, à l'époque de nos premiers textes, des voyelles nasales absolument pures, c'est-à-dire sans aucun appendice consonantique[33]. Ce sont, en tout cas, celles qui s'imposent si l'on veut comprendre les résultats *u* et *ja* du russe par exemple. Le fait que la nasalisation sans bavure ne s'est pas imposée partout et en toutes positions, notamment

[33] Des consonnes nasales réduites comme les postulent Vaillant, *ibid.*, p. 146, et Troubetzkoy, Les voyelles nasales des langues léchites, *RESl.* 5 (1925), p. 37, n'expliquent rien. On ne nous dit pas à quelle réalité phonétique correspondent ces *n* «réduits». De ce que, dans les plus anciennes graphies glagolitiques, les voyelles nasales sont indiquées au moyen de digraphes dont le second élément est toujours le même, Troubetzkoy, *ibid.*, conclut à des voyelles orales suivies d'une consonne réduite. Mais s'il y avait réellement eu une consonne, réduite ou non, elle n'aurait pu être qu'un réalisation du phonème /n/ ou, si l'on veut, celle d'un archiphonème nasal /N/. Pourquoi, dans ces conditions, ne l'aurait-on pas désignée au moyen de la lettre *n*? D'ailleurs, même en glagolitique, les digraphes se sont vite réduits à des caractères uniques, et ce que Troubetzkoy veut interpréter comme l'indication de la consonne réduite s'emploie normalement à l'état isolé pour /ę/.

dans le slave septentrional, indique simplement que le phénomène n'avait pas eu lieu ou n'avait pas abouti à l'époque où les diverses tribus slaves se sont séparées. Ne pourrait-on voir, dans l'archaïsme du polonais à cet égard, le reflet de l'influence d'un substrat, peut-être balte[34]?

13.47. Les procédés variés qu'ont utilisés les divers parlers slaves pour éliminer les liquides implosives sont plus originaux. Ici, il n'y a plus guère moyen, comme dans le cas des nasales, de faire chevaucher les deux articulations, vocalique et consonantique. La solution française a été la vocalisation dans le cas de *l* (*saltat* > *saute*), l'amuissement, tout juste esquissé, dans celui de *r* (*menteu*[*r*], d'où le féminin *menteuse* sur le modèle de *heureux-heureuse*). Le slave, le plus souvent, a utilisé la métathèse, procédé dont l'emploi ne saurait étonner dans le cas de liquides[35]. Dans le parler franco-provençal d'Hauteville[36], le groupe original *-ĕr-* se prononce indifféremment [ər], [r̥] ou [rə]: le mot pour «maïs, [blé de] Turquie» s'articule indifféremment [tərˈkja], [tr̥ˈkja] ou [trəˈkja]. Les modalités du phénomène slave, très tardif, varient d'un dialecte à l'autre. Le russe, qui répond par *gorod* à v.-sl. *gradŭ*, a probablement atteint le but, non par la métathèse, mais par l'insertion d'une voyelle svarabhactique après la liquide (**gardŭ* > **garədŭ* > *gorod*, **galva* > **galəva* > *galavá*), autre processus qui n'est pas rare (cf. néerl. *half* prononcé [haləf]). Dans le cas de **-ĭr-*, **-ŭr-*, **-ĭl-*, **ŭl-*, les graphies vieux-slave qui paraissent présenter la métathèse (type *sŭmrŭtĭ*) sont en général interprétées comme les notations de liquides syllabiques; elles doivent correspondre à des prononciations analogues aux [tr̥ˈkja] et trəˈkja] d'Hauteville. Vieux-russe *sŭmŭrtĭ* et son équivalent moderne laissent supposer une prépondérance du type [tərˈkja], et représentent un cas de non-aboutissement de la tendance.

13.48. Restent les *i* et les *u* seconds éléments de diphtongue. A toutes les diphtongues indo-européennes qui présentent ces éléments, correspondent en vieux-slave des symboles uniques

[34] Sur le détail des faits polonais, voir Troubetzkoy, *ibid.* et T. Lehr-Spławiński, *RESl.* 6 (1926), p. 54 et s.

[35] Voir, par ex., M. Grammont, *Traité de phonétique*, p. 224 et s.

[36] Cf. A. Martinet, Description phonologique, *RLiR* 15 (1939), p. 43.

de la graphie, et là où l'on pourrait avoir des raisons de croire à un manque d'homogénéité articulatoire, tout semble indiquer que c'est la partie initiale de la voyelle qui peut présenter le caractère de son de liaison (glide), tandis que c'est la partie finale qui est proprement vocalique. Rien, par ailleurs, ne tend à faire croire que le vieux-slave ne présente pas, sur ce point, l'aboutissement normal de l'évolution du slave commun. Les diphtongaisons que l'on peut constater dans d'autres parlers slaves s'expliquent fort bien dans le cadre des divers dialectes où on les rencontre, et doivent représenter des innovations particulières. Il n'est pas possible d'envisager une théorie de l'évolution, en slave commun, des diphtongues indo-européennes hors du cadre du système vocalique tout entier. Aussi ne nous écartons-nous pas de notre sujet en essayant d'esquisser ici une façon dont on peut concevoir le développement du vocalisme au cours de la période qui nous intéresse. On verra d'ailleurs que l'hypothèse d'une tendance aux syllabes ouvertes peut en éclairer certains aspects là-même où les diphtongues ne sont pas en cause.

13.49. Un des traits les plus caractéristiques de la phonétique historique du slave est la palatalisation de toutes les consonnes par une voyelle d'avant qui les suit. Beaucoup de parlers modernes ont éliminé ce phénomène. C'est, semble-t-il, le russe qui l'a le mieux conservé, encore qu'il présente, lui aussi, maints exemples de durcissement. Beaucoup moins net est le phénomène parallèle de la labiovélarisation. Ici encore c'est le russe qui en conserve les traces les plus nettes[37]: un Français qui entend les mots *byl* et *most* pourrait être tenté de transcrire *bwil* et *mwost*. Bien des faits ne s'expliquent que si l'on suppose qu'en slave commun, toute consonne était labiovélarisée par une voyelle d'arrière arrondie suivante. Tout ceci revient à dire que les consonnes étaient «teintées» par l'articulation vocalique suivante, qu'il y avait anticipation de certains traits caractéristiques des voyelles, ou encore que la partie explosive de la syllabe était chargée au maximum, et ceci, sans doute, aux dépens de la partie implosive. Pour bien comprendre ce phénomène, il n'est pas inutile de mentionner ici certaines observa-

[37] Cf., par ex., W. Vondrák, *Vgl. slav. Grammatik*², I, Göttingen 1924, p. 118, et Olaf Broch *Slavische Phonetik*, Heidelberg 1911, p. 224 et s.

tions faites sur le parler d'Hauteville. Hauteville a un système vocalique assez riche, caractérisé notamment par l'opposition de voyelles de durée normale, longues sous l'accent dans les paroxytons (type *ˈbòlă*), mais moyennes partout ailleurs (type *mò*), et de voyelles nettement brèves (types *ˈbŏlă*, *mŏ*). Dans les paroxytons comme *ˈbŏlă*, la briéveté de la voyelle est accentuée par une prononciation longue ou géminée de la consonne suivante (phonétiquement [ˈbɔlla]). Partout ailleurs, la distinction entre voyelle de durée normale et voyelle brève est confiée à la voyelle elle-même, ce qui nécessite pour la brève une articulation assez sèche et un peu heurtée. En d'autres termes, afin de maintenir la distinction entre *mò* et *mŏ*, où le timbre est à peu près identique, la voix dans *mŏ* s'arrête dès que, selon la terminologie de Saussure, le point vocalique est atteint. Dans *mò*, au contraire, la voyelle, sans être longue, présente un decrescendo relativement lent. Mais, en fait, il existe le plus souvent, entre *mò* et *mŏ*, un autre élément de différence: la plupart des locuteurs labiovélarisent fortement le *m* de ce dernier qui devient phonétiquement [mʷɔ]. Cette labiovélarisation existe également dans le cas des paroxytons, si bien que *ˈbŏlă* est plus souvent [ˈbʷɔlla] que [ˈbɔlla]. Ce phénomène est net chez les labiales, plus fugace et plus rare chez les dorsales (*kŏ* est plus souvent [kɔ] que [kʷɔ]), et n'a pas été noté chez les apicales. La voyelle brève d'avant ne palatalise pas les consonnes précédentes, car elle est nettement centralisée, souvent même tout à fait centrale. De ce fait, elle se distingue fort bien de *è*, voyelle non-brève du même degré d'ouverture, qui, elle, est nettement antérieure.

13.50. L'exemple d'Hauteville illustre bien ce qui se produit lorsque, pour des raisons qui peuvent varier d'une langue à l'autre, les sujets parlants tendent à réduire au maximum l'épanouissement de la voyelle dans la partie implosive de la syllabe: une partie des traits distinctifs vocaliques tend à se transporter sur la consonne qui précède. C'est très probablement ce qui s'est produit en slave commun pour toutes les voyelles et non, comme à Hauteville, pour opposer une brève à une moins brève. Il ne peut être question, en slave, d'opposer des voyelles brèves à des voyelles moyennes ou longues, puisque les brèves ne sont pas les seules à affecter les consonnes précédentes. Toutes les voyelles slaves ont tendu à s'abréger, les voyelles fermées, comme on peut s'y attendre, plus que les

voyelles ouvertes, les voyelles étymologiquement longues conservant sans doute un peu plus d'ampleur[38]. Les voyelles arrondies, comme *u, *ū, tendent à perdre leur arrondissement qui se transporte sur la consonne précédente qui, en même temps, se vélarise par influence de la voyelle. Les voyelles d'arrière ou moyennes non-arrondies, comme *a, *ā, n'affectent pas cette consonne. Les voyelles d'avant, comme *i, *ī, tout en palatalisant la consonne précédente, conservent tout naturellement leur articulation antérieure, tout comme les voyelles d'arrière gardent leur articulation postérieure. Mais, de façon un peu paradoxale, l'élément essentiel et permanent de l'individualité phonologique des voyelles est, outre leur degré d'ouverture, l'action labiovélarisante, non-palatalisante, ou palatalisante qu'elles exercent sur la consonne qui les précède et, en aucune façon, le degré de profondeur de l'articulation proprement vocalique: [pu·] devient [p^{u}y(·)] et [pi·] devient [p^{i}i(·)], mais ce qui distingue réellement les deux phonèmes vocaliques considérés ici n'est pas l'articulation postérieure de l'un et l'articulation antérieure de l'autre, mais bien l'action labiovélarisante du premier et l'action palatalisante du second. Ce qui le montre bien, c'est que *y* ne peut se maintenir comme tel après une consonne palatale par nature comme [j]: dans un groupe primitif [ju·], [u·] ne saurait labiovélariser [j]; l'action labiovélarisante ne pouvant se manifester, le [y(·)] issu de [u·] ne peut maintenir son individualité phonologique et passe à [i(·)] en abandonnant son articulation postérieure. Ainsi, en face de sanskrit *syūtaḥ* «cousu», on a en vieux-slave *šitŭ* par l'intermédiaire d'un théorique **sjytŭ*. Dans le groupe primitif [wi·], le passage de [w] à [v] a eu lieu assez tôt pour que le caractère labiovélaire de [w] n'ait pas le temps de faire passer [i(·)] à [y(·)]. Mais de nouveaux [w], issus de prothèse ou apparus dans des emprunts, ont ultérieurement été eux aussi changés en [v]; or, dans les emprunts, le groupe [wi·] passe à *vy* comme dans *Davydŭ* (cf. lat. *Dāuīd*) c'est-à-dire que [i·] n'a pu se maintenir après [w] et que son articulation, d'antérieure, est devenue postérieure.

13.51. Le degré de profondeur de l'articulation cesse donc d'être pertinent dans la langue. C'est à ce fait que remonte, en dernière analyse, un grand nombre des alternances morpholo-

[38] Voir ci-dessus 4.71.

giques des langues slaves. S'il s'agit, non plus d'une voyelle, mais d'une diphtongue, le premier élément va déterminer le caractère labiovélarisant, non-palatalisant ou palatalisant du produit final, mais la nature du résidu proprement vocalique sera déterminée essentiellement par celle du second élément, celui qui était primitivement non-syllabique. Comme, à quelques exceptions près[39], les voyelles labiovélarisantes (type **u*, **ū*) n'ont pas le même degré d'ouverture que celles qui se contentent de ne pas palataliser la consonne précédente (type **a*, **ā*), les caractères labiovélarisant et non-palatalisant ne s'opposent guère l'un à l'autre. Ils s'opposent comme un tout au caractère palatalisant. Au cours de l'évolution ultérieure, la labiovélarisation se maintiendra mal, car l'important est simplement d'opposer ce qui est palatal à ce qui ne l'est pas. Voici comment on peut représenter le détail du processus:

13.52. **i* et **u* anciens (provenant surtout de **i* et **u* indoeur.). En tant que voyelles fermées phonologiquement brèves, ils ont une durée très réduite. L'abrègement du slave commun va les réduire à un minimum vocalique de réalisation variable selon le contexte, les gens et les dialectes. A Hauteville, d'anciens *i* et *ü* brefs sont aujourd'hui des [ə], et l'on peut supposer pour les jers slaves issus de **i* et de **u* une articulation analogue. La seule différence essentielle entre le jer dur (issu de **u*) et le jer mou (issu de **i*) réside dans le type d'action sur la consonne précédente, labiovélarisante à l'origine, puis simplement non-palatalisante dans le cas du jer dur, palatalisante dans celui du jer mou. Avec le jer dur issu de **u* s'est confondue la voyelle centralisée issue de certains **o* primitifs (ceux des finales *-os* et *-om* par exemple). Ces **o* s'étaient sans doute, comme tous les autres, confondus avec i.-e. **a* en un [ʌ] avant de se centraliser[40]. Un *j* suivant a maintenu longtemps une articulation plus fermée des voyelles réduites par assimilation

[39] Voir ci-dessous au sujet de la double origine des jers durs, et 13.55 au sujet de la possibilité d'un maintien assez tardif de la distinction entre **ō* et **ā*, d'où l'existence éphémère d'un [ʷa] distinct de [a].

[40] Les auteurs qui voient, dans la seconde palatalisation des «gutturales», un phénomène d'assimilation purement progressive, estiment en général que ces voyelles, contrairement à **ū*, **u*, n'ont pas empêché l'action palatalisante d'un [i] de la syllabe précédente; voir, notamment, Vaillant, *ibid.*, p. 54.

d'ouverture. C'est pourquoi on trouve dans ce cas, en vieux-slave, des graphies par *i* et *y*. Mais comme l'individualité phonologique des deux voyelles réduites dépend de la nature phonétique de la consonne précédente et non de celle de la consonne suivante, elle ne sauraient se confondre devant *j*. Après *j*, au contraire, la distinction entre **i* et **u* est éliminée, car le caractère labiovélaire (ou non-palatal) de **u* n'a pu se transmettre à la palatale *j;* on a donc [ji] dans les deux cas (cf. *igo* [jigo] de **jugom*). Il y a donc, ici aussi, maintien de l'articulation fermée de la voyelle réduite, mais sans doute avec un [i] plus bref que le *i* ordinaire du vieux-slave. A l'initiale absolue, le recul du caractère palatal de **i* et labiovélaire de **u*, ne pouvant se manifester sur une consonne, aboutit au dégagement d'un [j] et d'un [w]. Ce dernier passe ultérieurement à [v] comme les *w* primitifs, sinon à la même époque. On a donc *idǫ* [jidõ] «je vais» du degré réduit de la racine **ei-*, et la préposition *vŭz* correspondant au lit. *už*. Ici encore, le [j] maintient l'articulation fermée de *i* en contact; mais la disparition de l'articulation vélaire fermée lorsque [w] passe à [v] entraîne la centralisation régulière de la voyelle suivante, d'où la notation par jer dur.

13.53. **ī* et **ū* anciens (normalement issus de **ī* et **ū* indoeur.). Ici encore, il doit y avoir abrègement; **ī* palatalise la consonne précédente; le caractère labiovélaire de **ū* est reporté sur cette consonne et ce qui reste de proprement vocalique est une voyelle d'arrière (ou peut-être moyenne) non-arrondie transcrite *y*. Nature de la consonne qui précède mise à part, la différence entre l'aboutissement de **ī* et celui de **ū* consiste uniquement dans le degré de profondeur de l'articulation. Toutefois, la caractéristique essentielle et permanente qui distingue les deux phonèmes slaves *i* et *y* réside dans la nature de l'affection de la consonne précédente: dans le mot d'emprunt qui désigne le Juif, un [ǧ] palatal ne permet pas à la voyelle suivante de conserver son caractère postérieur, d'où vieux-sl. *Židove* d'une forme romane en *g'ūd-* (forme théorique intermédiaire **ǧ'yd-*). A l'initiale, le caractère palatal de **ī* ne pouvant se manifester sur une consonne précédente, un [j] se dégage, d'où [ji] écrit *i-*. Le caractère labiovélaire de **ū* ne pouvant reculer sur une consonne, se dégage sous forme de [w] prothétique, d'où *v*, comme dans *vy* du germ. *ūt*.

13.54. **e* et **a* anciens.
**e* correspond à i.-e. **e; *a* probablement à **a* et à **o;* il y a en effet toutes chances pour que la confusion de **o* et de **a* brefs soit plus ancienne que la période que nous considérons ici; rien n'indique notamment que la voyelle continuant **o* ait eu en slave un effet labiovélarisant; par ailleurs, les voisins indo-européens du slave connaissent cette confusion probablement à date ancienne. En dépit des graphies traditionnelles, on doit supposer, pour ces deux phonèmes, des degrés d'ouverture sensiblement analogues, et phonétiquement il faudrait sans doute transcrire, pour le slave commun ancien, [ɛ] et [ʌ]. **e* palatalise la consonne qui précède, alors que **a* reste sans effet sur elle. Il est très probable que les deux voyelles, de durée fort réduite, mais moins brèves que les jers, se centralisent quelque peu. En tout cas, l'élément essentiel et permanent de la distinction entre elles repose sur le caractère palatalisant de l'une, le caractère non-palatalisant de l'autre: une palatale précédente change **a* en **e*. A l'initiale, **e*, comme toutes les palatales, s'adjoint un [j] prothétique; **a*, au contraire, ne connaît aucune prothèse, et c'est là la preuve la plus nette de son caractère non-arrondi à date ancienne. Lorsque d'anciennes diphtongues auront donné de nouvelles voyelles arrondies, **a* (= [ʌ]) pourra tendre à s'arrondir[41]. C'est pourquoi il est représenté par *o* en vieux-slave.

13.55. **ē*, **ā*, et **ō* anciens.
Le baltique ne confond pas **ā* et **ō* primitifs, et ceci peut engager à croire que la distinction s'est maintenue en slave

[41] C'est là sans doute un phénomène très tardif. Il est replacé au IXe siècle par Ernst Schwarz, Zur Chronologie von asl. *a* > *o*, *AfslPh.* 41 (1927), p. 124 et s. Vaillant, *ibid.*, p. 107, voit dans l'akanié du russe moscovite, non une innovation, mais la survivance, en syllabes inaccentuées, d'une prononciation [a] primitive. Les graphies médiévales par *o* s'opposent à cette interprétation si l'on admet que la prononciation du slave commun était réellement [a]. Mais si l'on suppose pour **a* une prononciation [ʌ] qui ne diffère de [ɔ] que par l'absence d'arrondissement, il n'est pas étonnant qu'on ait longtemps rendu par *o* ce [ʌ] qui n'était qu'une variante inaccentuée du phonème *o* du vieux-russe. Pour qu'on le rende par *a*, il a fallu qu'il s'ouvre et se confonde avec les produits de **ā*, c'est-à-dire qu'il s'identifie au phonème vieux-russe *a*.

plus longtemps que celle des brèves correspondantes. Certaines désinences slaves s'expliquent mieux si l'on admet que **ōi* ne s'est pas confondu avec **āi* et, comme on le verra, il semble qu'on ait des traces de prothèse labiovélaire devant **ō* primitif. Ici encore, les graphies sont déroutantes, et il faut peut-être supposer, au début de la période qui nous occupe, des prononciations respectives [æ] et [a], [å] sans préjudice d'articulations plus fermées dans les diphtongues. Mais il est également possible que l'action du phénomène qui nous occupe ait eu pour effet d'accentuer l'ouverture de **ē* et de **ō*. La réduction des parties implosives de la syllabe a déterminé la mouillure des consonnes devant **ē,* leur labiovélarisation devant **ō;* devant **ā,* les consonnes ne sont pas affectées. Dans le cas de **ō* (= [å]), la labialisation reculant sur la consonne précédente, la voyelle proprement dite a dû se confondre avec le produit de **ā,* et la confusion phonologique de la labiovélarisation et de la non-palatalisation a abouti à la confusion des deux anciens phonèmes **ō* et **ā*. Ici encore, les deux nouveaux phonèmes *ě* et *a* ne se distinguent pour l'essentiel et de façon permanente que par l'action palatalisante de *ě* et l'absence de cette action dans le cas de *a*. Il est vraisemblable que *ě* s'articule plus en avant et *a* plus en arrière, mais un *a* qui se trouve placé après articulation palatale se change en *ě;* les **jā-* et **jō-* primitifs se confondent avec les **jē-*, et lorsque les anciens **ē-* auront dégagé un [j] prothétique, toutes ces initiales se confondront avec lui en [ja]. On s'attend à ce que les **ō-* aient eux aussi dégagé une prothèse, et de fait, il se pourrait qu'on en trouve des traces dans vieux-tch. *vajce* «œuf» (cf. lat. *ōuom;* le mot présente ailleurs un *j* initial dû sans doute à la phonétique syntaxique) et peut-être dans tch. *vatra*, serbo-cr. *vȁtra* «foyer»[42]). Vu le caractère sporadique de cette prothèse labiale, on doit supposer que la tendance dont nous étudions ici les effets a dû jouer à un moment où **ō* et **ā* tendaient largement à se confondre.

13.56. On reconstruira comme suit le système des voyelles orales non-arrondies du slave commun en désignant les phonèmes au moyen des signes correspondants employés couramment dans la translittération du vieux-slave:

[42] Cf. Vaillant, *ibid.*, p. 182 et s.

i [ʲi]	*y* [ï] ou [ʷï]
ĭ [ʲə]	*ŭ* [ə] (souvent < [ʷə])
e [ʲɛ]	*o* [ʌ]
ě [ʲæ] ou [ʲa]	*a* [a] (parfois < [ʷa]?)

13.57. Voyelles nasales slaves *ę* et *ǫ*.
On pourrait ici les considérer comme un cas particulier de **e* et **a*, encore qu'elles représentent bien d'autres combinaisons que **en* et **on*, **an*, si ce n'était que l'on a, dans le cas de *ǫ*, des traces d'une prothèse labiale qu'on ne trouve pas dans le cas de **o-* oral. Comme cette prothèse semble se trouver, entre autres, chez des représentants de la racine **angh'-* de lat. *angō*, gr. ἄγχω avec un *a-* étymologique, il faut admettre qu'elle a pu apparaître à la date relativement tardive où la nasale issue de **an*, probablement tout d'abord une voyelle d'arrière non-arrondie assez ouverte, avait eu le temps de se fermer et de s'arrondir[43], d'où la dénasalisation en *ū* de maints dialectes. Mais les traces de cette prothèse sont peu nombreuses, et on peut douter que le phénomène ait été général.

13.58. Diphtongue **ei*.
Elle palatalise la consonne précédente ou, à l'initiale, dégage un [j]. Le premier élément s'amenuise, et c'est le second qui finit par imposer son timbre à la partie purement vocalique du produit final [ʲi] qui se confond avec l'aboutissement de **ī* indo-européen.

13.59. Diphtongue **eu*.
On laissera de côté les cas où, à *eu*, semblent correspondre des produits slaves non-palatalisés pour lesquels il faut probablement supposer des passages de **eu* à **au* antérieurs à la période qui nous intéresse. Dans ce complexe hétérogène (*e-* d'avant, *-u* d'arrière arrondi), le premier élément, peut-être renforcé par dissimilation, ne se contente pas de palataliser la consonne précédente, mais dégage un [j] qui exerce sur cette consonne la même action que les **j* primitifs. Le second élément impose son timbre à la partie proprement vocalique du produit final [ju].

[43] Cf., en finale, l'évolution accélérée **-ons* > **-uns* > **ū* > *y*; voir, par ex., Vondrák, *ibid.*, p. 42.

13.60. Diphtongue **au*.
Elle correspond à i.-e. **au* et **ou* probablement confondus en même temps que **a* et **o*. La consonne précédente n'est pas affectée. Le premier élément s'amenuise, et c'est le second qui finit par imposer son timbre, d'où *u*.

13.61. Diphtongue **ai*.
Elle correspond à i.-e. **ai* et *oi* probablement confondus en même temps que **a* et **o*, **au* et **ou*. On doit supposer qu'elle s'était réduite à une voyelle longue de type [ɛ] au cours de la période qui sépare les deux palatalisations régressives des dorsales, et avant que joue à plein le phénomène qui nous concerne ici[44], encore que cette monophtongaison puisse peut-être être considérée comme la première manifestation de la réduction de l'implosion. Le sort de cette voyelle longue ne diffère pas de celui de **ē* primitif. Antérieurement à cette monophtongaison, le groupe **jai* avait donné **jei* par assimilation de fermeture du *a;* le **ei* de ce groupe a ensuite évolué comme le **ei* primitif. Le traitement **ai* > *i*, que l'on considère parfois comme phonétique dans les finales, a des chances d'être dû à l'analogie des thèmes en *-jo* où il est régulier: **-joi* > **-jai* > **-jei* > *-ji*[45]). Il faut noter toutefois que le passage d'une diphtongue [ɛi] (issue par assimilation de [a] à [i] dans **ai*) à *i*, c'est-à-dire [ʲi], s'expliquerait parfaitement dans le cadre de notre hypothèse: palatalisation de la consonne précédente par [ɛ] qui s'amenuise et disparaît, et conservation de second élément avec fonction syllabique. Il resterait à justifier la divergence des deux traitements [ɛ·] et [ɛi].

13.62. Diphtongues à premier élément long.
Ces diphtongues étaient instables dans bien des langues indo-européennes anciennes, peut-être dès l'indo-européen commun,

[44] On pourrait être tenté de mettre cette monophtongaison sur le compte d'une influence gotique. Cette monophtongaison de germ. *ai* en gotique (voir notamment F. Mossé, *Manuel de la langue gotique*, Paris 1942, p. 42 et s.) a pu avoir lieu à l'époque même des contacts étroits entre Gots et Slaves, et il ne serait nullement impossible que la réduction de slave **ai* soit, à l'origine, le fait de bilingues germano-slaves. Mais il faudrait alors supposer que sl. **au* s'est également monophtongué en [ɔ·] ce qui s'accorderait mal avec le produit *u* attesté.

[45] Voir, par ex., Vaillant, *ibid.*, p. 212 et s.

et il est parfois difficile de déterminer quel a été leur traitement dans telle ou telle langue. Rien en slave ne paraît indiquer que **āu*, **ōu*, **ēu* aient eu respectivement un autre traitement que les diphtongues à premier élément bref correspondantes. Dans le cadre de notre théorie, il faudrait supposer que **ōu*, s'il se maintenait sous cette forme à période ancienne, a dû tout d'abord labiovélariser la consonne précédente. Mais, en tout état de cause, de cette labiovélarisation, il ne resterait plus rien car on ne connaît guère de **ōu* initial. De même, **ēi* a dû être traité comme **ei*, et il est certain que **āi* a donné *ě* comme **ai*. Il est, en revanche, assez vraisemblable que **ōi* s'est maintenu distinct de **oi* et de **āi*, au moins dans les finales. Si le *-u* du dat. sing. des thèmes en *-o* n'est pas ancien ou analogique, il représenterait le **-ōi* que continuent gr. *-ῳ*, sanskrit *-ai*. Le *y* de l'instrumental pl. des mêmes thèmes pourrait représenter un **-ōis* primitif attesté par sanskrit *-aih*. Un traitement *-y* s'expliquerait aisément dans le cadre de notre théorie: le second élément *i* empêche *ō* de s'ouvrir en [å]; cet *ō* labiovélarise la consonne précédente et s'amenuise, et c'est le second élément qui impose son timbre à la partie purement vocalique du produit; mais [i] ne peut subsister après une consonne labiovélarisée que sous la forme *y*. Pour expliquer à partir de **-ōi*, le *-u* du dat. sing., il faut supposer qu'après avoir empêché le *ō* de s'ouvrir en [å·], le *i*, ici final, est tombé, une des premières victimes de la tendance à l'ouverture des syllabes. Le *ō* restant a labiovélarisé la consonne précédente et subsisté comme [^{w}o], puis [o]. Ce phonème, vu son extrême rareté, s'est confondu avec *u* provenant de diphtongues à second élément *u*. C'est probablement ce phonème **o* qui a été employé pour rendre le *o* long dans les emprunts au germanique ou au grec, d'où le *u* du vieux-slave par exemple dans *buky*, got. *bōka*.

13.63. Si l'on doit admettre que toutes les voyelles du slave commun ont tendu à reporter sur la consonne précédente certains de leurs traits articulatoires, on peut comprendre aisément pourquoi les groupes de consonne $+j$ ont eu tendance à se réduire à des consonnes mouillées. Il nous paraît inutile d'entrer ici dans le détail de ce phénomène. Pressée en quelque sorte par la tendance des voyelles à reculer dans la syllabe, l'articulation palatale a été absorbée par la consonne précédente et a même pu la déborder à l'arrière. C'est ainsi, nous

semble-t-il, qu'on doit expliquer la confusion, au premier abord étrange, de **-kt'-* et de **-tj-* et le traitement curieux en *-št-* que le vieux-slave bulgaro-macédonien fait subir au résultat de cette confusion: **-kt'-* a dû s'affaiblir en [çt']; dans **-tj-*, l'articulation palatale non seulement a reculé pour se confondre avec celle du *t*, mais l'a même anticipée (cf. en français, le passage de *rationem* à *raison*) d'où, en contact avec la sourde *t'* et séparé de la voyelle précédente par la coupe syllabique, un [j] sourd qu'on peut noter [ç]; le résultat est un complexe [çt'] qui se confond avec le produit de l'évolution de **-kt'-*. La plupart des dialectes ont finalement éliminé l'appendice initial, d'où les affriquées ou les mouillées attestées partout sauf dans les parlers de l'extrême sud. Dans ces parlers, la palatalisation s'est maintenue au début du complexe et a été éliminée de la finale, d'où le *t* dur. Le passage de [ç] à *š* ne fait pas difficulté.

13.64. On peut légitimement se demander si les palatalisations successives des dorsales doivent être mises en rapport avec les phénomènes dont nous avons traité jusqu'ici. Il est toutefois évident que ce type de palatalisation se rencontre dans les langues les plus diverses, langues dont la structure syllabique peut varier du tout au tout. Elle ne paraît coïncider avec une tendance à l'ouverture des syllabes ni en anglo-frison, ni en scandinave, ni en indo-iranien, ni en latin vulgaire. Celle qui, en français, a fait passer de *cattu* à *chat* anticipe de plusieurs siècles les premières manifestations nettes d'une tendance à affaiblir les implosions. Il est certain que la première palatalisation slave des dorsales (type **ki* > *či*) a eu lieu à une époque bien antérieure à celle où l'on doit replacer les phénomènes qui ont retenu ici notre attention. Elle s'est produite en effet à un stade où la diphtongue **ai* était intacte. Or, nous avons considéré que la monophtongaison de **ai* est antérieure au processus de labiovélarisation et de palatalisation généralisées, processus qui nous paraît être un des aspects les plus caractéristiques de l'élimination de l'implosion.

13.65. Quant à ce qu'on a pu autrefois grouper sous la rubrique de seconde palatalisation des «gutturales», à savoir le passage de **k* à *c* dans *otĭcĭ*, et la même évolution dans *cĕlŭ*, il convient sans doute d'y voir deux phénomènes différents qui n'ont en commun que l'identité finale de certains de leurs pro-

duits. Aussi, bien des auteurs[46] distinguent-ils une deuxième et une troisième palatalisation, la deuxième étant de type progressif (**-ika* > *-ica*) et la troisième de type régressif (**kai* > **kě* > *cě*). D'autres[47] dérivent la finale *-ĭcĭ* d'un primitif **-ikjos* et voient dans le traitement *c*, au lieu du *č* qu'on attendrait, l'effet d'une action antériorisante du [i] précédent. La palatalisation dans *otĭcĭ* ne serait donc qu'une modalité particulière de la première palatalisation, et l'affriquée sifflante de mots d'emprunt comme *kŭnędzĭ* (< germ. *kuning-*) résulterait d'extensions analogiques du produit de la palatalisation régressive ultérieure à laquelle on doit le *c* de *cělŭ*. Quelle que soit, de ces deux explications, celle que l'on retient, il faut admettre, dans le cas de *otĭcĭ*, une action progressive de la voyelle [i], et un tel phénomène s'intègre mal dans le cadre d'un affaiblissement généralisé de l'implosion, affaiblissement qui se traduit par une anticipation des articulations. Il nous faut donc supposer que la tendance aux syllabes ouvertes ne s'est manifestée qu'après achèvement de la palatalisation qui a donné *otĭcĭ*, qu'on veuille y voir une seconde palatalisation ou une modalité de la première.

13.66. Au contraire, la palatalisation régressive du type **kai* > **kě* > *cě* s'expliquerait fort bien comme résultant de l'anticipation de l'articulation palatale d'une voyelle suivante. Le phénomène est récent comme l'indique le fait que le *k* d'un groupe *kv* + voyelle d'avant n'est atteint que dans les dialectes méridionaux et orientaux: v.-sl. *cvisti*, r. *cvesti*, mais tch. *kvésti*[48]. Le fait que les emprunts du IXe siècle comme *kesarĭ* (gr. καῖσαρ) palatalisent le *k* sans plus le changer en *c* (cf. au contraire *cěsarĭ* de got. *kaisar*) indique simplement que les voyelles d'avant continuaient à agir sur la consonne précédente, et ne veut pas dire que le passage de **kě* à *cě* ne soit pas dû au même phénomène d'anticipation.

13.67. Ainsi seule la «troisième» palatalisation des dorsales pourrait être attribuée à une tendance à l'élimination de l'im-

[46] Bibliographie chez Vondrák, *ibid*, p. 353 et s.; cf. également *RESl.* 6 (1926), p. 42 et s. et 8 (1928), p. 50 et s.

[47] Par ex. R. Ekblom, *Die Palatalisierung von k, g, ch im Slavischen*, Upsal 1935.

[48] Cf. Vondrák, *ibid.*, p. 355, et en dépit de Belic, *RESl.* 8 (1928), p. 51 et s.

plosion. Il faut donc supposer que cette tendance n'a dû jouer qu'à date assez basse, ce qui concorde bien avec le fait que certains des phénomènes qu'on y a rattachés ci-dessus se sont produits à une époque de dialectalisation avancée. Les divergences dans le traitement de *r* et *l* implosifs, dans celui de certains groupes consonantiques et dans la nature des prothèses, le maintien partiel de la nasale implosive dans le nord-ouest, tout cela paraît indiquer que l'évolution qui tendait à l'ouverture des syllabes s'est déroulée parallèlement, mais indépendamment dans les divers dialectes. Les causes initiales étant les mêmes, il n'est pas étonnant que les résultats divergent, dans l'ensemble, aussi peu.

13.68. En présentant un certain nombre de phénomènes comme dépendant d'un même faisceau de facteurs et, par conséquent, comme sensiblement contemporains, la théorie qu'on vient d'exposer implique que tous ces phénomènes, EN BLOC, opposent le slave à toutes les autres formes de l'indo-européen, y compris les langues baltiques. Elle ne permet donc pas que chacun des phénomènes mis en cause soit interprété individuellement comme un argument en faveur de la thèse de l'inexistence d'un balto-slave commun: si tous ces phénomènes résultent d'un processus qui date d'une époque où, de l'avis de tous, Slaves et Baltes étaient parfaitement différenciés, on devra éviter d'en faire état pour restituer l'évolution dialectale de l'indo-européen. Dans son étude sur la position du balte entre le slave et le germanique[49], A. Senn examine onze traits phoniques dont deux lui paraissent exclusivement baltiques; deux autres sont communs au baltique et au slave et sept sont communs au baltique et au germanique. Dans neuf cas sur onze, baltique et slave sont donc donnés comme divergents, à savoir là où le baltique commun se caractérise par 1) le maintien de l'opposition de durée vocalique, 2) *ă* pour *ə* i.-e., 3) *ă* pour *ŏ* i.-e.[50], 4) l'inexistence de *ie* (= *'æ*), 5) le maintien de la distinction entre *ō* et *ā*, 6) la conservation de *ū*, 7) celle de *ei*, 8) la conservation comme *ai* des autres diphtongues en *i*, 9) la conservation des diphtongues en *u*. Mais tous ces cas sont couverts dans les paragraphes qui précèdent; partout il y a eu

[49] *KZ* 71 (1954), pp. 162–188; voir, en particulier, p. 182.

[50] Il paraît un peu abusif de ne pas présupposer la confusion de *ă* et de *ə* i.-e. et d'utiliser statistiquement 2) et 3) comme deux arguments différents.

innovation slave et, coalescence de *ā–ō* mise à part, partout le changement a été déterminé par la tendance à l'élimination de l'implosion. Sans nous prononcer sur la thèse par ailleurs habilement défendue par Senn, nous dirons que ceux de ses arguments contre le postulat balto-slave qu'il emprunte au vocalisme ne sauraient convaincre quiconque reconnaît le bien-fondé de la théorie défendue ici.

14. LA RECONSTRUCTION STRUCTURALE: LES OCCLUSIVES DU BASQUE

14.1. A voir les difficultés auxquelles se heurte la diffusion des points de vue structuralistes, on pourrait s'étonner de constater, dès les premières tentatives pour reconstruire l'indo-européen commun, les traces d'un certain souci de cohérence structurale: nous avons vu ci-dessus, 3.36 et 4.58, quelle base inconsistante offre la comparaison pour la restitution d'un **b* indo-européen, et l'on serait tenté de voir, dans cette restitution, une preuve de l'esprit structural de nos devanciers. Mais ce serait oublier que les fondateurs de la grammaire comparée ne pouvaient être ni des phonologues, ni des phonéticiens, ni des structuralistes avant le mot. L'indo-européen commun, produit de la comparaison, a été précédé par une *Ursprache* à l'image du sanskrit, et si **b* a été postulé d'office, ce n'était pas pour remplir une case à l'intersection de la série des sonores et de l'ordre labial, mais tout simplement parce que le sanskrit avait un *b*. A un moment de la recherche, il a fallu abattre le dogme de l'absolue primauté du sanskrit. Mais, pendant longtemps, le sanskrit a été un guide précieux qui a maintenu les reconstructeurs, d'expérience linguistique souvent restreinte, dans les bornes d'une certaine vraisemblance. Le sanskrit, avec son système consonantique riche, certes, mais limité comme tout système réel, a été le contre-poids sans lequel la comparaison risquait d'aboutir à une étouffante prolifération d'unités reconstruites. Les premiers indo-européanistes n'ont donc été des structuralistes que dans la mesure où ils ont utilisé les données dégagées par les grammairiens sanskrits. Au structuraliste conscient d'aujourd'hui, il appartient de rétablir une perspective historique et de la meubler sur la base de son expérience de l'évolution des structures. Ceci nous mènera bien loin du système phonique postulé encore par Brugmann et, sur le plan des consonnes, si près encore du système sanskrit, mais ne devra pas nous faire oublier quels avantages la grammaire comparée indo-européenne a retirés de l'imitation du modèle indien.

14.2. La reconstruction de la phonologie du sémitique commun a souffert du fait que le modèle arabe qu'on était tenté de suivre apparaissait structuralement comme un des plus in-

cohérents. Rien n'est plus indicatif à cet égard que l'échec complet de Troubetzkoy dans sa tentative pour dresser le système phonologique de l'arabe: c'est moins Troubetzkoy lui-même qui est responsable de cet échec que l'imprécision des données qu'il utilisait, la difficulté qu'il y a, dans ce domaine, à déterminer exactement quel est l'objet de la description, soit qu'on croit décrire, sans le pouvoir, l'arabe en général, soit qu'on veuille rendre compte d'un dialecte défini, mais que le modèle toujours plus ou moins présent de la langue classique vienne insidieusement sapper la cohérence du système et entretenir cet état de fluctuation structurale qui frappe dès qu'est en cause la phonologie de l'arabe sous l'une quelconque de ses formes. Pour durcir les contours de la phonologie du sémitique et donner de la profondeur au tableau du système arabe lui-même, il a fallu se rendre compte que la conservation des distinctions phonologiques n'entraîne pas nécessairement le maintien des traits pertinents traditionnels et l'immobilisation du système. La rigueur du système morphologico-lexical du sémitique, bien conservé par l'arabe, entraîne le maintien en toutes positions des distinctions entre phonèmes consonantiques dans une mesure inconnue, semble-t-il, à d'autres familles de langue. Mais maintien des distinctions ne veut pas toujours dire conservation à travers les siècles des mêmes traits articulatoires. La comparaison sur une base plus égalitaire de toutes les langues sémitiques disponibles conduit à une réévaluation des données relatives à l'arabe et aboutit à une reconstruction du système des consonnes du sémitique commun fort différente de celle, calquée sur les prononciations contemporaines de l'arabe classique, qui avait longtemps prévalu[1].

14.3. Tout comme en sémitique, encore que pour des raisons généralement différentes, la reconstruction linguistique dans les autres domaines non-indo-européens gagnera à faire intervenir les considérations structurales comme précaution contre les excès toujours possibles d'une méthode strictement comparative et pour assurer aux produits de la reconstruction une vraisemblance, non plus seulement phonétique, mais phonologique par l'assurance que les types oppositionnels postulés sont bien ceux qu'on peut attendre dans une langue réelle. La

[1] Cf. les reconstructions de J. Cantineau dans *Semitica* 4 (1951–52), pp. 79–94, et de l'auteur dans *BSL* 49 (1953), pp. 67–78.

chose vaut tout particulièrement en matière de linguistique euskarienne. Bien que la phonétique historique du basque ait fait l'objet de recherches assidues de la part de spécialistes aussi compétents que Schuchardt, Uhlenbeck et Gavel, pour ne citer que quelques uns d'entre eux, on ne semble pas être parvenu à restituer, même dans ses grandes lignes, le système des phonèmes consonantiques du basque commun. A vouloir appliquer aux parlers euskariens les méthodes comparatives traditionnelles selon lesquelles on restitue un phonème primitif pour chaque type de correspondance, on aboutirait à un système d'une complexité inouïe qu'aucun bascologue n'a osé postuler. Il ne peut faire de doute que le basque en général et ses dialectes en particulier ont été soumis, comme toute langue, à des changements phonétiques réguliers, mais il est clair que des conditions particulières à cette communauté linguistique, largement bilingue depuis des siècles, et où les échanges de dialecte à dialecte ont dû être fréquents, rendent particulièrement difficile le départ entre évolution phonétique régulière et faits d'échange ou d'emprunt.

14.4. L'examen des mots d'emprunt joue un grand rôle dans les recherches de phonétique euskarienne. Il s'est imposé aux chercheurs du fait même de la nature particulière des conditions linguistiques. En ce domaine, le champ de recherche le plus vaste et le plus apte à fournir des renseignements sûrs est évidemment celui des emprunts au latin et aux parlers romans. Un des critères les plus intéressants pour distinguer entre des couches successives d'emprunts est le traitement en basque du *c* latin devant voyelle d'avant *i* ou *e*: des mots comme *bake* «paix», *bike* «poix» *gerezi* [geresi] «cerise», qui conservent l'articulation vélaire des mots latins *pacem*, *picem*, *ceresia*, sont de toute évidence des emprunts très anciens. Or, les mots de cette couche présentent, comme le montrent les exemples ci-dessus, une occlusive sonore *b* ou *g* initiale au lieu de la sourde latine *p* ou *c*. En revanche, les occlusives sourdes intervocaliques du latin sont conservées telles quelles dans *bake*, *pike*. Uhlenbeck, pour expliquer la sonorisation initiale, suggère la possibilité d'une sorte de dissimilation: la sourde initiale aurait été voisée par opposition à *-k-* intervocalique[2]. Cette suggestion n'est pas à

[2] *Contribution à une phonétique comparative des dialectes basques*, Paris 1910, p. 69 et s.

retenir car, outre qu'on n'a guère d'exemples d'une dissimilation de ce type, la sonorisation est attestée dans des mots comme *gerezi* ou *bilo* du lat. *pilum* qui ne présentent pas d'occlusive sourde intervocalique. Gavel, qui écarte la suggestion d'Uhlenbeck, suppose que le basque, postérieurement à l'adoption des premiers emprunts au latin ou au roman, a régulièrement sonorisé toutes ses occlusives initiales[3]. Et en effet, il est relativement peu de mots basques, sauf parmi les emprunts de date relativement récente aux langues romanes, qui présentent des occlusives sourdes initiales. Au contraire, les occlusives sourdes intervocaliques sont très fréquentes. Pour expliquer les exceptions à la règle, c'est-à-dire les cas où le basque conserve à l'initiale *p*, *t* et *k* (simples ou aspirés), Gavel[4] invoque les arguments suivants: 1) la sourde n'est devenue initiale qu'à date récente par chute d'un élément précédent; 2) le mot est de nature expressive; 3) le mot est le plus souvent employé comme suffixe; 4) le mot est un emprunt récent; 5) le mot est un emprunt ancien du type *bake, bike*, mais une influence romane a fait rétablir la sourde initiale comme dans les doublets *pake, pike;* 6) le mot d'emprunt comportait en roman une sonore initiale, mais l'existence d'alternances du type *bake/pake* a déterminé l'apparition d'une forme à initiale sourde, par ex. *purru* «ânon» de l'esp. *burro*. L'examen de détail auquel procède Gavel est, dans l'ensemble, convaincant, et il ne semble pas faire de doute que l'évolution phonétique normale du basque tendait vers un type phonologique où chacun des types occlusifs labial, apical et dorsal, devait être représenté à l'initiale par un seul phonème de réalisation sonore, à la finale par un seul phonème de réalisation sourde, à l'intérieur du mot, au moins à l'intervocalique, par deux phonèmes, l'un sourd (parfois aspiré[5]), l'autre sonore, donc:

[3] *Eléments de phonétique basque*, Paris 1920, p. 314 et s.

[4] *Ibid.*, p. 317 et s.; cf. également, dans le cas de *p-*, Hugo Schuchardt, Romano-Baskisches, *ZfrPh.* 11 (1887), p. 474 et s. et notamment 509.

[5] René Lafon, dans un article intitulé Remarques sur l'aspiration en basque, *Mélanges Gavel*, Toulouse 1948, p. 55 et s., a dégagé les traits généraux du comportement du *h* et des occlusives aspirées du basque contemporain: si, dans un dialecte donné, l'opposition de l'aspiration à son absence peut avoir valeur différenciative, ceci ne vaut pas pour le basque dans son ensemble; il existe en basque une sorte de Loi de Grassmann

b-	-p(h)-[6] -b-	
d-	-t(h)- -d-	-t
g-	-k(h)- -g-	-k

14.5. Il convient toutefois d'insister sur le fait que ce système théorique, dont nous ne connaissons pas d'exemple ailleurs, n'est pas celui du basque contemporain puisque les locuteurs euskariens n'ont aucune difficulté à distinguer entre /p/ et /b/, /t/ et /d/, /k/ et /g/ à l'initiale aussi bien qu'à l'intervocalique. Il est clair que l'influence romane est partiellement responsable de l'existence actuelle de /p- t- k-/, mais il est probable qu'un système du type esquissé ci-dessus est en lui-même assez instable, car l'initiale est généralement la position de différenciation maxima. Ceci se comprend bien, car l'explosion est naturellement plus nette que l'implosion, et la consonne initiale est moins exposée que la consonne intérieure à être modifiée par le contexte. Qui peut prononcer [apa] doit pouvoir prononcer [papa], mais il n'est pas sûr que qui sait dire [pa] réussisse à prononcer [apa] sans voiser plus ou moins le [p].

14.6. Gavel n'écarte pas absolument l'hypothèse que tous les *b-*, *d-*, *g-* modernes proviennent de sourdes primitives, mais il est plutôt tenté de supposer que la sonorisation des occlusives à l'initiale a abouti à confondre en cette position **p*, **t*, **k* avec une série de phonèmes **b*, **d*, **g*. Dans l'un et l'autre cas, la sonorisation se comprend mal. S'il n'existait, en basque

selon laquelle il n'y a jamais qu'une aspirée dans le même mot; beaucoup de *h* primitifs ont donc dû tomber; par ailleurs il y a certainement beaucoup de *h* qui n'ont pas de justification étymologique (cf. Gavel, *Grammaire basque*, Bayonne 1929, I, *69). Luis Michelena a traité longuement du détail de la même question dans deux contributions: *De fonética vasca: La aspiración intervocálica*, San Sebastian 1950, et *De fonética vasca: La distribución de las oclusivas aspiradas y no aspiradas*, San Sebastian 1951, Publicaciones de la Real Sociedad Vascongada de Amigos del País.

[6] Il n'y a, à la finale des mots proprement basques, aucun phonème labial, ni oral ni nasal; cf. Gavel, *ibid.*, *37.

ancien, que des occlusives sourdes à l'initiale, c'est-à-dire un système de type

*p-	*-p-
	*-b-

on comprend mal les raisons qui auraient pu déterminer une sonorisation régulière de l'initiale. Il ne semble pas qu'on ait d'exemple de ce phénomène qui va à l'encontre de tout ce qu'on sait du comportement phonologique de la sonorité. Les difficultés sont plus graves encore si l'on part d'un type où les distinctions phonologiques sont les mêmes à l'initiale et à l'intérieur des mots, c'est-à-dire

*p-	*-p-
*b-	*-b-

Pourquoi, dans ce cas, les Basques auraient-ils confondu **p* et **b* à l'initiale tout en conservant la distinction à l'intervocalique? Comme on doit supposer que, lorsque la sonorisation a eu lieu, le pays basque était, comme aujourd'hui, complètement entouré (à l'Océan près) par des populations de langue romane, il n'est pas possible d'envisager ici une influence extérieure puisque ces populations se font remarquer par leur souci de bien distinguer à l'initiale entre occlusive sourde et occlusive sonore. L'influence romane qui déjà existait aurait dû tendre à préserver la distinction plutôt qu'à l'effacer. Quelles pouvaient être les tendances internes de la langue qui poussaient les locuteurs à négliger à l'initiale une distinction qu'ils continuaient à réaliser parfaitement dans les autres positions, finale exceptée? D'autre part, pour quelles étranges raisons la confusion, si elle a existé réellement, s'est-elle faite en faveur de l'articulation sonore?

14.7. Il nous semble que la seule façon de donner de la sonorisation initiale une explication satisfaisante est d'admettre qu'elle est due à une influence des parlers romans avoisinants agissant sur les restes d'un système consonantique primitif qui distinguait essentiellement entre deux séries, une de fortes et une de douces, s'opposant, en position de différenciation optima, comme des aspirées à des non-aspirées. De tels systèmes ne sont pas rares: parmi les langues bien connues, le chinois et le danois en offrent de très bons exemples. Le danois, du fait de la structure non exclusivement monosyllabique de ses éléments lexicaux, nous paraît particulièrement apte à illustrer le

comportement d'un tel système. L'essentiel du système consonantique danois s'ordonne autour de deux séries: une de fortes dont les membres se réalisent comme des sourdes aspirées [ph th kh] en position «forte», comme des occlusives sourdes sans aspiration en position «faible»; une seconde de douces qui se réalisent en position «forte» comme des occlusives sourdes douces sans aspiration [b̥ d̥ g̊], en position «faible» comme des spirantes sonores de même lieu d'articulation [b̆ đ g̱]. Par position «forte» il faut entendre essentiellement, dans le vocabulaire proprement danois, l'initiale de mot et celle de syllabe accentuée. Par position «faible» la position devant voyelle inaccentuée[7]. On peut ici laisser de côté les autres positions. PHONÉTIQUEMENT, on a donc pratiquement trois types: 1) la forte en position «forte», aspirée; 2) la forte en position «faible» et la douce en position «forte», l'une et l'autre occlusives sourdes; 3) la douce en position «faible», spirante sonore. Sommairement, en confondant initiale du mot et initiale de syllabe accentuée, ce qui représente la réalité dans le lexique de base, on obtient le tableau suivant:

Phonèmes	Variantes initiales	Variantes intervocaliques
p	[ph-]	[-b̥-]
b	[b̥-]	[-b̆-][8]
t	[th-]	[-d̥-]
d	[d̥-]	[-đ-]
k	[kh-]	[-g̊-]
g	[g̊-]	[-g̱-][9]

Il est bon de noter que l'opposition entre fortes et douces est neutralisée après /s/ à l'intérieur du même élément signifiant au profit de la faible; on a donc [sg̊], mais non [skh]. Ceci rap-

[7] Cf. A. Martinet, *La phonologie du mot en danois*, pp. 30–36 et 41 et s., où l'on trouvera toutefois une interprétation assez différente des faits.

[8] En fait le danois a ici [u̯] après voyelle brève et un [v], plutôt labiodental mais très relâché, après voyelle longue. Il y a, en position «faible», neutralisation de l'opposition /b/-/v/ car on a des /v/ initiaux.

[9] Pour le détail des articulations, cf. Henrik Abrahams, *Etudes phonétiques sur les tendances évolutives des occlusives germaniques*, Aarhus 1949.

pelle la situation en basque où l'aspiration n'est guère attestée après sifflante[10].

14.8. Un système tel que celui qu'on vient d'esquisser suppose une langue où l'individualité du mot ressort nettement du fait des caractéristiques prosodiques et où la position forte se confond avec l'initiale de mot, ce qui indique un accent automatique sur cette initiale[11]. On ignore naturellement ce que pouvait être l'accent du plus ancien basque. Mais comme les consonnes ont eu, de toute évidence, un comportement diachronique particulier à l'initiale, il ne saurait faire de doute qu'une époque a existé où l'unité phonétique du mot était nettement marquée. Or, cette unité se réalise au mieux au moyen d'un accent fixe sur l'une des syllabes extrêmes du mot. Rien ne s'oppose à ce que nous postulions pour le basque préhistorique un accent fixe initial. Dans les dialectes contemporains les mieux connus, les différentes syllabes du mot paraissent avoir sensiblement le même relief. Le souletin, parlé aux confins nord-est du domaine, a un accent distinctif (*eliza* «église», mais *elizá* «l'église»), mais cet accent est certainement une innovation. Des recherches en cours, poursuivies notamment par Luis Michelena et Nıls Holmer, permettront sous peu de se faire une idée plus précise des variétés accentuelles du basque contemporain. Il ressort, dès aujourd'hui, que l'accent initial est fréquent dans le dialecte roncalais parlé en Espagne au sud du domaine souletin; il y sert à marquer le singulier par opposition au pluriel qui présente l'accent final; ceci confirme des présomptions fondées notamment sur l'étude d'anciens textes accentués. D'autre part, des parlers de la Haute Navarre espagnole connaîtraient un accent sur la deuxième syllabe du mot, c'est-à-dire un accent de place déterminée par rapport à l'initiale. On verra enfin ci-dessous, 14.15, que l'examen de la répartition de l'aspiration dans les parlers qui l'ont conservée peut contribuer à étayer notre postulat d'un accent initial. On examinera donc, dans ce qui suit, comment les données de la linguistique euskarienne peuvent s'accommoder d'un système primitif analogue à celui que nous avons présenté.

14.9. Sur la base de ce système, il est aisé de concevoir

[10] Cf. L. Michelena, *La distribución*, p. 2.
[11] Ceci est, pour le danois, un état historiquement dépassé.

quelle pouvait être la réaction des locuteurs euskariens à des mots comme *pacem* ou *picem;* le *p* initial non-aspiré du latin était reproduit au moyen de la sourde non-aspirée [b̥-], réalisation du phonème /b/[12], mais le *c* intervocalique était reproduit comme [-k-], réalisation du phonème /k/. Le résultat était donc /bake bike/, c'est-à-dire, PHONOLOGIQUEMENT, ce que nous trouvons en basque d'aujourd'hui. Le latin populaire, ne connaissant pas de sourdes aspirées, les Basques n'auraient jamais dû utiliser [ph- th- kh-] dans leurs emprunts à cette langue. On peut supposer cependant que, dans certains mots, les occlusives sourdes initiales du latin ont pu être rendues au moyen des aspirées locales puisque, phonétiquement, [p] latin était intermédiaire entre [ph-] et [b̥-] euskariens. Quant aux occlusives sonores latines, force était de les rendre au moyen des phonèmes euskariens /b̥ d̥ g̊/, encore que ceux-ci fussent sourds initialement et spirants à l'intervocalique. On a vu ci-dessus, 13.35, que l'articulation de certaines occlusives sonores latines en cette dernière position peut avoir été assez lâche. On verra plus loin, 14.20, qu'on peut cependant supposer qu'existait en basque un autre moyen de reproduire *b* latin.

14.10. Puisque, comme l'a montré Gavel, /p t k/, simples ou aspirés, de la langue moderne sont à l'initiale des produits de l'analogie ou sont dus soit à des préservations expressives, soit à l'imitation de formes romanes, il nous faut supposer, dans le cadre de notre hypothèse, que /p- t- k-/ ont été, à une certaine époque, régulièrement éliminés comme tels. Il y a des raisons qui font croire que ce processus n'a pu avoir lieu qu'à une époque relativement récente, postérieure aux premiers contacts entre sujets basques et sujets latins. En premier lieu, on comprendrait mal qu'au stade même où l'on pouvait, dans le mot, distinguer entre position forte initiale et position faible interne, un affaiblissement se manifestât précisément en position forte. On doit donc nécessairement postuler un change-

[12] On trouve, sur des inscriptions latines du Midi de la France un nom propre écrit *Cison* ou *Gison*, à côté de *Andere*, *Nescato*, cf. les mots basques *gizon* «homme», *andere* «dame», *neskato* «jeune fille» (cf. R. Lafon, L'état actuel du problème des origines de la langue basque, *Eusko-Jakintza* 1, p. 509). L'alternance *c/g* de la graphie latine indique nettement un son intermédiaire entre *c* et *g* latins, donc, très vraisemblablement une sourde douce.

ment profond et assez rapide de l'équilibre des forces dans la chaîne. Un changement de ce type suppose une pression considérable venue du dehors, et une telle pression ne peut avoir été que celle du latin s'exerçant sur une langue que l'effondrement de l'Empire romain a dû sauver de justesse de l'élimination. En second lieu, on comprendrait mal qu'une langue livrée à elle-même laisse s'écrouler tout un pan de son édifice phonologique: on connaît bien des langues où les aspirées s'affaiblissent en spirantes, mais, d'occlusives relâchées qu'elles sont tout d'abord, ces spirantes deviennent de véritables fricatives, ce qui semble la condition de leur survie. Qu'on retienne ou non notre hypothèse, l'anormale fréquence en basque des initiales vocaliques, aspirées ou non, pose en diachronie un problème dont la solution doit se trouver en partie dans le contact de l'euskarien ancien avec une langue d'immense prestige qui lui a imposé mille traits de structure ou de détail sans égards à ses besoins fonctionnels. En dernier lieu, encore que l'élimination des occlusives fortes initiales représente certainement la règle, on n'oubliera pas qu'il a fallu la patiente analyse de Gavel pour qu'on puisse conclure à la régularité de ce processus. Celles qui restent, normalement aspirées dans les dialectes où s'est maintenue l'aspiration, peuvent bien n'être pas «régulières»; elles n'en sont pas moins présentes, dans des conditions telles qu'on imagine mal qu'elles aient pu s'y rétablir si elles avaient été précédemment complètement éliminées dans tous les dialectes. La chute des aspirées n'a pu être un phénomène conditionné par la structure et se produisant lentement, inéluctablement et en même temps dans toutes les formes du basque. On ne peut la comprendre qu'en pensant à l'influence permanente d'une langue étrangère.

14.11. La comparaison nous livre un nombre assez considérable de formes où *h* ou zéro à l'initiale absolue alternent avec *k-* au début de seconds éléments de composés. Dans quelques cas, l'initiale vocalique, aspirée ou non, de la plupart des dialectes alterne avec un *k-* de parlers de type archaïque comme le roncalais. Uhlenbeck nous offre[13] une longue liste de cas comme biscaïen *ide* «semblable», bas-navarrais et labourdin *kide* avec

[13] *Ibid.*, p. 83 et s.; cf. également R. Lafon, Correspondances basques-caucasiques, Sur quelques cas de chute de *k* initial en basque, *Eusko-Jakintza* 3, p. 141 et s.

k- rétabli à partir des nombreux composés en *-ḳide* comme *adiskide* «ami», tandis que le bas-navarrais *aurhide* «consanguin» a conservé le stade aspiré, ou encore comme le démonstratif de première personne, généralement *(h)au(r)*, mais en roncalais *kaur*. Luis Michelena, dans le compte rendu critique détaillé qu'il a donné[14] de la première version du présent exposé, présente une nouvelle liste de telles formes, liste qui comporte plusieurs mots d'origine latine ou romane. Ces alternances s'expliquent tout naturellement si l'on part d'un [kh-] primitif dont l'aspiration s'atténuait ou disparaissait à l'intérieur du mot composé, d'où *-k-*, mais qui initialement s'est affaibli en [x], d'où *h-* et ultérieurement zéro dans bien des dialectes. Cette évolution phonétique est attestée dans un nombre considérable de langues.

14.12. Il y a des cas, moins nombreux et moins nets il est vrai, où l'on peut supposer qu'un ancien [ph-] a disparu. Tout d'abord dans le groupe initial *pl-* du latin, d'où *luma* correspondant au roman *pluma*, bien qu'on y puisse supposer la réduction immédiate en *l-* d'un groupe consonantique inusité en basque. Ensuite dans un mot comme *ollo, oilo* «poule» qui correspond à l'espagnol *pollo*. On a, il est vrai, supposé[15] que /b/ était tombé devant *o*, ce qui permettrait de donner de basque *on* «bon» une étymologie romane; *oilo* pourrait dans ce cas s'expliquer à partir d'un */boilo/. Uhlenbeck a deux exemples où zéro alterne avec *p-* et Michelena en a trois[16]. On trouve des indications intéressantes de la chute de /p-/ dans la comparaison du basque avec les langues caucasiques: basque *(h)itz* «mot» et géorgien *pici* «serment», basque *(h)utz* «vide» et géorgien *puč-i*, même sens, basque *orri* «feuille» et géorgien *purceli*, même sens[17]. Tout ceci est plutôt maigre en regard des longues listes de mots où *k-* alterne avec *h-* ou zéro. Mais il est

[14] *La sonorización de las oclusivas iniciales*, Publ. de la Real Soc. Vascongada de Amigos del País, voir p. 7.

[15] Uhlenbeck, *Contribution*, p. 92, et Gavel, *Eléments*, pp. 329–330.

[16] *Sonorización*, p. 7. Dans une communication personnelle il nous signale en outre *aieru–paieru* «soupçon» dont l'origine romane a été établie par Schuchardt et aussi, relevé par K. Bouda, *ausatu* «s'attarder» a côté de *pausatu* plus général.

[17] Cf. par ex. Karl Bouda, *Baskisch-kaukasische Etymologien*, Heidelberg 1949, pp. 16, 14 et 23.

probable que le phonème /p/ était généralement rare en basque ancien: en effet, *-p-* intérieur est aujourd'hui sensiblement moins fréquent que *-k-* ou *-t-*[18]. En tout cas, l'affaiblissement de [ph] en [ɸ], d'où [h] et zéro, est un phénomène largement attesté.

14.13. Comme le rappelle Michelena[19], les occlusives apicales de tous ordres semblent avoir été rares à l'initiale en basque ancien. Uhlenbeck ne signale pas d'alternance *t/h* ou zéro à l'initiale[20]. Gavel[21] discute le cas de *-tegi*, *-egi* «abri, gîte» employés comme suffixes et rapprochés des noms de famille *Héguy* et *Eugui*, celui de *talde* «troupeau» qu'il rapproche de *-alde* dans *arthalde* «troupeau de brebis» et du mot *alde* «côté», l'alternance *ori/tori* «tiens, prends», et celle de *toki* «endroit» avec *-oki* dans des noms de famille. Dans tous ces cas, on peut supposer des formes à [th-] alternant avec des formes en [-t-], en composition par exemple; [th-] se serait affaibli, puis amui, et les initiales *t-* d'aujourd'hui seraient des restitutions analogiques à partir de seconds éléments de composés. Ceux-ci, de leur côté, pourraient devoir leur forme sans *t-* à une extension analogique des formes à initiale zéro. Il est vrai qu'on pourrait penser à l'agglutination d'un ancien élément *-t* indiquant l'appartenance, ajouté au premier élément de certains composés

[18] Dans un recueil de poésies basques intitulé *Urrundik* par Monzon-Olaso'neko Telespor, Mexico 1945, nous avons recueilli, en partant du premier poème, les cent premières occlusives sourdes intervocaliques (types *-apa-*, *-ata-*, *-aka-*, etc.) et les cent premières occlusives sourdes intérieures de mot placées entre consonne et voyelle (types *-lpa-*, *-rta-*, *-zka-*, etc.); nous n'avons pas rencontré de *p* et de *k* en d'autres positions intérieures; *-t-* apparaît dans *-tz-*, *-ts-*, *-tx-*, mais ces groupes représentent probablement des phonèmes uniques primitifs, et nous n'en avons pas tenu compte. A l'intervocalique nous avons trouvé 3 *p*, 65 *t* et 32 *k;* à l'intérieur après consonne 10 *p*, 46 *t* et 44 *k*. En ce qui concerne le vocabulaire proprement euskarien, nous avons relevé les occlusives sourdes intervocaliques (les seules qui n'ont pas dû être exposées à des assimilations de sonorité) dans les mots et «bases» non susceptibles d'être des emprunts cités par C. C. Uhlenbeck dans son article La langue basque et la linguistique générale, *Lingua* 1 (1947), pp. 57–76. Nous avons trouvé 2 *-p-*, 5 *-t-* et 7 *-k-*. Les sonores sont beaucoup plus fréquentes: 15 *-b-*, 16 *-d-* et 19 *-g-*.

[19] *Sonorización*, pp. 9–10.

[20] *Contribution*, p. 71 et s. [21] *Eléments*, p. 426 et s.

où il alterne avec zéro[22]. Michelena a trois exemples d'alternance *t-*/zéro dans des mots peu susceptibles d'avoir été souvent des seconds éléments de composé, et il cite *aztatu* «tenter» qui dérive certainement d'une forme romane *tasta-*[23]. Uhlenbeck cite deux cas d'alternance de *t-* et de *z-*[24]. Comme *z* (= [s]) provient certainement dans bien des cas d'un *tz* (= [ts]) antérieur, on pourrait envisager une évolution de [th-] à [ts-] qui, phonétiquement, est parfaitement admissible: en danois contemporain, il est fréquent d'entendre [ts] pour [th][25], alors que [ph] et [kh] sont toujours aspirés et jamais affriqués. Mais il est toujours possible d'expliquer l'alternance *t-*/*z-* à partir d'une mouillure expressive de *t-*[26]. C'est une mouillure causée par [i̯] qu'il faut sans doute voir à l'origine du *z-* de *zaldi* «cheval» si, avec Schuchardt[27], on le rattache au mot *thieldones* attesté chez Pline comme s'appliquant à certains chevaux d'Ibérie. Mais ceci ne saurait rien prouver pour [th-] devant voyelle. Une évolution de [th] à [þ] et à [h] n'est nullement invraisemblable: [th] > [þ] est classique, et [þ] > [h] est connu par l'irlandais et par le féroëen qui présente, par exemple, *hósdagur* «jeudi» pour un plus ancien (vieil-islandais) *þórsdagr*[28].

14.14. En position interne, les phonèmes /p t k/ sont représentés, aujourd'hui encore, par les occlusives sourdes que nous avons postulées. Celles-ci sont le plus souvent simples, mais, dans certains dialectes, on trouve des aspirées dans des conditions qui seront précisées ci-après. La réalisation des phonèmes /b d g/ ne diffère aujourd'hui de celle que nous avons supposée pour une période reculée que du fait de la sonorisation des

[22] Cf. R. Lafon, *BSL* 44 (1947–48), pp. 144–154.

[23] *Sonorización*, p. 7. Dans une communication personnelle il nous signale en outre *opatu–topatu*, certainement de cast. *topar* «heurter».

[24] *Contribution*, p. 73.

[25] Cf., par ex. Henrik Abrahams, *Etudes phonétiques sur les tendances évolutives des occlusives germaniques*, Aarhus 1949, p. 108. Les recherches instrumentales d'Abrahams semblent indiquer que la tendance à l'affrication existe également dans le cas de *ph* et *kh*, mais on ne saurait jamais transcrire [pɸ], [kx], alors que, dans le cas de *th*, Abrahams n'hésite pas à parler d'«un *t* suivi d'une *s*».

[26] Cf. Gavel, *Eléments*, p. 158.

[27] *Revue internationale des études basques*, 7 (1913), p. 313.

[28] Cf. Pierre Naërt, *Arkiv for nord. filologi* 61 (1946), p. 126 et s.

variantes initiales. Cette sonorisation s'explique aisément comme un résultat de la pression permanente exercée par la phonétique des parlers romans qui enserrent le domaine euskarien et qui n'ont cessé de s'y infiltrer. Le [b̥-] primitif des mots basques passe progressivement à [b-], mais là où il correspond à une sourde romane, le son sourd est souvent conservé ou peut-être rétabli, de telle sorte que le basque acquiert ainsi un /p/ initial non-aspiré; mais cette occlusive s'aspire là où l'aspiration des sourdes est restée normale en certaines positions. La qualité sourde est également conservée après un élément préfixal comme *ez* (*z* basque est toujours sourd) «ne... pas», et se note au moyen de *p*, *t* et *k*: *bada* «s'il est», mais *ezpada* «s'il n'est pas»; *ba-dakit* «je sais», mais *ez-takit* «je ne sais pas»; *gira* «nous sommes», mais *ez-kira* «nous ne sommes pas», etc. A l'intervocalique, /b d g/, pour lesquels nous avons supposé une articulation spirante et voisée, sont, aujourd'hui encore, des spirantes sonores.

14.15. Nous sommes maintenant à même de rechercher dans quelle mesure la répartition actuelle des unités distinctives peut donner des indications sur la place d'un accent en ancien euskarien. C'est Luis Michelena qui a jusqu'ici présenté à cet égard les suggestions les plus intéressantes[29]. Se fondant sur certains faits gallois, il émet l'hypothèse que l'aspiration n'est apparue ou ne s'est conservée que devant voyelle accentuée primitive. Dans un parler à aspirées comme le souletin, l'aspiration se maintient bien à l'intérieur des dissyllabes (types *behar*, *akher*) et, dans les mots plus longs, entre la première et la seconde syllabe (type *ahate*, *makhila*), mais on ne la trouve guère plus avant dans le mot, par exemple au passage de la deuxième à la troisième syllabe. On pourrait donc être tenté de formuler la règle que l'accent tombait autrefois sur la deuxième syllabe de chaque mot. Il convient toutefois de ne pas oublier que l'aspiration existe aussi à l'initiale du mot, ce qui indique, dans le cadre de l'hypothèse de base de Michelena, que la première syllabe avait, en tout état de cause, un certain relief accentuel. Normalement, un mot basque, nous l'avons vu[30], ne peut présenter qu'une seule aspirée, *h*, *ph*, *th* ou *kh*. Soit un polysyllabe où l'initiale de la seconde syllabe est susceptible d'être aspirée; si le mot commence par une voyelle,

[29] *Distribución*, p. 10. [30] Cf., ci-dessus, note 4.

l'aspiration se trouvera au début de la seconde syllabe (type *akher, ethorri, ahate*; le type *hoki* est exceptionnel); si le mot commence par une occlusive sourde l'aspiration se trouvera au contraire à l'initiale du mot comme partie intégrante de cette occlusive (type *phika, phintakoste*). On peut, de ces faits, donner l'interprétation diachronique suivante: une occlusive aspirée à l'initiale du mot est demeurée ou est tombée. Là où elle s'est conservée, c'est elle qui a dissimilé une aspiration qui suivait dans le mot:

$$*khakha- > khaka-$$

Là où elle s'est affaiblie en spirante, une aspiration suivante a pu se maintenir et dissimiler toute aspiration qui a pu succéder à la spirante:

$$*khakha- > *xakha- > *hakha- > akha-$$

Dans les conditions où l'aspirée initiale se maintient, une aspiration à l'initiale du mot l'emporte sur toute autre; une aspiration entre la première et la seconde voyelle se maintient en éliminant toute autre qui suit, mais elle s'incline devant l'aspiration d'une occlusive qui précède. S'il y a eu un rapport entre maintien de l'aspiration et relief accentuel, la hiérarchie qui précède indiquerait un accent initial: l'initiale du mot est dans ce cas la position privilégiée entre toutes; vient ensuite la position immédiatement après voyelle accentuée, position qui garde un certain relief comme le montre l'opération de la loi de Verner selon laquelle les spirantes sourdes n'échappent au voisement qu'à l'initiale de mot ou immédiatement précédées de l'accent.

14.16. On pourrait en conséquence préciser comme suit un des aspects de la théorie structurale présentée ici: une forme théorique /kakaka/ a dû très anciennement se réaliser comme [khak^{h}aka] avec une aspiration plus faible en seconde position et pratiquement nulle en troisième. La prononciation latine, où l'énergie articulatoire devait être plus également répartie dans la chaîne, a dû avoir pour effet chez les bilingues d'affaiblir un peu les articulations euskariennes les plus énergiques. Or, il suffit d'un très léger affaiblissement pour qu'un [kh], où l'aspiration a «mangé» presque toute l'occlusion[31], passe à la con-

[31] Cf. H. Abrahams, *ibid.*, pp. 103–116.

tinue [x]; [k^h], dont l'occlusion était plus prolongée, n'a guère été affecté, et [k] n'a pas bougé. Une fois [khák^{h}aka] passé à [xak^{h}aka], de [x] et de [k^h] c'est le second qui s'est trouvé le plus énergique d'où, dans un [hakhaka] ultérieur, la dissimilation du premier [h] et le résultat actuel [akhaka]. Dans certaines conditions, ne serait-ce qu'à l'initiale d'un second élément de composé, mais probablement aussi dans les parlers les plus éloignés des foyers d'expansion de la civilisation latine, ceux qui ont dû de nouveau s'affirmer après la chute de l'Empire, les aspirées initiales ont dû se maintenir longtemps, quitte à s'affaiblir plus tard au contact des prononciations romanes. Pour autant qu'elles se sont maintenues et même étendues aux emprunts latins et romans, elles sont restées les plus fortes dans le mot, d'où les dissimilations progressives du type **khakha-* > *khaka-*. On comprend fort bien qu'un accent initial, si profondément différent de l'accent latin et roman dont la place se détermine par rapport à la fin du mot, ait finalement été éliminé sans être remplacé, dans la plupart des dialectes, par un autre système inspiré des réalités romanes.

14.17. Luis Michelena, reprenant la question des rapports de ce qu'on pourrait appeler le système sifflant, avec le système occlusif dont on a traité jusqu'ici, a attiré l'attention sur un parallélisme assez net entre la répartition des sourdes et des sonores dans le cas des occlusives et la répartition des affriquées et des fricatives dans le cas des sifflantes[32]. Si le système des apicales tendait, comme nous l'avons vu, vers

$$\begin{array}{ccc} & \text{-t(h)-} & \\ \text{d-} & & \text{-t} \\ & \text{-d-} & \end{array}$$

celui des dorso-alvéolaires tendait vers

$$\begin{array}{ccc} & \text{-ts-} & \\ \text{s-} & & \text{-ts} \\ & \text{-s-} & \end{array}$$

c'est-à-dire que la distinction entre les deux catégories se maintenait à l'intérieur des mots et se neutralisait dans des directions différentes à l'initiale et à la finale. Pour rendre compte de ce parallélisme, il faut probablement remonter assez haut

[32] *Sonorización*, pp. 11–12.

dans le passé et supposer qu'à une certaine époque, les deux phonèmes de chaque ordre s'opposaient surtout comme une sonore à une sourde avec neutralisation à la finale, donc

t-	-t-			ts-	-ts-	
		-t	et			-ts
d-	-d-			dz-	-dz-	

Ultérieurement, les sourdes ont tendu à s'aspirer et les sonores à s'assourdir selon le processus bien connu et observable dans la plupart des langues germaniques d'aujourd'hui; mais, ce faisant, les anciennes sourdes accusaient leur caractère de fortes, les anciennes sonores leur caractère de douces; /dz/ initial ou interne, s'affaiblissant, a relâché son occlusion, alors que /d/ est resté une occlusive, au moins à l'initiale; le slave illustre bien le cas d'une affriquée douce devenant un fricative ([dz] > [z]) alors que la sourde correspondante ne bouge pas ([ts] demeure) et que les occlusives de la même série conservent leur plosion ([d] reste [d]). La désonorisation progressive a fait passer /z/ à [s] et /d-/ à [d̥]; le nouvel /s/ (< [z] < /dz/) étant bien distinct de /ts/ en tant que fricative s'opposant à une affriquée, il n'y a eu aucune tendance à freiner le dévoisement progressif de [z]; [d̥], au contraire, vers quoi tendait /d/, était trop près de /t/ qui s'aspirait peu en position interne, et c'est pourquoi /d/, à l'intervocalique, est resté sonore avec tendance au relâchement. Tout ceci nous donne:

*th-	-t-			*ts^{h}-	-ts-	
		-t	et			-ts
*d̥-	-đ-			s-	-s-	

et, par conséquent, nous ramène à ce que nous avons postulé ci-dessus pour les apicales. Pour passer de ce système de sifflantes à celui que postule Michelena, on envisagera pour [ts^{h}-] le même affaiblissement que pour [th-]; mais le résultat [s], nettement fricatif, s'est bien maintenu, alors que [þ] (< [th-]), d'articulation non tendue, a dû continuer à s'affaiblir. La réduction des affriquées initiales basques à des fricatives est un phénomène reconnu depuis longtemps[33]. C'est celui auquel *zeru* «ciel» doit sa fricative [s] au lieu de l'affriquée qu'il avait reçue de quelque roman [tselu] et que l'on retrouve con-

[33] Cf. R. Lafon, Correspondances basques-caucasiques, *Eusko-Jakintza* 2, p. 362; Gavel, *Eléments*, p. 146 et s.

servée dans *gurutze* «croix» du latin *crucem*. Si cette réduction est bien, en substance, le même phénomène que l'affaiblissement des aspirées que nous avons postulé, ceci renforce les présomptions exposées ci-dessus, 14.10, que cet affaiblissement a eu lieu après les premiers contacts du latin et du basque.

14.18. On aboutit ainsi à restituer pour l'ancien euskarien aux environs du deuxième siècle avant notre ère le système phonologique partiel suivant:

p	t	ts	tś	k
b	d			g
		s	ś	

où les phonèmes de la première série sont fortement aspirés à l'initiale, moins fortement aspirés entre la première et la deuxième voyelle du mot, peu ou pas aspirés ailleurs; /b d g/ ne sont sonores qu'à l'intervocalique et occlusifs qu'à l'initiale. Nous n'avons pas essayé d'aborder la reconstruction des liquides. Quant aux nasales, elles posent des problèmes dont il nous faut dire quelques mots, car ils ont des répercussions sur les parties du système dont nous avons traité jusqu'ici.

14.19. Il n'est pas rare qu'à *b* latin ou *v* roman corresponde *m* en basque, comme dans *makhila* «bâton» d'un latin (pluriel) *bacilla*. Cet *m* se rencontre le plus souvent dans des mots qui contiennent ou ont contenu une autre nasale comme *mihimen* «osier», de lat. *uīmen*, mais on le trouve aussi ailleurs comme le montre *makhila*. Dans le vocabulaire local, *m-* alterne parfois avec *p-* et *b-* comme dans un mot qui désigne le grain, *mikor, pikor, bikor*[34]. Vittorio Bertoldi a recueilli sur le pourtour de la Méditerranée un nombre considérable de cas d'alternance *m*/*b*, presque toujours à l'initiale[35]. Cette alternance suggère l'existence, en vieil-euskarien et de façon générale dans une aire méditerranéenne ancienne, d'un phonème d'articulation complexe /m^{b}/, une nasale dans laquelle le relèvement du voile du palais précède le relâchement de l'occlusion labiale. Ce type articulatoire est d'une grande fréquence dans les langues

[34] Michelena, *Aspiración*, p. 12.

[35] Voir *Rivista di filologia e di istruzione classica*, nuova serie 10, Turin 1932, pp. 338–345.

africaines où l'on retrouve /m^{b}/, par exemple, comme phonème distinct aussi bien de la nasale /m/ que de l'orale /b/. Il s'agit, dans ces langues, d'une série complète qui ne se limite pas à l'ordre labial. On pourrait donc se demander pourquoi, si ce type phonologique a existé autrefois dans le Bassin Méditerranéen, on n'a jusqu'ici découvert de traces que de la labiale. Doit-on, par exemple, supposer que l'apicale et la dorsale, d'articulation plus énergique, ont eu en général un traitement tel que l'alternance nasale–orale n'a pu apparaître ou se maintenir? Quoi qu'il en soit, il faut probablement supposer pour l'ancien euskarien un /m^{b}/ distinct de /m/ et de /b/ et préféré parfois à ce dernier, qu'on postule sourd à l'initiale, pour rendre le *b-* sonore (ou le *v-*) des initiales latines ou romanes. Il ne semble pas qu'on trouve jamais de *n-* basque correspondant à *d-* latin; un ancien /n^{d}/, s'il a jamais existé, a pu se maintenir régulièrement comme *-nd-*, muni à l'initiale d'une voyelle prothétique. Mais ne pourrait-on concevoir qu'un pronom enclitique de première personne du singulier commençant par /n^{d}/ se soit réduit à *n-* à l'initiale (*n-aiz*) «je suis», à **-d*, d'où *-t*, à la finale (*badaki-t* «je sais»)?

14.20. Ces dernières considérations illustrent bien le caractère provisoire de toute reconstruction. L'utilisation, dans ce domaine, de l'expérience structurale ne saurait viser à durcir jamais les hypothèses en certitudes, à remplacer jamais le provisoire par le permanent. Son but est de faire intervenir, dans la recherche, un aspect essentiel, jusqu'ici négligé, de la réalité linguistique.

INDEX

On trouvera ci-dessous, rangés dans l'ordre alphabétique, les termes linguistiques qui figurent dans cet ouvrage et le nom des langues qu'on y utilise à titre d'illustration. N'ont pas été relevés les termes qui désignent des concepts dont on n'a pas présenté un traitement spécifique. En ce qui concerne les langues, les renvois sont aux passages où figure une information précise, d'ordre synchronique ou diachronique. Les références sont aux paragraphes et non aux pages.

accent 4.66, 5.1, 5.2–5, 5.8–10, 5.12–13, 5.15–24
  accent d'insistance 4.58, 5.19–20
  accent d'intensité (effet de l'...) 7.6, 13.6–10, 13.26–28, 13.34
  accent fixe 5.16
  accent libre 5.15–16
  accent secondaire 5.9
acoustiques (traits distinctifs ...) 3.6
adstrat 1.7, 6.28
affaiblissement 4.68, 11.43, 13.4, 13.8–10, 13.14
affaiblissement des implosives 13.7–9, 13.38–68
affermissement 13.4, 13.6, 13.9, 13.34–37
affriquées 4.39–42, 14.17
Algarve 2.19
allemand (vieux-haut-allemand) 1.20, 1.22, 3.16, 4.39 à 40, 4.67, 4.72–73, 4.75, 5.4, 5.9, 5.13, 5.16, 5.18, 5.23, 6.9, 6.13, 7.2, 8.12 à 13, 8.20, 9.14–16, 10.6, 11.13, 11.46, 13.1
allophones 1.14
alternances vocaliques indo-européennes 8.1–3
anglais (vieil-anglais, moyen-anglais) 1.19–22, 1.24, 2.25 à 26, 3.19, 4.11, 4.33, 4.46 à 47, 4.62–70, 4.72, 5.15, 5.18, 6.6, 8.13, 8.16, 8.20, 9.13, 9.15, 10, 11.13, 12.15n., 13.28, 13.36
anglo-frison 13.64
antinomie de base 4.1, 4.4
arabe 3.17, 4.29, 4.34, 8.10, 11.37, 13.10, 14.2
arbitraire saussurien 1.11, 5.5 à 8, 6.1
arménien 8.25
arrière (voyelles d'...) 2.17 à 19, 3.29–31, 4.6, 4.35, 4.38
articulation phonologique 4.2, cf. double articulation 5.6 à 7, 6.1
aspiration 4.26, 4.30–31
  aspiration en basque 12.15, 14.4n., 14.7, 14.15–16
  aspiration en celtique 11.17
assimilation 1.15
  assimilation et traits distinctifs 6.22, 8.10, 8.29
asymétrie des organes 1.11, 2.6 3.4, 4.3, 4.6, 4.18
attraction du système 2.15, 3.22–24, 3.26–28, 6.8
avant (voyelles d'...) 2.17–19, 3.29–31, 4.6, 4.35, 4.38
avesta v. iranien

baltique 2.25, 13.41, 13.46, 13.68

balto-slave 13.40–41, 13.68
basque 11.6, 11.36, 11.39, 12.14–18, 12.21–23, 12.25 à 33, 14.3–19
besoins de la communication v. communication
bilinguisme 3.2, 6.27–31, 12.16 à 33, 14.3, 14.10, 14.15–16
binarisme, binaristes 1.2, 3.6n., 3.14–17, 4.45
binarité, bilatéralité 3.11, 3.13, 4.75
bloomfieldiens 1.5, 1.14
breton 6.2, 6.30, 11.20, 12.34
brittonique 4.68, 10.3, 11.8, 11.11–15, 11.17, 11.19, 11.21 11.40, 11.51

cacuminales 4.33, 9.6, 9.13, 12.27
cantonais 5.4
cases vides 3.23, 3.28, 3.30, 3.34, 3.36–37, 4.12
castillan v. espagnol
catalan 11.24–25, 11.31, 11.33, 11.42, 12.1
catalyse 3.35–37, 4.58, 6.16, 9.10
causalité 1.9–12, 1.23–25
celtique 3.16, 3.36, 4.67, 4.72, 6.16, 11.1–22, 11.40–51, 13.35
cérébrale 4.33
chaîne parlée v. système
chaîne de traction et de propulsion 2.28–29, cf. réaction en chaîne
champ de dispersion 2.10–13, 2.15, 2.20, 2.27–28
changements en chaîne ou de proche en proche v. réaction en chaîne
changements «conditionnés» 1.13, 1.15, 1.26, 6.7
changements phonétiques (classification phonologique des ...) 6.3
chinois 5.12, 14.7
Chinook Jargon 12.15n.
coloration neutre 7.5 et s.
coloration en *i* v. palatalisation
coloration en *u* v. labiovélarisation
communication 2.3–5, 4.1, 4.4
communication (besoins de la ...) 5.10, 5.20, 6.1
commutation 1.22
compensation 13.6–9, 13.34
complexité des phonèmes (inconvénients possibles de la ...) 4.54
compréhension v. communication
confusions phonologiques 2.20, 6.13, 12
consonantiques (systèmes) 3.7–13, 3.16–28, 3.34–36, 4.16–37, 4.39–45, 4.47–55, 4.58 et généralement chapitres 7, 8, 9, 11, 12, 13 et 14
contexte du discours 1.16
contexte du système 1.16
contraste 1.14, 5.4, 5.9–10
contrastive (intensité) 4.51–52
contrastive (fonction) 5.4–5, 5.12
corrélation 3.9–10, 3.12, 3.14, 3.16, 3.19–21, 3.24–26, 3.28, 4.8–53
coupe syllabique 4.49, 5.13
culminative (fonction ...) v. fonction

danois 1.20, 4.21, 4.27, 4.30, 4.40, 4.43, 4.47, 4.67, 4.72, 5.12–13, 7.2, 9.2, 9.13, 11.46, 14.7–8
déchéance des voyelles inaccentuées 5.21
démarcative (fonction ...) v. fonction

dépense d'énergie 13.5
description, descriptivisme 1.4–6, 2.8
différenciation maxima 2.30, 4.75, 8.10n., 9.2, 9.6, 12.35
diphtongaison 4.40, 10.7, 11.27
discontinues (unités ...) 5.8, 5.10, 5.14
«discrètes» (unités ...) voir discontinues (unités ...)
dispersion v. champ de dispersion
distinctif (pouvoir ...) v. pouvoir distinctif
distinctifs (traits ...) voir traits distinctifs
distinctive (fonction ...) voir fonction distinctive
double articulation 5.6–7, 6.1, cf. articulation phonologique 4.2
dynamiques (corrélations ...) 4.48

économie 2.5, 4
éfik 5.4
éjectives v. glottalisées
élargissement (*Wurzelerweiterung*) 8.7
«emphase» («principe d'...) 2.5, 4.4
«emphatiques» v. pharyngalisation
enfant (acquisition du langage par l'...) 3.15, 3.20, 4.75
équations métachroniques 1.5–6
équidistance entre les phonèmes 2.28, 10.10, cf. différenciation maxima
espagnol 1.19, 1.22n., 3.24–27, 3.34–35, 4.44–45, 4.60, 4.69, 5.4, 5.9, 5.15, 5.24, 6.4, 6.8, 6.13, 6.15, 9.1–2, 9.16, 11.5, 11.11, 11.22, 11.24–26, 11.30, 11.32–33, 11.36–39, 11.42, 12, 13.38, 14.4
esthonien 4.21
éthiopien 4.29
exceptions aux «lois phonétiques» 1.19–21
explication 1.4–8, 2.7, 2.8
expression 2.3, 4.1
expressivité, créations expressives 1.19–20, 4.58, 6.1, 10.3. 11.13
expulsion d'un phonème intégré 6.9

facteurs actifs 1.10
facteurs externes 1.11–13, 6.24–31
facteurs internes 1.11–13, 2.20
facteurs passifs 1.10
faisceaux 3.12, 3.21, 3.24, 4.9–18
falisque 13.11, 13.29, 13.37
finalité, téléologie 1.9, 2.8, 4.5–6
finnois 4.21, 4.62, 9.2
fonction 2
fonction contrastive 5.4–5, 5.12
fonction culminative 2.1, 4.66, v. sommet
fonction démarcative 2.1, 5.17–19
fonction distinctive 2.1, 3.4, 5.4–5, 5.12
fonction «esthétique» 2.2
fonctionnelle et structurale (linguistique ..., phonétique ...) 1.8, 1.26
formalisme 1.22n.
formations de phonèmes 3.23, cf. corrélations, faisceaux
français 1.17–22, 2.2, 2.22 à 25, 2.29, 3.17, 3.33, 4.11, 4.18, 4.42–43, 4.57–58, 4.60, 4.69, 4.75, 5.19, 5.24, 6.13

à 15, 6.22, 6.30, 7.1, 9.1, 9.15, 10.3, 11.25–27, 11.37 à 38, 11.47, 11.51, 12.1–2, 12.11, 12.18, 13.1.–2, 13.38 à 40, 13.42–43, 13.45, 13.47 13.63–64
franco-provençal 4.66, 11.24, 11.38, 12.2, cf. également Hauteville
fréquence 2.21, 2.23, 4.55–65, 4.70
fréquence lexicale 2.24
fréquence réelle (dans le discours) 2.24
fricatives v. plosion-friction
frioulan 4.73n.

gaëlique 11.17
gallois 4.21, 6.2, 8.25, 11.8, 11.10, 11.17, 11.20, 12.34
gallo-roman v. français
gascon 11.24–25, 11.31, 11.36, 11.39, 12–14, 12.16n.
gaulois 8.18, 11.8–9, 11.17, 11.51
gémination, géminées 4.62–70
gémination mise au compte de l'accent 4.66, 10.3, 11.47
géminées expressives 10.3
géorgien 14.12
germanique 2.25, 4.22, 4.55, 4.58, 4.72, 5.16–17, 5.24, 7.2, 9.13, 11.13, 11.46, 13.4, 13.12–15, 13.17–18, 13.23, 13.34, 13.53, 13.68
glottale (corrélations à marque ...) 4.19–31
glottalisation 4.26–29
goïdélique 6.16, 11.1, 11.8, 11.12, 11.15–17, 11.19–20, 11.40, 11.43
gotique 8.13, 8.20–21, 11.13, 13.61n.
grec 4.58, 4.72, 5.4, 5.12–13, 5.16, 8.1, 8.3–4, 8.6–7, 8.11, 8.14–25, 8.28, 9.2, 9.6, 9.12, 11.13, 11.48, 12.15n., 13.13 à 15, 13.17–19, 13.21, 13.40, 13.66
«harmonie des systèmes» 3.4, 4.5–6, 4.14
hauteur mélodique 5.4, 5.8, 5.11
Hauteville 1.20, 2.16–17, 2.28, 3.16, 3.29–33, 4.73, 6.6, 6.8, 13.47, 13.49–50
hébreu 4.67–68, 11.16
hiérarchie des contrastes 5.9–10
hiérarchie des oppositions 4.74–75
hispanique v. espagnol
hittite 8.18, 8.27–28
hjemslévienne (théorie ...) 1.23
homonymie 1.17, 8.13
hongrois 5.17, 13.26
hottentot 4.39

illyrien 13.11
implosion, implosives voir affaiblissement des implosives
incompatibilités 4.73–75
indo-européen 3.36, 4.31,4.58, 4.72, 5.15, 6.17–18, 8, 9.3, 13.25, 14.1
indo-européen occidental 5.21
indo-iranien 4.59, 9.5–7, 13.64
inertie 4.1, 4.4
inertie des organes 1.11, 2.6, 3.4, 4.3
infection 7.5 et s.
inflexion (*Umlaut*) 7.2–4
information v. pouvoir distinctif
instabilité des systèmes 1.16, 3.33–34
intégration 3.21–22, 3.26–32, 3.35–37, 4.6, 4.14, 6.4–5, 6.8, 6.15, cf. expulsion d'un phonème intégré

intensité 4.47–52, 4.60–61, 4.71, 5.4, 5.8, 5.21–24, 7.1, v. également contrastive (intensité ...), oppositionnelle (intensité ...)
«intention phonique» 1.22n.
interférence 6.27–31
interjections (phonie des ...) 5.6
intonation 5.1, 5.7, 5.14
iranien 8.22, 9.5–6
irlandais 4.68, 5.9, 7.5–18, 8.14, 8.18, 8.21, 8.25, 11.2, 11.6, 11.8, 11.10, 11.13, 11.17, 11.20, 11.49
isochronie 4.70, 10
Italie du nord (dialectes de l'...) 11.25–26, 11.28, 12.1
italien 2.29, 4.62, 4.67, 5.2, 9.15, 11.13, 11.30, 11.32, 11.37–38, 12.5, 12.14, 13.32
italique 13.11–37

kutenai 12.15n.

labialisation 4.34–36, 8.10, 13.55, 13.57
labiovélarisation 4.34–35, 7.5 et s., 8.10n., 13.49–53, 13.55, 13.62
lâches (articulations ...) 4.43 à 46, 9.1
«langue» 1.9
laryngales indo-européennes 8.4, 8.8–30
latin 1.24, 2.29, 4.58, 4.72, 5.3, 5.15, 5.21, 5.23, 7.1, 8.6, 8.11–18, 8.20–22, 8.24–25, 9.15, 10.1, 11.13, 11.22, 11.37, 11.47–48, 13.11–14, 13.16–26, 13.29–30, 13.32, 13.35–37, 14.4, 14.9–13, 14.16
Lautabsicht v. «intention phonique»
«lénifiées» (consonnes ...) 6.2
lénition 11
léonais 11.24–25, 11.31, 11.33, 12.21
letton 5.12
lifou 3.36, 4.12
lituanien 5.4, 8.6, 9.11, 10.6, 13.40, 13.44, 13.52
lois panchroniques 4.73–76
«lois phonétiques» 1.17–21, 2.13, 2.27, 3.3

marge de sécurité 2.11–13, 2.15, 2.17, 2.20, 2.27–28
marginalité des faits prosodiques 5.7
marginaux (faits ...) 1.19–21
marque 4.8, 4.15n.
combinaisons de marques 4.53
mates (consonnes ...) 4.45
métaphonie v. inflexion
modes articulatoires (corrélations de ...) 4.39–46
moindre effort 1.12, 2.5, 4.1, 4.4
more 5.2, 5.4
«morpho(pho)nologie» 2.7
mutation 6.12

nasalité 3.29, 4.21, 4.32
néerlandais 3.16, 4.22, 13.47
Néogrammairiens 1.4–6, 11.21
netteté articulatoire 4.60
neuro-musculaire (phonème ...) 1.22n., 6.7
neutralisation 3.13, 4.24, 4.32, 4.52, 5.22, 6.18
nordique v. norrois
norrois 7.2–4, 8.12, 8.18, 8.21
norvégien 4.66, 5.12, 9.13
noyau syllabique 5.2

oppositions 1.14
oppositionnelle (intensité ...) 4.51–52
ordre 3.8–14, 3.16–17, 3.19–21, 3.24–26, 3.29, 3.34, 5.11, 6.6, 6.11

osco-ombrien 5.21, 6.17, 13.11, 13.13, 13.16–18, 13.20–21, 13.23–26, 13.29, 13.32, 13.36 à 37

palatalisation 4.34–36, 7.5 et s., 13.49–59, 13.61, 13.63–67
paradigmatique 1.14–16
pertinence phonologique 1.9, 1.22
pertinents (traits ...) voir traits distinctifs
pharyngalisation 4.29, 8.10
phonématique 5.1
phonème 1.18, 1.22
phonème neuro-musculaire 1.22n., 6.7
phonème commutatif 6.8
piémontais 11.24–26
plosion-friction (corrélation de ...) 4.39–41
polonais 13.40, 13.46
portugais 4.68, 4.71, 5.24, 11.24–25, 11.31, 12.1, cf. également São Miguel, Algarve
pouvoir distinctif 4.64–65
Prague (Ecole de ...) 1.1
préglottalisées 4.28
pressions morphologiques 6.2
pression phonologique 2.27
processus de différenciation 11.41, 11.45–48, 13.35
prosodie, prosodique 1.24, 5
provençal 11.28, 11.38, 12.1
pulmonaire (articulation ...) 3.7

quantité 4.49–50, 4.61, 4.66 à 71, 5.3, 5.24

rapport exclusif 3.11
réaction (changement, déplacement) en chaîne 1.10, 2.15, 2.17–19, 2.28–29, 6.10
réalisme 1.22–23
récursives v. glottales
registres de hauteur 5.11
rehilamiento 3.26, 4.44–45, 12.34
rendement fonctionnel 1.18, 2.21–26, 2.29, 3.19, 3.35, 4.11, 6.1
résistance à l'intégration 3.29 à 30, 4.6, cf. asymétrie des organes
rétroflexion 4.33
roman 1.24, 2.29, 5.15, 7.1
roman occidental 4.67–69, 11.14, 11.20–39, 11.41–42, 11.44–46, 11.49–51, 12.8–13, 13.35, 13.38, 14.6, 14.11–14, 14.16
runique 7.2
russe 4.36, 6.22, 8.22, 8.29, 13.40, 13.47
rythme des changements 4.69

sanskrit 4.31, 4.58–59, 4.72, 8.6, 8.15, 8.20–21, 8.28, 9.2, 9.5–6, 11.13, 14.1
São Miguel 2.18, 2.28, 6.9
scandinave 13.64
scission de phonèmes 12.24
sémitique 14.2
serbo-croate 5.4, 5.12, 8.6
série 3.8–13, 3.18–21, 3.24–26, 3.28–29, 3.31, 3.34, 4.8–9, 5.11
sifflantes 9.1–2
slave (et vieux-slave) 2.25, 4.71–72, 6.17, 8.6, 8.20, 8.22, 9.7–10, 13, 14.17
slovaque 5.17
slovène 5.17
solidarités inéluctables 4.73 à 75
sommet (tendance à former ...) 5.8–11, 5.19, cf. fonction culminative
sonorisation v. voisement
sonorité et ton bas 5.11

spectrographiques (recherches ...) 1.15, 3.6
stabilité des systèmes 4.10–18
stød 4.27, 5.13
stridentes 4.45
structuralisme 1.2–3, 3.1–2
structure 3
substrat 1.7, 6.28, 11.46–47, 11.51
suédois 1.19, 4.66, 5.12–13, 9.13
superstrat 1.7, 6.28
syllabe 5.2
syntagmatique 1.14–16
système et chaîne 1.14–16
  attraction du système voir attraction
  instabilité des systèmes voir instabilité

tchèque 4.22, 5.9, 5.17–18, 13.26
tendance 2.19, 13.1–4
  tendance à former sommet voir sommet
tendues (articulations ...) 4.43–46, 9.1
théorie 1.22–23
tradition 1.16, 2.4
téléologie v. finalité
timbre (corrélations de ...) 4.34–38
tons 5.1, 5.4, 5.11–12
toscan v. italien
traits distinctifs ou pertinents (articulations combinables) 2.21–22, 3.6–7, 3.17, 4.8–18
  analyse des traits distinctifs 8.9–10
  assimilation et traits distinctifs 6.22, 8.10, 8.29
  conservation de trait distinctif 7
  expansion de trait distinctif 6.20
  transfert de trait distinctif 6.19
  traits distinctifs acoustiques v. acoustiques
trait non-distinctif (contagion de ...) 6.21

Umlaut v. inflexion

valeur linguistique 2.11, 3.2
variantes combinatoires 1.13–à 14, 1.26
vélarisation 4.34, 8.10
vénète 13.11, 13.18–20, 13.23 à 24, 13.29, 13.31, 13.36–37
vieil-islandais v. norrois
vieux-saxon 8.20
vieux-slave v. slave
Visible Speech v. spectrographiques (recherches ...)
vocaliques (systèmes ...) 2.16 à 19, 3.8, 3.13, 3.29–31, 4.6, 4.18, 4.21, 4.33, 4.35 à 36, 4.38, 4.46–47, 4.49, 4.70–71
voisement des fricatives 13.27 à 34
voix 4.8, 4.20–25

TABLE DES MATIÈRES

Préface 7

Première partie: *Théorie générale*

1. Introduction 11
2. Fonction 39
3. Structure 63
4. Economie 94
5. Prosodie 153
6. Conclusion 173

Deuxième partie: *Illustrations*

7. Un cas de conservation de traits distinctifs: L'infection irlandaise 199
8. L'analyse en traits distinctifs et la reconstruction: Le vocalisme *o* non-apophonique en indo-européen 212
9. Un aspect de la différenciation maxima: *s* en indo-européen 235
10. La modalité anglaise de l'isochronie et le «Great Vowel Shift» 248
11. La lénition en celtique et les consonnes du roman occidental
    - I. La lénition en celtique 257
    - II. Les consonnes du roman occidental 273
    - III. Le processus de différenciation 288
12. Structures en contact: Le dévoisement des sifflantes en espagnol
    - I. Introduction 297
    - II. Les traits communs au roman de l'ouest et au castillan 301
    - III. Le passage de *f* à *h* 304
    - IV. La confusion des occlusives et des spirantes sonores 311
    - V. La désonorisation des sifflantes 316
13. Trois tendances générales du consonantisme: Affaiblissement et affermissement en italique, syllabes ouvertes en slave commun
    - I. Introduction 326
    - II. Le consonantisme italique 332
    - III. Les syllabes ouvertes du slave commun 349
14. La reconstruction structurale: Les occlusives du basque 370

Index 389